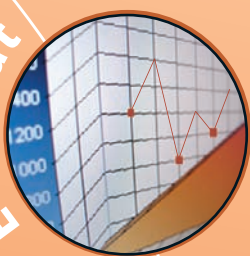


Développement
économique



*Vers un fonctionnement compétitif, durable
et équilibré du marché des biens et services*

Eco-Stat



Encadrement du
marché

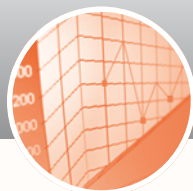


Panorama de l'économie belge

2004 > 2005

SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

*“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré
”*



Panorama de l'économie belge 2004-2005



Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Rue du Progrès, 50
B - 1210 BRUXELLES
<http://mineco.fgov.be>

tél. (02) 277 51 11

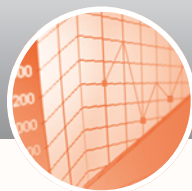
Pour les appels en provenance de l'étranger :
tél. + 32 2 277 51 11

Editeur responsable : Lambert VERJUS
Président du Comité de Direction
50, rue du Progrès
1210 BRUXELLES

Dépôt légal : D/2006/2295/28

0264-06





Avant-propos

Face à la mondialisation et à l'intensité de la concurrence internationale, il s'impose d'adapter les conditions cadres permettant aux entreprises de croître, innover et créer de l'emploi. Considérant la grande dépendance de l'économie belge à l'exportation, un tel défi ne peut être rencontré hors de son contexte européen et donc de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne actualisée par le Conseil européen de mars 2005.

Les efforts déployés à cet effet par la Belgique notamment dans le cadre de son programme national de réforme 2005-2008, doivent pouvoir s'appuyer sur une analyse économique et sectorielle objective rendue intelligible grâce à des indicateurs et paramètres économiques appropriés.

Ce rapport sur « L'Economie belge », présenté par le SPF Economie, a pour vocation de rencontrer cet objectif et de contribuer à alimenter le débat économique belge. Il s'inscrit donc dans un processus évolutif d'enrichissement aussi bien au niveau de son contenu que de sa forme. Cette cinquième édition consacrée aux années 2004 et 2005 le confirme à nouveau, passant de deux à quatre parties.

Les deux premières, déjà proposées dans l'édition précédente relative à l'année 2003, sont consacrées aux analyses macro-économiques conjoncturelle et structurelle - cette dernière étant enrichie d'un bilan énergétique dicté par l'actualité. Ces analyses sont maintenant complétées par des informations permettant d'apprécier l'état de l'entrepreneuriat, d'une part, et l'évolution de l'activité économique sectorielle, d'autre part.

Acteurs essentiels de l'économie belge, les petites et moyennes entreprises (PME) méritent une attention particulière des pouvoirs publics. Aussi bien la création de nouvelles entreprises que le développement de celles existant doivent ainsi être encouragés. Dans cette perspective, la troisième partie du rapport dresse un état de lieux de l'entrepreneuriat entre 2000 et 2004, basé sur la situation réelle de la création, de la disparition et du stock d'entreprises. En outre, la contribution des PME à l'activité économique est également examinée sous l'angle de l'emploi et de la valeur ajoutée.

La maîtrise du contexte économique global ne suffit pas à la définition de toutes les politiques d'encadrement du marché. Les spécificités sectorielles méritent, voire parfois doivent être impérativement prises en compte par l'Autorité publique. Le SPF Economie a ainsi réservé à nouveau une attention réelle au devenir des différents secteurs du paysage économique belge. La quatrième partie du rapport passe dès lors en revue un certain nombre de secteurs représentant une part importante du tissu économique. Ceux-ci peuvent être structurés en trois groupes : les industries de la transformation, les services et les professions libérales. La place qu'y occupent les PME est également mise en évidence.

La lecture détaillée de cette publication confirme que l'économie belge se défend correctement au regard d'un environnement économique quelque peu indécis au sein de l'Union européenne sans pouvoir toutefois profiter de l'effet d'entraînement d'une croissance économique mondiale particulièrement dynamique pendant la période passée sous revue.

Plus que jamais, le marché des biens et de services soumis à la pression des pays à bas salaires est à surveiller attentivement afin de déceler utilement les risques et les opportunités d'un monde économique national, européen et international en perpétuelle mutation. Le développement de cette expertise et de la veille économique continuera à guider le SPF Economie dans l'exercice de sa mission d'aide à la décision.

Lambert Verjus

Président du Comité de Direction
du SPF Economie, P.M.E.,
Classes moyennes et Energie



Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie



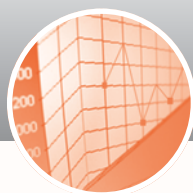
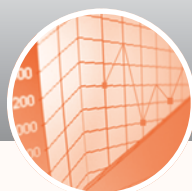


Table des matières

Avant-propos	3
Table des matières	5
Abréviations et glossaire	9
Sommaire	11
1^{ère} partie: Evolution conjoncturelle de la Belgique en 2004-2005	17
I Approche macro-économique	19
I.1 Evolution générale du PIB	19
I.2 Emplois et ressources dans l'économie	21
I.2.1 Principales catégories de dépenses et importations	21
I.2.1.1 Consommation privée et ses déterminants	23
I.2.1.2 Investissements	26
I.2.1.3 Exportations	30
I.2.1.4 Importations	34
I.2.2 Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB	36
I.3 Grands secteurs d'activité	38
I.3.1 Principales branches d'activité	40
I.3.1.1 Industrie	42
I.3.1.2 Construction	42
I.3.1.3 Services	43
I.3.2 Contributions des principales branches d'activité à la croissance du PIB	44
I.4 Chômage	47
I.5 Prix à la consommation	49
La convergence dans la zone euro cinq ans après l'introduction de la monnaie unique	58
Annexe statistique	66
2^{ème} partie: Evaluation macro-économique structurelle	67
II Aspects structurels	69
II.1 Le produit intérieur brut par habitant, indicateur de la richesse collective	69
II.1.1 Position internationale	69
II.1.2 PIB par habitant : les composantes principales	70
II.2 L'emploi : caractéristiques structurelles	71
II.3 Les activités productives	77
II.3.1 Structure des activités productives	77
II.3.1.1 La valeur ajoutée	77
II.3.1.2 L'emploi suivant les comptes nationaux	80
II.3.2 Productivité et investissement suivant les branches d'activité	83
II.3.2.1 Productivité dans les branches d'activité en Belgique	83
II.3.2.2 Les investissements des branches d'activité	87
II.3.3 Compétitivité coût	91
II.3.3.1 Coût salarial par unité produite dans les branches d'activité	91
II.3.3.2 Partage de la valeur ajoutée dans les branches d'activité	94
II.4 Le commerce extérieur de la Belgique	96
II.4.1 Orientation à l'exportation	96
II.4.2 Les produits exportés	97
II.5 Les comptes des secteurs institutionnels	102
II.5.1 Le compte des sociétés	102
II.5.2 Le compte des administrations publiques	104
II.5.3 Le compte des ménages	105
II.5.4 Le compte du reste du monde	107



II.6	Le bilan énergétique	108
II.6.1	Contexte énergétique général	108
II.6.2	Consommation énergétique primaire	110
II.6.2.1	Généralités	110
II.6.2.2	Dépendance énergétique	112
II.6.2.3	Intensité énergétique primaire	113
II.7	Les indicateurs structurels européens	115
II.7.1	Indicateurs d'environnement économique général	119
II.7.2	Emploi	123
II.7.3	Innovation et Recherche	126
II.7.4	Réforme économique	132
II.7.5	Cohésion sociale	141
II.7.6	Environnement	142
3^{ème} partie:	L'état de l'entrepreneuriat et la position des PME et des indépendants	147
III	L'entrepreneuriat de 2000 à 2004	149
III.1	Les créations et disparitions d'entreprises	149
III.1.1	Les débutants	149
III.1.1.1	Les créations d'entreprises assujetties à la TVA	149
III.1.1.2	Les indépendants débutants	151
III.1.1.3	Les inscriptions à la Banque-Carrefour des Entreprises	153
III.1.2	Les cessations	154
III.1.2.1	Les radiations d'entreprises assujetties à la TVA	154
III.1.2.2	Les cessations des indépendants	157
III.1.3	La dynamique nette de l'entrepreneuriat	159
III.1.3.1	Les créations nettes d'entreprises assujetties à la TVA	159
III.1.3.2	Les créations nettes d'indépendants	161
III.2	Les entreprises, les indépendants et les employeurs	162
III.2.1	Les entreprises assujetties à la TVA	162
III.2.2	Les indépendants et les aidants	165
III.2.3	Les employeurs dans les PME	170
III.3	Les emplois et la valeur ajoutée dans les PME	175
III.3.1	L'emploi dans les PME	175
III.3.2	La valeur ajoutée dans les PME	179
4^{ème} partie:	Analyses sectorielles	183
IV	Approche méso-économique	185
IV.1	Agroalimentaire (industries alimentaires et agriculture)	185
IV.1.1	Position dans l'économie belge	186
IV.1.2	Activités principales	188
IV.1.3	Emploi	190
IV.1.4	Commerce extérieur	192
IV.1.5	Démographie des entreprises	194
IV.1.5.1	Nombre d'entreprises	194
IV.1.5.2	Taille des entreprises	195
IV.1.6	Investissements et santé financière	197
IV.2	Industrie textile et habillement	199
IV.2.1	Position dans l'économie belge	200
IV.2.2	Activités principales	201
IV.2.3	Emploi	202
IV.2.4	Commerce extérieur	203
IV.2.5	Démographie des entreprises	206
IV.2.5.1	Nombre d'entreprises	206
IV.2.5.2	Taille des entreprises	206
IV.2.6	Investissements et santé financière	208

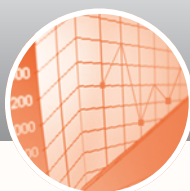


IV.3	Métallurgie	209
IV.3.1	Position dans l'économie belge	210
IV.3.2	Activités principales	211
IV.3.3	Emploi	212
IV.3.4	Commerce extérieur	213
IV.3.5	Démographie des entreprises	215
IV.3.5.1	Nombre d'entreprises	215
IV.3.5.2	Taille des entreprises	216
IV.3.6	Investissements et santé financière	217
IV.4	Chimie	218
IV.4.1	Position dans l'économie belge	219
IV.4.2	Activités principales	220
IV.4.3	Emploi	221
IV.4.4	Commerce extérieur	222
IV.4.5	Démographie des entreprises	224
IV.4.5.1	Nombre d'entreprises	224
IV.4.5.2	Taille des entreprises	225
IV.4.6	Investissements et santé financière	226
	La biotechnologie	228
IV.5	Matériel de transport	229
IV.5.1	Position dans l'économie belge	230
IV.5.2	Activités principales	231
IV.5.3	Emploi	232
IV.5.4	Commerce extérieur	233
IV.5.5	Démographie des entreprises	235
IV.5.5.1	Nombre d'entreprises	235
IV.5.5.2	Taille des entreprises	235
IV.5.6	Investissements et santé financière	237
	L'industrie aérospatiale	239
IV.6	Construction	241
IV.6.1	Position dans l'économie belge	241
IV.6.2	Activités principales	242
IV.6.3	Emploi	244
IV.6.4	Vitalité du secteur	245
IV.6.5	Démographie des entreprises	248
IV.6.5.1	Nombre d'entreprises	248
IV.6.5.2	Taille des entreprises	249
IV.6.6	Investissements et santé financière	250
IV.7	Distribution (Commerce de détail)	251
IV.7.1	Position dans l'économie belge	252
IV.7.2	Activités principales	253
IV.7.3	Emploi	254
IV.7.4	Démographie des entreprises	255
IV.7.4.1	Nombre d'entreprises	255
IV.7.4.2	Taille des entreprises	255
IV.7.5	Investissements et santé financière	257
IV.8	Structure de la moyenne et grande distribution	259
IV.8.1	Le commerce alimentaire en libre service	259
IV.8.2	Le commerce spécialisé en libre service	265



IV.9	Horeca	269
IV.9.1	Position dans l'économie belge	269
IV.9.2	Activités principales	270
IV.9.3	Emploi	270
IV.9.4	Démographie des entreprises	272
IV.9.5	Investissements	274
IV.10	Transports	275
IV.10.1	Position dans l'économie belge	277
IV.10.2	Activités principales	278
IV.10.3	Emploi	279
IV.10.4	Démographie des entreprises	280
IV.10.4.1	Nombre d'entreprises	280
IV.10.4.2	Taille des entreprises	281
IV.10.5	Investissements et santé financière	283
	La logistique de fret	275
IV.11	Activités financières	284
IV.11.1	Position dans l'économie belge	285
IV.11.2	Emploi	285
IV.11.3	Démographie des entreprises	286
IV.11.3.1	Nombre d'institutions financières	286
IV.11.3.2	Taille des entreprises	286
IV.11.4	Investissements	288
	Le secteur bancaire	288
	Le secteur des assurances	291
IV.12	Professions libérales	293
IV.12.1	L'entrepreneuriat indépendant dans les professions libérales	294
IV.12.2	Les entreprises dans les professions libérales	299
IV.12.3	Les employeurs et l'emploi salarié dans les professions libérales	302
	Annexe	307

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



Abréviations et glossaire

AMECO :	Annual Macro Economic Data Base (DG ECFIN, CE)
BCE :	Banque-carrefour des entreprises
BNB:	Banque Nationale de Belgique
CBFA :	Commission bancaire, financière et des assurances
CE :	Commission européenne
CSPM :	Caisse de Secours et de Prévoyance en faveur des Marins
CSE :	Conseil Supérieur de l'emploi
DBRIS :	Répertoire des entreprises de E8
E4 :	Direction générale du Potentiel économique du SPF Economie
E5 :	Direction générale Politique des PME du SPF Economie
E8 :	Direction générale de la Statistique et de l'Information économique du SPF Economie
EUROSTAT :	Office Statistique des Communautés européennes
EFT :	Enquête sur les forces de travail
FEDERGON :	Fédération des partenaires de l'emploi
GE :	Grande entreprise (50 travailleurs et plus)
IBPT :	Institut belge des services postaux et des télécommunications
INASTI	Institut national d'Assurances sociales pour Travailleurs Indépendants
ICN :	Institut des Comptes Nationaux
IDE :	Investissements directs étrangers
IPE :	International Petroleum Exchange
ME :	Moyenne entreprise (entre 10 et 49 travailleurs)
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMC :	Organisation mondiale du commerce
ONEM :	Office National de l'Emploi
ONSS :	Office National de Sécurité Sociale
ONSSAPL :	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
PCI :	Pouvoir calorifique inférieur
PE :	Petite entreprise (moins de 10 travailleurs)
PIB :	Produit intérieur brut
PME :	Petites et moyennes entreprises (moins de 50 travailleurs)
SEC 1995 :	Système européen des comptes (1995)
SPF :	Service public fédéral
SPF Economie :	Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie
TEP :	Tonne équivalent pétrole
TIC :	Technologie de l'information et des communications
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
UE :	Union européenne
UEBL :	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
VAB :	Valeur ajoutée brute
Δ :	Changement d'une période de référence à une autre
cvsec :	corrige des variations saisonnières et des effets calendaires
glissement annuel :	variation en pourcent d'une période sur la période correspondante un an auparavant
glissement trimestriel :	variation en pourcent d'un trimestre à l'autre



Sections de la NACE

A	Agriculture, chasse et sylviculture
B	Pêche
C	Industries extractives
D	Industrie manufacturière
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
F	Construction
G	Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles, motocycles et d'articles domestiques
H	Hôtels et restaurants
I	Transports, entreposage et communications
J	Activités financières
K	Immobilier, location et services aux entreprises
L	Administration publique
M	Education
N	Santé et action sociale
O	Services collectifs, sociaux et personnels
P	Activités des ménages
Q	Organismes extra-territoriaux

Définitions

Current ratio :

Ratio de liquidité qui compare les actifs à moins d'un an aux dettes à moins d'un an.

NACE :

Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes.

Poste de travail :

La statistique des postes de travail occupés consiste à réaliser au préalable le dénombrement du nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui sont occupés par plus d'un employeurs sont comptabilisés plusieurs fois.

Prodcom :

Enquête mensuelle auprès des unités d'activité industrielle avec, au moins 10 travailleurs ou dont le chiffre d'affaires atteint 2.478.935 euros, qui mesure la variation de la valeur ajoutée au coût des facteurs.

Ratio de rentabilité des capitaux propres :

Ratio qui mesure le rapport résultat net sur capitaux propres.

Ratio de solvabilité :

Ratio qui compare les capitaux propres aux capitaux tiers.

Statistiques centralisées de l'ONSS :

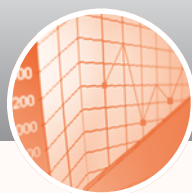
Statistiques réalisées en considérant l'entreprise comme un tout monolithique. En particulier, on n'en retient qu'une seule activité, l'activité principale, et qu'une seule localisation, celle du siège principal (qui n'est pas toujours le siège social).

Statistiques décentralisées de l'ONSS :

Statistiques s'appuyant, non pas sur l'entreprise considérée comme une entité homogène, mais sur tous les sièges d'exploitation dont elle dispose. Elles sont issues d'une enquête dans le cadre de laquelle les employeurs sont invités, chaque année, à indiquer la répartition des travailleurs en service au 30 juin, en fonction de la commune où ils sont occupés ainsi que de la nature de l'activité exercée.

Taux d'investissement :

Formation brute de capital fixe rapportée à la valeur ajoutée brute.



Sommaire

1. Evolution conjoncturelle de la Belgique en 2004-2005

L'économie belge a montré des signes de décélération dès le dernier trimestre 2004, interrompant ainsi le mouvement de reprise d'un nouveau cycle conjoncturel.

Après s'être nettement affaiblie au cours des trois premiers mois de 2005, la **croissance du PIB** s'est ensuite progressivement raffermie en rythme trimestriel, alimentée par le redressement de la demande intérieure. Les échanges extérieurs ayant en revanche amputé la croissance durant la première partie de 2005.

Freinées par la faiblesse des emplois créés, l'envolée des prix énergétiques et les incertitudes entourant les perspectives de croissance, les dépenses de consommation des ménages ont évolué à un rythme quelque peu contenu.

Sous l'effet combiné de conditions financières attractives, d'une rentabilité accrue et de perspectives de demande plus favorables, les investissements des entreprises se sont montrés plus dynamiques. Par contre, le dynamisme des exportations a été tempéré par l'atonie de l'activité européenne (liée au manque de ressort interne, en particulier la faiblesse persistante de la consommation des ménages) couplée à la remontée des prix énergétiques et aux retombées de la phase antérieure d'appréciation de l'euro.

Alors que tous les principaux secteurs d'activité ont nourri la croissance en 2004, les données des comptes nationaux indiquent que l'activité a essentiellement bénéficié du soutien des services au premier semestre 2005.

Interrompant une tendance baissière observée depuis 2001, l'**inflation** s'est accélérée en 2004 et 2005 principalement sous l'influence du renchérissement des prix des produits pétroliers qui ont atteint leurs plus hauts niveaux historiques en termes réels. En revanche, l'inflation sous-jacente (hors composantes volatiles) s'est stabilisée durant cette période, témoignant ainsi d'une contagion limitée aux prix hors énergie et de l'absence «d'effets de second tour».

Dans le focus consacré à la convergence de l'économie belge au sein de la zone euro et en particulier vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux, il apparaît que la Belgique satisfait aux exigences de *la théorie des zones monétaires optimales*, par delà certaines divergences apparentes résultant en particulier de sa spécificité en matière de commerce extérieur (son important degré d'ouverture et sa spécialisation en production de biens intermédiaires).

2. Aspects structurels

Le produit intérieur brut par habitant

Reflète de la richesse collectivement produite, le produit intérieur brut par habitant en parité de pouvoir d'achat a atteint un niveau élevé en 2004 et affiché la hausse la plus significative depuis le sommet conjoncturel enregistré en 2000. Pour la première fois depuis le début de la décennie, son profil a été dicté par une augmentation concomitante de la productivité du travail et du taux d'emploi, calculé ici par rapport à la moyenne annuelle de l'ensemble de la population.

L'emploi

Le nombre de personnes au travail rapporté à la population en âge d'activité est relativement moins élevé en Belgique que dans les autres pays européens. En 2004, le taux d'emploi harmonisé (Eurostat) s'élevait à 60,3 % en Belgique, contre 64,7 % en moyenne dans l'Union européenne (UE15). Le retard de la Belgique par rapport à la moyenne européenne se situe exclusivement dans la tranche d'âge des jeunes (15-24 ans) et des âgés (55-64 ans).



Les activités productives

Entre 1995 et 2004, la part de l'industrie, mesurée à prix courants, a diminué, passant de 23,2 % de la valeur ajoutée brute à 19,9 %, tandis qu'elle est restée pratiquement stable (21 %) à prix constants. Le poids des services, mesuré à prix courants, a augmenté au cours de cette période à la suite du développement des services marchands pour s'établir à 74,2 % de la valeur ajoutée brute en 2004. Loin d'être un processus évident, la désindustrialisation apparente de l'économie belge est plutôt relative.

L'évolution des productivités sectorielles en 2004, illustre la tendance de fond observée depuis le milieu des années nonante, et plus particulièrement remarquée depuis le début de la décennie, à savoir un transfert de l'emploi des activités industrielles vers les services où les niveaux de productivité sont plus faibles.

Etant donné le poids accru des services dans l'économie, il en découle dès lors un fléchissement de la productivité de l'économie belge considérée dans son ensemble.

Contrastant avec la période 2001-2002 (cycle de négociation salariale interprofessionnelle précédent), le coût salarial par unité produite pour l'ensemble de l'économie a connu une faible croissance sur la période 2003-2004.

Le commerce extérieur de la Belgique

Dans un contexte de mondialisation croissante des échanges commerciaux et donc de la présence accrue parmi ceux-ci de nouveaux concurrents, la Belgique maintient sa place (10^{ème}) parmi les principaux exportateurs mondiaux. A l'instar de la plupart des partenaires de l'Union européenne, nos exportations sont principalement destinées aux marchés européens. L'UE15 absorbe en effet les trois-quarts du total de nos livraisons, tandis que les Etats-Unis apparaissent comme notre plus grand marché en dehors du continent européen.

Les comptes des secteurs institutionnels

L'analyse des secteurs institutionnels fait état d'un niveau historiquement élevé de l'excédent brut d'exploitation des sociétés en 2004 (22,3 % du PIB). Malgré ceci, les investissements des sociétés rapportés au PIB ont été orientés à la baisse sur la période 2002-2004. Si le niveau atteint en 2001 peut être considéré comme exceptionnel, il n'en demeure pas moins que le fléchissement relevé par la suite demeure préoccupant. L'excédent brut d'exploitation particulièrement élevé permet normalement un auto-financement aisé des investissements productifs.

Depuis 1998, les finances des administrations publiques, considérées dans leur ensemble, ne s'éloignent guère d'une position d'équilibre entre recettes et dépenses.

En 2003 et 2004, la baisse du taux d'épargne a compensé la contraction du revenu réel disponible des ménages, de sorte que la consommation privée s'est malgré tout accrue.

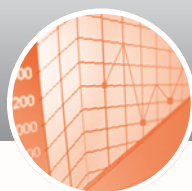
Bien que la Belgique présente un solde des opérations courantes avec l'étranger positif (10 milliards d'euros), celui-ci apparaît en recul sensible par rapport à 2003 (12,1 milliards d'euros).

Le bilan énergétique

Sous l'effet conjugué d'un ensemble de facteurs conjoncturels (aléas climatiques, environnement géopolitique,...) et structurels (émergence de nouveaux pays consommateurs, manque d'investissement dans le secteur pétrolier...) ainsi que de mouvements spéculatifs, le marché de l'énergie a été marqué en 2005 par une envolée des prix pétroliers. Initialement perçu comme un phénomène temporaire par les acteurs pétroliers, ce renchérissement s'est avéré durable.

Les indicateurs structurels européens

L'examen annuel des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne s'effectue depuis 2004 sur base de la liste restreinte des 14 indicateurs structurels couvrant les six domaines suivants : Situation économique générale, Emploi, Innovation et recherche, Réforme économique, Cohésion sociale, Environnement.



Les indicateurs repris sous le domaine **situation économique générale**, témoignent d'une bonne performance de la Belgique dans le contexte européen. La Belgique se classe honorablement dans des indicateurs tels que la productivité de la main d'œuvre, le taux de croissance du PIB, le taux d'inflation, le solde budgétaire et la croissance du coût unitaire du travail.

Le taux d'emploi reste faible et en deçà de la moyenne européenne. La participation des jeunes et des plus âgés reste problématique.

Les dépenses en R&D connaissent un fléchissement continu depuis 2001. A la participation insuffisante des pouvoirs publics est venue s'ajouter une baisse des dépenses des entreprises.

Dans le domaine **réformes économiques**, les gains escomptés par la libéralisation des industries de réseaux tardent à se concrétiser.

Pour ce qui est de la **cohésion sociale**, la Belgique affiche de bons résultats en matière de transferts sociaux et de scolarisation des jeunes. Les résultats du chômage de longue durée sont cependant moins favorables.

De nombreux efforts doivent encore être réalisés en matière d'**environnement** pour satisfaire les objectifs de Lisbonne. L'accord conclu en mars 2004, entre l'Etat fédéral et les régions, sur une répartition de l'effort à réaliser afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, incite à penser que nous sommes dans la bonne direction.

3. L'entrepreneuriat de 2000 à 2004

L'évolution du stock d'entreprises

La Belgique possède un important potentiel de PME dont l'évolution vers une économie de services reflète les effets de la globalisation.

Fin 2004, le pays comptait environ 700.000 entreprises assujetties à la TVA dont 99,3 % occupaient moins de 50 travailleurs et 72,5 % n'employaient aucun salarié. Un peu plus de la moitié de ces entreprises sont des personnes physiques, proportion en recul de façon continue depuis 2000.

Sur la période considérée, le nombre d'entreprises agricoles unipersonnelles a fortement diminué ainsi que le nombre de micro-entreprises dans l'industrie occupant moins de 10 travailleurs. Plus de 12.000 entreprises du commerce de détail et de gros n'occupant pas ou moins de 10 travailleurs ont disparu. Toutefois, dans le secteur de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises, le nombre d'entreprises n'occupant aucun ou moins de 10 travailleurs a crû fortement.

Un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat

Après la période de crise - caractérisée par davantage de disparitions que de créations d'entreprises - qui a perduré jusqu'en 2002, une augmentation nette est survenue en 2003. En 2004, le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a augmenté de 10.290 unités par rapport à 2003, et celui des Indépendants d'environ 30.000. Les premiers chiffres quasi complets pour 2005 confirment l'intérêt croissant pour le lancement d'une entreprise.

Les femmes représentaient 35 % du nombre de créateurs d'entreprise en 2004, chiffre en faible recul par rapport à 2000.

La moitié (49,8 %) des entreprises créées en 2004 ont été relevées dans les secteurs du commerce de gros et détail, de réparation de véhicules automobiles, d'articles ménagers ainsi que dans celui de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises. Bien que ces mêmes secteurs comptent aussi pour la moitié (49,8 %) de toutes les cessations d'activités, ils enregistrent une augmentation annuelle nette d'environ 5.000 unités.

L'importance des PME dans l'emploi et la valeur ajoutée

Le secteur privé comptait en 2004 quelque 213.000 employeurs offrant 2.475.000 postes de travail. L'emploi est toutefois réparti de manière non-proportionnelle entre les différentes classes de taille d'employeurs. Entre 2000 et 2004, la main-d'œuvre totale a augmenté de 4,6 % : dans les grandes en-



treprises, l'emploi a crû de 5,9 % et de seulement 2,9 % dans les PME. Durant cette période, le secteur primaire et l'industrie ont principalement perdu des emplois : 30.000 emplois y ont ainsi été supprimés dans les grandes entreprises et 10.000 dans les PME. Les autres secteurs connaissent une croissance de l'emploi, surtout celui de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises, celui des soins de santé et de l'action sociale ainsi que celui du commerce.

La part des PME dans la valeur ajoutée totale de l'économie atteint 28,7 %. Leur contribution majeure se situe dans les services, le commerce et la construction. Dans les secteurs ci-après, les PME contribuent à plus de la moitié de la valeur ajoutée : la pêche (100 %), l'agriculture, l'horeca, les équipements collectifs et les services aux particuliers, la construction et la prestation de services aux entreprises (56,5 %).

4. Analyses sectorielles

Les secteurs, tant de l'industrie de la transformation que du tertiaire, forment le moteur d'une croissance durable. Cette croissance n'est toutefois possible que si l'on crée un environnement favorable dans lequel entreprises et entrepreneuriat peuvent s'épanouir. Le développement continu des connaissances sur un certain nombre de secteurs est un soutien dans la prise de décisions judicieuses permettant d'améliorer le climat d'entreprise.

Cette publication propose en conséquence un aperçu sectoriel de l'activité économique. Au départ d'un choix arbitraire mais représentatif de l'économie belge, l'analyse sectorielle passe si possible systématiquement en revue les aspects suivants : évolution de la valeur ajoutée, emploi, commerce extérieur, démographie, investissements et santé financière. Les secteurs examinés sont l'agriculture et l'industrie alimentaire, le textile, la métallurgie, la chimie, les moyens de transport, la construction, la distribution, l'horeca, les transports et logistique, les activités financières et les professions libérales.

On constate pour l'**agriculture**, une forte diminution du nombre d'entreprises et de la part du secteur dans la valeur ajoutée totale. Dans l'**industrie alimentaire**, l'année 2004 a révélé des divergences importantes dans le niveau de production des principaux sous-secteurs. L'industrie des viandes, la transformation et la conservation des fruits et légumes ainsi que l'industrie des boissons ont connu une forte croissance. L'industrie des corps gras au contraire a été marquée par un recul.

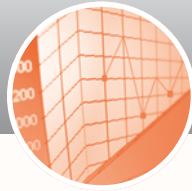
Dans le secteur **textile**, le fait marquant est celui d'une nouvelle perte d'emplois imputable à la fois à la réduction de la production et à l'automatisation du processus de production. L'innovant sous-secteur du textile technique représente aujourd'hui 25 % de la production du secteur. Les marges financières des entreprises textiles sont mises sous pression à la fois par la faiblesse du dollar américain et les prix élevés des matières premières.

Après une période difficile, la **métallurgie** a vu sa production augmenter de 20 % en 2004. La rentabilité des entreprises du secteur s'est également fortement améliorée. La haute conjoncture due à la croissance économique de la Chine n'a cependant pas empêché une nouvelle réduction de l'emploi.

Mot clé à retenir dans l'analyse du secteur de la **chimie**, la stabilité se vérifie tant pour la part du secteur dans la production totale que pour sa part dans la valeur ajoutée totale ainsi que pour l'emploi ou encore la santé financière. La chimie de base et l'industrie pharmaceutique ont connu une forte croissance de leur production. La biotechnologie se développe également rapidement. A noter en particulier le fait que la chimie réalise respectivement 25 % des exportations et 20 % des importations du pays.

Le secteur de l'**automobile** est caractérisé par une structure atypique (il y a relativement peu de PME) et des pics d'investissement élevés liés au démarrage de chaque nouvelle ligne de production. Au contraire du niveau de production, 2004 a connu une réduction de l'emploi. Le sous-secteur de l'assemblage représente la part la plus importante de la production et de l'emploi dans le secteur.

La **construction** est caractérisée par le nombre élevé d'entreprises unipersonnelles, la forte concentration de l'emploi dans les grandes entreprises et la forte intensité de main-d'œuvre. Compensant l'essoufflement de la demande en immobilier d'entreprise, le moteur de l'activité en 2005 est celui de la demande en logement neuf particulièrement stimulée par la baisse des taux hypothécaires. Au plan



de la main-d'œuvre, le secteur est confronté à un manque structurel de main-d'œuvre qualifiée et aux difficultés inhérentes à la concurrence étrangère.

Depuis 2000, la **distribution** connaît une croissance soutenue de sa valeur ajoutée qui pèse plus de 13 % de l'économie. En 2004, ses indicateurs financiers évoluent favorablement, en particulier sa rentabilité des fonds propres. Si la hausse du chiffre d'affaires du commerce de détail (5,2 %) était encore soutenue en 2004, un tassement des ventes alimentaires est ensuite perceptible. La baisse, lente mais continue, du nombre d'entreprises est essentiellement due à la cessation de petits commerces indépendants.

L'analyse de la **structure de la moyenne et grande distribution** alimentaire en libre service révèle une phase de consolidation avec une offre de surface commerciale qui semble stabilisée. Seuls certains glissements entre formats sont encore significatifs. La distribution spécialisée se développe par contre de manière nettement plus vigoureuse, aussi bien en termes de points de vente que de surface. Par rapport à sa population, la Wallonie est la Région la plus densément équipée.

La plupart des indicateurs de l'**horeca** (chiffre d'affaires, emploi, nombre d'entreprises) sont orientés à la hausse. Entre 2000 et 2003, la restauration, qui représente presque la moitié du chiffre d'affaires total du secteur, a vu le nombre de ses entreprises actives progresser de 8,5 %. C'est essentiellement le sous-secteur des cafés qui ternit ce bilan globalement positif avec une diminution de 11 % de ses entreprises actives et des créations sur cette période. Si la part de l'horeca dans le total de la valeur ajoutée de l'économie est faible et en baisse, son taux d'investissement reste soutenu.

Les **transports** restent dominés par le rayonnement économique procuré par le port d'Anvers. Ils irriguent l'ensemble des autres secteurs, en particulier celui de la distribution et de l'approvisionnement des industries de transformation. La marge de progression de la production y est assez sensible dans quelques sous-secteurs, en particulier la navigation intérieure et les services auxiliaires de transports (manutention, entreposage, fret).

L'augmentation du nombre d'entreprises appartenant au secteur des **activités financières** contraste avec la réduction parallèle de l'emploi global dans ce secteur. La création d'entreprises se vérifie avant tout dans le sous-secteur de l'intermédiation financière caractérisé par une prépondérance très marquée des entreprises de moins de 5 personnes. L'amélioration continue des résultats des banques tranche par rapport à la volatilité constatée dans les assurances.

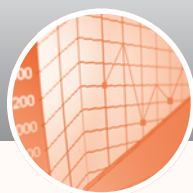
Les indépendants et les entreprises commerciales des **professions libérales** ont connu une diversification et une forte progression de leurs activités. La féminisation ainsi que l'exercice en société dans le secteur sont des tendances significatives. Les employeurs du secteur, majoritairement de petites tailles, ont généré des emplois en forte croissance entre 1995 et 2003.



Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie





1^{ère} partie

Evolution conjoncturelle de la Belgique en 2004-2005

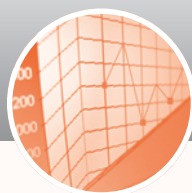


Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie



“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



I Approche macro-économique

I.1 Evolution générale du PIB

Pour la première fois, après trois années consécutives de croissance faible, l'économie belge a connu en 2004 une croissance proche de son potentiel, estimé à environ 2 %.

Tableau I.1 Evolution de la croissance économique (PIB) (variation en %, à un an d'écart)

PIB	en dessous de la croissance potentielle			au-dessus de la croissance potentielle
	Année	2001	2002	2003
Taux en %	1,0	1,5	0,9	2,6

Source : ICN et calculs SPF Economie.

En Belgique, l'année 2004 semblait indiquer la **reprise d'un nouveau cycle** conjoncturel. Ce redressement de l'activité économique a cependant été **interrompu** au dernier trimestre 2004, suite notamment au renchérissement des prix pétroliers (accélération de l'inflation, diminution du pouvoir d'achat des ménages, incertitudes croissantes tant pour les ménages que pour les entrepreneurs, etc.) et à un moindre dynamisme des exportations. Selon les statistiques disponibles à l'automne 2005, **l'économie belge commence à émerger** de la relative léthargie dans laquelle elle semblait plongée depuis le dernier trimestre de 2004.

Après avoir marqué une **accélération** dans sa progression durant quatre trimestres consécutifs, la croissance du PIB en rythme annuel n'a cessé de **ralentir** du dernier trimestre 2004 **au troisième trimestre 2005**.

Tableau I.2 Eléments clés qui sous-tendent l'évolution du PIB

Eléments	Impact	Effets sur le PIB
Renchérissement des prix des produits énergétiques	Effet négatif sur la confiance des acteurs économiques Emploi atone	Ralentissement de la consommation et de la production
Taux d'intérêts faibles et bonne rentabilité des entreprises Elections communales en 2006	Effets positifs sur les investissements	Investissements productifs et publics en hausse
Reprise du commerce mondial au deuxième trimestre 2005 et fin de l'appréciation de l'euro depuis le début de l'année 2005	Mais ralentissement des échanges (mauvaise conjoncture chez nos voisins) et dynamisme plus significatif pour les importations	Contribution des exportations nettes négative

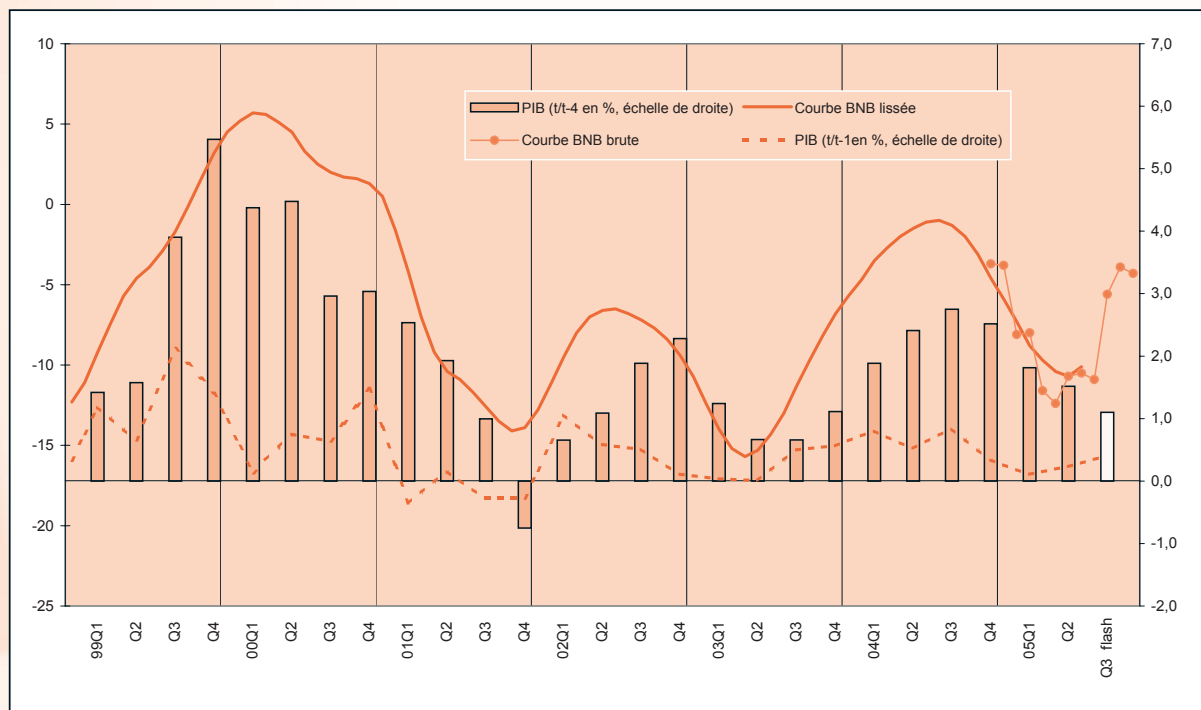


Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Graphique I.1 Fin du ralentissement et début d'un nouveau cycle ?

(données cvsec, en %)



Source : ICN, BNB et calculs SPF Economie.

D'un trimestre à l'autre, la croissance a été très volatile en 2004, alternant les phases d'accélération et de décélération. Après un certain attentisme durant les deux premiers trimestres 2005 (avec respectivement 0,1 % et 0,2 % de hausse), un certain regain de dynamisme semble voir le jour au troisième trimestre 2005 avec une hausse de 0,4 % de l'activité économique.

A un an d'écart, le PIB trimestriel n'a cessé de ralentir à partir du dernier trimestre 2004, passant de 2,5 % de hausse à 1,1 % au troisième trimestre 2005.

Tableau I.3 Evolution du PIB à prix constants

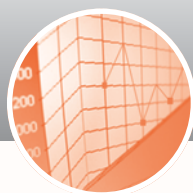
(en %)

		2004				2005		
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3
t-1		0,8	0,5	0,8	0,3	0,1	0,2	0,4
		+	-	+	-	-	+	+
		2004				2005		
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3
t-4		1,9	2,4	2,8	2,5	1,8	1,5	1,1
		+	+	+	-	-	-	-

+ = accélération

- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.



I.2 Emplois et ressources dans l'économie

I.2.1 Principales catégories de dépenses et importations

Les principales **composantes** du PIB se sont **redressées** en 2004 à l'**exception** de la **consommation publique**. Alors que l'affaiblissement de la croissance du PIB au **premier semestre 2005** (en glissement annuel) est principalement attribuable aux **échanges extérieurs**, la **demande intérieure hors stocks** reste le **principal moteur** de la croissance de ce semestre. Les exportations nettes réduisent la croissance du PIB de 1,1 point de pour-cent tandis que les investissements des entreprises et dans une moindre mesure la consommation privée y contribuent positivement à concurrence de 2,5 points de pour-cent. Les variations de stocks réduisent la croissance du PIB de 0,6 point de pour-cent.



Tableau I.4 Principales composantes du PIB

(valeur en millions d'euros, variation des volumes en %, à un an et à un trimestre d'écart)

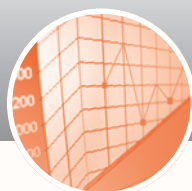
(valeurs : données brutes à prix courants)

(évolutions trimestrielles : données cvsec à prix constants)

	mio d'euros	Croissance 2004	Volume : évolution en %, t/t-4				Volume : évolution en %, t/t-1								
			2004-2004- I	2004-2004- II	2004-2004- III	2004-2004- IV	2004-2004- I	2004-2004- II	2004-2004- III	2004-2004- IV					
Dépenses de consommation finale privée	152.837	1,5	1,3	1,5	1,4	1,1	0,8	1,1	1,1	0,6	0,3	0,2	0,0	0,4	0,6
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	66.067	2,0	2,8	2,0	1,7	1,3	1,1	1,6	1,6	0,7	0,2	0,3	0,2	0,5	0,6
Formation brute de capital fixe	54.257	4,2	0,0	3,0	7,2	7,3	10,7	15,4	15,4	3,6	1,4	2,9	-0,8	6,8	5,8
Formation brute de capital fixe des entreprises, indépendants et ISBL	36.037	3,1	-3,4	2,1	6,8	8,0	12,2	17,8	17,8	0,9	3,0	1,8	2,1	4,9	8,1
Formation brute de capital fixe en logements	13.630	9,0	8,6	10,2	9,2	8,3	5,3	2,2	2,2	3,5	3,3	0,7	0,6	0,5	0,3
Formation brute de capital fixe des administrations publiques	4.590	1,3	6,9	-7,4	5,7	-1,6	12,6	32,8	32,8	28,8	-14,2	18,7	-25,0	47,4	1,2
Demande intérieure hors stocks	273.161	2,2	1,4	1,9	2,6	2,4	2,9	4,2	4,2	1,2	0,5	0,7	-0,1	1,8	1,8
Variations des stocks (1)	3.342	0,4	0,7	2,2	0,2	-0,2	-1,3	0,0	0,0	0,2	0,0	-0,1	-0,4	-0,9	1,3
Demande intérieure	276.503	2,6	2,1	4,3	2,8	2,2	1,6	4,2	4,2	1,5	0,5	0,7	-0,5	0,8	3,1
Exportations nettes (1)	11.587	0,1	-0,1	-1,7	0,0	0,4	0,3	-2,5	-2,5	-0,6	0,0	0,2	0,8	-0,7	-2,8
Exportations totales	241.519	6,2	4,6	4,4	6,4	6,8	3,9	2,2	2,2	1,2	1,4	1,9	2,3	-1,6	-0,3
Importations totales	229.932	6,4	5,0	6,7	6,6	6,7	3,7	5,3	5,3	1,9	1,4	1,7	1,4	-0,9	3,0
Produit intérieur brut aux prix du marché	288.089	2,6	1,9	2,4	2,8	2,5	1,8	1,5	1,5	0,8	0,5	0,8	0,3	0,1	0,2

(1) : Contribution à la croissance en point de pourcentage

Source : ICN et calculs SPF Economie.



I.2.1.1 Consommation privée et ses déterminants

Sur l'ensemble de l'année 2004, la **consommation privée** affiche une **bonne croissance de 1,5 %**. Néanmoins, cette évolution annuelle cache un **profil trimestriel en décélération** durant la seconde partie de l'année 2004 tant à un an d'écart qu'à un trimestre d'écart.

La **consommation privée** s'est **redressée** au premier semestre 2005. Toutefois, malgré une évolution plus favorable du revenu disponible des ménages, elle devrait rester **contenue** sur l'ensemble de l'année 2005, principalement **sous l'effet d'une dégradation de la confiance des consommateurs** (persistance de **prix énergétiques élevés**, marché de l'**emploi** peu dynamique) qui pourrait se traduire par une **hausse du taux d'épargne**.

Tableau I.5 *Éléments clés qui sous-tendent l'évolution de la consommation*

	Eléments	Impact direct	Effets sur la consommation
2004	+	Moindre diminution du revenu disponible	Progression plus soutenue de la consommation
	+	Equilibre des finances publiques (ratio dette publique passant sous la barre des 100 %)	Pas de hausse d'impôts prévue et donc confiance des consommateurs et diminution de l'épargne de précaution
	+	Réforme fiscale lancée en 2001 combinée à la suppression progressive de la cotisation complémentaire de crise commence à porter ses fruits	Effet positif sur la confiance et le revenu disponible du consommateur
	+	+ 24 000 emplois créés	Soutien à la consommation
	+	Embellie boursière en 2004	
	+	Le rapatriement de capitaux suite à l'amnistie fiscale a peut-être joué en fin d'année	Effet positif sur le revenu disponible
2005	-	Hausse des prix énergétiques	Grève la confiance et le pouvoir d'achat des consommateurs
	+	Evolution positive du revenu disponible	Progression plus soutenue de la consommation
	+	Equilibre des finances publiques	Effet positif sur la confiance et le revenu disponible du consommateur
	+	Réforme fiscale porte pleinement ses fruits	
	-	Moindre embellie boursière	Grève la confiance et le pouvoir d'achat des consommateurs
	-	Faiblesse des emplois créés	
	-	Poursuite de la cherté des prix énergétiques	
	-	Incertitudes face aux perspectives économiques	
			Frein à la consommation
			Soutien à la consommation
			Frein à la consommation

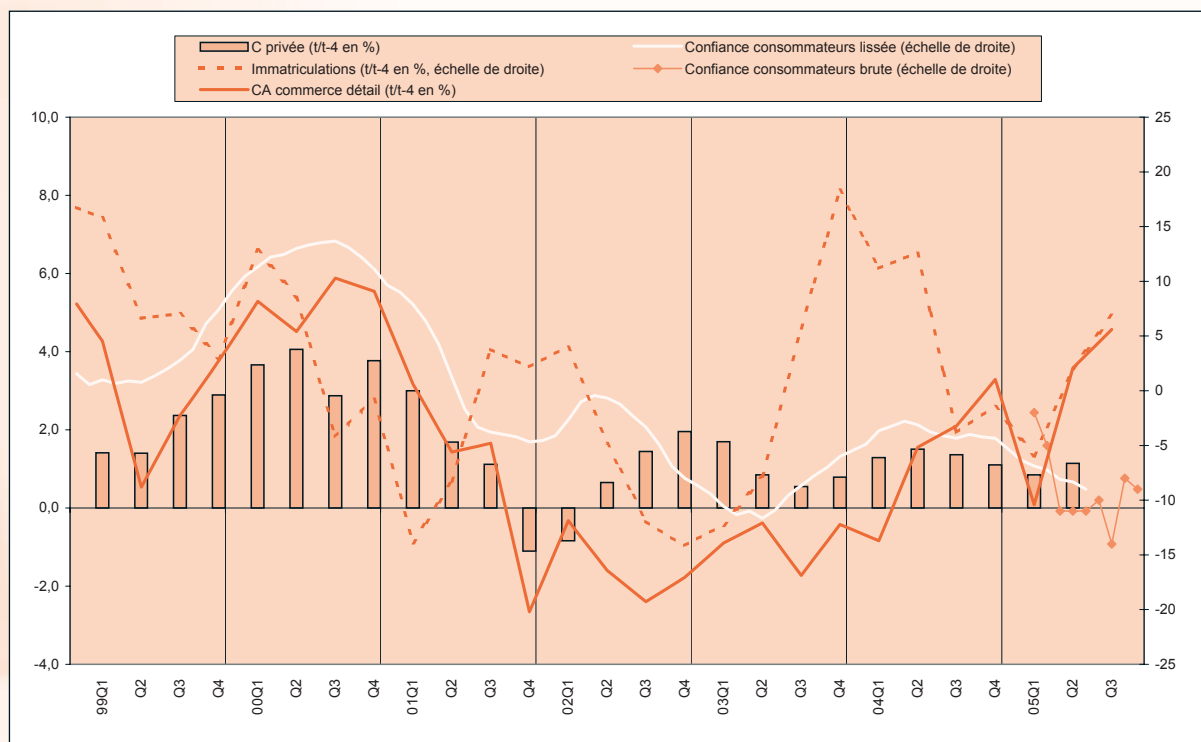


Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Graphique I.2 Croissance modérée de la consommation des ménages en 2005

(selon enquêtes)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Après avoir connu une décélération quasi continue **d'un trimestre à l'autre** en 2004, la consommation privée enregistre une accélération sur l'ensemble du premier semestre 2005, passant d'une stabilisation (0 %) au dernier trimestre 2004 à une hausse de 0,6 % au deuxième trimestre 2005.

Après avoir accéléré durant le premier semestre 2004, le rythme de progression des dépenses de consommation s'est ralenti, **à un an d'écart**, du troisième trimestre 2004 au premier trimestre 2005 avant de rebondir à nouveau au deuxième trimestre 2005. La consommation est ainsi passée d'une hausse de 1,5 % au deuxième trimestre 2004 à une progression de 0,8 % au premier trimestre 2005 pour ensuite atteindre 1,1 % de hausse au trimestre suivant.

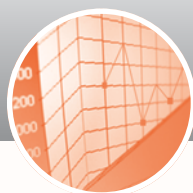
Tableau I.6 Evolution des dépenses de consommation privée à prix constants

(en %)

		2004				2005	
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-1		0,6	0,3	0,2	0,0	0,4	0,6
		+	-	-	-	+	+
		2004				2005	
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-4		1,3	1,5	1,4	1,1	0,8	1,1
		+	+	-	-	-	+

+ = accélération
- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.



Evolution des principaux indicateurs de consommation

En 2004, les **principaux indicateurs statistiques** représentatifs des dépenses de consommation ont montré des **évolutions divergentes**. La courbe lissée de la confiance des consommateurs épouse assez bien le profil de la consommation, les immatriculations de voitures montrent un profil inversé tandis que le chiffre d'affaires du commerce de détail présente un profil en accélération. **Au premier semestre 2005**, tant les **immatriculations que le chiffre d'affaires du commerce de détail** marquent un rebond après un **ralentissement** au premier trimestre. La **courbe lissée de la confiance des consommateurs** épouse une tendance quelque peu **baissière**, laissant entrevoir une **progression modérée des dépenses de consommation** en 2005.

Sans atteindre des valeurs positives, la **confiance des consommateurs** s'est **redressée en 2004** par rapport à 2003 (où elle enregistrait encore des valeurs négatives à deux chiffres au premier semestre). Elle s'est ainsi **stabilisée** aux alentours des -2 ou -3 points **durant les trois premiers trimestres de 2004** pour **ensuite se détériorer à nouveau jusqu'au troisième trimestre 2005** (exception faite de l'amélioration du premier trimestre 2005). De sorte qu'après avoir atteint -6 points en décembre 2004, neuf mois après elle totalisait **-14 points**, soit un niveau similaire à celui enregistré en 2003. Néanmoins, octobre s'est traduit par un net redressement de la confiance des consommateurs mais novembre marque à nouveau une légère détérioration.

Les **immatriculations de voitures neuves** ont fortement progressé durant le premier semestre 2004 (évolution à deux chiffres) pour ensuite reculer durant les trois trimestres suivants et progresser à nouveau durant les deuxième et troisième trimestres 2005. Sur l'ensemble de l'année **2004**, le nombre d'**immatriculations** est **supérieur de 5,6 % aux immatriculations de 2003**, tandis qu'on observe une **stabilisation** pour **l'ensemble des neuf premiers mois de 2005** (0%), selon les chiffres publiés par la Direction générale de la Statistique et de l'Information économique.

Malgré un profil trimestriel pour l'année **2004** en accélération, **l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail** (calculé par la Direction générale de la Statistique et de l'Information économique selon enquêtes, par jour ouvrable) ne présente qu'une **hausse globale de 1,6 %** en volume par rapport à 2003. Tandis que pour l'ensemble des huit premiers mois de 2005, il enregistre déjà une **progression de 2,8 %** par rapport à la même période de référence de 2004.

Tableau I.7 Evolution d'indicateurs de consommation
(moyenne trimestrielle pour la confiance et variations en % à un an d'écart pour les autres indicateurs)

	2004				2005		
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3
Confiance des consommateurs	-2	-3	-3	-6	-4	-9	-12
	+	-	+	-	+	-	-
Immatriculations de voitures	11,2	12,6	-3,8	-1,4	-6,0	2,0	6,5
	-	+	-	+	-	+	+
CA commerce détail	-0,8	1,6	2,1	3,3	0,1	3,6	4,6
	-	+	+	+	-	+	+

+ = accélération
- = décélération

Source : BNB, SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie.



I.2.1.2 Investissements

Après avoir diminué de 0,7 % en 2003, la **formation brute de capital fixe** a ensuite nettement **augmenté sur l'ensemble de l'année 2004** pour afficher une croissance de 4,2 %. **Ce profil haussier est imputable** à la remontée substantielle des **investissements des entreprises** et, dans une moindre mesure, aux investissements en logements (cf. tableau I.8). L'évolution des investissements publics en 2005 reprise dans le tableau I.4 reflète notamment le cycle des élections locales, lesquelles se dérouleront en 2006. De fait, les travaux d'infrastructure se redressent considérablement au cours de l'année des élections et de l'année précédente. Leur évolution a également été déterminée par les ventes de bâtiments publics, considérées comme un désinvestissement dans les Comptes nationaux.

Tableau I.8 Formation brute de capital fixe

(variation en %, à un an d'écart)

	Formation brute de capital fixe	Investissements des entreprises	Investissements en logements	Investissements publics
2003	-0,7	-2,3	3,7	1,3
2004	4,2	3,1	9,0	1,3

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.2.1.2.1 Investissements en logements

Pour la deuxième année successive, les **investissements en logements se sont orientés à la hausse en 2004**. Bénéficiant de conditions de financement très favorables (les taux hypothécaires sont demeurés historiquement bas), les investissements des particuliers ont bondi de 9,0 % en moyenne sur l'ensemble de 2004 après avoir crû de 3,7 % un an auparavant. Les estimations des comptes nationaux trimestriels pour la première partie de 2005 indiquent toutefois un rythme moins soutenu, qui résulterait en partie de conditions climatiques défavorables et d'un manque d'effectifs pour satisfaire immédiatement la demande.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”

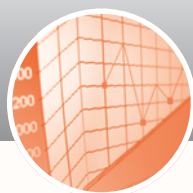


Tableau I.9 Eléments clés qui sous-tendent l'évolution des investissements en logements

Eléments	Impact direct	Effets sur les investissements
Niveau bas des taux à long terme	Favorise l'achat de biens immobiliers ou le refinancement de prêts hypothécaires	Redressement des investissements en logements renforcé par deux années de recul (en 2001 et en 2002) et par une croissance modérée en 2003
Orientation plus favorable du revenu disponible	Renforcement du pouvoir d'achat des ménages	Effet de rattrapage ayant contribué à compenser l'effet de richesse (pression à la baisse sur le revenu disponible en 2003 couplée à sa quasi-stabilisation en 2004)
Secteur de la construction contraint par des problèmes liés à l'offre	Activité entravée par des conditions météorologiques défavorables et par une pénurie de main d'oeuvre	Faible marge de progression des capacités conduisant à un report des investissements
Hausse du nombre de chômeurs complets indemnisés	Affecte négativement la confiance des ménages (appréciation négative de la situation économique et financière des ménages dans les 12 prochains mois)	Facteurs défavorables aux investissements en logements pouvant conduire à un report de certains projets
Climat d'incertitudes Renchérissement des prix du pétrole Risque de restructuration des entreprises		

En glissement trimestriel, l'affaiblissement de la croissance des investissements en logements, amorcé au deuxième trimestre 2004, s'est poursuivi au cours de la première partie de 2005. Partant de 3,5 % de hausse au premier trimestre 2004, la variation des investissements en logements a été ramenée à 0,3 % au deuxième trimestre 2005.

A un an d'écart, le rythme d'accroissement des investissements en logements s'est accéléré au premier semestre 2004, avant de marquer une décélération. Ils sont ainsi passés d'un sommet de 10,2 % au deuxième trimestre 2004 à une hausse de 2,2 % au deuxième trimestre 2005.



Tableau I.10 Evolution des investissements en logements à prix constants (en %)

	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-1	3,5	3,3	0,7	0,6	0,5	0,3
	+	-	-	-	-	-
	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-4	8,6	10,2	9,2	8,4	5,3	2,2
	+	+	-	-	-	-

+ = accélération
- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.

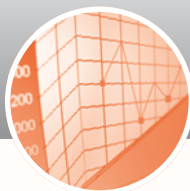
I.2.1.2.2 Investissements des entreprises

Après avoir reculé durant deux années consécutives, de 3,1 % en 2002 et de 2,3 % en 2003, les investissements des entreprises se sont inscrits à la hausse en 2004 (+3,1 %), affichant à nouveau une croissance supérieure à l'expansion de l'activité économique. Les statistiques du premier semestre 2005 montrent un renforcement de cette tendance à la hausse ; un dynamisme qui résulte en partie d'un mouvement de rattrapage après des trimestres marqués par une contraction ou par une croissance très limitée.

Tableau I.11 Eléments clés qui sous-tendent l'évolution des investissements des entreprises

Eléments	Impact direct	Effets sur les investissements
Faiblesse persistante des taux d'intérêts	Conditions financières externes avantageuses	Remontée franche des investissements des entreprises après les replis enregistrés en 2002 et en 2003
Obsolescence des outils de production	Investir pour accroître les capacités de production si nécessaire ; moderniser notamment l'équipement informatique	En faveur d'un accroissement des investissements des entreprises
Amélioration des bilans des entreprises et des marges en dépit de l'incidence du renchérissement des produits énergétiques sur les marges bénéficiaires (hausse des coûts de production)	Importance des liquidités pouvant être réinvesties Redressement des capacités financières propres des entreprises	
Perspectives de débouchés plus favorables	Accroissement de la production et des TUC	

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”

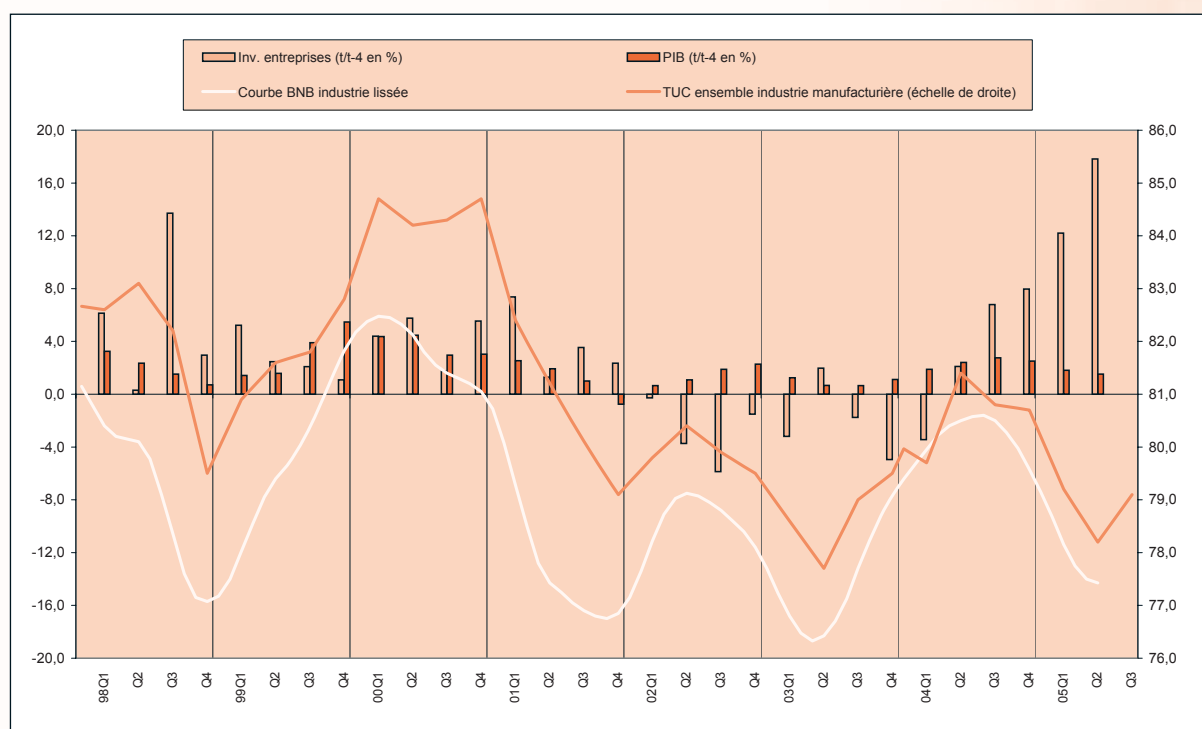


Comme il ressort du graphique I.3, l'adéquation de l'appareil de production à l'évolution de l'activité économique nécessite un certain délai d'ajustement. Les **investissements des entreprises** ont présenté en 2004 un **profil quelque peu décalé par rapport** à l'évolution du **taux d'utilisation des capacités de production (TUC)** et au profil de l'**indicateur de confiance des industriels** (lissé).

Ainsi, les TUC ont renoué avec une orientation baissière dès le mois d'octobre 2004, en phase avec le fléchissement de l'activité dans l'industrie manufacturière. Pointé encore à 80,7 % en début d'année 2005, le degré d'utilisation des capacités s'est ensuite dégradé, pour retomber à 78,2 % au mois de juillet, avant de remonter quelque peu à 79,1 % en octobre 2005. La ventilation par secteur fait état d'un fléchissement marqué de la production pour les biens intermédiaires et dans une moindre mesure pour les biens de consommation. En revanche, le degré d'utilisation de la capacité de production des biens d'investissement remonte depuis l'été 2005.

Graphique I.3 Redressement des investissements des entreprises

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN, BNB et calculs SPF Economie.

D'un trimestre à l'autre, les investissements des entreprises ont à nouveau connu des rythmes de croissance significatifs à partir du dernier trimestre 2004, passant de +2,1 % à +8,1 % au deuxième trimestre 2005.

A un an d'écart, le **rythme de croissance** des investissements des entreprises **s'est graduellement consolidé** au fil des trimestres. Après s'être repliées de 3,4 % au cours des trois premiers mois de 2004, les dépenses d'équipement des entreprises ont ensuite affiché des augmentations substantielles, culminant à 17,8 % au deuxième trimestre 2005. Ce profil haussier traduit toutefois des achats exceptionnels de navires durant la première partie de 2005, consécutifs à un régime fiscal favorisant le retour de la navigation maritime sous pavillon belge.

Par ailleurs, le **taux d'investissement productif** (investissements fixes des entreprises rapportés au PIB à prix constants), dont le maintien à un niveau satisfaisant permet de garantir le potentiel de croissance de l'économie, a quelque peu augmenté au cours de l'année 2004 pour s'établir à 13,6 %, soit un ratio qui reste nettement inférieur à celui de 2000 (14,3 %) et de 2001 (14,7 %).



Tableau I.12 Evolution des investissements des entreprises à prix constants (en %)

	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-1	0,9	3,0	1,8	2,1	4,9	8,1
	-	+	-	+	+	+
	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-4	-3,4	2,1	6,8	8,0	12,2	17,8
	+	+	+	+	+	+

+ = accélération

- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.2.1.3 Exportations

Témoignant d'un **environnement international porteur**, la croissance du volume des exportations belges de biens et services a été multipliée par deux durant l'année 2004, passant de 2,9 % en 2003 à une moyenne annuelle de 6,2 %. Chez nos principaux partenaires commerciaux, l'Allemagne et les Pays-Bas ont particulièrement bénéficié de la vigueur de la demande étrangère, les exportations de biens et services ayant augmenté de respectivement 9,3 % et 8,5 % sur un an en 2004.

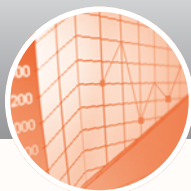
Selon les statistiques mensuelles du commerce extérieur, les exportations de marchandises ont crû de 8,9 % en valeur sur l'ensemble de 2004 après avoir augmenté de 1,2 % en moyenne annuelle au cours de l'année précédente. Les **expéditions à destination des partenaires européens, lesquelles constituent environ les trois quarts de nos exportations**, ont progressé de 9,0 % au cours de l'année sous revue après 2,3 % de hausse en 2003, tandis que les exportations vers les économies situées en dehors de l'Union européenne ont excédé de 8,5 % le niveau de 2003 après s'être inscrites à la baisse en 2003 (-2,4 %).

Sur l'ensemble de l'année 2004, les livraisons de produits à destination des pays européens ont nourri la croissance des exportations de biens, à concurrence de 7,0 points de pourcentage.

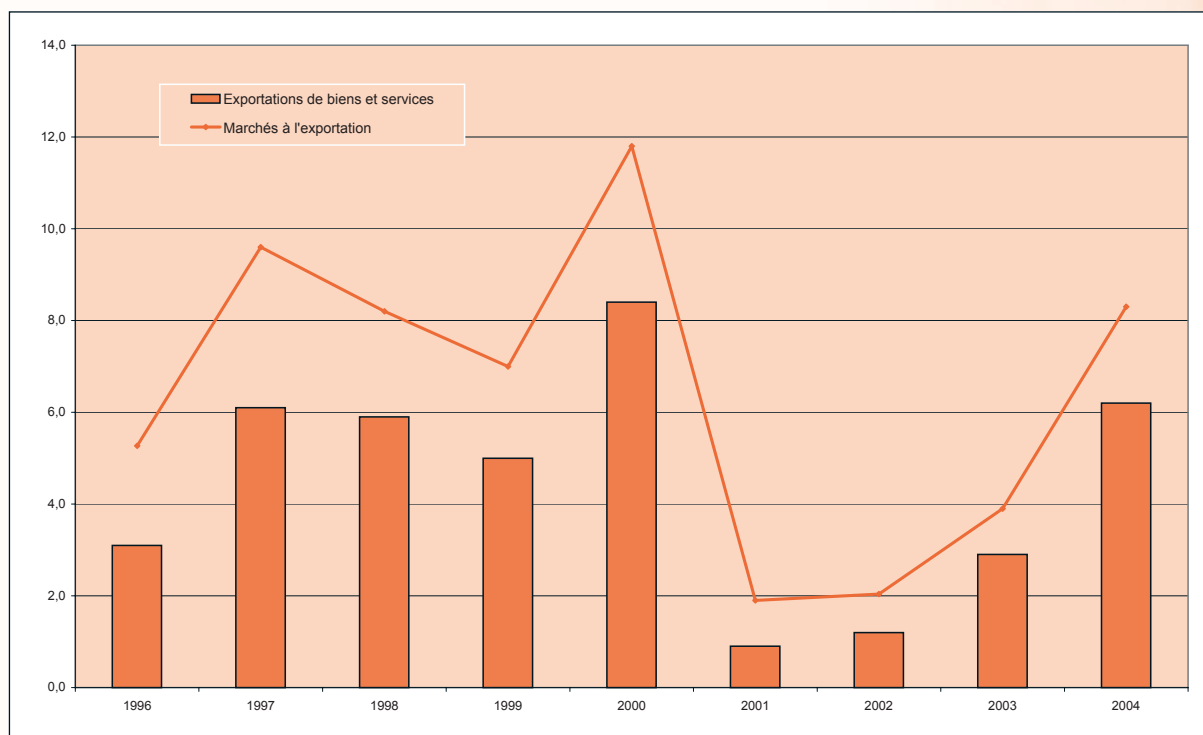
L'Allemagne, la France et les Pays-Bas ont largement alimenté la demande étrangère adressée à la Belgique, contribuant à concurrence de respectivement +1,6, +1,5 et +1,3 points de pourcentage à la croissance annuelle de l'année 2004.

Après avoir pénalisé la croissance de nos exportations totales en 2003 (de -0,6 point de pourcentage), les ventes destinées aux marchés extra-européens l'ont influencée positivement à hauteur de 1,9 point de pourcentage.

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique I.4 Hausse des exportations et perte accrue de parts de marchés
(variation en %, à un an d'écart)



Source : ICN, OCDE et calculs SPF Economie.

Comparé aux résultats de l'année précédente, l'écart entre les exportations et les marchés à l'exportation a été plus significatif durant l'année 2004. **La perte de parts de marché de la Belgique en 2004 a par conséquent été plus importante que celle observée un an auparavant** (cf. graphique I.4). Une contre-performance qui trouve en partie son origine dans le raffermissement de la devise européenne, la compression des coûts des exportateurs allemands et la structure géographique et sectorielle de la demande mondiale.



Tableau I.13 *Eléments clés qui sous-tendent l'évolution des exportations*

Eléments	Impact direct	Effets sur les exportations
Dégradation de l'environnement international en 2005	Morosité de la demande européenne Ralentissement de la croissance des marchés extérieurs	Fléchissement du volume des échanges en 2005
	Orientation baissière de la production industrielle européenne depuis la fin 2004	Dynamisme moindre des échanges industriels intra-européens en 2005
Appréciation du taux de change effectif de l'euro jusqu'au début de 2005 Ascension des prix énergétiques	Evolution moins favorable de la compétitivité-prix Décélération des marchés à l'exportation	L'érosion des performances à l'exportation a été atténuée en 2004 par le raffermisssement de la demande mondiale
	Hausse des coûts unitaires des consommations intermédiaires Détérioration de l'appréciation des industriels sur le niveau des carnets de commandes étrangers	Reprise des échanges industriels intra-européens différée

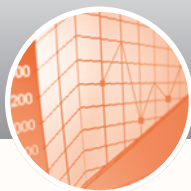
D'un trimestre à l'autre, après avoir affiché 1,2 % de croissance sur les trois premiers mois de 2004, nos exportations totales ont atteint un plus haut niveau de croissance de 2,3 % au dernier trimestre 2004, avant de s'inscrire en retrait le semestre suivant.

Pénalisées par l'appréciation de la devise européenne et par l'atonie de l'activité industrielle dans la zone euro, les exportations de biens et services ont diminué de respectivement 1,6 % et 0,3 % aux premier et deuxième trimestres 2005.

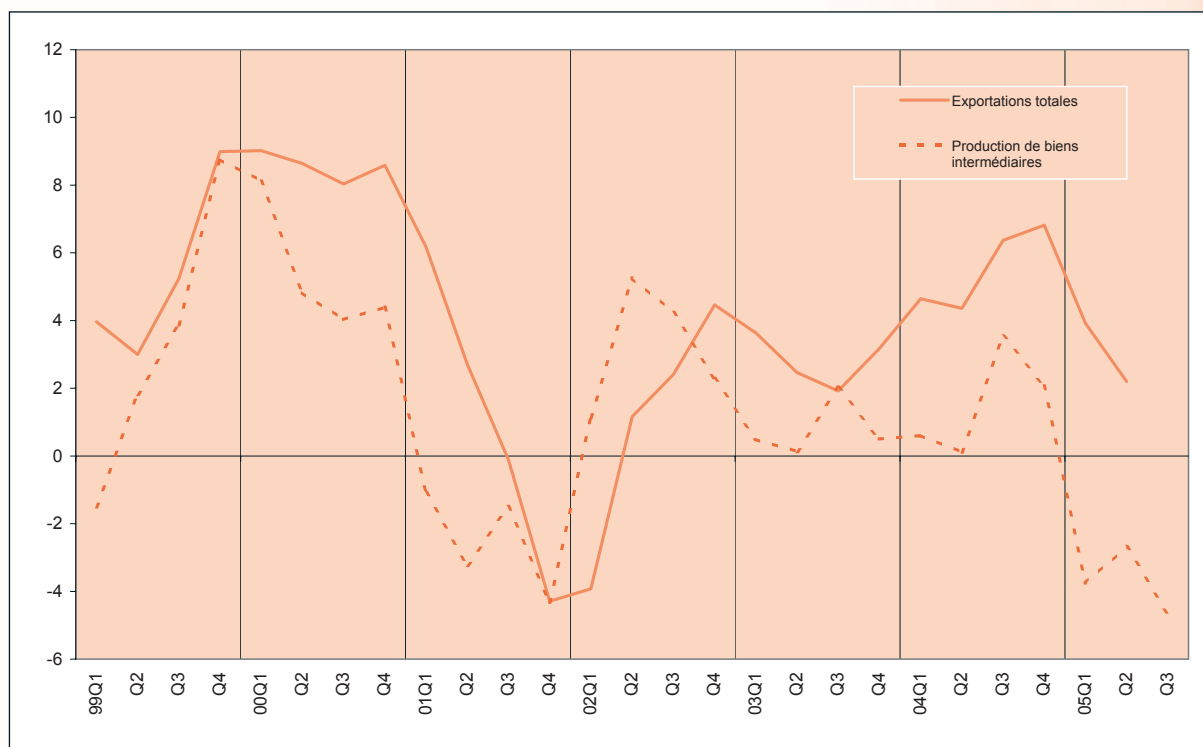
L'évolution **en glissement annuel** indique une orientation haussière de nos échanges commerciaux durant le second semestre 2004, suivie d'un tassement. La demande étrangère, en particulier celle émanant des partenaires de la zone euro, s'est en effet révélée moins porteuse que prévu. Les exportations intra-zone ayant souffert de la faiblesse de la demande interne européenne, la croissance de nos exportations s'est limitée à +2,2 % après avoir été de 6,8 % au dernier trimestre 2004.

Hors stocks, les variations de la demande intérieure de la zone euro considérée dans son ensemble ont été contenues, n'augmentant que de 0,2 % et 0,4 % en base trimestrielle respectivement aux premier et deuxième trimestres 2005. L'évolution de la consommation privée restant un des principaux points faibles de l'expansion de l'activité économique européenne.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique I.5 Production de biens intermédiaires, reflet de l'évolution des exportations
 (variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Sous l'effet combiné de l'affaiblissement de l'activité mondiale, lié au renchérissement des prix du pétrole et des matières premières, et de la dégradation de la conjoncture industrielle européenne, la **production industrielle de biens intermédiaires** (par jour ouvrable), laquelle est largement orientée vers les marchés extérieurs, est passée d'un sommet de +3,5 % à un an d'écart au troisième trimestre 2004 à un recul de 3,8 % au premier trimestre 2005 (cf. graphique I.5).

Elle s'est ensuite quelque peu redressée à un an d'intervalle au deuxième trimestre 2005 avant de connaître une inflexion au cours des trois mois suivants (-4,7 %).

L'indicateur d'opinion relatif aux commandes étrangères dans l'industrie manufacturière a accusé une tendance baissière au cours de la période passée en revue. Les dernières enquêtes de confiance des industriels, font toutefois état de carnets de commandes de mieux en mieux garnis, suggérant un redémarrage prochain de la demande européenne.



Tableau I.14 Evolution des exportations de biens et services à prix constants

(en %)

	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-1	1,2	1,4	1,9	2,3	-1,6	-0,3
	-	+	+	+	-	+

	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-4	4,6	4,4	6,4	6,8	3,9	2,2
	+	-	+	+	-	-

+ = accélération

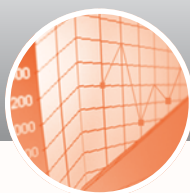
- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.2.1.4 Importations

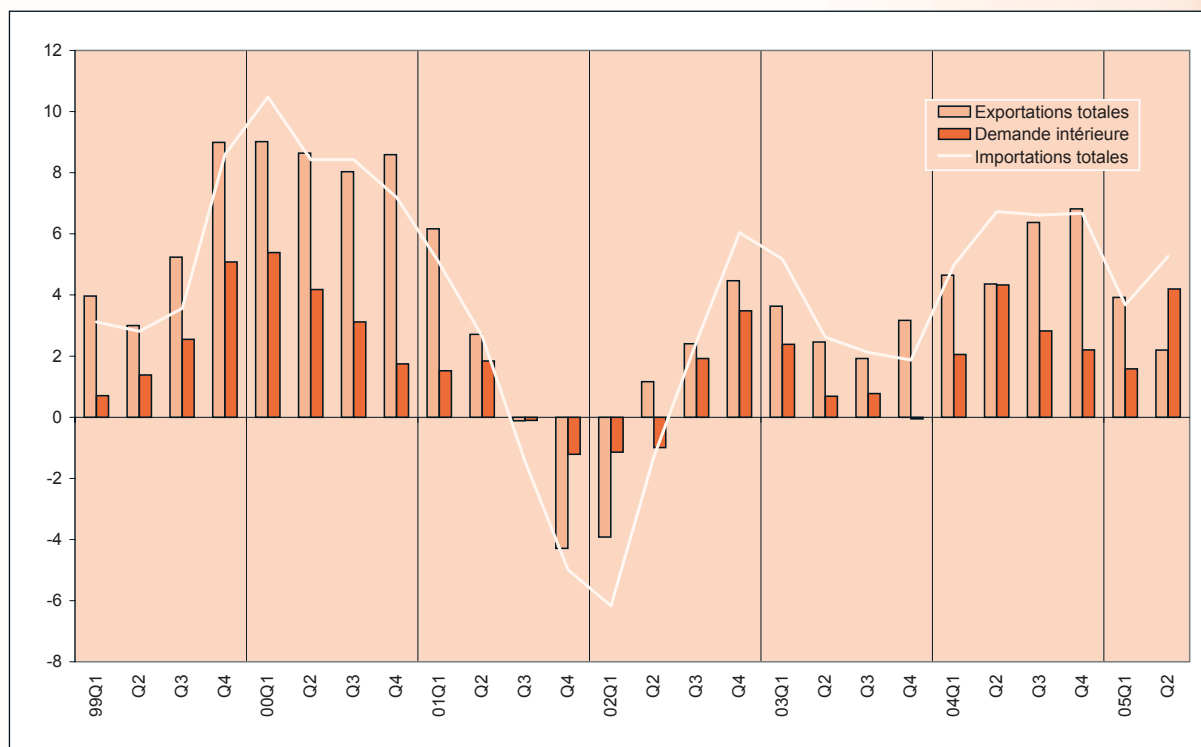
Après avoir augmenté de 3,1 % en 2003, la croissance du volume des importations de biens et services a doublé l'année suivante pour afficher 6,4 % sur l'ensemble de l'année 2004.

Reflet de l'évolution des perspectives de demande dans l'industrie manufacturière et des dépenses intérieures, la croissance des importations s'est effritée jusqu'au premier trimestre 2005 avant de gagner en vitalité par la suite. De +1,9 % en variation trimestrielle en début d'année 2004, la croissance des importations totales a décéléré, accusant un repli de 0,9 % au premier trimestre 2005, avant de retrouver un rythme positif au deuxième trimestre (+3,0 %).



Graphique I.6 Importations, reflet de la demande finale

(variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Epousant les évolutions de la demande finale, les importations de biens et services traduisent l'importance des échanges intra-entreprises totales et intra-industries (cf. graphique I.6). Si une partie des importations est utilisée directement à la consommation ou à l'investissement, une autre proportion est incorporée dans le processus de production pour être réexportée après transformation. Les exportations comportent un contenu particulièrement élevé en importations.

Tirées par des exportations vigoureuses au cours de l'année 2004, les importations ont crû **sur une base annuelle** de respectivement 5,0 % et 6,7 % au premier et au dernier trimestre 2004. Sous l'influence d'une demande intérieure plus soutenue, les importations sont ensuite revenues de 3,7 % en variation annuelle au premier trimestre 2005 à une hausse de 5,3 % au deuxième trimestre 2005.

Tableau I.15 Evolution des importations à prix constants

(en %)

	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-1	1,9	1,4	1,7	1,4	-0,9	3,0
	+	-	+	-	-	+
	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-4	5,0	6,7	6,6	6,7	3,7	5,3
	+	+	-	+	-	+

+ = accélération

- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.



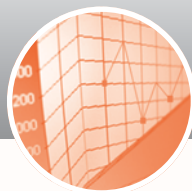
1.2.2 Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB

La croissance du PIB en 2004 (2,6 %, données brutes) a été significativement supérieure à celle de 2003 (0,9 %) et toutes les principales catégories de dépenses y ont contribué positivement.

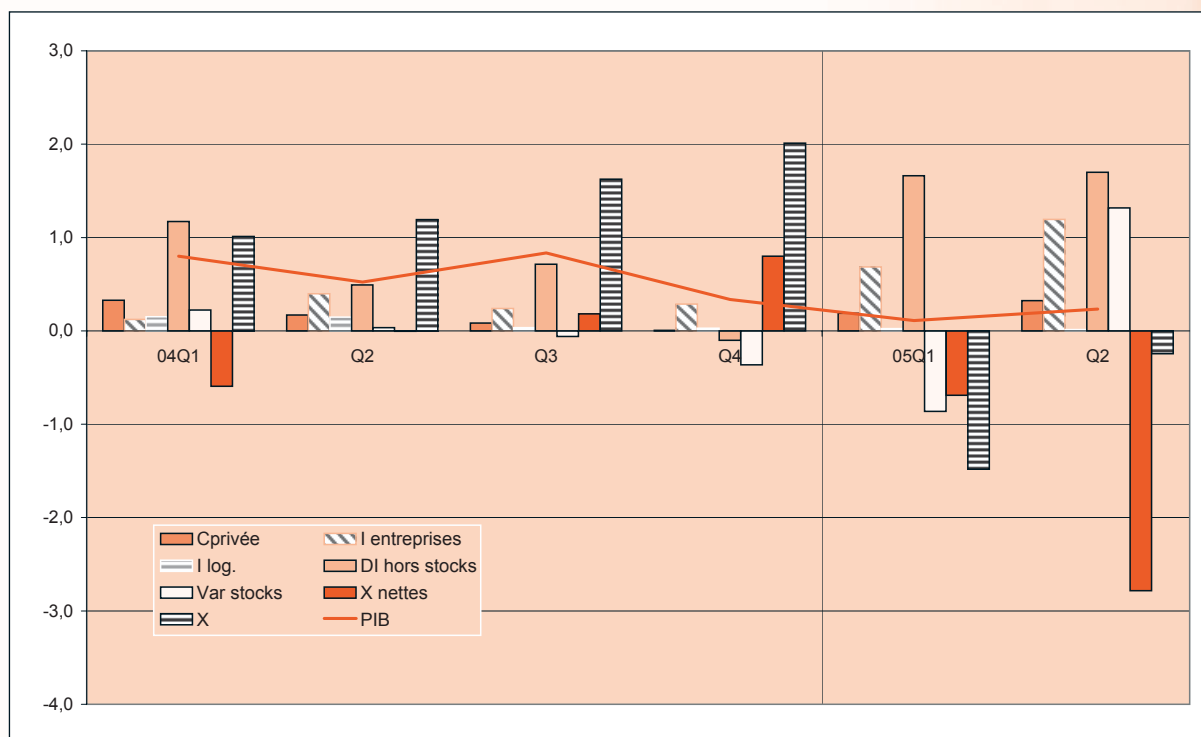
Tableau I.16 Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB

	Principales composantes soutenant la croissance	Principales composantes amputant la croissance
2003	Toutes les composantes de la Demande intérieure hors stocks à l'exception des Investissements des entreprises (pour 1,2 point de pourcentage)	Investissement des entreprises (-0,3 point de pourcentage) et Exportations nettes (-0,1 point de pourcentage)
2004	Toutes les principales composantes du PIB y ont contribué positivement : Demande intérieure hors stocks (2,1 points de pourcentage), variation de stocks (0,4 point de pourcentage) et exportations nettes (0,1 point de pourcentage)	Néant
1 ^{er} semestre 2005 (à un semestre d'écart)	Toutes les composantes de la Demande intérieure hors stocks (2,5 points de pourcentage) et principalement les Investissements des entreprises (1,4 point de pourcentage).	Exportations nettes (-2 points de pourcentage) Variations de stocks (-0,4 point de pourcentage)

Tant la demande intérieure qu'extérieure ont soutenu la croissance de l'activité en 2004. Tandis qu'au premier semestre 2005, le ralentissement de l'activité émane principalement de la demande extérieure qui a diminué la croissance de 1,7 point de pour-cent, la demande intérieure (hors stocks) y a contribué en revanche positivement à concurrence de 2,5 points de pour-cent.



Graphique I.7 Contribution des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB
 (en point de pourcentage, données cvsec, t/t-1)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

D'un trimestre à l'autre, seules la demande intérieure pour 2004 et les stocks pour le premier semestre 2005 observent un mouvement similaire à celui du PIB en termes de profil d'évolution.

Ainsi, tout en observant les mêmes phases d'accélération et de décélération que la croissance du PIB durant l'année 2004, la **demande intérieure** contribue de moins en moins à cette croissance au fur et à mesure des trimestres. Elle passe ainsi d'une contribution positive de 1,2 point de pour-cent au premier trimestre, soit supérieure à la croissance du PIB qui est de 0,8 %, à une contribution négative de 0,1 point de pour-cent au dernier trimestre 2004. En 2005, la demande intérieure alimente de manière significative la croissance du PIB (1,7 point de pour-cent), soit un apport de loin supérieur à la croissance même du PIB (de 0,1 % à 0,2 %) principalement sous l'influence des investissements des entreprises.

A l'inverse de la demande intérieure, la contribution des **exportations nettes** à la croissance s'est renforcée au fil des trimestres de 2004 pour ensuite se détériorer fortement au cours du premier semestre 2005. Elle est ainsi passée d'une contribution négative de 0,6 point de pour-cent au premier trimestre 2004 à une contribution positive de 0,8 point de pour-cent au dernier trimestre 2004. Par la suite, les exportations nettes contribuent à nouveau négativement à la croissance du PIB durant les deux premiers trimestres de 2005 (respectivement pour 0,7 et 2,8 points de pour-cent).

Au fil des trimestres de 2004, la **contribution des stocks à la croissance** du PIB est de moins en moins significative, devenant même négative à partir du troisième trimestre 2004 jusqu'au premier trimestre 2005. Le deuxième trimestre 2005 se caractérise par une reconstitution des stocks, ceux-ci contribuant pour 1,3 point de pour-cent à la croissance de l'activité.

A un an d'écart, seules la demande intérieure pour 2004 et les exportations nettes pour le premier semestre 2005 présentent un profil similaire à celui de l'activité économique en termes d'évolution des contributions à la croissance.



La **demande intérieure** influence de plus en plus la croissance de l'activité économique (exception faite du léger ralentissement du dernier trimestre 2004), dépassant même le taux de croissance du PIB au cours des deux trimestres de 2005. Elle est ainsi passée d'une contribution de 1,3 point de pour-cent au premier trimestre 2004 à une contribution de 4 points de pour-cent au deuxième trimestre de 2005. Une fois encore, les investissements des entreprises sont principalement responsables des apports supplémentaires de croissance au premier semestre 2005.

Pour ce qui des **exportations nettes** à la croissance, elles n'ont eu de cesse de peser sur la croissance de l'activité économique tout au long de la période observée, exception faite du second semestre 2004 qui a présenté un dynamisme accru des échanges et du premier trimestre 2005. Alors que la réduction de la croissance imputable aux exportations nettes s'élevait encore à 0,1 point de pour-cent au premier trimestre 2004, elle atteignait 2,5 points de pour-cent au deuxième trimestre 2005.

Quant aux **stocks**, la reconstitution enregistrée durant les trois premiers trimestres 2004, se réduit par la suite, jusqu'au deuxième trimestre 2005 (contribution nulle).

Tableau I.17 Contribution des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB
(en point de pourcentage, données cvsec)

t-1	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
Demande intérieure hors stocks	1,2	0,5	0,7	-0,1	1,7	1,7
Variation de stocks	0,2	0,0	-0,1	-0,4	-0,9	1,3
Exportations nettes	-0,6	0,0	0,2	0,8	-0,7	-2,8
PIB	0,8	0,5	0,8	0,3	0,1	0,2
t-4	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
Demande intérieure hors stocks	1,3	1,9	2,5	2,3	2,8	4,0
Variation de stocks	0,7	2,2	0,2	-0,2	-1,3	0,0
Exportations nettes	-0,1	-1,7	0,0	0,4	0,3	-2,5
PIB	1,9	2,4	2,8	2,5	1,8	1,5

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.3 Grands secteurs d'activité

L'importance de l'activité manufacturière pour l'économie belge doit être envisagée tenant compte de la multitude des services collatéraux qu'elle génère. Si l'économie belge est une économie de services, le stimulus industriel demeure cependant substantiel.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”

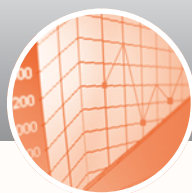


Tableau I.18 Valeur ajoutée brute par branche d'activité

(valeurs : données brutes à prix courants)
 (évolutions : données trimestrielles à prix constants)

	mio d'euros		Volume : évolution en %		Dynamisme
	2004	poids	2003	2004	2004
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	2.581	0,9%	-16,5	10,8	+
Industrie	50.962	17,7%	-1,0	2,3	+
Construction	12.461	4,3%	1,0	5,5	+
Services	190.139	66,0%	1,2	1,4	+
Commerce, transports et communications	58.579	20,3%	4,6	1,1	-
Activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises	71.123	24,7%	0,7	2,1	+
Administration publique et éducation	35.567	12,3%	1,3	0,6	-
Autres services	24.870	8,6%	1,1	0,8	-
Autres composantes	31.946	11,1%	-0,7	8,7	+
Produit intérieur brut aux prix du marché	288.089	100%	0,9	2,6	+

+ = accélération

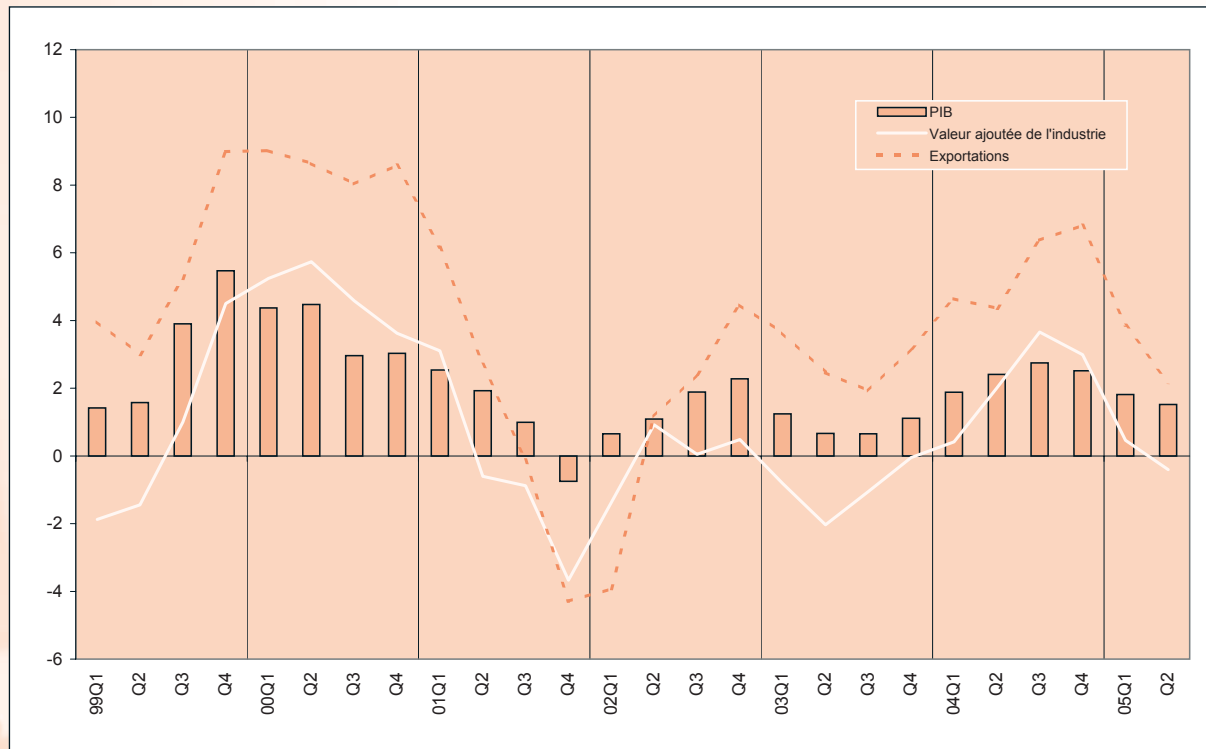
- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Comme l'illustre le graphique I.8, la corrélation entre les mouvements de la valeur ajoutée de l'industrie et les exportations est forte. Une évolution qui s'explique par l'orientation de la production industrielle, largement tournée vers les marchés extérieurs. Les exportations sont en effet sources d'activités primordiales pour le secteur manufacturier.



Graphique I.8 Valeur ajoutée de l'industrie épousant l'évolution des exportations (variation en %, t/t-4)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

1.3.1 Principales branches d'activité

Les variations de l'activité dans les services et dans l'industrie ont largement influencé le profil d'évolution du PIB. La valeur ajoutée dans l'industrie est ainsi passée d'un recul de 1 % en 2003 à une progression moyenne de 2,3 % en 2004. Celle dans les services a marqué une légère accélération dans son rythme de progression, croissant de 1,4 % en 2004 après une hausse de 1,2 % un an auparavant. Après un recul de 16,5 % en 2003, la branche d'activité regroupant l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche a rebondi avec 10,8 % de hausse en termes réels. De même, le secteur de la construction s'est montré dynamique en 2004 en progressant de 5,5 % après une augmentation de 1 % en 2003.

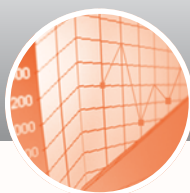


Tableau I.19 Valeur ajoutée brute par branche d'activité
(variation en %, à un an et à un trimestre d'écart)
(valeurs : données brutes à prix courants)
(évolutions : données trimestrielles cvsec à prix constants)

	mio d'euros		Volume : évolution en %, t/t-4								Volume : évolution en %, t/t-1				
			2004-I	2004-II	2004-III	2004-IV	2005-I	2005-II	2005-III	2005-IV	2004-I	2004-II	2004-III	2004-IV	2005-I
	2004	poids													
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	2.581	0,9%	1,0	11,1	15,7	15,4	11,1	8,5	6,2	3,8	2,5	2,1	2,3	1,3	
Industrie	50.962	17,7%	0,4	2,0	3,7	3,0	0,5	-0,4	0,7	1,0	1,8	-0,5	-1,8	0,1	
Construction	12.461	4,3%	0,9	11,8	3,9	5,9	2,4	0,7	2,0	3,5	-1,8	2,2	-1,4	1,8	
Services	190.139	66,0%	1,5	0,9	0,8	1,3	1,5	2,2	0,3	-0,1	0,5	0,6	0,5	0,6	
Commerce, transports et communications	58.579	20,3%	2,0	0,3	0,3	1,1	1,2	3,0	0,8	-0,6	0,6	0,3	0,8	1,2	
Activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises	71.123	24,7%	2,1	2,1	1,3	1,5	1,9	1,8	0,1	0,4	0,3	0,7	0,4	0,4	
Administration publique et éducation	35.567	12,3%	0,7	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,3	
Autres services	24.870	8,6%	0,0	-0,5	0,5	2,4	2,4	3,3	0,1	-0,6	1,3	1,5	0,1	0,3	
Autres composantes	31.946	11,1%	7,2	7,9	12,0	6,3	4,7	0,6	3,1	1,7	2,0	-0,6	1,6	-2,3	
Produit intérieur brut aux prix du marché	288.089	100%	1,9	2,4	2,8	2,5	1,8	1,5	0,8	0,5	0,8	0,3	0,1	0,2	

Source : ICN et calculs SPF Economie.



I.3.1.1 Industrie

Après avoir montré, **d'un trimestre à l'autre**, une dynamique trimestrielle en accélération durant les trois premiers trimestres de 2004, l'activité dans l'industrie s'est ralentie durant les deux trimestres suivants, enregistrant même un recul de sa valeur ajoutée. L'affaiblissement de l'activité du secteur industriel semble s'être stoppé au deuxième trimestre de 2005, où la valeur ajoutée de ce secteur s'est stabilisée.

L'évolution à **un an d'écart** de l'activité dans l'industrie montre un profil en accélération durant les trois premiers trimestres de 2004, suivi d'une décélération pour les trois trimestres suivants. **Fortement dépendant de l'évolution des marchés extérieurs**, et donc de l'activité économique de ses principaux partenaires commerciaux, à savoir, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, le niveau de la production dans ce secteur a en effet ralenti, croissant encore de 3 % au dernier trimestre de 2004 pour ensuite reculer de 0,4 % en rythme annuel au terme du premier semestre 2005.

Tableau I.20 Valeur ajoutée dans l'industrie : évolution des données à prix constants

(en %)

	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-1	0,7	1,0	1,8	-0,5	-1,8	0,1
	+	+	+	-	-	+
	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-4	0,4	2,0	3,7	3,0	0,5	-0,4
	+	+	+	-	-	-

+ = accélération

- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.3.1.2 Construction

D'un trimestre à l'autre, le volume de l'activité du secteur de la construction a évolué favorablement tout au long de l'année 2004, exception faite du recul enregistré durant le troisième trimestre. Après le repli de 1,4 % enregistré au premier trimestre 2005, la branche construction a connu à nouveau une hausse de 1,8 % au trimestre suivant.

Après un timide redressement au premier trimestre 2004, sur **une base annuelle**, l'activité dans la construction s'est renforcée atteignant même un pic de 11,8 % au deuxième trimestre 2004. Ce dynamisme ne s'est cependant pas prolongé au-delà de 2004. En effet, la valeur ajoutée du secteur de la construction a vu son rythme de progression décélérer au cours du premier semestre 2005 pour ne croître que de 0,7 % au deuxième trimestre 2005 à un an d'écart.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”

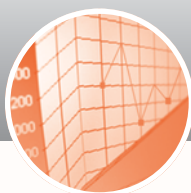


Tableau I.21 Valeur ajoutée dans la construction : évolution des données à prix constants (en %)

	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-1	2,0	3,5	-1,8	2,2	-1,4	1,8
	+	+	-	+	-	+
	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-4	0,9	11,8	3,9	5,9	2,4	0,7
	+	+	-	+	-	-

+ = accélération.
 - = décélération.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

I.3.1.3 Services

Principalement alimenté par le redressement des « activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises », le secteur des services a largement soutenu l'activité économique au cours de l'année sous revue.

A l'inverse de l'industrie, la valeur ajoutée dans les services s'est montrée plus lente au démarrage mais également plus dynamique à partir du second semestre 2004. D'un recul de 0,1 % en rythme trimestriel au deuxième trimestre 2004, le rythme d'accroissement de l'activité dans les services a ensuite varié de 0,5 % à 0,6 % de hausse du troisième trimestre 2004 au deuxième trimestre 2005.

Les variations à un an d'intervalle traduisent un renforcement graduel de la valeur ajoutée des services à partir du troisième trimestre 2004. D'une progression de 0,8 % au troisième trimestre 2004, le glissement annuel s'est accéléré pour s'élever à 2,2 % de hausse au deuxième trimestre 2005.

Ce mouvement trouve essentiellement son origine dans l'évolution de la branche « commerce, transports et communications » qui représente près d'un tiers (30 %) du total des services. Tandis que tout en restant dynamique, le secteur « activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises », qui représente environ 38 % du total des services, a connu une accélération moindre de sa croissance durant la même période d'observation.



Tableau I.22 Valeur ajoutée dans les services : évolution des données à prix constants (en %)

	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-1	0,3 +	-0,1 -	0,5 +	0,6 +	0,5 -	0,6 +
	2004				2005	
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
t-4	1,5 -	0,9 -	0,8 -	1,3 +	1,5 +	2,2 +

+ = accélération

- = décélération

Source : ICN et calculs SPF Economie.

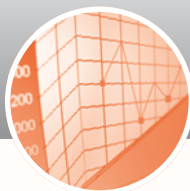
1.3.2 Contributions des principales branches d'activité à la croissance du PIB

Contrairement à 2003, tous les principaux secteurs d'activité ont contribué positivement à la croissance de l'activité en 2004.

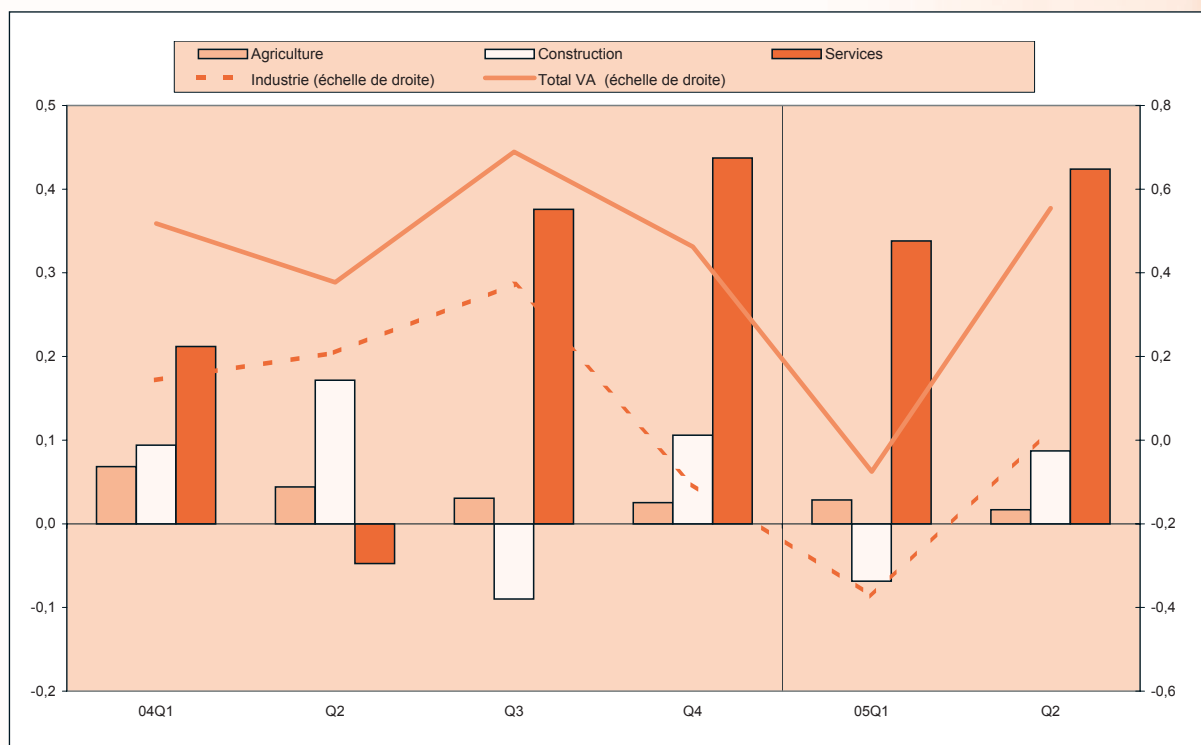
Tableau I.23 Contributions des principaux secteurs à la croissance de la valeur ajoutée

	Principaux secteurs soutenant la croissance	Principaux secteurs amputant la croissance	Croissance de la valeur ajoutée
2003	Total des services (0,9 point de %)	Agriculture (0,2 point de %) Industrie (0,2 point de %)	0,5 %
2004	Les quatre secteurs dans leur ensemble : services (1 point de %), industrie (0,5 point de %), construction (0,3 point de %) et agriculture (0,1 point de %)	Néant	1,9 %
1 ^{er} sem. 2005 (t/t-1)	Total des services (0,8 point de %)	Industrie (0,4 point de %)	0,4 %

Alors que la croissance de l'activité économique en 2003 était principalement soutenue par les services, tous les secteurs ont alimenté la croissance du PIB en 2004. Au cours du premier semestre 2005, ce sont à nouveau les services qui contribuent pour l'essentiel à la croissance de l'activité et plus particulièrement le « *commerce, transports et communications* » et les « *activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises* » tandis que l'industrie y contribue négativement.



Graphique I.9 PIB et contribution des principales activités à la croissance du PIB
 (en point de pourcentage, données cvsec, t/t-1)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Comme le montre le graphique I.9, le profil conjoncturel du PIB à un trimestre d'écart reste fortement influencé par les services mais également par l'industrie.

D'un trimestre à l'autre, les secteurs des **services** et de **l'industrie** observent une évolution similaire à celle de l'ensemble des valeurs ajoutées en termes de contribution à la croissance au cours des différents trimestres envisagés, à savoir une phase ascendante durant les trois premiers trimestres de 2004 suivie d'une phase descendante pour les deux trimestres suivants et d'une nouvelle accélération au deuxième trimestre de 2005. Seules exceptions à la règle, les accélérations enregistrées pour l'industrie au deuxième trimestre 2004 et pour les services au quatrième trimestre 2004.

Le secteur de la **construction**, à l'inverse des deux secteurs mentionnés, voit sa contribution à la croissance de l'activité alterner les périodes de contribution positive et négative, exception faite du deuxième trimestre 2004.

Bien qu'ayant un poids relatif faible (moins de 5%), à un an d'écart, le secteur de la **construction** a un profil plus ou moins similaire à celui de l'activité économique en termes de contribution à la croissance, alternant les périodes de ralentissement et de rebond. Le secteur de **l'industrie** a un profil quelque peu différent de celui de l'ensemble de la valeur ajoutée, présentant une contribution croissante au cours des trois premiers trimestres, suivie d'une influence de moins en moins importante au cours des trimestres suivants et inversement pour les **services**.

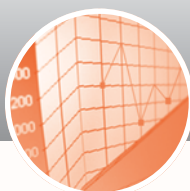


Tableau I.24 *Contribution des principales branches d'activité à la croissance de l'activité économique*
(en point de pourcentage, données cvsec, à un an et à un trimestre d'écart)

	en point de pour-cent, à un an d'écart				en point de pour-cent, à un trimestre d'écart							
	2004-I		2004-II		2004-III		2004-IV		2005-I		2005-II	
	2004-I	2004-II	2004-III	2004-IV	2005-I	2005-II	2004-I	2004-II	2004-III	2004-IV	2005-I	2005-II
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie	0,1	0,4	0,7	0,6	0,1	-0,1	0,1	0,2	0,3	-0,1	-0,3	0,0
Construction	0,0	0,5	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,2	-0,1	0,1	-0,1	0,1
Services	1,0	0,6	0,5	0,9	1,0	1,4	0,2	0,0	0,3	0,4	0,3	0,4
Commerce, transports et communications	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2	0,6	0,2	-0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Activités financières, immobilières, de location et de services aux entreprises	0,5	0,5	0,3	0,4	0,5	0,5	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Administration publique et éducation	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Autres composantes	0,8	0,8	1,2	0,7	0,5	0,1	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,2	-0,3
Produit intérieur brut aux prix du marché	1,9	2,4	2,8	2,5	1,8	1,5	0,8	0,5	0,8	0,3	0,1	0,2

Source : ICN et calculs SPF Economie.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



I.4 Chômage

En 2004, la croissance de la demande de main-d’œuvre n’a résorbé que partiellement l’accroissement de la population active (plus ou moins 67.000 personnes). Il en résulte une augmentation du nombre de demandeurs d’emploi inoccupés de 38.000 unités. Ce chiffre comprend désormais les chômeurs âgés de 50 à 58 ans recensés parmi les demandeurs d’emploi inoccupés.

Le taux de chômage harmonisé (Eurostat) atteint en moyenne en 2004, 8,4 % en Belgique, contre 10,8 % en Allemagne, 9,2 % en France et 4,6 % aux Pays-Bas. L’avantage du taux de chômage harmonisé établi par Eurostat à partir des données nationales est qu’il permet de comparer l’évolution du chômage de la Belgique et de ses principaux partenaires commerciaux sur une base commune.

Tableau I.25 Taux de chômage harmonisé

	2004Q1	2004Q2	2004Q3	2004Q4	2005Q1	2005Q2
Belgique	8,7	7,4	9,2	8,4	8,6	8,1
France	9,6	8,7	8,9	9,5	9,3	8,6
Allemagne		10,8			11,3	11,4
Pays-Bas	4,8	4,7	4,2	4,6	5,3	4,8

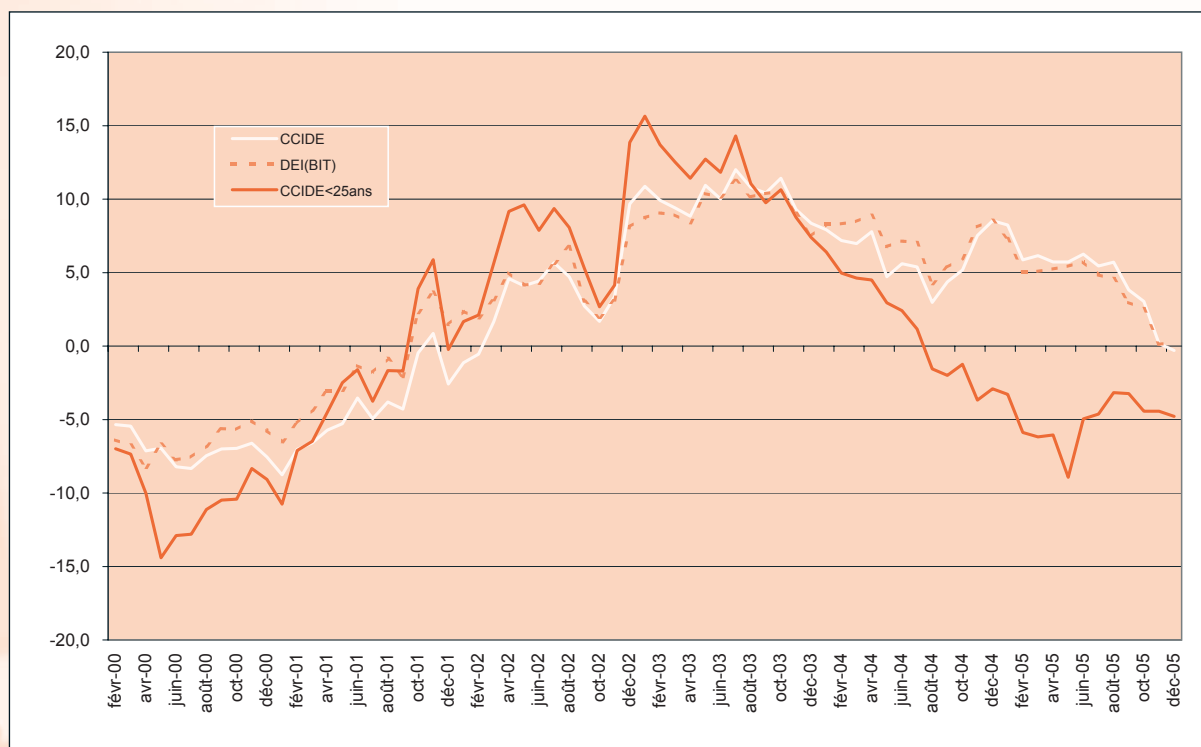
Source : Eurostat.

Le taux de chômage administratif, établi à partir des données nationales, se fixe en moyenne à 12,8 % pour l’ensemble de l’année 2004 et pour les trois premiers trimestres 2005.

Si l’on considère l’évolution à un an d’écart du nombre de chômeurs complets indemnisés (CCI-DE), le profil d’évolution s’inscrit à la baisse sur les trois premiers trimestres 2004 pour ensuite repartir à la hausse au quatrième trimestre. Après la pause enregistrée fin 2004, le nombre de chômeurs à un an d’écart continue de décroître tout au long des trois premiers trimestres de 2005. En septembre 2005, ce taux s’établit à 3 % après 5,9 % en janvier 2005.



Graphique I.10 Baisse du chômage administré, plus particulièrement pour les jeunes
(variation en %, à un an d'écart)



Source : ONEM et calculs SPF Economie.

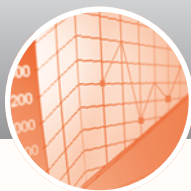
Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans semblent avoir été les premiers à bénéficier du retournement conjoncturel. Pour l'ensemble du pays, l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a commencé à fléchir dès le troisième trimestre 2003 et le ralentissement s'est poursuivi tout au long de l'année 2004. La décélération du nombre de jeunes chômeurs à un an d'écart se poursuit au premier semestre 2005 pour ensuite se tasser légèrement au troisième trimestre. On passe de -5,9 % en janvier 2005 à -8,9 % en avril pour remonter à -4,4 % en septembre 2005.

Contrairement aux chômeurs de moins de 25 ans, le nombre des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a davantage augmenté en 2004 qu'au cours des deux années précédentes. Cette hausse est corrélée aux changements de réglementation portant sur la disponibilité des chômeurs âgés. En effet, depuis juillet 2002, l'obligation pour les nouveaux chômeurs âgés de 50 à 58 ans de rester disponibles sur le marché du travail a été mise en place. A cette disposition s'est ajoutée l'obligation pour les chômeurs occupés dans le cadre des Agences locales pour l'emploi (ALE) d'être inscrits comme demandeurs d'emploi.

La comparaison du taux de chômage administratif pour l'ensemble du pays et pour les différentes régions révèle d'importantes disparités. En Flandre, le taux de chômage administratif s'établit à 9 % en septembre 2005, contre 19,4 % pour la Wallonie et 22,4 % pour Bruxelles, ce qui représente 173.927 chômeurs complets indemnisés en Flandre, 221.090 chômeurs en Wallonie et 69.598 à Bruxelles.

Le profil d'évolution pour l'année 2004 et les trois premiers trimestres 2005 présentent des caractéristiques communes pour les trois régions avec cependant des tempos trimestriels différents. En glissement annuel, la progression du nombre de CCI-DE est en nette décélération en Flandre pour les trois premiers trimestres 2004 avec un rebond dans la progression au quatrième trimestre. La décélération se confirme au premier semestre 2005 et s'accélère au troisième trimestre.

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Le profil d'évolution wallon est assez similaire mais plus régulier. La croissance du nombre de chômeurs à un an d'écart diminue régulièrement tout au long de l'année 2004 et du premier trimestre 2005. Cette tendance baissière se tasse aux deuxième et troisième trimestres 2005 où l'on enregistre une nouvelle augmentation du nombre de chômeurs sur un an.

Le mouvement baissier s'amorce un peu plus tard en région bruxelloise où à partir du deuxième trimestre 2004, la progression à un an d'écart du nombre de chômeurs se met à ralentir fortement. A partir du mois d'avril 2005, on enregistre même des taux négatifs de croissance à un an d'écart, soit une diminution du nombre de chômeurs par rapport à la même période, l'année précédente.

1.5 Prix à la consommation

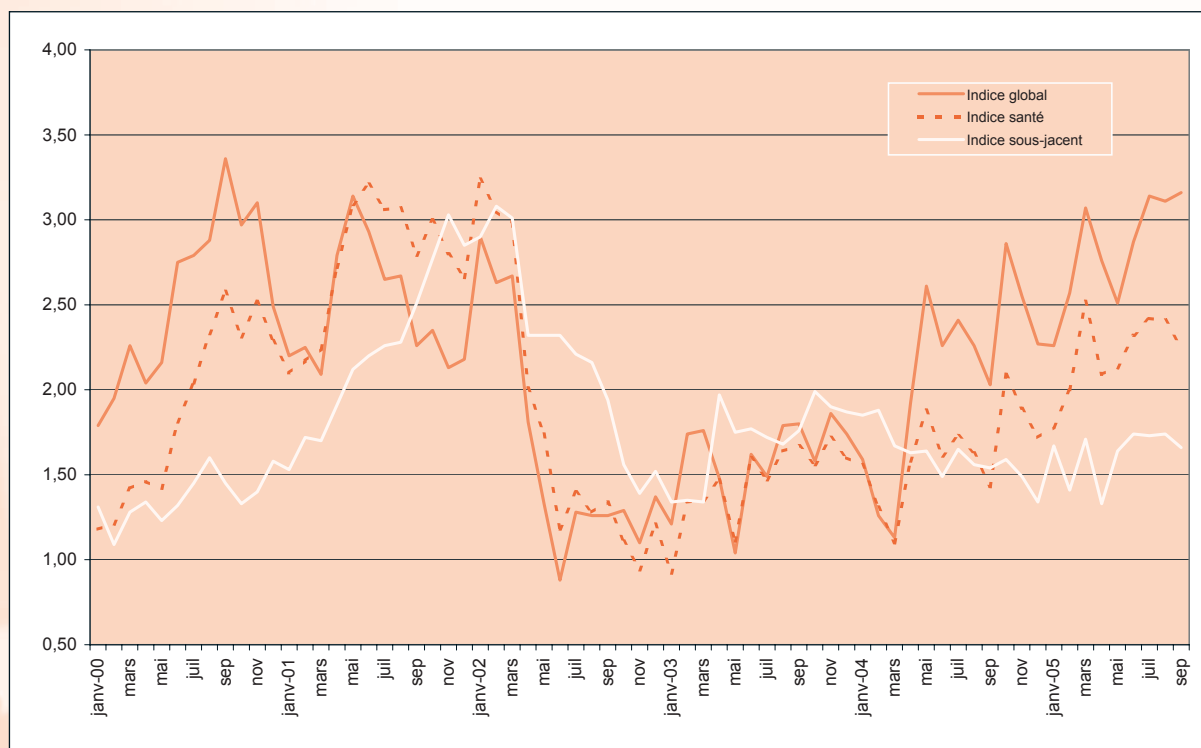
Après avoir crû de 1,6 % en 2003, **l'inflation**, mesurée par la variation à un an d'écart de l'indice global des prix à la consommation selon le concept national, **s'est accélérée en 2004** à 2,1 %, interrompant ainsi la tendance baissière observée depuis 2001. Sur les neuf premiers mois de l'année 2005, l'inflation a atteint 2,8 % en moyenne. **Un profil largement dicté par l'évolution des produits énergétiques**, en lien avec l'envolée des prix du pétrole.

L'indice santé (utilisé pour l'indexation des salaires, des allocations sociales et l'adaptation des loyers), lequel exclut le tabac, les boissons alcoolisées, l'essence ainsi que le diesel, a progressé de 1,5 % en 2003 et de 1,6 % en 2004. Tirée notamment par l'ascension des prix du mazout de chauffage et du gaz naturel, la progression sur un an de l'indice santé s'est montée à 2,2 % sur l'ensemble des trois premiers trimestres de 2005.

Plus révélatrice de la tendance à moyen terme, **l'inflation sous-jacente** (qui exclut les composantes volatiles alimentaires et énergétiques) a continué à ralentir, revenant de 2,2 % en 2002 à 1,7 % en 2003 et à 1,6 % en 2004. Durant la première partie de 2005, l'indice sous-jacent a crû de 1,6 % à un an d'intervalle avant d'osciller dans une fourchette très étroite au troisième trimestre, se stabilisant à 1,7 % en moyenne.



Graphique I.11 Hausse des prix à la consommation mais stabilisation de l'inflation sous-jacente
(global, santé et sous-jacent)
(variation en %, t/t-12)



Source : SPF Economie.

Après avoir progressé de 2,3 % en moyenne au deuxième trimestre 2004, le rythme d'accroissement du niveau général des prix à la consommation s'est quelque peu replié au trimestre suivant (+2,2 % en moyenne) avant de connaître un mouvement haussier. Alimentée mécaniquement par le renchérissement des prix des produits pétroliers, l'inflation est passée de 2,6 % au dernier trimestre 2004 à 3,1 % au troisième trimestre 2005.

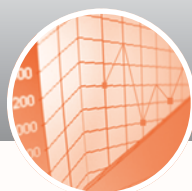
Les indexations de prix utilisées pour les transactions pétrolières internationales faisant référence à des cotations libellées en dollars USD, l'inflation importée a été atténuée en 2004 et au début de 2005 par l'appréciation de la devise européenne.

Notre environnement économique (situation conjoncturelle et caractéristiques structurelles) diffère de celui qui prévalait lors des chocs pétroliers des années 1970. Dès lors, hors produits pétroliers, la croissance de l'indice global s'est limitée à 1,7 % au troisième trimestre 2005 contre 1,5 % au dernier trimestre un an auparavant.

Outre la faiblesse des anticipations inflationnistes, la diminution de l'intensité énergétique (mesurée par la consommation d'énergie ou de pétrole par unité de PIB), l'émergence de producteurs à faibles coûts, la modération des salaires dans les économies voisines sont autant de facteurs qui réduisent le risque d'un dérapage inflationniste.

Hors produits pétroliers, la croissance de l'indice global s'est limitée à 1,7 % au troisième trimestre 2005 contre 1,5 % au dernier trimestre un an auparavant.

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Groupes de la classification fonctionnelle

La ventilation en quatre groupes de l’indice global montre que les *produits non-alimentaires* ont principalement alimenté l’inflation au cours de la période sous revue.

Tableau I.26 Indices des prix à la consommation

(variation en %, à un an d’écart)

	Pondé- rations	Q2 2004	Q3 2004	Q4 2004	Q1 2005	Q2 2005	Q3 2005	2003	2004	9 mois 2005
Produits alimentaires	214,31	2,05	0,81	1,41	2,08	2,28	1,66	2,04	1,54	2,01
Produits non-alimentaires	444,33	2,45	2,82	3,38	3,01	3,41	4,63	1,18	2,23	3,69
Services	286,08	2,22	2,51	2,35	2,64	2,16	2,20	1,75	2,36	2,34
Loyers	55,28	1,93	1,80	1,78	1,79	1,85	2,06	2,22	1,88	1,90
Indice global	1000,00	2,26	2,23	2,56	2,63	2,71	3,14	1,59	2,10	2,83
Produits non-alimentaires (hors produits pétroliers)	395,89	0,92	0,79	0,92	1,02	0,95	1,25	1,08	0,95	1,08
Indice santé	916,34	1,69	1,60	1,90	2,10	2,18	2,36	1,45	1,63	2,21

Source : SPF Economie.

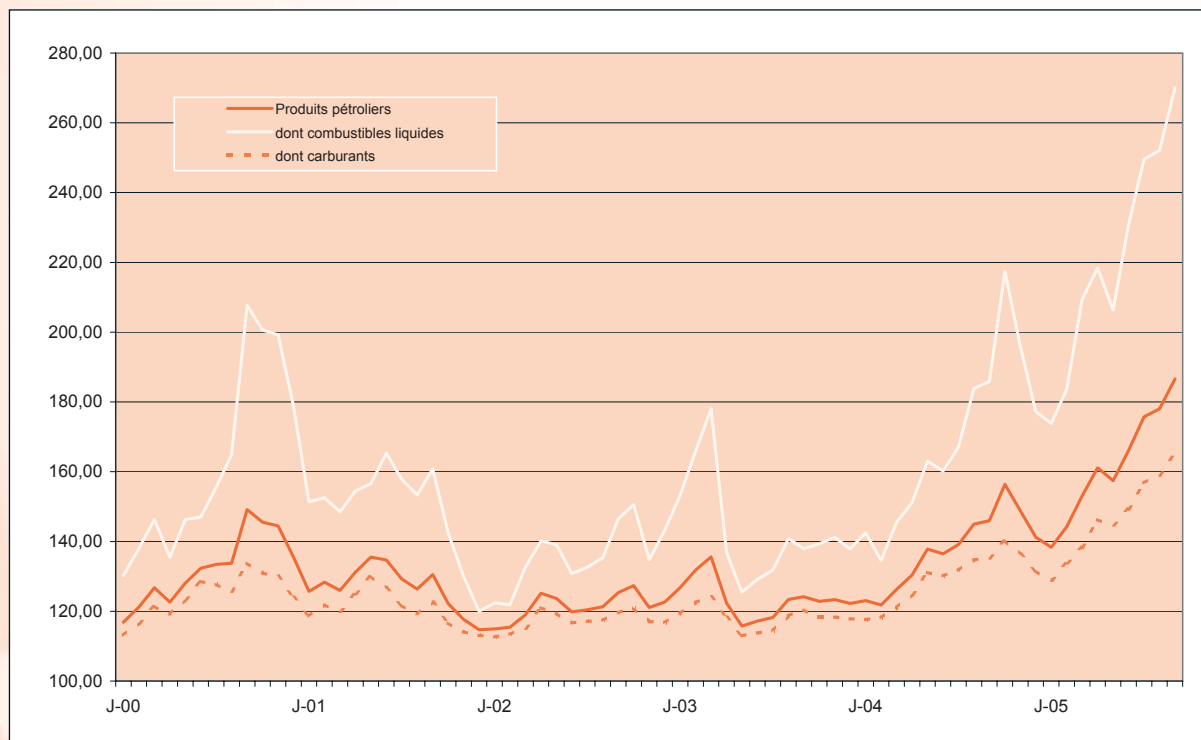
Limité à +0,3 % durant les trois premiers mois de 2004, le glissement annuel des prix des *produits non-alimentaires* a ensuite connu une vive accélération sous l’effet de l’orientation des prix de l’or noir, passant de 2,5 % en moyenne au trimestre suivant à 4,6 % au troisième trimestre 2005.

Après un repli à +12,4 % en janvier 2005, l’indice belge des produits pétroliers a connu une forte ascension en avril (+23,6 % à un an d’écart), à la suite notamment de la robustesse de la demande mondiale et d’un faible niveau des stocks de pétrole brut, avant de se détendre en mai 2005 (+14,2 %). De fait, l’émergence de pays nouvellement industrialisés – qui tendent à augmenter leur consommation d’énergie –, combinée au dynamisme des économies américaine et chinoise, ont largement soutenu la demande mondiale de pétrole.



Graphique I.12 Envolée des prix des produits pétroliers

(base 1996=100)



Source : SPF Economie.

Le repli relevé en mai 2005 ne s'est toutefois pas poursuivi. Sous l'effet conjugué d'une demande mondiale encore vigoureuse, de capacités de production et de raffinage limitées, de tensions géopolitiques et de comportements spéculatifs, les cours du pétrole ont dépassé les 50 dollars depuis le mois de juin 2005 et affiché de nouveaux sommets.

Les cours se sont en effet approchés de leurs plus hauts niveaux historiques en termes réels. Au début du mois de septembre 2005, le cours du baril de *Brent*, pétrole de la mer du Nord, avoisinait les 68 dollars. Cette vive accélération a par conséquent conduit à une remontée des cours de 43,4 % entre janvier et septembre 2005, ce qui représente une hausse moyenne de 29,2 % entre les premier et troisième trimestres de 2005.

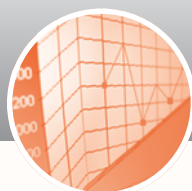
Reflétant l'envolée des cours du brut sur les marchés internationaux, l'indice belge des produits pétroliers a, en septembre 2005, excédé de 27,8 % le niveau observé un an plus tôt, et contribué à concurrence de 1,35 point de pourcentage à l'inflation du mois de septembre. Au cours de ce mois, il a été de 35 % plus élevé qu'en janvier 2005.

Comme l'indique le graphique I.12, les prix des combustibles liquides et des carburants, composantes principales des produits pétroliers, ont connu de fortes augmentations. En septembre 2005, leurs indices ont augmenté de respectivement 55 % et 28 % par rapport à ceux de janvier 2005.

Les combustibles liquides ont présenté des mouvements d'ampleur plus marquée. Après s'être repliés au premier trimestre 2004 (-14,7 % en moyenne), les prix du mazout de chauffage ont accéléré pour culminer à +43,9 % à un an d'intervalle sur l'ensemble du troisième trimestre 2005.

Les prix du gaz (gaz naturel et gaz de pétrole), lesquels réagissent à l'évolution des cours du pétrole sur les marchés internationaux avec un décalage de quelques mois, affichaient encore une contraction au troisième trimestre 2004 (-1,4 %) avant de bondir à 9,1 % un an plus tard.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Après s'être inscrit à la hausse, au fil des trimestres, pour atteindre 3,71 % de croissance à un an d'écart à la fin de 2004, les prix de l'électricité ont amorcé un mouvement de repli à partir du mois d'avril. Reflet de la libéralisation du marché en Flandre –part de marché croissante des nouveaux fournisseurs d'électricité et concurrence entre gestionnaires de réseau de distribution –, les tarifs présentaient aux deuxième et troisième trimestres 2005 une baisse de respectivement 1,85 % et 0,60 % par rapport aux périodes similaires de 2004.

Tableau I.27 Composantes des produits énergétiques
 (variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart							Contribution à l'inflation	
	2004	9 mois-2005	Q3 2004	Q4 2004	Q1 2005	Q2 2005	Q3 2005	2004	9 mois-2005
Carburants	9,46	15,50	13,67	15,19	12,37	14,04	19,70	0,36	0,58
Gaz naturel	-1,50	7,99	-2,43	-0,30	5,45	9,09	9,43	-0,01	0,07
Gaz de pétrole	4,60	6,20	9,80	11,44	6,48	6,37	5,78	0,00	0,00
Electricité	2,03	0,27	2,24	3,71	3,24	-1,85	-0,60	0,06	0,01
Combustibles liquides (mazout de chauffage)	19,64	38,81	30,66	41,15	34,14	38,38	43,91	0,20	0,39
Combustibles solides (anthracite)	2,37	3,50	3,33	4,37	4,79	3,17	2,56	0,00	0,00

Source : SPF Economie.

L'évolution à la hausse des prix des produits non-alimentaires a également été renforcée par le relèvement des tarifs de la distribution d'eau, dont la contribution à l'inflation des deuxième et troisième trimestres 2005 a triplé comparativement à celle observée un an auparavant.

Les prix des vêtements ont par contre affiché une très faible croissance au cours de la période sous revue. De +0,89 % au premier trimestre 2004, le glissement annuel a graduellement décéléré pour s'établir à -0,05 % au troisième trimestre 2005.

De même, les prix du tabac ont été ramenés à +2,43 % sur un an au troisième trimestre 2005, après avoir crû de +9,76 % au premier trimestre 2004, sous l'effet des augmentations de la fiscalité indirecte. De +0,13 point au cours des trois premiers mois de 2004, la contribution à l'inflation de cet indice est passée à +0,03 point de pourcentage.

A l'inverse, les prix des appareils audio & vidéo ainsi que le matériel de traitement de l'informatique ont poursuivi leur tendance baissière. Au troisième trimestre 2005, la contribution négative à l'inflation de ces deux indices a atteint 0,05 point de pourcentage à un an d'écart, contrebalançant ainsi partiellement l'incidence de l'envolée des cours de l'or noir sur le niveau général des prix à la consommation.



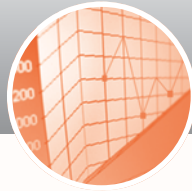
Tableau I.28 Principaux indices partiels ayant influencé les produits non-alimentaires
(variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart							Contribution à l'inflation	
	2004	9 mois-2005	Q3 2004	Q4 2004	Q1 2005	Q2 2005	Q3 2005	2004	9 mois-2005
Tabac	7,04	2,22	5,18	5,35	2,90	1,34	2,43	0,09	0,03
Spécialités pharmaceutiques	0,62	1,89	0,34	0,18	1,26	1,67	2,75	0,00	0,03
Achats de véhicules	0,53	1,00	0,18	0,36	0,33	1,22	1,45	0,03	0,06
Vêtements	0,49	0,02	0,43	0,15	0,08	0,02	-0,05	0,03	0,00
Distribution d'eau	2,55	5,49	2,44	2,29	3,48	6,51	6,47	0,02	0,05
Produits pour la réparation & l'entretien	1,78	2,49	1,86	1,84	1,96	2,55	2,97	0,02	0,03
Essence et lubrifiants	9,53	15,26	13,58	15,06	12,26	13,98	19,54	0,36	0,58
Appareils audio&vidéo	-5,39	-6,73	-5,28	-6,53	-6,63	-6,50	-7,06	-0,03	-0,04
Matériel de traitement de l'informatique	-8,62	-10,09	-7,93	-8,04	-8,53	-10,66	-11,09	-0,04	-0,05
Électricité, gaz & autres combustibles	4,86	10,76	7,30	10,82	11,01	9,20	12,06	0,30	0,67

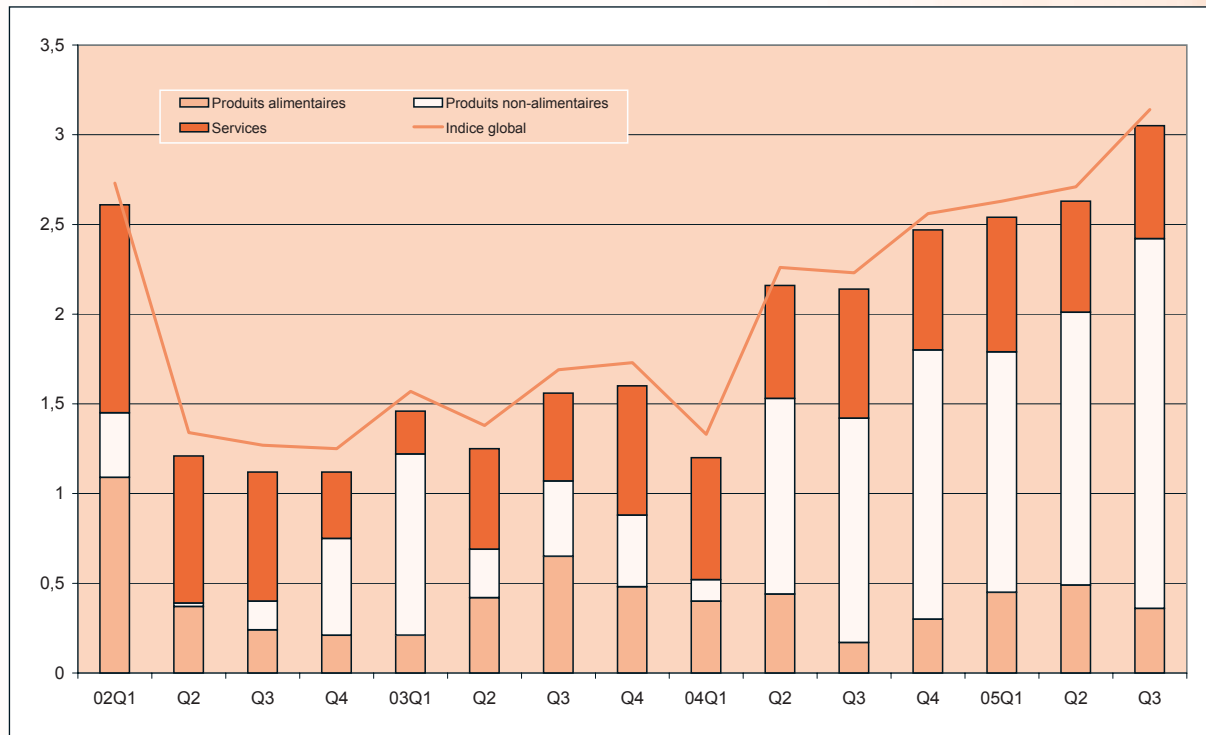
Source : SPF Economie.

Du côté des *services*, le groupe a enregistré une alternance d'accélération et d'affaiblissement des prix au fil des trimestres, progressant de 2,4 % en moyenne annuelle en 2004. Leur rythme d'accroissement sur un an a été de 2,5 % au troisième trimestre 2004 et de 2,6 % au premier trimestre 2005 avant de se stabiliser à 2,2 % au troisième trimestre 2005. La contribution à l'inflation de ce groupe est revenue de 0,7 point de pourcentage au troisième trimestre 2004 à 0,6 point de pourcentage.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique I.13 Forte contribution des produits non-alimentaires à l'inflation
 (variation en point de pourcentage, t/t-4)



Source : SPF Economie.



Tableau I.29 Principaux indices partiels composant les services
(variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart							Contribution à l'inflation	
	2004	9 mois-2005	Q3 2004	Q4 2004	Q1 2005	Q2 2005	Q3 2005	2004	9 mois-2005
Horeca	2,56	2,83	2,77	2,62	2,94	2,67	2,89	0,17	0,19
Entretien et réparations	3,99	4,37	3,97	3,58	3,84	4,43	4,85	0,07	0,08
Voyages touristiques	-0,02	1,86	0,11	-0,90	4,37	-0,02	1,23	0,00	0,06
Assurances	2,25	2,18	2,50	2,81	2,47	2,28	1,80	0,04	0,04
Autres services véhicules personnels	1,59	0,42	2,00	1,62	1,22	1,22	-1,19	0,02	0,01
Journaux et périodiques	2,67	1,11	3,48	2,79	1,42	1,42	0,48	0,03	0,01
Sal. de coiffure & esthétique corporelle	2,96	3,74	3,10	3,52	3,68	3,60	3,93	0,04	0,05
Serv. téléphonique, télégraphique & fax	3,33	1,84	3,86	3,14	2,07	2,07	1,38	0,07	0,04
Serv. récréatifs & culturels	0,99	1,44	0,45	2,39	1,54	1,38	1,41	0,03	0,04

Source : SPF Economie.

L'orientation des prix des services masque des écarts significatifs au fil des trimestres

Après avoir enregistré un recul au terme de 2004 (-2,7 % en décembre), les prix des *voyages touristiques* ont grimpé à 4,4 % au premier trimestre 2005 pour ensuite connaître un mouvement de détente.

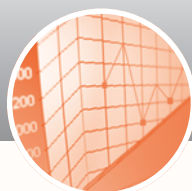
De 2,9 % de croissance au premier trimestre 2005, le glissement annuel des prix des *hôtels, cafés et restaurants* a été ramené à 2,7 % au trimestre suivant avant d'accélérer au troisième trimestre pour rejoindre le niveau du début d'année 2005. La contribution à l'inflation de l'horeca s'est élevée à 0,19 point de pourcentage au troisième trimestre 2005, soit l'apport le plus significatif des indices composant le groupe des services.

L'affaiblissement sensible de l'indice *entretien et réparations*, initié au dernier trimestre 2004, a fait place à une accélération en 2005, laquelle a été plus prononcée à partir du deuxième trimestre.

L'évolution des prix des *services téléphonique, télégraphique & fax* a été plus contenue dans le courant de 2005. Après avoir progressé de 3,9 % au troisième trimestre 2004, leur variation annuelle est retombée à 1,4 % un an plus tard.

Après avoir présenté une croissance moyenne de 1,6 % sur l'ensemble de 2004, les prix des autres *services* relatifs aux *véhicules personnels*, ont en revanche diminué de 1,2 % au dernier trimestre 2005, sous l'effet notamment de la diminution de la taxe de circulation et de la location de véhicules.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



En ce qui concerne le groupe des *produits alimentaires*, leur glissement annuel s'est affaibli à +0,8 % au troisième trimestre 2004, en partie suite à un effet de base (lié aux conditions climatiques défavorables de 2003 à l'origine de remontées de prix exceptionnelles). Les prix des denrées alimentaires se sont ensuite temporairement redressés, s'établissant à +2,3 % à un an d'écart au deuxième trimestre 2005, avant de décélérer à +1,7 % au trimestre suivant.

Comme l'épingle le tableau I.30, les prix des *poissons* et des *légumes frais* ont affiché une progression sur un an nettement plus soutenue au cours de l'année 2005.

Tableau I.30 Indices partiels ayant le plus nourri les prix des produits alimentaires en 2005
 (variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart						Contribution à l'inflation	
	2004	9 mois-2005	Q4 2004	Q1 2005	Q2 2005	Q3 2005	2004	9 mois-2005
Viande	2,78	2,08	2,37	2,07	2,14	2,05	0,15	0,11
Pain et céréales	3,91	3,20	5,10	4,01	3,33	2,26	0,13	0,11
Poissons	0,03	2,13	0,41	1,35	2,01	3,03	0,00	0,03
Sucreries	1,83	2,38	1,29	2,21	2,46	2,47	0,02	0,03
Légumes frais	-7,55	10,62	2,11	10,24	5,45	16,17	-0,06	0,09

Source : SPF Economie.

Limité à 0,3 % de hausse à un an d'intervalle au troisième trimestre 2004, les prix des *poissons* se sont progressivement accélérés pour atteindre 3,0 % au troisième trimestre 2005.

De même, les prix des *légumes frais* se sont accrus de 16,2 % sur un an au troisième trimestre 2005, alors qu'ils s'étaient inscrits en recul de 22,9 % un an auparavant.

En revanche, le tableau I.30 fait état d'une progression moins sensible des prix du *pain et des céréales*, ainsi que ceux de la *viande* en 2005. Ainsi, les prix du pain et des céréales ont crû au troisième trimestre 2005 à un rythme deux fois moins soutenu qu'au cours de la période équivalente de 2004. Une évolution qui s'explique entre autres par un effet de base suite à l'abrogation, au 1^{er} juillet 2004, du régime déterminant les prix maxima de certains pains.

Tableau I.31 Indices partiels ayant le moins nourri les prix des produits alimentaires en 2005
 (variation en % et point de pour-cent, à un an d'écart)

	Variation à un an d'écart						Contribution à l'inflation	
	2004	9 mois-2005	Q4 2004	Q1 2005	Q2 2005	Q3 2005	2004	9 mois-2005
Lait, fromage et oeufs	0,13	-0,03	-1,06	-0,46	0,21	0,15	0,00	-0,00
Huiles et graisses	1,20	0,80	1,48	1,32	0,94	0,14	0,01	0,00
Fruits frais ou congelés	-0,11	-0,80	-1,16	-1,66	5,06	-5,80	-0,00	-0,01

Source : SPF Economie.



Comme il ressort du tableau I.31, les fruits frais ont poursuivi leur mouvement baissier initié en juin 2004. Sur l'ensemble des trois premiers trimestres de 2005, leurs prix accusent une contraction de 0,8 % sur un an en moyenne. Après avoir affiché une variation négative durant les trois premiers mois de 2005 (-1,7 %), les prix des fruits frais ont connu un relèvement de 5,1 % au trimestre suivant avant de diminuer à nouveau (-5,8 % au troisième trimestre 2005).

Par ailleurs, les prix des huiles et graisses ont exercé une influence mineure sur le niveau des prix des produits alimentaires. De +1,5 % en moyenne au dernier trimestre 2004, leur rythme d'accroissement annuel a graduellement décéléré au fil des trimestres pour s'établir à +0,1 % au troisième.

La convergence dans la zone euro cinq ans après l'introduction de la monnaie unique

L'introduction de la monnaie unique en janvier 1999 demeure l'un des événements marquant dans la construction européenne. Chaque Etat adhérent à la zone euro perd dès lors son instrument « taux de change » comme correcteur des déséquilibres. En effet, les décisions concernant la politique monétaire ne sont plus prises par les banques centrales nationales mais par la Banque centrale européenne.

Ardent partisan de l'euro, la théorie des zones monétaires optimales de Robert Mundell va servir de cadre d'analyse aux nombreux débats sur le bien-fondé de la création d'une monnaie européenne. Néanmoins, sa théorie sera également utilisée par les détracteurs de l'Union monétaire européenne pour mettre en doute ses chances de succès.

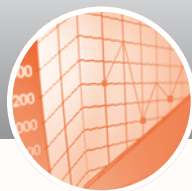
Le type de convergence exigée découle davantage de la stratégie d'intégration choisie, que de prérequis que doivent satisfaire les partenaires d'une zone monétaire optimale. En dépit des limites qui ont restreint la portée de l'approche traditionnelle des zones monétaires optimales développée dans les années soixante, elle nous éclaire sur les mécanismes alternatifs à la perte du taux de change nominal comme outil d'ajustement.

Il paraît dès lors opportun de faire un bref rappel des enseignements de la théorie de la zone monétaire optimale ainsi que des conditions nécessaires en vue d'une convergence des économies.

A. Enseignements de la théorie de la zone monétaire optimale

Les pays qui s'engagent à constituer une zone monétaire renoncent à utiliser le taux de change comme instrument de politique économique. Mundell s'intéresse aux conditions (critères économiques) permettant de minimiser le coût d'un tel renoncement. Par la suite, d'autres critères seront énoncés :

- Mundell (1961) : une forte mobilité du travail ou une forte flexibilité des salaires et des prix
- Mac Kinnon (1963) : une forte ouverture des économies
- Kenen (1969) : la nature de la spécialisation des économies
- Ingram (1969) et Johnson : le degré d'intégration financière (mobilité des capitaux) et fiscale (budget centralisé)
- Cooper (1977) et Kindleberger (1986) : l'homogénéité des préférences.



B. Conditions d'une convergence des économies

Les facteurs politiques prennent davantage d'importance après l'établissement d'une Union monétaire.

La stabilité monétaire apparaît plus facile à réaliser si les Etats partagent des préférences communes en matière d'inflation, de chômage et de croissance. Dans le cas contraire, un risque de repli vers des stratégies individuelles existe en cas de difficultés rencontrées ; d'où la nécessité d'examiner les conditions d'une convergence.

La *convergence* doit être comprise ici à trois niveaux :

- *convergence nominale* (taux d'inflation) : la première condition de stabilité monétaire est la convergence des taux d'inflation des différents pays;
- *convergence réelle* (taux de croissance) : dans une union économique, les taux de croissance des économies des pays membres ne peuvent diverger de façon importante et durable;
- *convergence structurelle* (qualité de la spécialisation, structure par produit des échanges). La stabilité monétaire sera d'autant mieux assurée que la contrainte extérieure sera moins forte.

Une *union monétaire* implique donc :

- une convergence des performances économiques et
- une cohérence des politiques économiques (entre elles, d'une part, et entre politiques nationales et stratégie européenne, d'autre part).

En regard de ce qui vient d'être mentionné, comment se situe la zone euro aujourd'hui en tant qu'union monétaire, cinq ans après son instauration ? Dans un rapport trimestriel¹, la Commission européenne a relevé les écarts de croissance entre pays de la zone euro. Elle met en exergue une dispersion qui, selon elle, n'est pas anormalement élevée ni d'un point de vue historique, ni par comparaison avec d'autres unions monétaires. Toutefois, si les cycles économiques nationaux sont plus étroitement alignés, les écarts persistants de croissance à long terme sont, aux yeux de la Commission, source de préoccupation. D'une part, ils ne peuvent s'expliquer par le rattrapage de certaines économies et, d'autre part, ils sont l'expression de la lenteur des mécanismes d'ajustements à produire leurs effets. Pour remédier à cette situation, le rapport prône un meilleur fonctionnement des marchés de l'emploi et une concurrence accrue sur les marchés des produits. Par ailleurs, il mentionne que l'hétérogénéité des taux de croissance est peut-être imputable à la fragmentation des marchés du logement et des prêts hypothécaires et qu'une intégration ainsi qu'une libéralisation accrue des marchés hypothécaires dans la zone euro devrait contribuer à réduire les écarts dans la transmission des impulsions monétaires.

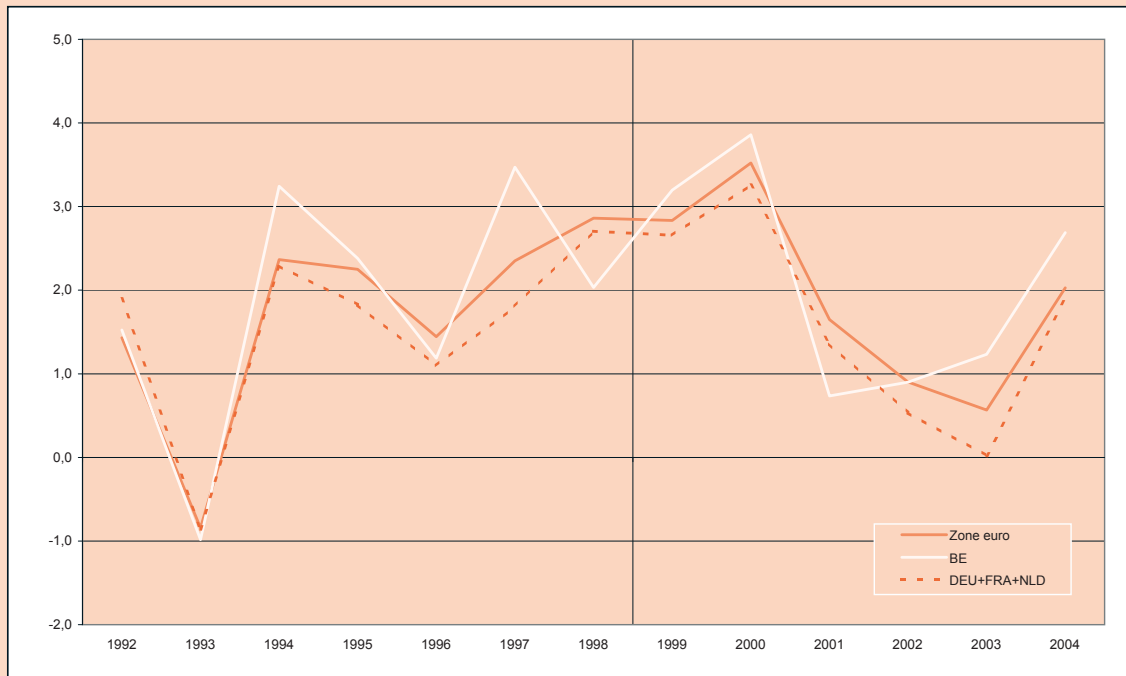
Mais qu'en est-il de la Belgique au regard de la convergence ? Le présent focus a pour but de situer la Belgique par rapport à la zone euro dans son ensemble et par rapport à ses principaux partenaires commerciaux (Allemagne, France, Pays-Bas) au cours des deux sous-périodes (1992-1998 et 1999-2004) qui précèdent et qui suivent le lancement de l'euro.

¹ European Commission - Quarterly report on the euro area - volume 4, n° 2 (2005).



I. Le produit intérieur brut

Graphique I.14 Evolution du PIB à prix constants

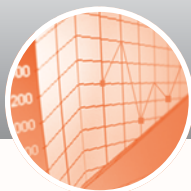


Source : AMECO et calculs SPF Economie.

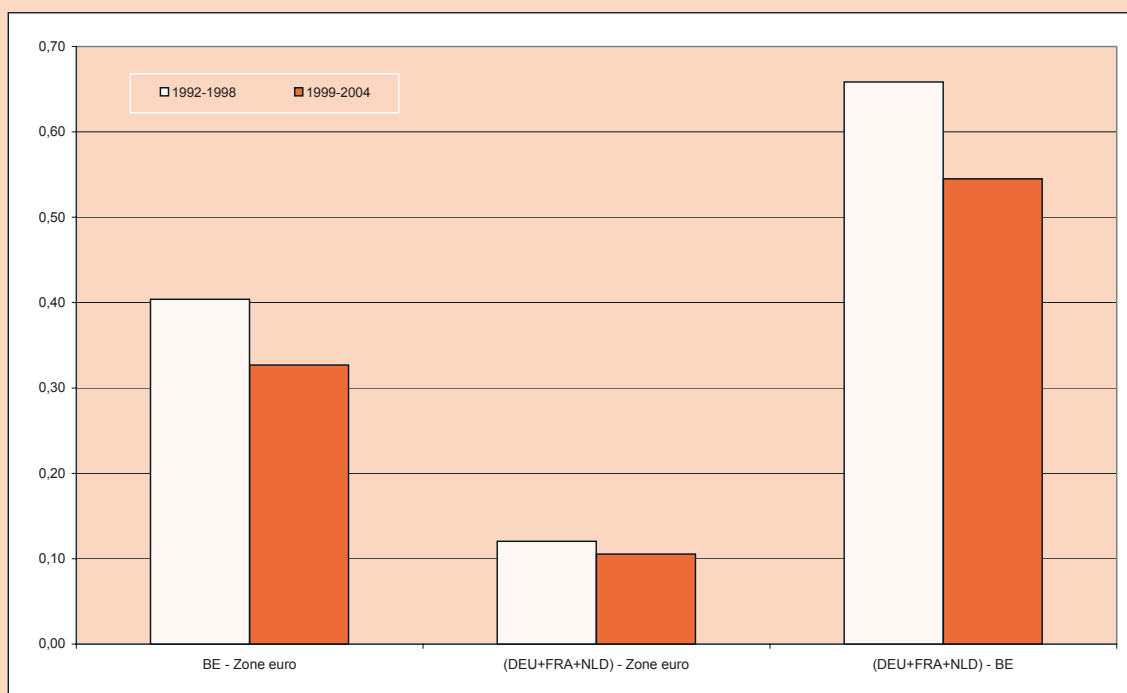
Bien que l'évolution du PIB des trois entités observées (pays partenaires, Zone euro et Belgique) semble proche, l'amplitude des variations est beaucoup plus marquée pour la Belgique. De par *son degré d'ouverture*, la Belgique reste très exposée aux fluctuations économiques mondiales.

Par ailleurs, *la spécialisation* de ses échanges en biens intermédiaires est source d'un décalage dans le temps des phases du cycle conjoncturel. A cet égard, la Belgique devance ses principaux partenaires commerciaux lors des retournements conjoncturels.

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



Graphique I.15 Moyenne du carré des écarts entre croissances du PIB
(BE-Zone euro)

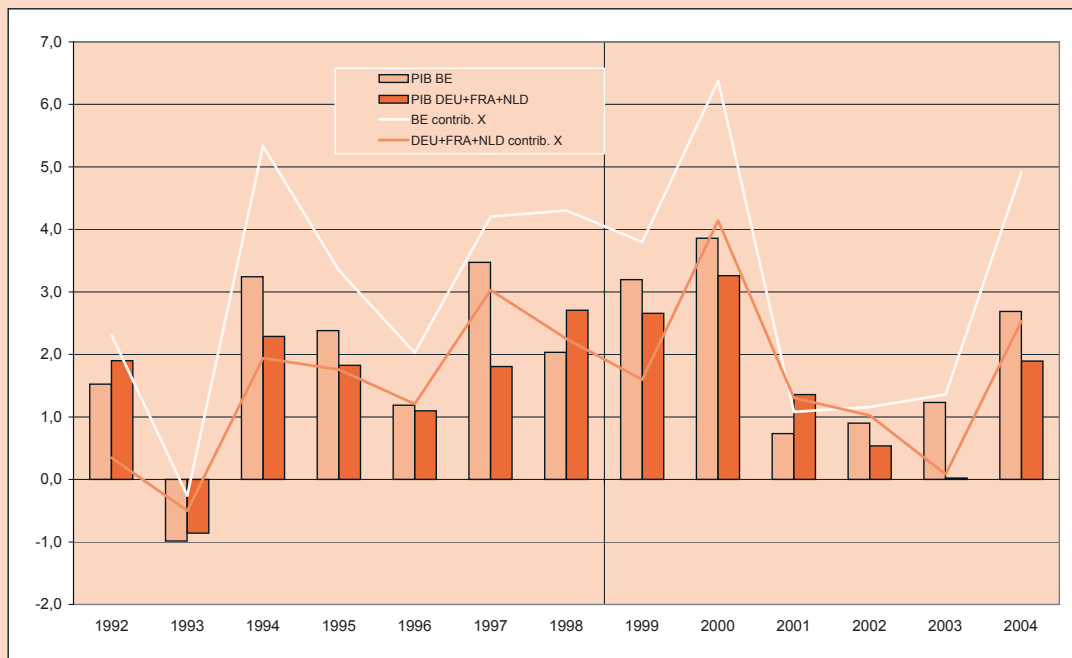


Source : AMECO et calculs SPF Economie.

Pour apprécier la convergence, la moyenne du carré des écarts de croissance entre le taux de la référence (soit BE, soit Zone euro) et celui de la Belgique ainsi que de ses principaux partenaires commerciaux (Allemagne+France+Pays-Bas) a été prise comme indicateur. Il en ressort une diminution de cet indicateur pour les trois cas de figure entre les deux périodes 1992-1998 et 1999-2004, reflétant par-là une convergence effective des évolutions des économies. Toutefois, bien qu'en diminution, l'écart entre le taux de croissance de la Belgique et celui de ses principaux partenaires commerciaux considérés comme un ensemble n'en demeure pas moins plus élevé que celui de la Belgique par rapport à la zone euro.



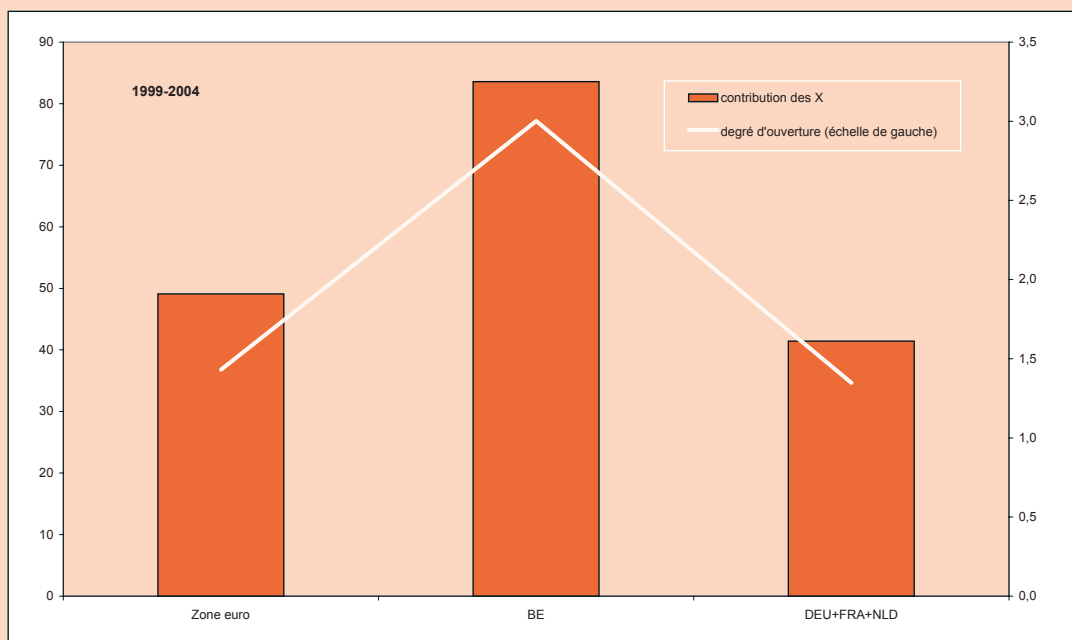
Graphique I.16 Contribution des exportations à la croissance du PIB



Source : AMECO et calculs SPF Economie.

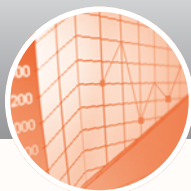
Comme le montre le graphique I.16, la contribution des exportations à la croissance a été nettement plus importante en Belgique que chez ses principaux partenaires.

Graphique I.17 Contribution des exportations à la croissance du PIB et degré d'ouverture



Source : AMECO et calculs SPF Economie.

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



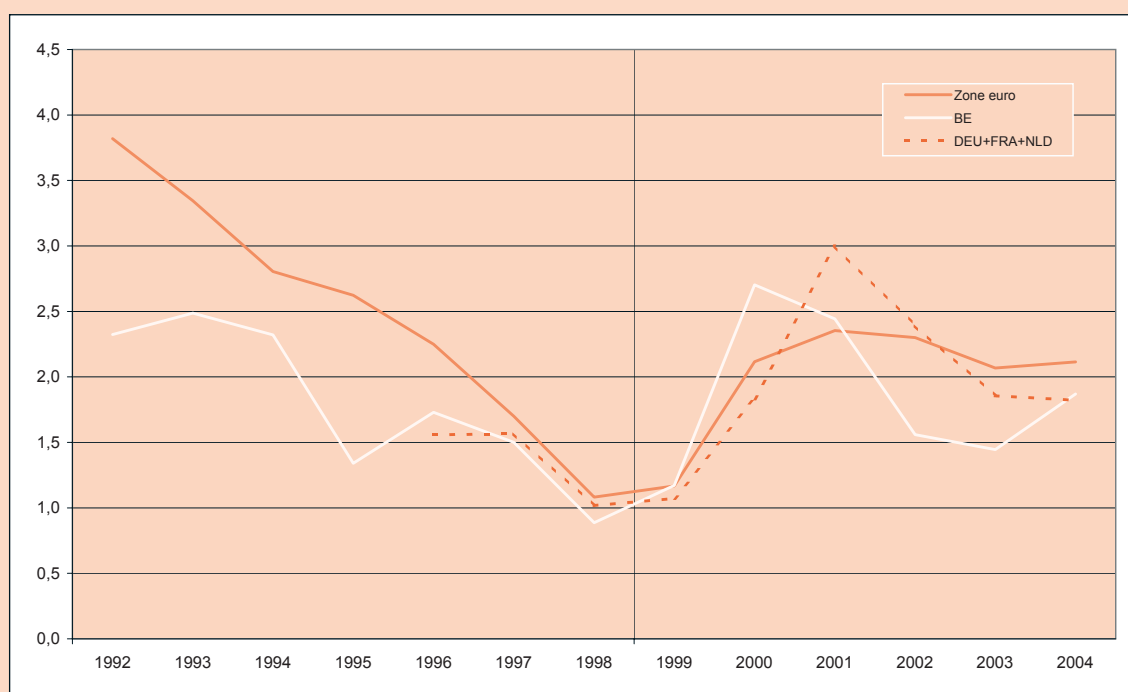
Le degré d'ouverture de la Belgique dépasse de loin celui de ses principaux partenaires commerciaux (78 % en 2004 contre 38 % pour la zone euro et 35 % en moyenne pour DEU+FRA+NLD). De plus, celui-ci s'est accru entre la première et la deuxième période d'observation. Il n'est dès lors pas étonnant que la Belgique soit plus vulnérable que ses principaux partenaires commerciaux aux aléas de la conjoncture et à l'évolution de l'environnement international.

II. Inflation²

L'instauration d'une monnaie unique avait, entre autres, pour objectif d'imposer une certaine discipline aux responsables politiques des différents pays. Ainsi, l'objectif d'une stabilité monétaire à moyen terme vise un taux d'inflation «européen» proche de 2 %. A monnaie unique, taux d'inflation communs. Les disparités d'inflation restent très élevées au sein de la zone euro et auraient même tendance à s'accroître.

Pour unique qu'elle soit, la monnaie européenne se trouve confrontée à l'autonomie persistante des politiques économiques nationales qui répondent à des objectifs et à des contraintes propres. Ainsi, les revendications salariales, la mondialisation, le chômage, l'intensité énergétique, l'ouverture vers l'extérieur sont autant d'éléments pouvant accentuer les disparités nationales.

Graphique I.18 Evolution de l'inflation sur base de l'indice des prix à la consommation harmonisé



Source : AMECO et calculs SPF Economie.

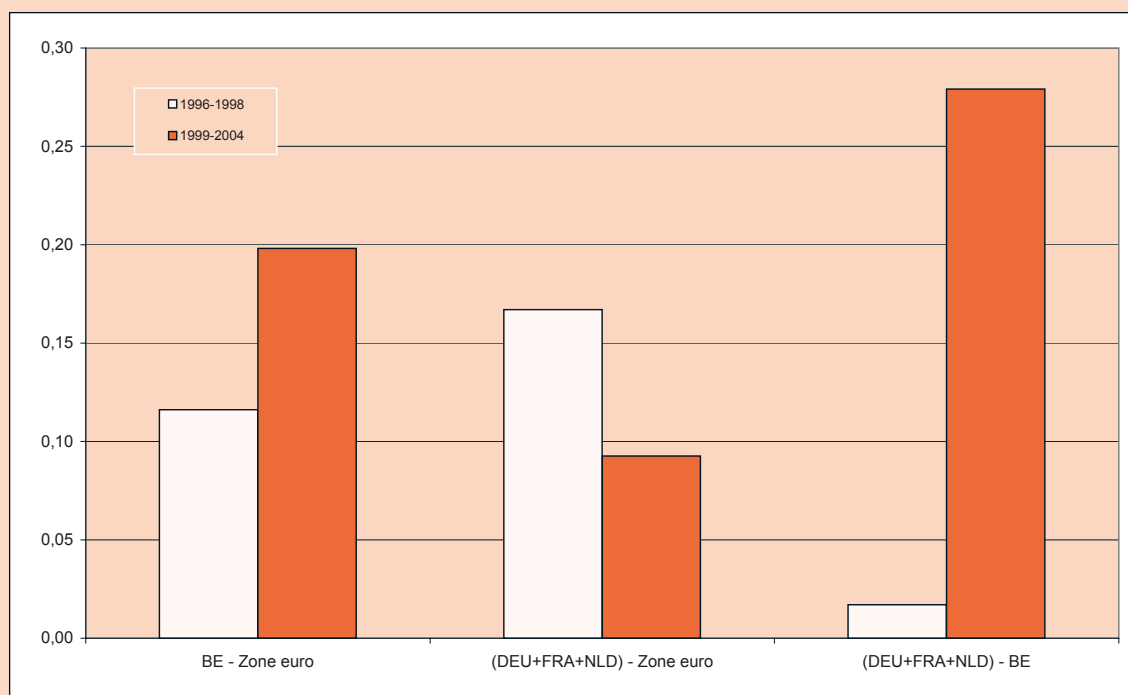
² L'indice harmonisé des prix à la consommation (IPCH) n'est pas disponible pour les données antérieures à 1995 pour la République fédérale allemande.



Le graphique I.18 montre une convergence de l'inflation durant la période précédant l'introduction de la monnaie unique, convergence qui semble s'être interrompue depuis lors.

Contrairement à l'analyse faite en première partie pour la croissance économique, les données utilisées ici ne sont pas pondérées par l'importance du pays car il s'agit ici d'indices et non de niveau.

Graphique I.19 Moyenne du carré de l'écart par rapport au taux d'inflation de la zone euro



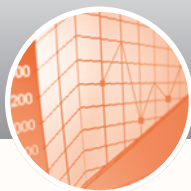
Source : AMECO et calculs SPF Economie.

Le taux d'inflation belge est nettement inférieur à celui de la zone euro sur la première période³ ainsi que durant les trois dernières années de la seconde période. Si l'on prend la moyenne de ces écarts élevés au carré (afin d'éviter la compensation des positifs par les négatifs), il ressort une accentuation des écarts par rapport à la zone euro au cours de la seconde période. La situation inverse s'observe pour ses principaux partenaires commerciaux pris dans leur ensemble par rapport à la zone euro.

Par ailleurs, si les écarts entre inflation belge et inflation de ses principaux partenaires considérés dans leur ensemble paraissent s'être fortement creusés au cours de la seconde période, il ne faut pas perdre de vue que ces chiffres sont quelque peu influencés par l'inflation néerlandaise qui a connu des pics allant jusqu'à 5,2 % en 2001. Néanmoins, si l'on fait abstraction des Pays-Bas, les écarts restent importants et se creusent toujours. Ce qui souligne toute la difficulté de mener une politique monétaire commune.

³ Eu égard à l'absence de données pour la République fédérale allemande avant 1995, la première période envisagée ici a été ramenée de 1992-1998 à 1996-1998.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Conclusions

L’analyse qui précède a permis de mettre en exergue pour la seconde période envisagée (après le lancement de l’euro) :

- un écart entre les taux de croissance du PIB qui semble s’être amenuisé mais ;
- une amplitude des variations des taux de croissance plus importante pour la Belgique par rapport à ses principaux partenaires commerciaux ;
- un degré d’ouverture qui rend la Belgique plus vulnérable aux aléas de l’environnement international ;
- une interruption dans la convergence des taux d’inflation (disparité accrue) ;
- un accroissement de l’écart d’inflation entre la Belgique et la moyenne de la zone euro et par rapport à ses principaux partenaires commerciaux.

Il semble donc que les conditions de convergence (nominale et réelle) ne semblent pas encore avoir été remplies et que la contrainte extérieure demeure importante pour la Belgique de par son degré d’ouverture et sa spécialisation en production de biens intermédiaires.

De la sorte, même s’il est trop tôt pour juger de l’exemplarité de la zone euro comme zone monétaire optimale, la nouvelle impulsion donnée à la Stratégie de Lisbonne impliquera des politiques économiques qui répondent à des objectifs communs (œuvrer ensemble pour plus de croissance et d’emplois) et devrait conduire à une plus grande convergence des politiques économiques.



Annexe statistique

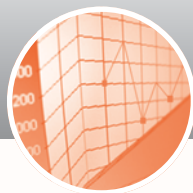
Tableau I.32 *Composition du produit intérieur brut, estimations à prix courants*

(en millions d'euros)

	1995	2000	2001	2002	2003	2004
Approche production						
Production de biens et services (aux prix de base) (P.1)	414271,7	538654,2	559134,5	561872	566537	598603
Consommation intermédiaire (aux prix d'acquisition) (P.2)	227165,2	314842,3	327676,2	322869	320823,1	342461
Valeur ajoutée brute (aux prix de base) (B.1g)	187106,5	223811,9	231458,3	239003	245713,9	256142
Impôts sur les produits (D.21)	22834,7	29882,2	29511,3	30605,8	31355,9	33915,9
Subventions sur les produits (D.31)	-2159,2	-1953,5	-2086,1	-2030,5	-2487,4	-1968,6
Produit intérieur brut B.1g+D.21+D.31)	207782	251740,6	258883,5	267578	274582,4	288089
Approche dépense						
Dépense de consommation finale (P.3)	157237,8	189403,8	196601,5	203422	210017,6	218904
Dépenses de consommation finale des ménages	110762,8	133550,2	138075,7	140787	144364,4	150106
Dépenses de consommation finale des ISBLSM	1717,4	2175,3	2223,8	2447,9	2559,8	2730,7
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	44757,6	53678,3	56302	60187,3	63093,4	66067
Formation brute de capital (P.5)	41581,7	54954,8	53133	51451,5	52429,6	57598,5
Formation brute de capital fixe (P.51)	40046,5	52446,9	52867,2	51390	51619,6	54256,5
Variation des stocks (P.52)	1535,2	2507,9	265,8	61,5	810	3342
Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53)						
Total des dépenses nationales	198819,5	244358,6	249734,5	254874	262447,2	276502
Exportations de biens et de services (P.6)	140834,6	213079,9	219543,3	220933	222476,9	241519
Total des dépenses finales	339654,1	457438,5	469277,8	475806	484924,1	518021
Importations de biens et de services (P.7)	131872,1	205697,9	210394,3	208228	210341,7	229932
p.m. Exportations nettes de biens et services	8962,5	7382	9149	12704,4	12135,2	11586,9
Produit intérieur brut (P.3+P.5+P.6-P.7)	207782	251740,6	258883,5	267578	274582,4	288089
Approche revenu						
Rémunération des salariés (D.1)	106087,9	127893,7	134988,4	140140	142623,2	146700
Excédent d'exploitation (B.2g) et revenu mixte (B.3g)	78586,7	93119,4	93518	95771,9	99841,4	106479
Impôts sur la production et les importations (D.2)	26757	34620,8	34418,3	35615,9	36712,3	39236,8
Subventions (D.3)	-3649,6	-3893,3	-4041,2	-3950,3	-4594,5	-4327
Produit intérieur brut (D.1+B.2g+B.3g+D.2+D.3)	207782	251740,6	258883,5	267578	274582,4	288089
Rémunération des salariés reçue du reste du monde (D.1)	3222,1	3909,5	4206,9	4476,6	4722,4	4902,8
Rémunération des salariés payée au reste du monde (D.1)	548,2	958,3	1088,8	1206,7	1314,3	1351,3
Impôts sur la production et les importations payés au reste du monde (D.2)	2082,4	2106,7	2013,8	1738,6	1860,9	1773,5
Subsides reçus du reste du monde (D.3)	1021,1	694,2	733,6	710,6	865,8	811,5
Revenus de la propriété reçus du reste du monde (D.4)	24011,2	35517,6	36497,8	32433,2	29149,5	32469,2
Revenus de la propriété payés au reste du monde (D.4)	22016,3	31362	34413,4	31291,4	27771,4	32444,5
Revenu national brut (aux prix du marché)	211389,5	257434,9	262805,8	270962	278373,5	290703

Source : ICN

*“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré
”*



2^{ème} partie

Evaluation macro-économique structurelle

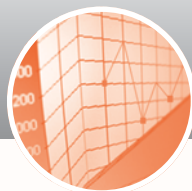


Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie



“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



II Aspects structurels

L'objectif défini à Lisbonne en 2000 est de faire de l'Union européenne, l'économie la plus compétitive. Sous cette expression, il faut entendre la capacité pour une économie à développer d'une manière élevée et durable son niveau de vie en comparaison d'autres économies semblables et ce, en liaison avec un emploi élevé.

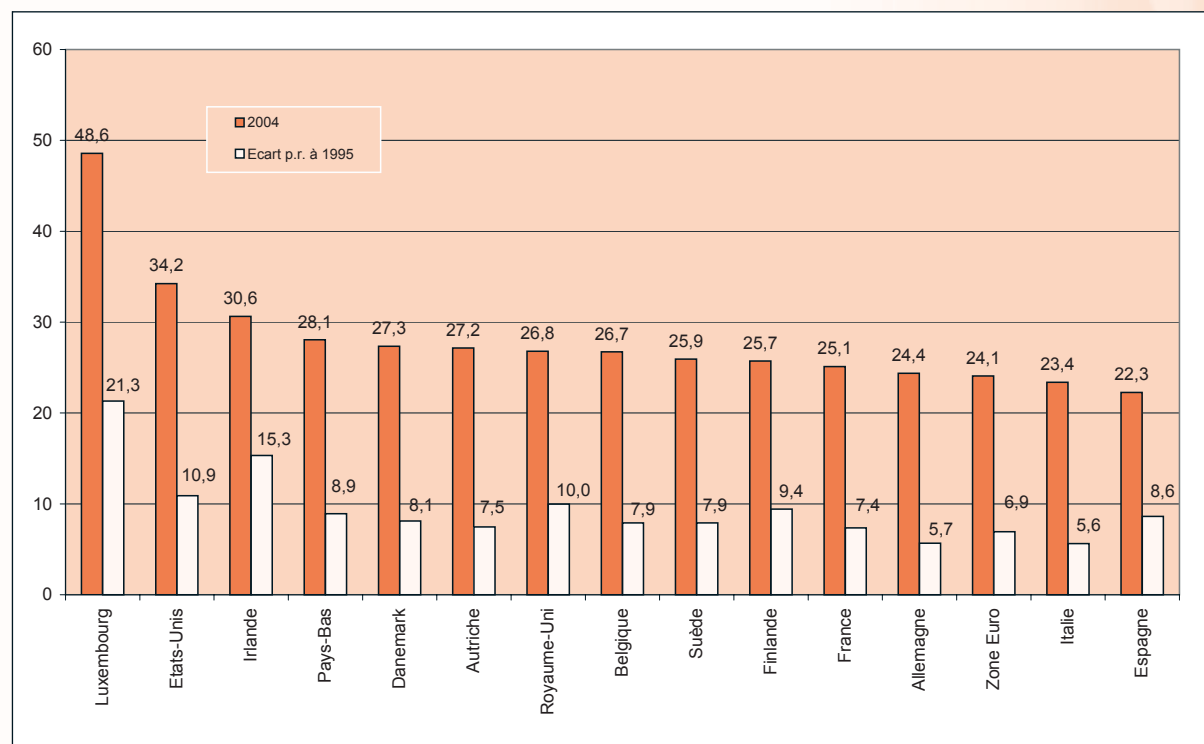
Le produit intérieur brut par habitant est la mesure la plus usuelle utilisée pour apprécier le développement économique et en particulier l'aptitude d'une économie nationale à créer de la richesse collective pouvant bénéficier à l'ensemble de la population.

II.1 Le produit intérieur brut par habitant, indicateur de la richesse collective

II.1.1 Position internationale

Graphique II.1 Niveau élevé du PIB/hab. en Belgique en 2004 mais progrès plus marqués chez plusieurs partenaires européens

PIB/hab. en 2004 et écart par rapport à 1995
 (en 1000 euros et ppa)



Source : Ameco.

Le PIB quantifie la valeur des biens et services produits sur le territoire national. Il traduit la richesse créée par l'activité qui y est développée. Il constitue l'indicateur statistique le mieux harmonisé pour assurer une comparaison internationale des performances des économies nationales. Rapporté au nombre d'habitants, il est le reflet de la richesse collectivement produite.



Selon les estimations d'Eurostat, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (ppa) de la Belgique se montait à 26 700 euros en 2004, en regard de 24 100 euros pour la moyenne de la zone euro.

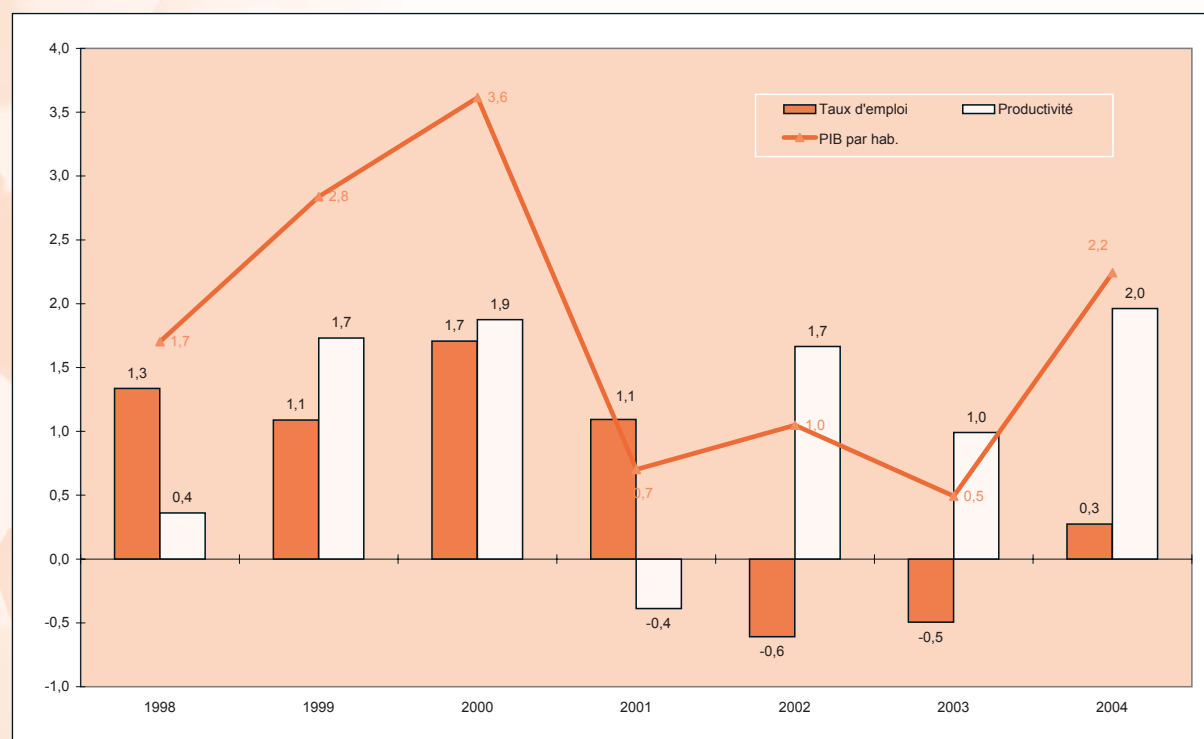
Avec ce montant, la Belgique figure parmi les pays les plus riches du monde occidental et en particulier de l'Union européenne. Toutefois il convient de remarquer l'écart qui la sépare des Etats-Unis, souvent pris comme référence internationale en la matière.

II.1.2 PIB par habitant : les composantes principales

Suivant une présentation usuelle, le PIB par habitant peut être considéré comme résultant de la mise en œuvre d'une quantité de travail à laquelle est associé un niveau de productivité ou production par unité de travail. Le PIB par habitant peut ainsi être décomposé en deux principaux déterminants, le taux d'emploi et la productivité.

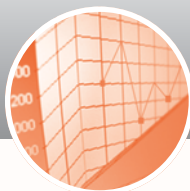
En 2004, l'augmentation du PIB par habitant a résulté pour la première fois depuis 2000, d'une hausse concomitante de la productivité et du taux d'emploi.

Graphique II.2 Augmentation concomitante du taux d'emploi et de la productivité en 2004
(PIB par habitant, taux d'emploi et productivité)
(variation en %, t/t-1)



Source : ICN, SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie.

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



Premier constat : hausse la plus significative du PIB par habitant à prix constants en 2004 (2,2 %) depuis le sommet conjoncturel de 2000.

Comme il ressort du graphique II.2, cette augmentation résulte d'une progression à la fois de la productivité du travail ⁴(2%) et du taux d'emploi calculé ici par rapport à l'ensemble de la population⁵ (0,3 point de %). Cette évolution s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat conjoncturel en 2004, après les incertitudes de 2003. Le climat international perturbé de 2003 avait contrarié la poursuite de la reprise manifestée au premier semestre de l'année 2002 et amené nombre d'entreprises à postposer alors l'engagement de personnel. Assurées de la poursuite du redressement de la conjoncture, les entreprises ont pu à nouveau en 2004 procéder à de nouvelles embauches.

II.2 L'emploi : caractéristiques structurelles

En 1997, la mise en place de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) avait pour objectif d'améliorer la situation du marché du travail grâce à la coordination des politiques nationales d'emploi. A partir de 2000, la Stratégie de Lisbonne est adoptée et « chapeaute » les politiques dans un ensemble de domaines ; elle vise le renforcement mutuel des politiques économiques grâce à une meilleure interaction entre celles-ci. A ce stade, la SEE reste cependant un processus de convergence indépendant.

En 2003, les différents cycles de politique économique sont synchronisés. Les grandes orientations de politique économique et les recommandations aux Etats membres en matière de politique macroéconomique, microéconomique et d'emploi sont adoptées au même moment.

Enfin, en juin 2005, pour favoriser l'appropriation de la Stratégie de Lisbonne par les différents Etats membres, l'Union européenne décide de « prioriser » ses objectifs et se focalise sur la « Croissance et l'Emploi ». Les lignes directrices pour l'emploi et les grandes orientations de politique économique sont alors intégrées dans un seul document.

Dans le cadre du nouveau processus simplifié, chaque Etat membre élabore un programme de réformes pluriannuel unique où il présente les politiques et mesures qu'il met en œuvre pour rencontrer les objectifs de croissance et d'emploi. En toute logique, les Etats membres devraient faire preuve de plus de dynamisme dans l'implémentation, puisqu'ils seront évalués à l'aune de leurs propres engagements.

La première ligne directrice est d'ordre général ; elle reprend les principes qui président à l'élaboration des politiques d'emploi ainsi que les objectifs chiffrés en matière de taux d'emploi définis à Lisbonne et à Stockholm pour 2010.

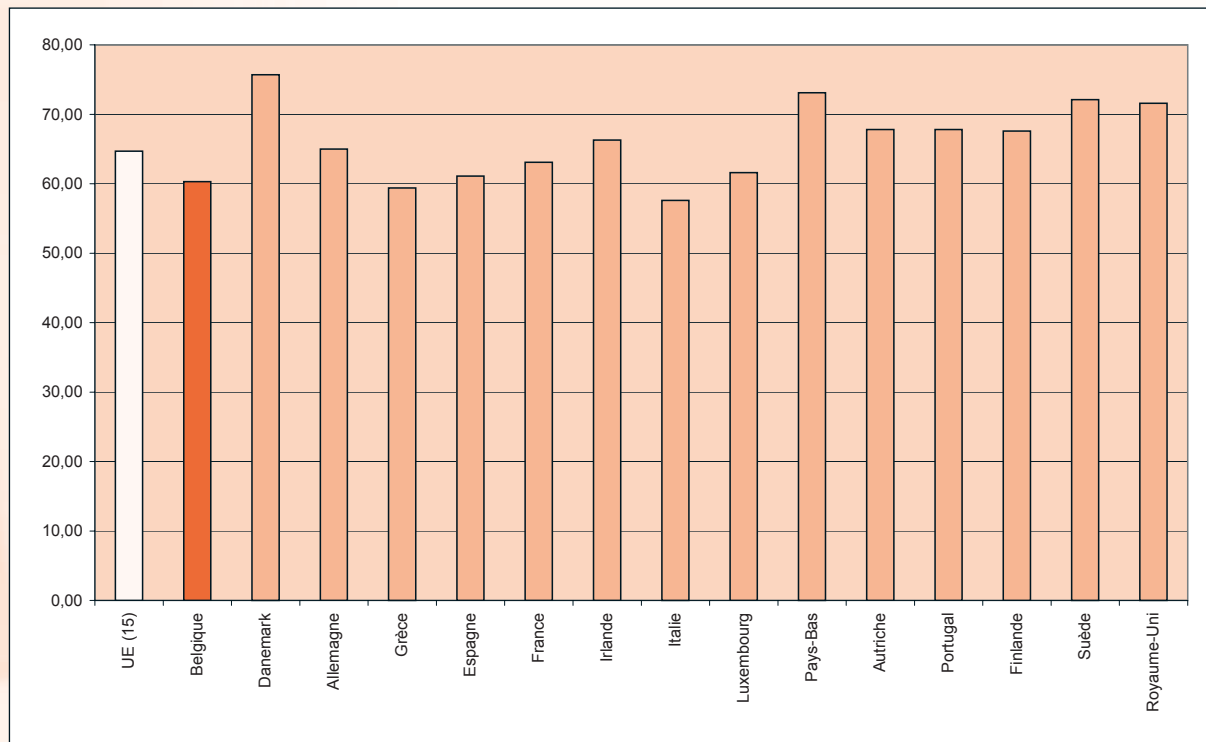
Pour rappel, le taux d'emploi visé s'élève, pour l'Union dans son ensemble, à 70 % de la population en âge de travailler, 60 % pour les femmes et 50 % pour les plus de 55 ans. On a donc le maintien d'objectifs quantitatifs communs et parallèlement, le choix des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir incombe aux autorités nationales.

⁴ La productivité est ici définie comme le rapport du PIB à prix constants sur le total de l'emploi intérieur.

⁵ Le taux d'emploi peut être calculé suivant différentes variantes. En général l'emploi est rapporté à la population active ou, mieux, à la population en âge de travailler comme on peut le trouver dans les indicateurs structurels européens figurant à la fin de la présente publication. Selon ces derniers, le taux d'emploi calculé à partir de l'enquête sur les forces de travail (INS) aurait été de 60,3 % en 2004 contre 59,6 % en 2003 et 59,9 % en 2002 et 2001. En 2000, il avait été de 60,5 %. Pour les besoins de l'illustration, le taux d'emploi est ici calculé par rapport à la moyenne annuelle de l'ensemble de la population du Royaume. L'allongement de la période de vie active qui tend à se manifester dans plusieurs pays devrait d'ailleurs entraîner le choix de la population comme base de ce ratio.



Graphique II.3 La Belgique est parmi les plus mauvais élèves en termes de taux d'emploi



Source : Eurostat.

Le nombre de personnes au travail en Belgique est relativement moins élevé que dans les autres pays européens. En 2004, le taux d'emploi harmonisé (Eurostat), qui établit le rapport entre le nombre de personnes occupées et la population en âge de travailler, s'élevait à 60,3 % en Belgique, contre 64,7 % en moyenne dans l'Union européenne (UE15) et 63,0 % dans la zone euro.

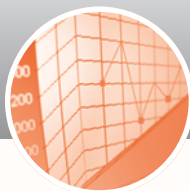
Cependant, le seul taux d'emploi global ne donne qu'une vision fragmentaire de l'offre potentielle de travail en Belgique. Ainsi, l'enquête sur les forces de travail (EFT) menée par l'Institut national de statistique (Direction générale de la Statistique et de l'Information économique) permet d'appréhender un peu plus finement l'offre potentielle de travail en Belgique.

Les résultats de l'EFT donnent la structure de population en âge de travailler. De manière schématique, sur 100 personnes en âge de travailler, 60 personnes sont en emploi et 5 au chômage, ce qui représente la part dite « active » de la population, mesurée par le taux d'activité. Le solde, soit la population en âge de travailler qui n'est pas en emploi et qui ne recherche pas un travail est dite « inactive ». Les réponses aux formulaires d'enquête de l'EFT permettent de considérer différentes catégories parmi ces « inactifs ».

Si l'on exclut les personnes en maladie-invalidité, les préretraités et les personnes non-désireuses de travailler pour raison familiale ou personnelle et les étudiants, il reste une frange de population non négligeable (environ les trois quarts de la population dite inactive) qui déclare « ne pas chercher de travail parce qu'elles pensent qu'il n'y en a pas de disponible ». On peut considérer qu'il y a là une réserve de main-d'œuvre potentielle, bien que difficilement quantifiable car d'autres paramètres peuvent entrer en jeu, comme le niveau de formation.

Depuis le second semestre 2003, on observe en Belgique un renforcement de l'activité économique qui s'est maintenu tout au long des trois premiers trimestres 2004 pour fléchir au dernier trimestre 2004. Cette amélioration conjoncturelle a permis la création d'environ 27.000 emplois sur l'année 2004, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à 2003.

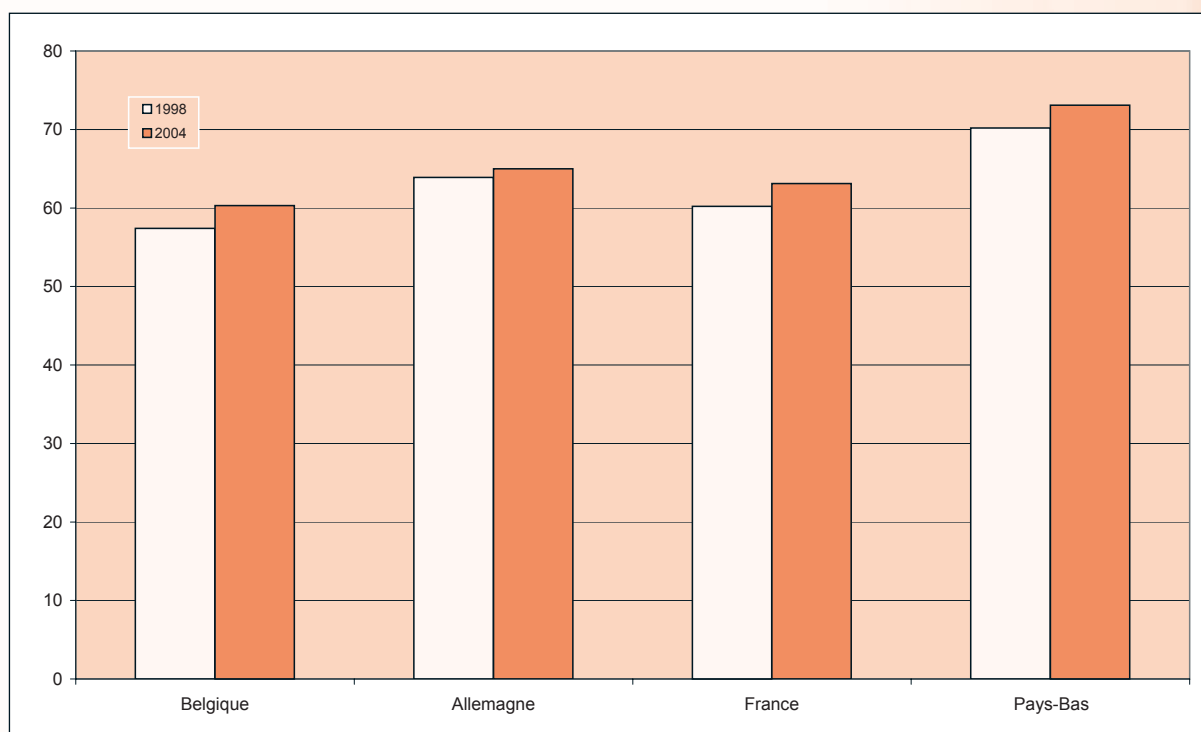
“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Dans son rapport annuel 2005, le Conseil supérieur pour l’emploi indique que depuis la mise en place de la Stratégie européenne pour l’emploi (1997), le taux d’emploi en Belgique est passé de 57 % en 1997 à 60,4 % en 2004, soit une création de 280.000 emplois dont 207.000 emplois pour le seul secteur privé.

Cette évolution favorable n’a cependant pas permis un rattrapage du niveau moyen des pays voisins (66,7 %) ou de l’Union européenne (UE 15). Comme le montre le graphique II.4, malgré une hausse substantielle de niveau entre 1998 et 2004, la Belgique reste en queue de peloton par rapport à ses trois pays partenaires.

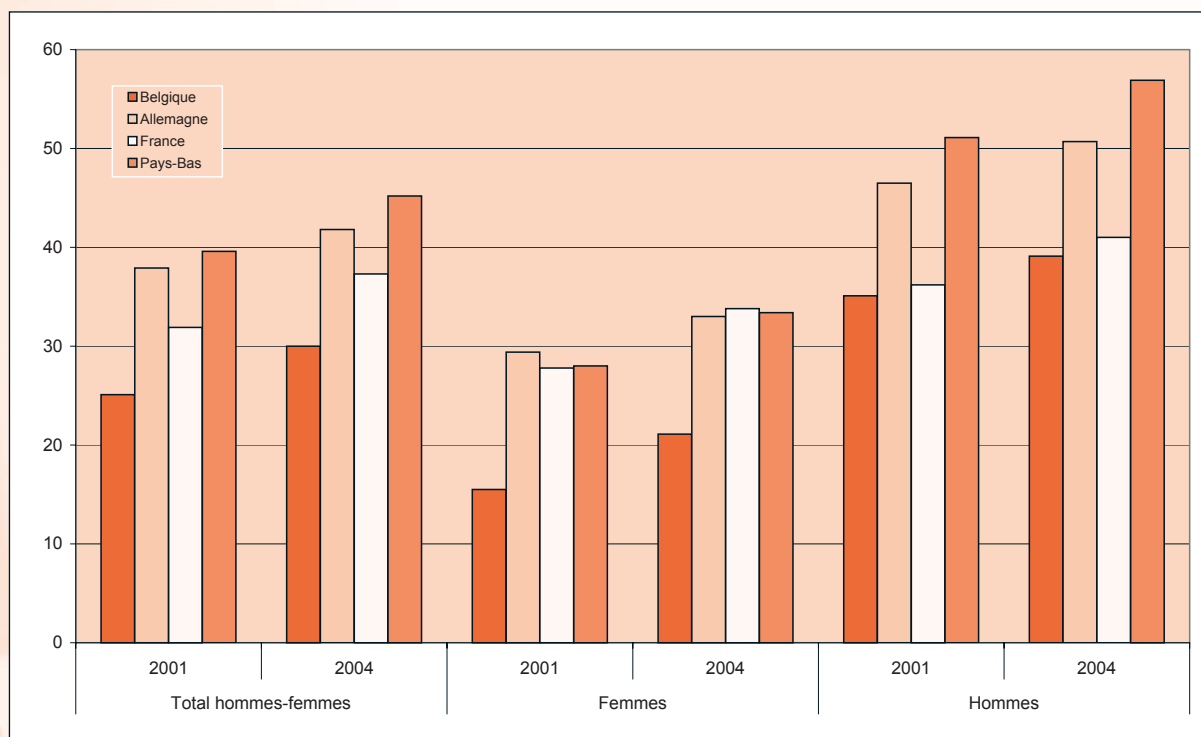
Graphique II.4 Faiblesse du taux d’emploi en Belgique par rapport à ses trois pays voisins



Source : Eurostat.



Graphique II.5 Le taux d'emploi des 55-64 ans reste plus faible en Belgique que dans les trois pays voisins



Source : Eurostat.

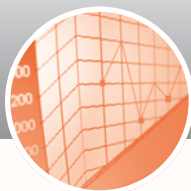
Tableau II.1 Taux d'emploi régionaux

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
15-64 ans				
Total	54,1	64,3	55,1	60,3
Hommes	60,3	71,6	63,2	67,9
Femmes	47,9	56,7	46,9	52,7
15-24 ans				
Total	19,7	32,8	21,6	27,8
25-54 ans				
Total	67,4	82,2	71,4	77,3
55-64 ans				
Total	35,9	29,5	29,4	30,0

Source : SPF Economie-E8-EFT 2004.

Le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) est problématique en Belgique ; les jeunes participant proportionnellement moins au monde du travail que dans d'autres pays de l'Union européenne. La longueur de la durée des études est souvent invoquée comme l'un des facteurs explicatifs de la faiblesse du taux d'emploi de cette tranche de population. A contrario, l'acquisition d'un niveau de qualification élevé constitue un investissement sur le moyen et le long terme puisque la lecture des chiffres du chômage montre sans équivoque que le niveau de formation est déterminant pour s'insérer dans le monde du travail.

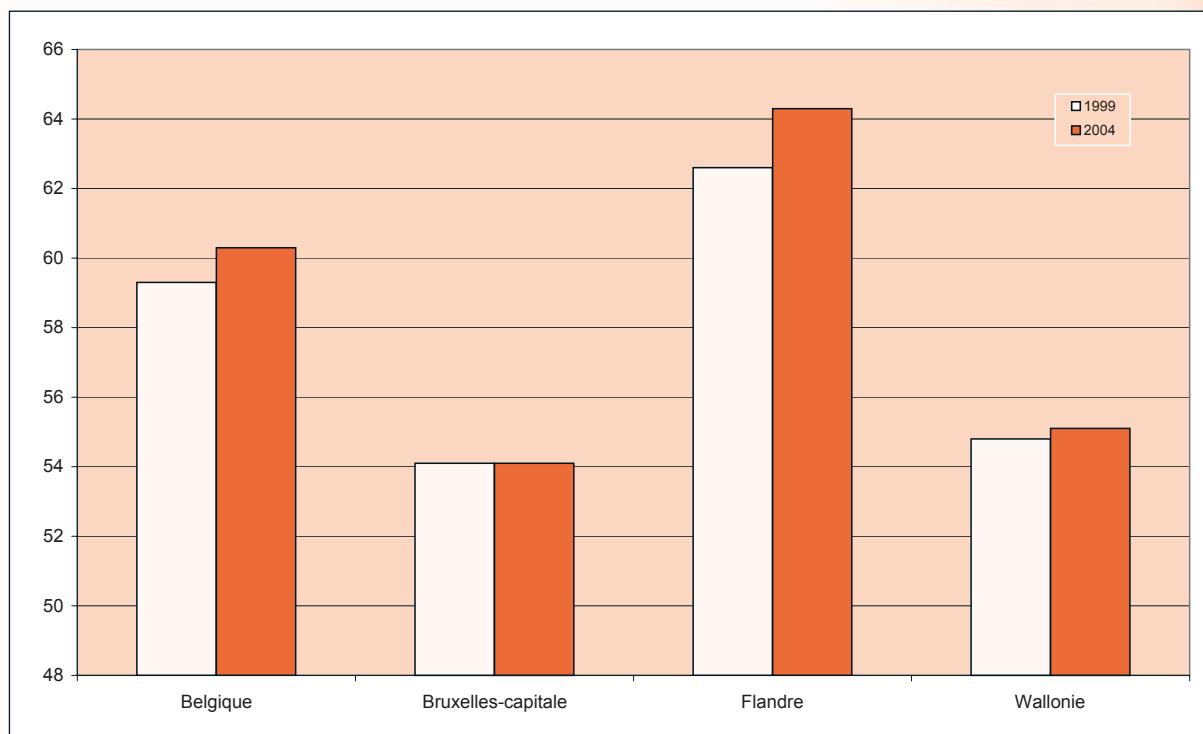
//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



La population âgée de plus de 55 ans enregistre également un très faible taux d'activité en Belgique. Le gouvernement fédéral s'est ainsi engagé à formuler des propositions visant à augmenter le taux d'emploi des plus âgés. Encourager l'activité des aînés revient à créer les conditions favorables pour rester plus longtemps en emploi mais aussi rendre financièrement moins attrayants les différents régimes de sortie anticipée du marché du travail.

Dans son Rapport 2005, le Conseil supérieur de l'emploi préconise une approche globale de façon à éviter un système de vases communicants.

Graphique II.6 La Flandre devance les deux autres régions en termes de taux d'emploi des 15-64 ans

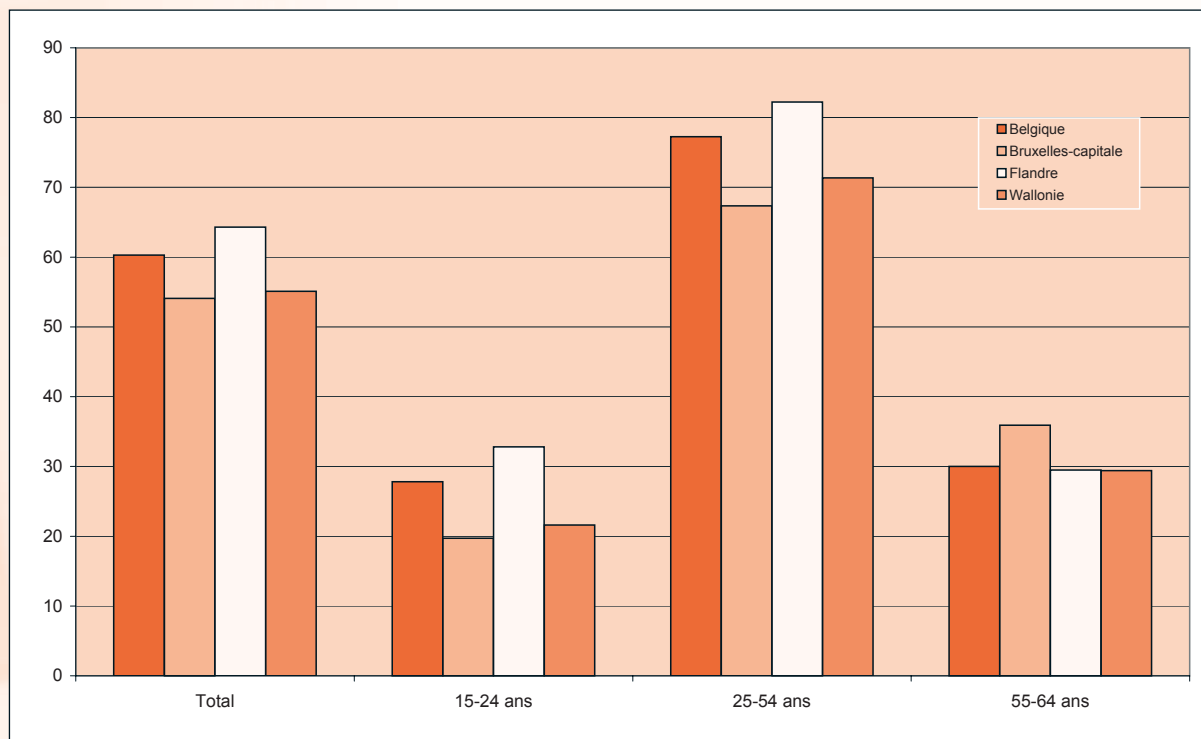


Source : SPF Economie-E8.

Le marché du travail en Belgique présente d'importantes disparités entre régions. Les écarts en termes d'emploi sont non seulement importants comme le montre le graphique II.6 mais se sont en outre creusés au cours des dernières années. La Flandre présente un taux d'emploi de 64,3 % en 2004 (contre 62,6 % en 1999). La Wallonie et Bruxelles ont des taux d'emploi qui atteignent respectivement 55,1 % et 54,1 % en 2004 contre 54,8 % et 54,1 % en 1999.

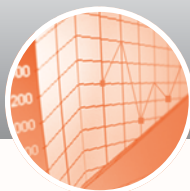


Graphique II.7 Structure d'emploi divergente selon la région de résidence



Source : SPF Economie-E8.

On constate que les taux d'emploi à Bruxelles et en Wallonie sont fortement inférieurs au taux en Flandre. La région bruxelloise présente en outre une structure d'emploi très différente de celle des autres régions. Par son rôle de capitale, Bruxelles accueille le siège de nombreuses organisations internationales et le secteur tertiaire y occupe une place prépondérante. Les ressortissants (UE15) affichent un taux d'emploi supérieur à celui des ressortissants nationaux. Une autre caractéristique du marché de l'emploi bruxellois réside dans le phénomène des navetteurs. En 2004, les emplois à Bruxelles se répartissaient de la façon suivante : 46 % de résidents bruxellois, 34 % de résidents flamands et 20 % de résidents wallons.



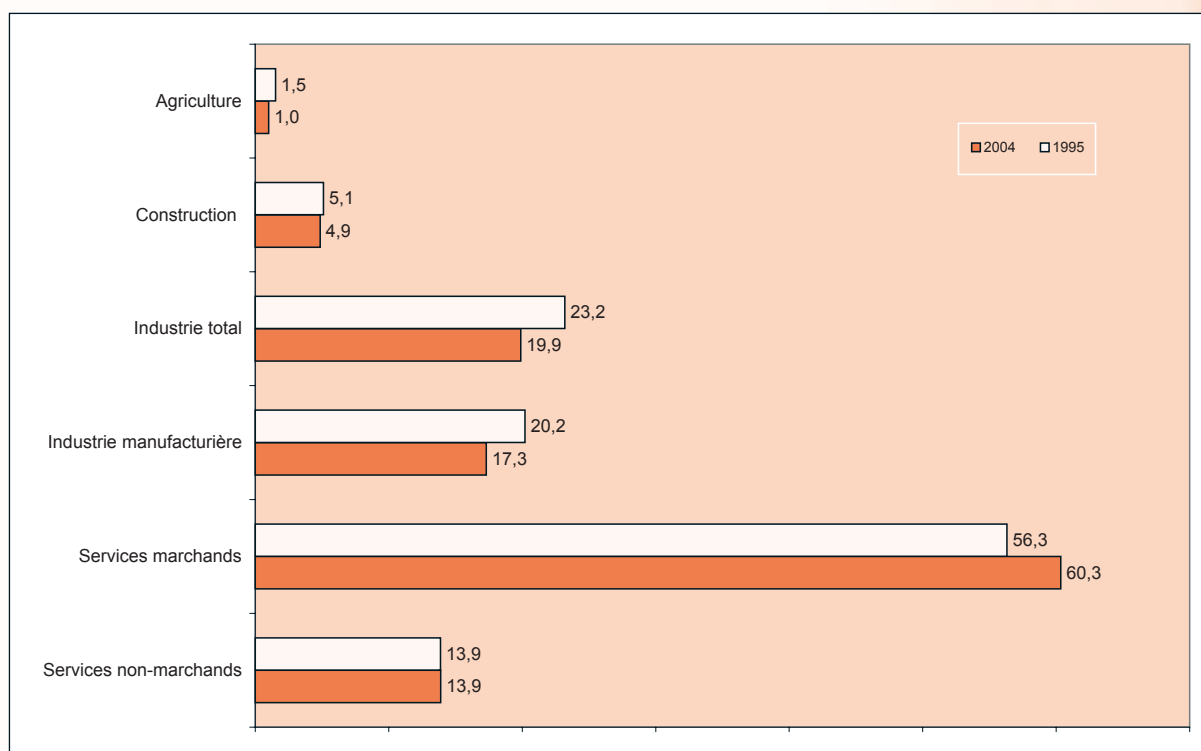
II.3 Les activités productives⁶

II.3.1 Structure des activités productives

II.3.1.1 La valeur ajoutée

Graphique II.8 Entre 1995 et 2004, diminution du poids relatif de l'industrie, principalement en raison d'une baisse des prix, au profit des services marchands

Valeur ajoutée brute des principales activités à prix courants (en valeur)
(en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

En près de dix ans, le tissu économique belge a changé en termes de poids relatif des activités. Comme attendu, l'importance relative des services, mesurée suivant la valeur ajoutée brute, s'est accrue tandis que l'industrie a vu sa position s'amoinrir.

Mesurée selon la valeur ajoutée brute à prix courants, la part de l'industrie dans l'ensemble des activités a diminué sensiblement, passant de 23,2 % du total de la valeur ajoutée du Royaume en 1995 à 19,9 % en 2004. Toutefois, cette réduction du poids de l'industrie résulte avant tout de la baisse des prix de ses produits, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée calculée aux prix de 2000, ne diminuant que très légèrement (de 21,5 % à 21 %).

Le poids des services dans le total de la valeur ajoutée brute est passé de 70,2 % en 1995 à 74,2 % en 2004, et ce en raison de l'augmentation des seuls services marchands (de 56,3 % en 1995 à 60,3 % en 2004).

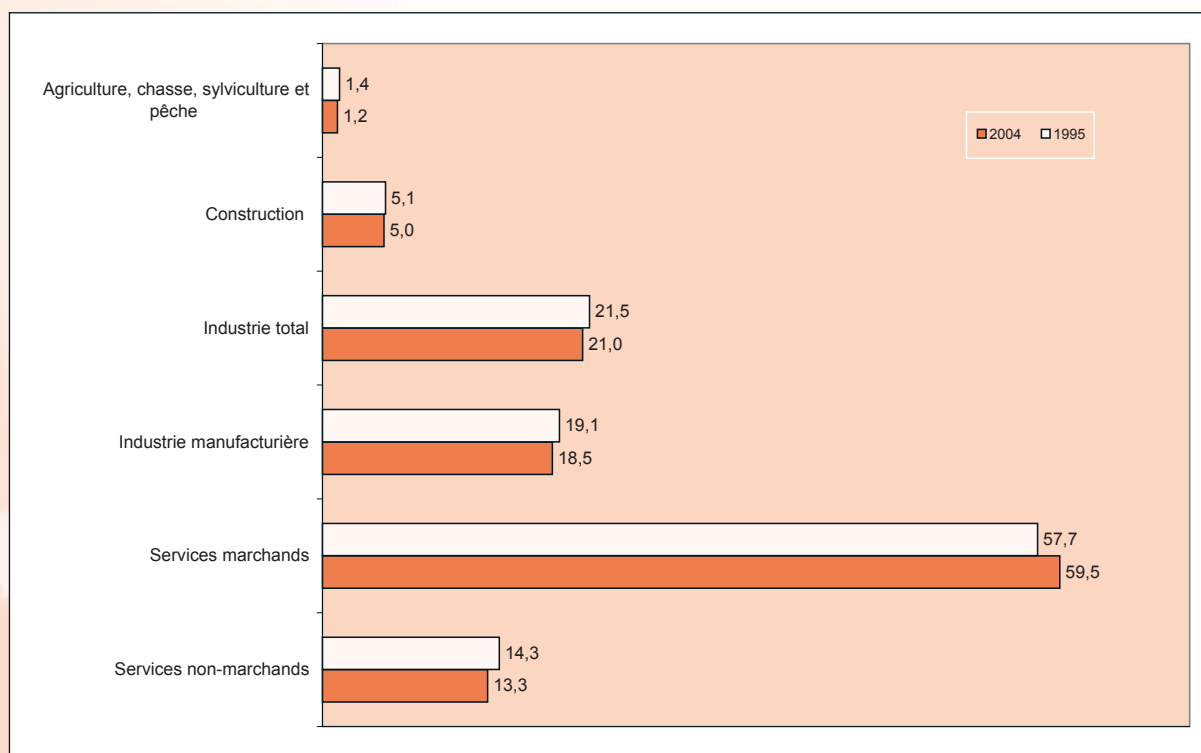
⁶ En 2005, les comptes nationaux ont été l'objet de modifications méthodologiques relativement importantes. Celles-ci peuvent être consultées dans les « comptes nationaux détaillés et tableaux 1995-2004 » de l'ICN, publiés par la BNB.



Cette évolution caractérise avant-tout l'industrie manufacturière dont la part en valeur, entre 1995 et 2004, s'est réduite de près de 3 points de pour-cent, passant de 20,2 % à 17,3 % tandis que la part en volume ne s'est réduite que de 0,6 point de pour-cent, passant de 19,1 % à 18,5 %.

Graphique II.9 Faible variation sur 10 ans de la part relative en volume des principales branches d'activité

(en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”

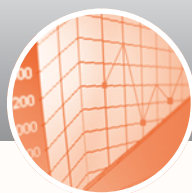


Tableau II.2 Valeur ajoutée brute à prix courants et aux prix de 2000

	millions d'euros, à prix courants			millions d'euros, aux prix de 2000		
	1995	2003	2004	1995	2003	2004
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	2836	2757	2581	2721	2588	2866
Industrie	43389	48934	50962	42786	48725	49859
Industrie manufacturière	37798	42692	44329	37976	43045	44055
Construction	9570	11883	12460	10109	11170	11787
Services marchands	105347	147558	154572	114609	139203	141340
Commerce ; réparations automobiles et d'articles domestiques	22795	31804	33597	25891	29556	29412
Activités financières	12065	14248	15093	10111	13844	14100
Immobilier, location et services aux entreprises	35776	53898	56030	40036	52118	53250
Transports et communications	15304	20087	20968	16251	19161	19978
Santé et action sociale	11473	17001	18130	13170	15432	15764
Hôtels et restaurants	7934	10521	10755	9150	9093	8836
Services non-marchands	25965	34582	35567	28339	31461	31650
Total	187107	245714	256142	198564	233146	237501

Source : ICN, Comptes nationaux détaillés.

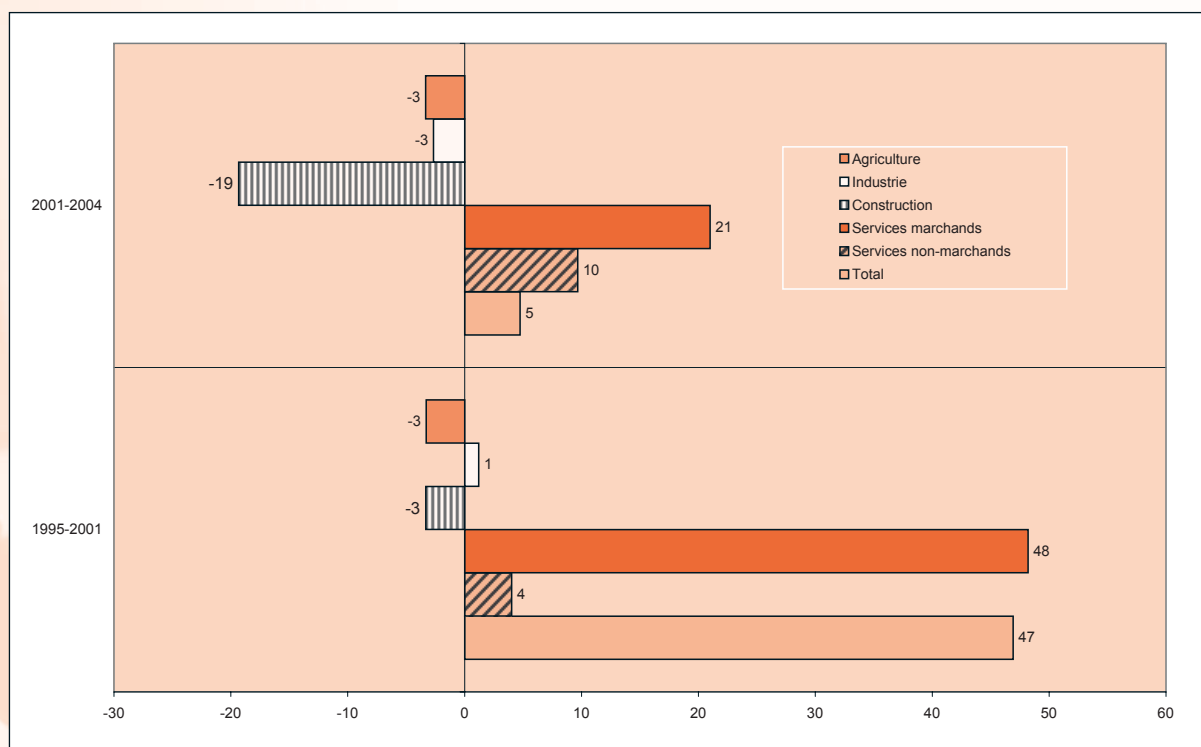


II.3.1.2 L'emploi suivant les comptes nationaux

Globalement, entre 2001 et 2004, l'augmentation annuelle moyenne de l'emploi a été nettement moindre qu'entre 1995 et 2001.

Graphique II.10 La faible augmentation de l'emploi entre 2001-2004 contraste avec sa forte progression entre 1995-2001

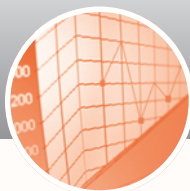
Variation annuelle moyenne de l'emploi entre 1995-2001 et 2001-2004
(en millier)



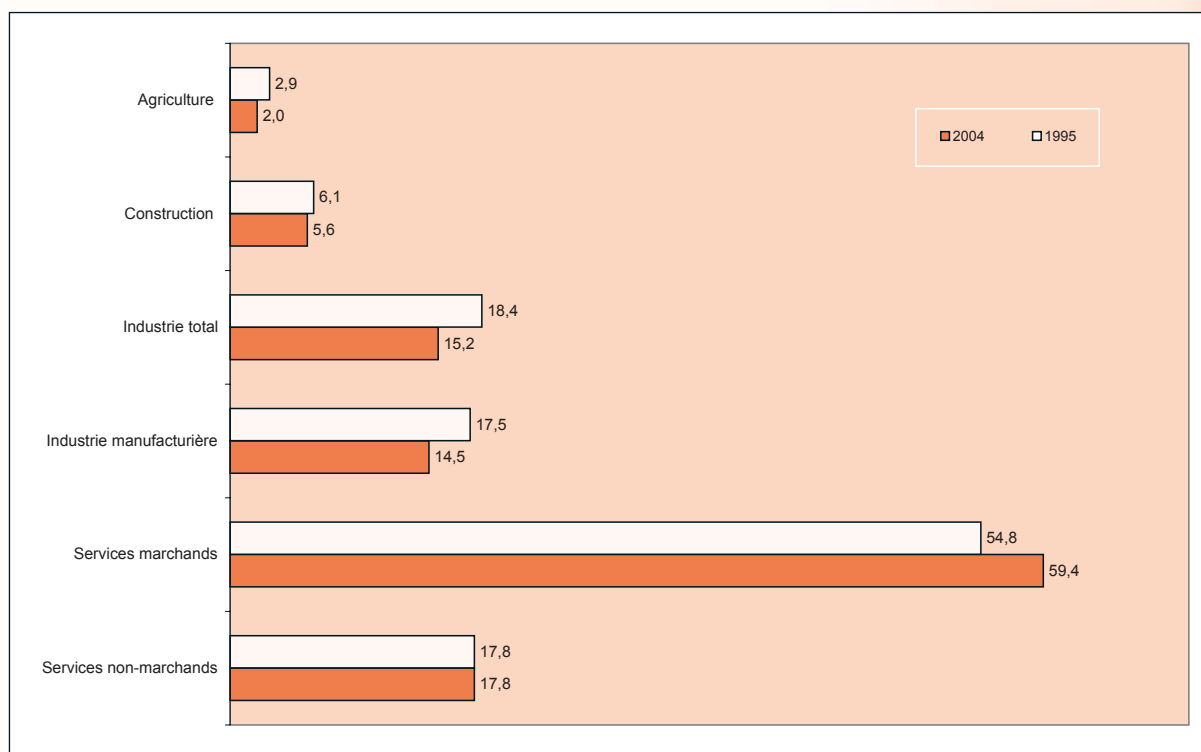
Source : ICN et calculs SPF Economie.

En effet entre 1995 et 2001, l'emploi s'est accru en moyenne de 47.000 unités par an. Cette progression résulte pour la majeure partie des services marchands tandis que l'industrie a pu limiter la diminution de ses emplois.

Ceci n'est plus guère le cas entre 2001 et 2004, où la perte des emplois dans l'industrie se monte en moyenne par an à 19.000 unités. Les gains d'emploi ont été limités dans les services marchands de sorte que l'emploi global n'a progressé que de 5.000 unités en moyenne par an. Au cours de cette dernière période, l'emploi du secteur non-marchand s'est quant à lui sensiblement accru, davantage que lors de la période précédente.



Graphique II.11 Poids accru des services en regard de l’emploi et diminution toutefois moins proportionnelle du poids de l’industrie entre 1995 et 2004
Ventilation de l’emploi selon les principales activités
(en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Entre 1995 et 2001, il a résulté de ces mouvements un poids nettement accru de l’emploi dans les services marchands (59,4 % du total des emplois en 2001 contre 54,8 % en 1995) et une diminution sensible de l’emploi industriel (18,4 % en 1995 et 15,2 % en 2004).

De ces différents ratio, l’on pourrait conclure à un processus de « désindustrialisation » de l’économie belge. Ceci mérite cependant d’être nuancé.

Ainsi, en faisant abstraction de l’évolution des prix, soit en volume, et en se concentrant sur l’industrie manufacturière, la part de celle-ci dans le total de la valeur ajoutée à prix constants n’a que modérément fléchi, passant de 19,1 % en 1995 à 18,5 % en 2004. En valeur, le recul est nettement plus marqué, de 20,2 % en 1995 à 17,3 % en 2004, en raison d’une croissance moindre des prix industriels que de ceux de l’ensemble des activités. En outre, quoique non identifiable comme telle dans les comptes nationaux, il convient de tenir compte de l’externalisation progressive d’activités antérieurement logées dans les entreprises industrielles vers d’autres entreprises enregistrées statistiquement dans les services.

Loin donc d’être un processus évident, la « désindustrialisation » apparente de l’économie belge est plutôt « relative ».



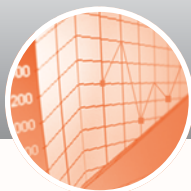
Tableau II.3 *Emploi intérieur selon les branches d'activité*

(en millier)

	Salariés		Non salariés		Total		
	2004	2001-2004	2004	2001-2004	2004	2001-2004	2003-2004
Agriculture, chasse et sylviculture	25,7	2,3	55,6	-12,2	81,3	-9,9	-2,4
Pêche et aquaculture	0,5	-0,2	0,1	-0,1	0,6	-0,3	-0,1
Extraction de produits non énergétiques	3,1	-0,2	0,0	-0,1	3,1	-0,3	-0,1
Industries agricoles et alimentaires	87,6	-1,6	7,9	0,0	95,5	-1,6	0
Industrie textile et habillement	41,2	-8,8	1,8	-0,2	43,0	-9,0	-2,7
Industrie du cuir et de la chaussure	1,7	-0,5	0,2	0,1	1,9	-0,4	-0,1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	12,7	-1,1	1,1	0,2	13,8	-0,9	-0,1
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	44	-5,6	2,8	0,0	46,8	-5,6	-1,1
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	5,9	0,5	0,0	0,0	5,9	0,5	0,1
Industrie chimique	69,6	-3,3	0,1	0,0	69,7	-3,3	-1,5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	25,2	-1,9	0,1	-0,4	25,3	-2,3	-0,3
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	31,1	-3,0	0,6	-0,1	31,7	-3,1	-0,9
Métallurgie et travail des métaux	97	-2,5	3,8	0,0	100,8	-2,5	-1,4
Fabrication de machines et équipements	39,4	-4,0	0,7	0,1	40,1	-3,9	-0,7
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	43,9	-11,9	1,4	0,0	45,3	-11,9	-2,6
Fabrication de matériel de transport	55,9	-8,6	0,3	0,0	56,2	-8,6	-2,1
Autres industries manufacturières	25,2	-3,6	3,5	-0,1	28,7	-3,7	-0,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	24,7	-2,1	0	0	24,7	-2,1	-1
Construction	188,4	-6,5	46,3	-1,5	234,7	-8,0	-0,8
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	468,4	22,6	109,1	-8,3	577,5	14,3	5,3
Hôtels et restaurants	100,3	1,4	38,3	-0,4	138,6	1,0	1,9
Transports et communications	274,6	-14,2	12,9	0,2	287,5	-14,0	-7,6
Activités financières	127,6	-5,5	11,2	-3,1	138,8	-8,6	-3,4
Immobilier, location et services aux entreprises	390,3	14,9	260,7	17,6	651,0	32,5	22,6
Administration publique	410,7	16,1	0,0	0,0	410,7	16,1	2,3
Education	331,2	12,3	1,0	0,1	332,2	12,4	5,6
Santé et action sociale	387,7	39,7	74,6	-6,8	462,3	32,9	12,6
Services collectifs, sociaux et personnels	107,4	4,8	41,3	-0,2	148,7	4,6	3,3
Services domestiques	68,4	-0,1		0	68,4	-0,1	0,1
Total	3489,4	29,4	675,4	-15,2	4164,8	14,2	24,1
Industrie	608,2	-58,2	24,3	-0,5	632,5	-58,7	-15,3
Construction	188,4	-6,5	46,3	-1,5	234,7	-8,0	-0,8
Services marchands	1924,7	63,6	548,1	-1,0	2472,8	62,6	34,8
Services non-marchands	741,9	28,4	1,0	0,1	742,9	28,5	7,9

Source : ICN et calculs SPF Economie.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”

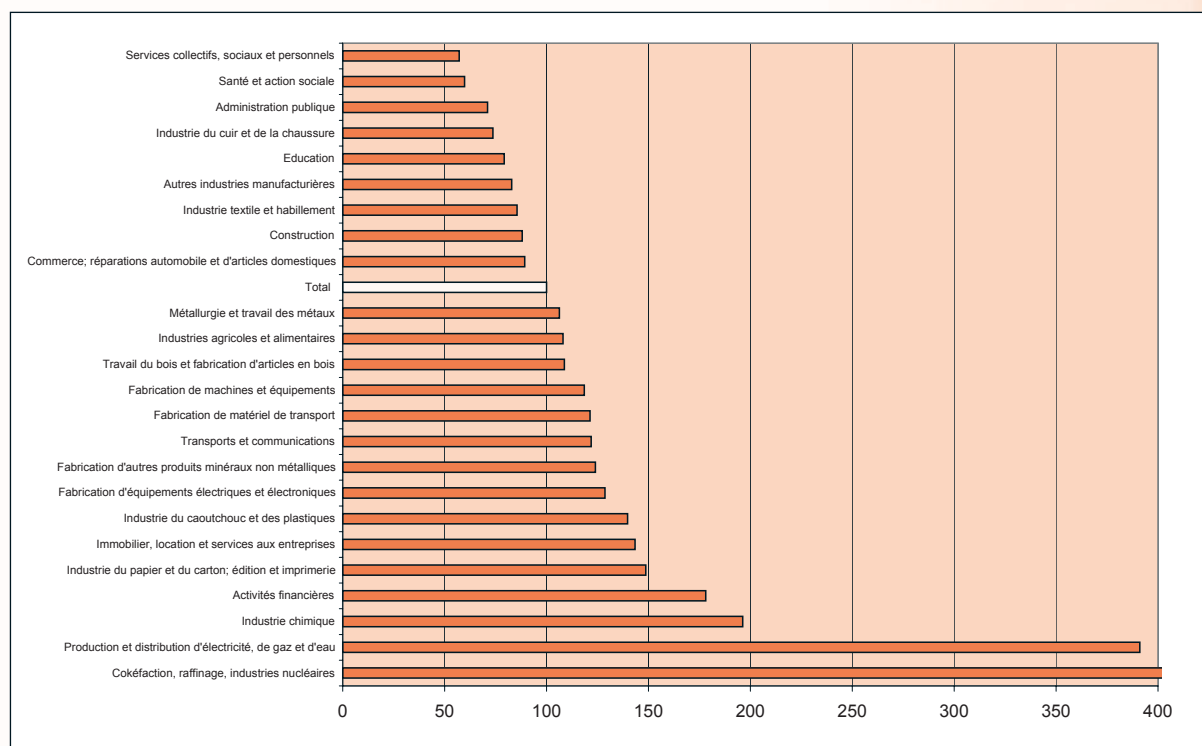


II.3.2 Productivité et investissement suivant les branches d'activité⁷

II.3.2.1 Productivité dans les branches d'activité en Belgique

Graphique II.12 Les écarts de productivité selon les branches d'activité sont importants

Valeur ajoutée aux prix de 2000 par emploi dans les branches d'activité en 2004 (a)
 (ensemble des activités = 100)



(a) Les indices figurent dans le tableau II.4.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

Comme le laissent voir le graphique II.12 et le tableau II.4, l'éventail des niveaux de productivité selon les branches d'activité est relativement large.

Par rapport à un indice moyen établi sur l'ensemble des branches d'activité, l'industrie présente un niveau de productivité (138) nettement plus élevé que la moyenne des activités, tandis que les services marchands (100) se situent précisément au niveau de l'indice moyen. La construction (88) et les services non-marchands (75) sont notablement en dessous de ce niveau.

Au sein de l'industrie manufacturière (128), la majorité des activités présentent un niveau de productivité supérieur à la moyenne générale : ainsi en est-il de la métallurgie et du travail des métaux (106), des industries agricoles et alimentaires (108), du travail du bois et de la fabrication d'articles en bois (109), de la fabrication de machines et équipements (119), de la fabrication de matériel de transport (121), de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (124), de la fabrication d'équipements électriques et électroniques (129), de l'industrie du caoutchouc et des plastiques (140), de l'industrie du papier

⁷ A la différence du concept repris en II.1.2, lequel fait figurer au numérateur le PIB, les productivités calculées dans ce chapitre rapportent la valeur ajoutée brute à prix constants de chacune des branches d'activité (et du total de celles-ci) à l'emploi correspondant (salariés et indépendants) exprimé en unité d'homme.



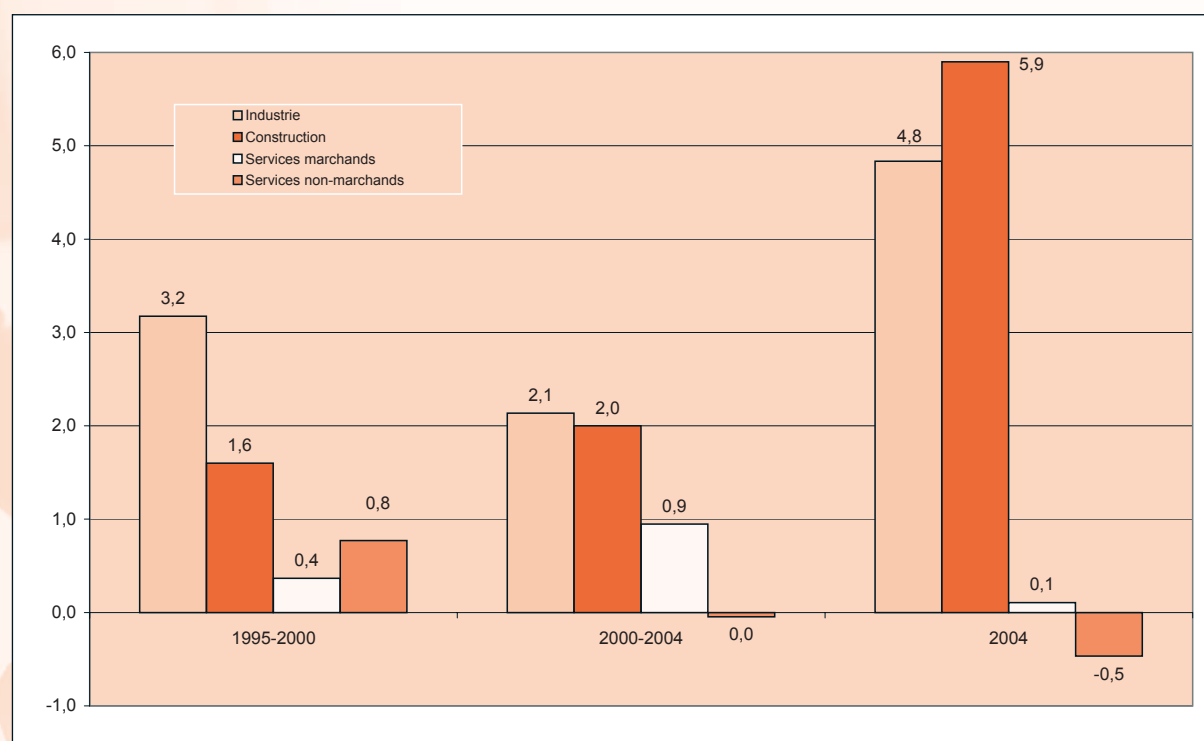
et du carton ainsi que l'édition et l'imprimerie (149), de l'industrie chimique (196) et de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires (511). On relèvera également le niveau particulièrement élevé des utilités (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau) (391). A l'inverse, l'industrie du cuir et de la chaussure (74) et les industries du textile et de l'habillement (86) sont sensiblement en dessous du niveau moyen de productivité de toutes les activités.

Le secteur de la construction (88) est caractérisé par un niveau en dessous de la moyenne.

Parmi les activités de services marchands (100), il faut relever les niveaux élevés de la productivité dans les activités financières (178), les activités immobilières et les services aux entreprises (143) ainsi que les transports et communications (122). Les autres services (commerce, horeca, santé et actions sociale ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels) sont en dessous, parfois largement, de la moyenne de l'ensemble des activités. Il en est de même pour les services non-marchands (administration et éducation) (75).

Graphique II.13 Hausse significative de la productivité dans la construction et l'industrie en 2004

Evolution de la productivité par grandes catégories d'activité (variation annuelle moyenne en %)



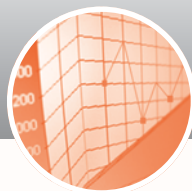
Source : ICN et calcul SPF Economie.

En 2004, l'augmentation de la productivité pour l'ensemble des activités⁸ s'est accrue de 1,3 % par rapport à l'année précédente, retrouvant dès lors le niveau de progression présenté au cours de la dernière moitié de la décennie nonante qui avait été caractérisée par une croissance du PIB soutenue (2,7 % en moyenne annuelle entre 1995 et 2000).

Comme le montre le graphique II.13, tant l'industrie (+4,8 %) que la construction (+5,9 %) ont connu des hausses très importantes de productivité en 2004, tandis que les services marchands ne progressaient guère (+0,1 %) et les services non-marchands enregistraient un recul (-0,5 %).

⁸ Voir note de bas de page n°4.

*“ Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré ”*



L'augmentation de la productivité dans l'industrie traduit à la fois une hausse de la valeur ajoutée brute (+2,3 % à prix constants) et un recul de l'emploi (-2,4 %) ; du côté de la construction c'est surtout la hausse de la production (+5,5 %) qui est à la source de l'augmentation de la productivité, l'emploi présentant une réduction minime de volume (-0,3 %). Enfin, la stagnation de la productivité dans le secteur marchand résulte d'une progression modeste à la fois de la valeur ajoutée (+1,5 %) et de l'emploi (+0,6 %).

Cette évolution des productivités sectorielles en 2004 illustre la tendance de fond observée depuis le milieu des années nonante, et plus particulièrement remarquée depuis le début de la décennie, à savoir un transfert de l'emploi des activités industrielles vers les services où les niveaux de productivité sont plus faibles pour différentes raisons tenant notamment à la nature des prestations fournies. Ceci conduit à un maintien à un niveau élevé des gains de productivité dans l'industrie et au contraire à une progression modérée de ceux-ci dans les services. Compte tenu du poids accru des services dans l'économie, il en découle dès lors un affaiblissement de la productivité de l'économie belge considérée dans son ensemble⁹.

⁹ Le Bureau fédéral du Plan a présenté à cet égard une approche très intéressante dans ses « Perspectives économiques 2005-2010 », avril 2005, pp.67-76 (disponible à l'adresse www.plan.be).

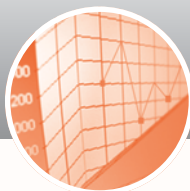


Tableau II.4 Productivité dans les branches d'activité : évolution et niveau (a)
(variation annuelle moyenne en %, niveau et poids)

	Variation annuelle moyenne en %			Indice niveau ensemble des activités =100
	1995-2000	2000-2004	2004	2004
Agriculture, chasse et sylviculture	5,8	1,9	14,5	60
Pêche et aquaculture	5,0	10,8	8,4	195
Extraction de produits non énergétiques	1,8	0,4	14,1	167
Industries agricoles et alimentaires	-0,3	2,5	-4,3	108
Industrie textile et habillement	6,0	4,3	16,1	86
Industrie du cuir et de la chaussure	2,4	1,9	0,6	74
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	3,5	8,0	4,9	109
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	0,9	5,8	9,8	149
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	-8,5	5,5	50,6	511
Industrie chimique	4,9	0,0	-5,3	196
Industrie du caoutchouc et des plastiques	1,5	7,0	7,1	140
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-0,3	2,1	8,8	124
Métallurgie et travail des métaux	4,3	0,5	-1,9	106
Fabrication de machines et équipements	6,3	0,5	14,6	119
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	8,8	1,9	11,9	129
Fabrication de matériel de transport	4,1	3,6	8,4	121
Autres industries manufacturières	6,0	2,9	13,4	83
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	6,7	0,7	5,9	391
Construction	1,6	2,0	5,9	88
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	-0,1	2,4	-1,4	89
Hôtels et restaurants	0,9	-3,9	-4,3	41
Transports et communications	0,6	3,4	7,0	122
Activités financières	5,2	2,6	4,3	178
Immobilier, location et services aux entreprises	-1,9	0,4	-1,4	143
Administration publique	0,7	0,0	0,1	71
Education	0,9	-0,1	-1,1	79
Santé et action sociale	-0,8	-0,8	-0,6	60
Services collectifs, sociaux et personnels	0,6	-2,8	-4,4	57
Total	1,3	1,0	1,3	100
Industrie	3,6	2,3	4,8	138
Construction	1,6	2,0	5,9	88
Services marchands	0,4	0,9	0,1	100
Services non-marchands	0,8	0,0	-0,5	75

(a) valeur ajoutée brute à prix constants divisée par l'emploi intérieur total de la branche d'activité de référence.

Source : ICN et calculs SPF Economie.



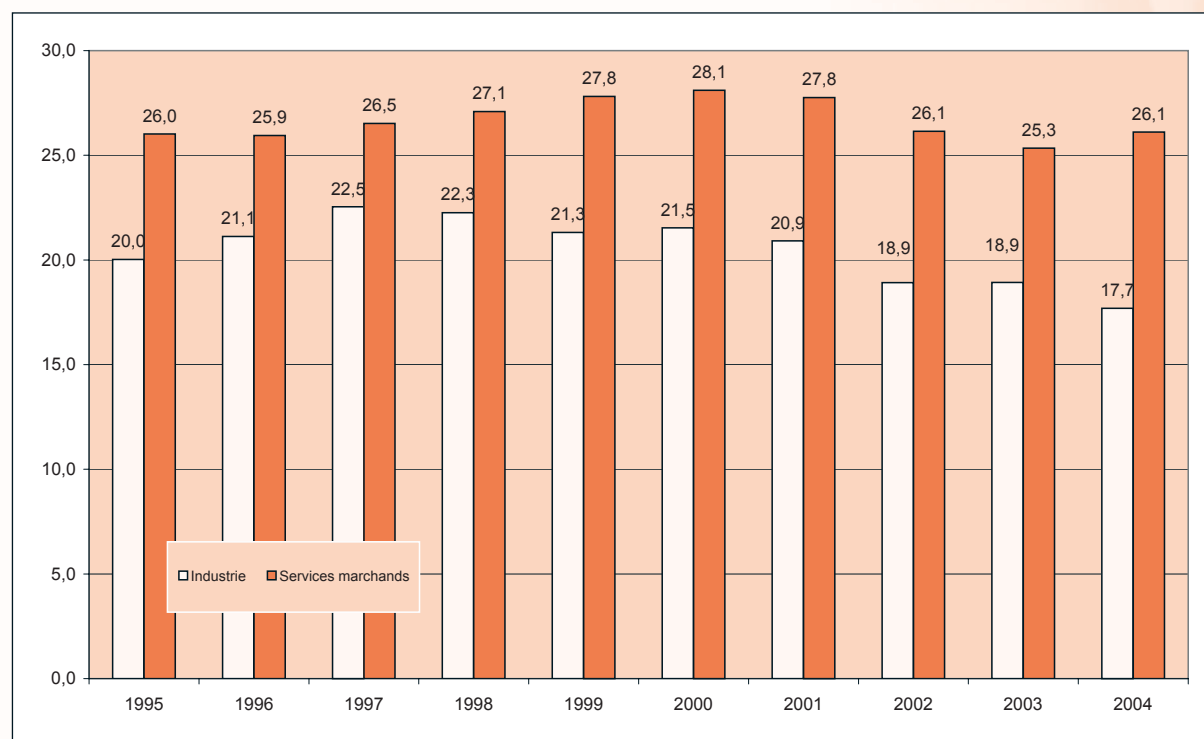
II.3.2.2 Les investissements des branches d'activité

La productivité est le fruit d'une combinaison optimale entre les ressources humaines et les équipements mis à leur disposition en vue de la production des biens et services. L'une des mesures de la disponibilité d'outils pour les différentes activités est le taux d'investissement, soit le rapport de l'investissement (formation brute de capital fixe) à la valeur ajoutée brute (« proxy » de la production). Un taux d'investissement élevé, maintenu à travers le temps, constitue la garantie d'un renouvellement, voire d'une extension des équipements et par-là d'une intégration dans le processus de production de l'innovation et du progrès technique. Ceci est évidemment source de productivité accrue.

Si, en raison de la nature de sa production, l'industrie a bénéficié d'une particulière intégration du progrès technique se traduisant par des taux d'investissement parmi les plus élevés à travers le temps, le développement d'une économie de services, conjointement avec une utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication (TIC) se reflète par des taux d'investissement grandissant dans les services marchands, comme il apparaît au graphique II.14.

Depuis la fin des années nonante, le taux d'investissement dans l'industrie est décroissant en tendance tandis que celui des services marchands suit davantage l'évolution cyclique de l'activité.

Graphique II.14 Remontée en 2004 du taux d'investissement dans les services marchands mais pour suite de sa diminution progressive dans l'industrie
(Taux d'investissement dans l'industrie et les services marchands)
(formation brute de capital fixe en % de la valeur ajoutée brute)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

En 2004, alors que le taux d'investissement pour l'ensemble de l'économie est demeuré pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente (21,2 % contre 21 % en 2003), il a néanmoins pris des directions différentes suivant qu'il s'agissait de l'industrie ou des services marchands (graphique II.14).



Panorama de l'économie belge 2004-2005

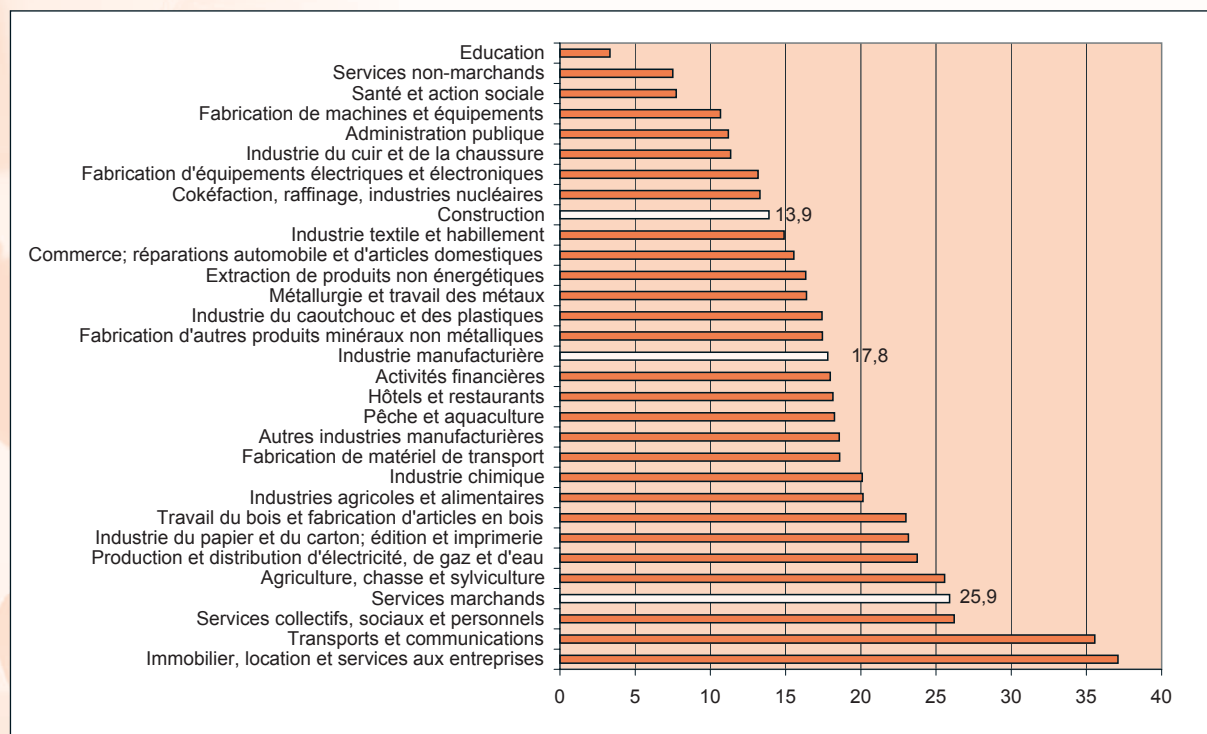
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Dans l'industrie, le taux d'investissement se trouve sur une pente descendante depuis le sommet atteint en 1997 (22,5 %) ; en 2000, il se montait encore à 21,5 % et en 2004 ne s'élevait plus qu'à 17,7 % (graphique II.14). En particulier, l'industrie manufacturière, dont le taux d'investissement en 1997 se montait à 21,9 %, n'affichait plus qu'un taux de 16,8 % en 2004 (tableau II.5). Certes, toutes les branches d'activité qui la composent ne présentent pas un taux aussi faible. Ainsi qu'il apparaît au graphique II.15 et au tableau II.5, l'industrie chimique (20,6 %), l'industrie du papier et du carton, de l'édition et de l'impression (19,9 %) ainsi que les industries agricoles et alimentaires (19,7 %) offrent des taux d'investissement de bon niveau. En outre, les taux d'investissement de ces branches d'activité sont demeurés relativement stables au cours des cinq dernières années alors que pour la grande majorité des autres branches d'activité, ils ont été en recul, parfois même de manière importante.

Du côté des services marchands, les rôles moteurs sont assurés par le secteur d'activité «immobilier, location et services aux entreprises» (38 %) et le secteur des « transports et communications » (38,1 %). Relativement au premier, il convient toutefois de ne pas perdre de vue que la formation brute de capital fixe qui lui est statistiquement attribuée comporte également une composante en logements dont la majeure partie est la propriété de particuliers.

Graphique II.15 Taux d'investissement selon les activités par ordre d'importance

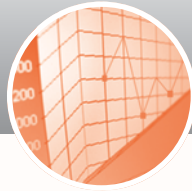
(formation brute de capital fixe en % de la valeur ajoutée brute, moyenne 2002-2004)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

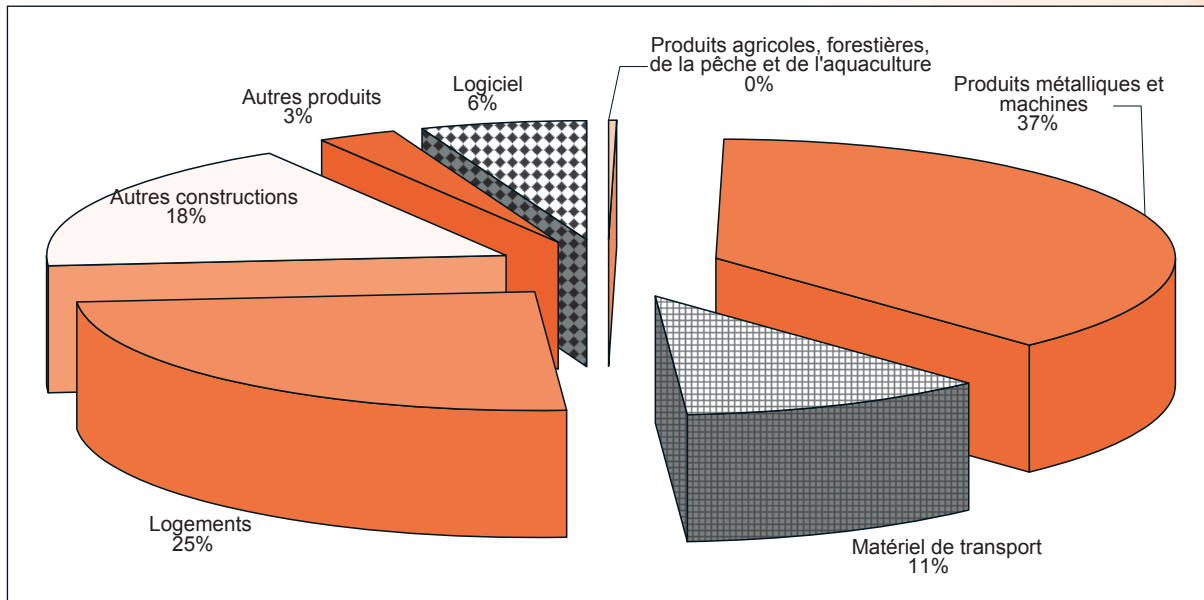
La décomposition de la formation brute de capital fixe (investissement) en produits laisse apparaître une part importante des investissements de construction (25 % de logements et 18 % d'autres constructions) ainsi qu'en équipements de production (37 % pour les produits métalliques et machines). Le matériel de transport représente 11 % du total des investissements et les logiciels 6 %.

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.16 Les investissements selon les produits

(en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.



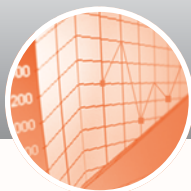
Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Tableau II.5 Investissement et taux d'investissement selon l'activité
(en millions d'euros et investissement en % de la valeur ajoutée brute)

	en mil- lions d'euros	en % de la valeur ajoutée brute	
	2004	2004	moyenne 2002- 2004
Agriculture, chasse et sylviculture	670,2	26,6	25,6
Pêche et aquaculture	11,0	17,5	18,3
Extraction de produits non énergétiques	50,4	16,9	16,3
Industries agricoles et alimentaires	1181,3	19,7	20,2
Industrie textile et habillement	261,8	14,0	14,9
Industrie du cuir et de la chaussure	8,2	10,4	11,4
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	150,4	18,6	23,0
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	691,1	19,9	23,2
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	227,4	12,2	13,3
Industrie chimique	1705,3	20,6	20,1
Industrie du caoutchouc et des plas- tiques	286,7	16,1	17,4
Fabrication d'autres produits miné- raux non métalliques	414,2	17,7	17,5
Métallurgie et travail des métaux	973,7	14,3	16,4
Fabrication de machines et équipements	274,1	9,4	10,7
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	408,3	12,8	13,2
Fabrication de matériel de transport	612,8	17,0	18,6
Autres industries manufacturières	263,7	19,5	18,6
Production et distribution d'électri- cité, de gaz et d'eau	1506,5	23,8	23,7
Construction	1679,5	13,5	13,9
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	4982,7	14,8	15,5
Hôtels et restaurants	673,6	16,8	18,2
Transports et communications	7991,9	38,1	35,6
Activités financières	2596,2	17,2	18,0
Immobilier, location et services aux entreprises	21297,9	38,0	37,1
Administration publique	1946,2	10,4	11,2
Education	570,8	3,4	3,3
Santé et action sociale	1344,2	7,4	7,7
Services collectifs, sociaux et personnels	1476,4	25,1	26,2
Total	54256,5	21,2	21,2
Industrie	9015,9	17,7	18,5
dont industrie manufacturière	7256,7	16,8	17,8
Services marchands	10018,9	26,1	25,9

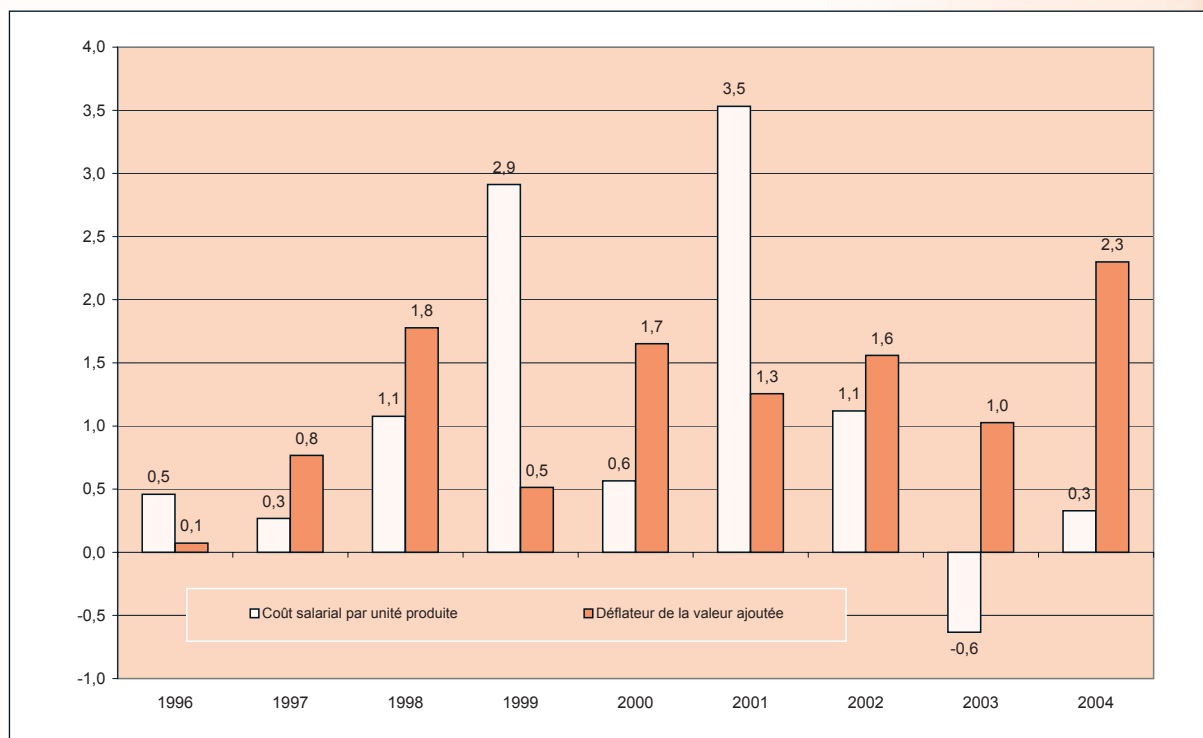
Source : ICN et calculs SPF Economie.



II.3.3 Compétitivité coût

II.3.3.1 Coût salarial par unité produite dans les branches d'activité

Graphique II.17 Recul du coût salarial par unité produite en 2003 et faible progression en 2004
 Coût salarial par unité produite (a) et déflateur de la valeur ajoutée dans les entreprises
 (variation en %, t/t-1)



(a) Rémunération salariale par personne occupée divisée par la valeur ajoutée brute aux prix de 2000 par personne occupée.

Source : ICN et calculs SPF Economie.

En 2003–2004, le coût salarial par unité produite dans les entreprises n'a guère augmenté, contrastant ainsi fortement avec 2001–2002 correspondant au cycle bi-annuel de négociation salariale interprofessionnelle précédent. A cet égard, il faut se rappeler que les négociations de ce dernier cycle s'étaient déroulées au moment où la conjoncture culminait. Ceci n'était plus le cas lors des négociations qui aboutirent à l'accord pour 2003–2004. A cela s'ajoute, comme mentionné supra, un regain de la productivité au cours de ces deux années et plus particulièrement en 2004.

Placée en regard de l'évolution du déflateur de la valeur ajoutée brute des entreprises, l'évolution du coût unitaire du travail fournit une indication de la marge bénéficiaire disponible par unité produite des entreprises. En l'occurrence, le recul du coût salarial unitaire en 2003 et sa faible progression en 2004 ont conduit à un gain du côté de la marge bénéficiaire des entreprises, ce qui s'est traduit par une augmentation de leur excédent brut d'exploitation comme on peut le voir au graphique II.22 figurant à la section II.5.1.



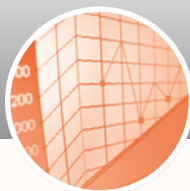
Tableau II.6 *Coût salarial par unité produite, déflateur de la valeur ajoutée et taux de marge suivant les branches d'activité*
(variation annuelle moyenne en %)

Branches d'activité	Coût salarial unitaire (a)		Déflateur de la valeur ajoutée	Variation du taux de marge (b)
	2001-2002	2003-2004	2003-2004	2003-2004
Industries agricoles et alimentaires	-0,2	0,5	0,9	0,5
Industrie textile et habillement	-1,3	-1,0	-5,5	-4,5
Industrie du cuir et de la chaussure	1,4	2,9	-2,8	-5,7
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	2,5	-10,8	-5,5	4,7
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	2,3	-9,4	-6,7	2,3
Industrie chimique	0,2	6,4	2,5	-4,1
Industrie du caoutchouc et des plastiques	2,1	-6,6	-6,2	0,2
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,2	-2,0	-1,5	0,5
Métallurgie et travail des métaux	1,2	3,2	8,5	5,3
Fabrication de machines et équipements	8,8	-3,5	-2,1	1,4
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	6,3	-5,4	-1,5	3,7
Fabrication de matériel de transport	-3,9	4,2	0,7	-3,6
Autres industries manufacturières	4,0	-4,6	-2,4	2,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	7,4	-2,7	5,0	7,7
Construction	2,4	-0,9	1,3	2,1
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	3,4	0,4	3,7	3,4
Hôtels et restaurants	8,7	7,7	4,9	-3,1
Transports et communications	1,6	-1,6	0,9	2,5
Activités financières	-1,7	1,7	4,5	2,8
Immobilier, location et services aux entreprises	3,4	0,8	0,7	-0,1
Total économie	3,1	0,8	2,0	1,2
Entreprises (non agricoles)	2,3	-0,2	1,7	1,8
Industrie manufacturière	1,9	-0,8	0,2	1,1
Entreprises non agricoles et non manufacturières	2,7	0,3	2,1	1,9

(a) Rémunération salariale par personne occupée divisée par la valeur ajoutée brute aux prix de 2000 par personne occupée.

(b) Déflateur de la valeur ajoutée moins coût salarial unitaire.

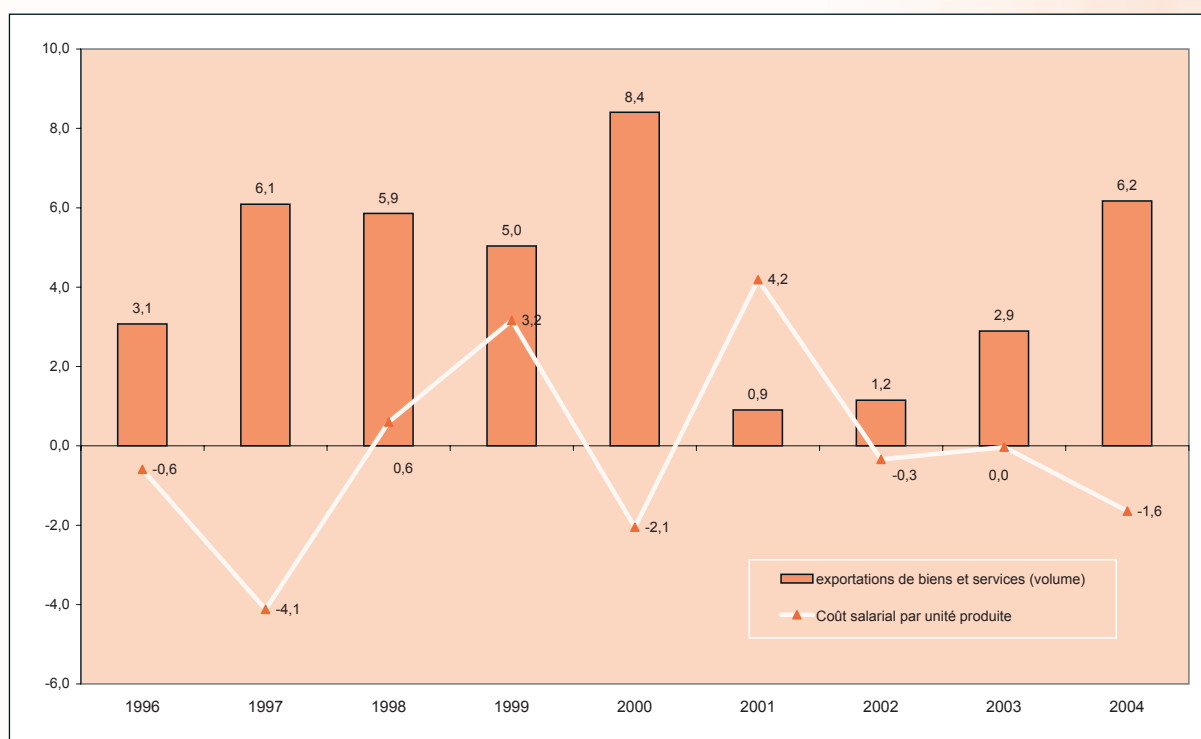
Source : ICN et calculs SPF Economie.



Comme il ressort du tableau II.6, si pour l'ensemble de l'économie la progression annuelle moyenne des coûts salariaux par unité produite a été des plus modérée au cours de la période 2003–2004, certaines branches d'activité ont néanmoins connu des augmentations importantes. Pour certaines, la forte demande internationale permettant des hausses de prix de vente notables, le taux de marge n'en a été que peu affecté (comme la métallurgie et travail des métaux). Pour d'autres, au contraire, la forte hausse des coûts salariaux par unité produite, conjuguée à une faible augmentation des prix de vente, s'est traduite par une détérioration de la marge bénéficiaire (ainsi, la chimie et la fabrication de matériel de transport). D'autres n'ont pu, en dépit d'une faible progression du coût salarial unitaire (voire son recul), empêcher une détérioration de leur marge bénéficiaire car leur prix de vente subissait un recul en raison de la concurrence accrue pour les produits du secteur (ainsi l'industrie textile et l'habillement ou encore l'industrie du caoutchouc et des plastiques).

Graphique II.18 Coût salarial par unité produite dans l'industrie manufacturière et exportations de biens et services

(variation en %, t/t-1)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

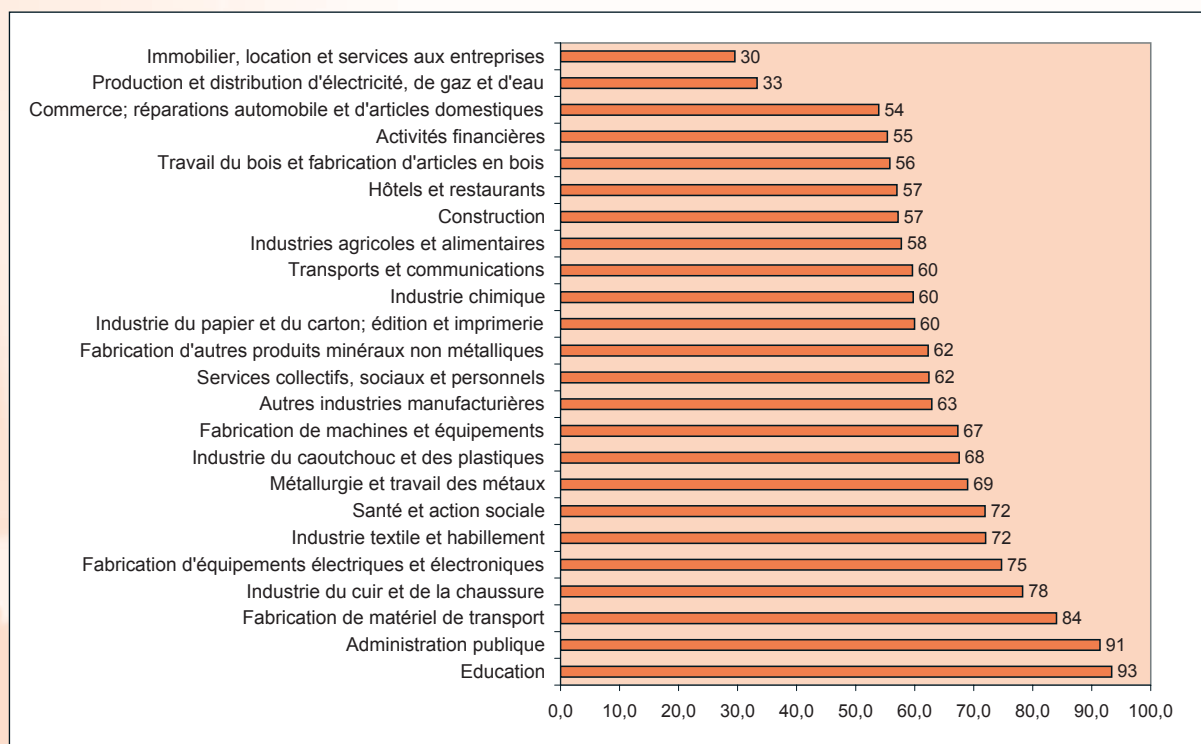
La destination géographique des exportations de la Belgique (68 % des livraisons de marchandises ont lieu dans la zone euro) confère au coût salarial unitaire une importance déterminante en regard de la compétitivité de nos produits exportés. Comme il ressort du graphique II.18, une baisse du coût salarial par unité produite s'accompagne d'une progression accrue des exportations et à l'inverse une hausse de cet indicateur entraîne une performance moindre des exportations.



II.3.3.2 Partage de la valeur ajoutée dans les branches d'activité

Graphique II.19 Alors que globalement la part des salaires dans la valeur ajoutée se réduit, de fortes divergences apparaissent d'une branche d'activité à l'autre

Rémunération des salariés et valeur ajoutée en 2004
(part des salaires en % de la valeur ajoutée brute)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Depuis 2001, la part des salaires dans la valeur ajoutée n'a cessé de diminuer : de 58,3 % en 2001 pour l'ensemble des activités, elle s'est amoindrie progressivement pour se monter à 57,3 % en 2004 (graphique II.19 et tableau II.7). La contrepartie de cette réduction est évidemment l'augmentation de l'excédent brut d'exploitation, autrement dit du bénéfice des entreprises, comme il apparaît dans le compte sectoriel des entreprises (voir section II.5.1).

Ce recul de la part des salaires dans la valeur ajoutée est davantage marqué dans l'industrie manufacturière (de 66,5 % en 2001 à 64,3 % en 2004) que dans les entreprises non manufacturières (de 46,8 % à 45,2 %).

Cette réduction a été des plus importantes dans la métallurgie et le travail des métaux (-9 points de pourcent entre 2001 et 2004), les activités financières (-7,6 points de pourcent) et la fabrication d'équipements électriques et électroniques (-6 points de pourcent).

A l'inverse, il faut relever le poids accru des salaires dans la fabrication de matériel de transport (+5,3 points de pourcent) et l'industrie chimique (+3,1 points de pourcent) ainsi que dans l'industrie textile et l'habillement (4,4 points de pourcent) et dans l'industrie du cuir et de la chaussure (+8,8 points de pourcent).

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”

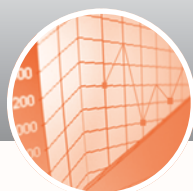


Tableau II.7 Part des salaires dans la valeur ajoutée
 (rémunération salariale en % de la valeur ajoutée brute)

	2001	2004	2004-2001
Agriculture, chasse et sylviculture	13,1	19,4	6,3
Pêche et aquaculture	52,3	56,6	4,3
Extraction de produits non énergétiques	45,6	47,7	2,1
Industries agricoles et alimentaires	59,6	57,7	-1,9
Industrie textile et habillement	67,6	72,0	4,4
Industrie du cuir et de la chaussure	69,5	78,3	8,8
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	60,5	55,8	-4,7
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie	63,7	60,0	-3,7
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	39,1	34,7	-4,4
Industrie chimique	56,7	59,7	3,1
Industrie du caoutchouc et des plastiques	70,5	67,6	-3,0
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	65,7	62,3	-3,5
Métallurgie et travail des métaux	77,9	69,0	-9,0
Fabrication de machines et équipements	69,1	67,3	-1,8
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	80,7	74,7	-6,0
Fabrication de matériel de transport	78,7	84,0	5,3
Autres industries manufacturières	62,1	62,9	0,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	35,6	33,3	-2,3
Construction	59,3	57,2	-2,1
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	57,4	53,9	-3,4
Hôtels et restaurants	52,3	57,0	4,7
Transports et communications	63,1	59,6	-3,4
Activités financières	62,9	55,4	-7,6
Immobilier, location et services aux entreprises	29,5	29,5	0,0
Administration publique	91,1	91,4	0,3
Education	93,2	93,4	0,2
Santé et action sociale	71,3	71,9	0,6
Services collectifs, sociaux et personnels	60,4	62,4	2,0
Total	58,3	57,3	-1,0
Entreprises (non agricoles)	51,6	49,6	-2,1
Industrie manufacturière	66,5	64,3	-2,2
Entreprises non manufacturières	46,8	45,2	-1,7

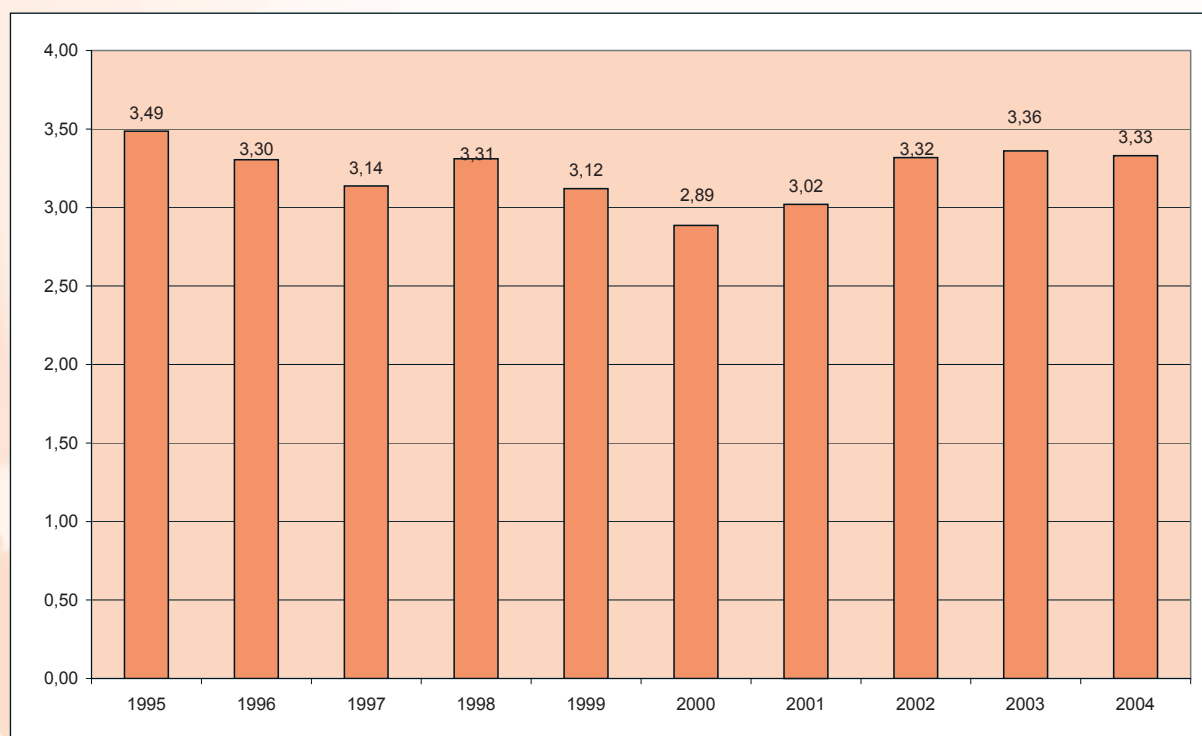
Source : ICN et calculs SPF Economie.



II.4 Le commerce extérieur de la Belgique

Graphique II.20 La Belgique maintient sa part dans le commerce mondial

*Exportations de marchandises de la Belgique
en % du total des importations mondiales
(sur base de données exprimées en USD)*



Source : OMC et calculs SPF Economie.

En dépit de la mondialisation croissante des échanges commerciaux et donc de la présence accrue parmi ceux-ci de nouveaux concurrents commerciaux, la Belgique maintient sa place (10^{ème}) parmi les principaux exportateurs mondiaux. En 2004, la part des exportations belges de marchandises dans le total des importations mondiales a atteint 3,3 % contre 3,4 % en 2003. Cette statistique montre la stabilité des exportations belges et leur aptitude à se maintenir par delà les fluctuations qui caractérisent les échanges commerciaux internationaux.

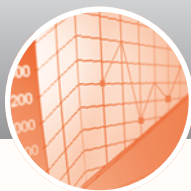
II.4.1 Orientation à l'exportation

A l'instar de la majorité des Etats membres de l'Union européenne des quinze, les exportations de la Belgique sont largement destinées aux marchés européens.

Ainsi nos exportations à destination de l'UE 15 se sont élevées à près de 78 % du total de nos exportations en 2004. Alors que les livraisons aux partenaires de la zone euro s'élèvent à 68 %, la moitié des exportations de la Belgique va toujours vers les pays limitrophes : à destination de la France (avec 18 %), de l'Allemagne (17 %), des Pays-Bas (13 %) et du Luxembourg (2 %).

Hors zone euro, le Royaume-Uni constitue le principal destinataire européen de nos exportations (9 %), tandis que les Etats-Unis apparaissent comme notre plus grand marché en dehors du continent euro-

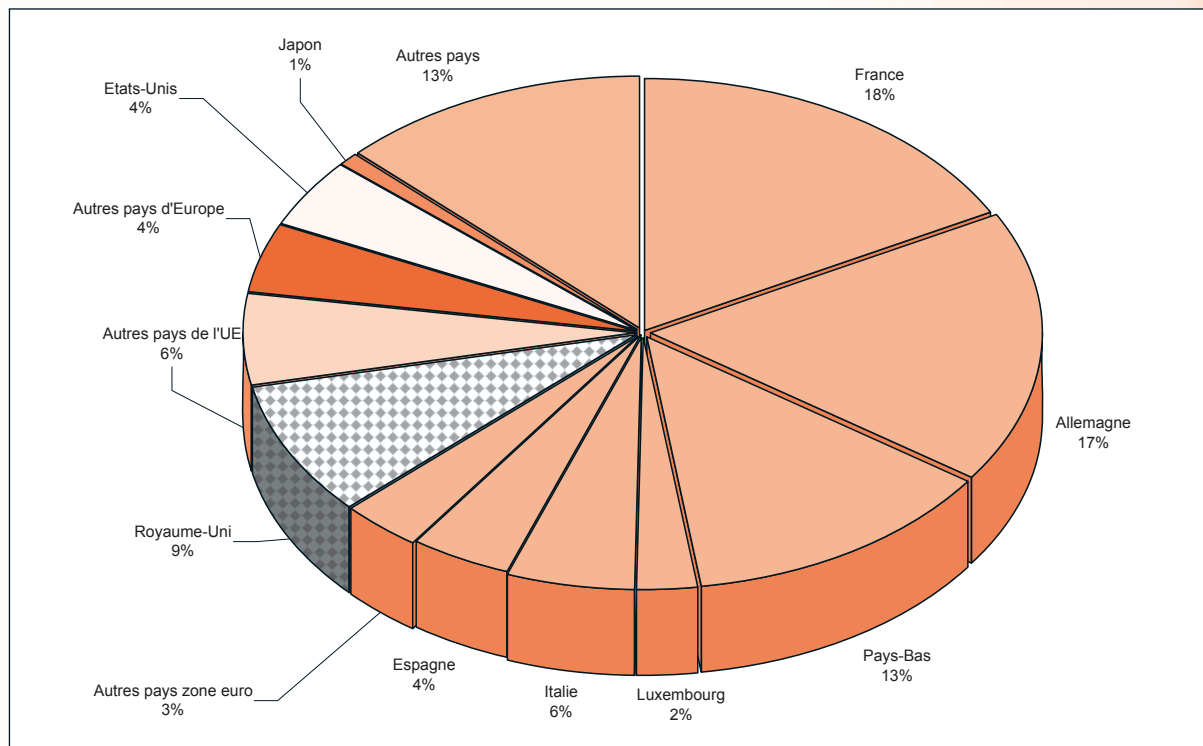
“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



péen (4,4 %).

Graphique II.21 Les principaux pays de destination de nos exportations demeurent nos voisins les plus proches

Principales destinations des exportations de marchandises 2004
 (en % du total)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Si les exportations vers le groupe qui reprend les dix derniers adhérents à l'Union européenne (au 1^{er} mai 2004) ont progressé de manière analogue aux exportations vers l'ensemble des pays de l'Union (+9 %), il faut y relever des développements particulièrement importants vers la Pologne (+22,8 %) et la Slovaquie (+25,1 %). En 2004, la croissance des exportations vers les « autres pays d'Europe » a été élevée (+15,3 % par rapport à 2003) et particulièrement vers la Turquie (+28,5 %), la Russie (+24,4 %) et la Norvège(+24,2 %).

En dehors du continent européen, l'augmentation des exportations en 2004 a été particulièrement élevée vers certains pays d'Afrique (Algérie, Libéria et Afrique du Sud), d'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil) et d'Asie (Corée du Sud, Taiwan, Emirats arabes unis et Israël).

II.4.2 Les produits exportés

Au niveau de la ventilation des produits, les trois-quarts des exportations de la Belgique se situent dans trois grandes sections de la classification type pour le commerce international (CTCI). Les « machines et matériel de transport » (28,6 %) constituent la part la plus importante de nos exportations. Viennent ensuite les « produits chimiques et produits connexes » (21,6 % du total des exportations) et les « articles manufacturés classés principalement d'après la matière première » (22,7 %) (tableau II.8).

Première catégorie en importance du total de nos exportations, les véhicules routiers : 14,3 % du total



des exportations et 50,9 % de la section machines et matériel de transport.

Au sein de la section des produits chimiques (21,6 % du total des exportations), trois catégories de produits se détachent par ordre d'importance : les matières plastiques (divisions 57 & 58 : 6,4 % des exportations totales et 29,7 % du total de la section), les produits médicaux et pharmaceutiques (4,5 % du total des exportations et 20,8 % du total de la section) et les produits chimiques organiques (4,4 % du total des exportations et 20,3 % du total de la section).

Les minéraux non métalliques transformés interviennent pour 7,4 % du total des exportations et les produits alimentaires et boissons pour 9,1 %.

Les métaux (fer et acier, métaux non ferreux, articles manufacturés en métal) interviennent pour 5,0 % du total des exportations et pour 22,1 % de la section des articles manufacturés principalement classés d'après la matière première.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré
 ”

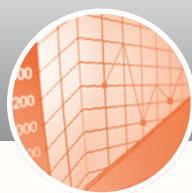


Tableau II.8 Exportations suivant la classification type pour le commerce international (CTCI) (a)

CTCI 2004		Valeur en mio euros		En % du total		En % de chaque catégorie
		Catégorie	Détail	Catégorie	Détail	Détail
0	Produits alimentaires et animaux vivants (total)	16.221,4		8,2		100
00	Animaux vivants autres que ceux figurant dans la division 03		295,4		0,1	1,8
01	Viandes et préparations de viande		2.776,6		1,4	17,1
02	Produits laitiers et oeufs d'oiseaux		2.216,3		1,1	13,7
03	Poissons, crustacés, mollusques, invertébrés aquatiques et leurs préparations		422,9		0,2	2,6
04	Céréales et préparations à base de céréales		2.053,4		1,0	12,7
05	Légumes et fruits		3.693,9		1,9	22,8
06	Sucre et préparations à base de sucre ; miel		728,8		0,4	4,5
07	Café, thé, cacao, épices, produits dérivés		1.629		0,8	10,0
08	Nourriture destinée aux animaux (à l'exclusion des céréales non moulues)		804,2		0,4	5,0
09	Produits et préparations alimentaires divers		1.600,9		0,8	9,9
1	Boissons et tabacs (total)	1.772,9		0,9		100
11	Boissons		1.163,8		0,6	65,6
12	Tabacs bruts et fabriqués		609,1		0,3	34,4
2	Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants (total)	4.411,3		2,2		100
20	Marchandises transportées de la section 2 par la poste		0		0,0	0,0
21	Cuir, peaux et pelleteries, bruts		72,8		0,0	1,7
22	Graines et fruits oléagineux		93,2		0,0	2,1
23	Caoutchouc brut (y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré)		397		0,2	9,0
24	Liège et bois		463,8		0,2	10,5
25	Pâtes à papier et déchets de papier		326,1		0,2	7,4
26	Fibres textiles (à l'exception des laines) et leurs déchets		564,5		0,3	12,8
27	Engrais bruts, autres que ceux de la division 56 et minéraux bruts (à l'exclusion du charbon, du pétrole et des pierres précieuses)		684,9		0,3	15,5
28	Minerais métallifères et déchets de métaux		1.136,7		0,6	25,8
29	Matières brutes d'origine animale ou végétale, n.d.a.		672,3		0,3	15,2
3	Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (total)	13.639,7		6,9		100
32	Houilles, cokes et briquettes		277,7		0,1	2,0
33	Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes		9.450,7		4,8	69,3
34	Gaz naturel et gaz manufacturé		3.650,1		1,9	26,8
35	Energie électrique		261,2		0,1	1,9
4	Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (total)	770,6		0,4		100

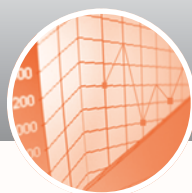


Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

CTCI 2003		Valeur en mio euros		En % du total		En % de chaque catégorie
		Catégorie	Détail	Catégorie	Détail	Détail
41	Huiles et graisses d'origine animale		85,4		0,0	11,1
42	Graisses et huiles végétales, fixes, brutes, raffinées ou fractionnées		453,1		0,2	58,8
43	Huiles et graisses animales ou végétales, préparées, cires d'origine animale ou végétale, préparations non alimentaires d'huiles et de graisses, n.d.a.		232,1		0,1	30,1
5	Produits chimiques et produits connexes, n.d.a. (total)	42.488,7		21,6		100
50	Marchandises de la section 5 transportées par la poste		0		0,0	0,0
51	Produits chimiques organiques		8.642,9		4,4	20,3
52	Produits chimiques inorganiques		1.130,4		0,6	2,7
53	Produits pour teinture et tannage ; colorants		2.213,4		1,1	5,2
54	Produits médicinaux et pharmaceutiques		8.818,5		4,5	20,8
55	Huiles essentielles, résinoïdes et produits de parfumerie, préparation pour la toilette, produits d'entretien et détergent		2.121,8		1,1	5,0
56	Engrais (autres que ceux du groupe 272)		826,4		0,4	1,9
57	Matières plastiques sous formes primaires		10.100,1		5,1	23,8
58	Matières plastiques sous formes autres que primaires		2.497,2		1,3	5,9
59	Matières et produits chimiques n.d.a.		6.137,8		3,1	14,4
60	Composants d'ensembles industriels exportés de la section 6		0,2		0,0	0,0
6	Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première (total)	44.690,2		22,7		100
61	Cuirs et peaux, préparés et ouvrages en cuir, n.d.a. et pelleteries apprêtées		96,8		0,0	0,2
62	Caoutchouc manufacturé, n.d.a.		1.505,9		0,8	3,4
63	Ouvrages en liège et en bois (à l'exclusion des meubles)		1.378,7		0,7	3,1
64	Papiers, cartons et ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton		3.618,2		1,8	8,1
65	Fils, tissus, articles textiles façonnés n.d.a. et produits connexes		5.556,2		2,8	12,4
66	Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.		14.662,1		7,4	32,8
67	Fer et acier		9.871,5		5,0	22,1
68	Métaux non ferreux		3.309,1		1,7	7,4
69	Articles manufacturés en métal, n.d.a.		4.691,7		2,4	10,5
7	Machines et matériel de transport (total)	56.312,3		28,6		100
70	Transactions spéciales et articles spéciaux de la section 7		1		0,0	0,0
71	Machines génératrices, moteurs et leurs équipements		2.165,3		1,1	3,8
72	Machines et appareils spécialisés pour industries particulières		3.812		1,9	6,8

“ Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré ”



CTCI 2003		Valeur en mio euros		En % du total		En % de chaque catégorie
		Catégorie	Détail	Catégorie	Détail	Détail
73	Machines et appareils pour le travail des métaux		688,9		0,3	1,2
74	Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a. et parties et pièces détachées, n.d.a., de machines, d'appareils et d'engins		6.185,9		3,1	11,0
75	Machines et appareils et de bureau ou pour le traitement automatique de l'information		4.224,3		2,1	7,5
76	Appareils et équipements de télécommunication et pour l'enregistrement et la reproduction du son		3.521,6		1,8	6,3
77	Machines et appareils électriques, n.d.a., leurs parties et pièces détachées électriques		6.188,6		3,1	11,0
78	Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)		28.223,5		14,3	50,1
79	Autre matériel de transport		1.301,2		0,7	2,3
8	Articles manufacturés divers (total)	16.247,1		8,2		100
80	Transactions spéciales et articles spéciaux de la section 8		0		0,0	0,0
81	Constructions préfabriquées, appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage n.d.a.		957,3		0,5	5,9
82	Meubles et leurs parties, articles de literie, matelas, sommiers, coussins, et articles similaires		1.584,1		0,8	9,8
83	Articles de voyage, sacs à main et contenants similaires		447,8		0,2	2,8
84	Vêtements et accessoires du vêtement		2.649,4		1,3	16,3
85	Chaussures		349,4		0,2	2,2
87	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.		2.485,6		1,3	15,3
88	Appareils et fournitures de photographie et d'optique, n.d.a., montres et horloges		1.818,9		0,9	11,2
89	Articles manufacturés divers, n.d.a.		5.954,6		3,0	36,7
9	Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCI montre et horloge (total)	508,6		0,3		100
91	Colis postaux non classés par catégorie		0		0,0	0,0
93	Transactions spéciales et articles spéciaux non classés par catégorie		99,1		0,1	19,5
94	Composants d'ensembles industriels exportés non classés par catégorie		1,1		0,0	0,2
96	Monnaies (autres que les pièces d'or) n'ayant pas cours légal		2,1		0,0	0,4
97	Or à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)		83,4		0,0	16,4
98	Pierres gemmes, métaux précieux et leurs ouvrages, bijouterie de fantaisie, monnaies, transportés par la poste		0		0,0	0,0
99	Trafic confidentiel non classé par catégorie		322,9		0,2	63,5
	TOTAL général	197.062,8		100,0		

(a) Concept national.

Source : ICN et calculs SPF Economie.



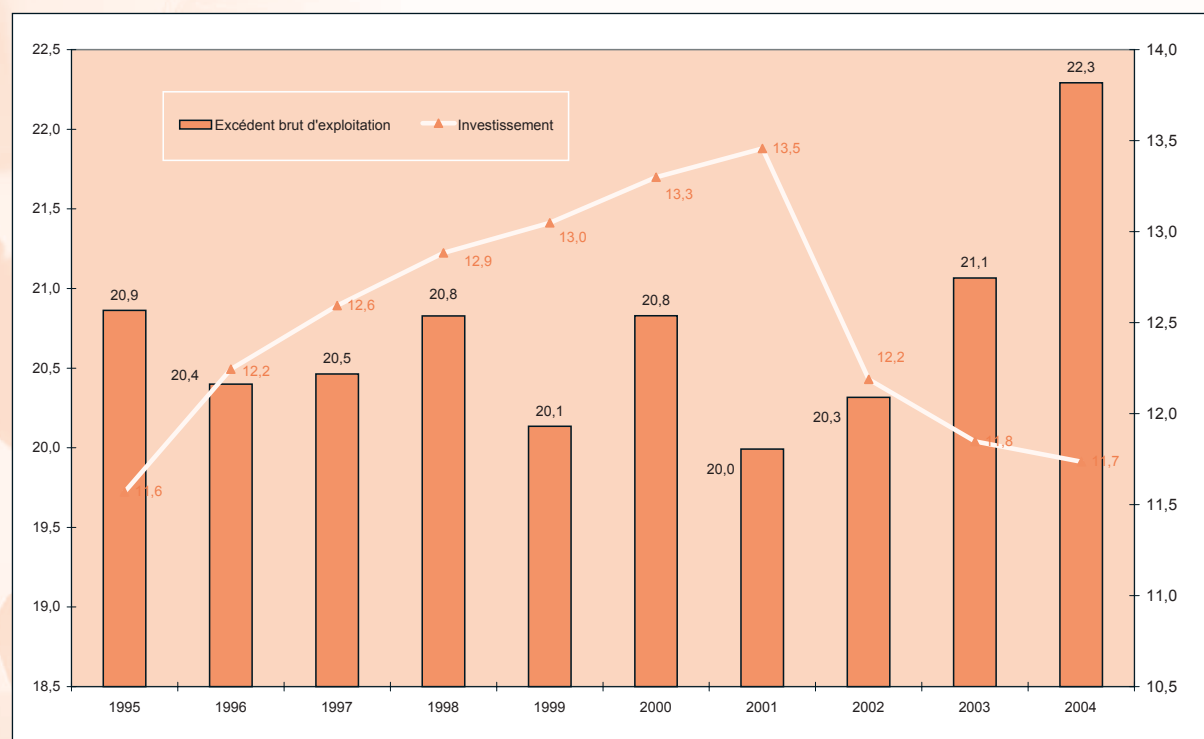
II.5 Les comptes des secteurs institutionnels

Les comptes économiques européens (SEC95) répartissent les agents économiques en unités institutionnelles. Quatre secteurs institutionnels principaux sont ainsi distingués : les sociétés (financières et non financières), les administrations publiques, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBL) et le reste du monde.

Chacun de ces secteurs est pourvu d'un compte qui retrace les opérations économiques qui le concernent. Les tableaux suivants présentent les flux de revenus des agents économiques et l'affectation en biens et services qui en est faite.

II.5.1 Le compte des sociétés

Graphique II.22 Niveau historiquement des plus élevés pour l'excédent brut d'exploitation et inversement pour les investissements des sociétés en pourcent du PIB
Excédent brut d'exploitation et formation brute de capital fixe des sociétés (en % du PIB)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

L'excédent brut d'exploitation mesure la position bénéficiaire macro-économique des sociétés. En 2004, en se montant à 22,3 % du PIB, il atteint un niveau historiquement élevé. Malgré cette hausse spectaculaire, les investissements des sociétés ne croissent guère et, comme le montre le graphique II.22, sont à un niveau des plus bas exprimé en pourcent du PIB.

Ainsi, le contraste est singulièrement marqué entre l'évolution ascendante du taux d'investissement des sociétés au cours de la période 1995-2000 et l'orientation baissière des trois années de 2002-2004. Certes, si le niveau atteint en 2001 peut être regardé comme exceptionnel, il n'en demeure pas moins que le recul observé les années suivantes est préoccupant. L'excédent brut d'exploitation particulièrement élevé permet normalement un auto-financement aisé des investissements productifs.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”

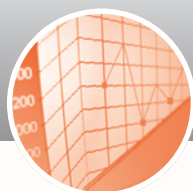


Tableau II.9 Compte des sociétés

	Millions d'euros			
	2001	2002	2003	2004
Revenu primaire brut	37.992	40.721	46.325	50.752
1. Excédent brut d'exploitation (en % du PIB)	51.756 (20,0)	54.362 (20,3)	57.845 (21,1)	64.222 (22,3)
2. Revenu de la propriété (net)	-13.765	-13.642	-11.520	-13.470
Intérêts reçus	55.011	46.444	39.454	41.466
Intérêts payés	49.295	40.071	33.087	35.591
Revenus (nets) distribués des sociétés	-13.513	-14.704	-15.441	-15.586
Autres revenus nets	-5.968	-5.311	-2.446	-3.759
Distribution secondaire des revenus	-6.480	-6.548	-6.377	-7.634
1. Cotisations sociales perçues	8.829	9.352	9.820	9.867
A charge des employeurs (cotisations effectives et imputées)	6.878	7.452	7.754	7.762
A charge des salariés	1.685	1.626	1.765	1.818
A charge des indépendants	266	274	301	287
2. Transferts courants (nets)	804	878	637	647
3. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	8.371	8.449	8.265	9.622
4. Prestations sociales autres que transferts sociaux	7.742	8.329	8.569	8.526
Prestations d'assurance sociale de régimes privés	4.532	4.936	5.182	5.202
Prestations d'assurance sociale directes d'employeurs	3.210	3.392	3.387	3.324
Revenu disponible brut	31.512	34.172	39.948	43.119
1. Variation des droits des ménages sur les fonds de pension	-1.606	-1.540	-1.771	-1.815
2. Epargne brute	29.906	32.632	38.177	41.304
3. Transferts en capital et acquisitions d'actifs non financiers (nets)	645	986	-1.943	746
4. Formation brute de capital (en % du PIB)	35.205 (13,6)	32.748 (12,2)	33.419 (12,2)	37.295 (12,9)
Capacité de financement (=2+3-4) (en % du PIB)	-4.654 (-1,8)	870 (0,3)	2.816 (1,0)	4.755 (1,7)

Source : ICN.



II.5.2 Le compte des administrations publiques

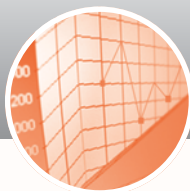
Tableau II.10 Compte des administrations publiques

	Millions d'euros			
	2001	2002	2003	2004
Recettes (en % du PIB)	128.538 (49,7)	133.186 (49,8)	140.506 (51,2)	142.330 (49,4)
dont				
Impôts directs	44.762	45.818	45.814	48.324
Impôts indirects	32.405	33.877	34.851	37.463
Cotisations sociales	36.769	38.528	39.497	40.619
Dépenses primaires (en % du PIB)	110.182 (42,6)	117.820 (44)	125.670 (45,8)	128.579 (44,6)
dont				
Rémunérations	30.326	32.518	33.734	34.684
Achats courants de biens et services	8.587	9.970	10.203	10.541
Prestations sociales	56.524	59.727	63.236	66.702
Pensions	21.416	22.381	23.250	24.233
Soins de santé	15.027	15.372	16.743	18.192
Indemnités maladie-invalidité	3.023	3.206	3.364	3.536
Allocations de chômage	4.637	5.356	5.745	6.060
Pré-pensions et interruptions de carrière	1.427	1.496	1.616	1.731
Allocations familiales	4.433	4.564	4.673	4.766
Autres	6.561	7.352	7.846	8.184
Formation brute de capital fixe	4.399	4.447	4.511	4.590
Solde primaire (en % du PIB)	18.356 (7,1)	15.366 (5,7)	14.837 (5,4)	13.751 (4,8)
Charges d'intérêts (en % du PIB)	16.847 (6,5)	15.531 (5,8)	14.747 (5,4)	13.999 (4,9)
Besoin (-) ou capacité net(te) de financement (en % du PIB)	1.509 (0,6)	-165 (-0,1)	89 (0)	-248 (-0,1)

Source : ICN.

Depuis 1998, les finances des administrations publiques considérées dans leur ensemble ne s'éloignent guère d'une position d'équilibre entre recettes et dépenses. En 2004, le solde de celles-ci a été légèrement négatif (-248 millions d'euros soit -0,1 % du PIB).

Le total des recettes s'élève à 142,3 milliards d'euros, soit 49,4 % du PIB, en diminution de 1,8 point de pourcentage par rapport à l'année antérieure du fait exclusivement de la forte diminution des recettes non fiscales et non parafiscales. Alors que les impôts des ménages progressent modérément (+0,5 % par rapport à 2003) et que les impôts des sociétés diminuent quelque peu (-1,6 %), les impôts indirects augmentent de manière plus marquée (+2,5 %, soit un taux identique à celui de l'inflation, mesurée par le déflateur de la consommation des ménages, à savoir +2,5 %).

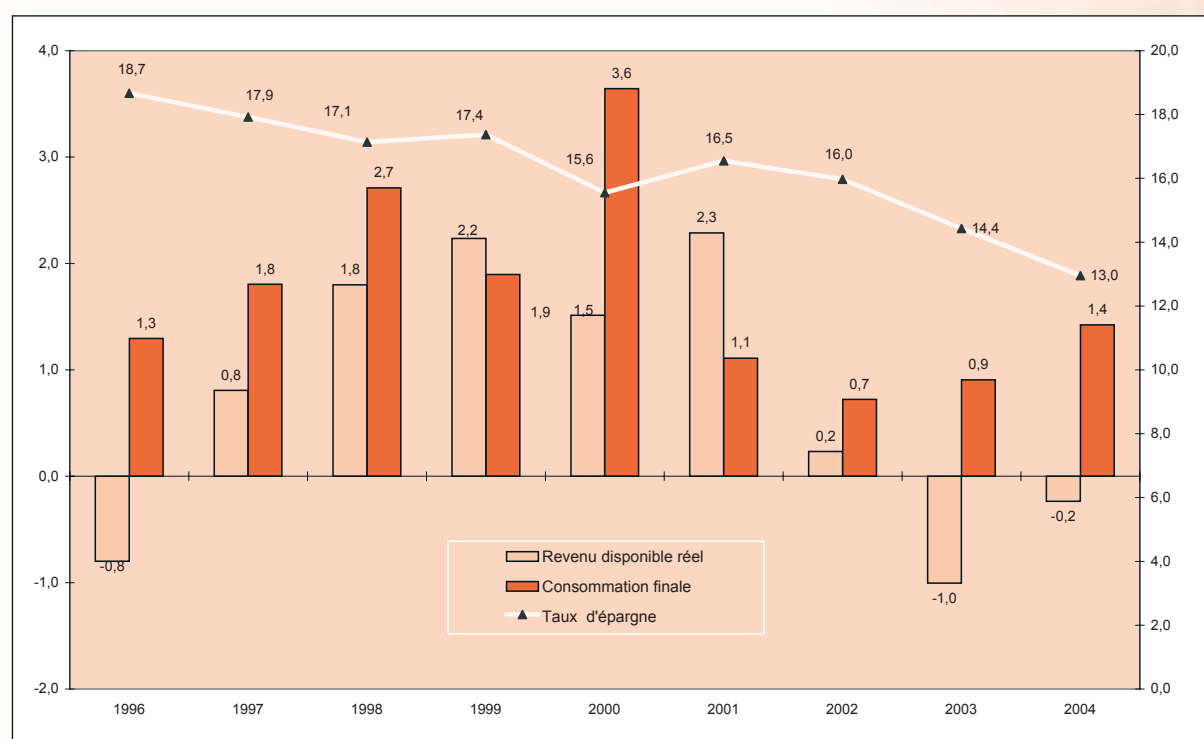


Le poids des impôts directs en pourcent du PIB se monte à 44,6 %, dont 16,8 % pour les impôts des ménages et 13,3 % pour les impôts des sociétés.

Les dépenses primaires – c'est-à-dire les dépenses hors charges d'intérêt – s'élèvent à 128,6 milliards et sont en hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Le solde primaire fléchit à 4,8 % contre 5,4 % du PIB en 2003. A son niveau le plus élevé en 2001, il s'élevait à 7,1 % du PIB.

II.5.3 Le compte des ménages

Graphique II.23 Progression de la consommation privée en 2004 en dépit d'une diminution du revenu disponible réel des ménages grâce à une baisse du taux d'épargne
Revenu disponible réel, taux d'épargne et consommation privée
(variation en %, t/t-1 et épargne en % du revenu disponible)



Source : ICN et calculs SPF Economie.

Comme il ressort du graphique II.23, la variation de la consommation réelle des ménages dépend étroitement de l'évolution de leur revenu réel disponible ainsi que de leur taux d'épargne. Une hausse (baisse) du revenu disponible réel (le revenu disponible déflaté par le déflateur des prix de la consommation privée) et une baisse (hausse) sensible du taux d'épargne (épargne nominale en pourcent du revenu disponible nominal) génèrent une hausse (baisse) de la consommation privée, tout comme en 1998 et 2000. En 2003 et 2004, la baisse du taux d'épargne a compensé la diminution du revenu réel disponible des ménages, de sorte que la consommation privée s'est malgré tout accrue.



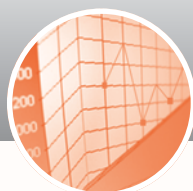
Tableau II.11 Compte des particuliers

	Millions d'euros			
	2001	2002	2003	2004
Revenu primaire brut	205.259	208.110	208.683	213.462
1. Excédent brut d'exploitation	16.584	16.445	17.013	17.215
2. Revenu mixte brut	20.847	20.460	20.280	20.162
3. Rémunération des salariés	138.107	143.410	146.031	150.252
Salaires et traitements bruts	103.021	106.292	107.861	111.425
Cotisations sociales à charge des employeurs (eff. et imputées)	35.085	37.119	38.171	38.827
4. Revenu de la propriété (net)	29.721	27.795	25.359	25.832
Intérêts reçus	19.267	16.234	13.150	12.019
Intérêts versés (-)	4.225	3.015	2.556	1.924
Revenu distribué de sociétés	10.351	9.958	9.953	10.473
Autres	4.328	4.616	4.811	5.264
Distribution secondaire des revenus	-39.068	-39.482	-39.043	-39.959
1. Prestations sociales (nettes, hors transferts sociaux en nature)	47.601	50.450	52.656	54.506
(en % du RDB) ^(*)	(28,6)	(29,9)	(31)	(31,4)
(en % du RDB) ^(*)	1.486	1.727	1.669	1.557
2. Transferts courants (nets)	36.196	37.128	37.240	38.467
3. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	-51.960	-54.530	-56.127	-57.555
4. Cotisations sociales (nettes) (-)				
A charge des employeurs (cotisations effectives et imputées)	-34.957	-36.982	-38.033	-38.679
A charge des salariés	-13.598	-13.974	-14.385	-15.040
A charge des indépendants et non-actifs	-3.406	-3.574	-3.709	-3.836
Revenu disponible brut	166.190	168.628	169.641	173.503
1. Variation des droits des ménages sur les fonds de pension	1.607	1.541	1.766	1.810
2. Consommation finale	140.300	143.235	146.924	152.837
3. Epargne brute	27.498	26.935	24.483	22.476
(en % du RDB) ^(*)	(16,5)	(16)	(14,4)	(13)
4. Transferts en capital et acquisitions d'actifs non financiers (nets)	-569	-543	-825	-1.327
5. Formation brute de capital	13.543	14.228	14.481	15.761
Capacité de financement (= 3+4-5)	13.385	12.164	9.177	5.387
(en % du PIB)	(5,2)	(4,5)	(3,3)	(1,9)

^(*) revenu disponible brut.

Source : ICN.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



II.5.4 Le compte du reste du monde

Tableau II.12 Compte du reste du monde

	Millions d'euros			
	2001	2002	2003	2004
Compte extérieur des revenus primaires	-3.922	-3.384	-3.791	-2.614
Rémunération des salariés (net) (= 2-1)	-3.118	-3.270	-3.408	-3.552
1. Salaires reçus	1.089	1.207	1.314	1.351
2. Salaires versés	4.207	4.477	4.722	4.903
Impôts nets sur la production et les importations (= 1-2)	1.280	1.028	995	1.545
1. Impôts sur la production et les importations	2.014	1.739	1.861	1.774
2. Subventions	734	711	866	812
Revenu de la propriété (net) (= 1-2)	-2.084	-1.142	-1.378	-25
1. Revenus reçus	34.413	31.291	27.771	32.445
2. Revenus versés	36.498	32.433	29.150	32.469
Compte extérieur des transferts courants nets (= 1+2+3-4)	2.490	2.789	3.644	4.194
1. Cotisations sociales	796	728	764	818
2. Prestations sociales autres que transferts sociaux (nettes)	-98	197	216	124
3. Autres transferts courants (nets)	1.934	2.054	2.869	3.459
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	142	190	204	207
Compte extérieur des opérations sur biens et services (= 1-2)	-9.149	-12.704	-12.135	-11.587
1. Importations				
2. Exportations	210.394	208.228	210.342	229.932
	219.543	220.933	222.477	241.519
Solde des opérations courantes (en % du PIB Belgique)	-10.582 (-4,1)	-13.299 (-5,0)	-12.282 (-4,5)	-10.007 (-3,5)
Compte de capital ^(*) (= 1-2-3)				
1. Transferts en capital à recevoir	342	430	200	113
2. Transferts en capital à payer	686	698	445	406
3. Acquisition moins cessions d'actifs non financiers	318	352	382	440
	26,2	-84,3	-137	-147,1
Besoin de financement (en % du PIB Belgique)	-10.240 (-4)	-12.869 (-4,8)	-12.082 (-4,4)	-9.894 (-3,4)

^(*) y compris acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

Source : ICN, suivant présentation BNB.

Le compte du reste du monde est établi du point de vue de ce dernier vis-à-vis de la Belgique. C'est ainsi que la position traditionnellement créditrice de la Belgique vis-à-vis du reste du monde apparaît dans ce compte avec un signe négatif.



Les résultats des opérations sur biens et services et le solde des revenus primaires s'établissent à l'avantage de la Belgique. Ainsi, en 2004, ceux-ci enregistraient des excédents de respectivement 11,6 milliards d'euros et 2,6 milliards d'euros. Parmi le solde des revenus primaires, 3,6 milliards d'euros sont imputables aux seuls revenus des salariés et 0,03 milliard pour les revenus de la propriété. Il est à noter que le solde des revenus de la propriété s'inscrit nettement en diminution par rapport à 2003 où il s'élevait à 1,4 milliard d'euros.

Bien que la Belgique présente un solde des opérations courantes avec l'étranger positif (10,0 milliards d'euros), celui-ci est en recul sensible par rapport à 2003 (12,1 milliards d'euros). Le solde global avec l'étranger, exprimé en pourcent du PIB, est inférieur en 2004 (3,4 % du PIB) à ce qu'il était en 2003 (4,4 %).

II.6 Le bilan énergétique

II.6.1 Contexte énergétique général

En 2005, le marché de l'énergie a été marqué par une accélération de la hausse des prix pétroliers, comme le montrent les lignes infra.

A. Les faits

Les prix du baril n'ont pas cessé d'augmenter ces trois dernières années, passant de 20,09 USD en janvier 2002¹⁰ à 45,36 USD en janvier 2005. Le tableau ci dessous montre l'évolution de la moyenne annuelle du Brent daté¹¹.

Tableau II.13 Baril de Brent daté en USD

	Moyenne annuelle
2002	25,19
2003	28,84
2004	38,04
2005	55,09

Source : IPE.

On peut constater que la moyenne des prix a plus que doublé en trois ans. Encore plus frappant est l'évolution depuis le début de l'année 2005, comme le montre le tableau suivant : le prix moyen mensuel a augmenté de 40,5 % depuis janvier 2005, passant de 45,36 à 64,07 USD le baril en août 2005, atteignant des sommets jamais atteints en terme nominal¹² (plus de 66 USD pour ce type de pétrole brut, d'autres¹³ ayant franchi la barre symbolique des 70 USD).

Par la suite, les prix se sont calmés malgré l'ouragan Katrina, en partie grâce à l'action de déstockage organisé par l'Agence Internationale de l'Energie. Un autre facteur de modération des prix pétroliers dans le dernier trimestre 2005 a été la chute de la demande non seulement suite aux tempêtes (et inondations), mais aussi au niveau élevé des prix, aux températures clémentes dans l'hémisphère Nord, à la diminution des subventions de prix pétroliers dans certains pays, ...

¹⁰ Il faut préciser que ce prix faisait suite au reflux général qui a suivi l'attentat du 11 septembre 2001. Pour donner une idée, en 2000, la moyenne du Brent daté tournait aux alentours de 25 USD (prix cible de l'OPEP).

¹¹ Le Brent est un pétrole produit en Mer du nord et sert de référence dans le bassin de production Atlantique.

¹² Il faut souligner que les économistes ont fait remarquer que si l'on tenait compte de l'inflation, le baril aurait déjà atteint les 80 USD lors du second choc pétrolier en 1979.

¹³ Il existe plusieurs sortes de pétrole brut, dont la qualité diffère : les plus recherchés sont les pétroles légers (degré API > 30) et peu soufrés (taux de soufre entre 0,1 et 0,5 %), qui sont donc plus chers (de 14-16 USD le baril).

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”

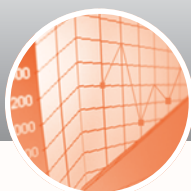


Tableau II.14 Evolution du cours mensuel moyen du Brent daté

janv-05	45,36
févr-05	45,85
mars-05	53,38
avr-05	52,89
mai-05	49,94
juin-05	55,24
juil-05	57,81
août-05	64,07
sept-05	63,77
oct-05	59,16
nov-05	56,17
déc-05	57,42

Source : IPE.

B. Facteurs explicatifs de cette hausse

Les facteurs explicatifs de cette hausse peuvent être regroupés en deux catégories : structurels (modification de la structure des marchés pétroliers) et conjoncturels (situation particulière des marchés pétroliers à un moment donné).

Au niveau structurel, on peut distinguer :

1. L'*émergence de nouveaux pays consommateurs*, provoquant un surcroît de la demande mondiale de pétrole. Ces dernières années ont vu une forte croissance de l'économie chinoise et dans une moindre mesure de l'Inde. Ces pays « énergivores » sont une des principales causes de la hausse de la demande mondiale de pétrole, qui est ainsi passée de 76,9 millions de barils par jours en 2002 à 83,30 millions de b/j en 2005 (estimation de l'Agence Internationale de l'Energie¹⁴, AIE) .
2. Un *manque d'investissement dans le secteur pétrolier*, aussi bien dans le secteur amont (exploration et production) que dans le secteur aval (raffinage) :
 - dans les pays de l'OPEP, où la capacité de production est actuellement à saturation (hormis l'Arabie Saoudite). Heureusement pour les marchés, de nouveaux pays producteurs comme la Russie ou l'Angola ont permis la modernisation et l'extension de leur capacité de production, permettant ainsi à l'offre mondiale de brut de passer d'une moyenne annuelle¹⁵ de 76,52 millions de b/j en 2002 à 85 millions de b/j pour le mois de décembre 2005 (estimation AIE¹⁶).
 - Dans le *secteur du raffinage*, le problème se fait ressentir d'une manière quantitative (capacité existante insuffisante pour traiter l'afflux de pétrole brut) et d'une manière qualitative (difficulté à traiter certains types de pétrole brut, notamment pour désulfurer les bruts riches en soufre).

Au niveau des facteurs conjoncturels, on retrouve :

1. Les *aléas climatiques*, comme la tempête dans le Golfe du Mexique ...
2. Les *tensions géopolitiques*, comme par exemple les relations entre le Venezuela (et plus particulièrement son président Hugo Chavez) et les USA, le dossier du nucléaire iranien, ...
3. Certains *éléments saisonniers* comme l'approche de l'hiver, l'entretien de certaines raffineries, ...
4. Le *niveau des stocks de l'industrie*, au dessous de la moyenne des cinq dernières années.

¹⁴ Source : Oil Market Report de l'Agence Internationale de l'Energie, 17 janvier 2006.

¹⁵ Il s'agit ici d'une moyenne annuelle qui fluctue selon le mois en cours.

¹⁶ Source : Oil Market Report de l'Agence Internationale de l'Energie, 17 janvier 2006.



Ces facteurs influencent donc l'offre et la demande sur les marchés pétroliers. Un élément important venant *amplifier la tendance à la hausse* est *la spéculation*. Cette dernière a pour origine des opérateurs utilisant le pétrole comme véhicule d'investissement financier et dont l'objectif est de faire un profit immédiat. Leurs prises de position dépendent uniquement de leur *perception* du marché pétrolier, elle-même dépendant des facteurs structurels et surtout conjoncturels examinés supra.

Deux choses sont à signaler concernant la spéculation :

- Elle ne peut être rendue responsable de la hausse des prix pétroliers, mais a accentué les niveaux atteints par les prix (premier aspect de la volatilité des prix pétroliers) ;
- La perception peut très vite changer et entraîner par là un retournement de la tendance à la hausse (second aspect de la volatilité).

C. Conclusion provisoire

- La hausse des prix a d'abord été perçue comme un *phénomène temporaire* par les acteurs pétroliers, pour *ensuite être perçue comme durable*. La majorité des spécialistes s'attend en 2006 à un prix moyen aux alentours de 55 USD pour le Brent (58 USD pour le WTI), avec une variance de 47,5 USD minimum et 73 USD maximum.
- Plusieurs raisons permettent de *rester optimiste* :
 1. Les événements exceptionnels de 2005 ne vont pas se reproduire tous les ans !
 2. L'existence d'une impressionnante liste de nouveaux champs et de nouveaux projets d'expansion.
 3. Les dépenses d'investissements dans l'amont ont augmenté en 2005 (13 à 15 %, contre 5 à 7 % en 2004).
- Toutefois, les *facteurs géopolitiques* seront à surveiller de près : Iran (Nucléaire), Russie (Affaire Gazprom et Yukos) et Nigeria.

La hausse des prix a été moins marquée pour les deux autres hydrocarbures (Gaz, charbon). Toutefois, les récents événements dans le secteur gazier (crise ukrainienne et vague de froid en Sibérie) ont engendré non seulement une tension sur les prix, mais ont relancé le débat sur la sécurité d'approvisionnement. Il faut savoir que le charbon est le seul hydrocarbure à avoir l'avantage d'être géographiquement bien diversifié.

II.6.2 Consommation énergétique primaire

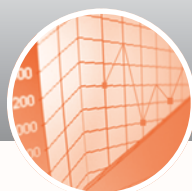
II.6.2.1 Généralités

La consommation d'énergie primaire qui enregistre en 2004 une diminution sensible de l'ordre de 2,0 % se démarque fortement du mouvement de croissance observé en 2003. Le climat moyen de 2004 a été plus clémente que celui de 2003 induisant de ce fait un niveau de consommation d'énergie primaire moins élevé qu'en 2003.

Les principales tendances qui se dégagent de cette évolution au niveau des produits sont les suivantes :

- une hausse significative de la consommation des combustibles solides (+3,5 %) imputable notamment à une augmentation de la demande dans certains secteurs utilisateurs (cokeries et industrie – hors sidérurgie) ;
- une baisse assez nette de la consommation de pétrole de 7,1 %, résultant d'une diminution généralisée de la consommation intérieure dans l'ensemble des secteurs utilisateurs en raison d'une perte de compétitivité de ce produit due à la hausse des prix du pétrole brut et à un ajustement statistique d'un opérateur conduisant à un relèvement substantiel des soutes internationales (+12,3 %) ;
- un niveau quasi inchangé de l'apport du nucléaire (-0,1 %) ;
- une hausse modérée de la consommation primaire de gaz naturel (+1,2 %) en raison de l'accroissement de la demande dans les usages non énergétiques (+1,0 %), l'industrie (+0,9 %), et le secteur résidentiel et équivalents (+5,1 %). La demande dans les centrales électriques enregistre en revanche une baisse de 1,2 % ;
- un apport plus important de l'énergie éolienne et des combustibles renouvelables et de récupération.

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Le nombre de degrés-jours (15/15) qui caractérise la rigueur climatique de l’année, a diminué de 1,3 % en 2004 par rapport à 2003.

Malgré cette clémence des températures, les ventes de gaz naturel au secteur domestique ne faiblissent pas et poursuivent leur progression pour s’établir à 4,6 % en 2004 en raison de l’augmentation du nombre de consommateurs utilisant le gaz naturel.

Les livraisons de produits pétroliers aux usages domestiques régressent en revanche de 1,1 % en 2004 compte tenu de leur perte de compétitivité en termes de prix et de leur sensibilité au niveau des températures.

En termes de parts de marché au bilan primaire, le gaz naturel voit sa part augmenter sensiblement pour passer de 24,7 % en 2002 à 25,6 % en 2004.

La part des combustibles solides passe de 10,6 % en 2003 à 11,2 % en 2004, celle du pétrole varie de 41,4 % en 2003 à 39,32 % en 2004, tandis que celle du nucléaire va de 21,2 % en 2003 à 21,6 % en 2004. La part des combustibles renouvelables et de récupération augmente légèrement et passe de 1,1 % en 2003 à 1,2 % en 2004 et celle de l’électricité primaire de 1,0 à 1,2 % en 2004.

Tableau II.15 Consommation apparente brute d’énergie primaire

	2003 en 1000 tep	2004 en 1000 tep	Variation en % 04/03
Combustibles solides	6.210	6.427	+3,5
Pétrole	24.153	22.448	-7,1
Gaz naturel ⁽¹⁾	14.441	14.610	+1,2
Energie nucléaire ⁽¹⁾	12.345	12.328	-0,1
Autres (Electricité) ⁽²⁾	+580	+707	-
Combustibles renouvelables ⁽³⁾	631	687	+8,9
Total	58.361	57.207	-2,0

Source : SPF Economie.

(1) PCI pour le gaz naturel et 33 % pour le rendement primaire des centrales nucléaires.

(2) Le signe (-) exprime un solde exportateur, le signe (+) un solde importateur.

(3) Combustibles renouvelables et de récupération utilisés pour la production d’électricité.

Tableau II.16 Parts de marché des sources d’énergie

(en %)

	2003	2004
Combustibles solides	10,6	11,2
Pétrole	41,4	39,2
Gaz naturel	24,7	25,6
Energie nucléaire	21,2	21,6
Autres	1,0	1,2
Combustibles renouvelables	1,1	1,2

Source : SPF Economie.

Le tableau II.17 reprend pour la période 1998–2004 la consommation d’énergie primaire du pays par forme d’énergie.



Tableau II.17 Evolution de la consommation d'énergie primaire

Ktep (PCI)	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Combustibles solides	8.552	7.479	8.382	7.718	6.539	6.210	6.427
Pétrole	23.951	23.610	23.690	24.033	22.338	24.153	22.448
Gaz naturel	12.508	13.371	13.405	13.216	13.414	14.441	14.610
Nucléaire	12.029	12.772	12.548	12.077	12.340	12.345	12.328
Autres (électricité Primaire)	154	104	413	824	688	580	707
Combustibles renouvelables et de récupération	374	453	516	535	517	631	687
Total	57.568	57.789	58.954	58.403	55.836	58.361	57.207

Source : SPF Economie.

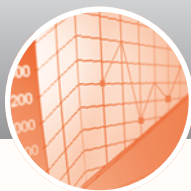
A l'examen du tableau II.17, il convient de noter la forte tendance à la baisse des combustibles solides (-4,0%/an) sur la période considérée (1998-2004) bien que l'on observe une légère reprise de la demande entre 2003 et 2004, la croissance régulière du gaz naturel (+2,2%/an), la stabilité du nucléaire, la tendance à la décroissance du pétrole (-0,9%/an), l'apport de l'électricité primaire et des combustibles renouvelables et de récupération.

II.6.2.2 Dépendance énergétique

Le taux de dépendance global relatif qui se définit comme le rapport entre les importations nettes et la consommation intérieure brute d'énergie primaire du pays (les soutes exclues), est passé de 93,0 % en 1973 à 90,3 % en 2004.

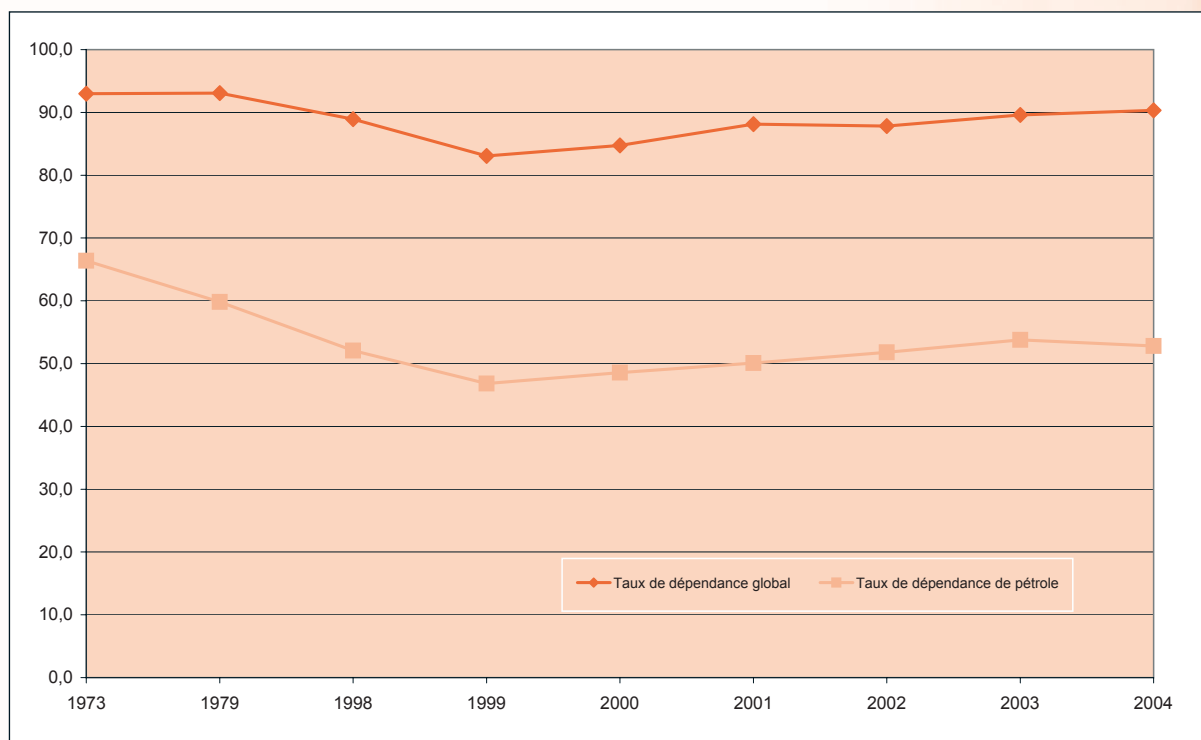
Le taux de dépendance relatif à l'égard du pétrole et des produits pétroliers qui était de 66,4 % en 1973 et qui était passé sous les 50 % en 1999 et 2000, a franchi à nouveau cette barre pour se situer en 2004 à 52,8 %.

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.24 Taux de dépendance relatif

(en %)



Source : SPF Economie.

II.6.2.3 Intensité énergétique primaire

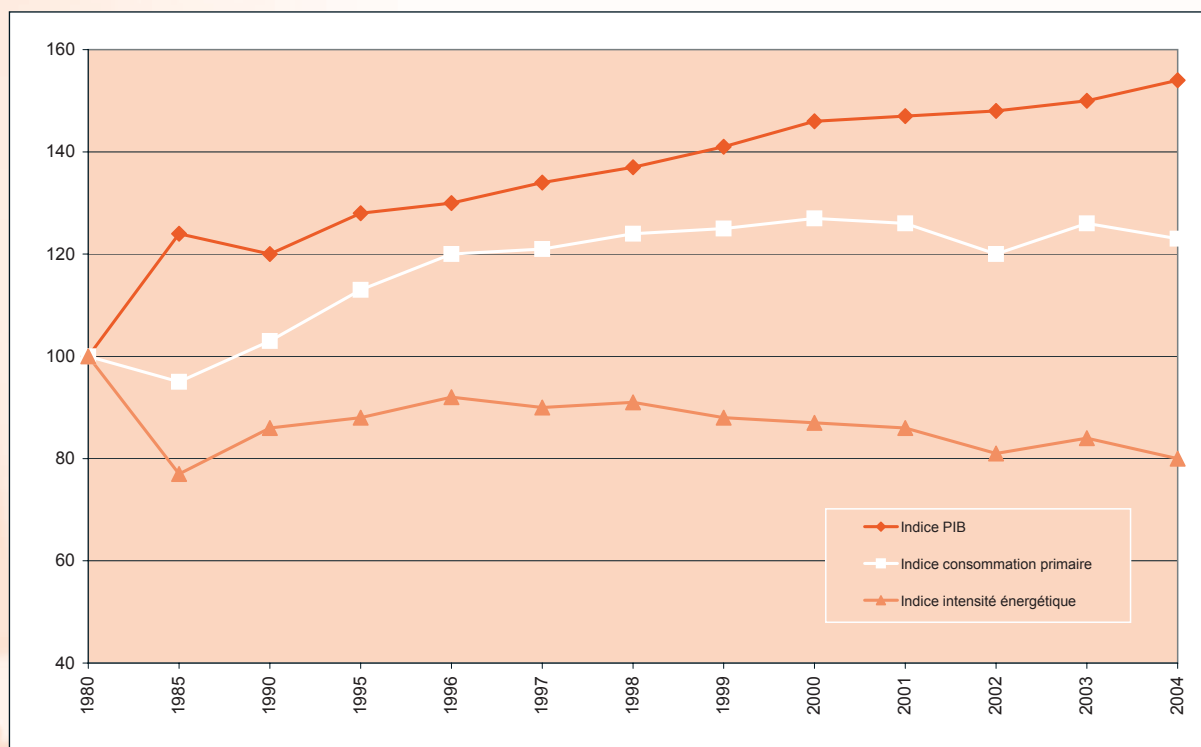
Comme l'indique le graphique II.25, le taux de croissance de l'économie, progresse plus vite que celui de la consommation primaire d'énergie qui lui régresse de 2,0 % par rapport à 2003.

L'intensité énergétique primaire, calculée comme étant le rapport entre la consommation d'énergie primaire et le PIB exprimé en volume (aux prix de 1990), marque une rupture de tendance qui est observée depuis 1996.



Graphique II.25 Intensité énergétique primaire

(1980 = 100)

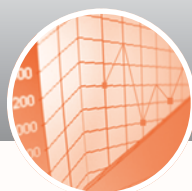


Source : SPF Economie.

Après avoir fortement baissé entre 1980 et 1985, l'intensité énergétique n'a cessé de croître jusqu'en 1996 pour diminuer de manière régulière jusqu'en 2002, augmenter en 2003 et décroître en 2004. L'intensité énergétique se situe en 2004 à un niveau quasi identique de celui de 2002.

On relève sur la période observée (1980-2004) une certaine permanence du desserrement du lien entre croissance économique et consommation énergétique primaire.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



II.7 Les indicateurs structurels européens

Lors du Conseil européen de Lisbonne les 23 et 24 mars 2000, l’Union européenne s’est fixée pour la prochaine décennie, l’objectif ambitieux de devenir l’économie la plus compétitive du monde basée sur la connaissance, capable de développer une croissance économique durable accompagnée d’une amélioration quantitative et qualitative de l’emploi et d’une plus grande cohésion sociale.

À cette fin, un programme décennal ambitieux, complet et synergique de réformes des marchés du travail, des capitaux et des produits, doit être mis en œuvre et en mesurer les progrès induits. **C’est la stratégie de Lisbonne.**

Cette stratégie était censée offrir des solutions communes à des problèmes communs et constituer en outre, un outil essentiel pour appuyer le processus d’élargissement et partager les meilleures pratiques et les expériences dans toute l’Union.

L’examen annuel des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette stratégie s’effectue depuis 2004 sur base de la liste restreinte des 14 indicateurs structurels couvrant les domaines suivants :

1. Situation économique générale
2. Emploi
3. Innovation et recherche
4. Réforme économique
5. Cohésion sociale
6. Environnement¹⁷.

Cette *liste restreinte* a été élaborée en concertation avec le Conseil. Elle permet une présentation plus concise et une meilleure évaluation des résultats atteints par rapport aux objectifs de Lisbonne. En phase avec la rationalisation récente des procédures définies dans le cadre plus large de la stratégie de Lisbonne, il est prévu de geler cette liste pendant trois ans.

Le Sommet de printemps 2005 fit entrer l’Union européenne dans la sixième année d’application de la stratégie de Lisbonne, mais fut surtout celui de l’évaluation à mi-parcours, suite à la réflexion demandée à un groupe d’experts présidé par l’ancien Premier ministre néerlandais W.KOK et au rapport de la Commission européenne.

Conseil européen du Printemps les 22 et 23 mars 2005

La relance de la stratégie de Lisbonne

Le Conseil européen du Printemps réuni à Bruxelles les 22 et 23 mars 2005 a entrepris l’examen à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, pris acte des résultats mitigés obtenus jusqu’ici et constaté qu’il était désormais urgent d’agir.

Pour ce faire, il propose de relancer la stratégie de Lisbonne et de procéder à un recentrage des priorités sur **la croissance et l’emploi.**

L’Europe doit renouveler les bases de sa compétitivité, augmenter son potentiel de croissance ainsi que sa productivité et renforcer la cohésion sociale, en misant principalement sur la connaissance, l’innovation et la valorisation du capital humain.

Pour atteindre ces objectifs, l’Union doit davantage mobiliser tous les moyens nationaux et communautaires appropriés – y compris la politique de cohésion – dans les trois dimensions économique, sociale et environnementale de la stratégie pour mieux en exploiter les synergies dans un contexte général de développement durable.

¹⁷ Ce domaine a été ajouté suite aux Conseils européens de Stockholm et Göteborg.



À côté des gouvernements, tous les autres acteurs concernés – parlements, instances régionales et locales, partenaires sociaux, société civile – doivent s'approprier la stratégie et participer activement à la réalisation de ses objectifs.

Dans cet ordre d'idées le Conseil européen a demandé au Comité économique et social européen (CES) d'établir en collaboration avec d'autres partenaires un réseau interactif d'initiatives de la société civile destiné à promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

LES AXES ESSENTIELS DE LA RELANCE

• Connaissance et innovation – moteurs d'une croissance durable

À côté des instruments de politique existants et réaffirmés dans ses conclusions, le Conseil européen compte sur le *7ème programme-cadre pour la recherche et le développement* pour donner une nouvelle impulsion à l'espace européen de recherche (EER) et réaliser l'objectif de 3 % du PIB en R&D à l'horizon 2010 et surtout combler le fossé technologique de l'Europe par rapport aux Etats-Unis.

De plus, le *nouveau programme communautaire pour la compétitivité et l'innovation* devra donner de son côté une forte impulsion à l'innovation, en rationalisant et renforçant le réseau de soutien technique à l'innovation dans les entreprises et en appuyant le développement de *pôles régionaux et de réseaux européens* pour l'innovation.

La Banque européenne d'investissement (BEI) devra *étendre son mécanisme de financement structuré* à des projets de R&D et explorer avec la Commission de *nouveaux moyens* pour utiliser les fonds communautaires comme leviers des prêts BEI.

L'Initiative i2010 mettra l'accent sur la recherche et l'innovation dans le domaine des TIC, le développement des industries de contenu, la sécurité des réseaux et de l'information, ainsi que la convergence et l'interopérabilité visant à créer un espace d'information sans frontières.

Enfin, le Conseil européen insiste sur l'importance des *éco-innovations* et des *éco-technologies* ainsi que de la *gestion durable des ressources naturelles*, qui entraînent la création de nouveaux débouchés et de nouveaux emplois. Il souligne l'importance de l'utilisation *efficiente des énergies* comme facteur de compétitivité et de développement durable et salue l'intention de la Commission de développer une initiative européenne sur l'efficacité énergétique ainsi qu'un Livre vert en 2005.

• Un espace attrayant pour investir et travailler

Le parachèvement du marché intérieur, l'amélioration du cadre réglementaire et la diminution des charges administratives constituent des priorités qui sont réaffirmées ici.

Le Conseil européen note que des *services d'intérêt économique général efficaces* ont un rôle important à jouer dans une économie performante et dynamique.

En outre, une attention particulière est accordée aux PME, leur accès au crédit, micro-crédits et autres modes de financement et services d'accompagnement. Dans cet ordre d'idées, le Conseil européen encourage le Fonds européen d'investissement (FEI) à diversifier ses activités, notamment en faveur du financement des PME innovantes par le biais des réseaux d'investisseurs individuels (business angels) et des transferts des technologies.

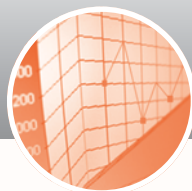
L'accès des PME aux programmes communautaires revêt également une importance majeure.

• La croissance et l'emploi au service de la cohésion sociale

Le modèle social européen se fonde sur la recherche du plein emploi et une plus grande cohésion sociale et le meilleur moyen de maintenir le niveau actuel de la protection sociale est le relèvement des taux d'emploi et l'allongement de la durée du travail, selon les conclusions du Conseil européen.

Le capital humain est l'actif le plus important pour l'Europe, il est donc primordial de poursuivre le programme de travail « Education et formation 2010 ».

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



Enfin, le retour à une croissance soutenue et durable passe par une démographie plus dynamique, une meilleure intégration socio-professionnelle et une plus grande valorisation du potentiel humain que représente la jeunesse européenne. À cette fin, le Conseil européen a *adopté le pacte européen pour la jeunesse* comme un des instruments concourant à la réalisation des objectifs de Lisbonne.

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

A travers la mise en place d'un dispositif simplifié dont l'objectif est triple :

- faciliter l'identification des priorités tout en respectant l'équilibre global de la stratégie et la synergie entre ses différents éléments ;
- améliorer la mise en œuvre de ces priorités sur le terrain en veillant à impliquer davantage les États membres ;
- rationaliser la procédure de suivi afin de mieux appréhender l'application de la stratégie au niveau national.

Cette nouvelle approche, basée sur un cycle de trois ans qui débute dès cette année et qui devra être renouvelé en 2008, comprendra les étapes suivantes :

1. Le point de départ du cycle sera le document de synthèse de la Commission («rapport stratégique»). Ce rapport sera examiné au sein des formations compétentes du Conseil et débattu au Conseil européen de printemps, qui arrêtera les orientations politiques pour les dimensions économique, sociale et environnementale de la stratégie.
2. Le Conseil adoptera un ensemble de «lignes directrices intégrées» constituées de deux volets : les grandes orientations des politiques économiques (GOPE) et les lignes directrices pour l'emploi (LDE). En tant qu'instrument général de coordination des politiques économiques, les GOPE devraient continuer d'englober tout l'éventail des politiques macroéconomiques et microéconomiques, ainsi que les politiques en matière d'emploi, pour autant qu'il y ait interaction avec les premières ; les GOPE assureront la cohérence économique générale des trois dimensions de la stratégie.
3. Sur la base des «lignes directrices intégrées»,
 - Les États membres établiront sous leur responsabilité des «programmes nationaux de réforme» répondant à leurs besoins et leur situation spécifique et qui tiendront compte des cycles affectant les politiques nationales et pourront être révisés en cas de changements de la situation. Les États membres renforceront leur coordination interne, le cas échéant par la nomination d'un «coordinateur national Lisbonne» ;
 - La Commission présentera, de son côté, en tant que pendant aux programmes nationaux, un «programme communautaire de Lisbonne» couvrant l'ensemble des actions à entreprendre au niveau communautaire au service de la croissance et de l'emploi en tenant compte du besoin de convergence des politiques.
4. Les rapports sur le suivi de la stratégie de Lisbonne adressés chaque année par les États membres à la Commission – y compris pour ce qui est de l'application de la méthode ouverte de coordination – seront désormais regroupés dans un document unique distinguant clairement entre les différents domaines d'action et faisant état des mesures prises au cours des douze mois antérieurs pour mettre en œuvre les programmes nationaux ; le premier document de cette nature sera présenté à l'automne 2006.
5. La Commission fera rapport annuellement sur la mise en œuvre de la stratégie dans ses trois dimensions. Sur la base de l'analyse de la Commission, le Conseil européen du printemps se prononcera sur les ajustements des «lignes directrices intégrées» qui s'avèreraient nécessaires.
6. Pour ce qui est des GOPE, les mécanismes existants de la surveillance multilatérale s'appliquent.



Au terme de la troisième année de chaque cycle, les «lignes directrices intégrées», les «programmes nationaux de réforme» ainsi que le «programme communautaire de Lisbonne» seront renouvelés conformément à la procédure décrite ci-dessus, en prenant comme point de départ un rapport stratégique de la Commission, basé sur une évaluation globale des progrès réalisés au cours des trois années précédentes.

En 2005, le cycle décrit ci-dessus débutera en avril avec la présentation par la Commission des lignes directrices intégrées établies sur la base des présentes conclusions. *Les États membres sont invités à établir leur programme national de réforme en automne 2005.*

Le Plan National de Réforme de la Belgique présenté fin octobre 2005 s'inscrit pleinement dans l'esprit de la relance de la stratégie de Lisbonne, et tient compte des recommandations de la Commission européenne dans la poursuite du double objectif recherché, à savoir : la stimulation de la croissance et la création d'emploi.

Notre pays se fixe six voies pour y arriver :

Voie 1 – Budget en équilibre

Objectifs intermédiaires :

1. Ramener le ratio d'endettement sous les 60 % du PIB en 2014
2. Dégager un excédent budgétaire d'au moins 1 % du PIB en 2010.

Voie 2 – Réduction des charges, notamment celles pesant sur l'emploi

Objectifs intermédiaires :

1. Réduire entre 2005 et 2010 de 2,2 % du PIB (4,2 % du coût salarial) la pression fiscale sur le travail
2. Adopter des nouvelles formules de financement de la sécurité sociale.

Voie 3 – Réformer et dynamiser le marché du travail

Objectifs intermédiaires :

1. Faire en sorte que le nombre des travailleurs âgés croisse 1,5 fois plus vite que la moyenne UE15 de 2005, d'ici 2010
2. Le taux d'emploi se rapproche de l'objectif de 70 %.

Voie 4 – Investir pour stimuler l'activité économique

Objectifs intermédiaires :

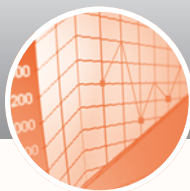
1. Réaliser l'objectif de 3 % en R&D à l'horizon 2010
2. Poursuivre la réforme des industries des réseaux et renforcer la compétitivité des entreprises publiques.

Voie 5 – Renforcer la cohésion sociale

Objectifs intermédiaires :

1. Affecter 0,057 % du PIB annuellement aux adaptations du bien-être, des pensions et d'autres allocations
2. Maintenir un équilibre dans la sécurité sociale et la lutte multidimensionnelle contre la pauvreté.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Voie 6 – Renforcer les synergies entre la protection de l'environnement et la croissance

Objectifs intermédiaires :

1. Réaliser l'objectif du Protocole de Kyoto afférant aux émissions de gaz à effet de serre, à savoir une réduction de 7,5 % pour 2012 par rapport à 1990
2. Augmenter l'efficacité énergétique de 1 % par an.

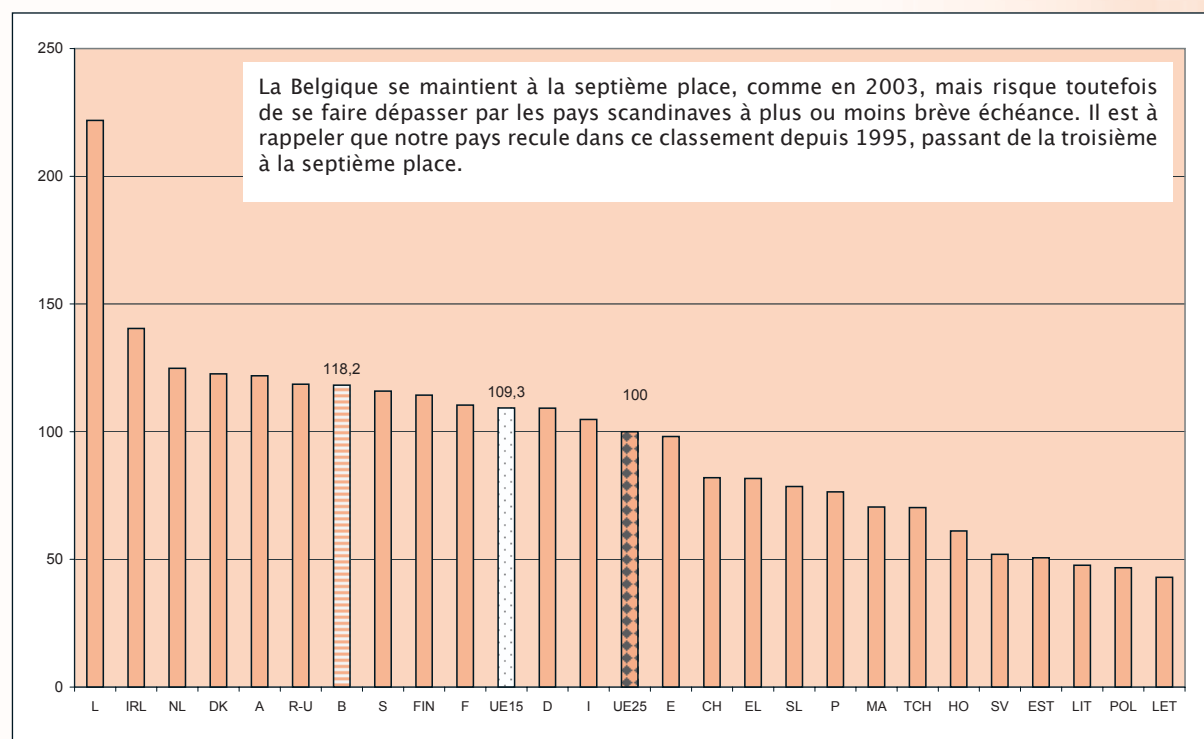
L'engagement de la Belgique dans la mise en œuvre de la stratégie fixée à Lisbonne est très fort, et partant, ce processus conditionne dans une large mesure l'approche belge de la politique économique, sociale et environnementale.

L'ensemble des indicateurs retenus a déjà montré son utilité pour examiner les progrès de la réforme économique en Europe. Il est dès lors recommandé, de consacrer le plus grand soin à leur production et d'en intensifier leur utilisation à des fins d'évaluation de politique nationale, régionale ou autre, dans notre pays.

Nous présenterons ici une sélection de ces indicateurs dans le but de positionner la Belgique au sein de l'Union européenne élargie.

II.7.1 Indicateurs d'environnement économique général

Graphique II.26 PIB par habitant (SPA, UE25=100)¹ – 2004^f



(¹) : Cet indicateur a été transposé sur une autre base, les données exprimées sont désormais en relation avec UE25 = 100. Par conséquent, elles ne sont plus comparables avec les versions basées sur UE15 = 100.

(^f) : prévisions.

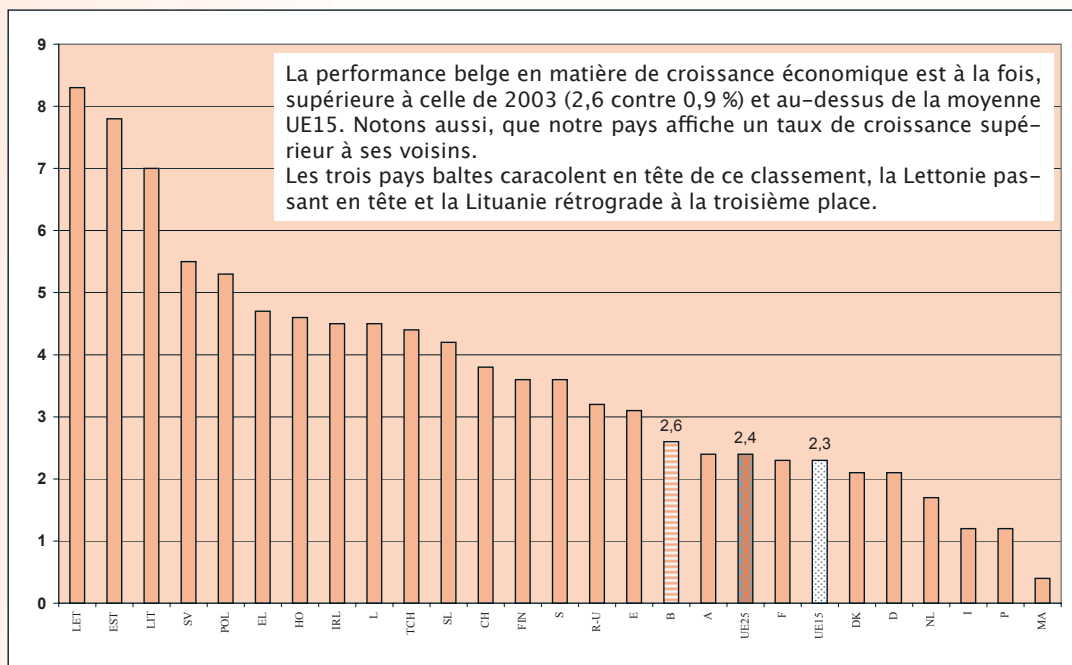
Source : Eurostat.



Panorama de l'économie belge 2004-2005

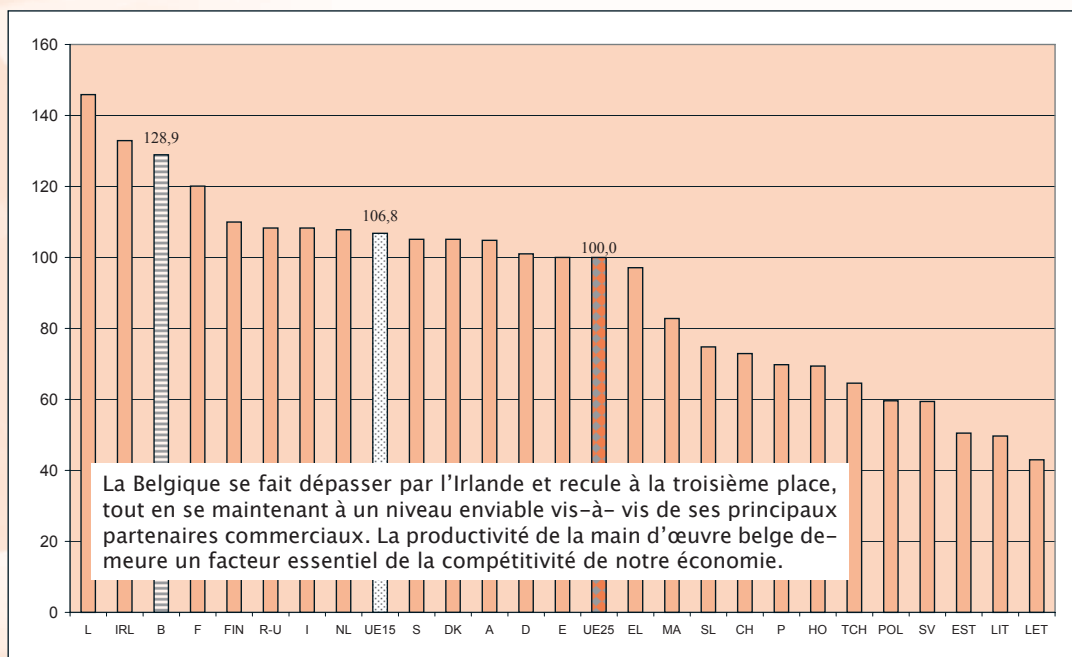
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Graphique II.27 Croissance du PIB à prix constants (1995=100) – 2004



Source : Eurostat, sauf pour la Belgique (ICN).

Graphique II.28 Productivité de la main-d'œuvre¹ (UE25=100) – 2004^f

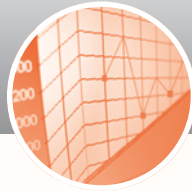


(¹) : Cet indicateur a été transposé sur une autre base, les données exprimées sont désormais en relation avec UE25 = 100. Par conséquent, elles ne sont plus comparables avec les versions basées sur UE15 = 100.

(^f) : prévisions.

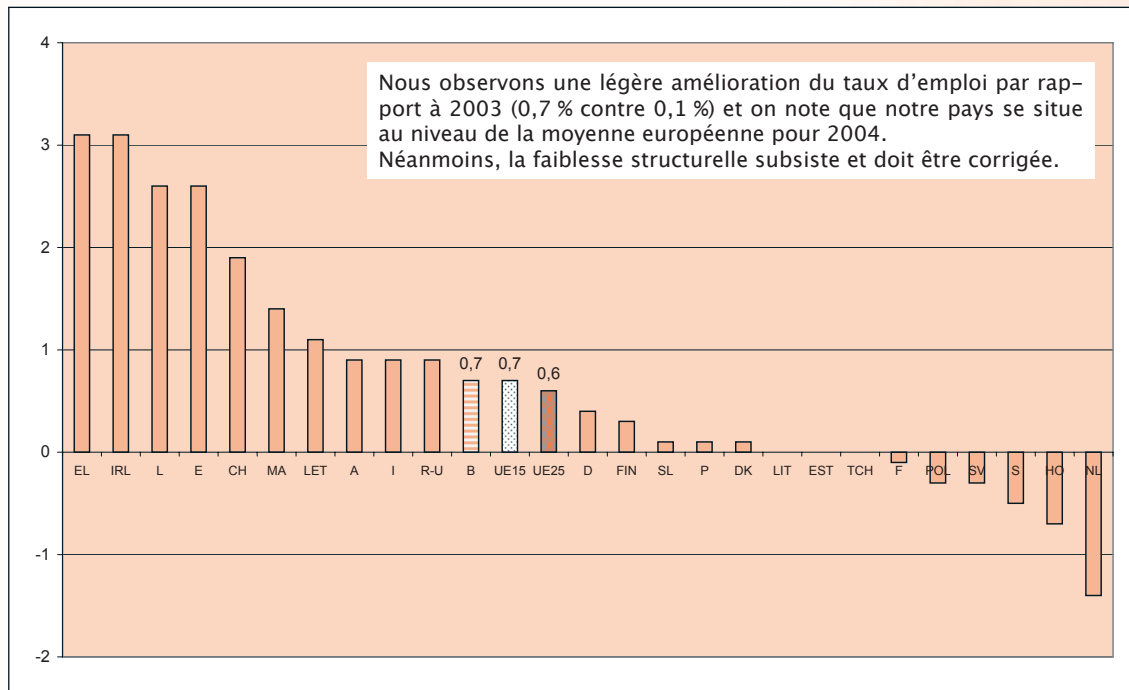
Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.29 Croissance de l'emploi total - 2004

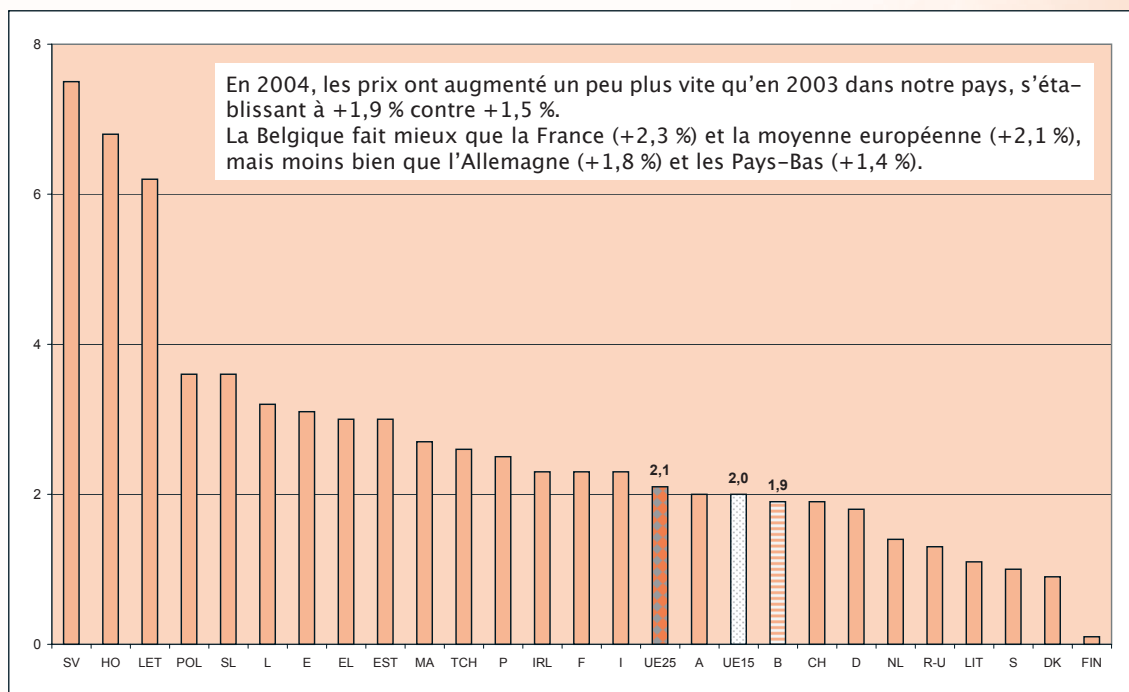
(variation annuelle en %)



Source : Eurostat.

Graphique II.30 Taux d'inflation - 2004

(variation annuelle en %)

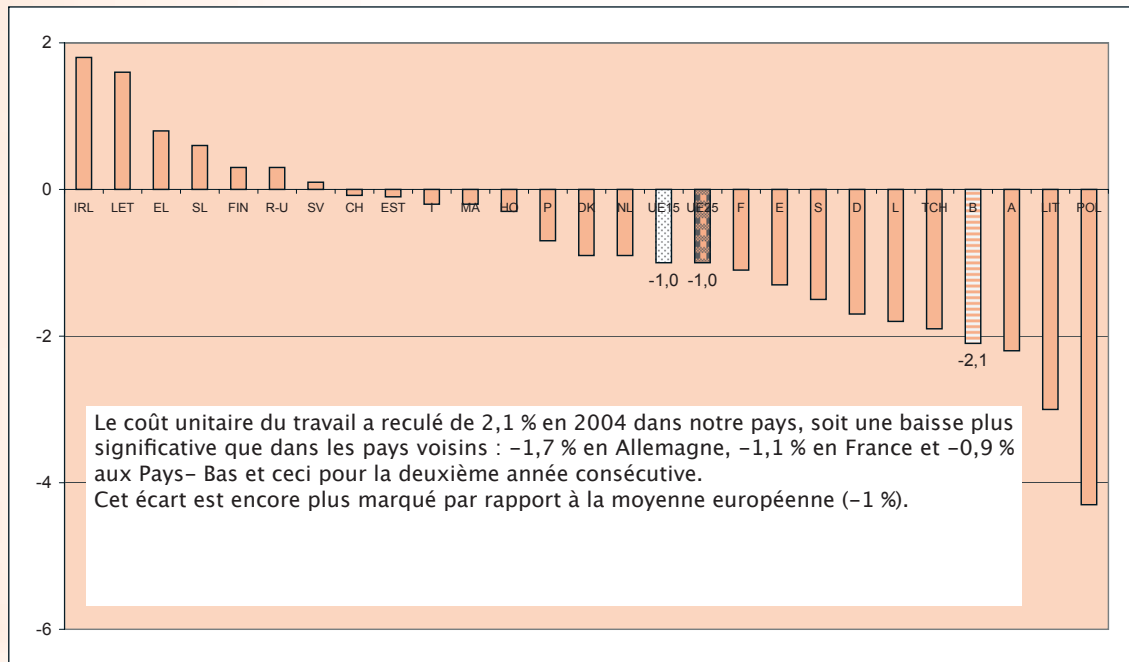


Source : Eurostat.



Graphique II.31 Croissance du coût unitaire du travail – 2004

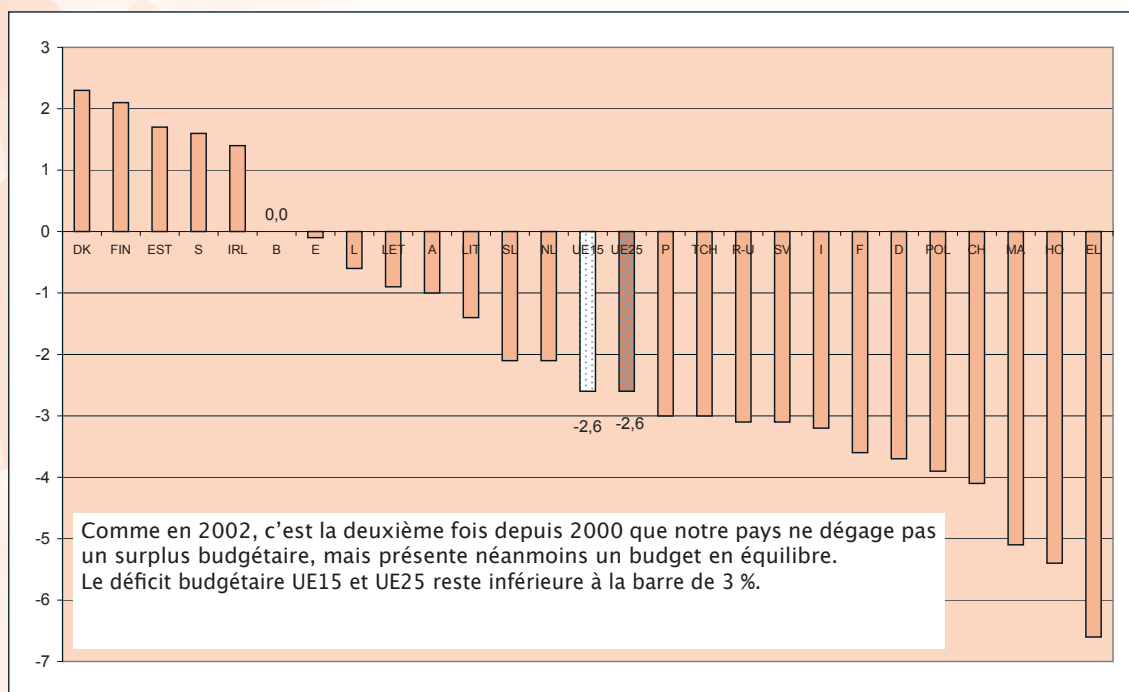
(en %)



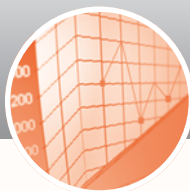
Source : Eurostat.

Graphique II.32 Solde public – Besoin/capacité de financement net(te) du secteur consolidé des administrations publiques – 2004

(en % du PIB)

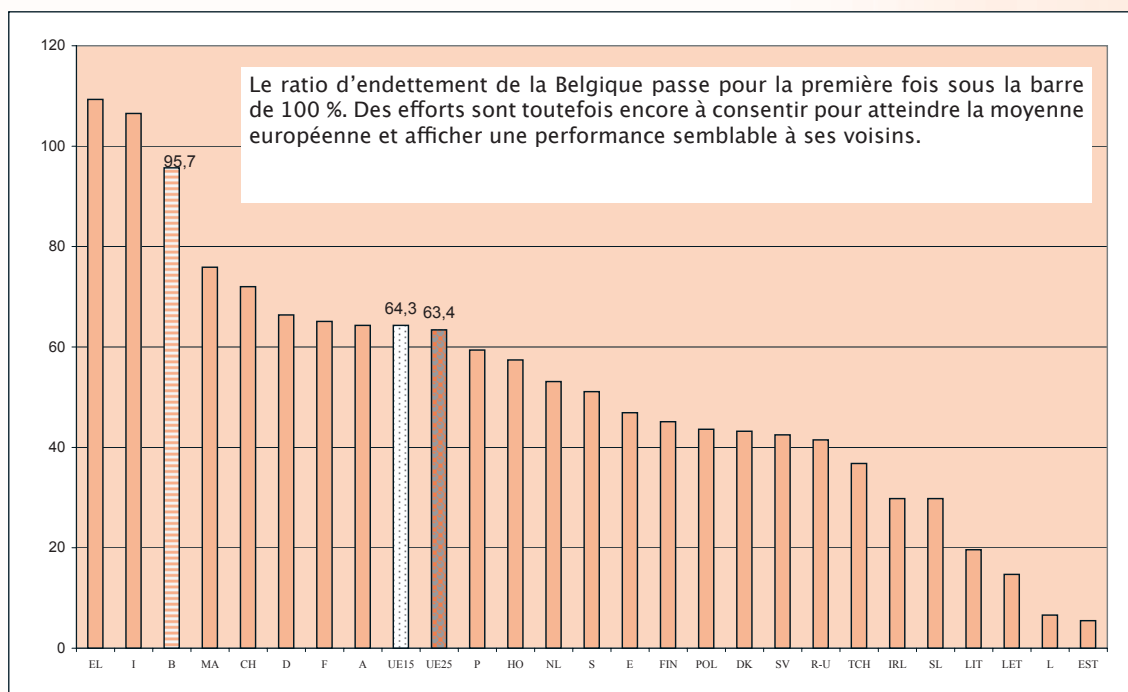


Source : Eurostat.



Graphique II.33 Dette brute consolidée des administrations publiques - 2004

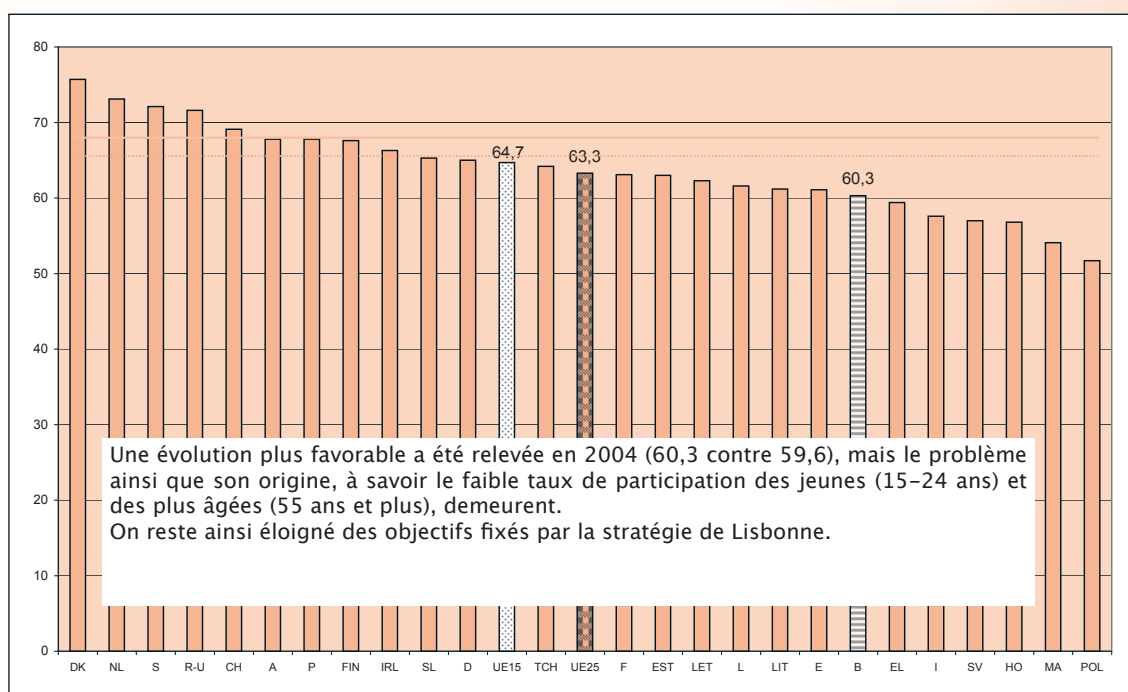
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

II.7.2 Emploi

Graphique II.34 Taux d'emploi (15-64 ans en % de la population du même âge) – 2004



Note : objectif 2005=67 %, objectif 2010=70 %.

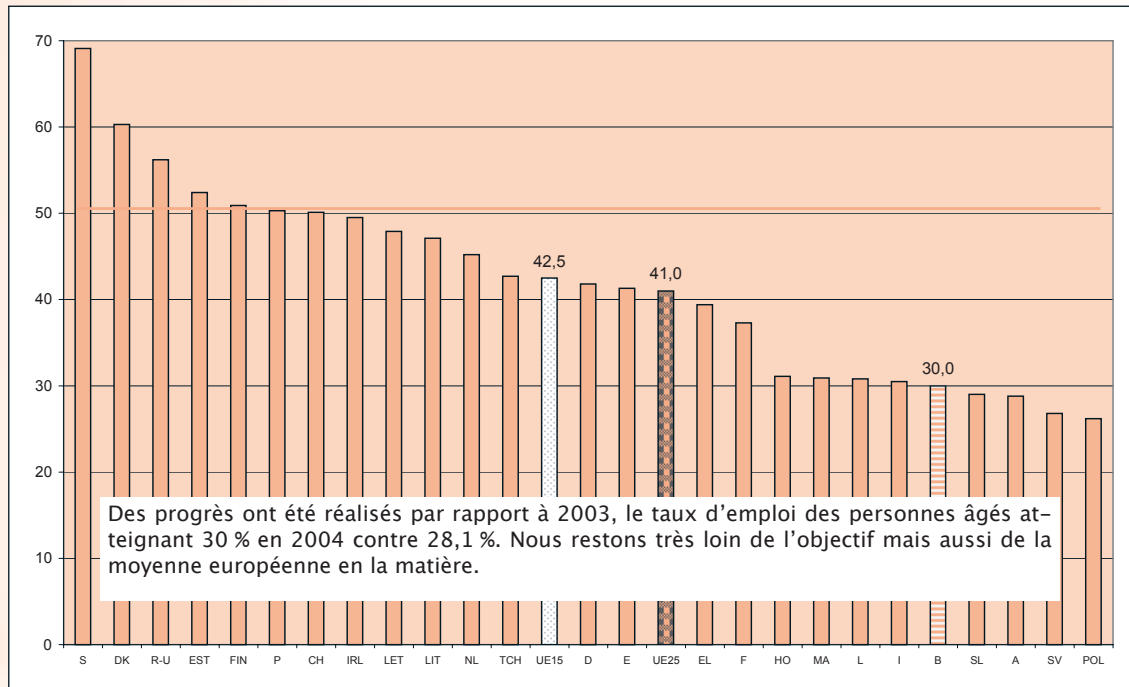
Source : Eurostat.



Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

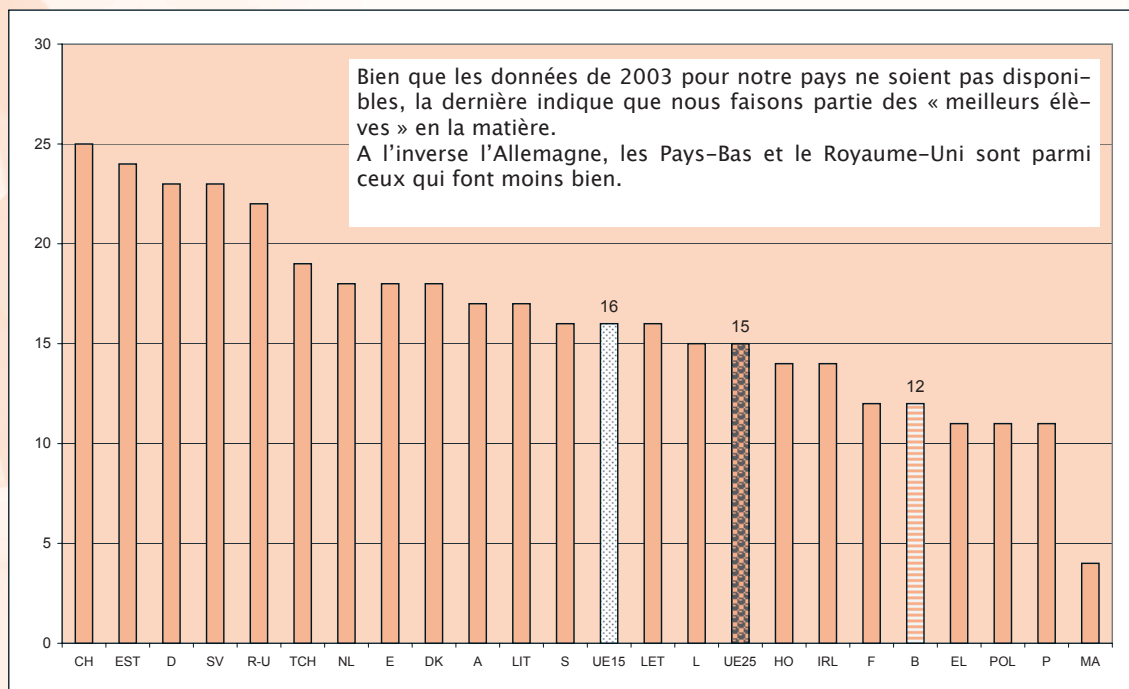
Graphique II.35 Taux d'emploi des personnes âgées (55-64 ans en % de la population du même âge) - 2004



Note : objectif 2010 = 50 %.

Source : Eurostat.

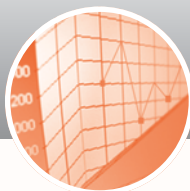
Graphique II.36 Ecart de rémunération entre hommes et femmes en 2003 (non corrigé) (en % de celle des hommes)



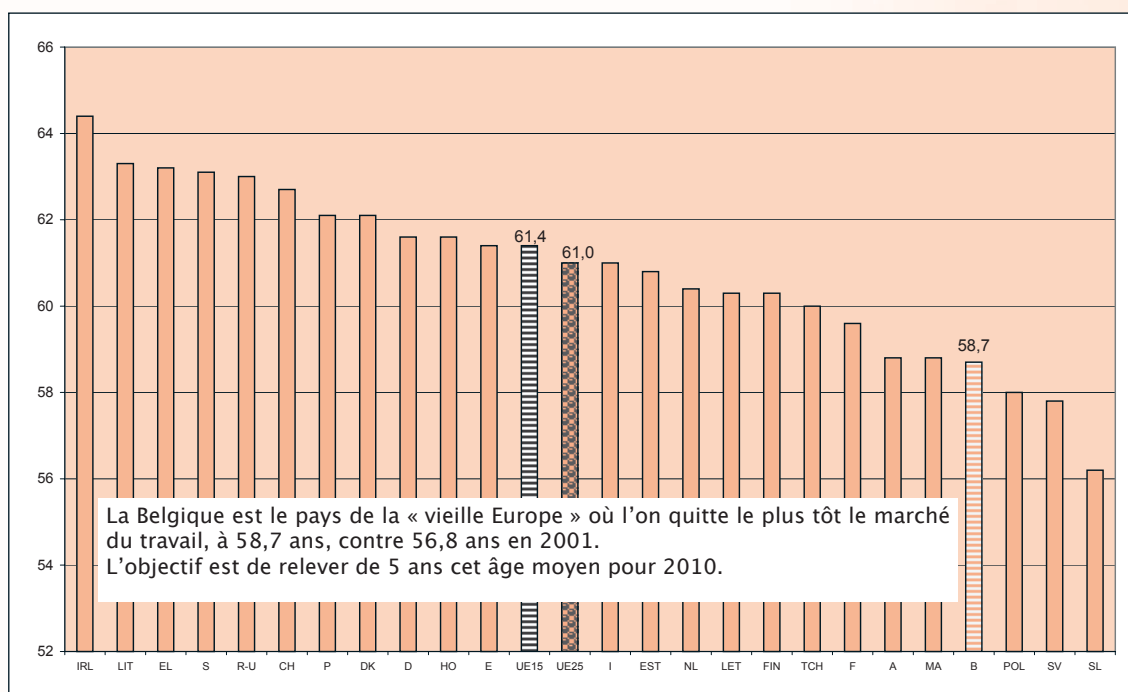
Les données pour la Belgique se rapportent à l'année 2001.

Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



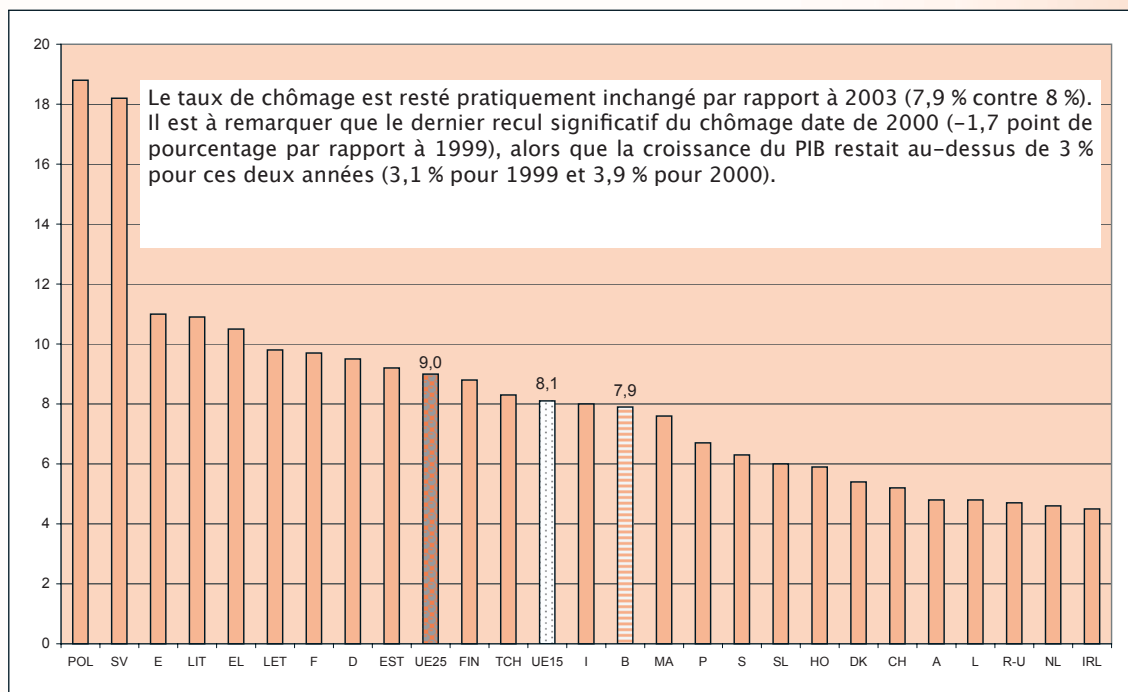
Graphique II.37 Âge moyen de sortie du marché de travail total- 2003



Source : Eurostat.

Graphique II.38 Taux de chômage total - 2004

(en % de la population active)

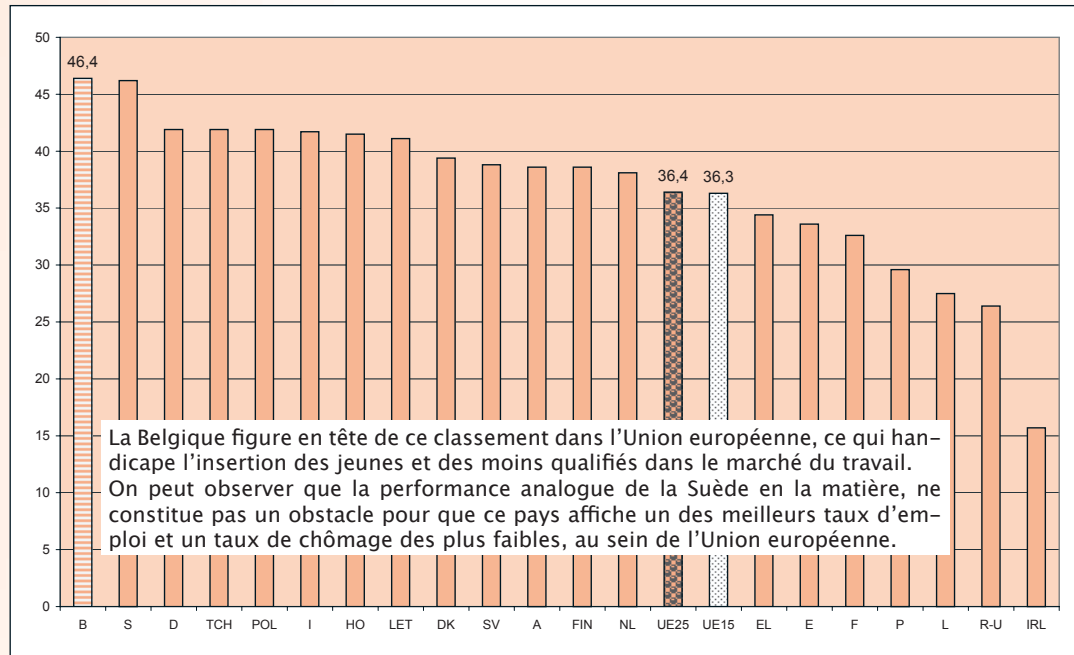


Source : Eurostat.



Graphique II.39 Taux de prélèvement sur les bas salaires - Poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre-2004

(en %)

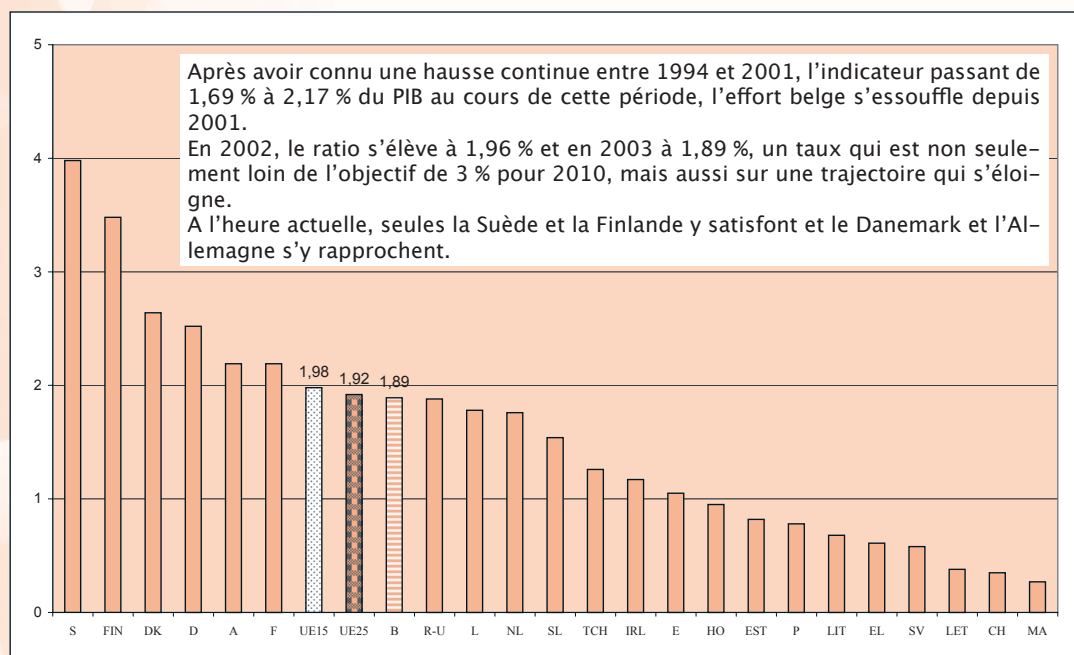


Source : Eurostat.

II.7.3 Innovation et Recherche

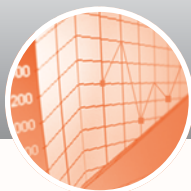
Graphique II.40 Dépense intérieure brute de R&D (DIRD) – 2003

(en % du PIB)



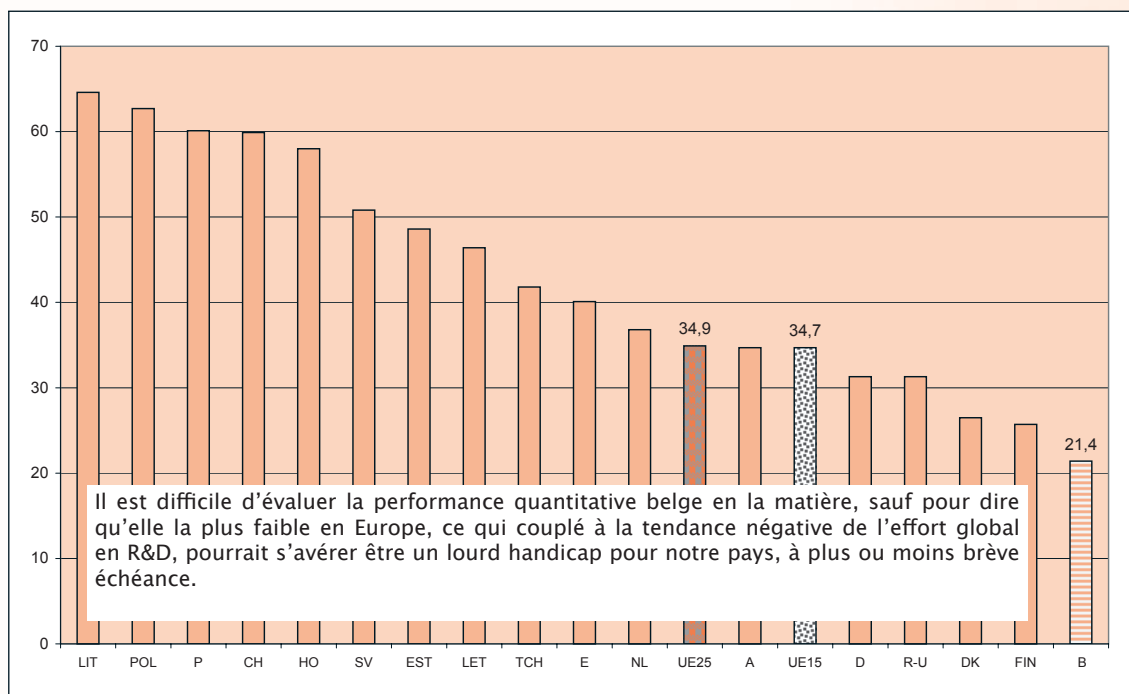
Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.41 DIRD par source de financement – Etat – 2003

(en % du total)

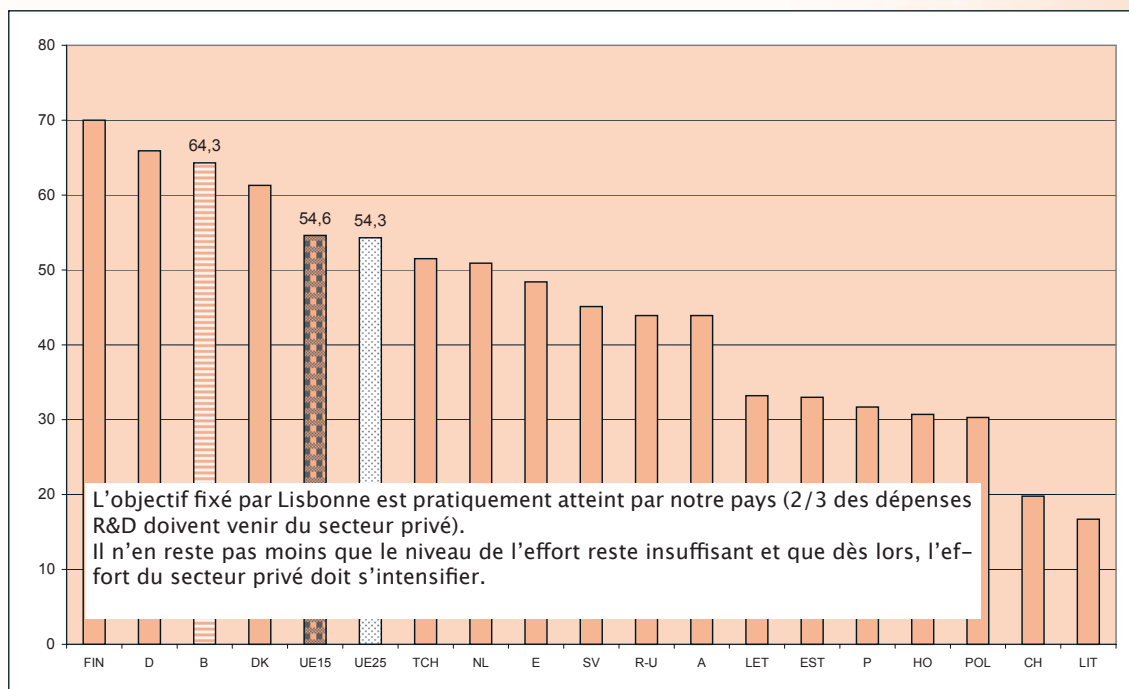


Les données pour la Belgique se rapportent à l'année 2001.

Source : Eurostat.

Graphique II.42 DIRD par source de financement – Industrie – 2003

(en % du total)



Les données pour la Belgique se rapportent à l'année 2001.

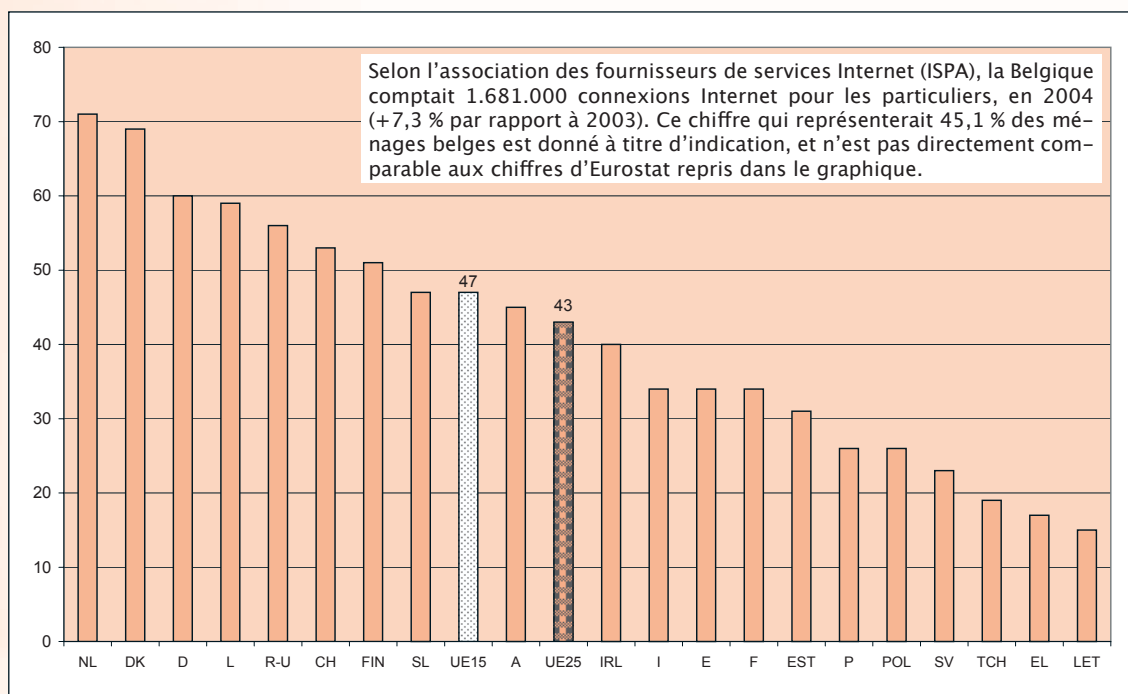
Source : Eurostat.



Panorama de l'économie belge 2004-2005

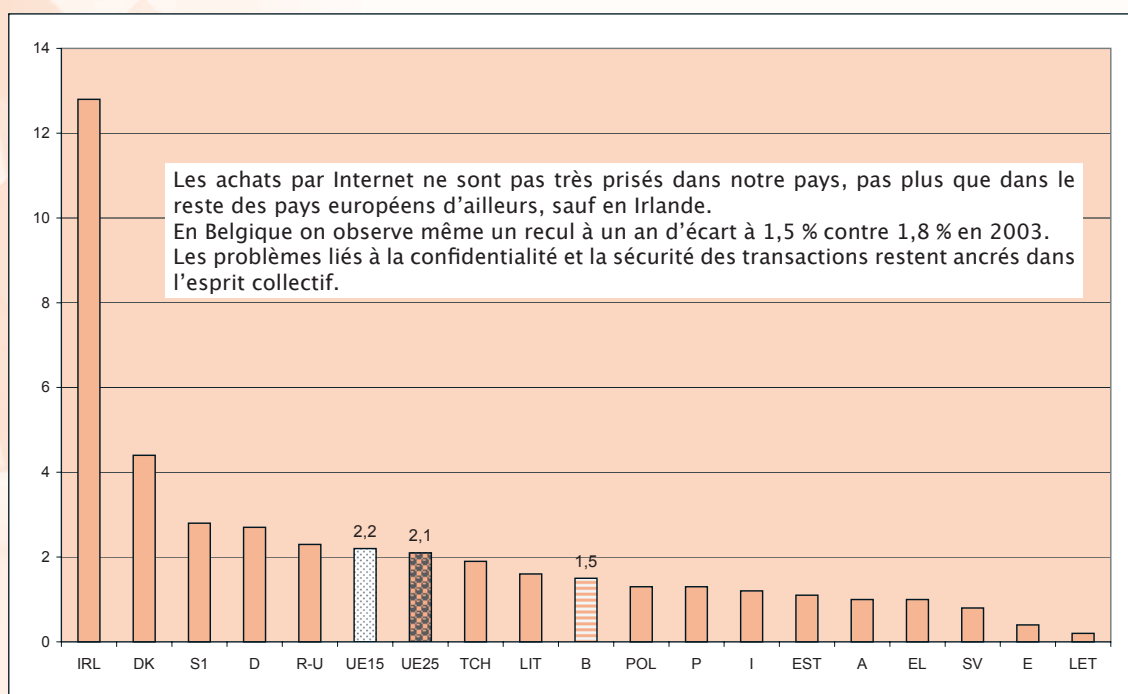
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Graphique II.43 Niveau d'accès à Internet – ménages – 2004
(% des ménages ayant un accès à domicile)

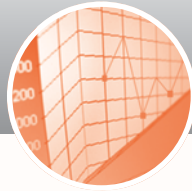


Source : Eurostat.

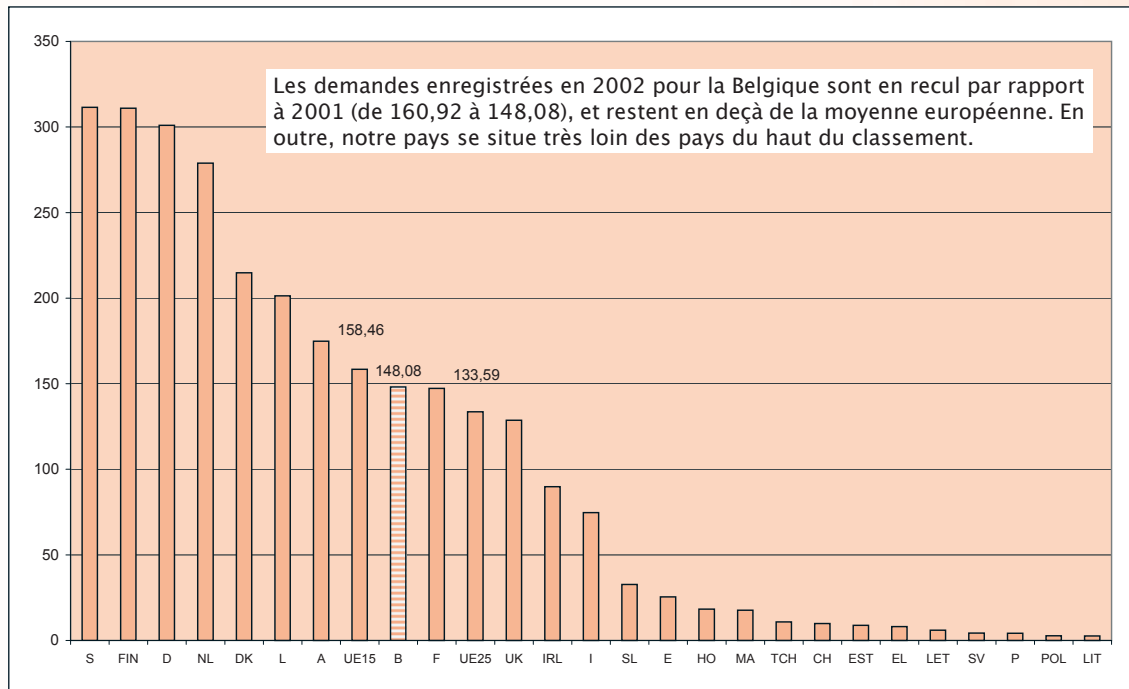
Graphique II.44 Commerce électronique en % du chiffre d'affaires total – 2004
(entreprises employant plus de 10 personnes)



Source : Eurostat.

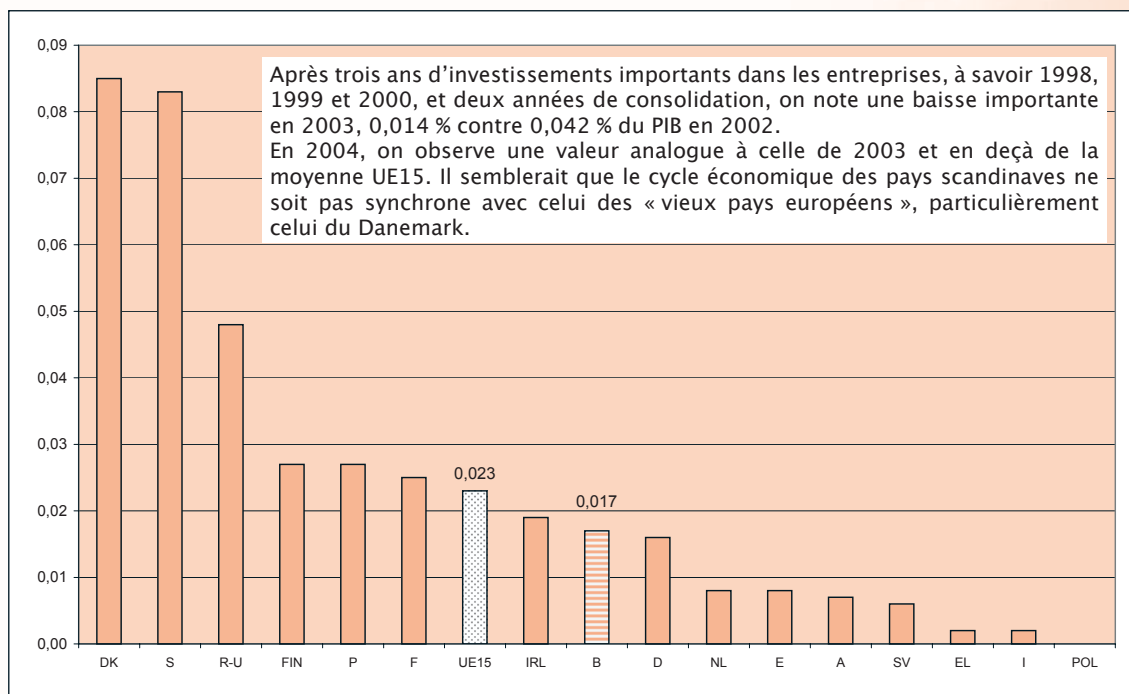


Graphique II.45 Brevets OBE (Office Européen des Brevets) – 2002
 (nombre des demandes par million d'habitants)



Source : Eurostat.

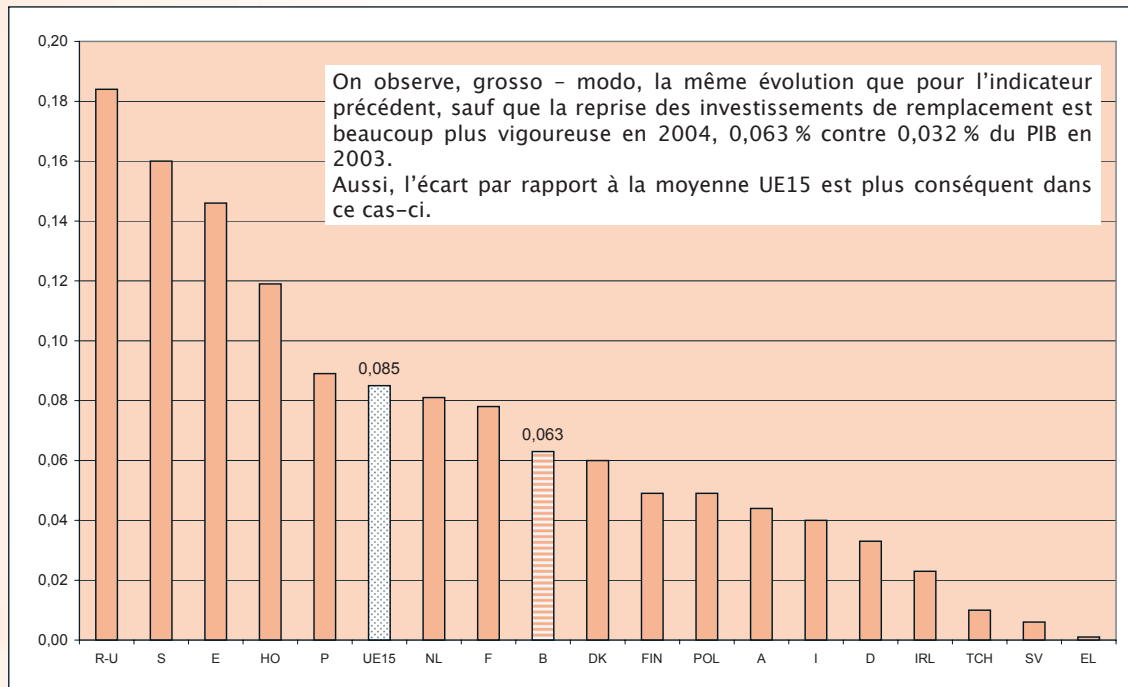
Graphique II.46 Investissement en capital-risque : phase préliminaire – 2004
 (en % du PIB)



Source : Eurostat.

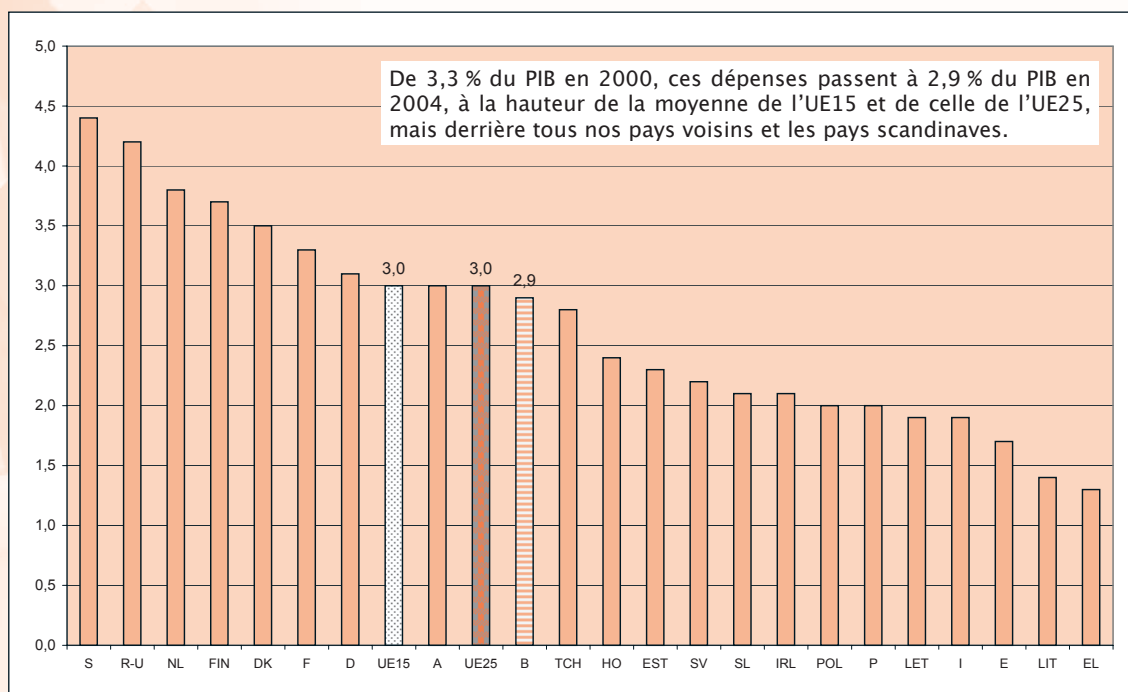


Graphique II.47 Investissement en capital-risque : expansion et remplacement - 2004
(en % du PIB)



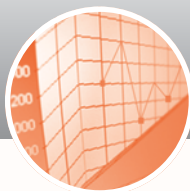
Source : Eurostat.

Graphique II.48 Dépenses en Technologies de l'Information - 2004
(en % du PIB)



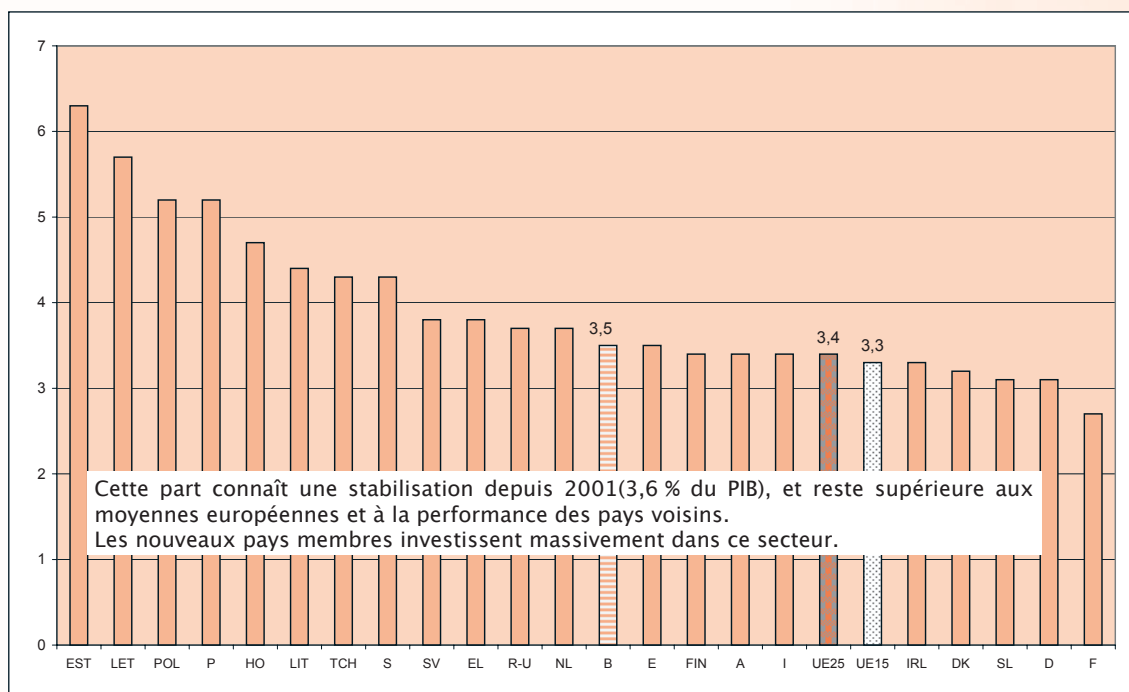
Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.49 Dépenses en Technologies de télécommunication - 2004

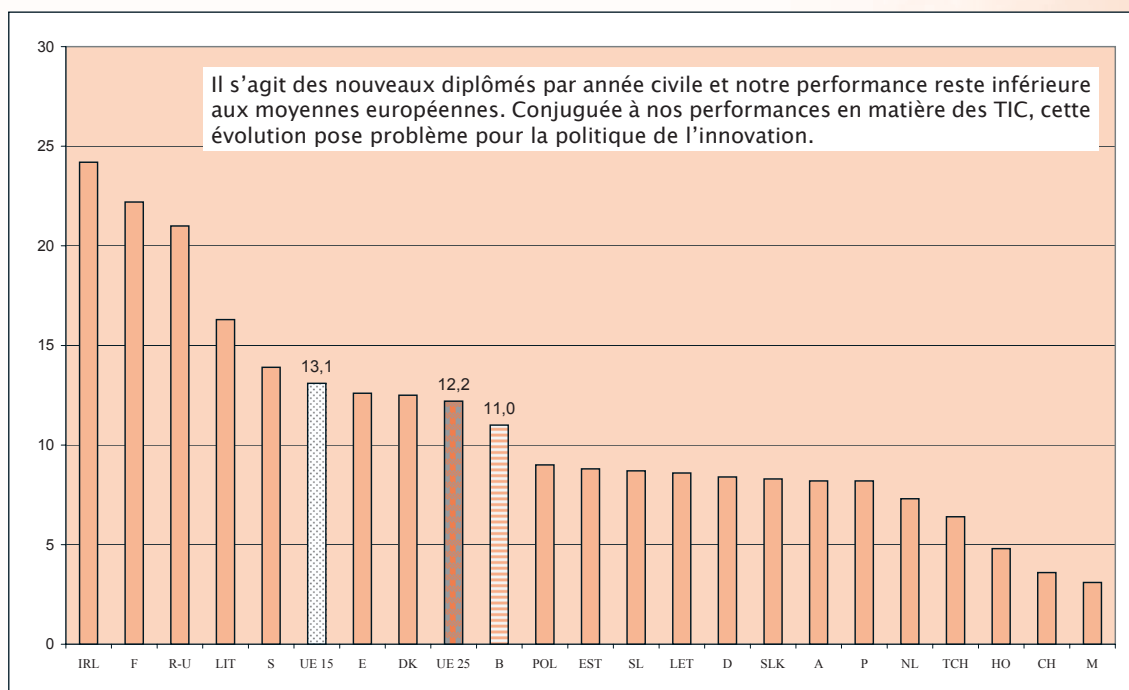
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique II.50 Diplômés en sciences et technologies – total - 2003

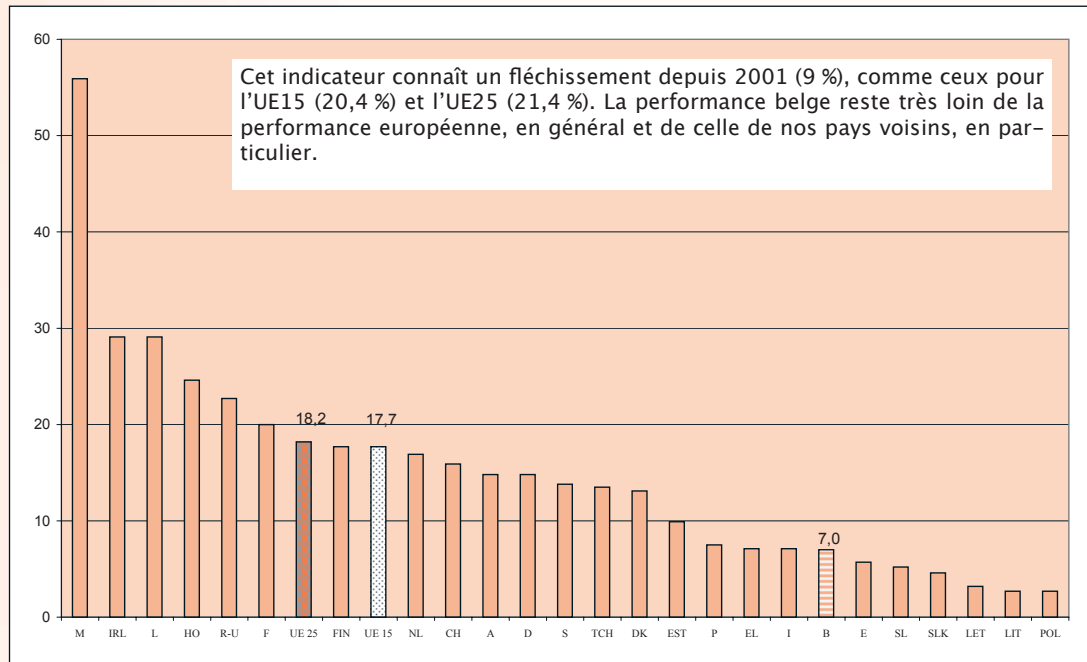
(part pour 1000 des 20-29 ans)



Source : Eurostat.



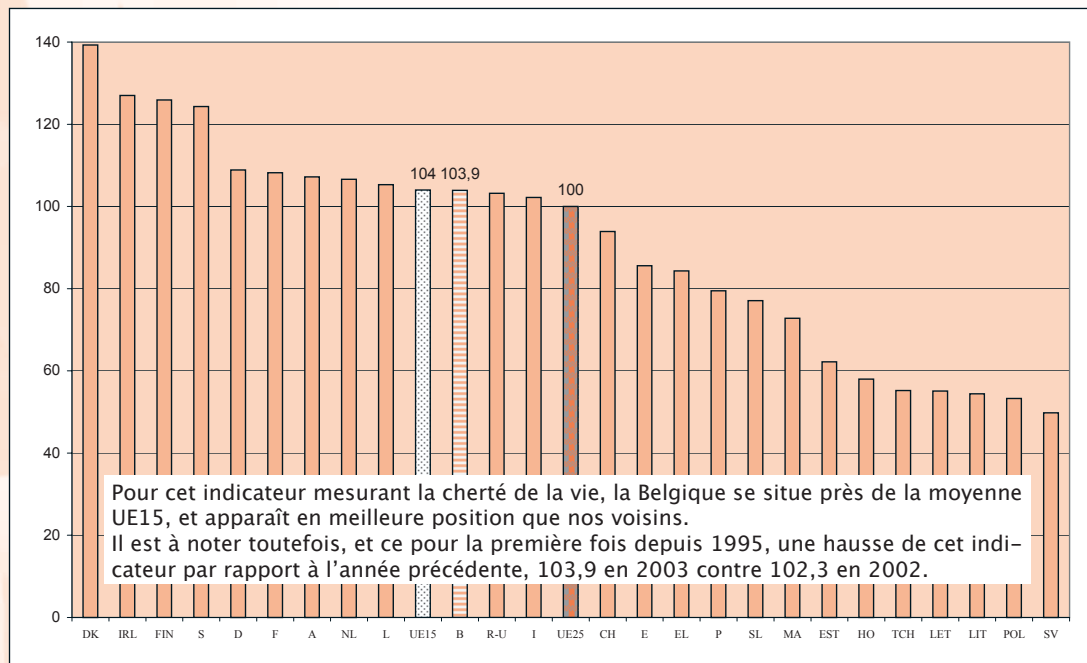
Graphique II.51 Exportations en haute technologie - 2004
(en % des exportations totales)



Source : Eurostat.

II.7.4 Réforme économique

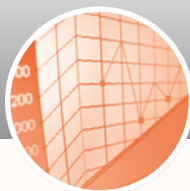
Graphique II.52 Niveaux des prix comparés de la consommation finale des ménages y compris les taxes indirectes(UE25=100)¹-2003



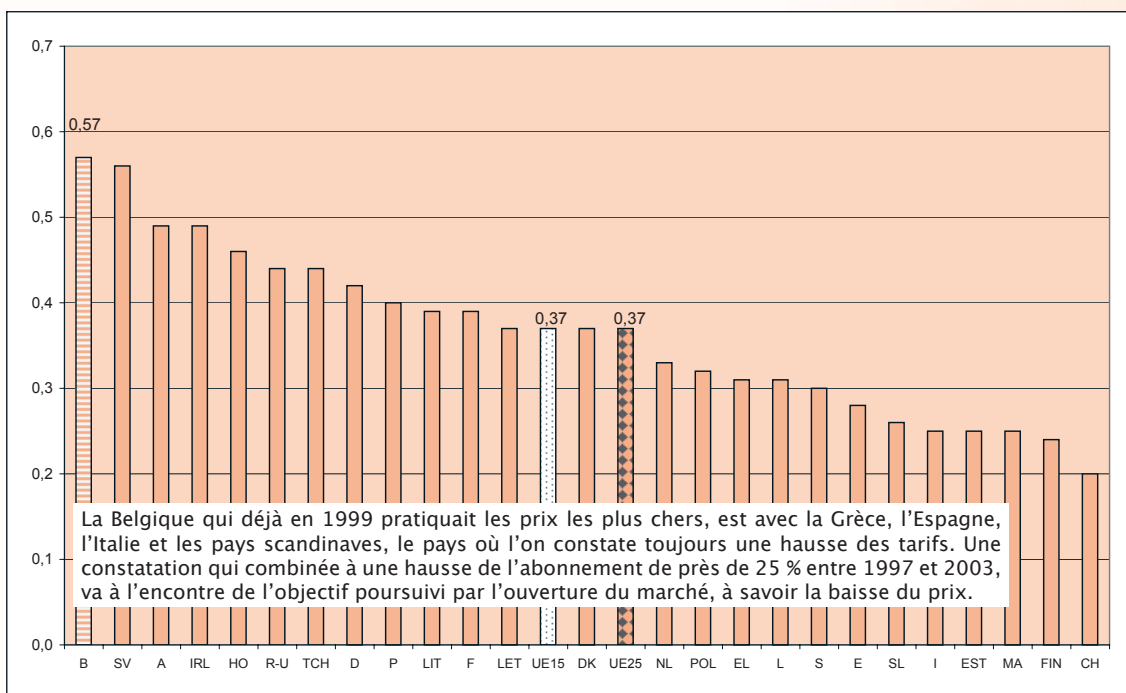
(1): transposé sur une autre base : les versions basées sur UE15 = 100 ne sont désormais plus comparables.

Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”

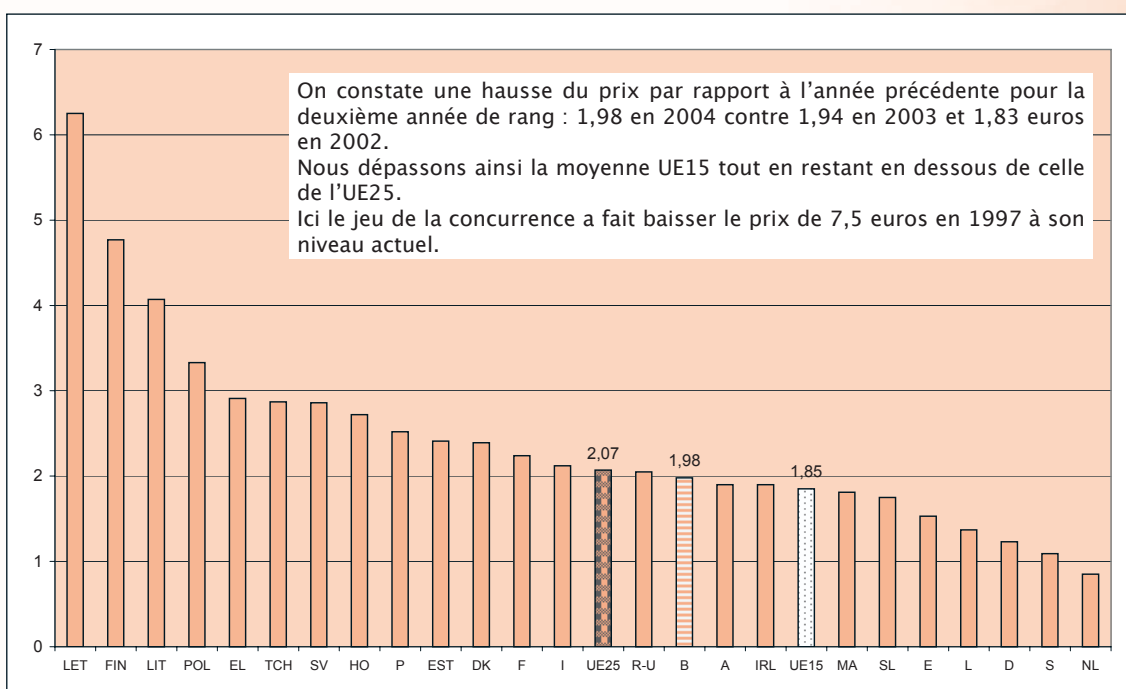


Graphique II.53 Prix des télécommunications – appels locaux-2004
 (pour la B, DK et L, appel national= appel local)
 (en euros par appel de 10 minutes)



Source : Eurostat.

Graphique II.54 Industrie de réseau : prix des télécommunications appel vers les USA-2004
 (en euros par appel de 10 minutes)

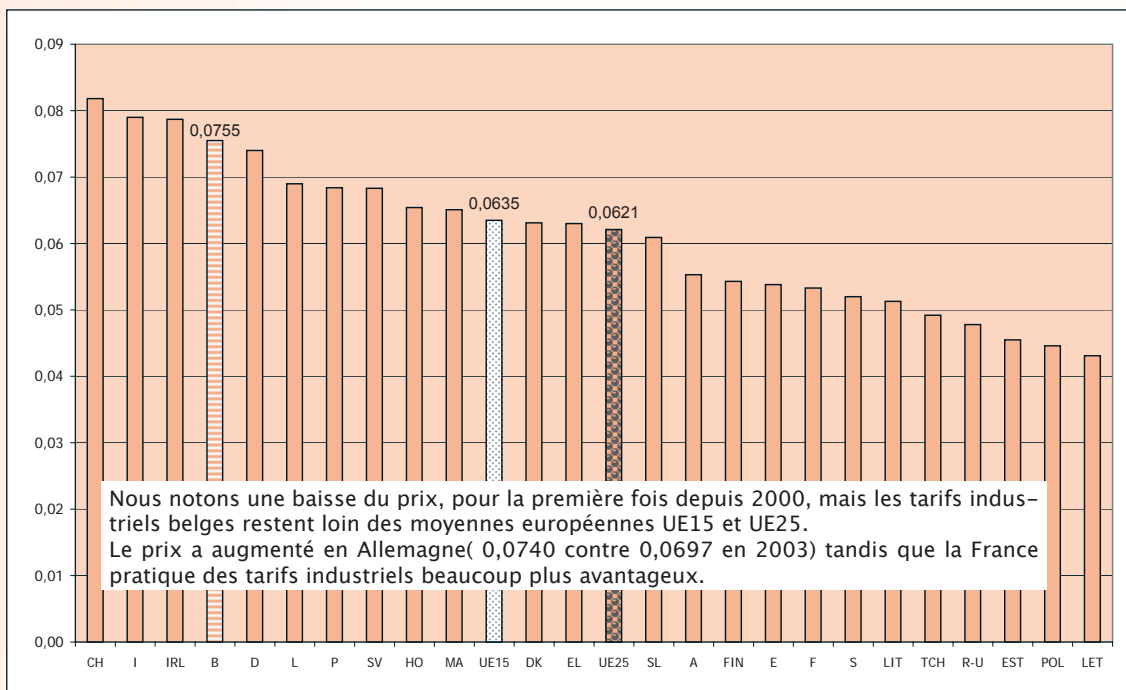


Source : Eurostat.



Graphique II.55 Prix de l'électricité-utilisateurs industriels - 2004

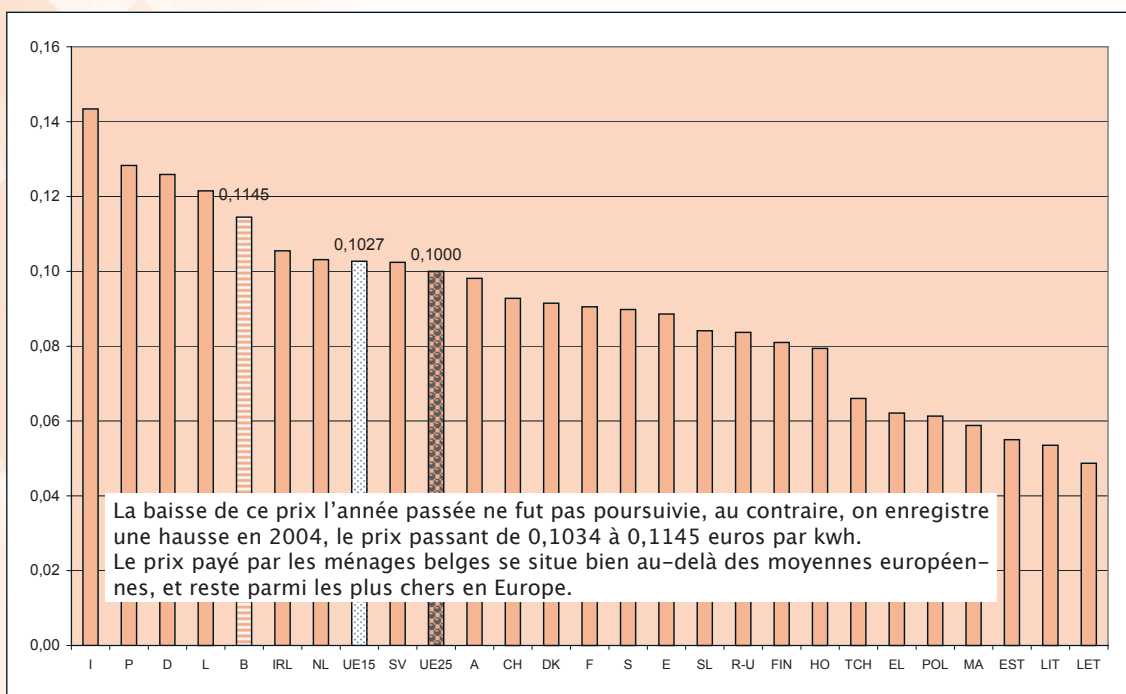
(prix en euro par kWh)



Source : Eurostat.

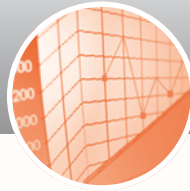
Graphique II.56 Prix de l'électricité - ménages - 2004

(prix en euro par kWh)



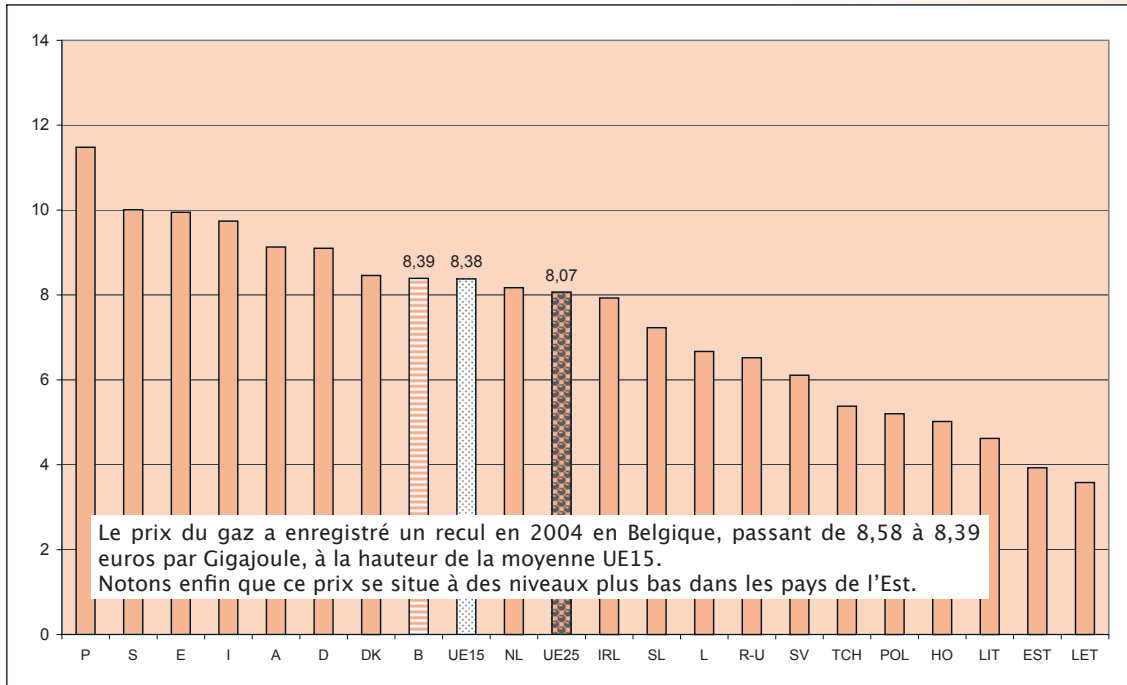
Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.57 Prix du gaz – ménages - 2004

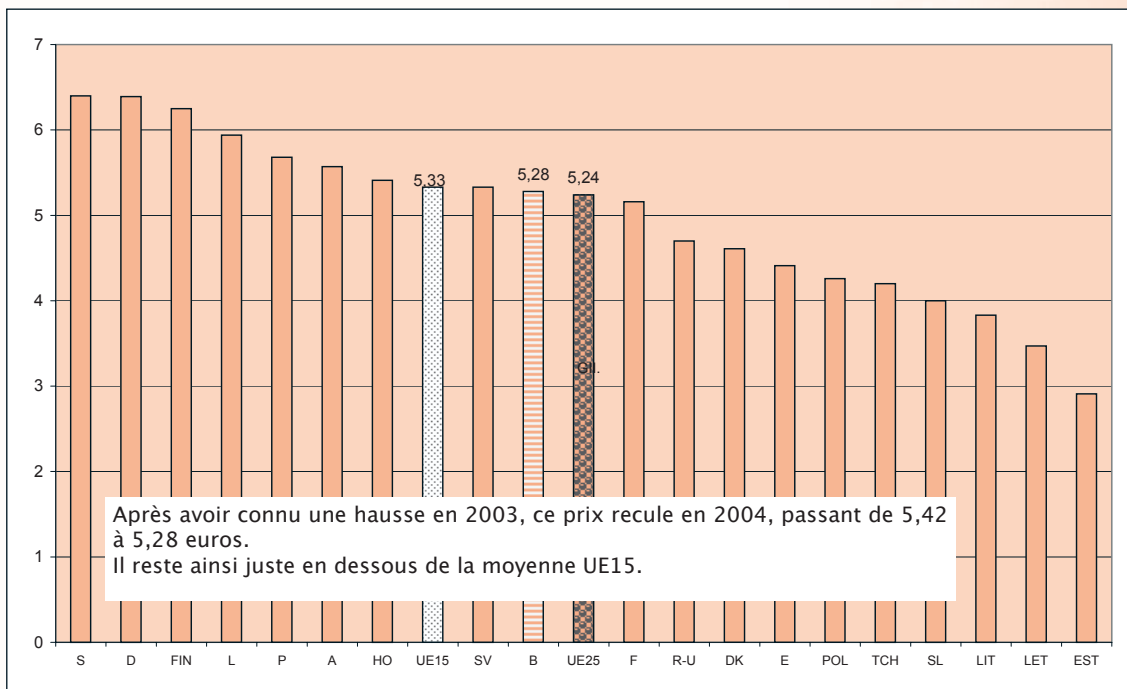
(en euro par Gigajoule)



Source : Eurostat.

Graphique II.58 Prix du gaz – utilisateurs industriels - 2004

(en euro par Gigajoule)



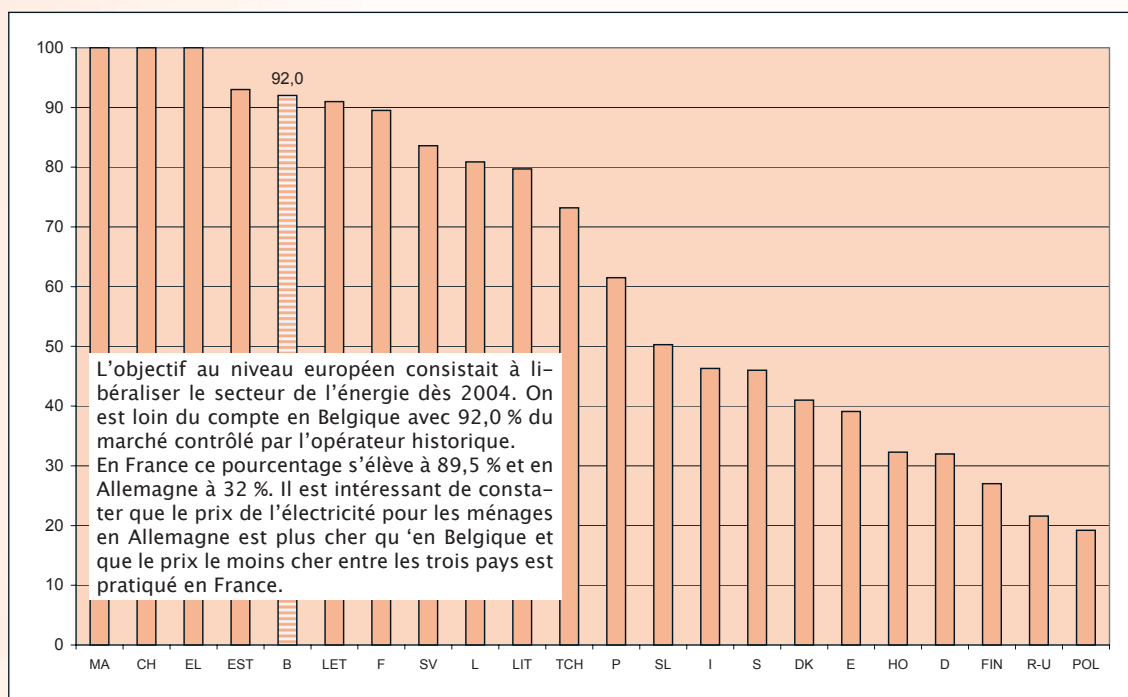
Source : Eurostat.



Panorama de l'économie belge 2004-2005

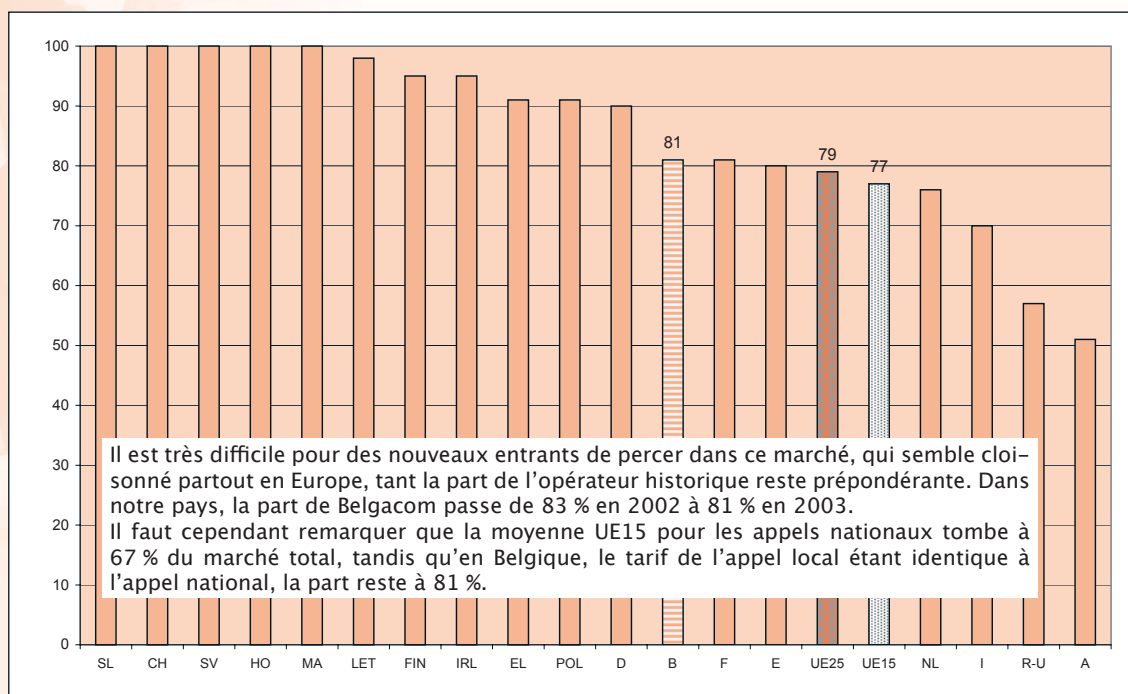
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Graphique II.59 Part de marché du plus grand producteur d'électricité - 2003
(en % du marché total)



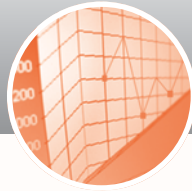
Source : Eurostat.

Graphique II.60 Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes-appels locaux- 2003
(en % du marché total)

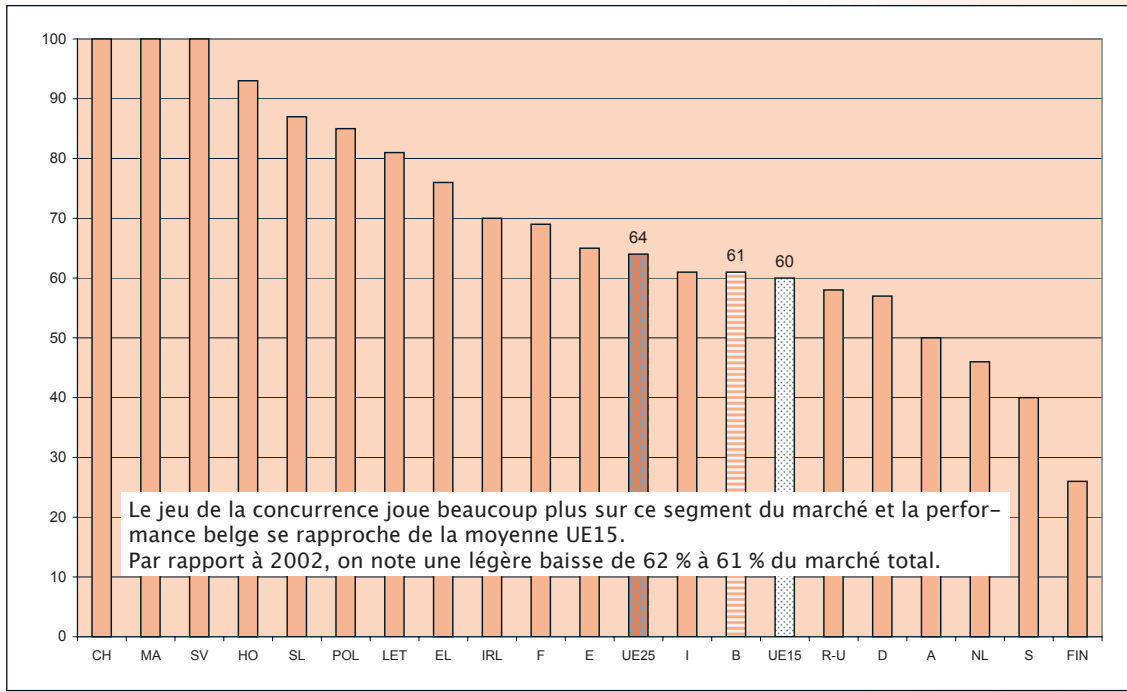


Source : Eurostat.

//
 Nous sommes les garants
 //
 d'un marché compétitif, durable et équilibré

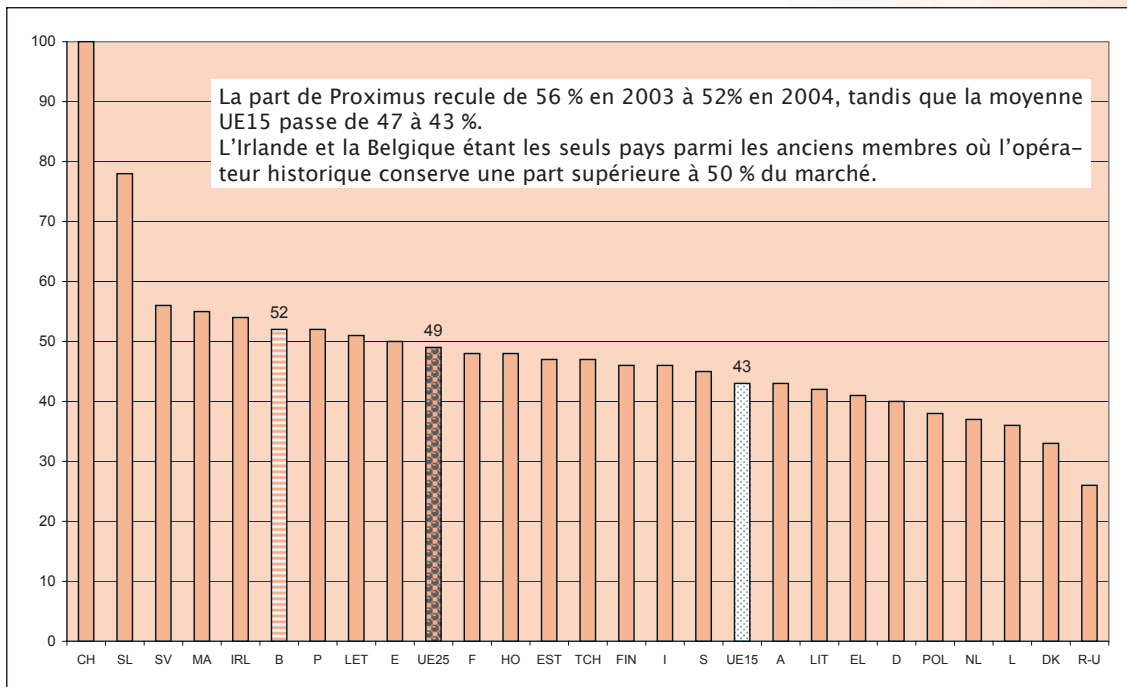


Graphique II.61 Part de marché de l'opérateur historique dans les télécommunications fixes-appels internationaux - 2003
 (en % du marché total)



Source : Eurostat.

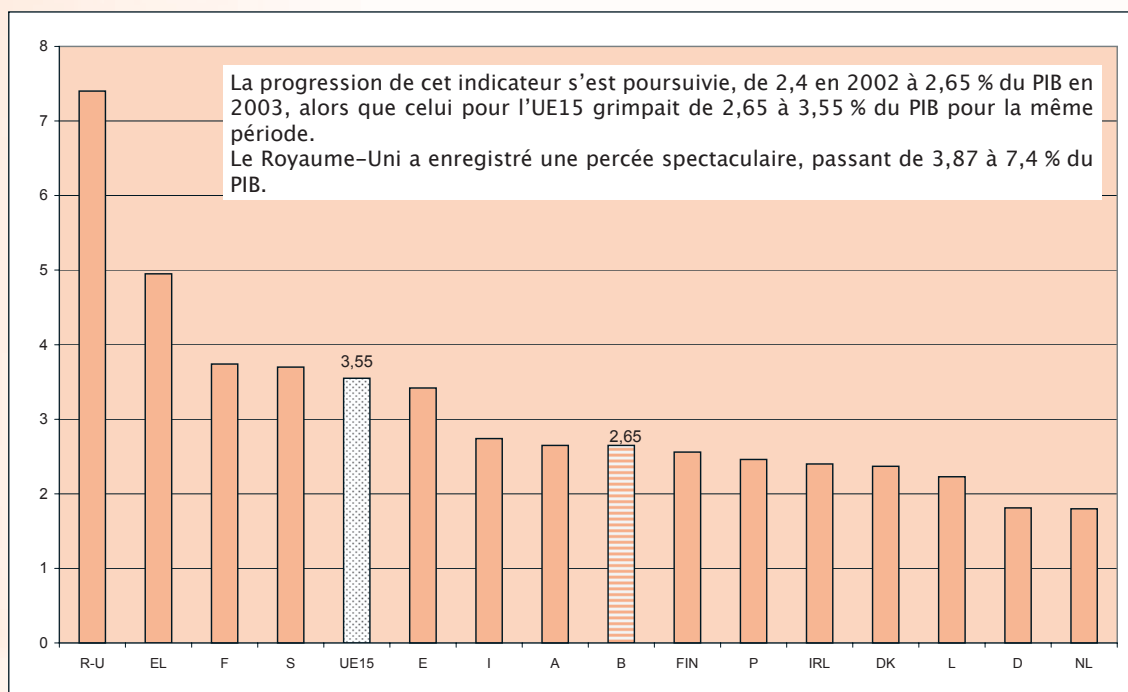
Graphique II.62 Part de marché de l'opérateur principal dans les télécommunications mobiles - 2004
 (en % du marché total)



Source : Eurostat.

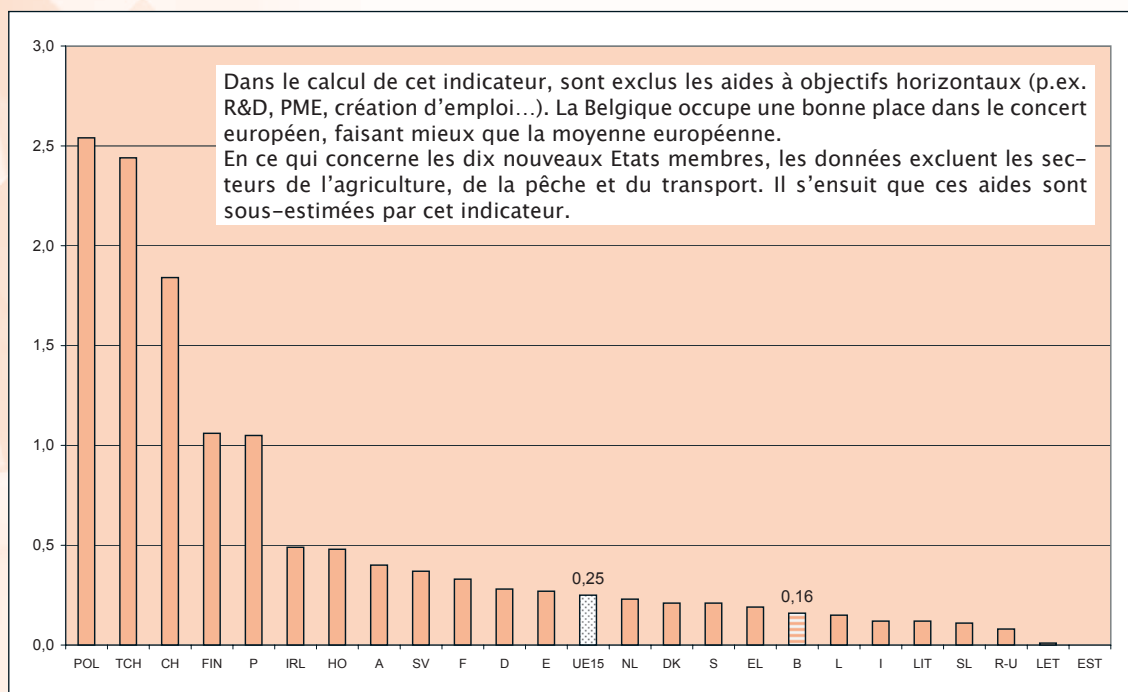


Graphique II.63 *Marchés publics – Valeur des marchés passés selon la procédure ouverte - 2003*
(en % du PIB)



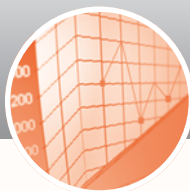
Source : Eurostat.

Graphique II.64 *Aides d'Etat sectorielles et ad hoc – 2003*
(en % du PIB)



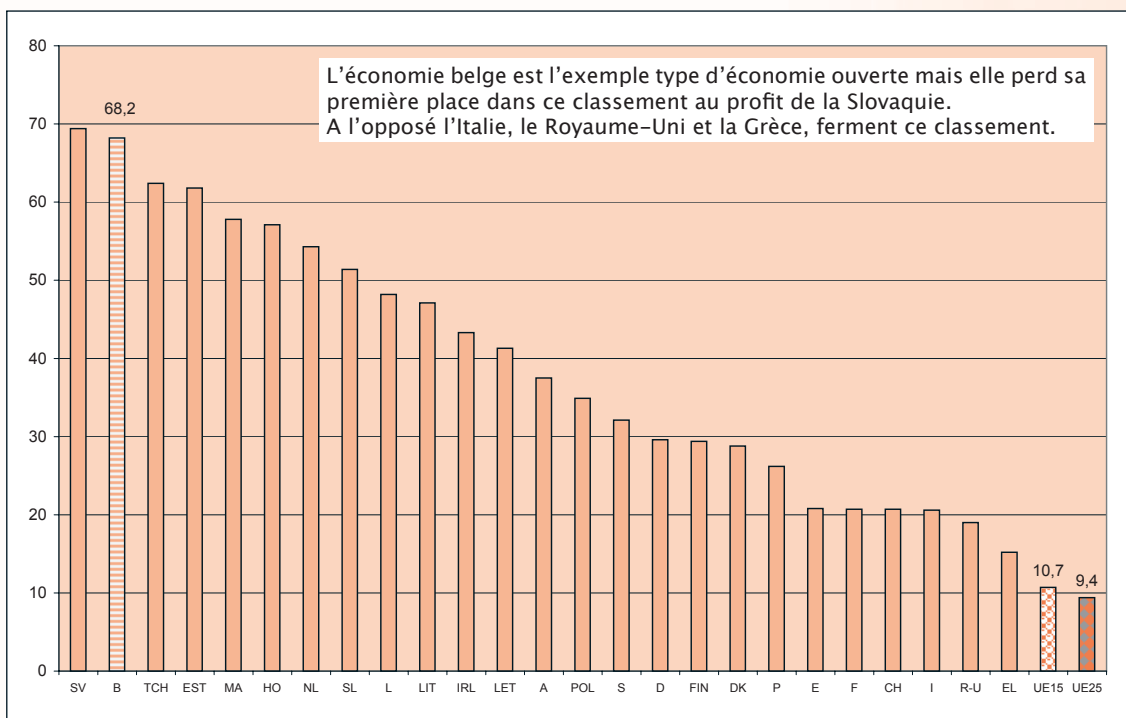
Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.65 Intégration du commerce des biens-Valeur moyenne des exportations et importations des biens - 2004

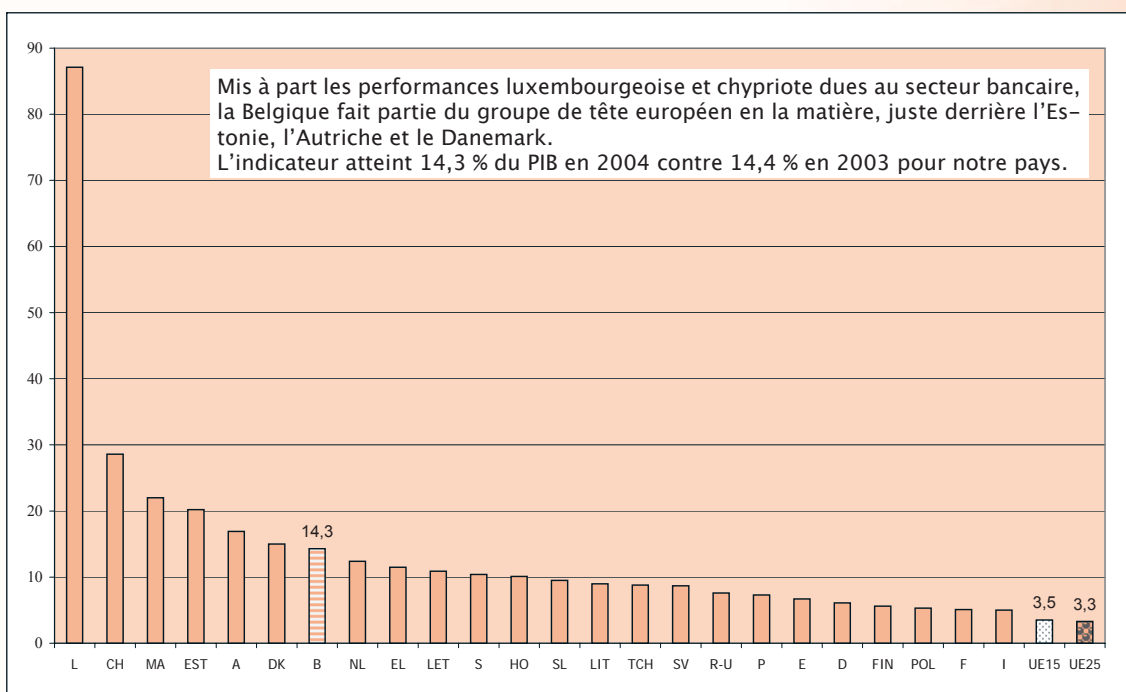
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique II.66 Intégration du commerce des services-Valeur moyenne des exportations et importations des services- 2004

(en % du PIB)

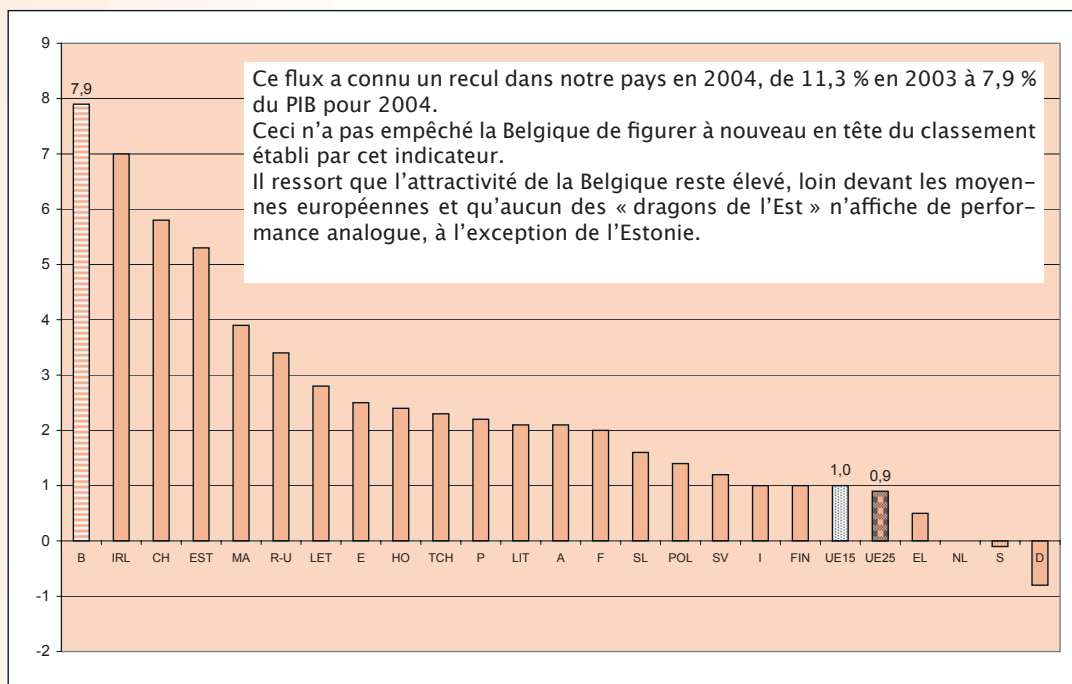


Source : Eurostat.



Graphique II.67 Intensité des investissements directs étrangers (IDE)
- Valeur moyenne des IDE sortants et entrants - 2004

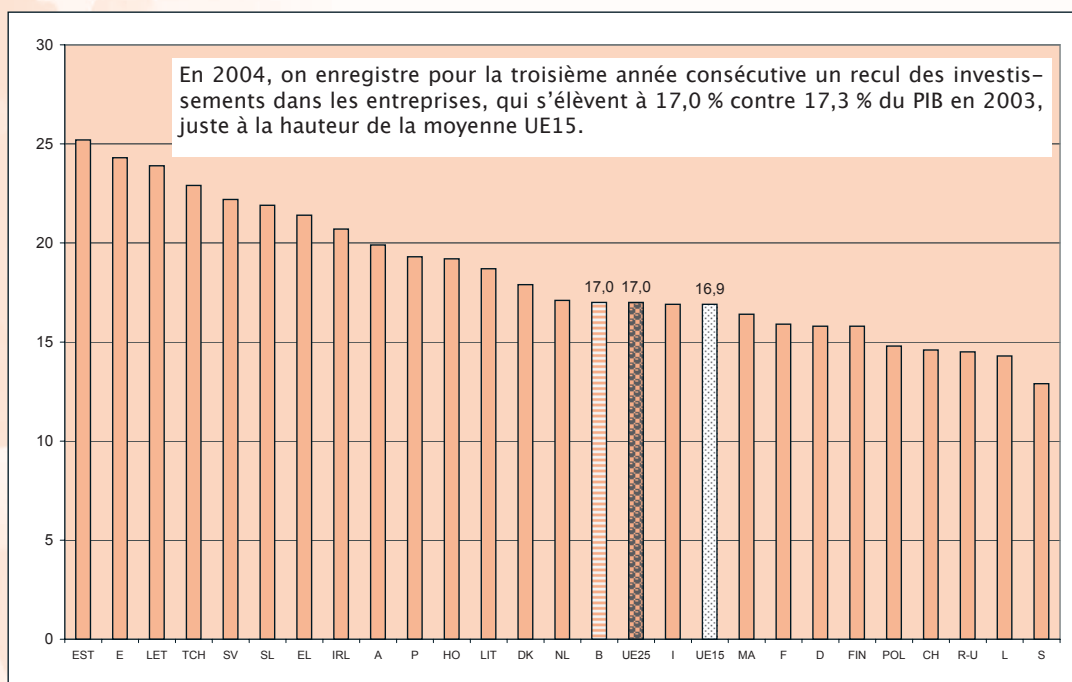
(en % du PIB)



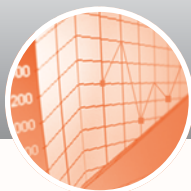
Source : Eurostat.

Graphique II.68 Investissements dans les entreprises-Formation brute de capital fixe par le secteur privé - 2004

(en % du PIB)

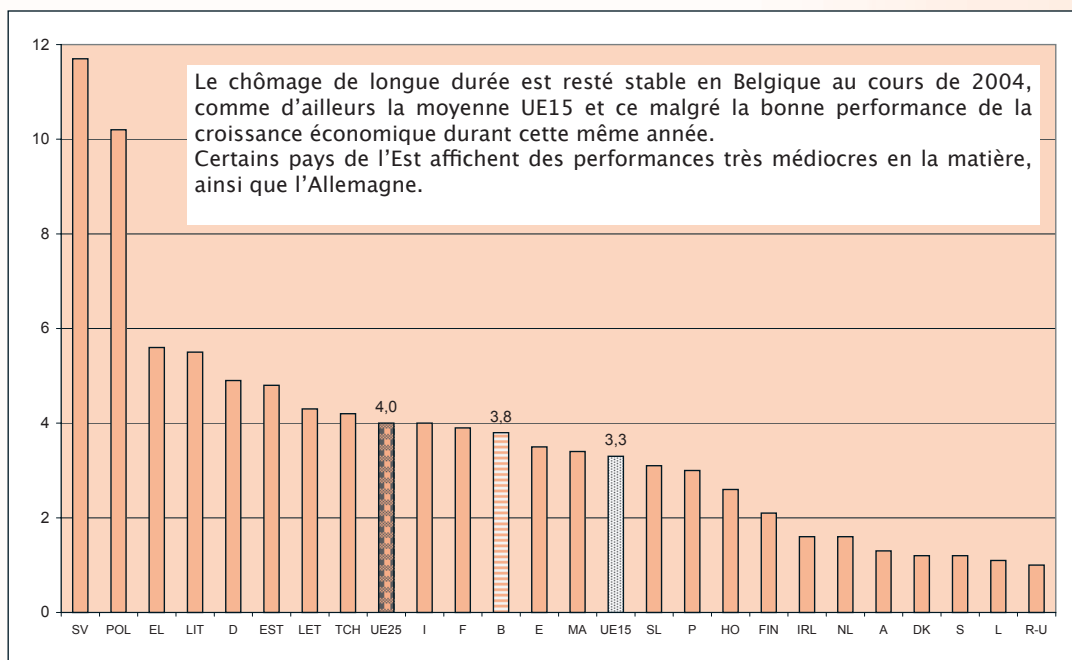


Source : Eurostat.



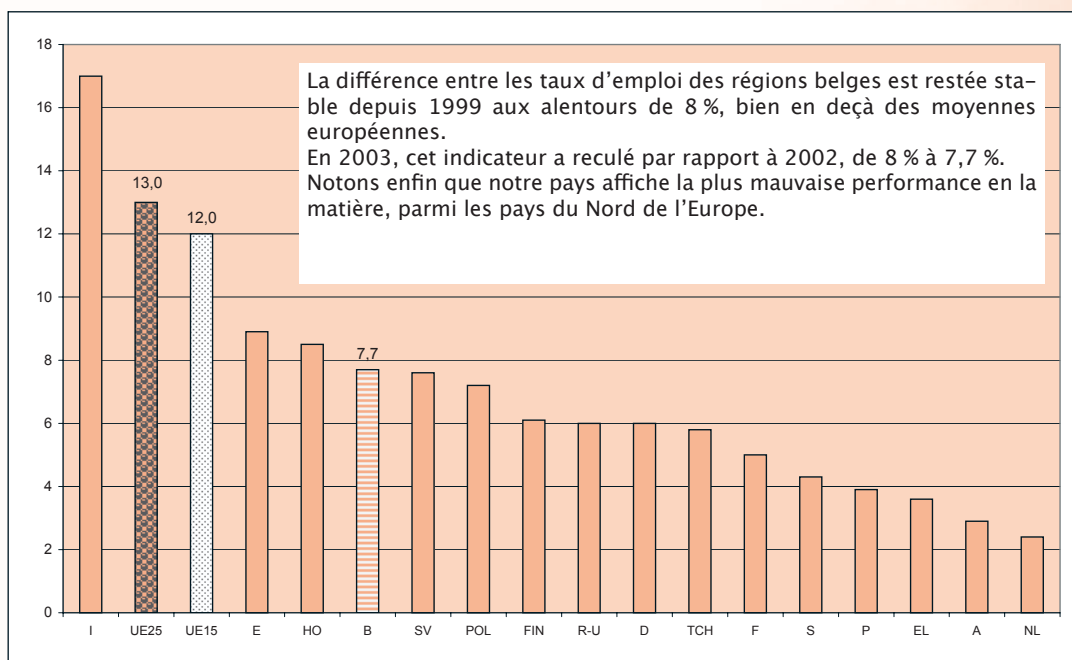
II.7.5 Cohésion sociale

Graphique II.69 Chômage de longue durée (supérieur à 12 mois en % de la population active) - 2004



Source : Eurostat.

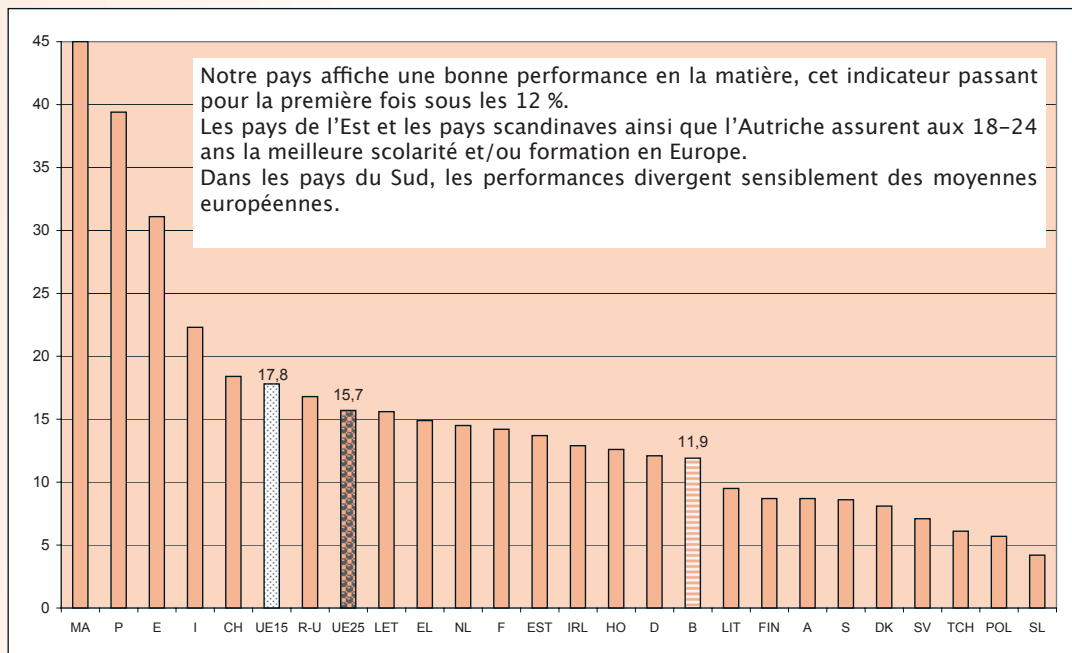
Graphique II.70 Dispersion des taux d'emploi régionaux-total-2003 (coefficient de variation du taux d'emploi par région NUTS2)



Source : Eurostat.



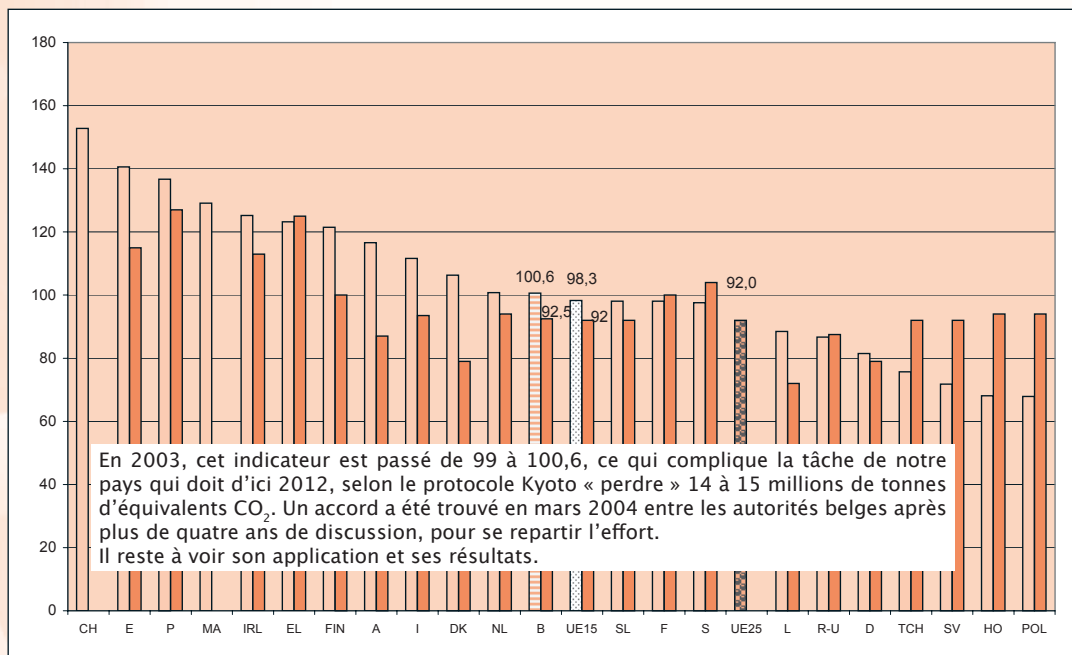
Graphique II.71 Jeunes quittant prématurément l'école-2004
(proportion des personnes de 18-24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent aucune formation ou étude)



Source : Eurostat.

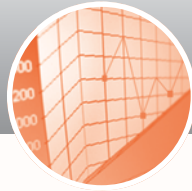
II.7.6 Environnement

Graphique II.72 Total des émissions de gaz à effet de serre -2003
(en orange foncé les cibles pour 2008-2012, équivalents CO₂, 1990=100)



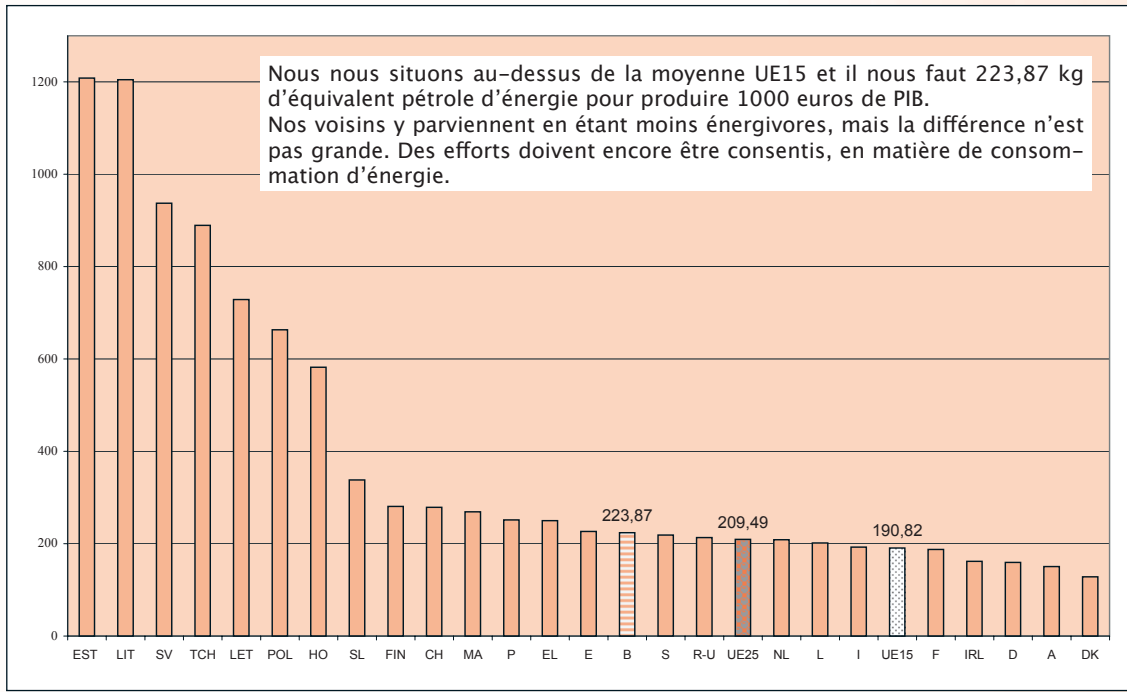
Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.73 Intensité énergétique de l'économie : Consommation intérieure brute d'énergie divisée par le PIB -2003

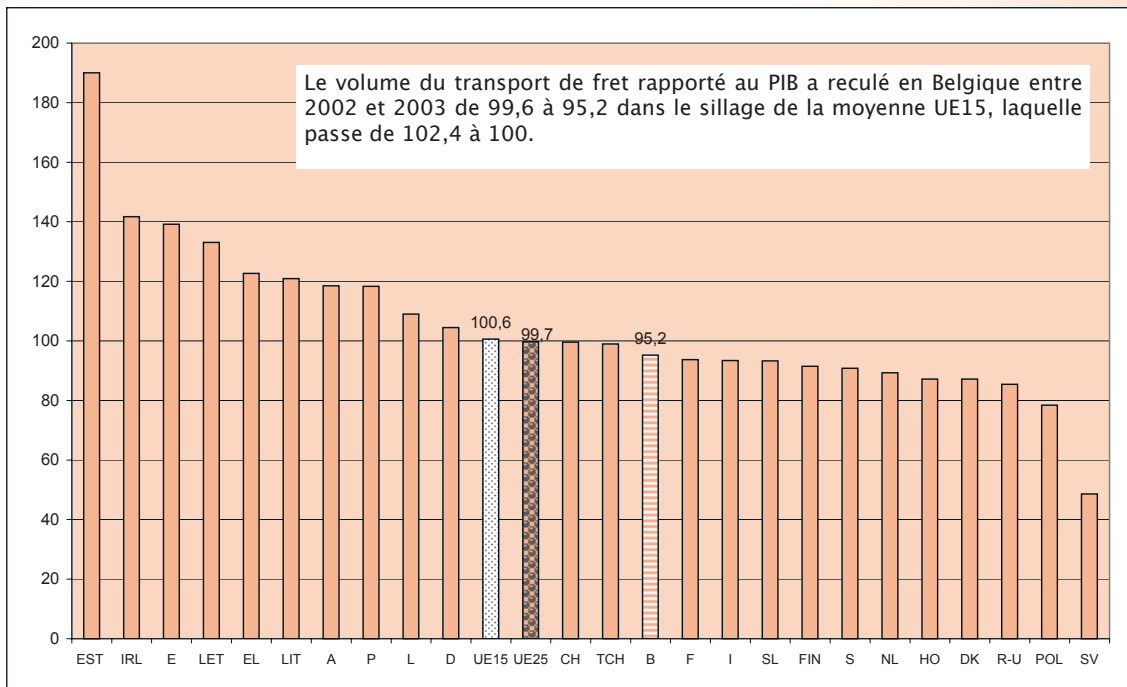
(en kgep par 1000 Euro, 1995=100)



Source : Eurostat.

Graphique II.74 Volume du transport intérieur de fret par rapport au PIB-2003

(mesuré en tonne-km, 1995 = 100)

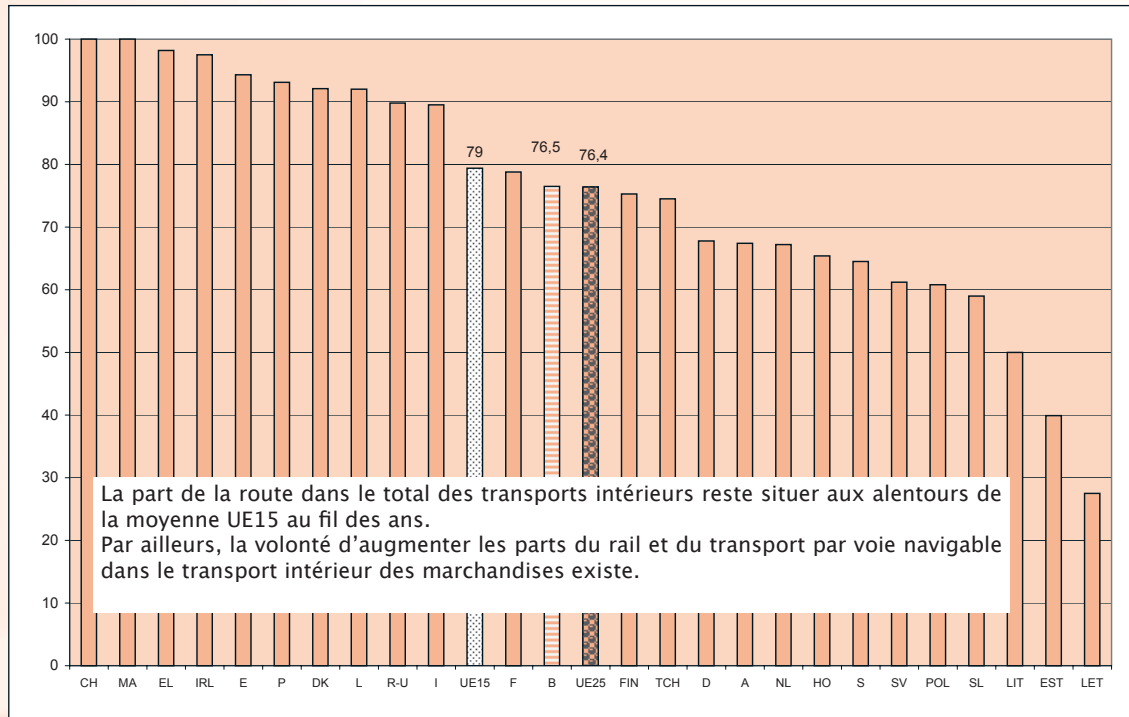


Source : Eurostat.



Graphique II.75 Part du transport de fret routier dans le transport intérieur de fret total (route, rail et voies navigables)-2003

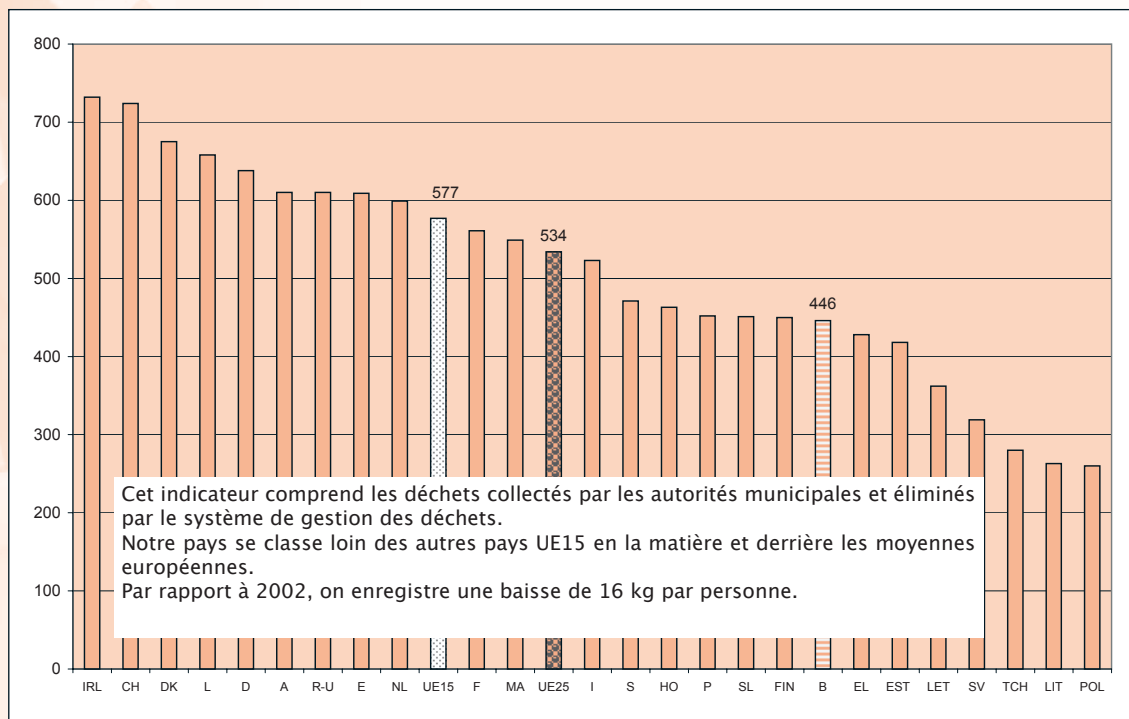
(en tonnes-km et en %)



Source : Eurostat.

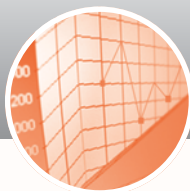
Graphique II.76 Déchets municipaux générés - 2003

(en kg/personne/an)



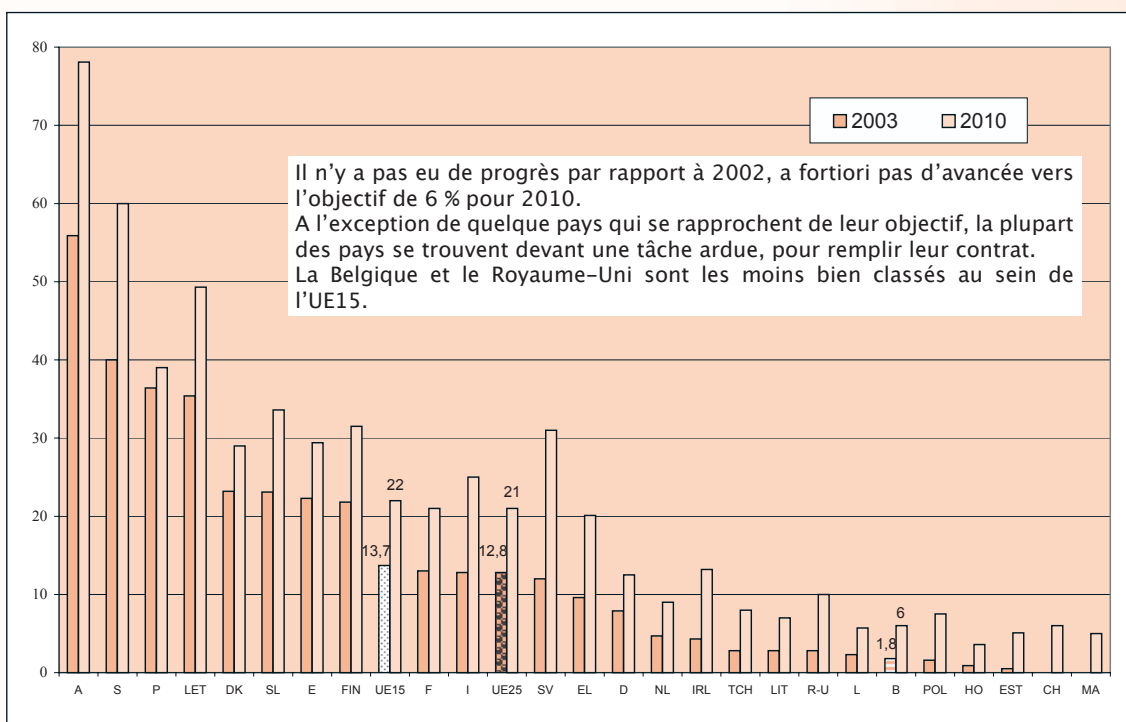
Source : Eurostat.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique II.77 Part des énergies renouvelables- électricité produite à partir des énergies renouvelables par rapport à la consommation totale d'électricité – 2003, et objectif 2010

(en %)



Source : Eurostat.



Processus de Lisbonne

Objectifs chiffrés principaux

L'implémentation de la stratégie de Lisbonne a nécessité la définition des objectifs intermédiaires, en ce qui concerne les indicateurs structurels qui permettront l'évaluation des progrès, en vue d'atteindre le but fixé pour 2010.

Ils ne sont pas tous quantifiés et ne comportent pas une limite dans le temps, autre que l'horizon 2010.

Pour certains on a fixé des objectifs chiffrés et des limites de réalisation dans le temps :

1. L'emploi :

- Un taux d'emploi de 67 % pour 2005 (**Stockholm 2001**) et 70 % pour 2010 (**Lisbonne 2000**)
- Un taux d'emploi féminin de 57 % pour 2005 (**Stockholm**) et 60 % pour 2010 (**Lisbonne**)
- Un taux d'emploi pour les travailleurs âgés (55-64 ans) de 50 % pour 2010 (**Stockholm**)
- Un accroissement de 5 ans de l'âge de la retraite d'ici 2010 (**Barcelone 2002**)
- Des services d'accueil pour 90 % des enfants en maternelle et pour 33 % des enfants en prématernelle, d'ici 2010 (**Barcelone**)

2. Recherche et Innovation :

- R&D = 3 % PIB, d'ici 2010, dont les 2/3 viendront du secteur privé (**Barcelone**)
- Toutes les écoles seront connectées à l'Internet dès 2002 (**Lisbonne**)

3. Le marché unique :

- Pleine implémentation du Plan d'Action du Capital à risque dès 2003 et du Plan d'Action pour les Services Financiers dès 2005 (**Lisbonne**)
- Taux de transposition de 98,5 % dans les législations nationales des directives concernant le marché intérieur (**Stockholm**)
- Limite de temps maximum de 2 ans pour la transposition de directives concernant le marché intérieur (**Barcelone**)
- Libéraliser le marché de l'énergie pour 2004 (**Barcelone**)
- Capacité de fourniture transfrontalière d'énergie au moins égale à 10 % de la capacité de production installée, pour 2005 (**Barcelone**)
- Le ciel européen unique pour 2004 (**Barcelone**)

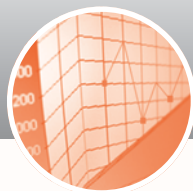
4. La cohésion sociale :

- Diminuer de moitié d'ici 2010 le nombre des élèves quittant prématurément l'école (**Lisbonne**)
- Réduire d'ici 2010 le nombre des personnes exposées au risque de la pauvreté (**Barcelone**)

5. Environnement - développement durable :

- Accomplir des progrès visibles dans la réduction des émissions des gaz dès 2005 (**Göteborg 2001**)
- Atteindre d'ici 2010 un objectif indicatif, pour la production d'électricité à partir des sources renouvelables, de 22 % de la consommation d'électricité brute (**Göteborg**)
- Stopper la perte de la biodiversité dès 2010
- Découpler le PIB et la croissance de transport

*“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré
”*



3^{ème} partie

L'état de l'entrepreneuriat et la position des PME et des indépendants

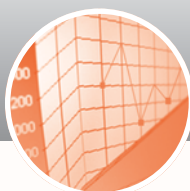


Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie



//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



III L'entrepreneuriat de 2000 à 2004

Longtemps considérée comme allant de soi, la création d'entreprises devient de plus en plus une variable de la santé économique, sociale et politique d'une société. Les tendances démographiques mais aussi les développements du marché intérieur européen et, plus récemment, de la mondialisation accrue des échanges, renforcent la nécessité de mieux connaître la situation de l'entrepreneuriat et des PME.

Diverses pistes sont possibles. Des enquêtes de type sociologique tentent régulièrement de mesurer le niveau de « l'esprit d'entreprise » dans une population donnée. Le présent exercice privilégie l'analyse statistique de la situation réelle de la création, de la disparition et du stock d'entreprises.

Pour ce faire, plusieurs sources statistiques sont utilisées, selon que l'on veut mettre en lumière l'entreprise, l'entrepreneur ou l'employeur. Ce qui importe en définitive, c'est de vérifier si les tendances qui s'en dégagent vont ou non dans le même sens. La notion de PME, différente parfois selon les sources est, le cas échéant, précisée. Par ailleurs, les chiffres sont ventilés selon les 18 sections de la nomenclature NACE. Il est clair qu'au niveau des sous-secteurs, des évolutions parfois très variables sont à l'œuvre.

Cette partie s'articule autour de trois chapitres : le premier expose l'état des créations/disparitions d'entreprises et d'entrepreneurs, le second présente les stocks de PME et d'indépendants, le dernier examine l'évolution des PME au travers de deux variables dynamiques que sont l'emploi salarié et la valeur ajoutée.

III.1 Les créations et disparitions d'entreprises

On ne peut valablement examiner l'état de la création d'entreprises sans envisager, parallèlement, celui de leur disparition. Cela permet de dresser in fine une sorte d'indicateur de renouvellement du stock des entreprises, même si les échelles du temps des naissances et des morts d'entreprises sont différentes.

Il faut mentionner au préalable que la conversion d'une entreprise personne physique en une société est traitée dans les statistiques comme l'arrêt d'une entreprise personne physique, d'une part et comme la création d'une entreprise dotée de la personnalité morale avec des administrateurs, d'autre part.

III.1.1 Les débutants

III.1.1.1 Les créations d'entreprises assujetties à la TVA

Entre 2000 et 2003, le nombre d'entreprises débutantes dans notre pays a baissé. Chaque année, un nombre sans cesse décroissant de personnes ont démarré une entreprise. En 2000, 51.326 nouvelles entreprises ont été créées, alors qu'en 2003 leur nombre n'était plus que de 48.033, soit une diminution de 6,4 % en trois ans.

En 2004, on observe une reprise du nombre de nouvelles entreprises qui s'élève à 58.427, ce qui représente une forte hausse de 21,6 % par rapport à 2003. Sur l'ensemble de la période considérée, 2004 est l'année enregistrant le plus grand nombre de créations d'entreprises.

Il faut remarquer que le nombre d'entreprises débutantes assujetties à la TVA évolue parallèlement à la conjoncture belge. Les années 2000 et 2004 ont été caractérisées par une forte croissance de l'économie. De 2001 à 2003, les chiffres de la croissance économique ont en revanche été plus faibles.



Tableau III.1 Les créations d'entreprises par secteur

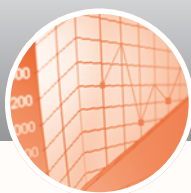
Sections NACE	2000	2001	2002	2003	2004	Part 2004 (%)
A. Agriculture, chasse et sylviculture	2.489	2.568	2.514	2.361	3.065	5,2
B. Pêche	13	4	9	11	15	0,03
C. Industries extractives	15	9	13	17	9	0,02
D. Industrie manufacturière	2.568	2.408	2.270	2.289	3.255	5,6
E. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	27	28	36	19	32	0,1
F. Construction	5.853	5.481	5.474	5.503	7.030	12,0
G. Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	12.392	11.758	11.487	11.774	14.017	24,0
H. Hôtels et restaurants	5.288	5.035	5.161	5.208	6.271	10,7
I. Transports, entreposage et communication	2.374	2.327	2.215	2.100	2.387	4,1
J. Activités financières	348	330	282	282	301	0,5
K. Immobilier, location et services aux entreprises	14.077	14.066	13.432	12.936	15.081	25,8
L. Administration publique	28	36	48	26	26	0,04
M. Education	360	366	371	342	467	0,8
N. Santé et action sociale	784	737	744	752	1.013	1,7
O. Services collectifs, sociaux et personnels	4.687	4.581	4.641	4.401	5.444	9,3
P. et Q. Activités des ménages ; Organismes extra-territoriaux	23	16	11	12	14	0,02
Total	51.326	49.750	48.708	48.033	58.427	100,0

Source : SPF Economie-E8-DBRIS.

Comparés à 2000, les secteurs les plus représentatifs (K, G, F, H, O) sont en forte croissance de créations en 2004. Le secteur transports, entreposage et communication (I) stagne. Les valeurs absolues enregistrées en 2004 sont les plus élevées de toute la période, aussi bien au total que dans la plupart des secteurs.

On relève aussi que la hiérarchie des principaux secteurs contributeurs en nouvelles entreprises reste identique sur la période. Le commerce de gros et de détail (G) et les services aux entreprises (K) se détachent nettement et absorbent toujours quelque 50 % des créations totales en 2004. Ils sont suivis par la construction (12 %) et l'horeca (10,7 %).

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



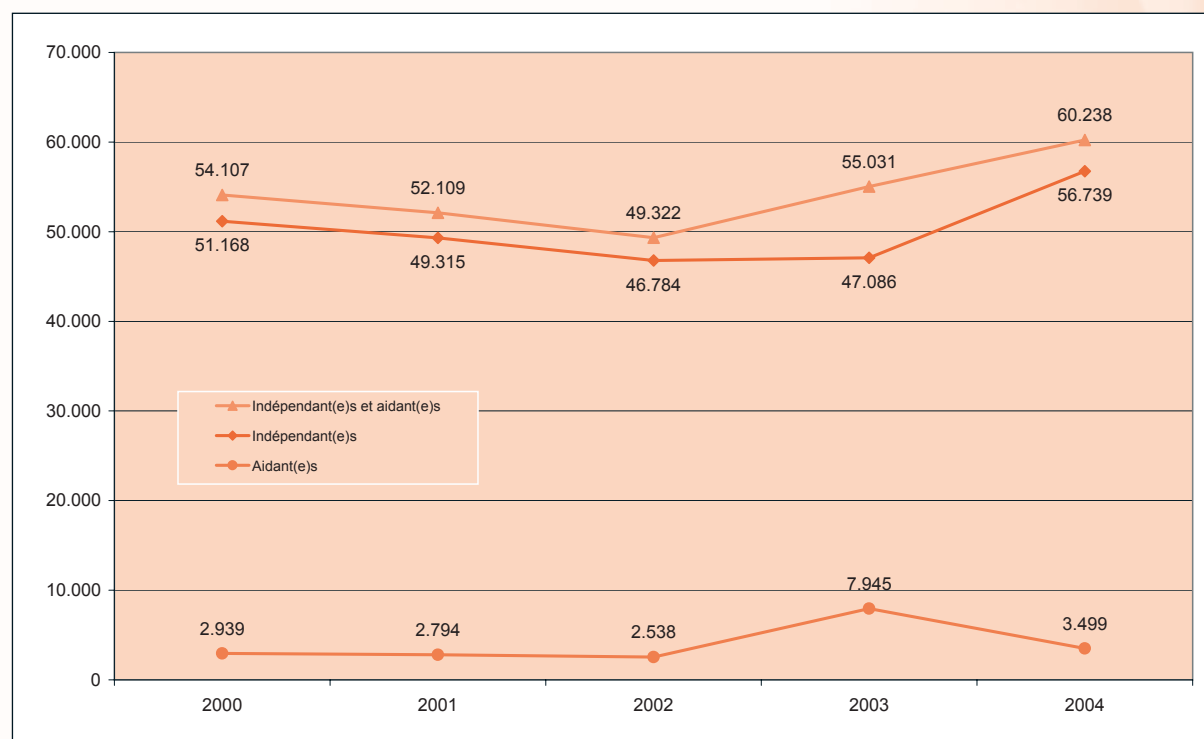
III.1.1.2 Les indépendants débutants

Les statistiques dressées par l'INASTI (Institut national d'Assurances sociales pour Travailleurs Indépendants) permettent une approche de l'entrepreneuriat plus centrée sur la personne de l'entrepreneur et notamment sur la nature et l'ampleur de son engagement (statut principal ou complémentaire, administrateur de société, ...), sur son degré d'indépendance (indépendant ou aidant), sur son état civil (sexe, âge), etc.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les conjoints aidants sont obligés de s'inscrire comme aidant auprès d'un fonds d'assurance sociale et bénéficient de ce fait du "mini-statut" (incapacité de travail, invalidité et maternité). Avant 2003, ils avaient le choix d'adhésion ou non. Cette modification a eu pour effet d'accroître le nombre d'aidants débutants pour les activités principales, complémentaires et après (l'âge de la pension dans les statistiques de l'INASTI à partir de cette date.

Cette modification statutaire, qui perturbe les séries statistiques, est toutefois plus administrative et non récurrente qu'économique. En effet, d'une part, certains conjoints aidants débutants préexistaient à ce statut mais n'apparaissaient pas dans les chiffres. D'autre part, on ne peut considérer que, sous le strict angle entrepreneurial, un aidant est identique à un créateur d'entreprise. Pour ces raisons, les aidants ne seront pris en compte que dans le seul graphique ci-dessous.

Graphique III.1 Les indépendants et aidants qui débutent une activité



Source : INASTI.

En 2004, 56.739 personnes (soit 94,2 % du total) se sont établies comme indépendants et 3.499 personnes (soit 5,8 %) ont débuté comme aidants. Les aidants assistent les travailleurs indépendants dans l'exercice de leur profession ou les remplacent.

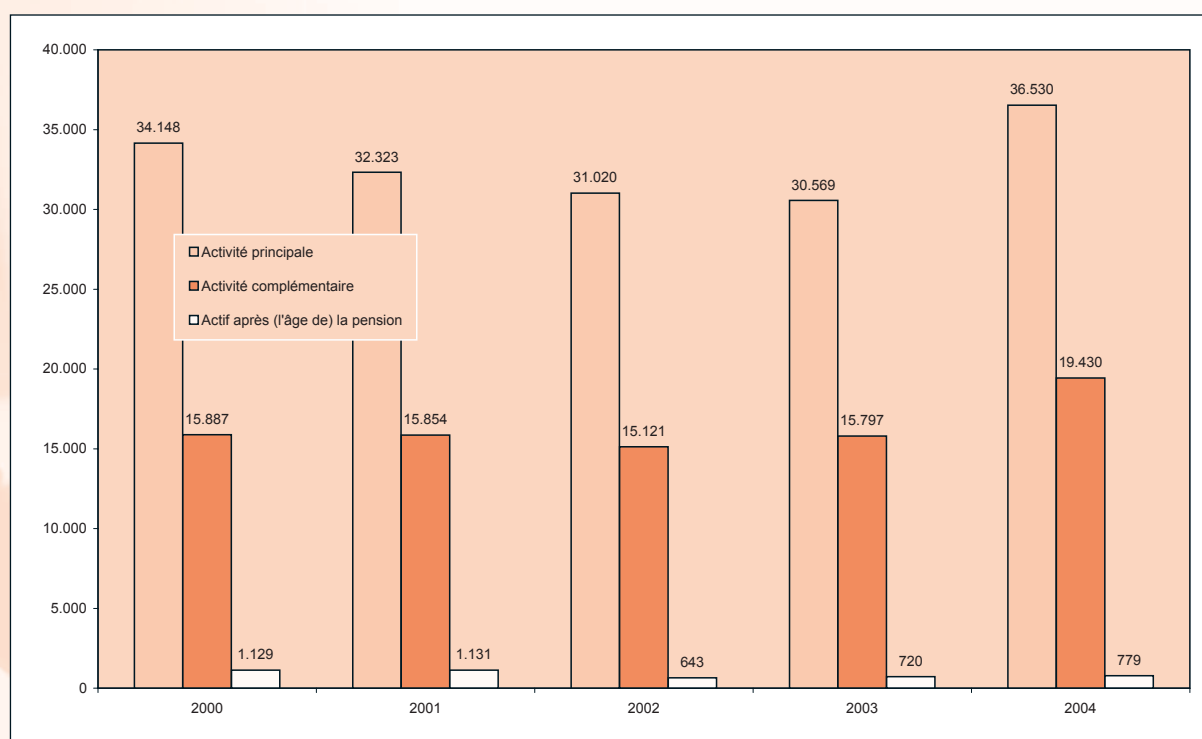
Depuis 2003, la tendance à la baisse du nombre d'indépendants débutants a été rompue et le nombre total d'indépendants débutants est reparti à la hausse. Mais c'est surtout en 2004 qu'on remarque une augmentation sensible du nombre de nouveaux indépendants.



On remarque que les tendances majeures concernant les nouveaux indépendants sont identiques à celles relevées au tableau III.1 pour les nouveaux assujettis TVA. De plus, les ordres de grandeur en niveau annuel sont également assez proches dans les deux séries.

On peut ainsi considérer que le nombre de nouveaux entrants sur le marché belge de l'entrepreneuriat, aussi bien du côté des indépendants que de celui des entreprises assujetties à la TVA, tournait autour des 51.000 créations en 2000 pour atteindre quelque 57.000 créations en 2004. Sur l'ensemble de la période, le nombre de nouveaux entrants a ainsi progressé de 10,9 % pour les immatriculés à l'INASTI et de 13,8 % pour les assujettis à la TVA.

Graphique III.2 Les indépendants qui débutent une activité selon la nature de l'activité



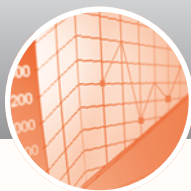
Source : INASTI.

Le statut social des indépendants offre la possibilité d'être entrepreneur principal ou complémentaire (à une activité salariale, par exemple) et même d'être actif après (l'âge) de la pension. Cette souplesse permet notamment à un entrepreneur de débuter une activité risquée tout en préservant temporairement une autre source de revenus plus stable.

En 2000, la part respective des différents statuts dans le total s'établissait à 66,7 % pour les principaux, 31,0 % pour les complémentaires et 2,2 % pour les actifs après (l'âge) de la pension. En 2004, ces chiffres sont les suivants : 64,4 %, 34,2 % et 1,4 %. L'augmentation significative des complémentaires par rapport aux principaux est, quelque part, le signe d'une faiblesse qualitative de l'entrepreneuriat indépendant.

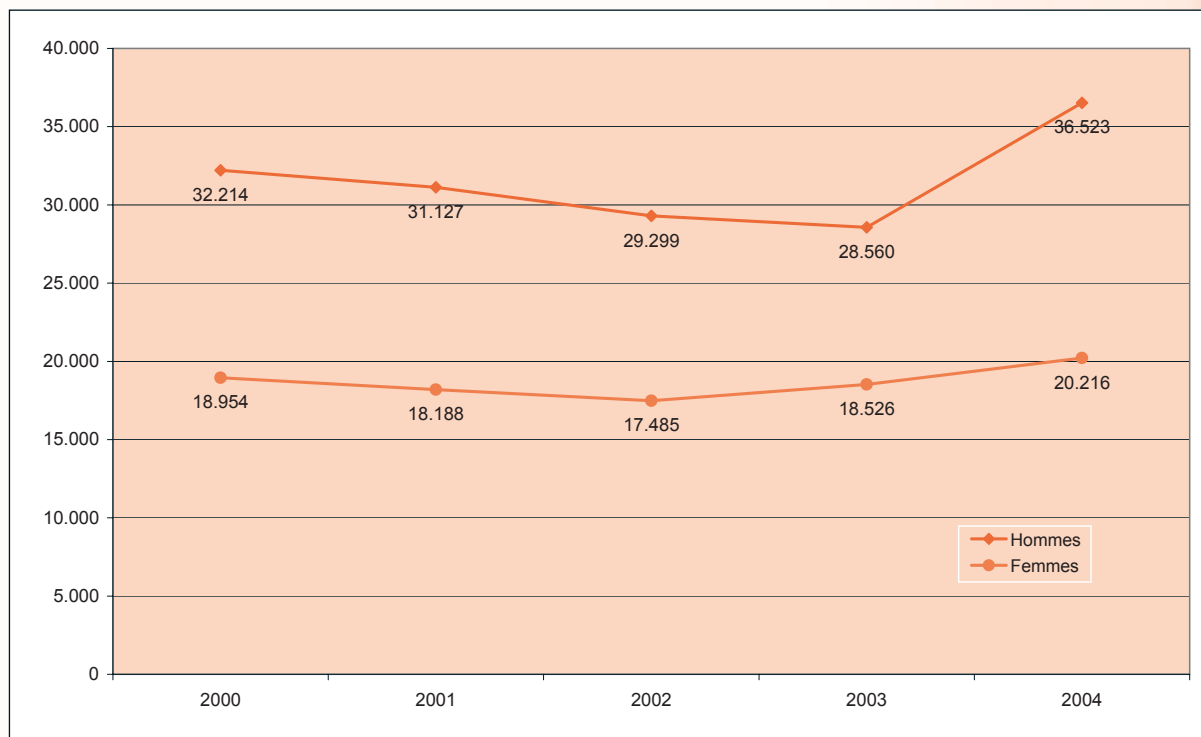
On constate que les mouvements des complémentaires sont moins amples que ceux des principaux dans les creux, mais apparemment plus intenses dans les hausses ! Les entrepreneurs débutants comme complémentaires réagiraient plus faiblement à une mauvaise conjoncture et plus fortement lors d'une reprise. Ainsi, 2002, année des baisses majeures d'entrepreneurs, enregistre encore 95,3 % du niveau des complémentaires par rapport à 2000, contre 90,5 % pour les principaux. Par contre en 2004, on recense une hausse de 23,0 % de complémentaires et de 19,5 % chez les principaux par rapport à 2003.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Par rapport à il y a quatre ans, sensiblement moins d’indépendants ont fait le pas vers l’entrepreneuriat après (l’âge de) la pension. Ainsi en 2000, 1.129 personnes de cette catégorie ont démarré une entreprise alors qu’en 2004, elles n’étaient que 779.

Graphique III.3 Les indépendants qui débutent une activité selon le sexe



Source : INASTI.

Globalement, sur dix indépendants qui se lancent dans une activité, un peu plus de trois sont des femmes. En 2004, 56.739 personnes ont débuté une activité d’indépendant dont 64,4 % d’hommes et 35,6 % de femmes (cf. graphique III.1). En 2000, ces parts relatives étaient de 63 % et 37 %, ce qui révèle une légère baisse de la féminisation en fin de période.

En 2004, on observe une forte croissance du nombre d’hommes et de femmes par rapport à l’année précédente, respectivement de 27,9 % et 9,1 %, ainsi qu’un maximum sur l’ensemble de la période du nombre de débutants dans les deux groupes.

III.1.1.3 Les inscriptions à la Banque-Carrefour des Entreprises

Depuis le 1^{er} juillet 2003, toutes les entreprises commerciales et artisanales sont obligées, avant de démarrer, de s’inscrire à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) via un guichet d’entreprise de leur choix. L’univers des nouveaux entrepreneurs recensés par la BCE est différent, car moins large que ceux de la TVA et de l’INASTI examinés plus haut.

En 2004, 45.301 nouvelles créations d’entreprises commerciales et artisanales ont été inscrites par les guichets d’entreprises, dont 57,9 % de personnes physiques et 42,1 % de personnes morales.



Taleau III.2 Les nouvelles entreprises commerciales et artisanales créées auprès de la BCE

	2004			2005		
	Total	Personnes physiques	Personnes morales	Total	Personnes physiques	Personnes morales
Trimestre 1	12.175	7.029	5.146	12.439	7.149	5.290
Trimestre 2	11.480	6.443	5.037	11.707	6.531	5.176
Trimestre 3	10.320	6.016	4.304	10.657	6.360	4.297
Sous-total	33.975	19.488	14.487	34.803	20.040	14.763
Trimestre 4	11.326	6.740	4.586			
Total	45.301	26.228	19.073			

Source : liste de tarification des guichets d'entreprises.

La tendance croissante du nombre de débutants en 2004 semble se maintenir en 2005. Pour chaque trimestre de 2005, par rapport à la même période de 2004, le nombre d'entreprises commerciales et artisanales créées est plus élevé.

Cette dernière source de données administratives utilisée pour identifier les nouveaux entrepreneurs, bien que présentant une période plus courte d'observation, confirme aussi les tendances globales et positives de l'entrepreneuriat déjà observées par ailleurs.

III.1.2 Les cessations

III.1.2.1 Les radiations d'entreprises assujetties à la TVA

En 2004, 48.137 entreprises assujetties à la TVA ont été radiées contre 53.394 en 2000, ce qui représente une diminution de 9,8 %. Au cours de la même période, le nombre de créations a en comparaison progressé de 13,8 % (cf. tableau III.1).

Sur toute la période examinée, l'année 2004 constitue un point d'inflexion pour nombre de secteurs, comme ce fut aussi le cas pour les créations d'entreprises.

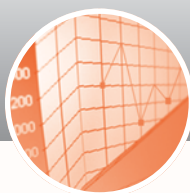


Tableau III.3 Les entreprises radiées par secteur

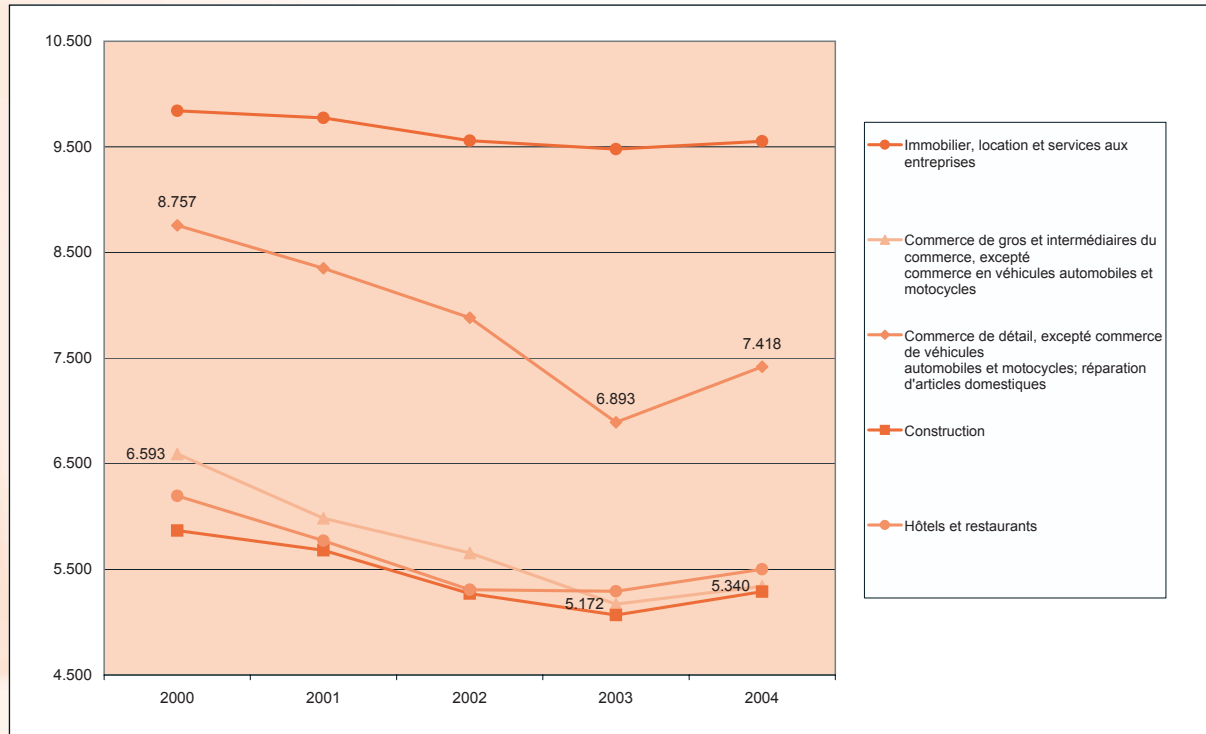
Sections NACE		2000	2001	2002	2003	2004	Part 2004 (%)
A.	Agriculture, chasse et sylviculture	3.942	3.730	3.504	3.857	3.565	7,4
B.	Pêche	18	20	12	18	17	0,04
C.	Industries extractives	9	18	19	12	16	0,03
D.	Industrie manufacturière	3.218	3.084	2.863	2.788	2.738	5,7
E.	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	16	13	21	12	18	0,04
F.	Construction	5.867	5.680	5.271	5.067	5.289	11,0
G.	Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	17.218	16.106	15.212	13.608	14.420	30,0
H.	Hôtels et restaurants	6.195	5.772	5.307	5.292	5.502	11,4
I.	Transports, entreposage et communication	2.106	2.182	2.123	1.987	2.080	4,3
J.	Activités financières	262	239	239	218	218	0,5
K.	Immobilier, location et services aux entreprises	9.842	9.774	9.558	9.478	9.554	19,8
L.	Administration publique	22	20	18	18	16	0,03
M.	Education	212	206	212	218	259	0,5
N.	Santé et action sociale	442	450	435	429	509	1,1
O.	Services collectifs, sociaux et personnels	3.994	3.980	3.805	3.652	3.919	8,1
P. et Q.	Activités des ménages ; Organismes extra-territoriaux	31	22	26	22	17	0,04
Total		53.394	51.296	48.625	46.676	48.137	100,0

Source : SPF Economie–E8–DBRIS.

Les secteurs intensifs en cessations d'entreprises sont identiques à ceux intensifs en créations : les branches G et K totalisent près de la moitié des cessations, suivies par les branches H et F. Toutefois, les parts relatives des unes et des autres varient parfois de manière sensible. Ainsi par exemple en 2004, le secteur du commerce de gros et de détail (G) compte pour 30 % dans les cessations et pour 24 % dans les créations. A contrario, le secteur immobilier, location et services aux entreprises (K) comptabilise 19,8 % des cessations pour 25,8 % des créations (cf. tableau III.1).



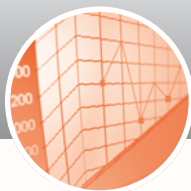
Graphique III.4 Secteurs présentant le nombre le plus élevé de cessations



Source : SPF Economie-E8-DBRIS.

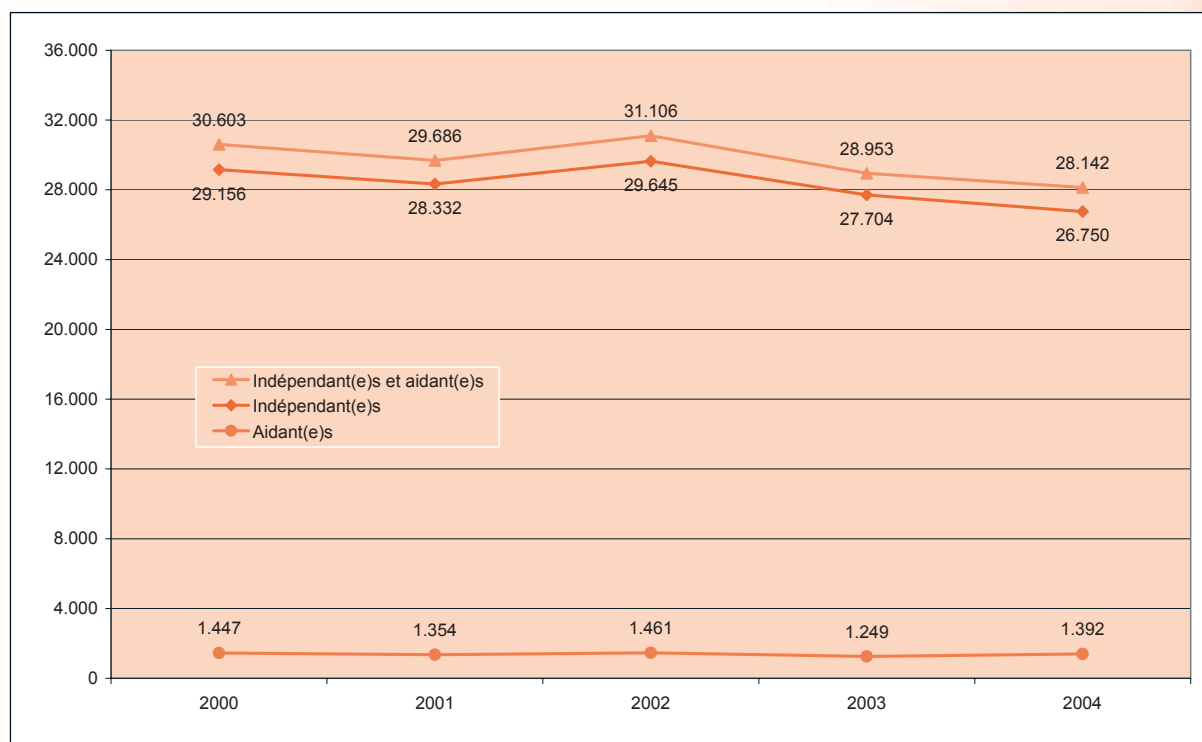
Dans tous les secteurs économiques caractérisés par un pourcentage élevé de radiations, on recense nettement moins d'entreprises radiées en 2004 qu'en 2000, sauf pour le secteur de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises (K) où le nombre de radiations n'a diminué que de 2,9 %.

Jusqu'en 2003, on constate une baisse annuelle continue des radiations tandis qu'en 2004, on observe pour la première fois une hausse de leur nombre.



III.1.2.2 Les cessations des indépendants

Graphique III.5 Les indépendants et aidants qui mettent fin à leur activité



Source : INASTI.

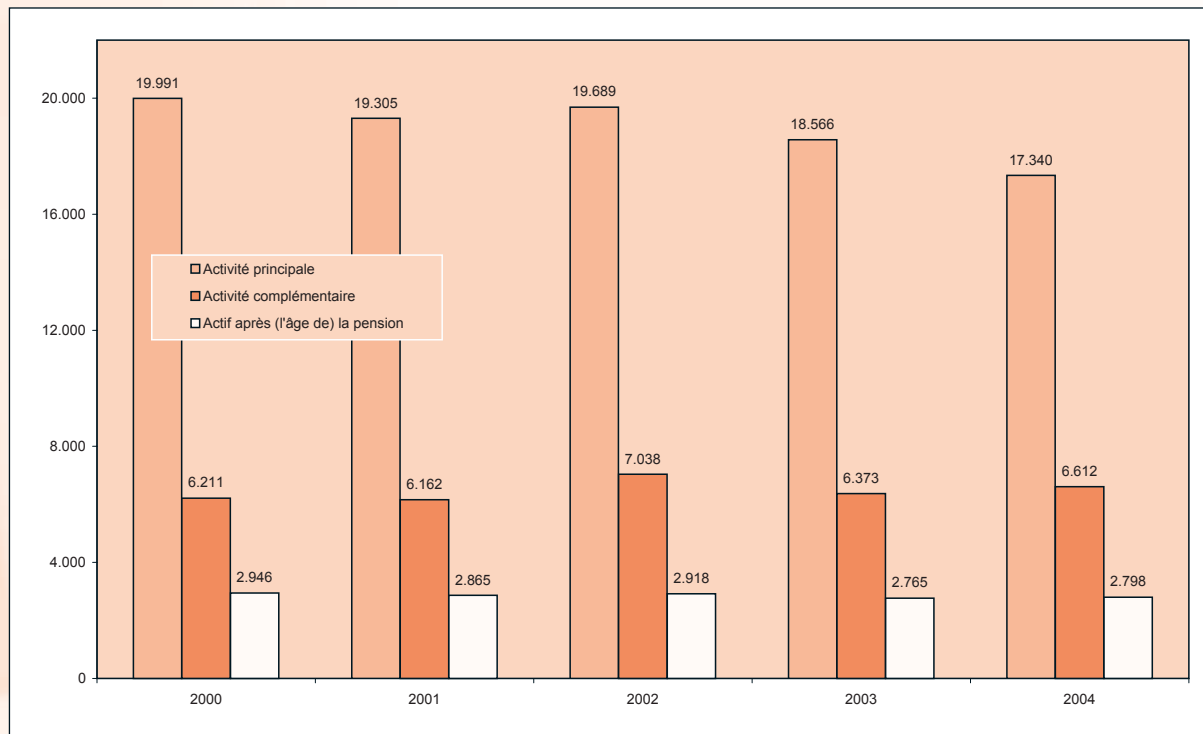
Le nombre d'indépendants ayant cessé leurs activités professionnelles en 2004 s'élève à 26.750, dont 17.271 hommes (64,6 %) et 9.479 femmes (35,4 %). Ces parts relatives de cessation selon le sexe sont plus ou moins identiques à celles calculées plus haut pour les créations.

Exception faite de 2002, le nombre d'indépendants ayant cessé leurs activités professionnelles diminue chaque année. En 2000, 29.156 indépendants ont arrêté leur entreprise, soit 2.406 de moins qu'en 2004, ce qui représente une baisse de 8,2 % sur quatre ans.

Il faut enfin relever chez les indépendants le faible niveau des cessations comparé à celui des créations ainsi que la nette tendance à la baisse du rapport entre les deux qui est passé de 57 % en 2000 à 47 % en 2004. L'entrepreneuriat indépendant serait ainsi plus pérenne que celui des entreprises assujetties TVA, où le même ratio calculé donne 104 % en 2000 et 82,4 % en 2004 !



Graphique III.6 Les indépendants qui mettent fin à leur activité selon la nature de l'activité



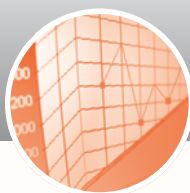
Source : INASTI.

Le graphique III.6 présente l'évolution du nombre de cessations des indépendants en activité principale, complémentaire et après (l'âge de) la pension. Les parts relatives de ces différentes catégories d'indépendants étaient respectivement de 68,6 %, 21,3 % et 10,1 % en 2000 contre 64,8 %, 24,7 % et 10,5 % en 2004.

A l'exception d'une légère hausse en 2002, le nombre d'indépendants ayant mis un terme à leurs activités en *activité principale* a diminué annuellement, accusant une baisse de 13,3 % sur la période considérée.

Le nombre de cessations d'indépendants en *activité complémentaire* se situe par contre ces deux dernières années à un niveau plus élevé qu'en 2000 et 2001. Un total de 12.985 indépendants à titre complémentaire ont cessé leurs activités en 2003 et 2004 contre 12.373 pour les années 2000 et 2001, soit une hausse de 4,9 %. Le nombre de cessations d'indépendants en activité complémentaire a atteint un maximum en 2002 avec 7.038 cas recensés.

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”

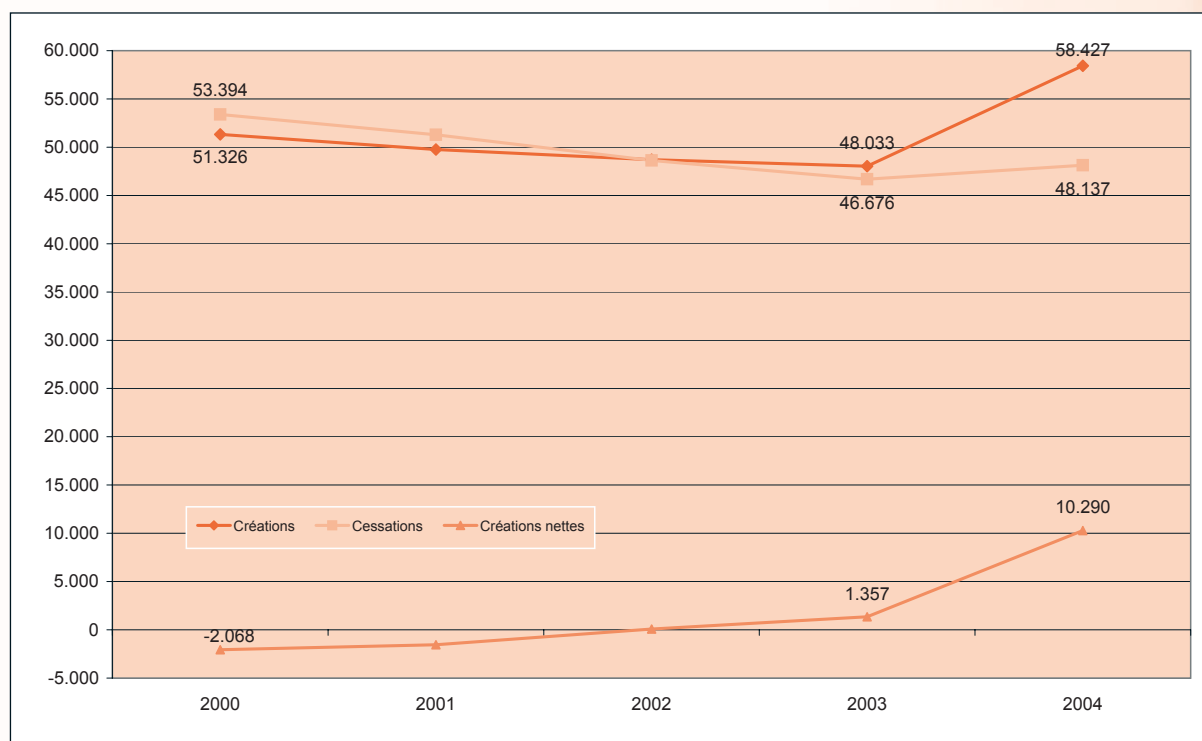


III.1.3 La dynamique nette de l'entrepreneuriat

L'analyse du solde des créations et cessations d'activités économiques permet d'apprécier le dynamisme de l'entrepreneuriat. L'exercice est appliqué aux deux principales sources de données utilisées ci-avant, les entreprises assujetties à la TVA et les entrepreneurs indépendants immatriculés à l'INASTI.

III.1.3.1 Les créations nettes d'entreprises assujetties à la TVA

Graphique III.7 Créations, cessations et créations nettes d'entreprises assujetties à la TVA



Source : SPF Economie-E8-DBRIS et calculs SPF Economie-E5.

Si l'on considère l'évolution de la totalité des créations et cessations d'entreprises assujetties à la TVA au graphique III.7, on peut distinguer globalement deux mouvements. Le premier, *de 2000 à 2003*, est marqué par une diminution à la fois des créations et des cessations. Les deux composantes évoluent cependant à des rythmes différents. Ainsi, en 2000 et 2001, le nombre de cessations dépasse celui des créations, ce qui implique un solde négatif en termes de dynamique nette des entreprises. L'écart se renverse ensuite à partir de 2002, les créations passant au-dessus des cessations, pour aboutir à un solde légèrement positif en 2003 (1.357 unités).

Le second mouvement, *entre 2003 et 2004*, découle d'une forte augmentation du nombre de créations alors que celui des cessations ne progresse que modérément. Cela débouche sur un solde largement positif, avec plus de 10.000 créations nettes d'entreprises pour l'année 2004.



Tableau III.4 Créations nettes par secteur d'activité

Sections NACE		2000	2001	2002	2003	2004
A.	Agriculture, chasse et sylviculture	-1.453	-1.162	-990	-1.496	-500
B.	Pêche	-5	-16	-3	-7	-2
C.	Industries extractives	6	-9	-6	5	-7
D.	Industrie manufacturière	-650	-676	-593	-499	517
E.	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	11	15	15	7	14
F.	Construction	-14	-199	203	436	1.741
G.	Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	-4.826	-4.348	-3.725	-1.834	-403
H.	Hôtels et restaurants	-907	-737	-146	-84	769
I.	Transports, entreposage et communication	268	145	92	113	307
J.	Activités financières	86	91	43	64	83
K.	Immobilier, location et services aux entreprises	4.235	4.292	3.874	3.458	5.527
L.	Administration publique	6	16	30	8	10
M.	Education	148	160	159	124	208
N.	Santé et action sociale	342	287	309	323	504
O.	Services collectifs, sociaux et personnels	693	601	836	749	1.525
P. et Q.	Activités des ménages ; Organismes extra-territoriaux	-8	-6	-15	-10	-3
	Total	-2.068	-1.546	83	1.357	10.290

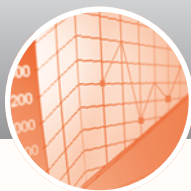
Source : SPF Economie-E8-DBRIS et calculs SPF Economie-E5.

En descendant au niveau sectoriel (cf. tableau III.4), on constate que 7 secteurs sur les 16 envisagés permettent d'expliquer l'essentiel des tendances globales qui viennent d'être présentées.

Le solde négatif observé en 2000 et 2001 est principalement dû aux contributions négatives des secteurs agricole (A), industriel (D) et horeca (H) mais surtout de celui du commerce de gros et de détail (G). Ce dernier notamment, avec plus de 4.000 cessations nettes, fait plus que compenser les créations qui ont lieu dans la branche immobilier, location et services aux entreprises (K).

L'apparition d'un solde légèrement positif en 2003 résulte essentiellement d'une diminution marquée de la contribution négative du commerce (G). Dans ce secteur, le nombre de cessations diminue en effet davantage que le nombre de créations même si les premières restent supérieures aux secondes. Le commerce parvient ainsi à diviser par deux son nombre de cessations nettes par rapport à 2002 pour atteindre -1.834 unités en 2003.

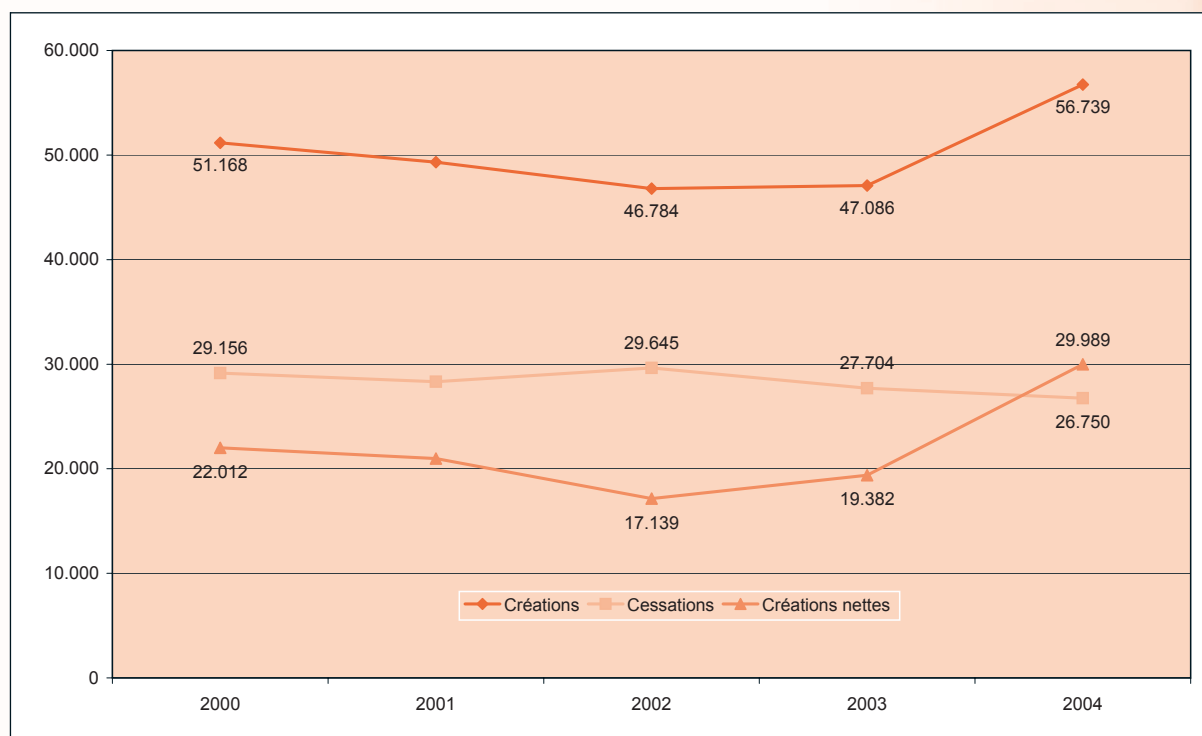
“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Finalement, l’importante progression des créations nettes d’entreprises en 2004 relève pour la majeure partie d’un renforcement de la contribution déjà positive de trois secteurs : la construction (F), l’immobilier, la location et les services aux entreprises (K) ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels (O). Totalisant 8.793 créations nettes, ces trois branches représentent plus de 85 % des 10.290 unités observées en 2004.

III.1.3.2 Les créations nettes d’indépendants

Graphique III.8 Créations, cessations et créations nettes d’indépendants



Source : INASTI et calculs SPF Economie-E5.

Comparé au graphique III.7 relatif à la dynamique des entreprises assujetties à la TVA, le graphique III.8 montre une situation fort différente pour les indépendants en termes de créations nettes d’activité. Pour les années 2000, 2001 et 2004, on observe un écart de plus de 20.000 créations nettes en faveur des indépendants par rapport aux entreprises.

Cette différence ne s’explique pas par les créations puisque tant leur nombre que leur évolution sont quasiment identiques sur l’ensemble de la période à la fois pour les entreprises et les indépendants. En revanche, il y a un écart important au niveau des cessations. Là où en 2000, plus de 53.000 entreprises mettaient fin à leur activité, moins de 30.000 indépendants faisaient de même. En termes de tendance, le nombre de cessations évolue globalement à la baisse dans les deux groupes. Le différentiel observé persiste donc sur l’ensemble de la période, avec 48.137 cessations d’entreprises contre 26.750 indépendants qui cessent leur activité pour l’année 2004.

La comparaison des deux groupes peut également s’effectuer en termes de taux de création ou de cessation, calculé comme le rapport entre le nombre de créations ou cessations d’une année et le stock d’effectifs de l’année précédente. En 2004, le taux de création s’élève à 8,5 % pour les entreprises et à 7,5 % pour les indépendants, contre un taux de cessation de respectivement 7 % et 3,5 %.



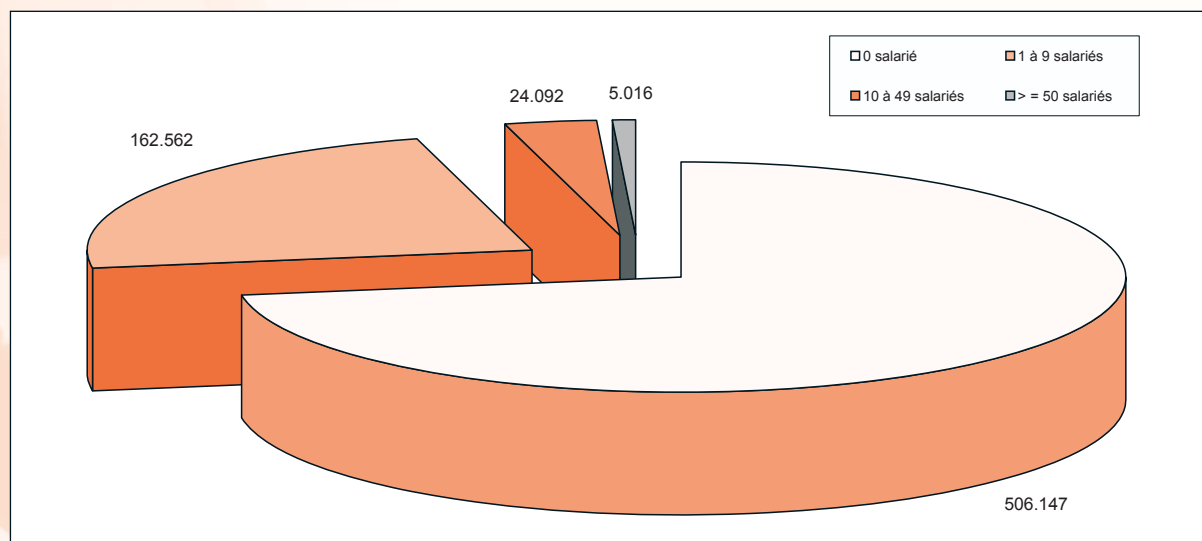
En définitive, on retiendra qu'il y a donc nettement plus de turbulence du côté des entreprises – beaucoup d'entrées mais également de nombreuses sorties – alors que les indépendants semblent davantage maintenir leur activité une fois qu'ils l'ont lancée.

III.2 Les entreprises, les indépendants et les employeurs

Après avoir examiné les *flux* d'entrées et de sorties sur le marché de l'entrepreneuriat, le présent chapitre propose une photographie de 2000 à 2004 du *stock* global des entreprises et des employeurs, en particulier des PME, ainsi que des entrepreneurs indépendants.

III.2.1 Les entreprises assujetties à la TVA

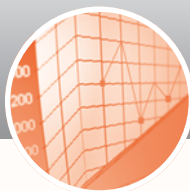
Graphique III.9 Répartition des entreprises selon la taille en 2004



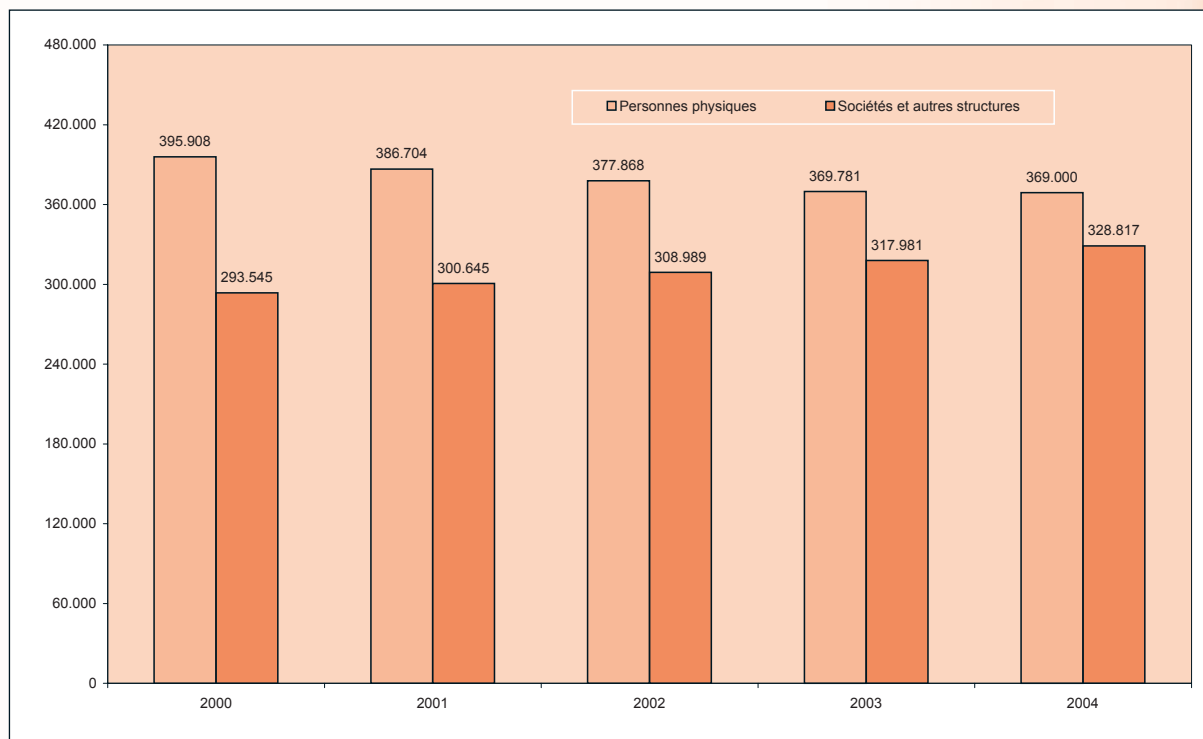
Source : SPF Economie-E8-DBRIS.

Fin 2004, 697.817 entreprises assujetties à la TVA avaient une activité en Belgique. Parmi celles-ci, 692.801 entreprises (soit 99,3 %) étaient des PME occupant moins de 50 travailleurs et 506.147 entreprises (soit 72,5 %) n'occupaient pas de travailleurs.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique III.10 Les entreprises selon la forme juridique



Source : SPF Economie-E8.

Sur les 697.817 entreprises actives assujetties à la TVA en 2004, 369.000, soit 52,9 %, l'étaient en tant que personne physique et 328.817, soit 47,1 %, en tant que société ou sous une autre structure (asbl, association momentanée, ...).

De plus en plus d'entrepreneurs semblent choisir les avantages d'une société ou d'une autre structure. Le nombre de ces formes d'entreprises a augmenté chaque année entre 2000 et 2004, enregistrant une hausse de 12 % sur la période (soit +35.272 entreprises). Au contraire, le nombre de personnes physiques n'a cessé de diminuer au cours de la période, baissant de 6,8 % au total (soit -26.908 unités).



Tableau III.5 Les entreprises par classe d'emploi et par secteur

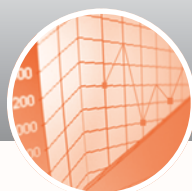
Code NACE	2004					Δ 2000-2004				
	0	1-9	10-49	50+	Total	0	1-9	10-49	50+	Total
A	60.775	7.897	352	14	69.038	-4.434	11	34	6	-4.383
B	169	125	6	1	301	-19	-4	-2	-1	-26
C	166	91	47	13	317	-15	2	-10	2	-21
D	27.502	14.778	5.149	1.759	49.188	-10	-1.617	-236	-52	-1.915
E	267	17	5	9	298	44	9	2	3	58
F	57.624	22.623	3.200	487	83.934	2.653	-349	85	30	2.419
G	127.186	52.337	7.006	798	187.327	-10.638	-1.673	340	57	-11.914
H	30.849	22.926	1.849	128	55.752	-2.439	2.435	-123	5	-122
I	15.626	6.836	2.182	445	25.089	472	283	79	83	917
J	2.064	1.533	158	147	3.902	164	56	1	7	228
K	123.203	20.967	2.719	742	147.631	15.042	2.051	306	81	17.480
L	422	16	8	20	466	52	8	1	2	63
M	2.404	417	125	40	2.986	609	10	18	3	640
N	7.353	773	245	275	8.646	1.273	95	13	45	1.426
O	50.445	11.160	1.041	138	62.784	2.904	572	73	-6	3.543
P	86	65	0	0	151	-39	12	0	0	-27
Q	6	1	0	0	7	-2	0	0	0	-2
Total	506.147	162.562	24.092	5.016	697.817	5.617	1.901	581	265	8.364

Source : SPF Economie-E8.

Par rapport à 2000, le nombre d'entreprises a progressé en 2004 de 8.364 unités pour atteindre 697.817, soit une croissance de 1,2 %. Cet accroissement net représente le solde entre une hausse de 26.774 entreprises dans neuf secteurs et une baisse parallèle de 18.410 entreprises dans les huit autres branches d'activité retenues pour l'analyse. Ces créations nettes d'entreprises concernent dans 97 % des cas des entreprises de moins de 50 travailleurs. Sur la période 2000-2004, le nombre d'entreprises de 50 salariés ou plus a lui augmenté de 265 unités.

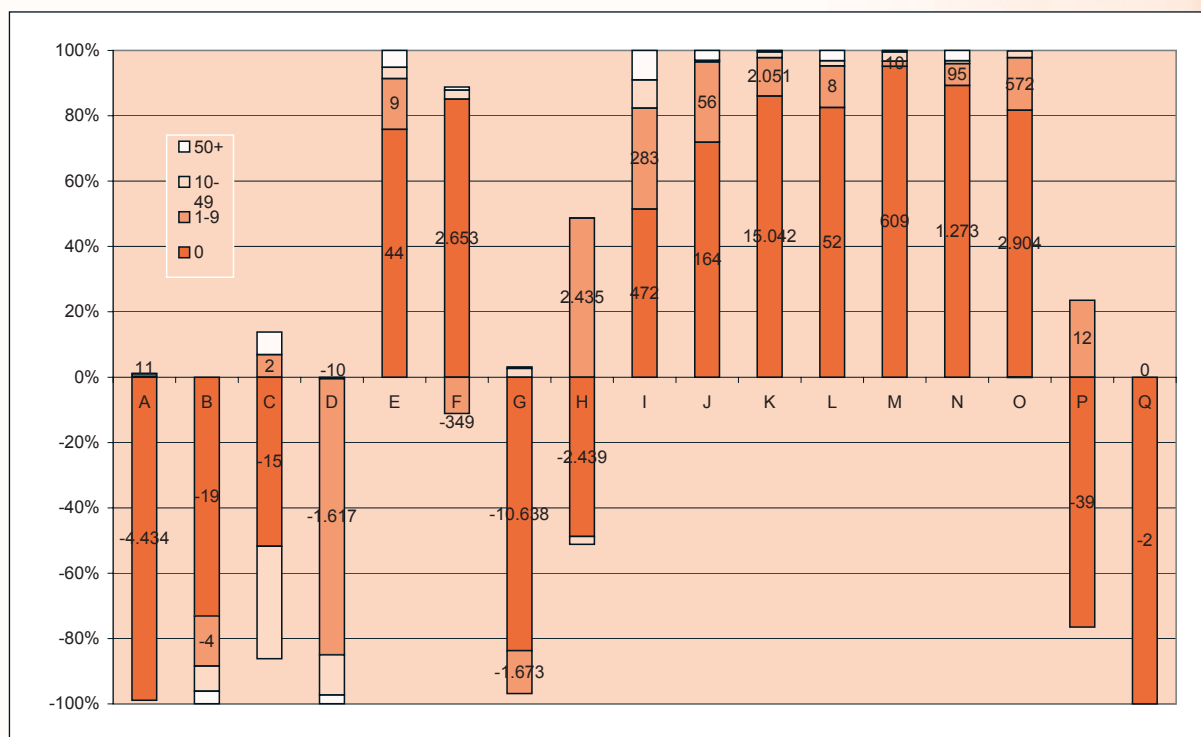
Parmi les nombreuses évolutions particulières que révèle le tableau III.5, on retiendra notamment les points suivants :

- la forte disparition d'entreprises unipersonnelles (-4.434 unités) dans l'agriculture (A) ;
- la diminution prononcée des micro-entreprises de 1 à 9 travailleurs (-1.617 unités) dans l'industrie (D) ;
- l'hémorragie d'entreprises unipersonnelles et comptant moins de 10 salariés (respectivement -10.638 et -1.673 unités) dans le commerce de détail et de gros (G). Dans peu de temps, ce secteur perdra probablement son statut de premier secteur intensif en entrepreneurs de petite taille au profit de celui des services aux entreprises (K) ;
- précisément dans ce dernier secteur, la forte progression des entreprises unipersonnelles (+15.042 unités) et des micro-entreprises (+2.051 unités) ;
- l'importante diminution des entreprises unipersonnelles dans l'horeca (H), quasi intégralement compensée par l'augmentation des unités de la classe supérieure (+2.435 unités).



Graphique III.11 Variation du nombre d'entreprises par taille et secteur

(= 100 %)



Note : dans cette présentation, la valeur absolue liée à un pour cent d'un secteur n'équivaut pas à celle liée à un pour cent d'un autre secteur.

Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E5.

Tant les secteurs primaire que secondaire perdent en 2004 des entreprises par rapport à 2000. Le secteur agricole (A) perd principalement des sociétés unipersonnelles sans emploi, alors que l'industrie (D) perd surtout des petites entreprises de 1 à 9 travailleurs. Il est frappant que le commerce (G) et l'horeca (H) perdent essentiellement eux-aussi des entreprises unipersonnelles.

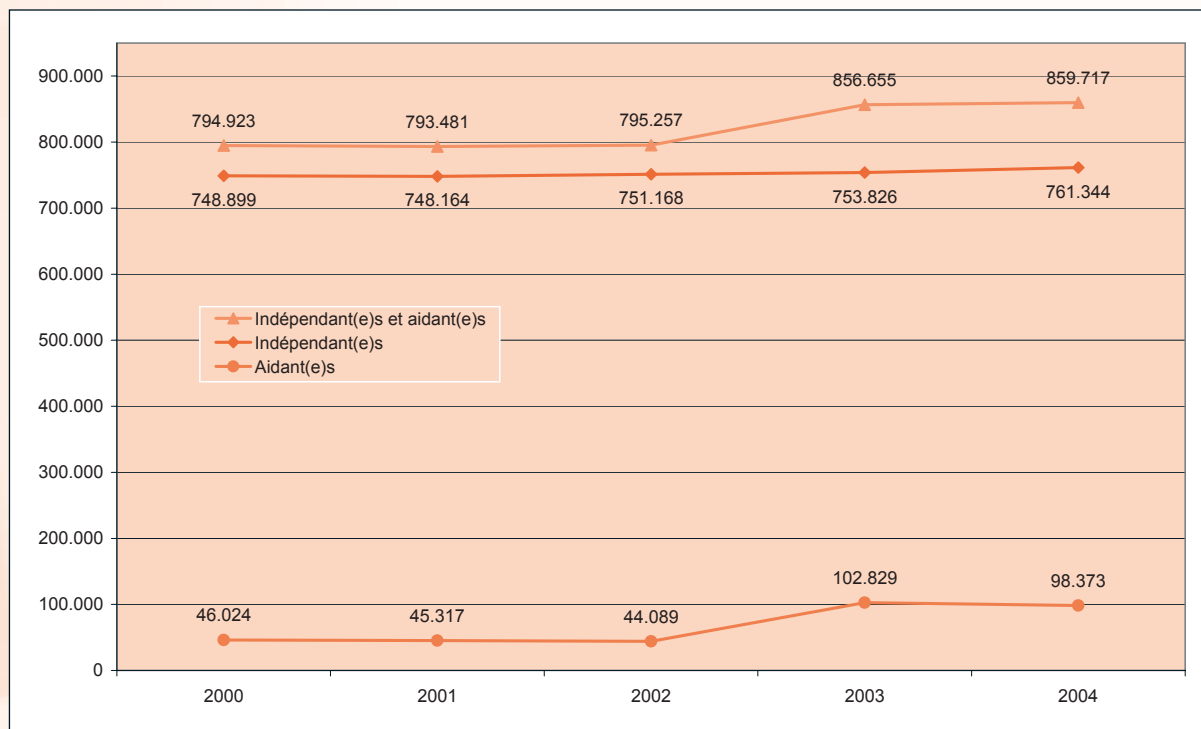
Le secteur de la construction (F), les services logistiques (I), financiers (J) et médicaux (N) ainsi que les services aux entreprises (K) et aux particuliers (O) ont enregistré en 2004, par rapport à l'an 2000, un afflux positif de nouvelles petites entreprises qui emploient ou non du personnel.

III.2.2 Les indépendants et les aidants

Depuis le 1^{er} janvier 2003, les conjoints aidants sont obligés de s'inscrire comme tels auprès d'un fonds d'assurance sociale pour bénéficier du mini-statut. Début 2003, plus de 130.000 partenaires (surtout des femmes) ont été inscrits dès lors officiellement comme aidants. Le 31 décembre 2003, quelque 60.000 d'entre eux étaient encore actifs. En pratique, ces "nouveaux" conjoints aidants étaient déjà actifs avant 2003. Les modifications liées au statut n'ont donc eu pour conséquence, au niveau des statistiques de l'INASTI, qu'une simple légalisation du nombre total de conjoints aidants actifs en Belgique.



Graphique III.12 Les indépendants et aidants

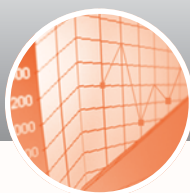


Source : INASTI.

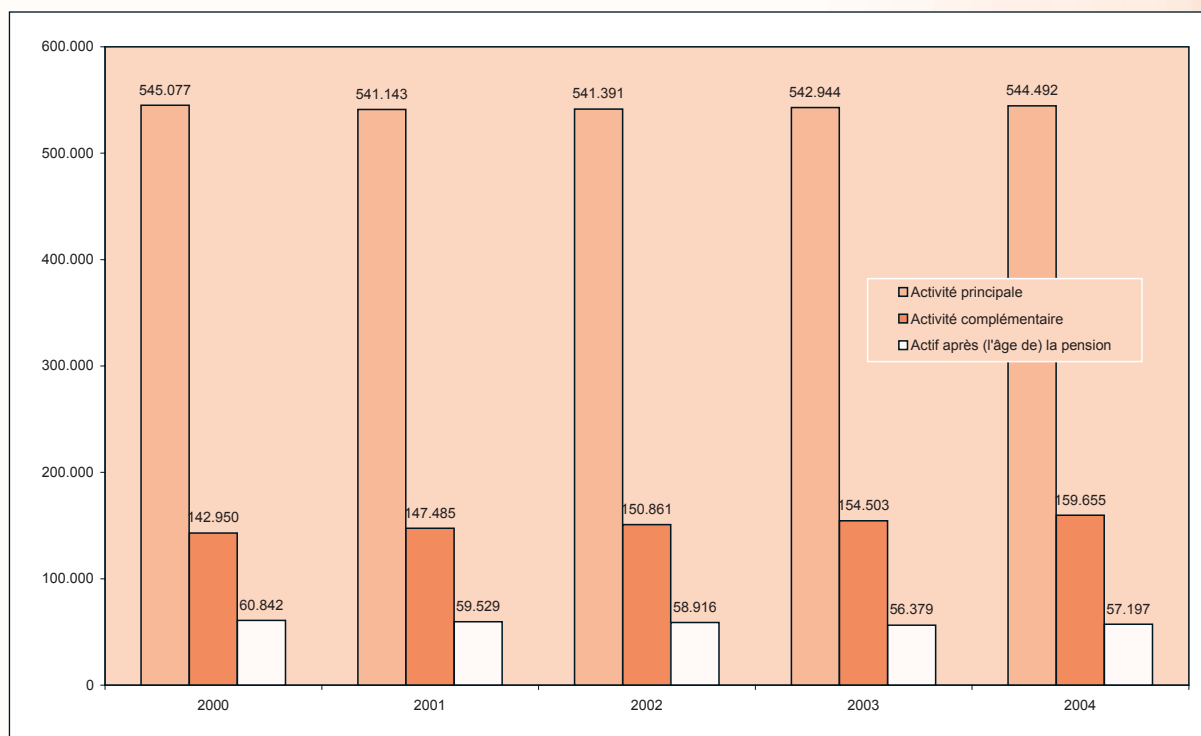
Fin 2004, 859.717 indépendants et aidants étaient en activité, dont 11 % d'aidants. Rapportés à la population active occupée du pays qui compte 4.139.173 individus selon l'INS pour la même année, les indépendants représentent 20,8 % du total. Ce taux est l'un des plus élevés parmi les pays nord-européens.

La croissance du nombre d'indépendants actifs varie, selon les années, entre -0,1 et 1 %. On peut considérer que l'on a atteint ainsi un plafond. Sur la période 2000-2004, l'augmentation de 1,7 % d'entrepreneurs indépendants confirme donc la tendance à la hausse de 1,2 % déjà relevée chez les entreprises assujetties à la TVA (cf. tableau III.5).

Les administrateurs de sociétés sont compris eux-aussi dans les statistiques sur le nombre d'indépendants. Au cours de la période 2000-2004, leur nombre a connu une forte croissance de 21,3 % (172.826 administrateurs en 2000 contre 209.661 en 2004). Le nombre d'indépendants qui ne sont pas en société a par contre diminué chaque année, passant de 576.073 à 551.683 en quatre ans, soit une baisse de 4,2 %. En 2000, 23,1 % du nombre total d'indépendants étaient actifs dans le cadre d'une société. En 2004, cette proportion s'élevait à 27,5 %.



Graphique III.13 Les indépendants selon la nature de l'activité



Source : INASTI.

En 2004, la plupart des indépendants, soit 71,5 %, exercent leur activité à titre principal, 21 % exercent une activité complémentaire et 7,5 % ont continué à travailler comme indépendants après (l'âge de) la pension.

La stagnation relative du nombre total d'indépendants constatée au graphique III.12, trouve essentiellement sa source dans l'évolution du nombre d'indépendants à titre *principal*. Ces derniers, après avoir connu une diminution de 0,7 % en 2001, ont enregistré chaque année depuis 2002 une légère hausse. En 2000, 545.077 indépendants à titre principal ont été comptabilisés contre 544.492 en 2004.

Le groupe d'indépendants *complémentaires* a augmenté chaque année sur la période considérée pour passer de 142.950 unités en 2000 à 159.655 en 2004, soit un accroissement de 11,7 %.

Quant aux indépendants actifs *après (l'âge de) la pension*, ils ont diminué chaque année entre 2000 et 2003 passant de 60.842 à 56.379 unités. A partir de 2004, leur nombre s'est redressé pour la première fois, progressant de 1,5 % par rapport à l'année précédente.



Tableau III.6 Les indépendants par secteur

Branches d'activité	2000	2001	2002	2003	2004	Part 2000 (%)	Part 2004 (%)
Agriculture	69.156	67.748	66.574	64.440	63.865	9,2	8,4
Pêche	966	968	959	1.466	1.357	0,1	0,2
Industrie et artisanat (production)	151.200	149.198	150.539	148.960	149.521	20,2	19,6
Commerce	308.286	307.660	307.389	309.137	309.680	41,2	40,7
Professions libérales et intellectuelles	151.740	155.151	158.314	161.788	167.819	20,3	22,0
Services	65.076	64.955	65.166	65.877	66.639	8,7	8,8
Divers	2.475	2.484	2.227	2.158	2.463	0,3	0,3
Total	748.899	748.164	751.168	753.826	761.344	100,0	100,0

Source : INASTI, situation au 31 décembre.

Parmi l'ensemble des indépendants recensés en 2004, 40,7 % exercent une activité commerciale. Les professions libérales et intellectuelles et l'industrie occupent respectivement la deuxième et troisième place au classement avec 22 % et 19,6 % des indépendants.

On relève dans tous les secteurs économiques, sur la période 2000-2004, une forte hausse du nombre d'indépendants administrateurs de sociétés. Dans le commerce et l'industrie, leur pourcentage avoisine les 40 %.

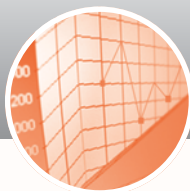
Le nombre d'indépendants dans des professions libérales et intellectuelles a progressé annuellement de manière soutenue, affichant une augmentation totale de 10,6 % entre 2000 et 2004.

Les services connaissent aussi, après une légère régression en 2001, une augmentation annuelle du nombre d'indépendants. Elle est cependant moins forte que pour les professions libérales et intellectuelles. Sur la période 2000-2004, le nombre total d'indépendants dans ce secteur a progressé de 2,4 %.

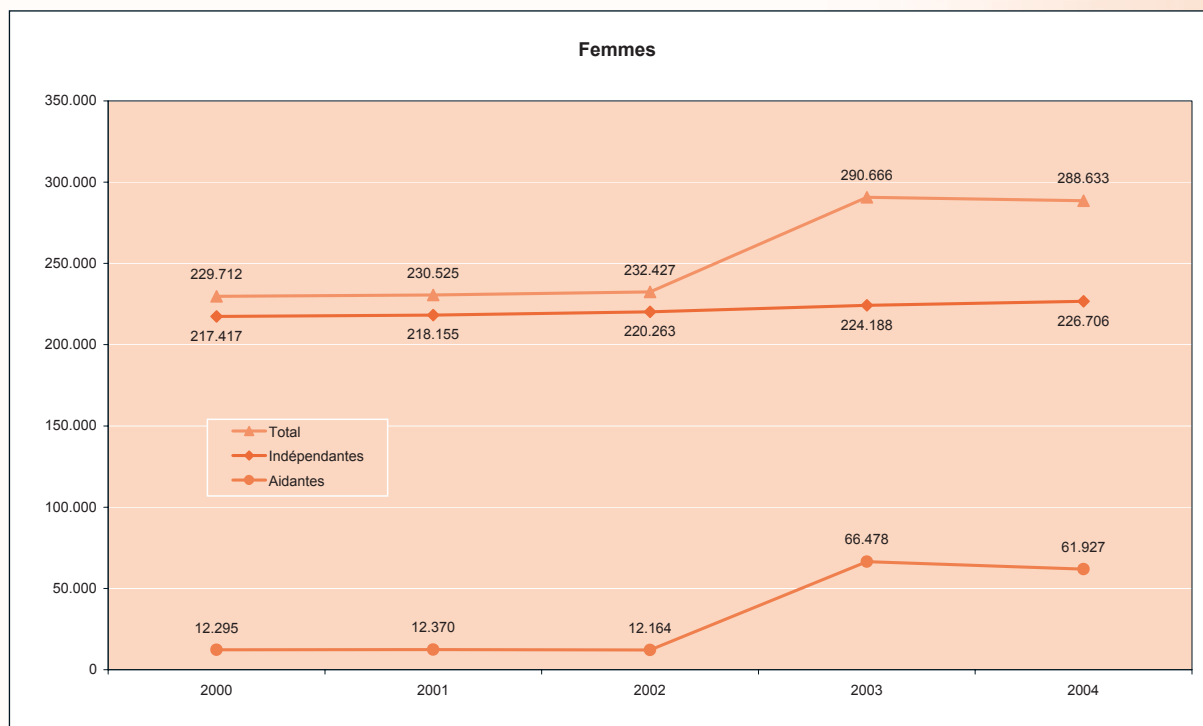
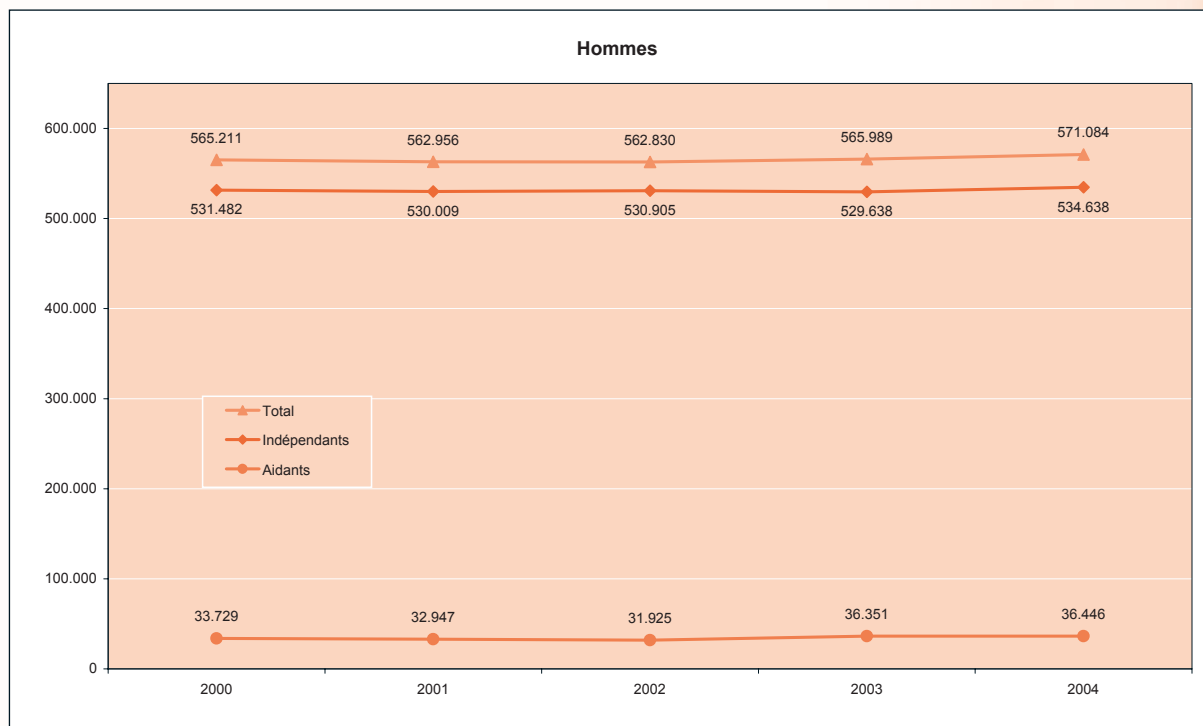
La hausse du nombre d'indépendants dans le commerce depuis 2003 est due principalement à l'augmentation du nombre d'administrateurs de sociétés et, dans une moindre mesure, au nombre d'indépendants qui ne sont pas en société, actifs dans le commerce de gros et de détail et comme intermédiaires.

Enfin, le nombre d'indépendants dans l'industrie affiche, au cours de la période considérée, de légères fluctuations annuelles aussi bien à la baisse qu'à la hausse. Sur l'ensemble de la période, le nombre d'indépendants dans ce secteur qui ne sont pas en société a diminué de 8,3 %.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphiques III.14 Les indépendants et aidants selon le sexe



Source : INASTI.



En 2004, 70,2 % des indépendants, soit 534.638, étaient des hommes et 29,8 %, soit 226.706, des femmes.

Sur la période considérée, le nombre d'hommes indépendants a évolué tantôt légèrement à la baisse (-0,2 %), tantôt légèrement à la hausse (+0,2 %). En 2004, il s'est accru de 0,9 % par rapport à 2003.

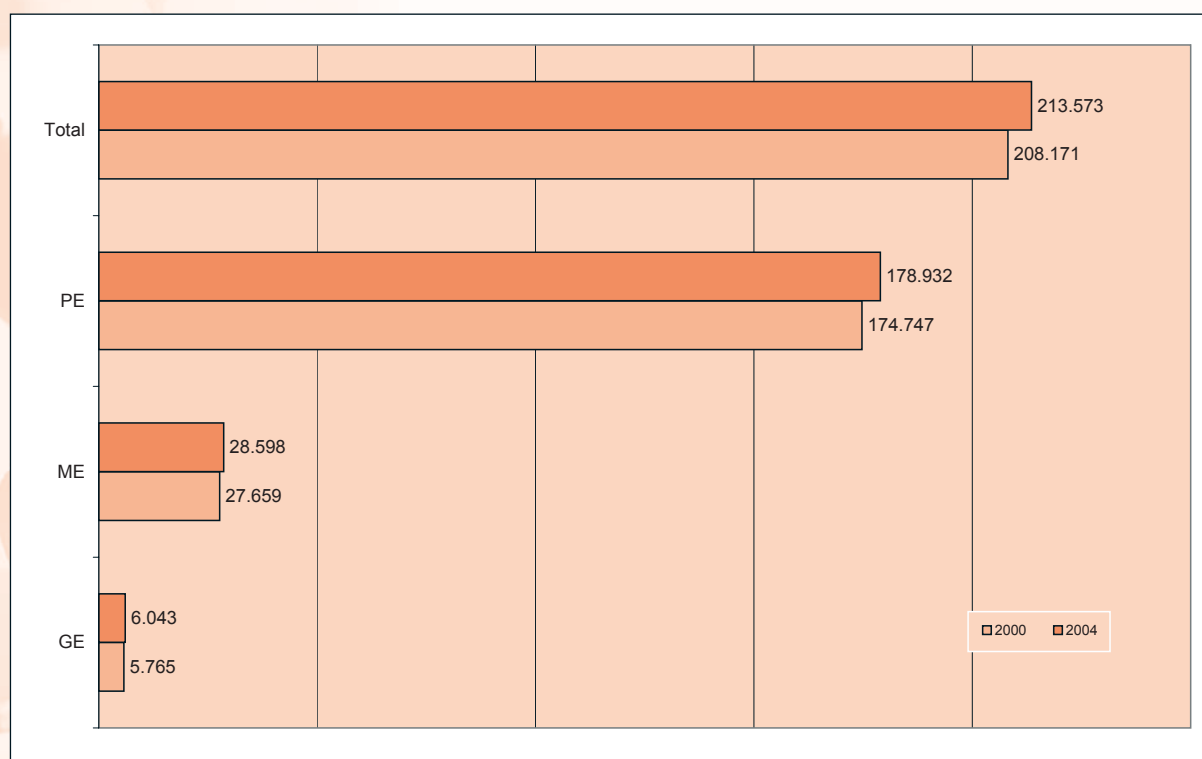
Par contre, de plus en plus de femmes exercent une activité d'indépendant. Leur nombre a connu, sur la période considérée, une croissance annuelle comprise entre 0,3 % et 1,8 %. De 2000 à 2004, leur nombre a augmenté de 4,3 %.

III.2.3 Les employeurs dans les PME

L'emploi dans le secteur privé est examiné, pour la période 2000-2004, sur base des statistiques centralisées de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) réparties en 18 sections, selon la nomenclature NACE.

Pour mieux éclairer l'aspect PME, une dimension « taille de l'entreprise » est ajoutée. Une petite entreprise (PE) emploie moins de 10 travailleurs, une moyenne entreprise (ME) occupe entre 10 et 49 salariés. Les PE et les ME forment ensemble la catégorie des PME. Enfin, les grandes entreprises (GE) totalisent 50 personnes ou plus à leur service.

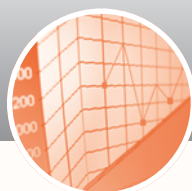
Graphique III.15 Répartition du nombre d'employeurs selon la taille en 2000 et 2004



Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

En 2004, le secteur privé compte 213.573 employeurs, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2000. Globalement, 84 % des employeurs sont à la tête d'une PE, 13 % d'une ME et 3 % d'une GE. Par conséquent, 97 % des employeurs sont des PME.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Parmi les 5.402 nouveaux employeurs en 2004, 78 % exercent leurs activités dans une PE, 17 % dans une ME et 5 % dans une GE.

Le graphique III.15 illustre le déséquilibre entre, d'une part, le nombre très élevé de PE et dans une moindre mesure de ME et, d'autre part, celui nettement plus bas de GE. La grande quantité de PE peut être une force en soi mais sur le marché européen concurrentiel, cette petite taille de 84 % des entreprises peut constituer un inconvénient ou une faiblesse.

Tableau III.7 Répartition des employeurs selon la taille et le secteur en 2004 (%)

Sections NACE		PE	ME	GE
A	Agriculture, chasse et sylviculture	90,8	8,8	0,5
B	Pêche	95,4	4,6	0,0
C	Industries extractives	60,0	33,3	6,7
D	Industrie manufacturière	66,7	24,9	8,4
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	50,0	17,9	32,1
F	Construction	84,3	13,6	2,1
G	Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	86,3	12,3	1,4
H	Hôtels et restaurants	89,4	9,9	0,7
I	Transports, entreposage et communication	70,5	24,4	5,1
J	Activités financières	90,3	7,0	2,7
K	Immobilier, location et services aux entreprises	88,1	9,5	2,4
L	Administration publique	39,1	24,7	36,3
M	Education	84,6	15,4	0,0
N	Santé et action sociale	69,9	21,1	9,0
O	Services collectifs, sociaux et personnels	89,5	9,3	1,2
P	Activités des ménages	99,8	0,2	0,0
Q	Organismes extra-territoriaux	95,5	4,5	0,0
	Total	83,8	13,4	2,8

Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

Deux secteurs seulement sont particulièrement représentatifs des GE, ceux de l'énergie (E) et de l'administration publique (L) qui comptent respectivement 32,1 % et 36,3 % de GE.

En ce qui concerne les ME, on constate une répartition sectorielle bien plus équilibrée puisque pas moins de 9 secteurs (C, D, E, F, G, I, L, M et N) ont une proportion de ME oscillant entre 12,3 % et 33,3 %.

S'agissant des PE, en dehors des secteurs primaires A et B, ce sont surtout les secteurs des services qui présentent une structure fortement composée de PE, autour et au-delà des 90 % : horeca (H), services financiers (J), services aux entreprises (K) et aux personnes (O), etc.

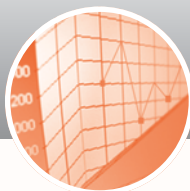


Tableau III.8 Evolution du nombre d'employeurs selon la taille et le secteur

Sections NACE	PE		ME		GE		Total	
	2000	2004	2000	2004	2000	2004	2000	2004
A Agriculture, chasse et sylviculture	5.697	5.934	702	574	37	30	6.418	6.538
B Pêche	131	124	7	6	1	0	139	130
C Industries extractives	85	90	53	50	14	10	152	150
D Industrie manufacturière	15.410	13.893	5.412	5.212	1.866	1.757	22.688	20.952
E Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	6	14	2	5	3	9	11	28
F Construction	20.646	20.433	3.281	3.300	479	504	24.406	24.237
G Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	52.188	50.778	6.887	7.215	797	830	59.872	58.823
H Hôtels et restaurants	17.983	19.715	1.959	2.184	138	152	20.080	22.051
I Transports, entreposage et communication	6.144	6.435	2.227	2.228	383	461	8.754	9.124
J Activités financières	5.512	5.589	414	433	166	164	6.092	6.186
K Immobilier, location et services aux entreprises	26.514	28.325	2.823	3.069	733	770	30.070	32.164
L Administration publique	66	84	53	53	89	78	208	215
M Education	0	208	0	38	0	0	0	246
N Santé et action sociale	8.152	8.116	2.311	2.448	835	1.046	11.298	11.610
O Services collectifs, sociaux et personnels	16.231	17.090	1.528	1.778	224	232	17.983	19.100
P Activités des ménages	0	1.993	0	4	0	0	0	1.997
Q Organismes extra territoriaux	0	21	0	1	0	0	0	22
Total	174.747	178.932	27.659	28.598	5.765	6.043	208.171	213.573

Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



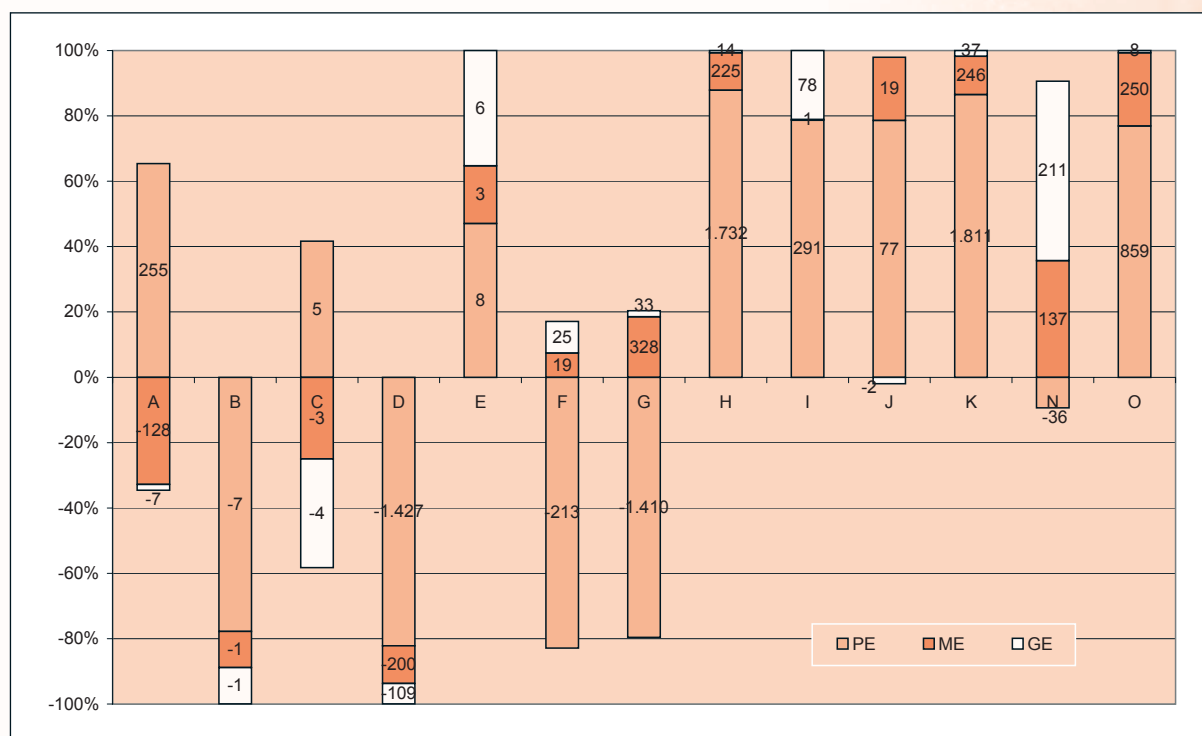
En 2004, il y avait 213.573 employeurs recensés à l'ONSS sur un total de 697.817 assujettis actifs im-matriculés à la TVA. Ainsi, un peu moins d'un tiers (30,6 %) des entrepreneurs sont aussi employeurs. En 2000, cette proportion s'établissait à 30,2 %.

En chiffres absolus, le commerce (G) compte le plus grand nombre d'employeurs. Loin derrière suivent les services aux entreprises (K) avec un écart de +/- 26.000 employeurs, la construction (F), l'industrie (D), l'horeca (H) et les services personnels (O).

L'analyse des évolutions structurelles des tailles d'entreprises est toujours un exercice difficile : des mouvements continuels de croissance et/ou de décroissance des entreprises interfèrent les uns avec les autres. On ne dispose dans le tableau III.8 que du résultat de ces multiples glissements inter-classes.

De 2000 à 2004, la croissance totale de chacune des classes de taille est la suivante : 2,4 % pour les PE, 3,4 % chez les ME et 4,8 % pour les GE. La moyenne, toutes tailles confondues, s'établit à 2,6 %.

Graphique III.16 Variation du nombre d'employeurs selon le secteur et la taille des entreprises (2000-2004)



Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

Au départ des chiffres absolus contenus dans le tableau III.8, il est possible de visualiser autour d'un axe horizontal neutre (0 %), les gains et pertes enregistrés par les différentes tailles d'employeurs. On garde à l'esprit que dans cette présentation, la valeur absolue attachée au pourcentage d'un secteur n'est pas identique à celle attribuée à un autre secteur.

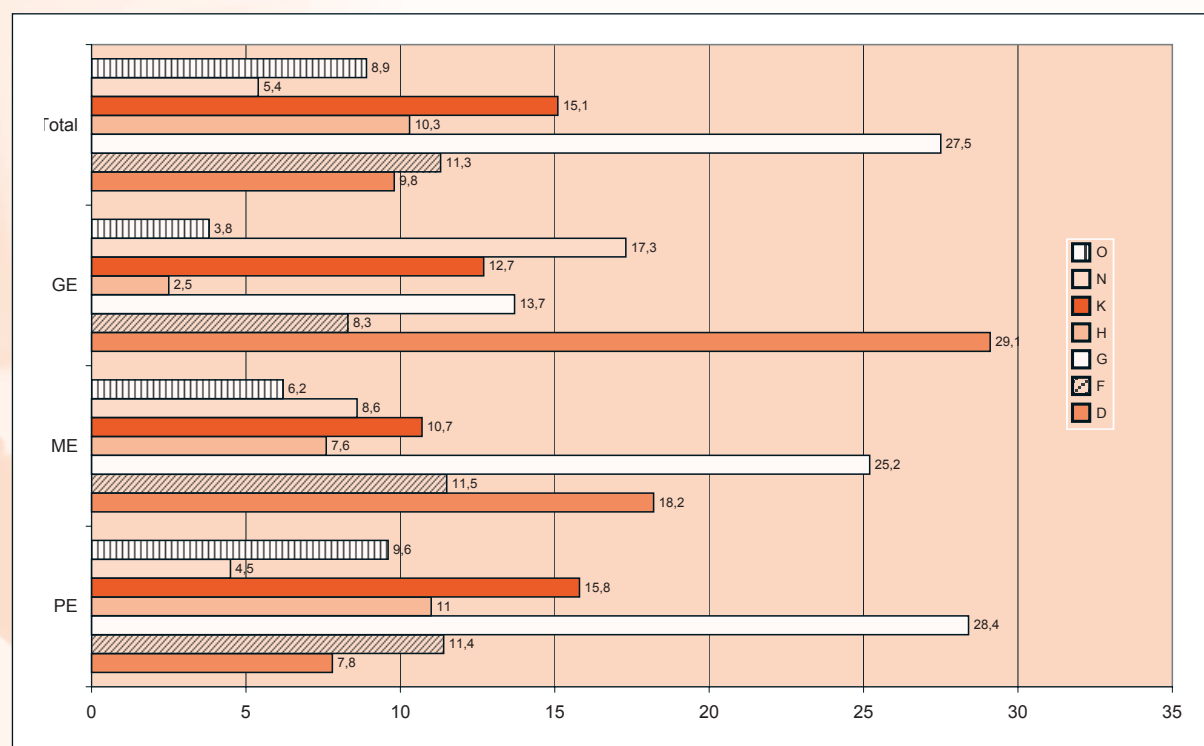
Dans la catégorie des PE, on constate de nombreux mouvements -aussi bien à la hausse qu'à la baisse- dans presque toutes les branches d'activité. Deux secteurs, la pêche (B) et l'industrie (D), sont des perdants nets dans toutes les catégories d'employeurs. On remarque en particulier une perte de 1.427 PE au niveau des industries manufacturières (D).



Dans les secteurs A, C, F, G, J et N, certaines catégories d'employeurs perdent du terrain tandis que d'autres en gagnent. Dans ce contexte, l'augmentation du nombre de PE dans l'agriculture (A) et dans les industries extractives (C) est remarquable, tout comme la perte de PE dans la construction (F) et principalement dans le commerce (G).

Certains secteurs (E, H, I, J, K et O) connaissent une augmentation nette du nombre d'employeurs dans toutes les catégories. Dans certaines branches, l'augmentation du nombre de PE est considérable, notamment dans l'horeca (H) et les services aux entreprises (K). Apparemment, le caractère tertiaire de celles-ci, à l'exception du secteur (E), génère plus d'entrepreneuriat.

Graphique III.17 Part des secteurs les plus importants dans le nombre total d'employeurs selon la taille des entreprises en 2004 (%)

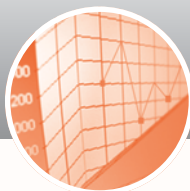


Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

Le graphique III.17 présente les parts des secteurs les plus importants en termes de nombre d'employeurs selon la taille des entreprises ainsi que pour la population totale des employeurs. On constate le nombre important d'employeurs pour le commerce de gros et de détail (G) dans la catégorie des PE et des ME ainsi que le nombre élevé d'employeurs pour l'industrie (D) dans la catégorie des GE.

La construction (F) a une part assez importante dans les différentes catégories. Parmi les employeurs de petite taille (PE), le commerce (G), les services aux entreprises (K), la construction (F) et l'horeca (H) sont les secteurs les plus représentatifs.

Dans les catégories des PE et ME, de nombreux employeurs sont actifs dans les services (surtout le secteur K). En ce qui concerne la santé (N), le nombre d'employeurs augmente proportionnellement à la taille de l'entreprise, ce qui pourrait être une indication de notre bon système de soins de santé.



III. 3 Les emplois et la valeur ajoutée dans les PME

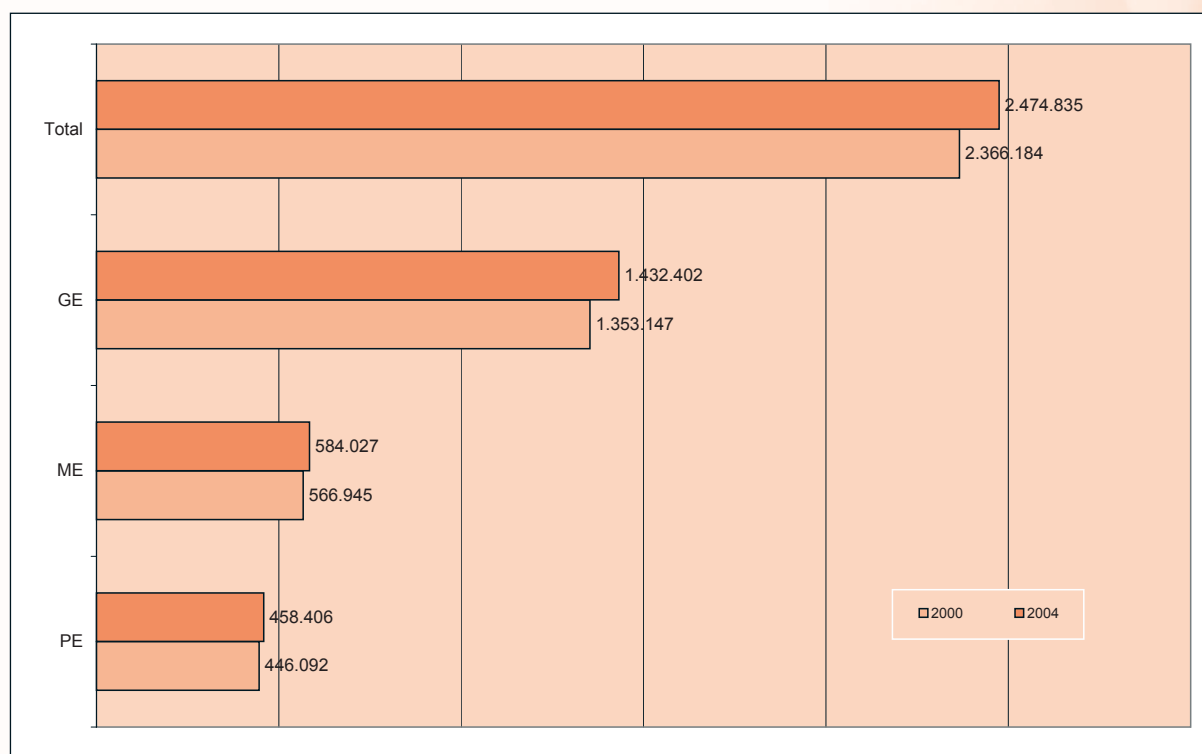
Alors que les deux premiers chapitres étaient davantage centrés sur diverses facettes structurelles de l’entrepreneuriat, les présents développements examinent plus particulièrement deux variables plus dynamiques au sein des PME, à savoir l’évolution de l’emploi salarié et de la valeur ajoutée.

III.3.1 L’emploi dans les PME

La demande d’emploi effective des entreprises est ici mesurée en utilisant la notion de poste de travail. A ce propos, il est important de signaler qu’un poste de travail peut être occupé par plusieurs travailleurs ou qu’à l’inverse un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail.

En 2004, le secteur privé comptait 2.474.835 postes de travail, soit 108.651 de plus qu’en 2000, ce qui représente une croissance de 4,6 %. Selon la taille de l’entreprise, 18 % des emplois se trouvent dans les PE, 24 % dans les ME et 58 % dans les GE. Les PME totalisent donc 42 % des emplois.

Graphique III.18 Répartition du nombre de postes de travail selon la taille de l’entreprise en 2000 et 2004



Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

Parmi les 108.651 nouveaux postes de travail créés entre 2000 et 2004, 11 % reviennent aux PE, 16 % aux ME et 73 % aux GE. Les GE comptent le plus grand nombre d’emplois.



Tableau III.9 Répartition sectorielle des postes de travail selon la taille de l'entreprise en 2004 (%)

Sections NACE		PE	ME	GE
A	Agriculture, chasse et sylviculture	51,0	38,0	11,0
B	Pêche	78,5	21,5	0,0
C	Industries extractives	11,5	30,5	58,0
D	Industrie manufacturière	7,9	19,6	72,5
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,2	0,8	98,9
F	Construction	30,2	35,3	34,5
G	Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	28,5	30,7	40,9
H	Hôtels et restaurants	43,2	33,3	23,5
I	Transports, entreposage et communication	14,3	35,1	50,6
J	Activités financières	10,0	6,9	83,1
K	Immobilier, location et services aux entreprises	17,0	16,6	66,4
L	Administration publique	1,6	7,8	90,5
M	Education	38,4	42,3	19,3
N	Santé et action sociale	6,2	17,8	76,0
O	Services collectifs, sociaux et personnels	39,3	32,6	28,1
P	Activités des ménages	96,6	2,1	1,4
Q	Organismes extra-territoriaux	65,9	34,1	0,0
	Total	18,5	23,6	57,9

Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

Le tableau III.9 montre que les PE comptent presque autant de postes de travail que les ME. Seules quatre branches présentent une répartition plus ou moins équilibrée de l'emploi entre les trois tailles d'entreprises : la construction (F), l'horeca (H), les services personnels (O) et le commerce (G).

Un autre groupe de secteurs se distingue par un déséquilibre marqué dans l'affectation des emplois en faveur essentiellement des GE : l'industrie (D), l'énergie (E), les institutions financières (J), les services de santé et communautaires (N) et l'administration publique (L).

En ce qui concerne la classe des PE, ce sont les secteurs primaires (A et B), puis l'horeca (H) et les services personnels (O) qui présentent les plus fortes intensités en postes de travail. On doit remarquer l'absence des secteurs de la construction (F) et du commerce et de la réparation (G) qui concentrent plus de 70 % de leurs effectifs dans les classes de tailles supérieures.

Pour apprécier ces constats, il faut avoir à l'esprit l'importance de chaque secteur par rapport au nombre total de postes de travail présentée au tableau III.10. Le trio de tête des secteurs les plus intensifs en emplois est, dans l'ordre et en 2004, l'industrie (D), le commerce (G) et les services aux entreprises (K). A trois, ils pèsent presque 60 % de l'emploi.

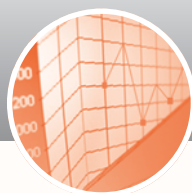


Tableau III.10 Evolution du nombre de postes de travail selon la taille de l'entreprise et le secteur

Sections NACE	PE		ME		GE		Total	
	2000	2004	2000	2004	2000	2004	2000	2004
A Agriculture, chasse et sylviculture	14.168	13.530	12.287	10.075	3.668	2.920	30.123	26.525
B Pêche	360	390	128	107	67	0	555	497
C Industries extractives	369	378	1.017	999	2.770	1.901	4.156	3.278
D Industrie manufacturière	49.972	46.196	120.990	114.996	454.291	424.707	625.253	585.899
E Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	14	32	48	118	16.130	13.870	16.192	14.020
F Construction	57.183	56.877	66.645	66.523	60.103	65.006	183.931	188.406
G Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	131.125	130.928	133.450	141.148	167.548	187.903	432.123	459.979
H Hôtels et restaurants	45.861	49.620	35.457	38.241	25.285	27.065	106.603	114.926
I Transports, entreposage et communication	19.314	19.982	48.316	48.953	65.737	70.498	133.367	139.433
J Activités financières	11.949	12.617	8.337	8.645	104.756	104.456	125.042	125.718
K Immobilier, location et services aux entreprises	58.155	64.421	57.905	63.043	228.106	251.780	344.166	379.244
L Administration publique	199	281	1.540	1.361	14.491	15.706	16.230	17.348
M Education	0	528	0	582	0	265	0	1.375
N Santé et action sociale	19.356	19.458	51.110	55.539	184.783	237.357	255.249	312.354
O Services collectifs, sociaux et personnels	38.067	40.563	29.715	33.627	25.412	28.931	93.194	103.121
P Activités des ménages	0	2.576	0	55	0	37	0	2.668
Q Organismes extra-territoriaux	0	29	0	15	0	0	0	44
Total	446.092	458.406	566.945	584.027	1.353.147	1.432.402	2.366.184	2.474.835

Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.



Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

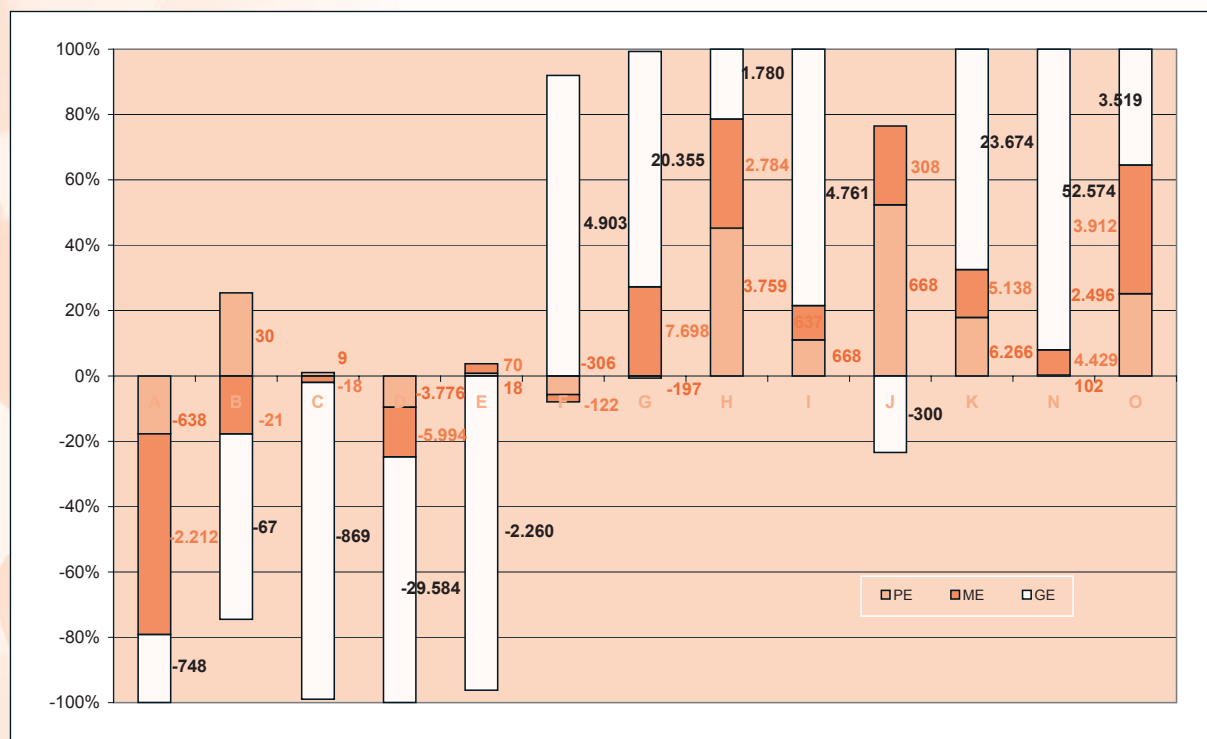
De 2000 à 2004, les totaux par taille d'employeur révèlent une croissance de l'emploi de 2,8 % dans les PE, 3,2 % dans les ME et 5,9 % dans les GE, la moyenne globale s'établissant à 4,6 %.

D'une façon générale, on remarque que les secteurs primaires et secondaires (A à E) perdent des emplois au total et souvent dans toutes les classes de tailles. Tous les autres secteurs sont en croissance. La construction (F) ne reste en croissance que grâce aux GE.

Dans la catégorie des PE, le commerce (G) s'avère largement le plus intensif en emplois mais stagne sur la période. Il est suivi, d'assez loin, par les services aux entreprises (K) qui créent beaucoup de postes de travail et par la construction (F) dont l'emploi stagne également. En réalité, à l'exception des services aux entreprises (K) et de l'horeca (H) qui ont continué à créer des postes, la plupart des secteurs de PE perdent des emplois ou stagnent sur la période. Quelque part, ces observations interpellent directement les divers outils publics d'encouragement à l'emploi dont les effets ne sont guère visibles dans les PE.

On doit par ailleurs signaler la très forte croissance de l'emploi, souvent à deux chiffres, pour toutes les tailles d'employeurs dans les services aux entreprises (K) ainsi que dans les ME et GE du commerce (G) et des services personnels (O).

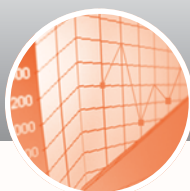
Graphique III.19 Variation du nombre de postes de travail selon le secteur et la taille des entreprises (2000- 2004)



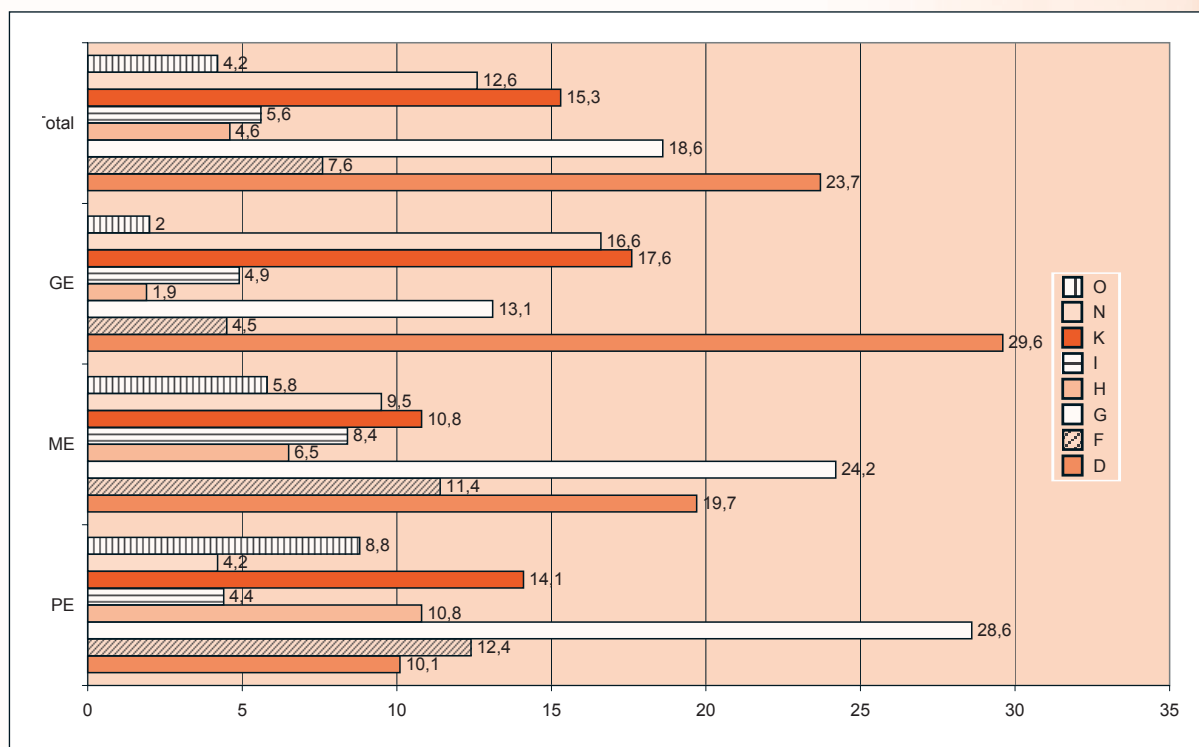
Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

Les évolutions entre 2000 et 2004 des chiffres absolus du tableau III.10 visualisées ici de part et d'autre d'un axe de référence neutre (0 %), révèlent plus clairement encore que l'agriculture (A) et l'industrie (D) perdent des emplois quelle que soit la taille de l'employeur. A l'inverse, les secteurs (H), (I), (K), (N) et (O) en créent dans toutes les classes de taille.

Dans les secteurs primaires et secondaires (B, C, D et E), on constate une diminution des postes de travail principalement parmi les grandes entreprises. La construction (F) constitue une exception : les PME perdent des emplois dans ce secteur alors que d'autres sont créés dans les grandes entreprises.



Graphique III.20 Part des secteurs les plus importants dans le nombre total de postes de travail selon la taille des entreprises en 2004



Source : ONSS et calculs SPF Economie-E5.

On constate au graphique III.20 que l'emploi est concentré dans un nombre limité de secteurs. Au total, quatre secteurs représentent ainsi quelque 70 % de l'emploi. Il s'agit, par ordre d'importance, de l'industrie (D), du commerce (G), de l'immobilier, location et services aux entreprises (K) ainsi que de la santé et de l'action sociale (N). Dans les PE et les ME, six secteurs représentent environ 85 % des postes de travail. Dans les GE, quatre grands secteurs prennent environ 78 % de l'emploi à leur compte.

Une autre constatation concerne l'importance du commerce (G) pour le nombre d'emplois dans les PE. Ce poids diminue à mesure que la taille de l'entreprise augmente. On observe le contraire dans l'industrie (D). La construction (F) connaît, elle, la même évolution que le commerce.

L'importance des services pour toutes les catégories d'entreprises est démontrée par le secteur des services aux entreprises (K) qui est crucial pour les PE, un peu moins pour les ME et plus important pour les GE.

III.3.2 La valeur ajoutée dans les PME

La valeur ajoutée (VA) mesure l'importance de la production des entreprises non-financières et financières, de l'administration publique, des ménages et des associations sans but lucratif. C'est la valeur que ces acteurs ajoutent via leur activité à l'apport de matières premières, de produits intermédiaires et de services.

Pour le calcul de la valeur ajoutée des PME et leur part dans l'économie, plusieurs hypothèses ont été retenues. L'hypothèse de base est que les entreprises ayant un schéma de comptes annuels complet sont considérées comme des grandes entreprises (GE), alors que les entreprises avec un schéma abrégé ou qui ne déposent pas de comptes annuels ainsi que les personnes physiques/indépendants sont supposés être des PME. Au niveau des ménages, toutes les unités sont considérées comme des PME.



Tableau III.11 Valeur ajoutée selon la taille de l'entreprise et le secteur en 2003
(en millions d'euros)

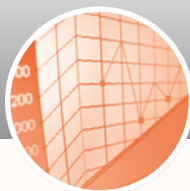
Sections Nace	2003			Δ t/t-3 (%)		
	GE	PME	Total	GE	PME	Total
A Agriculture, chasse et sylviculture	120	2.569	2.689	-7,8	-11,7	-11,5
B Pêche	0	68	68	-	15	15
C Industries extractives	262	52	314	-11	-0,8	-9,5
D Industrie manufacturière	36.667	6.025	42.692	0,1	-7	-1
E Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5.701	228	5.929	-0,1	38,4	0,9
F Construction	4.304	7.580	11.883	8,5	6	6,9
G Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	18.714	13.089	31.804	31,9	13,1	23,4
H Hôtels et restaurants	892	3.127	4.019	-9,3	13,5	7,5
I Transports, entreposage et communication	16.860	3.228	20.087	13,7	8,5	12,8
J Activités financières	13.066	1.181	14.247	3,5	30,3	5,3
K Immobilier, location et services aux entreprises	14.848	19.309	34.157	9,6	17,4	13,8
L Administration publique	18.156	0	18.156	14,9	-	14,9
M Education	16.036	390	16.426	14,3	28,6	14,6
N Santé et action sociale	13.507	3.495	17.002	21,4	1	16,6
O Services collectifs, sociaux et personnels	1.923	3.669	5.592	1,5	10,7	7,3
P Activités des ménages	0	909	909	-	21,4	21,4
Total	161.055	64.919	225.974	10,5	9,5	10,2

Source : BNB et calculs SPF Economie-E5.

La part des PME dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie est passée de 28,9 % en 2000 à 28,7 % en 2003.

Par rapport à 2000, la valeur ajoutée totale de l'économie belge a augmenté en 2003 de 10,2 %. Celle du secteur du commerce de gros et de détail, de la réparation de voitures et d'articles domestiques (G) a connu une hausse de 23,4 %. La valeur ajoutée de l'administration publique (L) et des secteurs en grande partie non-commerciaux que sont l'éducation (M) et la santé (N), a progressé d'au moins 14 %, soit une croissance nettement plus élevée que la moyenne nationale.

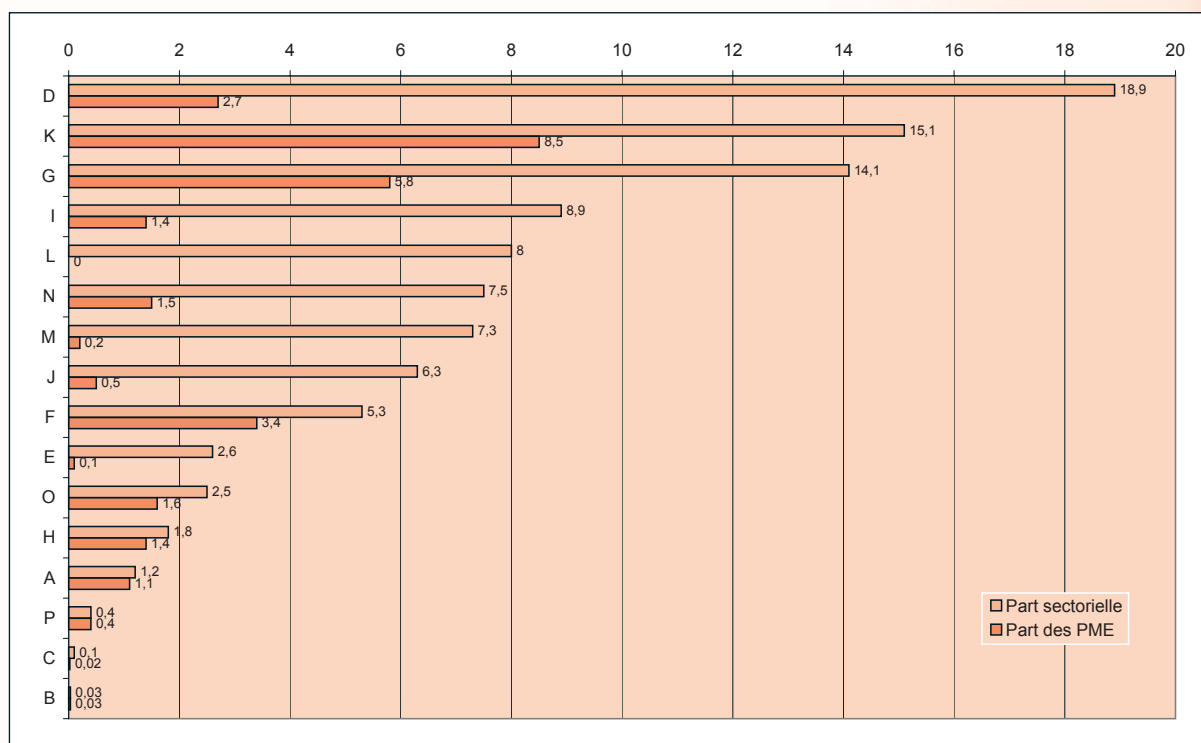
“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Tant en termes absolus qu'en termes relatifs, l'augmentation de la valeur ajoutée des PME dans le commerce de gros et de détail (G), l'horeca (H), les services aux entreprises (K) et les institutions financières (J) est remarquable.

Dans l'agriculture (A) et l'industrie (D), la perte de valeur ajoutée est due principalement aux PME.

Graphique III.21 Part sectorielle et part des PME dans la VA de l'économie totale en 2003 (%)



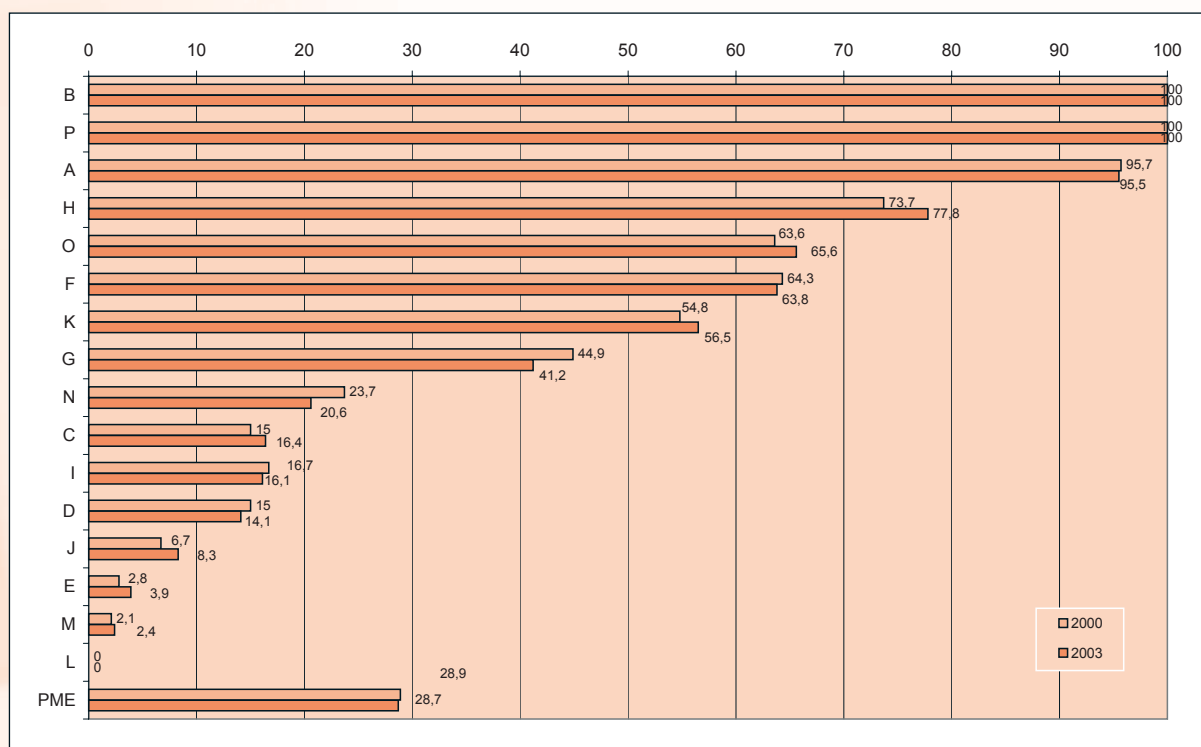
Source : BNB et calculs SPF Economie-E5.

Les quatre secteurs majeurs – l'industrie (D), l'immobilier, la location et les services aux entreprises (K), le commerce de gros et de détail, la réparation de voitures et d'articles domestiques (G) ainsi que les transports, entreposage et communications (I) – contribuent ensemble en 2003 à 57 % du total de la valeur ajoutée de l'économie intérieure. Les PME en représentent 18,4 % et les grandes entreprises 38,6 %.

Dans l'industrie (D), la contribution la plus élevée est celle de l'industrie chimique (code NACE 24) tandis que dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises (K), la contribution la plus importante provient des autres services aux entreprises (code NACE 74). Il est important que les indemnités versées par les sociétés de tous les secteurs aux chefs d'entreprises et aux administrateurs se retrouvent via les ménages dans le sous-secteur des autres services aux entreprises.



Graphique III.22 Part des PME dans la VA selon le secteur en 2000 et 2003

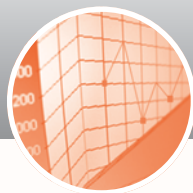


Source : BNB et calculs SPF Economie-E5.

Après la pêche (B), les services domestiques (P) et l'agriculture (A) pour lesquels plus de 95 % de la valeur ajoutée sont fournis par les PME, on retrouve l'horeca (H) avec une part PME de 77,8 % dans la valeur ajoutée ainsi que les autres services collectifs, sociaux et personnels (O) avec 65,6 %, la construction (F) avec 63,8 % et l'immobilier, la location et les services aux entreprises (K) avec 56,5 %.

En 2003, la part des PME dans la valeur ajoutée a diminué dans le commerce de gros et de détail, les réparations de voitures et d'articles domestiques (G), dans la santé et l'action sociale (N) et dans l'industrie (D). Les PME ont renforcé cependant leur part dans l'horeca (H), dans les autres services collectifs, sociaux et personnels (O) et dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises (K).

*“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré
”*



4^{ème} partie

Analyses sectorielles

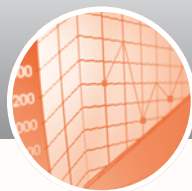


Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie



“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



IV Approche méso-économique

IV.1 Agroalimentaire (industries alimentaires et agriculture)

Les secteurs de l’agriculture (NACE 01) et des industries alimentaires (NACE 15) occupent, chacun à leur manière, une place importante dans le paysage économique belge.

Selon le recensement agricole de 2005 (données provisoires), la superficie totale utilisée par l’agriculture s’élève à 1.384.000 hectares, soit 45,5 % de la superficie totale de la Belgique. Les terres dédiées à l’agriculture sont exploitées principalement en tant que prairies et cultures fourragères, pour la production de céréales (blé, maïs, orge,...), de betteraves sucrières, de pommes de terre, de lin, de fruits, de légumes et de plantes ornementales. La superficie moyenne des exploitations atteint presque 27 hectares. Les élevages bovins (2,7 millions de têtes), porcins (6,3 millions de têtes) et de volailles (35,4 millions de têtes) occupent toujours une place importante dans l’activité agricole belge. Le nombre d’exploitations agricoles (51.477 exploitations) et la main-d’œuvre agricole (95.296 personnes) ont continué à baisser par rapport aux années précédentes.

Les productions agricoles sont principalement destinées à l’alimentation humaine soit en l’état, soit en passant par les industries alimentaires.

Les industries alimentaires occupent au sein de l’industrie manufacturière la troisième place en chiffre d’affaires (31 milliards d’euros), la troisième place pour la valeur ajoutée brute (6 milliards d’euros) et la deuxième pour l’emploi (87.500 travailleurs). En termes de chiffre d’affaires, les principaux sous-secteurs des industries alimentaires sont par ordre décroissant, les industries de la viande, les boissons, l’industrie laitière, les chocolateries et confiseries ainsi que les boulangeries et biscuiteries.

Les secteurs de l’agriculture et des industries alimentaires belges se caractérisent par une multitude de petites exploitations ou d’entreprises : en moyenne, les exploitations agricoles occupent moins de 2 personnes et plus de 75 % des entreprises des industries alimentaires emploient moins de 10 travailleurs. Ces exploitations et entreprises ont également des productions très variées et utilisent de plus en plus de techniques très performantes.

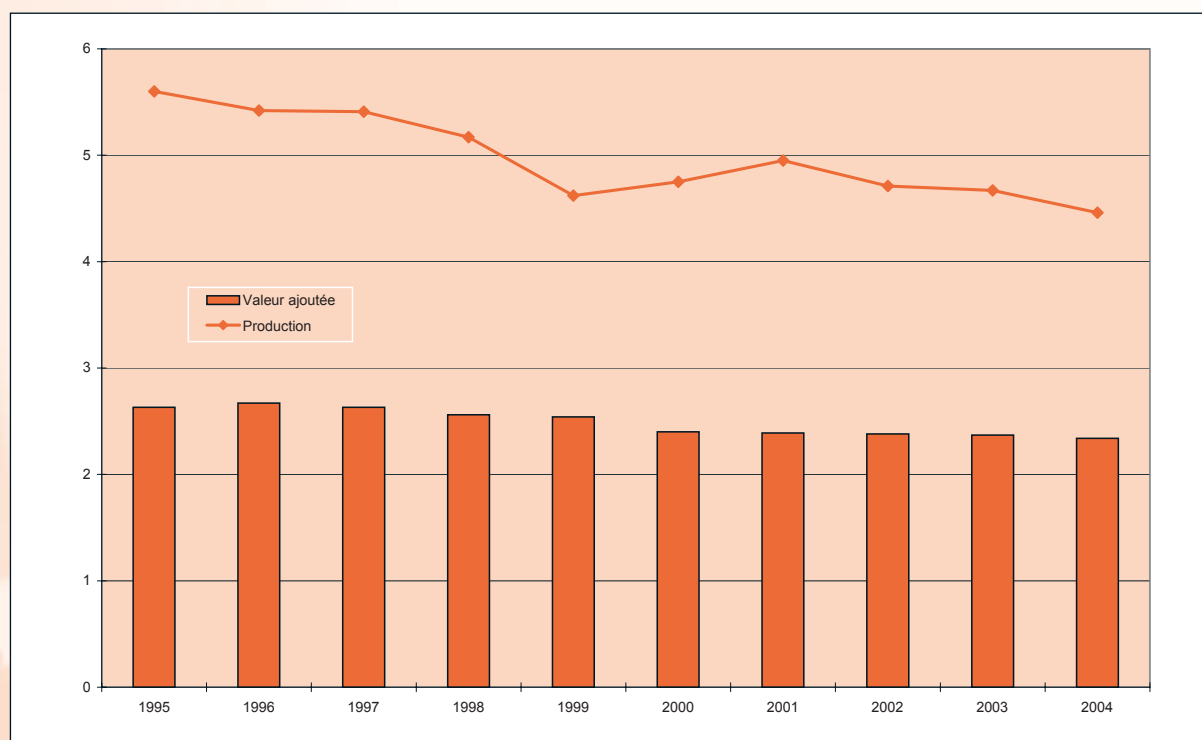
Nos échanges de produits agricoles et alimentaires sont effectués principalement avec les pays de l’UE-15 (pour 85 %) et nos principaux acheteurs et fournisseurs sont la France, les Pays-Bas et l’Allemagne.



IV.1.1 Position dans l'économie belge

Graphique IV.1 Valeur ajoutée et production du secteur des industries alimentaires

(en % de la valeur ajoutée totale et de la production totale de l'économie belge)

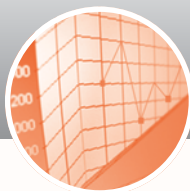


Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

La production des industries alimentaires s'élève à 4,5 % de la production totale de l'économie belge en 2004, soit 26,7 milliards d'euros. Cette part diminue depuis 1995, malgré une légère augmentation en 2000 et en 2001.

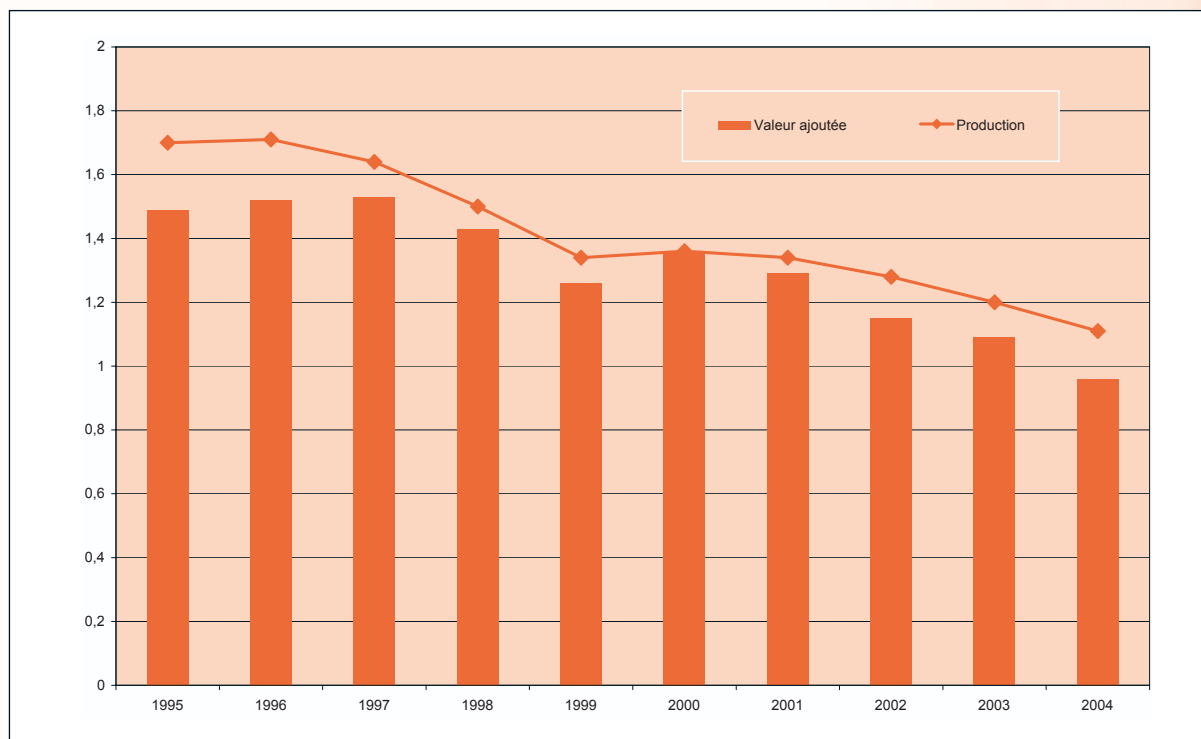
La part de la valeur ajoutée brute (VAB) du secteur des industries alimentaires dans la VAB totale est relativement stable depuis 2000. En 2004, elle s'élève à 6 milliards d'euros et représente 2,3 % de la valeur ajoutée brute totale de l'économie belge.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique IV.2 Valeur ajoutée et production du secteur agricole

(en % de la valeur ajoutée totale et de la production totale de l'économie belge)



Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

La part de la production agricole dans la production totale de l'économie belge diminue nettement par paliers depuis 1995, année pour laquelle ce secteur représentait encore 1,7 % de la production totale. En 2004, la production issue de l'agriculture ne s'élève plus qu'à 1,1 % de la production totale de l'économie belge, soit 6,6 milliards d'euros.

La part de la valeur ajoutée brute (VAB) du secteur de l'agriculture dans la VAB totale de l'économie belge est également en diminution. Elle ne représente plus que 1 % de la valeur ajoutée brute totale en 2004, soit 2,5 milliards d'euros, alors qu'en 1995 elle en représentait encore 1,5 %.



IV.1.2 Activités principales

Tableau IV.1 Evolution et poids de la production du secteur des industries alimentaires et de ses sous-secteurs¹⁸

(en millions d'euros)

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
15	Industries alimentaires	18.644	19.429	4,2	9.518	9.453	-0,7	100,0
151	industrie des viandes	3.204	3.401	6,1	1.655	1.698	2,6	17,5
152	transformation et conservation du poisson	358	351	-2,0	166	177	6,6	1,8
153	transformation et conservation de fruits et légumes	1.917	2.085	8,8	1.043	1.056	1,2	10,7
154	industrie des corps gras	1.379	1.292	-6,3	654	621	-5,0	6,6
155	glaces de consommation	234	236	0,9	136	130	-4,4	1,2
156	grains et fabrication de produits amylacés	1.453	1.532	5,4	779	715	-8,2	7,9
157	aliments pour animaux	1.624	1.744	7,4	899	764	-15,0	9,0
158	autres industries alimentaires	5.710	5.815	1,8	2.731	2.802	2,6	29,9
159	industrie des boissons	2.764	2.972	7,5	1.455	1.490	2,4	15,3

Source : SPF Economie-E8-Prodcom.

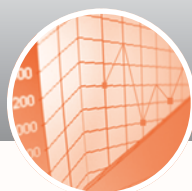
La valeur de la production des industries alimentaires a augmenté de 4,2 % en 2004 par rapport à 2003. Les principaux sous-secteurs qui ont enregistré une progression de la production en 2004 sont la transformation et la conservation des fruits et légumes, les aliments pour animaux, l'industrie des viandes et des boissons.

L'évolution comparée des six premiers mois de 2005 par rapport aux six premiers mois de 2004 met en évidence une évolution stable du secteur dans son ensemble.

Au niveau des sous-secteurs, on enregistre un ralentissement dans la production d'aliments pour animaux (-15 %), dans la production de grains et dans la fabrication de produits amylacés (-8,2 %), tandis que l'on remarque une augmentation significative au niveau de la transformation du poisson (+6,6%).

On observe pour l'industrie des corps gras une diminution de la valeur de la production, tant en 2004 que pour les six premiers mois de 2005.

¹⁸ Le tableau IV.1 exclut les données relatives aux abattoirs (sous-secteur 151) et aux laiteries (sous-secteur 155).



Au niveau de l'importance relative des différents sous-secteurs, les autres industries alimentaires représentent presque un tiers du poids total des industries alimentaires. Il s'agit notamment de la chocolaterie – confiserie, de la boulangerie – biscotterie – biscuiterie, de la fabrication de sucre et de la fabrication de pâtes alimentaires.

L'industrie des viandes est également une activité importante (17,5 % du total).

Tableau IV.2 Evolution et poids de la production du secteur agriculture et de ses sous-secteurs

Description	Unités	2004	2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2005 (%)
Surface des terres de culture	ha	1.393.602	1.384.296	-0,7	100
Produits végétaux					
Céréales à grains	ha	319.625	322.436	1,0	23,3
Plantes industrielles	ha	134.873	129.804	-3,2	9,4
Pommes de terre	ha	66.348	64.325	-3,6	4,6
Plantes à gousses récoltées à l'état sec	ha	2.591	2.438	-3,8	0,2
Cultures fourragères	ha	248.409	249.750	-1,2	18,0
Légumes de pleine terre	ha	39.232	38.916	-2,4	2,8
Plantes ornementales de pleine terre	ha	1.065	1.079	0,5	0,1
Jachères	ha	23.506	27.853	18,0	2,0
Arboriculture	ha	16.538	16.317	-1,8	1,2
Surfaces couvertes de prairies	ha	534.132	523.853	-1,2	37,8
Cultures sous serres	ha	2.187	n.d.		n.d.
Produits animaux					
Bovins	animaux	2.746.030	2.694.662	-1,6	
Porcs	animaux	6.370.767	6.332.433	-0,4	
Moutons	animaux	144.431	155.333	3,1	
Chèvres	animaux	25.977	26.455	3,8	
Volailles	animaux	38.956.353	35.427.422	-3,0	

Source : SPF Economie-E8-recensements agricoles 2004 et 2005 (résultats provisoires).

L'année 2005 se distingue de 2004 par une augmentation de 18 % des terres mises en jachère. Certaines cultures voient leur surface diminuer de l'ordre de 3 % : légumineuses, pommes de terre et cultures industrielles.

Au niveau de la production animale, on observe une augmentation du nombre de moutons (+3,1 %) et de chèvres (+3,8 %).

La valeur de la production agricole totale (végétale et animale) atteint 6,6 milliards d'euros en 2004, qui se décompose pour l'essentiel en : 3,6 milliards pour la production animale (soit 54 %), 1,5 milliard pour les cultures arables (soit 23 %) et 1,4 milliard (21 %) pour les produits horticoles.



IV.1.3 Emploi

Tableau IV.3 Evolution et importance de l'emploi du secteur des industries alimentaires et de ses sous-secteurs^{19 20}

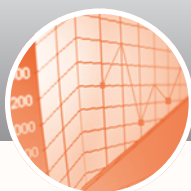
Nace	Description	2003	2004	Δ (%)	6 pre- miers mois 2004	6 pre- miers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
15	Industries alimentaires							
	Nbre d'ouvriers	52.687	52.214	-0,9	51.562	51.245	-0,6	71,4
	Nbre d'employés	21.197	20.926	-1,3	20.857	21.188	1,6	28,6
	Total	73.884	73.140	-1,0	72.419	72.433	0,0	100,0
151	Industrie des viandes							
	Nbre d'ouvriers	12.233	12.177	-0,5	11.868	11.922		
	Nbre d'employés	2.139	2.124	-0,7	2.121	2.136		
	Total	14.372	14.301	-0,5	13.989	14.058	0,5	19,6
152	Transformation et conservation du poisson							
	Nbre d'ouvriers	1.067	994	-6,8	1.001	954		
	Nbre d'employés	442	414	-6,3	416	409		
	Total	1.509	1.408	-6,7	1.417	1.363	-3,8	1,9
153	Transformation et conservation fruits et légumes							
	Nbre d'ouvriers	5.317	5.333	0,3	5.318	5.202		
	Nbre d'employés	1.336	1.427	6,8	1.407	1.455		
	Total	6.653	6.760	1,6	6.725	6.657	-1,0	9,2
154	Industrie des corps gras							
	Nbre d'ouvriers	703	675	-4,0	677	669		
	Nbre d'employés	584	586	0,3	584	592		
	Total	1.287	1.261	-2,0	1.261	1.261	0,0	1,7
155	Industrie laitière							
	Nbre d'ouvriers	4.799	4.840	0,9	4.865	4.766		
	Nbre d'employés	2.183	2.199	0,7	2.195	2.187		
	Total	6.982	7.039	0,8	7.060	6.953	-1,5	9,6
156	Grains et fabrication de produits amylacés							
	Nbre d'ouvriers	1.956	1.965	0,5	1.946	1.966		
	Nbre d'employés	1.551	1.569	1,2	1.566	1.549		
	Total	3.507	3.534	0,8	3.512	3.515	0,1	4,8
157	Aliments pour animaux							
	Nbre d'ouvriers	1.543	1.497	-3,0	1.501	1.473		
	Nbre d'employés	1.403	1.359	-3,1	1.363	1.344		
	Total	2.946	2.856	-3,1	2.864	2.817	-1,6	3,9
158	Autres industries alimentaires							
	Nbre d'ouvriers	19.808	19.400	-2,1	19.061	19.051		
	Nbre d'employés	7.978	7.676	-3,8	7.655	8.019		
	Total	27.786	27.076	-2,6	26.716	27.070	1,3	37,0
159	Industrie des boissons							
	Nbre d'ouvriers	5.261	5.333	1,4	5.325	5.242		
	Nbre d'employés	3.581	3.572	-0,3	3.550	3.497		
	Total	8.842	8.905	0,7	8.875	8.739	-1,5	12,2

Source : SPF Economie-E8-Prodcom.

¹⁹ Les données relatives à l'emploi dans les abattoirs (sous-secteur 151) et les laiteries (sous-secteur 155) sont cette fois incluses dans le tableau.

²⁰ Les données Prodcom ne concernent que les entreprises qui comptent au moins 10 travailleurs ou dont le chiffre d'affaires atteint 2.478.935 EUR.

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



L'emploi dans les industries alimentaires s'élève au total à 73.140 personnes en 2004 et est relativement stable globalement pour les deux années observées ainsi que pour le premier semestre 2005 comparé au premier semestre 2004.

En 2004 toutefois, une diminution prononcée de l'emploi se remarque dans le secteur de la transformation et de la conservation du poisson (-6,7 %), cette tendance semblant se poursuivre pour la première moitié de l'année 2005.

Le secteur d'activité qui emploie le plus de personnes (environ 27.000 emplois, soit 37% du total) est le secteur des autres industries alimentaires. Vient ensuite le secteur de l'industrie des viandes, avec 19,6 % de l'emploi (14.000 personnes).

Tableau IV.4 Evolution et importance de l'emploi du secteur agriculture

Année	Forces de travail familiales	Forces de travail non familiales	TOTAL
2000	97.437	9.962	107.399
2001	90.170	12.863	103.033
2002	89.059	13.863	102.922
2003	86.053	14.098	100.151
2004	83.860	14.611	98.471

Source : SPF Economie-E8-recensement agricole 2004.

L'emploi dans l'agriculture se chiffre à 98.471 personnes en 2004 et affiche une diminution constante depuis 2000.

L'agriculture belge est essentiellement familiale, quoique ces dernières années on observe une tendance à employer de plus en plus de main-d'œuvre extérieure à l'entreprise familiale.



IV.1.4 Commerce extérieur

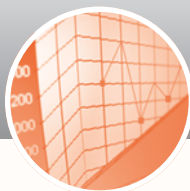
Tableau IV.5 Evolution et part des différentes catégories de produits du commerce extérieur dans les secteurs agriculture et industries alimentaires en 2004

	Exportations		Importations		Balance commerciale	
	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ mio EUR
(1) Animaux vivants et produits du règne animal	4.896,5	7,7	4.214,1	4,7	682,4	162,3
Animaux vivants	295,4	0,5	325,4	14,5	-30,0	-39,5
Viandes et abats comestibles	2.269,2	11,9	900,3	7,1	1.368,9	182,7
Poissons, crustacés, mollusques	302,4	0,1	726,0	1,2	-423,6	-7,9
Lait et produits de la laiterie ; oeufs d'oiseaux ; miel naturel	1.967,3	6,1	2.191,2	3,7	-223,9	34,4
Autres produits d'origine animale	62,1	-8,7	71,2	2,3	-9,1	-7,5
(2) Produits du règne végétal	4.153,1	2,6	4.743,1	2,5	-590,0	-11,7
Plantes vivantes et produits de la floriculture	464,7	2,3	335,2	5,3	129,5	-6,5
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	1.307,4	-7,7	851,9	0,4	455,5	-112,8
Fruits comestibles, écorces d'agrumes et de melons	993,6	8,0	1.333,0	8,1	-339,4	-26,0
Café, thé, maté et épices	243,5	12,7	315,9	2,1	-72,4	20,9
Céréales	307,0	17,9	873,7	1,0	-566,7	37,7
Produits de la minoterie, malt, amidons et féculés, inuline, gluten de froment	591,1	5,8	302,4	15,0	288,7	-7,1
Graines et fruits oléagineux ; plantes industrielles et médicinales ; pailles et fourrages	207,4	11,6	665,2	-9,2	-457,8	89,2
Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	31,3	0,6	58,0	15,5	-26,7	-7,6
Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs	7,1	42,0	8,1	26,6	-1,0	0,4
(3) Graisses, huiles, cires (animales ou végétales) ; produits de leur dissociation	897,2	1,1	928,4	10,1	-31,2	-75,5
(4) Produits alimentaires, boissons, liquides alcooliques, vinaigres, tabacs, succédanés de tabacs fabriqués	9.562,5	4,5	7.467,0	1,9	2.095,5	273,7
Préparations de viandes, de poissons, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	644,0	0,5	571,0	1,7	73,0	-6,4
Sucres et sucreries	846,8	-4,3	629,8	-4,7	217,0	-7,3
Cacao et ses préparations	1.325,4	7,2	639,8	-8,0	685,6	143,9
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait, pâtisseries	1.647,7	4,9	885,4	4,2	762,3	41,0
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	1.373,8	5,0	785,5	-0,4	588,3	68,0
Préparations alimentaires diverses	917,2	14,1	592,4	3,1	324,8	96,0
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	1.196,3	8,3	1.651,2	4,2	-454,9	25,6
Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux	1.002,5	-1,0	962,5	4,5	40,0	-52,3
Tabacs et succédanés de tabacs fabriqués	609,1	3,9	749,4	8,2	-140,3	-34,4
Total produits agricoles et alimentaires	19.509,0		17.352,0		2.157,0	
Commerce total Belgique	197.063,0	8,9	188.875,0	10,5	8.188,0	-1.772

Source : ICN.

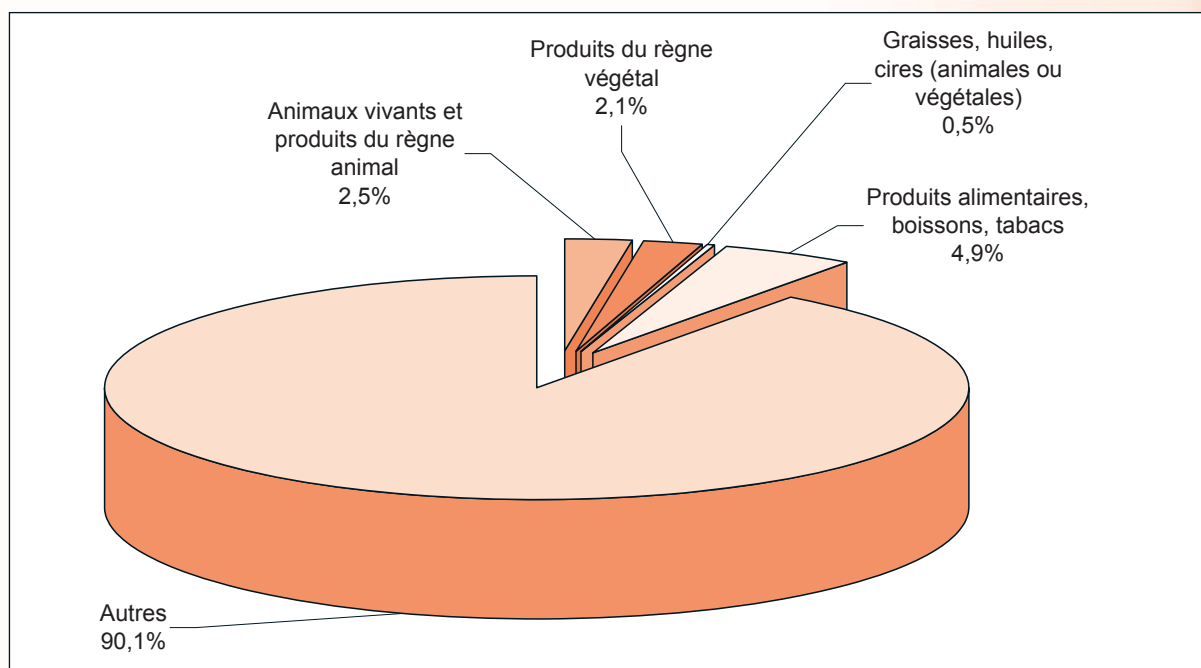
Pour 2004, la balance commerciale est positive pour deux grands groupes de produits : les animaux vivants et produits du règne animal (682 millions d'euros) ainsi que pour les produits alimentaires, boissons et tabacs (2.095 millions d'euros).

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



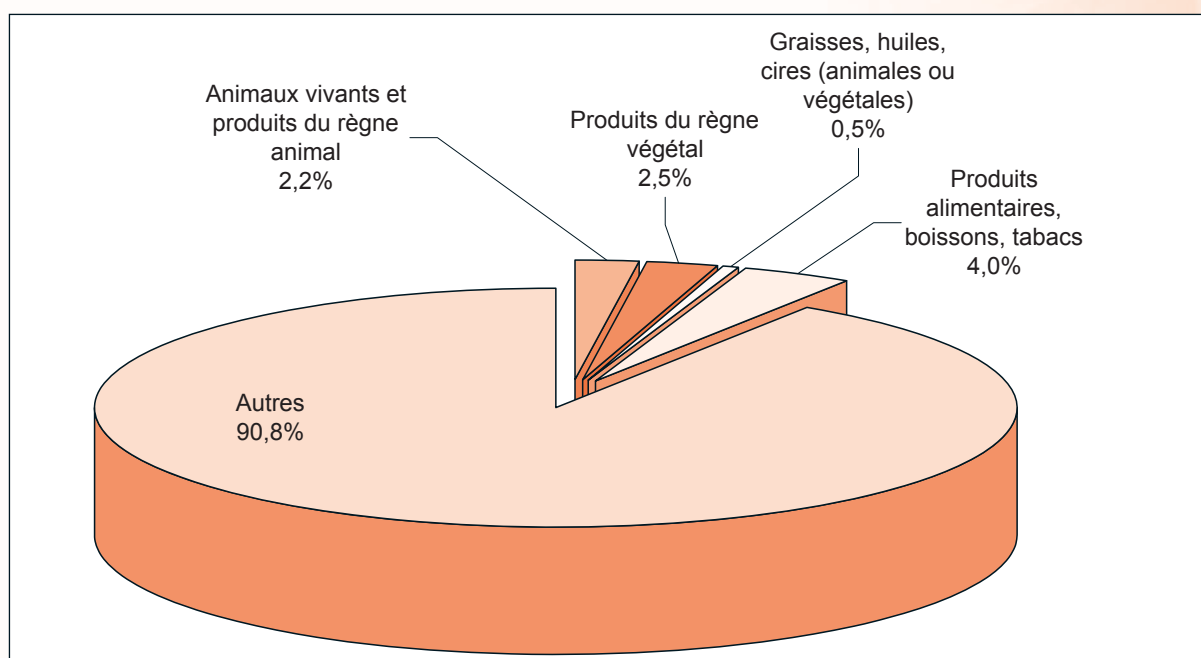
Par contre, la balance commerciale est négative pour les produits du règne végétal (-590 millions d'euros) et pour les graisses, huiles et cires (-31 millions d'euros).

Graphique IV.3 Part des secteurs agriculture et industries alimentaires en % du total des exportations belges en 2004



Source : ICN.

Graphique IV.4 Part des secteurs agriculture et industries alimentaires en % du total des importations belges en 2004



Source : ICN.



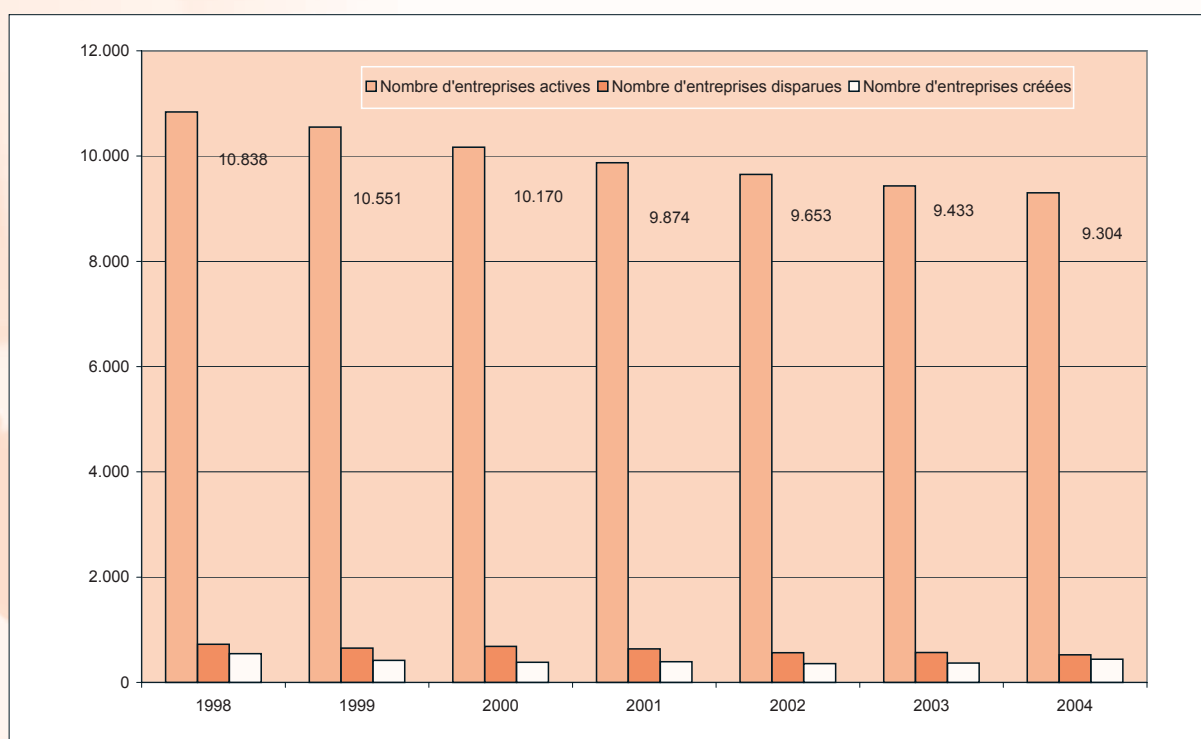
En 2004, les exportations de produits agricoles et alimentaires représentent 9,9 % du total des exportations belges en valeur. Les exportations de produits alimentaires, boissons et tabacs constituent plus de la moitié de ces exportations.

Les importations de produits agricoles et alimentaires représentent 9,2 % des importations totales belges, dont 4 % pour le groupe des produits alimentaires, boissons et tabacs.

IV.1.5 Démographie des entreprises

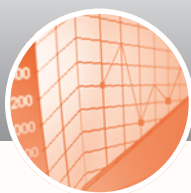
IV.1.5.1 Nombre d'entreprises

Graphique IV.5 Evolution du nombre d'entreprises dans le secteur des industries alimentaires

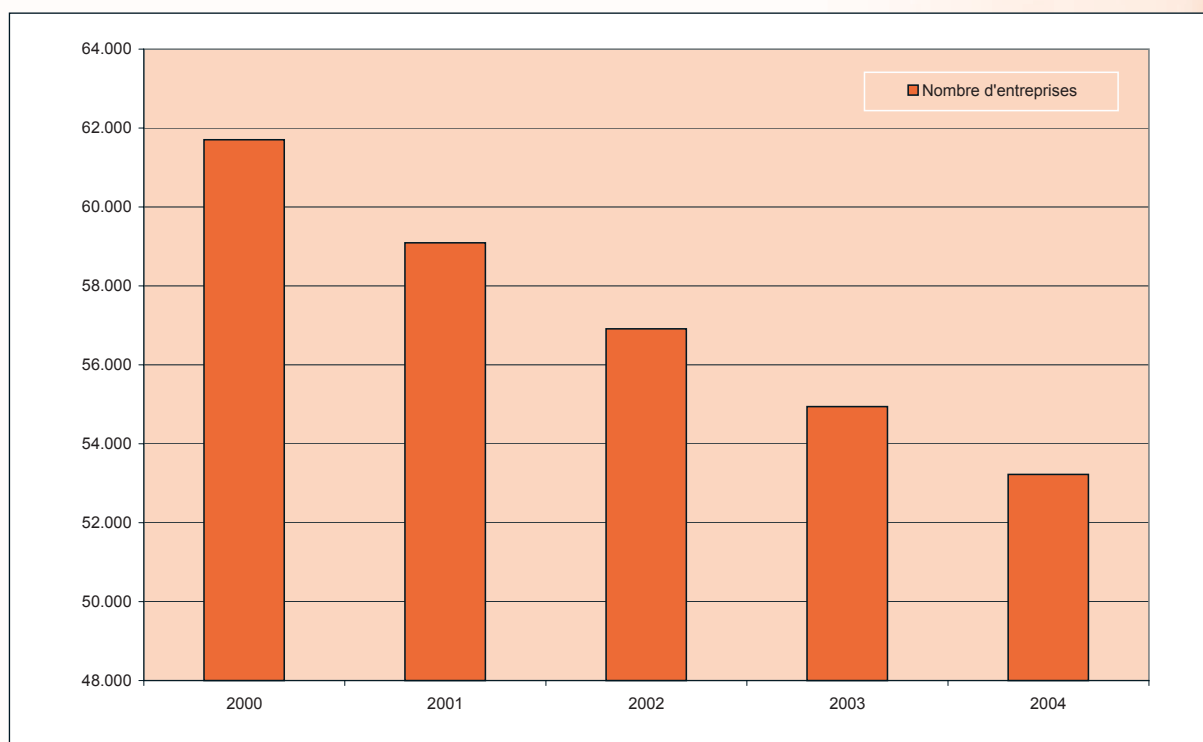


Source : SPF Economie-E8.

Le nombre d'entreprises a diminué de 1998 à 2004, de 10.838 à 9.304 unités, soit une baisse de 14 % en 7 ans.



Graphique IV.6 Evolution du nombre d’entreprises dans le secteur agriculture



Source : SPF Economie-E8, recensement agricole 2004.

Le nombre d’exploitations agricoles diminue depuis 2000 en Belgique. En 2004, on dénombre 53.221 exploitations encore en activité, soit une diminution de 3,1 % par rapport à 2003.

IV.1.5.2 Taille des entreprises

Tableau IV.6 Nombre d’employeurs par classe de personnel du secteur des industries alimentaires
 (deuxième trimestre 2004)

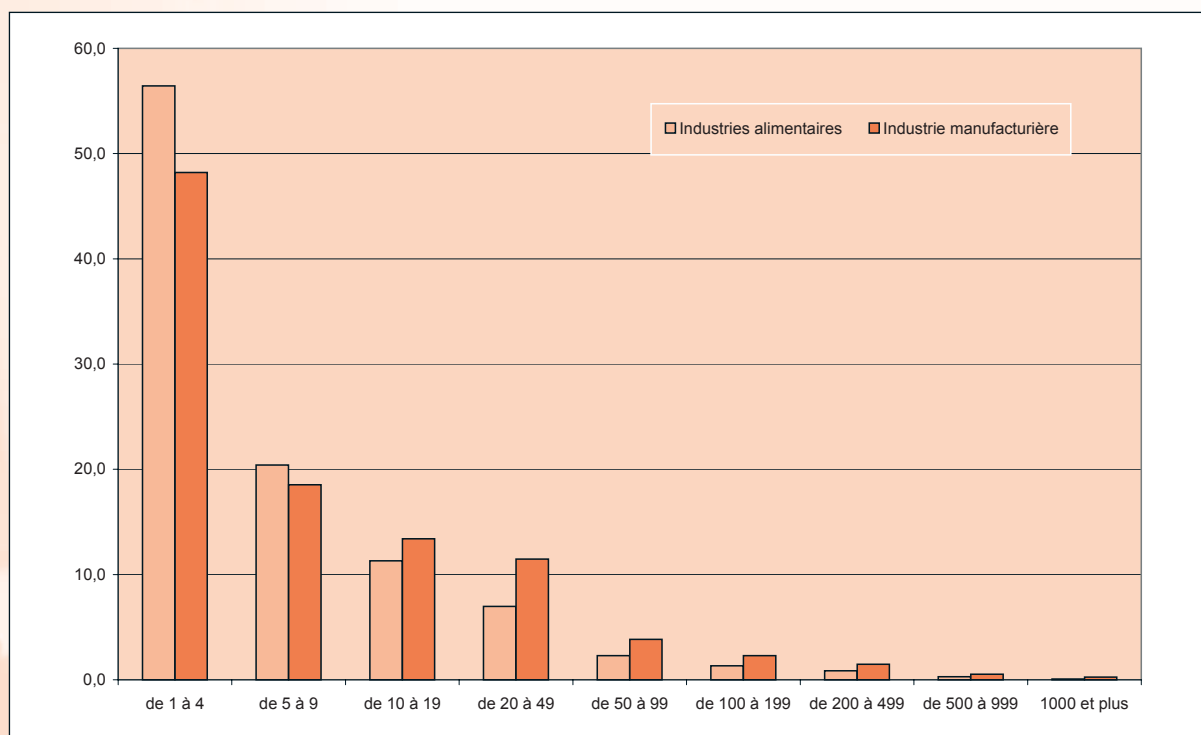
Classe de personnel	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	>1000
Nombre d’employeurs	3.213	1.162	644	397	131	76	49	17	4

Source : ONSS.



Graphique IV.7 Répartition du nombre d'employeurs par classe de personnel du secteur des industries alimentaires, en comparaison avec la répartition du nombre d'employeurs par classe de personnel dans l'industrie manufacturière

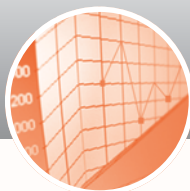
(deuxième trimestre 2004)
(en %)



Source : ONSS.

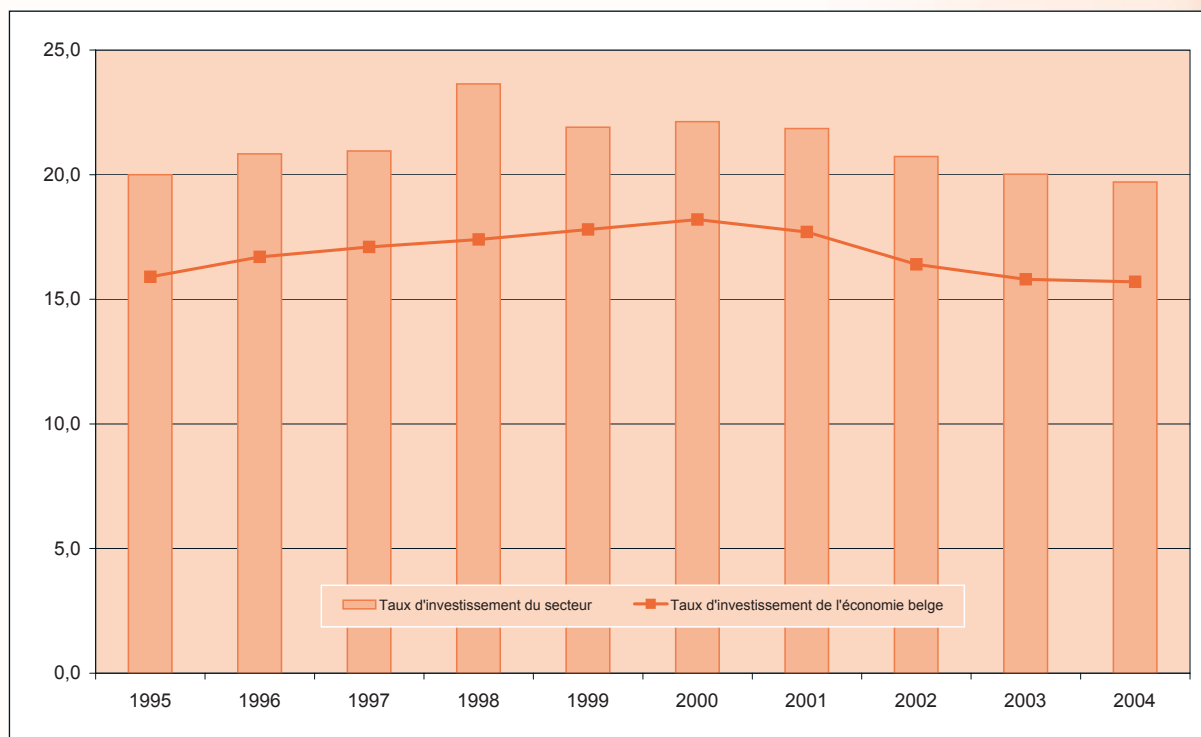
Du tableau IV.6 et du graphique IV.7, il ressort que le secteur des industries alimentaires se caractérise par une forte proportion de PME.

La proportion d'entreprises employant moins de 10 travailleurs est plus élevée dans les industries alimentaires (76,8 %) que dans l'industrie manufacturière (66,7 %). Cette différence est encore plus marquée si on ne prend en compte que les entreprises de moins de 5 travailleurs.



IV.1.6 Investissements et santé financière

Graphique IV.8 Taux d'investissement du secteur des industries alimentaires et de l'économie belge²¹
(en %)



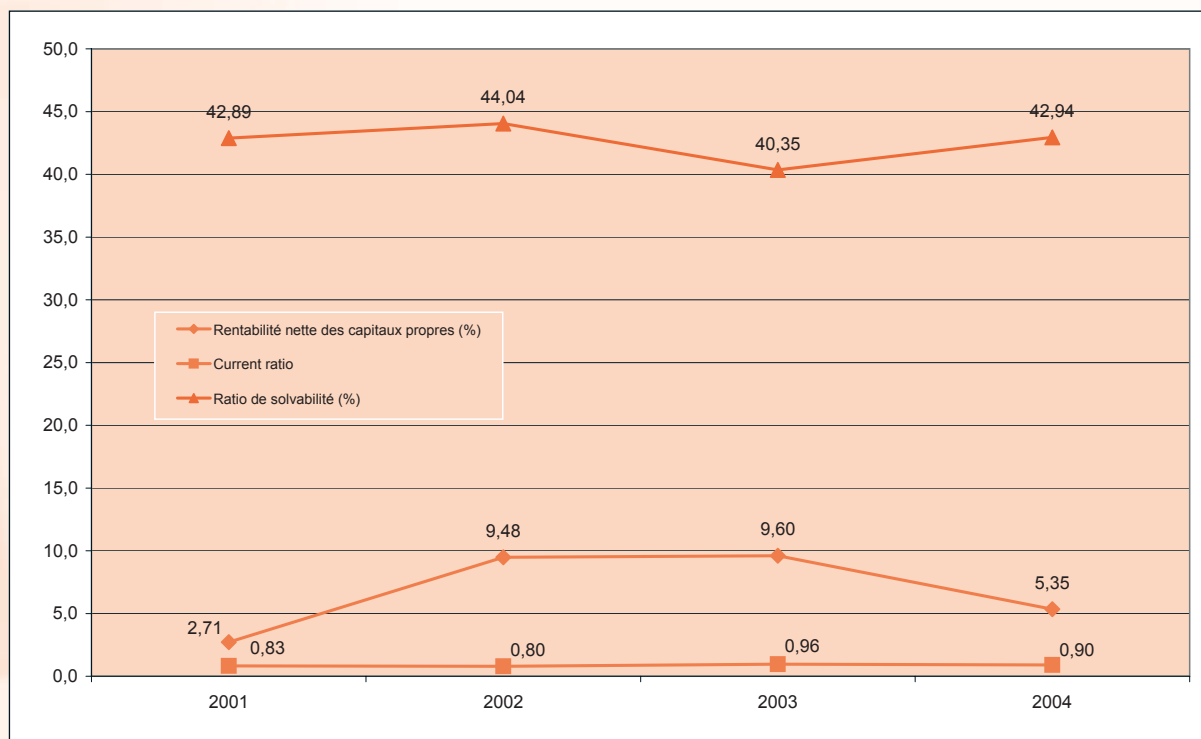
Source : ICN.

Le graphique IV.8 illustre un taux d'investissement du secteur des industries alimentaires supérieur à celui de l'économie belge pendant la période 1995–2004. Pour 2004, le taux d'investissement dans le secteur alimentaire est de 19,7 %, alors que celui de l'économie belge se chiffre à 15,7 %. Cette différence de 4 points de pourcentage est constante sur la période étudiée, sauf en 1998, année pour laquelle les investissements dans ce secteur ont été plus importants.

²¹ Le taux d'investissement est égal à la formation brute de capital fixe par rapport à la valeur ajoutée brute. Pour le taux d'investissement de l'économie belge, il n'a pas été tenu compte du poste logements.



Graphique IV.9 Evolution de la santé financière du secteur des industries alimentaires²²



Source : Belfirst – Bureau Van Dijk.

Le graphique IV.9 montre la relative stabilité de deux ratios au cours de ces 4 dernières années : le ratio de solvabilité se maintient autour de 42 % et le current ratio juste en dessous de 1. La rentabilité nette des capitaux propres a connu une forte augmentation qui s'est maintenue en 2002 et 2003, pour diminuer d'environ la moitié en 2004.

²² Les ratios ont été obtenus via une analyse de globalisation du secteur 15 dans Belfirst. Pour l'année 2004, les comptes annuels de 4.309 entreprises étaient disponibles (pour en moyenne 4.500 les années précédentes).

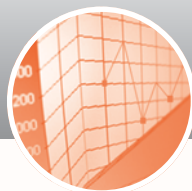
Les ratios suivants ont été utilisés :

Rentabilité des capitaux propres : $((70/67)/(10/15))*100$

Ratio de solvabilité : $((10/15)/(20/58))*100$

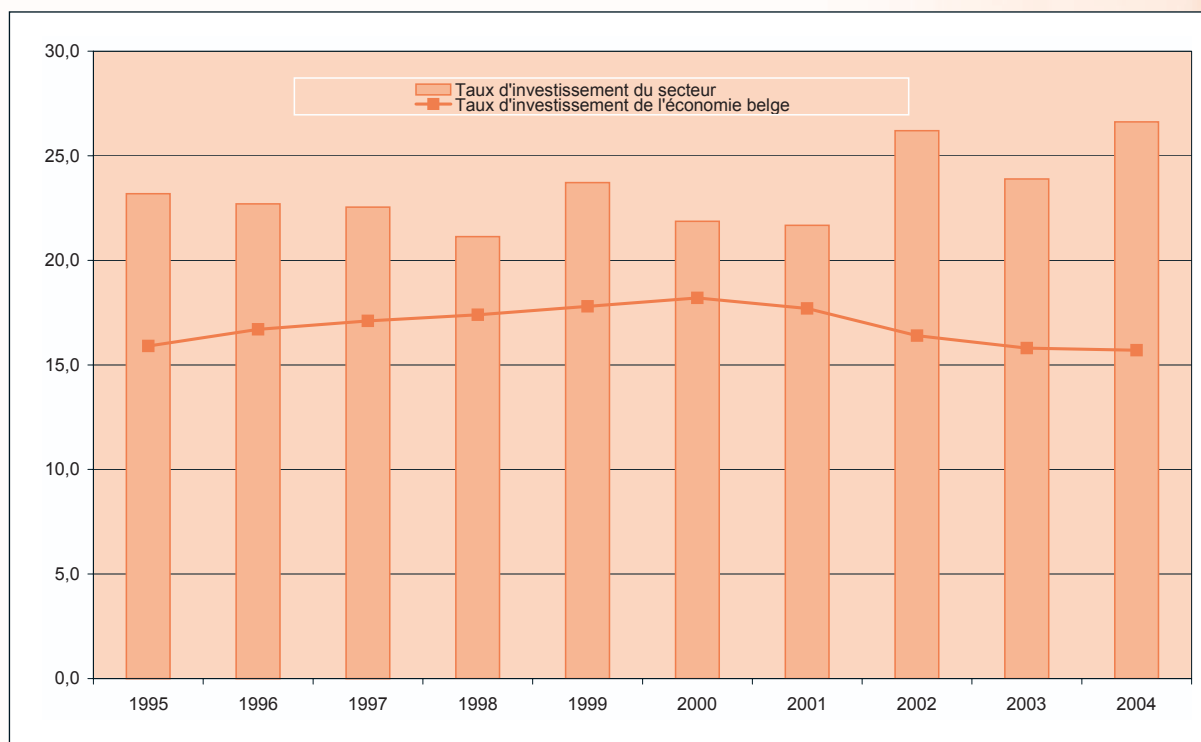
Current ratio : $29/58 / (42/48)+492/3$

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



Graphique IV.10 Taux d'investissement du secteur de l'agriculture et de l'économie belge²³

(en %)



Source : ICN.

Le taux d'investissement dans l'agriculture belge est nettement supérieur à celui de l'économie belge sur toute la période 1995–2004. Pour les trois dernières années, l'écart se creuse encore. En 2004, le taux d'investissement dans les activités agricoles était supérieur de 10,9 points de pourcentage à celui de l'économie belge (15,7 %).

IV.2 Industrie textile et habillement

Le secteur du textile et de l'habillement se caractérise, tant dans l'UE qu'en Belgique, par une forte concentration dans certaines régions et par la part déterminante du secteur dans le tissu industriel de ces régions. En Belgique, le Conseil Central de l'Economie (CCE) estime que le secteur textile procure un tiers de l'emploi industriel dans la région de Mouscron – Courtrai – Tielt – Audenaerde.

Dans les statistiques, ce secteur est analysé sous la section DB, qui regroupe les données récoltées pour les codes NACE 17 (Industrie textile) et NACE 18 (Industrie de l'habillement et des fourrures).

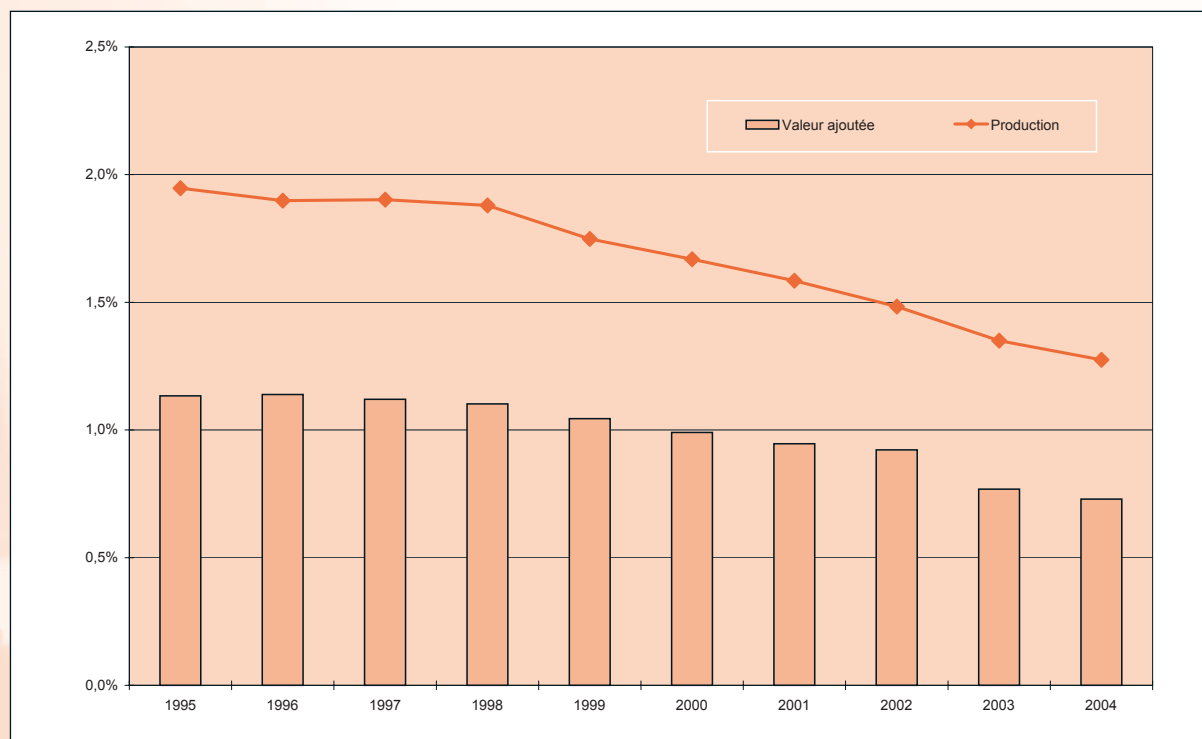
Au sein de l'Union européenne, la production belge est leader avec 50 % de la production de revêtements de sol textiles (tapis sous toutes ses formes) et 50 % de la production de coutil à matelas. La Belgique occupe la deuxième place pour les tissus d'ameublement et de décoration (après l'Italie) et pour les articles en éponge (après le Portugal). Dans le textile d'habillement (tissus pour vêtements), la Belgique possède un certain nombre d'acteurs de premier plan, notamment dans les branches du jean, des tissus de lin, des tissus pour lingerie et des «flats» en coton et synthétiques pour les vêtements de sport et de loisirs.

²³ Le taux d'investissement est égal à la formation brute de capital fixe par rapport à la valeur ajoutée brute. Pour le taux d'investissement de l'économie belge, il n'a pas été tenu compte du poste logements.



IV.2.1 Position dans l'économie belge

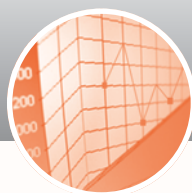
Graphique IV.11 Valeur ajoutée et production du secteur de l'industrie textile et habillement
(en % de la valeur ajoutée totale et de la production totale de l'économie belge)



Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

En 2004, la valeur ajoutée brute du secteur du textile et de l'habillement s'élève à 1.867,6 millions d'euros.

Si le volume de production en 2004 est comparable à celui de 2003, les prix subissent une pression à la baisse, malgré la hausse des coûts de production. La valeur de la production textile a diminué de 1,1 % en 2004. Au premier trimestre 2005, le niveau de production des secteurs du textile et de l'habillement se situe au niveau le plus bas depuis l'année 2000.



IV.2.2 Activités principales

Tableau IV.7 Evolution et poids de la production du secteur du textile et de l'habillement et de leurs sous-secteurs

(en millions d'euros)

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
17	Textile	4.831,8	4.786,8	-0,9	2.472,6	2.292,7	-7,3	91,8
171	Filature	313,6	319,3	1,8	172,0	151,6	-11,9	6,7
172	Tissage	1.278,7	1.226,4	-4,1	655,0	576,0	-12,1	25,6
173	Ennoblement textile	280,2	266,7	-4,8	140,3	125,5	-10,5	5,6
174	Fabrication d'articles confectionnés en textile, sauf habillement	422,0	441,1	4,5	230,7	221,0	-4,2	9,2
175	Autres industries textiles	2.395,9	2.417,8	0,9	1.219,8	1.169,3	-4,1	50,5
176	Fabrication d'étoffes à mailles	80,7	70,8	-12,2	33,0	32,3	-2,3	1,5
177	Fabrication d'articles à mailles	60,5	44,7	-26,2	21,8	17,0	-22,1	0,9
18	Industrie de l'habillement et des fourrures	444,3	429,7	-3,3	219,3	224,0	2,2	8,2

Source : SPF Economie-E8-Prodcom et calculs SPF Economie-E4.

Selon les enquêtes de conjoncture, l'amélioration intervenue dès la mi-2003, et qui s'était poursuivie en 2004, résultait surtout du sous-secteur textile technique²⁴ et du secteur du tapis, tous deux d'une importance capitale pour l'industrie du textile belge.

D'autres sous-secteurs tels que les filatures, les ateliers de tissage et la bonneterie subissaient, dès les premiers mois de 2004, un affaiblissement de l'évolution de la conjoncture. Le recul des premiers mois de 2005 est très marqué dans le secteur des fils, des tissus et du perfectionnement, et même l'important secteur du tapis ne semble pas avoir été épargné.

Parallèlement à la production indigène, des vêtements sont produits à l'étranger pour le compte d'entreprises belges (travail à façon). La valeur de cette production étrangère diminue constamment mais s'élève encore, pour 2004, à 488,2 millions d'euros. Tant la production étrangère pour le compte d'entreprises belges que les livraisons commerciales dépassent en valeur la production intérieure. Les prix à la production des vêtements confectionnés en Belgique sont restés pratiquement inchangés en 2004, par rapport à 2003, mais sont toutefois inférieurs de 2 points de pourcentage par rapport à 2002.

²⁴ Dans ces statistiques relatives à la production, les textiles techniques ne sont pas repris comme un sous-secteur distinct. On les retrouve principalement sous les codes NACE 1752 Ficellerie, corderie, fabrication de filets, NACE 1753 Fabrication de non-tissés et 1754 Industries textiles non citées ailleurs. Ex : géotextiles, textiles pour la construction, l'agriculture, le jardinage et la pêche, la défense, la protection et la sécurité, l'automobile, les applications médicales, les transports et emballages, les applications industrielles (moyens de filtration, etc.).



Dans le secteur du textile technique, poussé par la recherche et le développement, la production croît d'année en année. En dix ans, la part des textiles techniques dans l'ensemble du secteur textile belge a presque doublé, passant de 13 % en 1993 à 25 % en 2004.

IV.2.3 Emploi

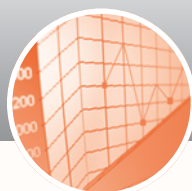
Tableau IV.8 Evolution et poids de l'emploi dans le secteur du textile et de l'habillement

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 pre-miers mois 2004	6 pre-miers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
17	Textile							100,0
	Nombre d'ouvriers	27.505	26.283	-4,4	26.592	24.856	-6,5	83,1
	Nombre d'employés	5.542	5.354	-3,4	5.390	5.139	-4,7	16,9
	Total	33.048	31.636	-4,3	31.982	29.995	-6,2	
171	Filature							9,2
	Nombre d'ouvriers	2.823	2.644	-6,4	2.685	2.399	-10,7	
	Nombre d'employés	276	267	-3,3	269	252	-6,2	
	Total	3.100	2.911	-6,1	2.954	2.651	-10,3	
172	Tissage							24,7
	Nombre d'ouvriers	6.809	6.406	-5,9	6.513	6.074	-6,7	
	Nombre d'employés	1.469	1.398	-4,8	1.427	1.341	-6,0	
	Total	8.279	7.804	-5,7	7.940	7.415	-6,6	
173	Ennoblement textile							7,0
	Nombre d'ouvriers	1.983	1.809	-8,8	1.838	1.661	-9,6	
	Nombre d'employés	429	406	-5,3	407	401	-1,5	
	Total	2.412	2.216	-8,1	2.245	2.062	-8,1	
174	Fabrication d'articles confectionnés en textile, sauf habillement							13,0
	Nombre d'ouvriers	3.254	3.387	4,1	3.421	3.045	-11,0	
	Nombre d'employés	739	724	-2,0	727	660	-9,3	
	Total	3.993	4.111	3,0	4.148	3.705	-10,7	
175	Autres industries textiles							41,2
	Nombre d'ouvriers	10.959	10.688	-2,5	10.722	10.465	-2,4	
	Nombre d'employés	2.377	2.349	-1,2	2.351	2.311	-1,7	
	Total	13.337	13.037	-2,3	13.073	12.775	-2,3	
176	Fabrication d'étoffes à mailles							20,1
	Nombre d'ouvriers	529	478	-9,7	469	338	-27,9	
	Nombre d'employés	104	109	4,3	102	87	-15,0	
	Total	633	586	-7,4	571	425	-25,6	
177	Fabrication d'articles à mailles							3,1
	Nombre d'ouvriers	1.145	871	-23,9	945	668	-29,4	
	Nombre d'employés	145	101	-30,3	107	83	-22,6	
	Total	1.291	972	-24,7	1.052	751	-28,7	
18	Industrie de l'habillement et des fourrures	nd	nd		nd	nd		
	Nombre d'ouvriers	4.908	4.410	-10,1	4.533	4.053	-10,6	72,3
	Nombre d'employés	1.712	1.693	-1,1	1.697	1.775	4,6	27,7
	Total	6.621	6.103	-7,8	6.231	5.829	-6,5	100,0
181	Fabrication de vêtements en cuir							
182	Fabrication d'autres vêtements	4.642	4.160	-10,4	4.280	3.829	-10,5	
	Nombre d'ouvriers	1.639	1.626	-0,8	1.630	1.738	6,6	
	Nombre d'employés	6.282	5.785	-7,9	5.910	5.567	-5,8	
	Total	4.642	4.160	-10,4	4.280	3.829	-10,5	
183	Industrie des fourrures	nd	nd		nd	nd		

Source : INS - Prodcum et calculs SPF Economie-E4.

nd : non disponible.

//
 Nous sommes les garants
 //
 d'un marché compétitif, durable et équilibré



En 2004, l'emploi a diminué de 4,3% dans le secteur textile. Ce mouvement s'amplifie en 2005.

Les résultats des statistiques du secteur de l'habillement indiquent une nouvelle perte d'emplois de 6,5 % en 2005 : on observe une légère augmentation des effectifs des employés, tandis que le nombre d'ouvriers recule (-11 %).

Les chiffres s'expliquent par les hausses de productivité résultant, d'une part, de l'automatisation et, d'autre part, de l'abandon (ou de la délocalisation) des segments de produits nécessitant une forte main-d'œuvre.

IV.2.4 Commerce extérieur

Tableau IV.9 Evolution et part des différentes catégories de produits du commerce extérieur dans le secteur du textile et de l'habillement en 2004

	Exportations		Importations		Balance commerciale	
	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ mio EUR
Matières textiles et ouvrages en ces matières	8.335,4	2,9	6.966,9	0,4	1.368,5	-207,9
Soie	6,5	-33,8	12,4	-18,5	-5,9	-0,1
Laine, poils fins ou grossiers ; fils et tissus de crin	133,5	-5,2	165,2	-2,5	-31,7	2,9
Coton	492,4	20,7	404,0	15,1	88,4	-40,7
Autres fibres textiles végétales, fils de papier et tissus de fils de papier	259,1	4,1	182,3	3,8	76,8	-3,6
Filaments synthétiques ou artificiels	570,4	2,5	604,3	-3,8	-33,9	-37,3
Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	593,4	0,4	393,3	1,0	200,1	1,9
Ouates, feutres ; fils spéciaux ; ficelles ; articles de corderie	365,6	-13,9	322,3	-8,7	43,3	22,8
Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	1.951,0	1,7	176,3	-0,2	1.774,7	-33,1
Tissus spéciaux ; dentelles, broderies ; tapisseries ; passementeries	390,3	3,5	86,8	4,3	303,5	-9,8
Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés ; articles techniques en matières textiles	451,7	-4,9	143,0	-8,2	308,7	10,3
Etoffes de bonneterie	113,4	1,1	115,5	3,6	-2,1	3,0
Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	863,6	-3,1	1.715,0	-6,5	-851,4	-84,5
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	1.623,3	10,3	2.162,8	7,3	-539,5	-9,6
Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons	521,5	0,6	484,2	-5,7	37,3	-30,4

Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.



Plus de 70 % de la production textile belge est exportée. La santé du secteur dépend donc de sa force de frappe et de ses résultats de vente sur les marchés étrangers. Le recul dont ont souffert les exportations de textiles belges en 2004 est particulièrement marqué pour un des points forts du secteur, le textile technique.

Les exportations de fibres et de fils, subissant toutes deux une diminution en 2003, ont connu une légère relance en 2004.

Selon le Conseil Central de l'Economie (CCE), les livraisons sur le marché de l'UE (85 % des exportations de textiles) sont restées relativement stables. Les exportations vers les pays d'Europe centrale et de l'Est, autrefois en forte croissance, n'ont enregistré qu'une faible augmentation de 1,1 %. Le recul est très net en dehors de ces marchés : Turquie (-8,6 %), USA (-8,7 %), Japon (-38,6 %), Océanie (-8,4 %), Afrique (-7,9 %), Moyen Orient (-9,3 %), Amérique latine (-5,1 %).

Les exportations de vêtements vers l'UE (95,5 % des exportations de vêtements) ont chuté de 1,7 %, sauf vers certains nouveaux pays membres : Pologne (+87,5 %), Tchéquie (+345,5 %), Slovaquie (+52,5 %). En ce qui concerne les marchés hors UE, il convient de souligner une amélioration de nos exportations vers le Japon (+25 %) et vers les pays de l'ancienne Union soviétique (+19,5 %).

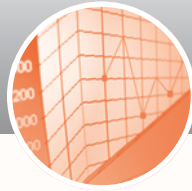
Les importations textiles se sont maintenues quasiment au même niveau qu'en 2003. En volume toutefois, on a observé une hausse spectaculaire des importations pour une série de produits textiles, hausse qui s'est accompagnée d'une baisse tout aussi importante des prix des importations. Il s'agit principalement des importations chinoises (+ 16,6 % en valeur).

Les importations de vêtements de l'UE ont subi une chute de 7,1 %. Parmi les pays européens qui ne sont pas encore membres de l'UE, la Roumanie (+31 %) et la Turquie (+8,6 %) ont réussi à augmenter leurs débouchés sur le marché belge.

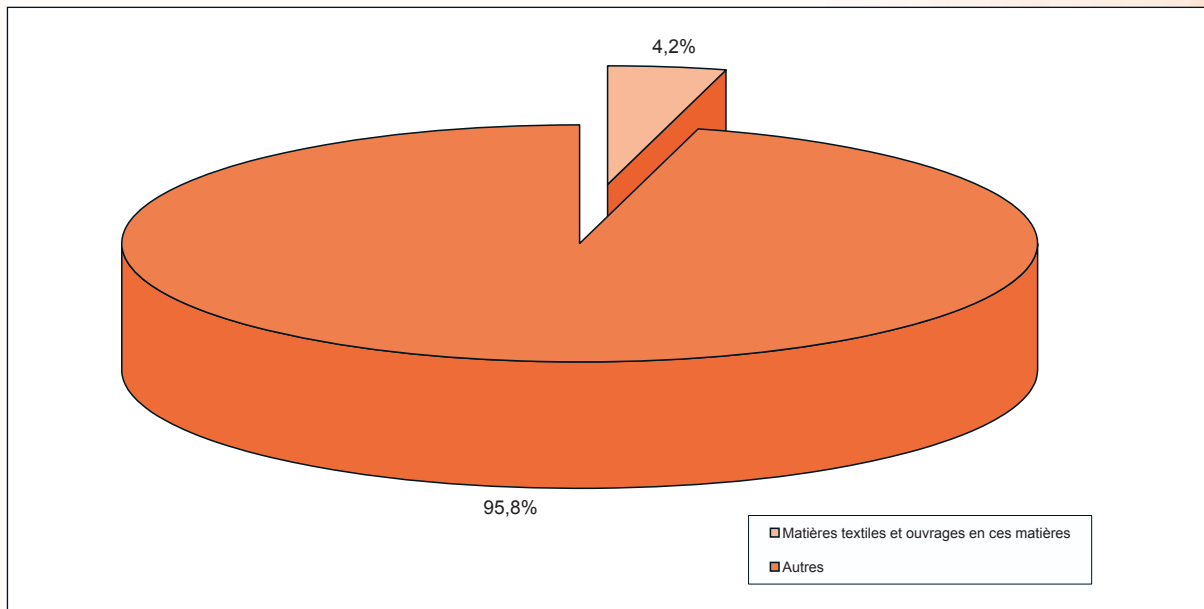
Les importations des pays asiatiques ont progressé de 8,4 %, atteignant 989,7 millions d'euros, soit 30,7 % des importations totales. En 2004, les importations de vêtements confectionnés en provenance de Chine ont augmenté de 21,1 % en valeur et de 38,6 % en volume, tandis que les prix moyens d'importation des vêtements chinois diminuaient d'environ 18%.

La balance commerciale de la Belgique pour les produits textiles (sans la confection) est demeurée positive en 2004. Ce résultat positif est attribuable, en premier lieu, à la position exportatrice dominante de la Belgique dans le domaine du textile d'intérieur, en particulier des tapis (carpettes et moquettes). En matière de vêtements confectionnés, par contre, la Belgique présente un déficit par rapport au reste du monde. Ce déficit continuera, sans aucun doute, à s'accroître, suite à la suppression des quotas d'importation, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”

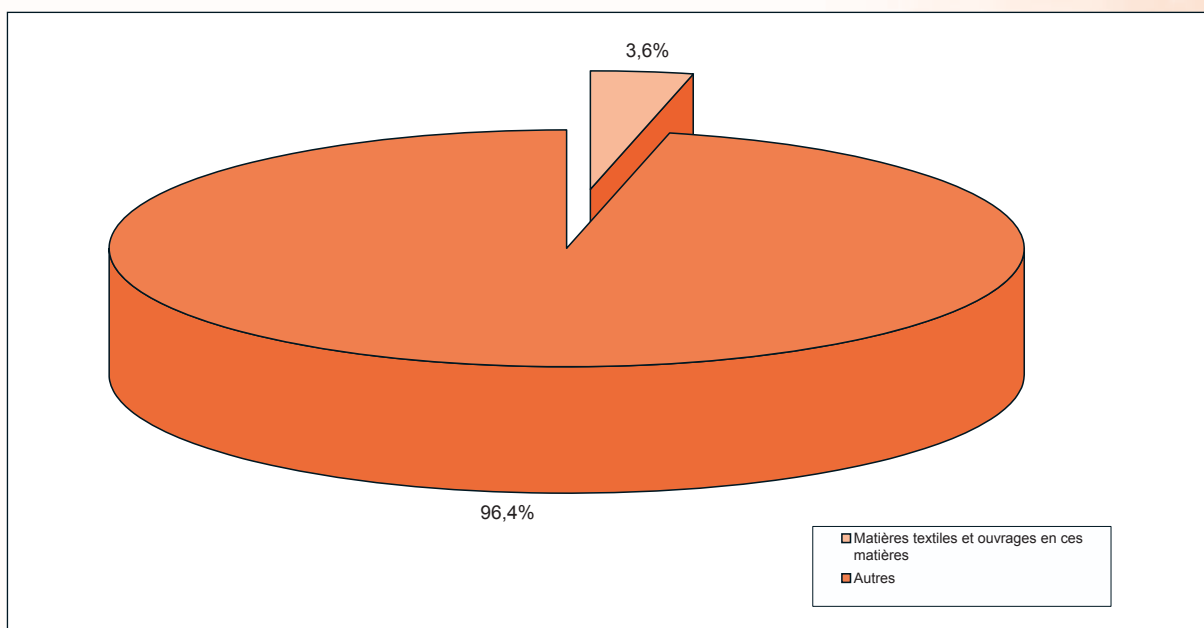


Graphique IV.12 Part du secteur du textile et de l'habillement dans les exportations totales belges en 2004



Source : ICN.

Graphique IV.13 Part du secteur du textile et de l'habillement dans les importations totales belges en 2004



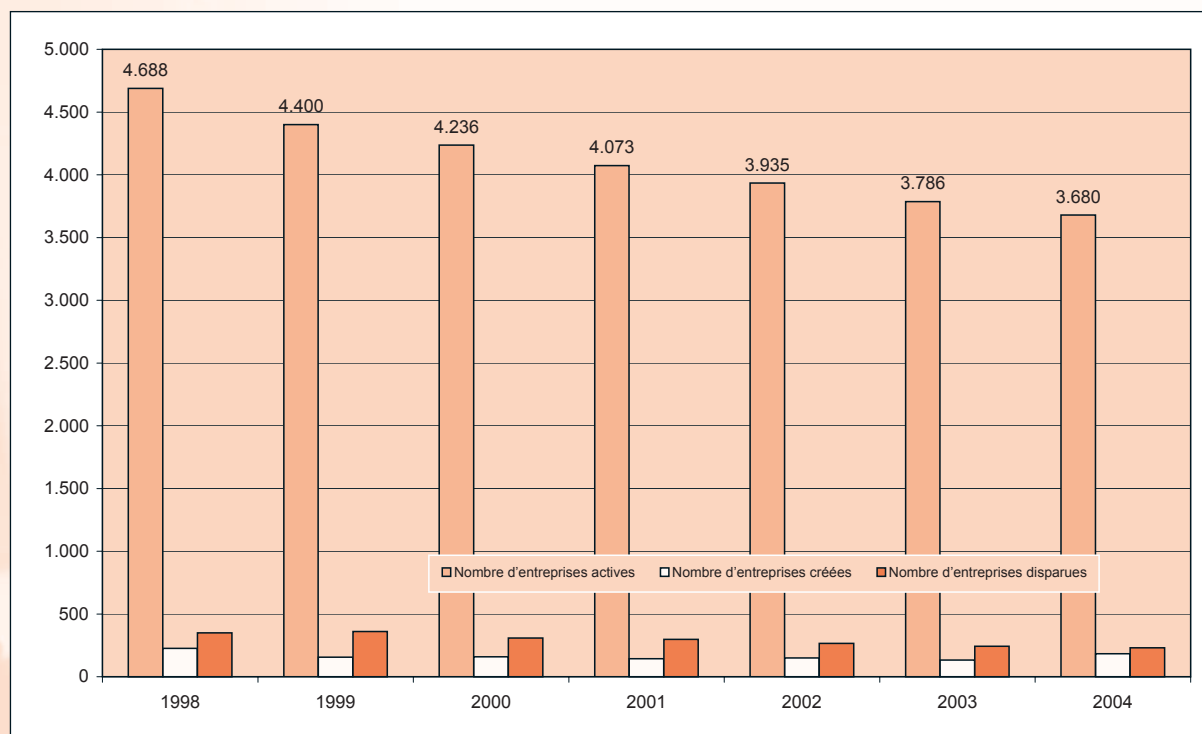
Source : ICN.



IV.2.5 Démographie des entreprises

IV.2.5.1 Nombre d'entreprises

Graphique IV.14 Evolution du nombre d'entreprises dans le secteur du textile et de l'habillement



Source : SPF Economie-E8.

IV.2.5.2 Taille des entreprises

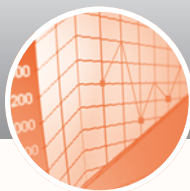
Tableau IV.10 Nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans le secteur du textile et de l'habillement

(deuxième trimestre 2004)

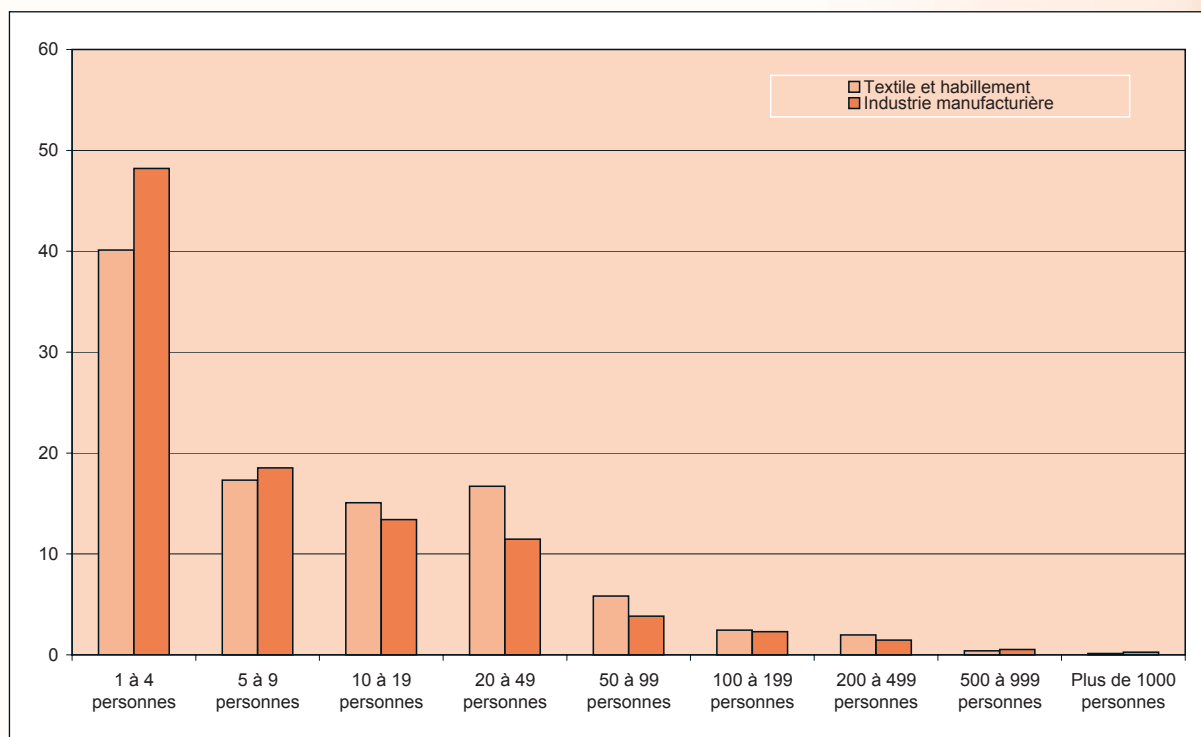
	Nombre d'établissements employant			
	Textile		Habillement et fourrures	
1 à 4 personnes	355	36,2 %	236	47,9 %
5 à 9 personnes	168	17,1 %	87	17,6 %
10 à 19 personnes	146	14,9 %	76	15,4 %
20 à 49 personnes	176	18,0 %	70	14,2 %
50 à 99 personnes	72	7,3 %	14	2,8 %
100 à 199 personnes	29	3,0 %	7	1,4 %
200 à 499 personnes	26	2,7 %	3	0,6 %
500 à 999 personnes	6	0,6 %		
Plus de 1000 personnes	2	0,2 %		
Total	980		493	

Source : ONSS et calculs SPF Economie-E4.

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique IV.15 Distribution du nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans le secteur du textile et de l'habillement, en comparaison avec le nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans l'ensemble de l'industrie manufacturière
(deuxième trimestre 2004)
(en %)



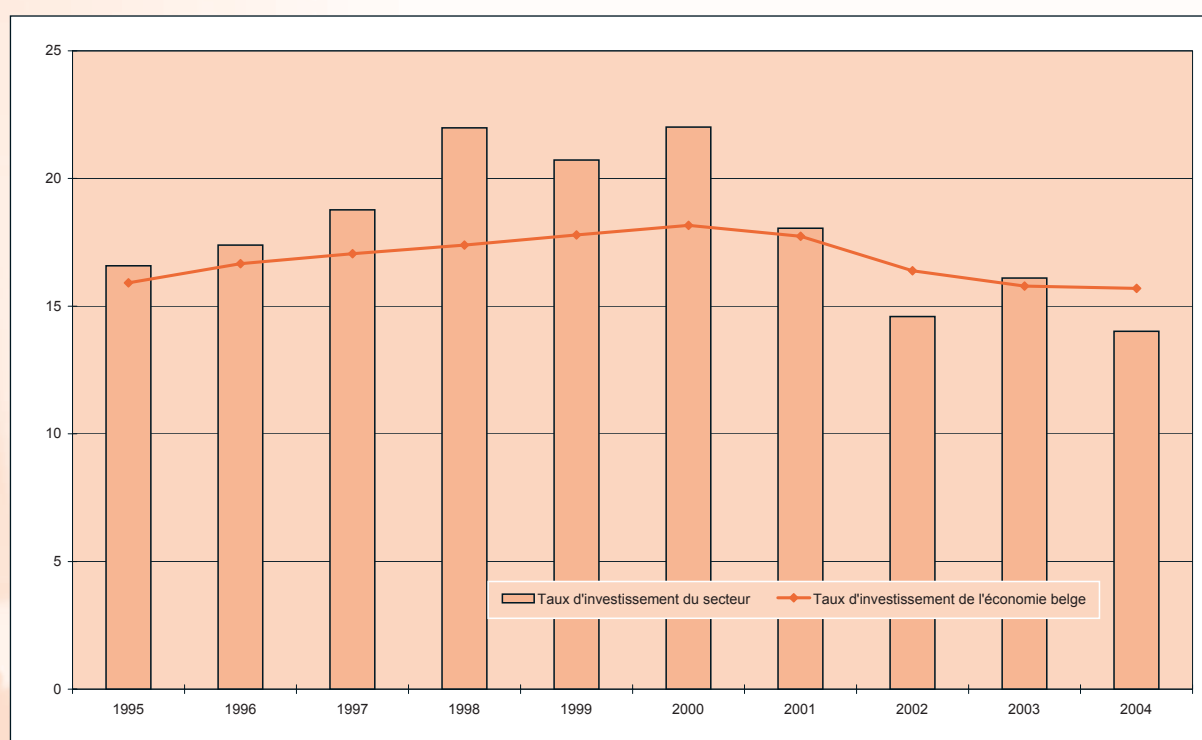
Source : ONSS.

La vie économique belge en général et le secteur textile en particulier sont caractérisés par le nombre important de PME. En Belgique, 86 % des entreprises emploient moins de 50 personnes. Dans le secteur de l'habillement et des fourrures, cette proportion atteint même 95 %. D'année en année, des entreprises disparaissent dans le secteur et il ne reste pratiquement plus de grandes unités de production sur le marché national.



IV.2.6 Investissements et santé financière

Graphique IV.16 Taux d'investissement du secteur du textile et de l'habillement et de l'économie belge²⁵
(en %)



Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

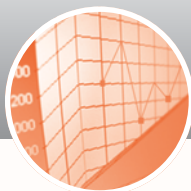
Exception faite de l'année 2003, les investissements du secteur textile connaissent un recul marqué depuis 2001. En 2004, ils s'élèvent à 200 millions d'euros, ce qui ne représente que 49 % du niveau atteint en 2000. Selon l'enquête de la Banque Nationale, les investissements des entreprises du secteur seront, en 2005, de 17,1 % inférieurs à ceux de 2004. Les investissements se répartissent de la manière suivante : 55 % pour le remplacement, 30 % pour l'extension des activités, 6 % pour les rationalisations, 1 % pour la protection de l'environnement et 8 % pour les autres investissements.

Avec un taux d'utilisation moyen de 74,5 % au premier semestre 2005, l'utilisation de la capacité de production était inférieure à la moyenne de 2004 (77 %), et se situait nettement en dessous du niveau record de 2000 (85 %).

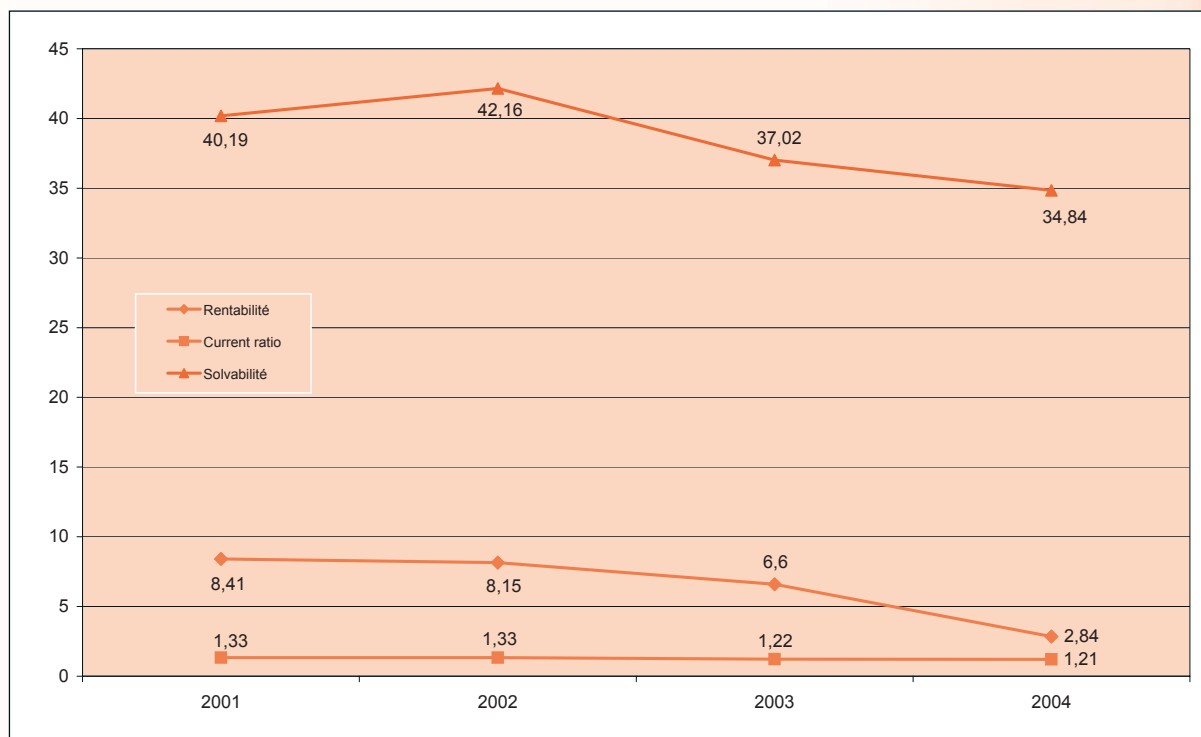
Dans le segment du textile d'intérieur, qui est le principal segment du secteur textile belge, les efforts nombreux et soutenus en matière de développement et d'innovation de produits constituent un atout important pour les fabricants belges de tissus d'ameublement, de tapis, de couil à matelas et de textile de maison.

Selon le Conseil Central de l'Economie, les investissements dans le secteur de l'habillement s'élevaient à 20,5 millions d'euros en 2004, soit une diminution de 10,9 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2001, la baisse se chiffre à 36 %. Les investissements se répartissent de la manière suivante : 67 % pour le remplacement et 31 % pour l'extension des activités. La part des investissements en bâtiments et terrains augmente, passant de 6 % en 2004 à 51 % en 2005, tandis que la part des investissements en équipement diminue de 94 % en 2004 à 49 % en 2005.

²⁵ Le taux d'investissement est égal à la formation brute de capital fixe sur la valeur ajoutée. Pour l'économie belge, il n'est pas tenu compte du poste «logements».



Graphique IV.17 Evolution de la santé financière du secteur du textile et de l'habillement²⁶



Source : Belfirst – Bureau Van Dijk.

La faible rentabilité demeure l'un des aspects les plus préoccupants du secteur textile belge. Le niveau bas du dollar américain, et la hausse de la plupart des prix des matières premières textiles, surtout pour les fibres synthétiques, ont mis les marges sous pression dans la plupart des entreprises textiles en 2004 et ont érodé la rentabilité nette des fonds propres (en moyenne 2,8 %). La part des capitaux propres se réduit par rapport au total du passif, reflétant la dépendance plus importante du secteur vis-à-vis des bailleurs de fonds.

L'ensemble des indicateurs reflète la morosité actuelle du secteur.

IV.3 Métallurgie

Le secteur de la métallurgie est couvert par le code NACE 27 se référant à l'acier (soit la sidérurgie, la fabrication de tubes et les autres premières transformations), aux métaux non-ferreux (la production et la première transformation) et aux fonderies (acier et non ferreux). Comme certaines statistiques ne sont disponibles que pour la section DJ de la NACE, certains graphes et tableaux reprennent les données relatives à la métallurgie (NACE 27) et au travail des métaux (NACE 28) conjointement.

La métallurgie est au cœur de l'économie belge dans le sens où elle fournit les matières premières essentielles à de nombreux secteurs industriels comme l'automobile, la construction, l'électroménager, la fabrication de machines-outils, etc.

²⁶ Les ratios sont obtenus par globalisation dans Belfirst des entreprises appartenant aux secteurs NACE 17 et 18. Pour l'année 2004, la publication des comptes annuels reprend 2.799 entreprises dont l'activité primaire est liée aux codes NACE 17 et 18.

Les ratios financiers suivant ont été utilisés :

Ratio de rentabilité : Rentabilité nette des capitaux propres après impôt $((70/67)/(10/15))*100$

Current ratio : $29/58 / ((42/48) + (492/3))$

Ratio de solvabilité : Capitaux propres / Ensemble des moyens d'action $((10/15)/(20/58))*100$

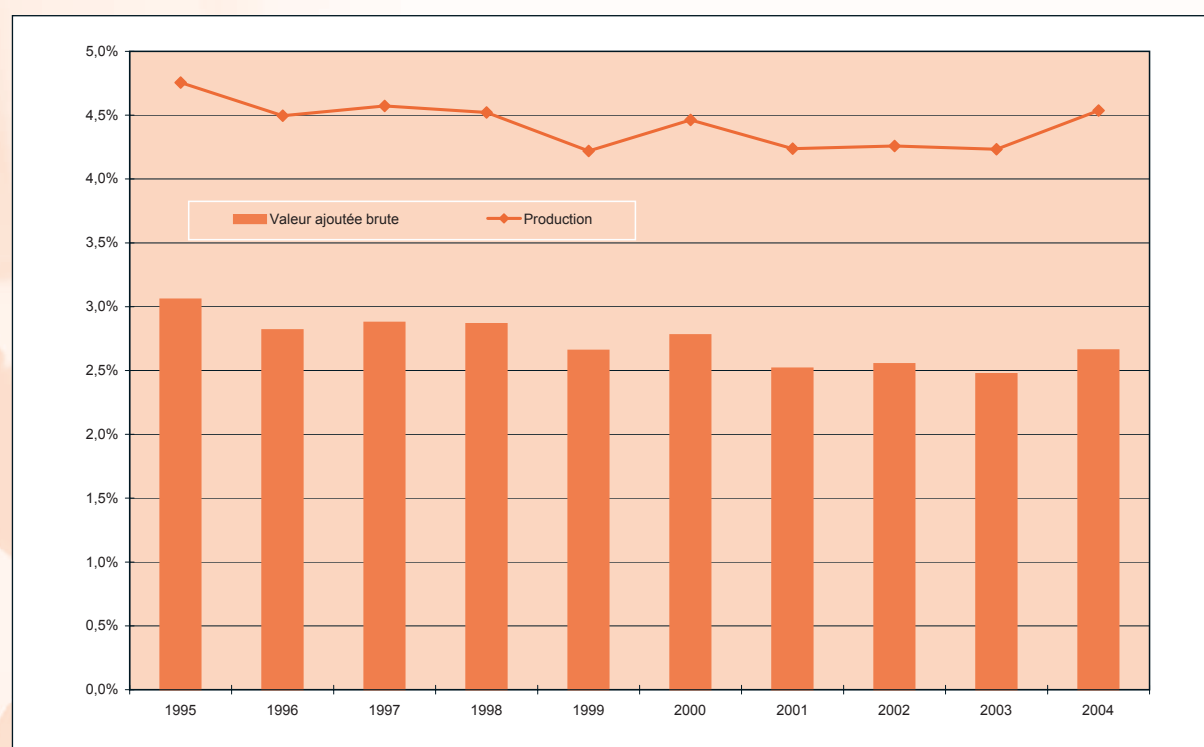


Entre 1998 et 2001, le secteur fut affecté par une surproduction sur le plan mondial. Les entreprises durent par conséquent faire face à des baisses importantes du prix de vente de leur produits. Ce n'est que dans le courant de l'année 2003, et surtout 2004, que la conjoncture s'est renversée en raison de la grande consommation de la Chine. Cette augmentation de la demande de produits métalliques a eu pour conséquence une pression importante sur l'approvisionnement en matières premières. Les entreprises ont tiré profit de cette conjoncture et augmenté le prix de vente de leur produits, améliorant de façon significative leur résultat financier.

IV.3.1 Position dans l'économie belge

Graphique IV.18 Valeur ajoutée et production du secteur de la métallurgie et du travail des métaux (Section DJ de la NACE) ²⁷

(en % de valeur ajoutée totale et de la production totale de l'économie belge)

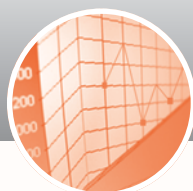


Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

En 2004, la production du secteur s'élève à 27.154 millions d'euros et la valeur ajoutée brute à 6.815 millions d'euros. La métallurgie et le travail des métaux représentent pour cette même année 4,5 % de la production et 2,7 % de la valeur ajoutée brute de l'ensemble des activités. Cette tendance a été relativement stable pendant la période d'analyse.

²⁷ Soit les NACE 27 et 28.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



IV.3.2 Activités principales

Tableau IV.11 Evolution et poids de la production du secteur de la métallurgie et ses sous-secteurs
 (en millions d'euros)

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
27	Métallurgie	10.926.166	13.306.647	21,8	6.598.888	7.282.655	10,4	100
271	Sidérurgie	6.496.343	7.994.331	23,1	3.855.863	4.500.675	16,7	60,1
272	Fabrication de tubes	160.516	192.906	20,2	106.677	91.015	-14,7	1,4
273	Autres opérations de première transformation du fer et de l'acier	919.605	1.142.875	24,3	570.123	612.664	7,5	8,6
274	Production de non ferreux	3.088.223	3.703.828	19,9	1.923.936	1.929.953	0,3	27,8
275	Fonderie	261.479	272.707	4,3	142.289	148.347	4,3	2,0

Source : SPF Economie-E8-Prodcom.

En terme de poids relatif, le sous-secteur le plus important est la sidérurgie (60 % de la production) et les métaux non ferreux (28 %) alors que les trois autres secteurs représentent 12 % du volume global des livraisons.

Les années 2003 et 2004 furent profitables pour la métallurgie. Les prix furent guidés à la hausse, notamment en raison d'une demande plus importante des secteurs consommateurs. Si une croissance importante de la production (22 %) a été enregistrée, elle varie d'un sous-secteur à l'autre. Les augmentations les plus importantes en terme de pourcentage concernent la première transformation du fer et de l'acier (+ 24 %) puis celle de la sidérurgie (+ 23 %). La fabrication de tubes et la production de non-ferreux ont crû de 20 % durant cette période.

Durant les six premiers mois de 2005, et en comparaison avec les six premiers mois de 2004, l'augmentation de la production se situe davantage au niveau de la filière acier. En amont, la production a affiché une croissance de 16,7 % et, en aval, la situation est contrastée avec une diminution de 14,7 % pour la fabrication des tubes et une progression de 7,5 % pour les opérations de première transformation.



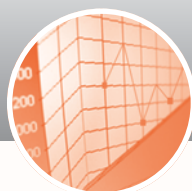
IV.3.3 Emploi

Tableau IV.12 Evolution et poids de l'emploi dans le secteur métallurgique et ses sous-secteurs

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 pre- miers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
27	Métallurgie							
	Nbre d'ouvriers	24.337	23.078	-5,2	23.096	23.243	0,6	71,2
	Nbre d'employés	9.796	9.349	-4,6	9.376	9.321	-0,6	28,8
	Total	34.133	32.427	-5,0	32.472	32.564	0,3	100
271	Sidérurgie							
	Nbre d'ouvriers	13.431	12.371	-7,9	12.363	12.668	2,5	
	Nbre d'employés	5.440	5.085	-6,5	5.111	5.087	-0,5	
	Total	18.871	17.456	-7,5	17.474	17.755	1,6	53,8
272	Fabrication de tubes							
	Nbre d'ouvriers	711	715	0,6	715	704	-1,4	
	Nbre d'employés	173	167	-3,5	166	169	2,0	
	Total	884	882	-0,2	881	874	-0,8	2,7
273	Autres opérations de première transformation du fer et de l'acier							
	Nbre d'ouvriers	2.806	2.716	-3,2	2.741	2.651	-3,3	
	Nbre d'employés	1.159	1.099	-5,2	1.102	1.088	-1,3	
	Total	3.965	3.815	-3,8	3.842	3.739	-2,7	11,8
274	Production de non ferreux							
	Nbre d'ouvriers	5.798	5.757	-0,7	5.764	5.679	-1,5	
	Nbre d'employés	2.646	2.633	-0,5	2.633	2.612	-0,8	
	Total	8.444	8.390	-0,6	8.397	8.291	-1,3	25,9
275	Fonderie							
	Nbre d'ouvriers	1.589	1.518	-4,5	1.514	1.541	1,8	
	Nbre d'employés	377	363	-3,7	364	365	0,2	
	Total	1.966	1.881	-4,3	1.878	1.906	1,5	5,8

Source : SPF Economie-E8-Prodcom.

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”



En 2004, la métallurgie emploie 32.427 personnes avec une grande majorité d’ouvriers (71 %). Les principaux sous-secteurs en terme d’emploi sont la sidérurgie et la production de métaux non ferreux avec respectivement 54 % et 26 % de l’emploi total. Au niveau de la structure de l’emploi, la sidérurgie emploie respectivement 53,6 % des ouvriers et 54,4 % des employés de l’ensemble des sous-secteurs repris dans le tableau IV.12 (la production de non-ferreux respectivement 24,9 et 28,2 %).

Pour la même période de référence, l’emploi global dans la métallurgie s’est contracté de 5 % par rapport à l’année précédente malgré la conjoncture porteuse. Les différents sous-secteurs enregistrent une tendance à la baisse mais avec des niveaux variant de -0,2 % (fabrication de tubes) à -7,5 % (sidérurgie). Le nombre d’ouvriers a diminué de 5,2 % dans la métallurgie alors que pour les employés un recul de 4,6 % apparaît.

Pour les six premiers mois de l’année 2005, on enregistre une hausse globale de l’emploi de 0,3 % par rapport à la même période de 2004. Cette croissance est répartie de façon non uniforme entre les sous-secteurs et entre le type de fonction exercée. L’emploi a augmenté dans la sidérurgie et la fonderie alors que les autres secteurs connaissent une baisse de 0,8 % à 2,7 %. Quant à la production de métaux non-ferreux, l’emploi recule de 1,3 % malgré l’augmentation de la production de 0,3 % durant cette période de référence (cf. tableau IV.11).

IV.3.4 Commerce extérieur

Tableau IV.13 Evolution et part des différentes catégories de produit du commerce extérieur dans le secteur de la métallurgie et du travail des métaux en 2004

(Section DJ)

	Exportations		Importations		Balance commerciale	
	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ mio EUR
Total métallurgie et travail des métaux	17.092	24,9	13.333	24,5	3.759	781,6
(1) Fonte, fer et acier	10.330	26,6	6.300	32,8	4.030	613,3
(2) Ouvrages en fonte, fer et acier	2.937	12,4	2.872	14,3	65	-34,3
(3) Cuivre et ouvrages en cuivre	1.163	47,7	1.344	18,9	-181	162,3
(4) Nickel et ouvrages en nickel	214	119,9	483	39,8	-269	-20,8
(5) Aluminium et ouvrages en aluminium	2.022	19,8	1.914	18,4	108	37,4
(6) Plomb et ouvrages en plomb	120	116,6	41	38,2	80	53,4
(7) Zinc et ouvrages en zinc	239	-3,9	341	8,6	-102	-36,7
(8) Etain et ouvrages en étain	67	70,6	39	116,2	29	7,0
Commerce total de la Belgique	197.063	8,9	188.875	10,5	8.188	-1.772

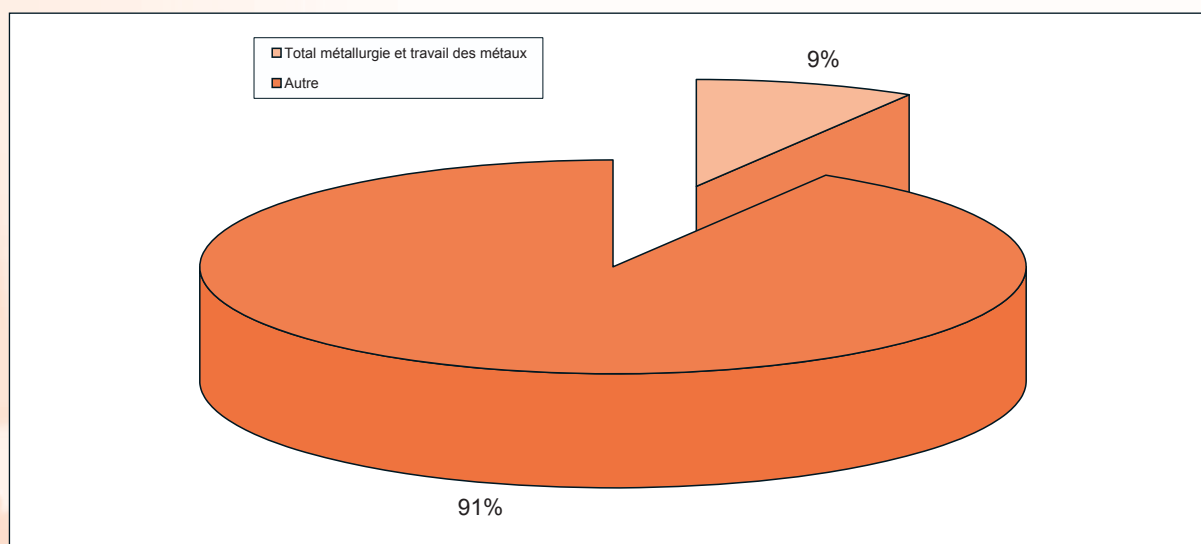
Source : ICN.



En 2004, le secteur sidérurgique et les ouvrages en fonte, fer et acier représentent 78 % des exportations et 69 % des importations belges pour la section DJ. La balance commerciale est nettement positive atteignant 4.095 millions d'euros.

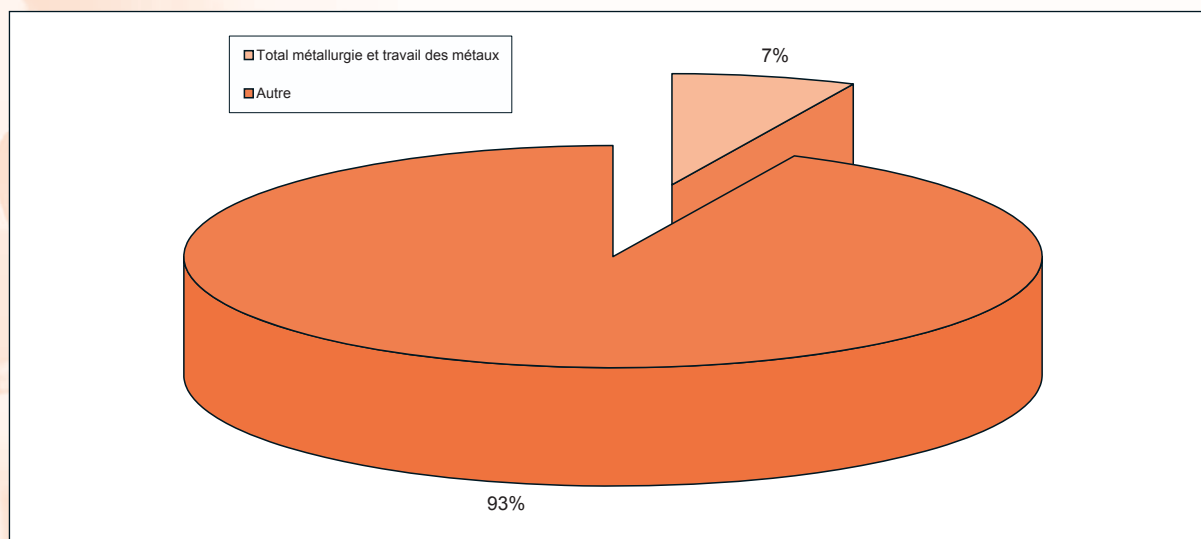
Pour les métaux non-ferreux, la balance commerciale est négative (-355 millions d'euros). L'aluminium (53 % des exportations et 46 % des importations) et le cuivre (30 % et 32 % respectivement) sont prédominants. La balance commerciale est positive pour le secteur de l'aluminium, du plomb et de l'étain.

Graphique IV.19 Part des secteurs de la métallurgie et du travail des métaux dans les exportations totales belges en 2004

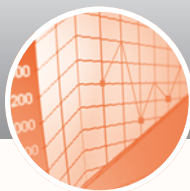


Source : ICN.

Graphique IV.20 Part du secteur de la métallurgie et du travail des métaux dans les importations totales belges en 2004



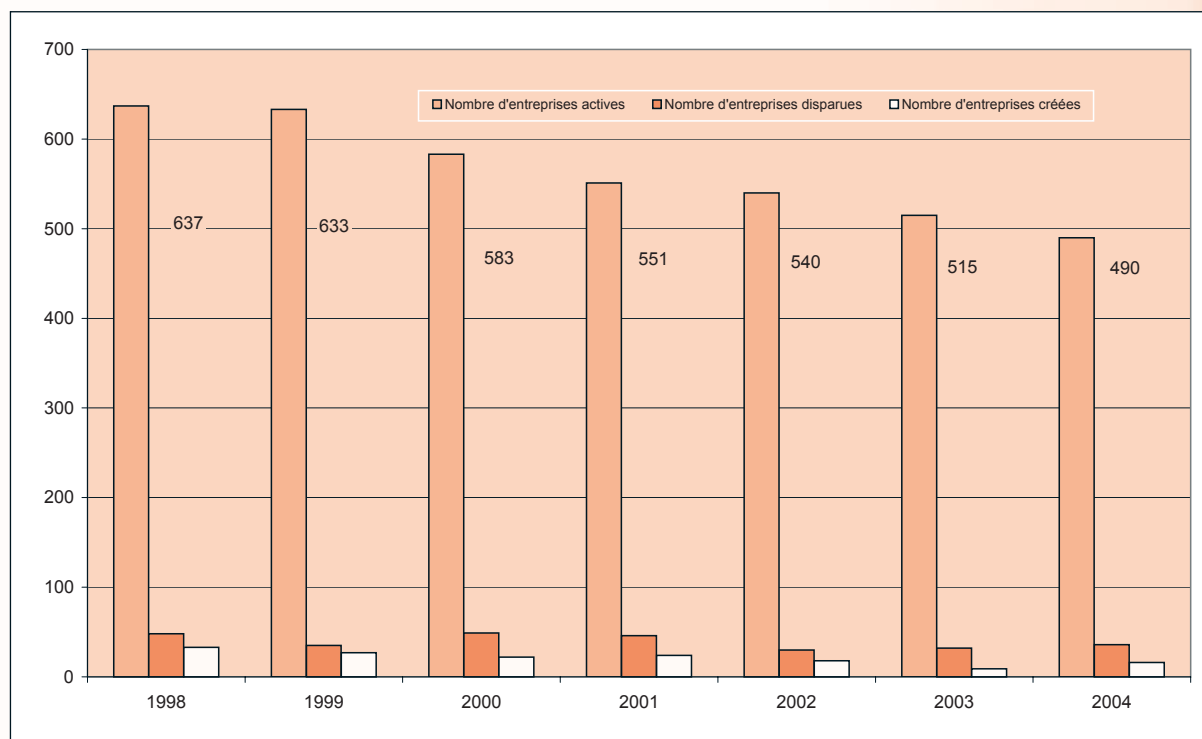
Source : ICN.



IV.3.5 Démographie des entreprises

IV.3.5.1 Nombre d'entreprises

Graphique IV.21 Evolution du nombre d'entreprises dans le secteur de la métallurgie



Source : SPF Economie-E8.

Sur la période analysée, le graphique IV.21 fait apparaître une baisse de 23 % du nombre d'entreprises. La baisse la plus importante se situe entre 1999 et 2000 (50 unités sur 147 au total).

IV.3.5.2 Taille des entreprises

Tableau IV.14 Taille des entreprises par classe de personnel du secteur métallurgique
 (deuxième trimestre 2004)

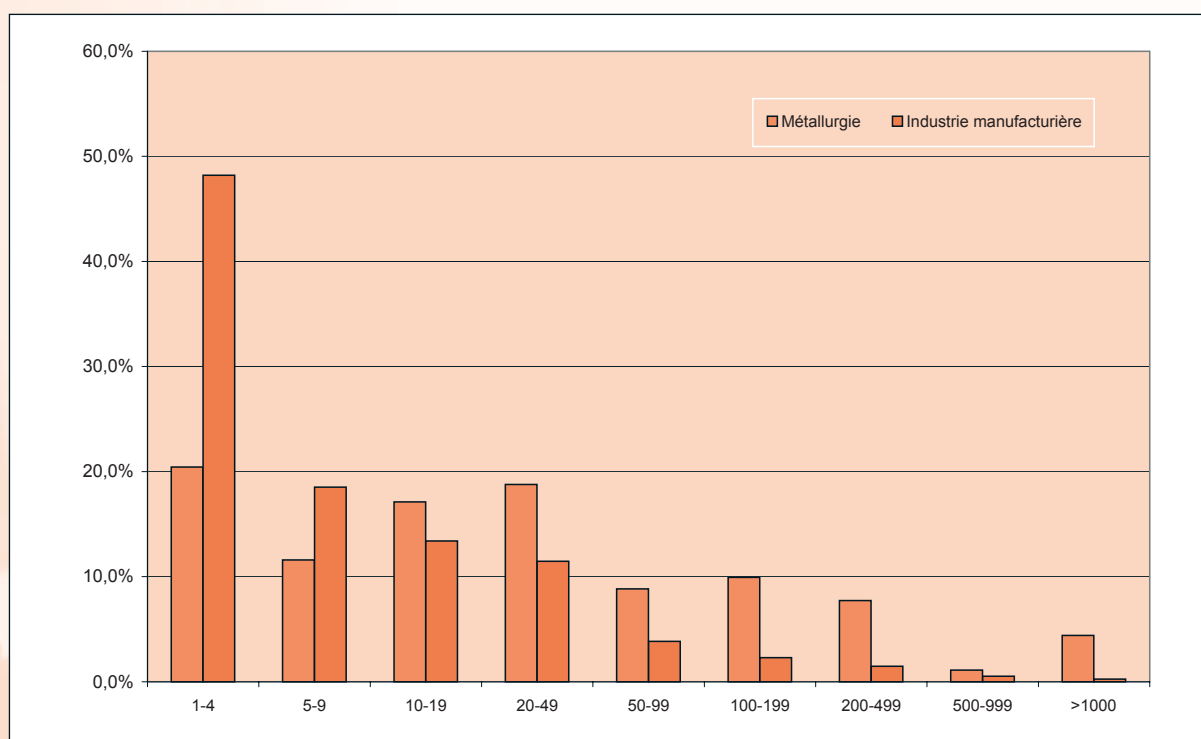
Classe de personnel	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	>1000
Nbre d'employeurs	37	21	31	34	16	18	14	2	8

Source : ONSS.



Graphique IV.22 Répartition du nombre d'employeurs par classe de personnel du secteur de la métallurgie, en comparaison avec la répartition du nombre d'employeurs par classe de personnel dans l'industrie manufacturière

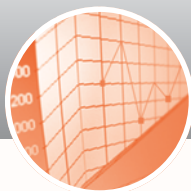
(deuxième trimestre 2004)
(en %)



Source : ONSS.

A partir du tableau IV.14 et du graphique IV.22, il ressort que le secteur métallurgique est composé en grande partie de PME. Au deuxième trimestre 2004, les entreprises ayant moins de 5 travailleurs représentent 20 % du total et, si on additionne les entreprises ayant moins de 50 travailleurs, ce taux s'élève à 67 %.

Comparativement à l'industrie manufacturière, la distribution de la taille des entreprises est fort différente. A titre d'exemple, le secteur industriel en général est composé à 48 % d'entreprises de 1 à 5 travailleurs et à 91 % d'entreprises de 1 à 50 travailleurs. Le secteur métallurgique est davantage présent que l'industrie manufacturière dans les classes de personnel au-delà de 50 travailleurs et plus particulièrement dans celle de plus de 1.000 travailleurs.



IV.3.6 Investissements et santé financière

Graphique IV.23 Taux d'investissement du secteur de la métallurgie et du travail des métaux et de l'économie belge²⁸

(en %)



Source : ICN.

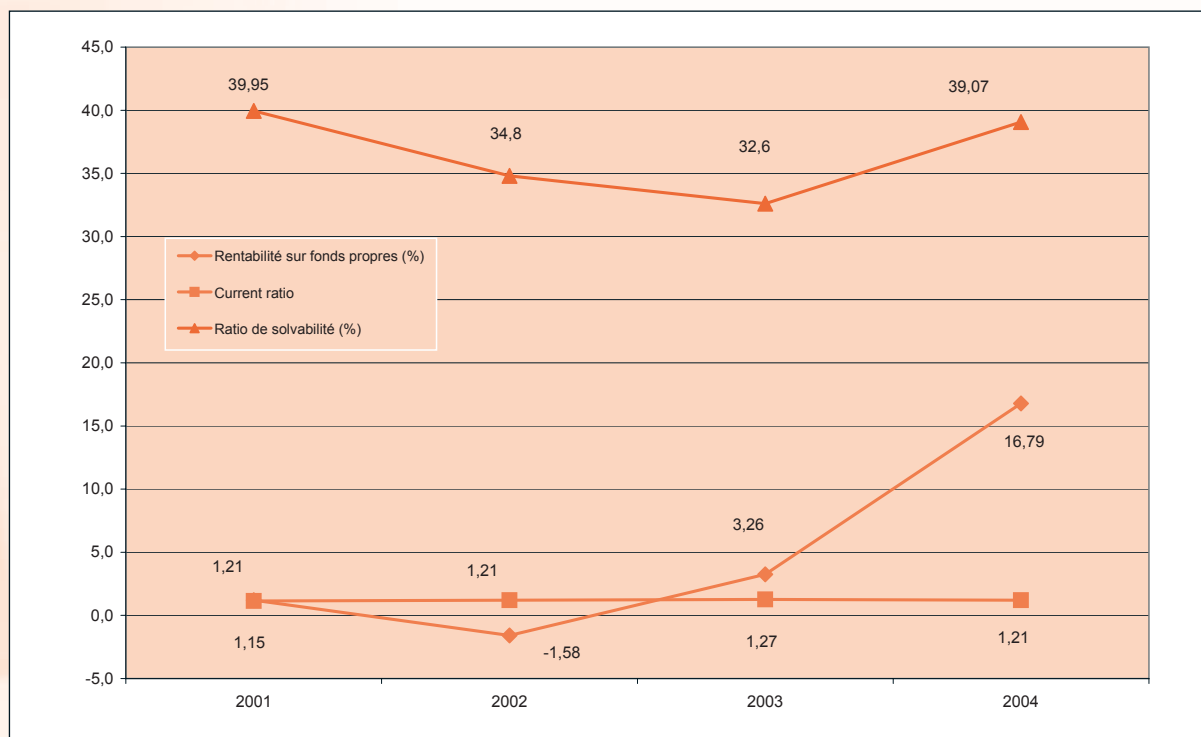
L'innovation est au cœur des procédés de production de la métallurgie et du travail des métaux. Durant les années allant de 1996 à 2003, le taux d'investissement est supérieur ou égal à celui de l'économie belge.

Il est à remarquer que les taux les plus importants se rencontrent en 2000 et 2001. Ces investissements ont donc été opérés de façon anticipative par rapport aux années 2003 et 2004 qui constituent des périodes de croissance importante de l'activité des secteurs concernés.

²⁸ Le taux d'investissement est égal à la formation brute de capital fixe en proportion de la valeur ajoutée brute. Pour l'économie belge, il n'est pas tenu compte du poste logement.



Graphique IV.24 Evolution de la santé financière du secteur métallurgique²⁹



Source : Belfirst – Bureau van Dijk.

Le graphique IV.24 montre que la rentabilité sur fonds propres varie dans de plus grandes proportions que les autres ratios. Ce ratio se rapporte à la rentabilité des fonds investis par les actionnaires. Entre 2001 et 2003, ce ratio est proche de 0 % (voire négatif en 2002) mais, au cours de l'année 2004, il se redresse fortement pour atteindre une valeur de 17 %, témoignant ainsi d'un résultat financier important en fin de période considérée.

Le current ratio est resté stable pendant la période considérée aux alentours de 1,2. Il se définit comme la capacité du secteur dans le court terme à honorer ses dettes à partir des actifs disponibles sur cette période de temps.

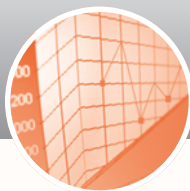
Le ratio de solvabilité varie entre 35 et 39 %, il se réfère à l'indépendance financière et à la capacité du secteur à s'autofinancer.

IV.4 Chimie

La chimie est un secteur clé de notre économie. Elle livre en effet les matières premières aux autres secteurs, assure la protection des cultures agricoles et nous fournit les médicaments, les cosmétiques, les savons, les peintures ainsi que de nombreux autres produits d'usage quotidien.

²⁹ Les ratios sont obtenus par globalisation dans Belfirst des entreprises appartenant au secteur NACE 27. Pour l'année 2004, la publication des comptes annuels reprend 609 entreprises (652 pour l'année précédente). Les ratios financiers suivants ont été utilisés :
La rentabilité sur fonds propres : $((70/67)/10/15)*100$
Le ratio de solvabilité : $((10/15)/(20/58))*100$
Le Current ratio : $29/58 / (42/48+492/3)$

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



La chimie est aussi une source majeure d'innovation, de recherche et de développement. Chaque année, d'importants budgets sont consacrés à l'amélioration de produits existants ou au développement d'applications et de produits nouveaux.

L'Europe possède la plus grande industrie chimique au monde dont une large partie est implantée en Belgique. L'importance du secteur pour notre pays est dès lors considérable puisqu'il fournit 4 % de la valeur ajoutée totale en Belgique et 6 % de la production totale, emploie 90.000 personnes, représente quasiment 1/4 de nos exportations et est une source significative d'investissements et d'innovation.

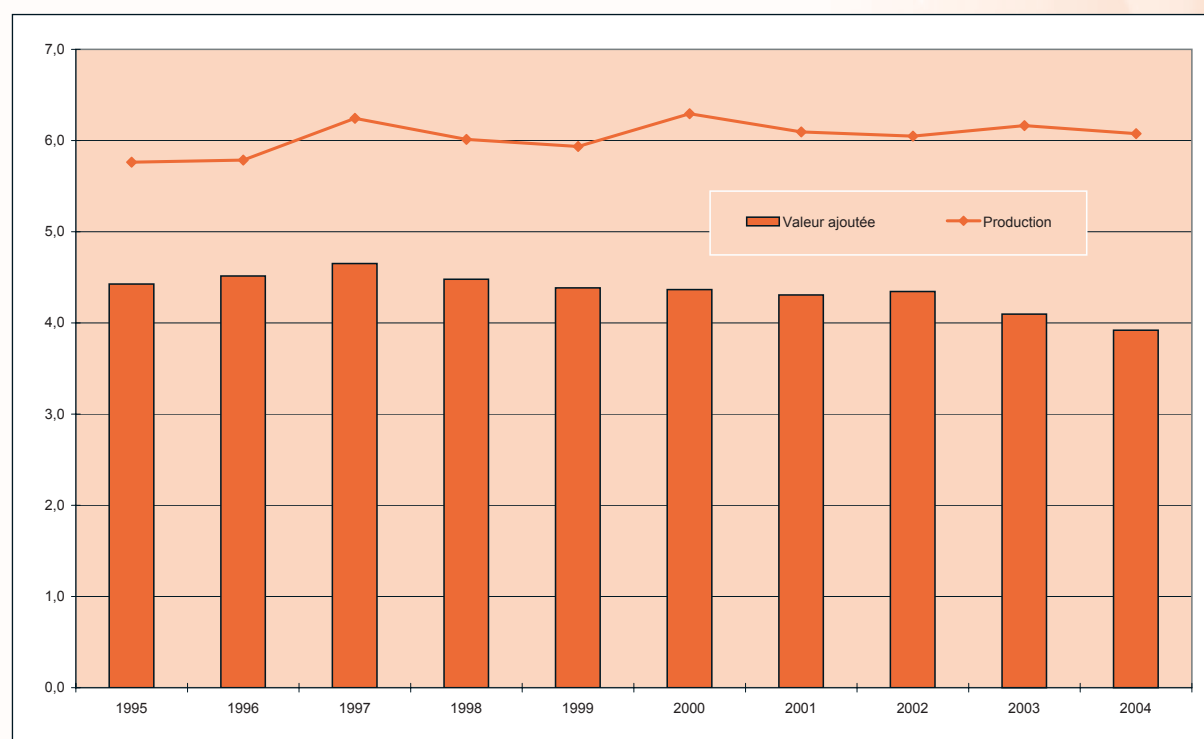
Le secteur chimique en Belgique se situe principalement en Flandre, où le port d'Anvers abrite le plus grand pôle chimique d'Europe, mais est également bien représenté en Wallonie et à Bruxelles.

Outre l'industrie chimique (NACE 24), l'industrie du caoutchouc et des matières synthétiques (NACE 25) sont aussi classées traditionnellement dans le secteur chimique.

IV.4.1 Position dans l'économie belge

Graphique IV.25 Valeur ajoutée et production du secteur chimique

(en % de la valeur totale ajoutée et de la production totale de l'économie belge)



Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

Le graphique IV.25 montre qu'en 2004, un peu plus de 6 % de la production totale belge et presque 4 % de la valeur ajoutée totale ont été produits dans le secteur chimique.

La production chimique a constamment augmenté ces dix dernières années pour atteindre 36,4 milliards d'euros en 2004 et suivre ainsi la croissance de la production belge totale.

La valeur ajoutée a crû depuis 1995 pour culminer provisoirement en 2002 à 10,4 milliards d'euros. Depuis 2003, la valeur ajoutée décroît à nouveau. La part de la chimie dans la valeur ajoutée belge totale baisse toutefois depuis 1997 alors qu'elle se chiffrait 10 ans auparavant à 4,5 % et était en 2004 inférieure à 4 %.



IV.4.2 Activités principales

L'industrie chimique comprend outre les produits chimiques de base, les herbicides, les peintures, les produits pharmaceutiques, les savons, les cosmétiques et de nombreux autres produits.

Tableau IV.15 *Évolution et poids de la production du secteur chimique et de ses sous-secteurs*
(en millions d'euros)

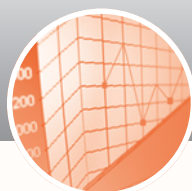
NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
24	Industrie chimique	26.169	29.700	13,5	14.244	15.753	10,6	85,8
241	Industrie chimique de base	15.999	18.928	18,3	8.850	10.432	17,9	54,7
242	Produits agrochimiques	707	737	4,1	455	236	-48,2	2,1
243	Peintures, vernis et encres d'imprimerie	902	903	0,1	466	485	4,1	2,6
244	Industrie pharmaceutique	4.245	4.814	13,4	2.295	2.362	2,9	13,9
245	Savons et détergents, produits d'entretien, parfums et cosmétiques	1.175	1.259	7,2	628	640	2,0	3,6
246	D'autres produits chimiques	2.656	2.552	-3,9	1.292	1.328	2,7	7,4
247	Fibres artificielles ou synthétiques	485	507	4,6	258	271	5,3	1,5
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	4.696	4.922	4,8	2.516	2.589	2,9	14,2
251	Industrie du caoutchouc	463	466	0,6	236	243	3,0	1,3
252	Transformation des matières plastiques	4.232	4.456	5,3	2.280	2.346	2,9	12,9
	Total 24 + 25	30.865	34.622	12,2	16.760	18.342	9,4	100,0

Source : SPF Economie-E8-Prodcom et calculs SPF Economie-E4.

La chimie de base est le principal sous-secteur. Avec une production de presque 19 milliards d'euros en 2004, elle représente plus de la moitié de la production totale du secteur chimique. Elle a été dès lors le groupe de produits le plus en hausse : en 2004, la production a crû de 18,3% par rapport à l'année antérieure.

Un autre grand sous-secteur est l'industrie des médicaments. C'est la deuxième branche en termes de production et de croissance. L'industrie des matières plastiques est quasiment aussi importante, mais a connu une croissance bien plus faible.

2004 a été une bonne année pour la chimie. La valeur de la production a augmenté en moyenne de 12,2%. Hormis les autres produits chimiques, tous les sous-secteurs ont vu cette valeur augmenter en 2004. Provisoirement, cette tendance semble se poursuivre en 2005, bien que moins prononcée et avec plusieurs différences significatives pour certains groupes de produits.



IV.4.3 Emploi

Tableau IV.16 Évolution en poids de l'emploi dans la chimie et ses sous-secteurs

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
24	Industrie chimique							
	Nombre d'ouvriers	28.923	28.663	-0,9	28.727	28.168	-1,9	
	Nombre d'employés	35.630	35.856	0,7	35.848	35.976	0,4	
	Total	64.553	64.519	-0,2	64.575	64.145	-0,7	71,6
241	Industrie chimique de base							
	Nombre d'ouvriers	13.309	12.848	-3,5	12.909	12.459	-3,5	
	Nombre d'employés	14.326	14.780	3,2	14.822	14.577	-1,7	
	Total	27.635	27.628	0,0	27.731	27.036	-2,5	30,7
242	Produits agrochimiques							
	Nombre d'ouvriers	572	553	-3,3	563	NB	NB	
	Nombre d'employés	722	730	1,1	724	NB	NB	
	Total	1.294	1.283	-0,9	1.286	1.292	0,4	1,4
243	Peintures, vernis et encres d'imprimerie							
	Nombre d'ouvriers	1.402	1.295	-7,6	1.292	1.267	-2,0	
	Nombre d'employés	2.024	1.937	-4,3	1.915	1.984	3,6	
	Total	3.426	3.233	-5,6	3.208	3.251	1,4	3,6
244	Industrie pharmaceutique							
	Nombre d'ouvriers	4.910	5.422	10,4	5.367	5.609	4,5	
	Nombre d'employés	11.036	11.230	1,8	11.198	11.414	1,9	
	Total	15.947	16.653	4,4	16.565	17.023	2,8	18,5
245	Savons et détergents, produits d'entretien, parfums et cosmétiques							
	Nombre d'ouvriers	2.841	2.842	0,0	2.855	2.859	0,1	
	Nombre d'employés	1.558	1.590	2,1	1.588	1.604	1,0	
	Total	4.399	4.432	0,8	4.444	4.463	0,4	4,9
246	D'autres produits chimiques							
	Nombre d'ouvriers	3.998	3.920	-2,0	3.942	NB	NB	
	Nombre d'employés	5.468	5.118	-6,4	5.124	NB	NB	
	Total	9.467	9.039	-4,5	9.067	8.939	-1,4	10,0
247	Fibres artificielles ou synthétiques							
	Nombre d'ouvriers	1.888	1.780	-5,7	1.799	1.703	-5,3	
	Nombre d'employés	494	468	-5,3	478	438	-8,3	
	Total	2.382	2.249	-5,6	2.276	2.141	-5,9	2,5
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques							
	Nombre d'ouvriers	18184	17.918	-1,5	17.970	17.693	-1,5	
	Nombre d'employés	7568	7.662	1,2	7.655	7.703	0,6	
	Total	25753	25.580	-0,7	25.624	25.396	-0,9	28,4
251	Industrie du caoutchouc							
	Nombre d'ouvriers	2034	1.902	-6,5	1.921	1.841	-4,2	
	Nombre d'employés	859	847	-1,4	843	896	6,3	
	Total	2893	2.749	-5,0	2.764	2.737	-1,0	3,1
252	Transformation des matières plastiques							
	Nombre d'ouvriers	16150	16.016	-0,8	16.049	15.852	-1,2	
	Nombre d'employés	6709	6.815	1,6	6.812	6.807	-0,1	
	Total	22860	22.831	-0,1	22.861	22.660	-0,9	25,3
24+25	Industrie chimique & Industrie du caoutchouc et des plastiques							
	Nombre d'ouvriers	47.107	46.581	-1,1	46.697	45.861	-1,8	51,7
	Nombre d'employés	43.198	43.518	0,7	43.503	43.679	0,4	48,3
	Total	90.306	90.099	-0,2	90.200	89.541	-0,7	100,0

Source : SPF Economie-E8-Prodcom et calculs SPF Economie-E4.



L'emploi total du secteur chimique varie autour de 90.000 personnes dont un peu plus de la moitié sont des ouvriers. Le plus grand employeur est la chimie de base qui occupe 1 emploi sur 3 du secteur. L'industrie des matières synthétiques et l'industrie pharmaceutique sont aussi de grands employeurs puisqu'ils occupent respectivement 25,3% et 18,5% du total des travailleurs dans la chimie. Le nombre élevé d'employés par rapport au nombre de travailleurs dans l'industrie pharmaceutique illustre l'importance de la recherche et du développement dans ce domaine.

L'emploi dans la chimie a baissé en 2004 de 0,2% et même de 0,7% au cours des six premiers mois de 2005. Ceci est entièrement dû à la diminution du nombre d'ouvriers de presque 1.250 unités. Le nombre d'employés, par contre, a augmenté de 0,7% en 2004 et de 0,4% durant les six premiers mois de 2005.

La perte d'emplois chez les ouvriers se situe surtout dans la chimie de base qui est le plus grand employeur du secteur. Cette baisse a été encore plus forte en pourcentage dans les autres sous-secteurs tel que celui des fibres synthétiques qui sont un sous-traitant de l'industrie textile. Par contre, l'emploi dans l'industrie pharmaceutique s'est amplifié tant en 2004 qu'au premier semestre 2005.

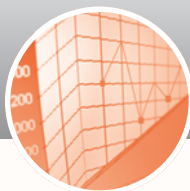
IV.4.4 Commerce extérieur

Tableau IV.17 Évolution et part des différentes catégories de produits du commerce extérieur dans la chimie en 2004

	Exportations		Importations		Balance commerciale	
	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ mio EUR
Industrie chimique	30.648	7,9	26.691	11,9	3.957	-613
Produits chimiques inorganiques	1.766	11,4	2.245	2,2	-478	131
Produits chimiques organiques	9.211	14,5	10.171	17,1	-960	-324
Produits pharmaceutiques	8.530	3,8	6.694	15,2	1.836	-573
Engrais	856	6,5	483	1,1	373	47
Peintures, vernis, encres	2.198	3,7	1.578	10,2	619	-67
Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie, préparations cosmétiques	935	0,6	995	8,5	-61	-73
Savons, agents de surface organiques, cires artificielles, bougies	1.541	1,9	1.023	-1,0	518	39
Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ; enzymes	507	5,5	400	9,8	107	-9
Poudres et explosifs ; allumettes ; alliages pyrophoriques, matières inflammables	19	-12,7	24	-8,0	-5	-1
Produits photographiques ou cinématographiques	1.499	-5,1	658	-5,7	841	-41
Produits divers des industries chimiques	3.586	15,2	2.419	9,8	1.167	259
Industrie du caoutchouc et des plastiques	17.270	12,1	11.101	9,7	6.170	875
Matières plastiques	15.316	11,5	8.694	9,4	6.622	832
Caoutchouc	1.954	16,9	2.406	11,0	-452	43
Commerce total de la Belgique	197.063	8,9	188.875	10,5	8.188	-17,8

Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

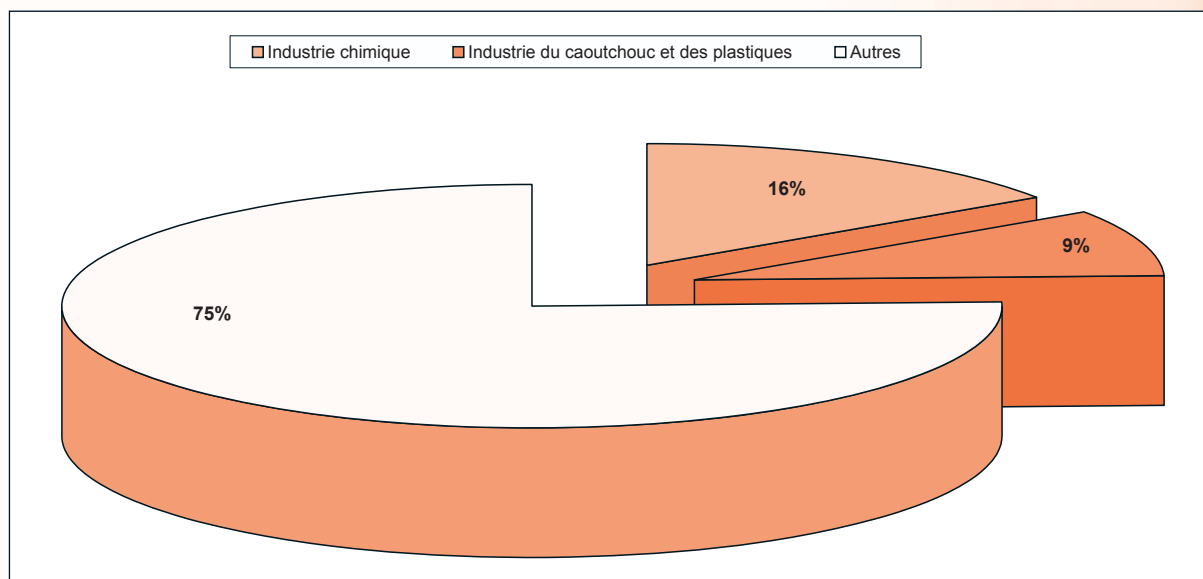
“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Bien que l'industrie chimique, du caoutchouc et des matières synthétiques représente 20 % de nos importations totales (37,8 milliards d'euros), le secteur a enregistré un excédent commercial de plus de 10 milliards d'euros. Les exportations se chiffrent en effet à 47,9 milliards d'euros, ce qui représente environ $\frac{1}{4}$ des exportations totales de la Belgique. La valeur des importations a par contre plus fortement augmenté que celle des exportations en 2004.

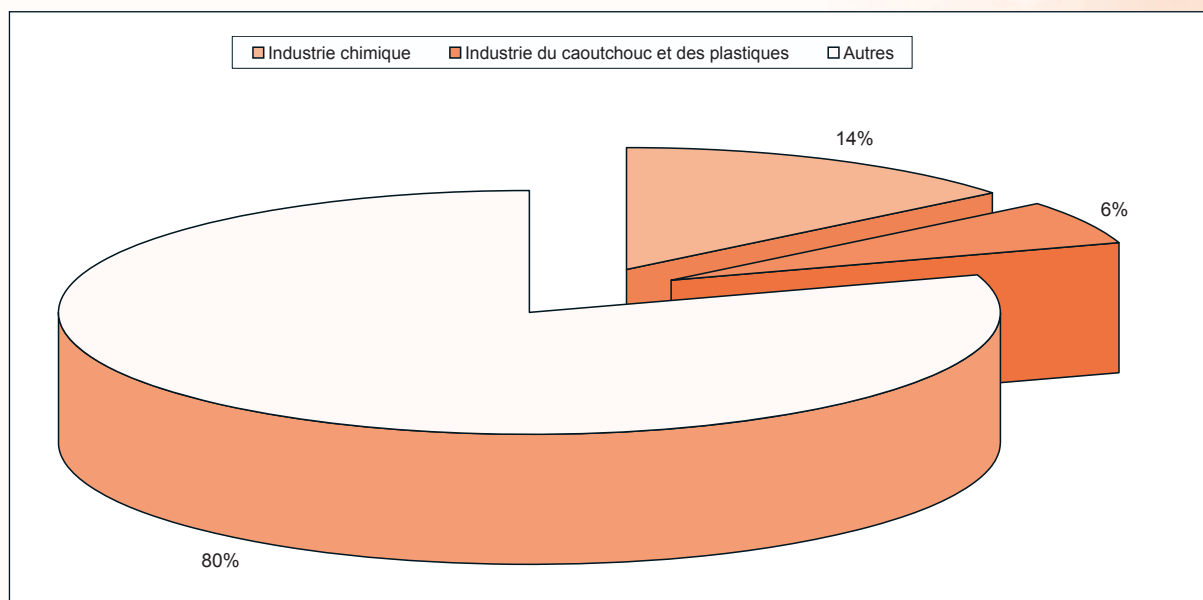
Le commerce extérieur concerne surtout les matières synthétiques, les produits chimiques organiques et les produits pharmaceutiques.

Graphique IV.26 Part du secteur chimique dans les exportations totales en 2004



Source : ICN.

Graphique IV.27 Part du secteur chimique dans les importations totales belges en 2004



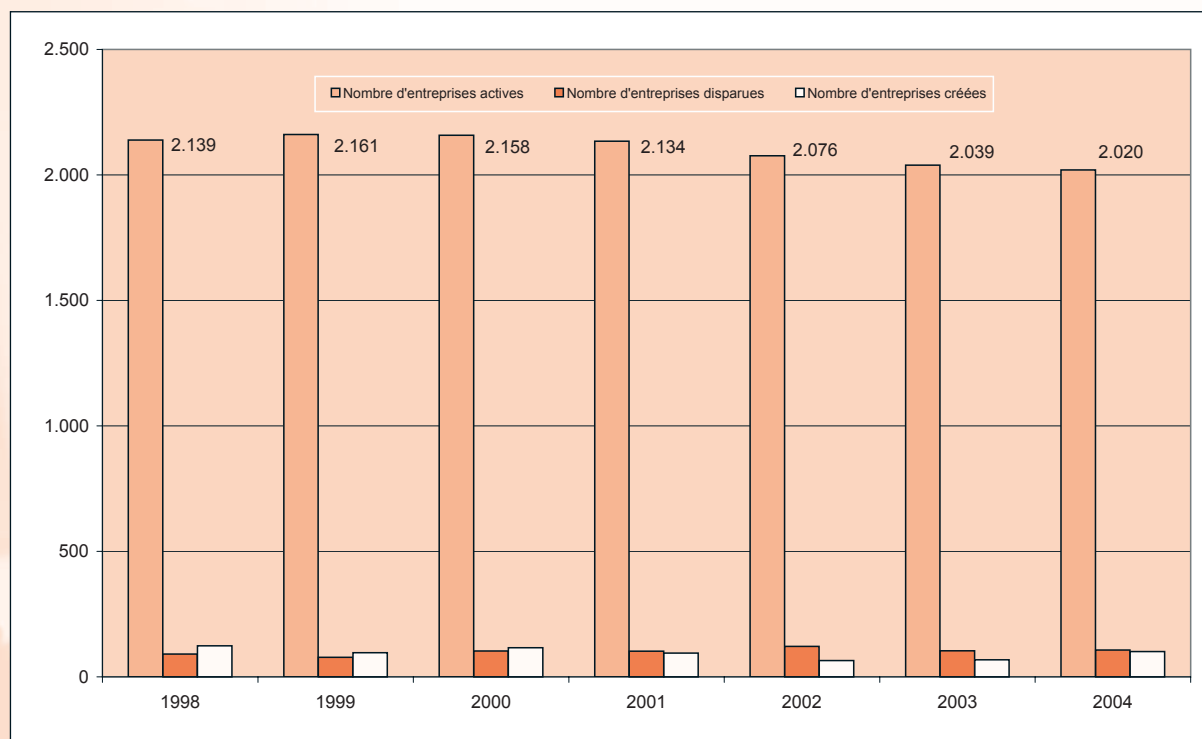
Source : ICN.



IV.4.5 Démographie des entreprises

IV.4.5.1 Nombre d'entreprises

Graphique IV.28 Évolution du nombre d'entreprises dans la chimie

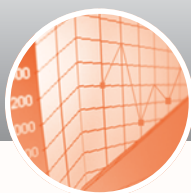


Source : SPF Economie-E8.

Plus de 2.000 entreprises sont actives dans le secteur chimique en Belgique. 60% se situent en Flandre. En 2004, 1.230 firmes étaient implantées en Flandre, 566 en Wallonie et 224 à Bruxelles.

Le nombre d'entreprises chimiques baisse toutefois constamment depuis 1999. Cette tendance se fait sentir tant dans l'industrie chimique que dans celle des matières plastiques et du caoutchouc.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



IV.4.5.2 Taille des entreprises

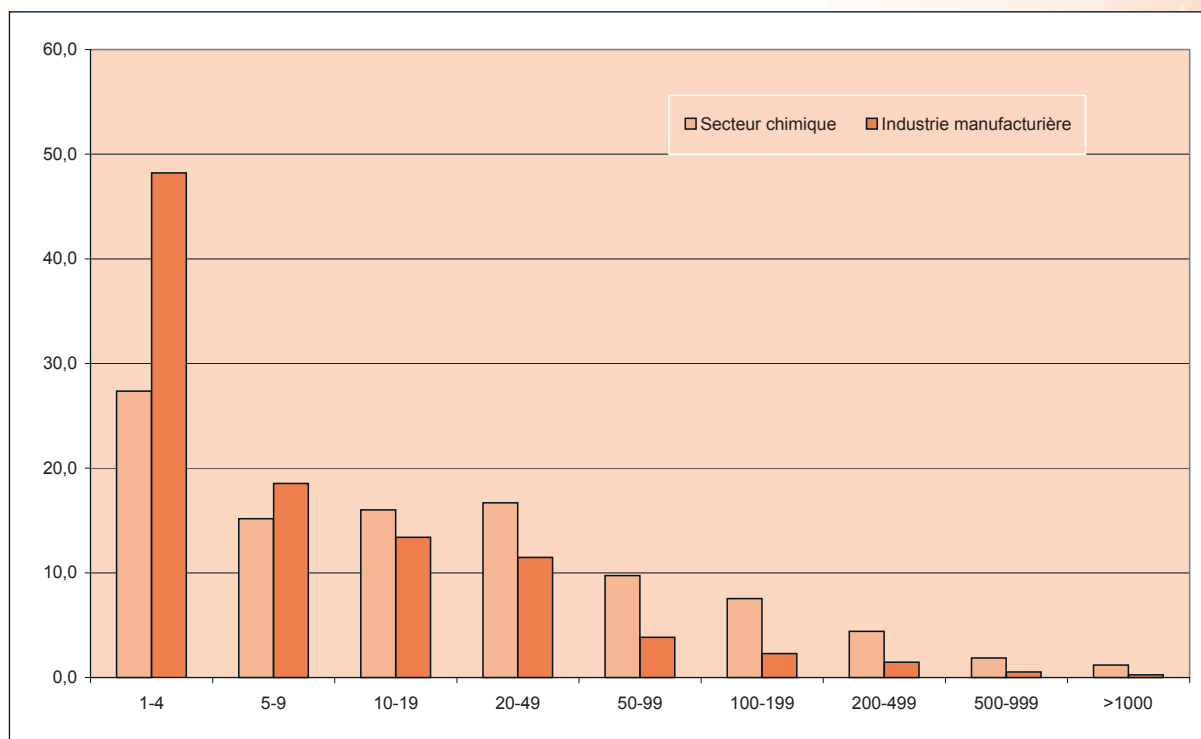
Tableau IV.18 Nombre d'employeurs par classe de personnel dans la chimie
 (deuxième trimestre 2004)

Classe de personnel	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	>1000	Total
Nombre d'employeurs - industrie chimique	146	85	71	92	60	55	39	17	13	578
Nombre d'employeurs - industrie du caoutchouc et des plastiques	177	94	118	105	55	34	13	5	1	602
Nombre d'employeurs - Total secteur chimique	323	179	189	197	115	89	52	22	14	1.180
Nombre de postes de travail - industrie chimique	307	572	941	3.158	4.127	8.464	12.482	11.679	28.617	70.348
Nombre de postes de travail - industrie du caoutchouc et des plastiques	386	652	1.674	3.348	3.836	4.746	4.744	3.141	1.555	24.082
Nombre de postes de travail - Total secteur chimique	693	1.224	2.615	6.506	7.963	13.210	17.226	14.820	30.172	94.430

Source : ONSS.

Graphique IV.29 Répartition du nombre d'employeurs par classe de personnel dans la chimie en comparaison avec la répartition du nombre d'employeurs par classe de personnel dans l'industrie de transformation

(deuxième trimestre 2004)
 (en %)



Source : ONSS.



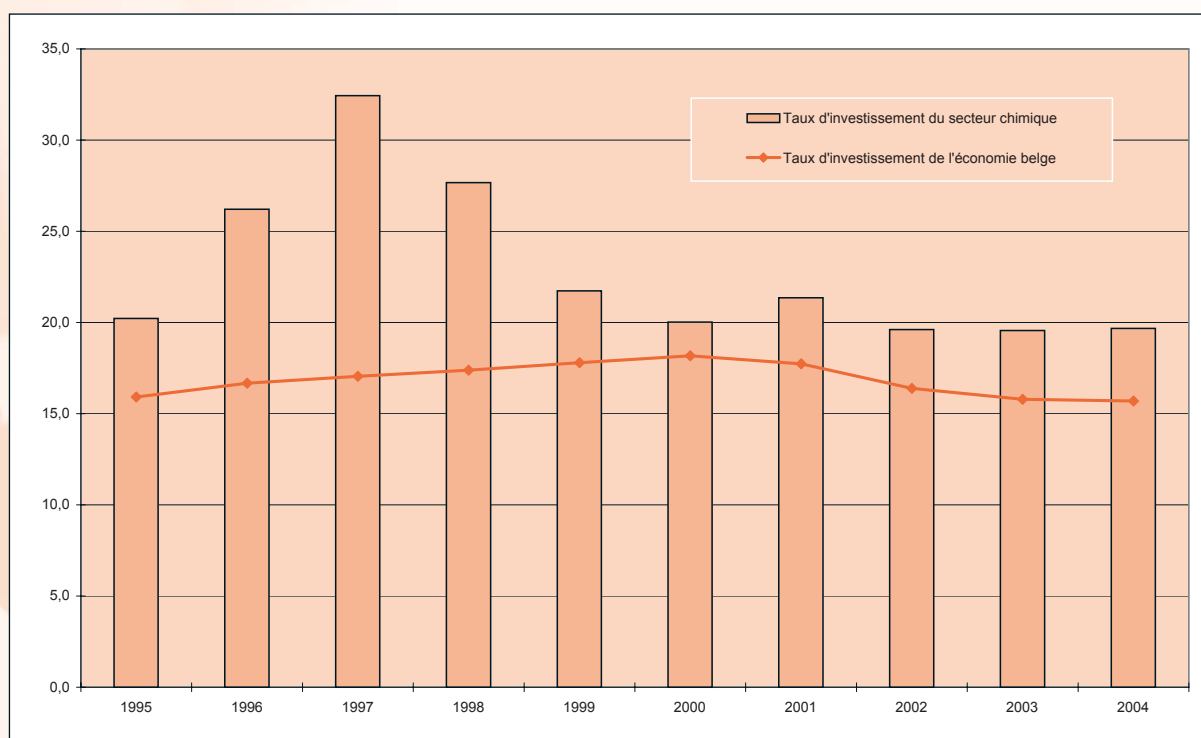
Le tableau IV.18 et le graphique IV.29 démontrent l'importance des PME dans le secteur : 75 % des firmes chimiques emploient moins de 50 travailleurs et presque 1/3 des entreprises chimiques en emploient même moins de 5.

Une comparaison avec l'ensemble de l'industrie de transformation indique toutefois que le secteur chimique compte pourtant, selon les normes belges, beaucoup de grandes entreprises vu que ce type d'industrie compte en moyenne 92 % de PME.

IV.4.6 Investissements et santé financière

Graphique IV.30 Taux d'investissement du secteur chimique et de l'économie belge³⁰

(en %)

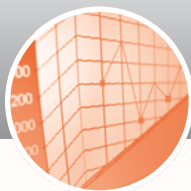


Source : ICN.

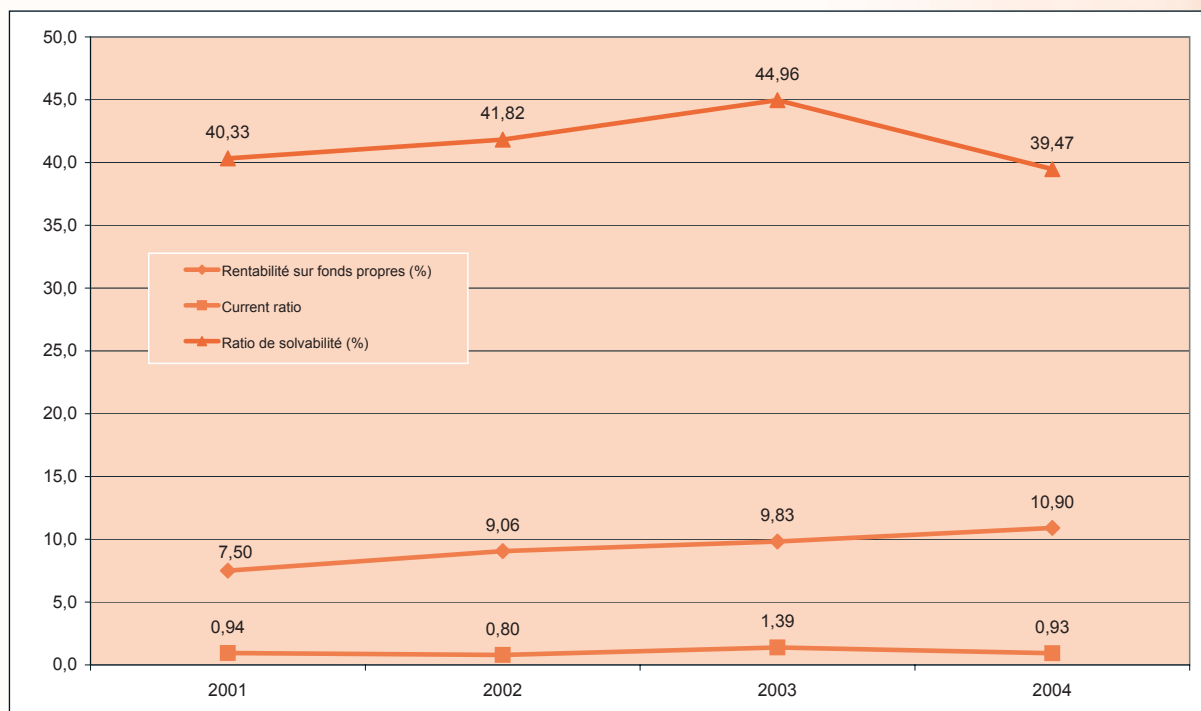
Le taux d'investissement dans la chimie est chaque année supérieur au taux moyen d'investissement de l'économie belge. De grands investissements ont surtout eu lieu entre 1996 et 1998. Depuis 1999, le taux d'investissement a dégringolé, ce qui a réduit la différence par rapport au taux moyen d'investissement en Belgique. Depuis lors, les investissements fluctuent autour de 20 % et suivent la même évolution que l'économie belge.

³⁰ Le taux d'investissement est égal à la formation brute de capital fixe par rapport à la valeur ajoutée. Il n'a pas été tenu compte pour l'économie belge du poste "logements".

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique IV.31 Évolution de la santé financière du secteur chimique en 2004³¹



Source : Belfirst – Bureau Van Dijk.

Le ratio de solvabilité est considérable puisqu'il fluctue autour de 40 %. Par contre, le ratio courant est relativement bas vu qu'entre 2001-2004, il n'a été qu'une seule fois supérieur à 1.

La rentabilité nette des revenus propres est positive. Entre 2001 et 2004, le secteur chimique a réussi chaque année à noter une hausse de la rentabilité.

³¹ Les ratios suivants ont été utilisés:
 Rentabilité des revenus propres: $((70/67)/(10/15))*100$
 Taux de solvabilité: $((10/15)/(20/58))*100$
 Current ratio: $29/58 / (42/48)+492/3$



La biotechnologie

La biotechnologie belge occupe une place importante au plan européen, comme l'indiquent les données du tableau IV.19.

Tableau IV.19 Comparaison de certains paramètres relatifs à la biotechnologie en Belgique, dans l'UE et aux Etats-Unis en 1997 et en 2003

	1997			2003		
	Belgique	UE	Etats-Unis	Belgique	UE	Etats-Unis
Nombre de firmes	52	1.036	1.287	132	1.976	1.830
Emploi	4.471	39.045	118.000	7.620	94.211	172.400
Revenus (en milliards euros)	0,44	2,76	12,20	2,90	19,00	42,00
Dépenses R&D (en milliards euros)	0,21	1,90	6,60	0,60	6,00	16,40

Source : SERV, Guide to Biotechnology 2000, EuropaBio et calculs SPF Economie-E4.

En 2003, 132 firmes de biotechnologie étaient actives dans notre pays et occupaient 7.620 personnes. Les revenus ont fortement crû depuis 1997 pour atteindre 2,9 milliards d'euros en 2003. Une grande partie de l'emploi et des revenus ont été réalisés par 3 firmes : GSK Biologicals, Baxter Healthcare et Eli Lilly.

Parmi ces 132 firmes et entreprises disposant d'une section de biotechnologie en Belgique, 69 étaient implantées en Wallonie, 39 en Flandre et 24 à Bruxelles. La biotechnologie wallonne offrait avec ses 5.277 postes de travail le plus grand nombre d'emplois, avant la Flandre qui n'en assurait que 1.912 et Bruxelles 481. Les recettes de ces firmes atteignaient 2,4 milliards euros pour la Wallonie, 0,4 milliard d'euros pour la Flandre et 0,1 milliard d'euros pour Bruxelles.

La croissance de ce secteur en Belgique a été très prononcée entre 1997 et 2003. Le nombre de firmes a ainsi augmenté annuellement de 17 %, l'emploi de 9 %, les recettes et les dépenses en R&D de respectivement 37 % et 18 %.

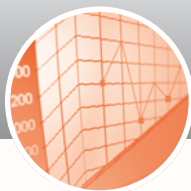
52 % des entreprises belges étaient actives dans le secteur de la santé, 20 % dans le secteur des services axés sur la biotechnologie, 19 % dans l'agro-alimentaire et 9 % dans l'environnement et les applications industrielles. La Santé a réalisé le chiffre d'affaires le plus important et offre aussi le plus grand nombre d'emplois.

Le développement de la biotechnologie a suscité l'apparition de pôles de biotechnologie (clusters) rassemblant géographiquement des centres universitaires, des firmes et d'autres organisations actifs dans la biotechnologie. Les sections de transfert des technologies des universités jouent sur ce plan un rôle essentiel. L'échange intensif de connaissance est un levier important pour le développement du secteur. Plusieurs firmes sont d'ailleurs nées de spin-offs lancées par la recherche universitaire.

Certaines localisations en Belgique sont considérées comme des "clusters".

En Flandre, les firmes de biotechnologie et les centres de recherche se concentrent à Gand et à Louvain - Malines. Le «Vlaams Interuniversitair Instituut (VIB) voor Biotechnologie» mérite une mention spéciale pour l'encadrement et le financement d'environ 800 chercheurs (www.vib.be) ainsi que l'«Instituut voor de Aanmoediging van Innovatie door Wetenschap en Technologie (IWT)» (www.iwt.be).

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



La Wallonie dispose de pôles biotechnologiques à Liège, Charleroi – Mons, et Ottignies– Gembloux – Namur. La Direction générale de la Technologie, de la Recherche et de l'Energie (DGTRE) fournit le même type de travail que l'IWT (<http://recherche-technologie.wallonie.be> en www.dgtre.be).

A Bruxelles, plusieurs firmes de biotechnologie sont concentrées près de deux universités, l'ULB et la VUB. A signaler : la "Technologie Transfer Interface" (TTI) qui assure la coopération technologique avec les entreprises (www.vub.ac.be) et l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise qui a instauré une cellule spécifique destinée aux entreprises de biotechnologie (www.biotechinBruxelles.com).

La plupart des firmes biotechnologiques belges sont réunies et représentées dans la «Belgian Bioindustries Association» (BBA, www.bba-bio.com) et la «Belgobiotech» (www.belgobiotech.be).

IV.5 Matériel de transport

La fabrication de matériel de transport (NACE 34) comprend selon la nomenclature NACE les sous-secteurs suivants : fabrication et assemblage d'automobiles (341), fabrication de carrosseries, de remorques et caravanes (342) et fabrication de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles et leurs moteurs (343).

Dans le sous-secteur fabrication et assemblage d'automobiles, la Belgique compte quatre grands constructeurs internationaux : Volvo Cars (Gand), Ford (Genk), General Motors Belgium (Anvers) et Volkswagen (Forest).

Ces quatre entreprises occupent à elles seules 21.000 personnes et ont produit en 2004 plus de 900.000 véhicules, ce qui fait de notre pays un des principaux producteurs automobiles par tête d'habitant au monde. La production, et donc l'emploi, dépendent en grande partie du succès et, par conséquent, de la vente du modèle fabriqué en Belgique. Il est dès lors crucial de diversifier la production grâce à plusieurs plateformes de production ou à des plateformes permettant de produire des variantes d'un certain modèle.

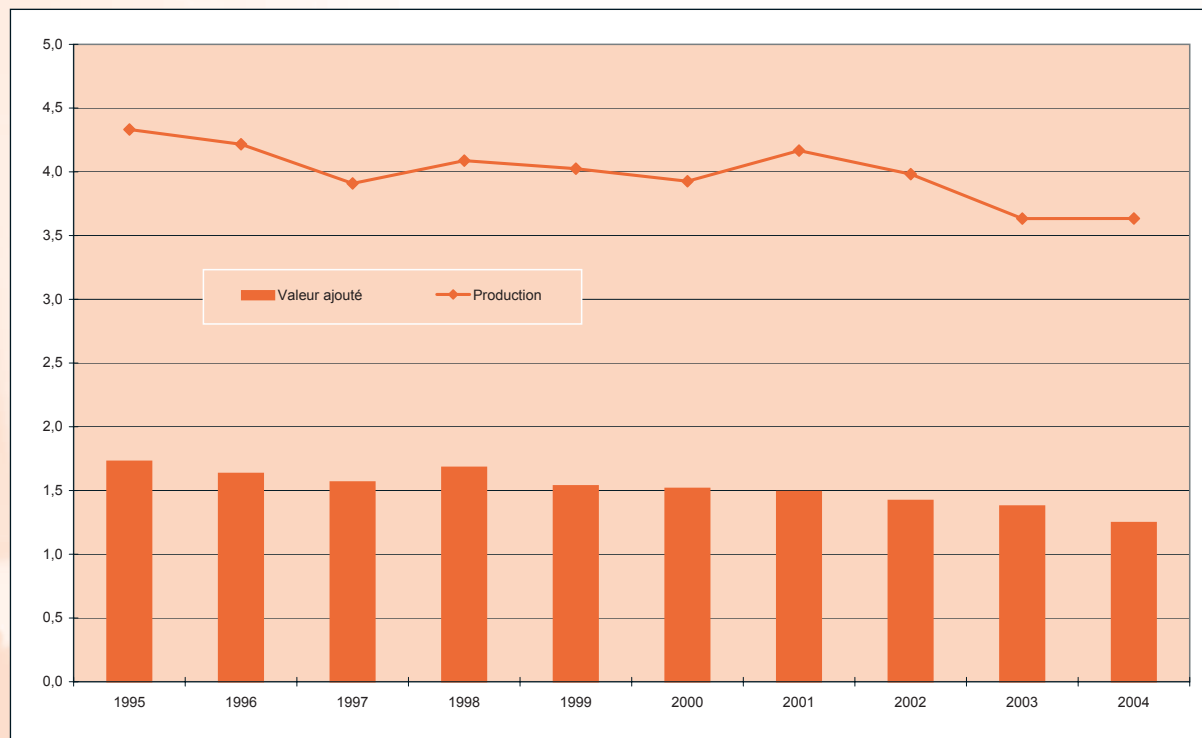
Outre ces quatre grands constructeurs, les producteurs de camions, bus et remorques sont aussi importants pour le secteur. Les firmes principales dans ce domaine sont Van Hool, Jonckheere, Volvo Eurospa Truck et DAF Truck.

Les sous-traitants et fournisseurs (en deuxième et en troisième ligne) de pièces et d'accessoires occupent enfin une place de choix.



IV.5.1 Position dans l'économie belge

Graphique IV.32 Valeur ajoutée et production du secteur de la fabrication de matériel de transport
(en % de la valeur ajoutée totale et de la production totale de l'économie belge)

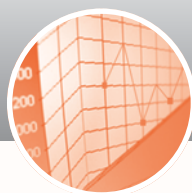


Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

En 2004, la valeur ajoutée et la production du secteur représentaient respectivement 3,5 milliards d'euros et 21,7 milliards d'euros. Elles ont augmenté de 1995 à 2004 mais moins rapidement que les agrégats au niveau belge.

La part du secteur dans la valeur ajoutée totale de l'économie belge indique une tendance à la baisse sur la période 1995-2004 et atteint encore 1,3% en 2004. La production représente 3,6% du PIB en 2004, part qui fluctue pour la période considérée autour de 4%.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



IV.5.2 Activités principales

Tableau IV.20 Évolution en poids de la production du secteur de la fabrication de matériel de transport et de ses sous-secteurs

(en millions d'euros)

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
34	Matériel de transport	14.939,6	16.396,1	9,8	8.513,2	9.015,8	5,9	100
341	Construction et assemblage des véhicules automobiles	11.142,6	11.668,7	4,7	6.134,3	6.331,9	3,2	71,1
342	Fabrication de carrosseries, remorques et caravanes	1.217	1.339,9	10,1	666,4	797,1	19,6	8,1
343	Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules automobiles et pour leurs moteurs	2.579,8	3.387,5	31,3	1.712,5	1.886,8	10,1	20,7

Source : SPF Economie-E8-Prodcom.

Le tableau IV.20 indique clairement que le sous-secteur fabrication et assemblage d'automobiles qui représentait 71 % de la valeur totale du secteur de la production en 2004, a évolué beaucoup moins rapidement que la moyenne du secteur, à savoir 4,7 % en 2004 et 3,2 % en 2005 contre 9,8 % et 5,9 % en moyenne.

La part du sous-secteur fabrication de pièces et d'accessoires a atteint 20,7 % en 2004, ce qui représente une hausse de 31 %.

Durant les six premiers mois de 2005, le sous-secteur fabrication de carrosseries, remorques et caravanes a connu la plus forte hausse (19,6 %) tandis que le sous-secteur pièces et accessoires augmentait d'environ 10 %.



IV.5.3 Emploi

Tableau IV.21 Évolution en poids de l'emploi dans le secteur de la fabrication de matériel de transport et dans ses sous-secteurs

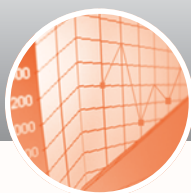
NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
34	Matériel de transport							
	Nombre d'ouvriers	38.915	36.768	-5,5	36.632	36.505	-0,3	85,86
	Nombre d'employés	6.295	6.055	-3,8	6.041	6.128	1,4	14,14
	Total	45.210	42.823	-5,3	42.673	42.633	-0,1	100
341	Construction et assemblage des véhicules automobiles							
	Nombre d'ouvriers	25.567	22.709	-11,3	22.438	22.067	-1,7	
	Nombre d'employés	3.223	2.930	-9,1	2.913	2.937	0,8	
	Total	28.790	25.639	-10,9	25.499	25.004	-1,9	59,87
342	Fabrication de carrosseries, remorques et caravanes							
	Nombre d'ouvriers	5.707	5.810	1,8	5.754	6.123	6,4	
	Nombre d'employés	1.091	1.055	-3,3	1.054	1.077	2,2	
	Total	6.798	6.865	1,0	6.808	7.200	5,8	16,03
343	Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules automobiles et pour leurs moteurs							
	Nombre d'ouvriers	7.640	8.248	8,0	8.292	8.315	0,3	
	Nombre d'employés	1.980	2.069	4,5	2.074	2.144	3,4	
	Total	9.620	10.317	7,3	10.366	10.429	0,6	24,09

Source : SPF Economie-E8-Prodcom.

Contrairement à la production, l'emploi dans la fabrication de matériel de transport a diminué de 5 % entre 2003 et 2004. A ce niveau aussi, le secteur fabrication et assemblage d'automobiles représente une partie substantielle (60 %) de l'emploi.

Le sous-secteur fabrication de pièces et d'accessoires connaît une croissance de l'emploi (comme de la production) de 7 % en 2004. Quant au sous-secteur fabrication de carrosseries, remorques et caravanes, il est resté stable en 2004, mais a crû de 6 % pendant le premier semestre de 2005.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



IV.5.4 Commerce extérieur

Tableau IV.22 Évolution et part des différentes catégories de production du commerce extérieur dans la fabrication de matériel de transport en 2004

	Exportations		Importations		Balance commerciale	
	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ (%)	mio EUR	Δ mio EUR
Matériel de transport	29.046,7	7,9	25.436,0	12,8	3610,7	-748,7
(1) Véhicules et matériel pour voies ferrées	254,1	148,9	337,4	17,8	-83,3	101,0
(2) Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires	28.216,5	7,4	23.648,1	8,5	4568,4	110,4
(3) Navigation aérienne	518,7	0,4	377,4	16,6	141,3	-51,8
(4) Navigation maritime	57,5	24,7	1.073,0	600,4	-1015,5	-908,4
Commerce totale de la Belgique	197.063	8,9	188.875	0,5	8.188	-1.772,0

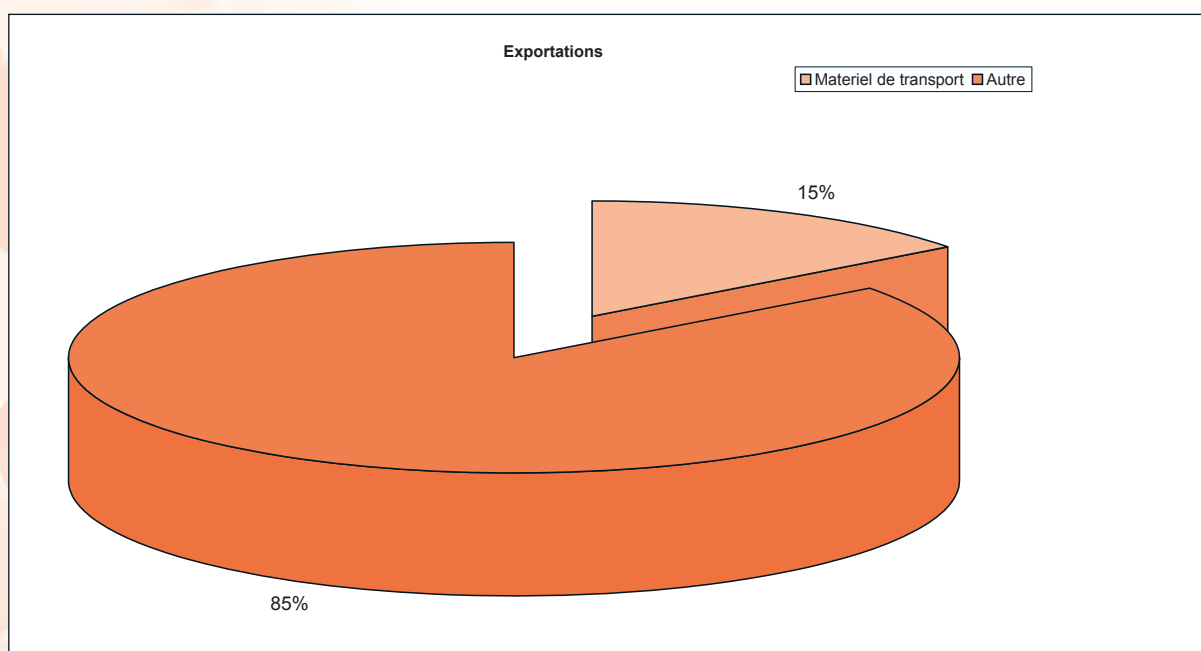
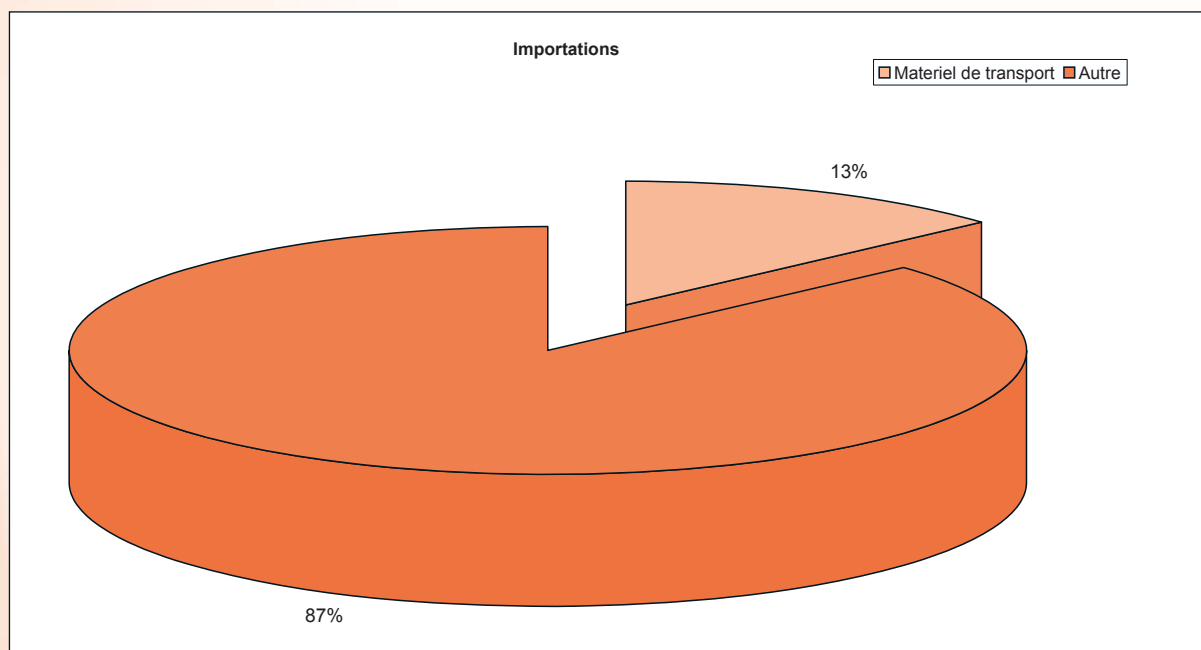
Source : ICN.

Le tableau IV.22 indique que tant les exportations que les importations de matériel de transport en 2004 se sont intensifiées par rapport à 2003. En effet, du côté des exportations, il faut surtout noter la forte hausse pour le matériel ferroviaire et pour celui destiné aux tramways. Tout comme le commerce extérieur total de la Belgique, les importations ont augmenté plus rapidement en 2004 que les exportations, ce qui a entraîné une réduction de l'excédent commercial.

Les exportations et les importations de matériel de transport concernent principalement l'exportation d'automobiles, de tracteurs, de cycles,...(catégorie de produits 2).

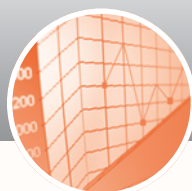


Graphiques IV.33 Part du secteur de la fabrication de matériel de transport dans le commerce extérieur belge en 2004



Source : ICN.

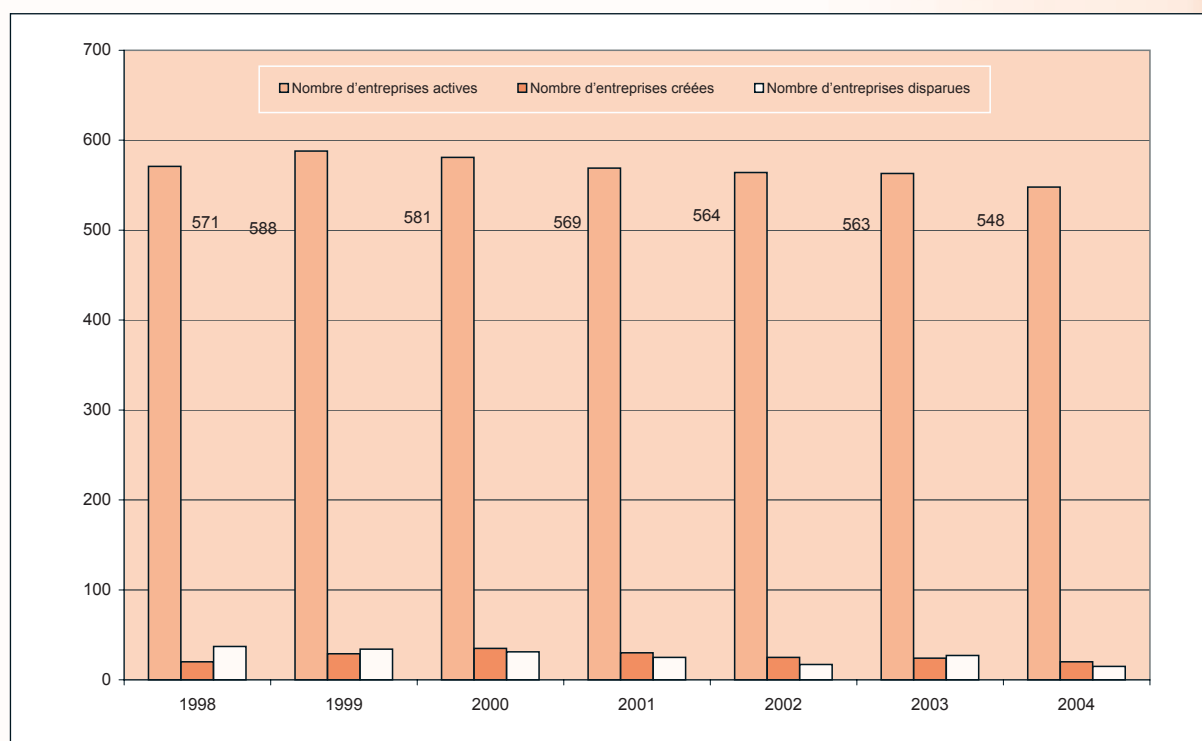
Les exportations et les importations de matériel de transport représentent en 2004 respectivement 14,7 % et 13,5 % des exportations et importations totales belges.



IV.5.5 Démographie des entreprises

IV.5.5.1 Nombre d'entreprises

Graphique IV.34 Évolution du nombre d'entreprises dans la fabrication de matériel de transport



Source : SPF Economie-E8.

Entre 1998 et 2004, le nombre d'entreprises a diminué de 571 à 548, soit de 4%. En 1999, le nombre d'entreprises de ce secteur avait atteint un sommet (588).

IV.5.5.2 Taille des entreprises

Tableau IV.23 Nombre d'employeurs et emplois par classe de personnel dans la fabrication de matériel de transport

(deuxième trimestre 2004)

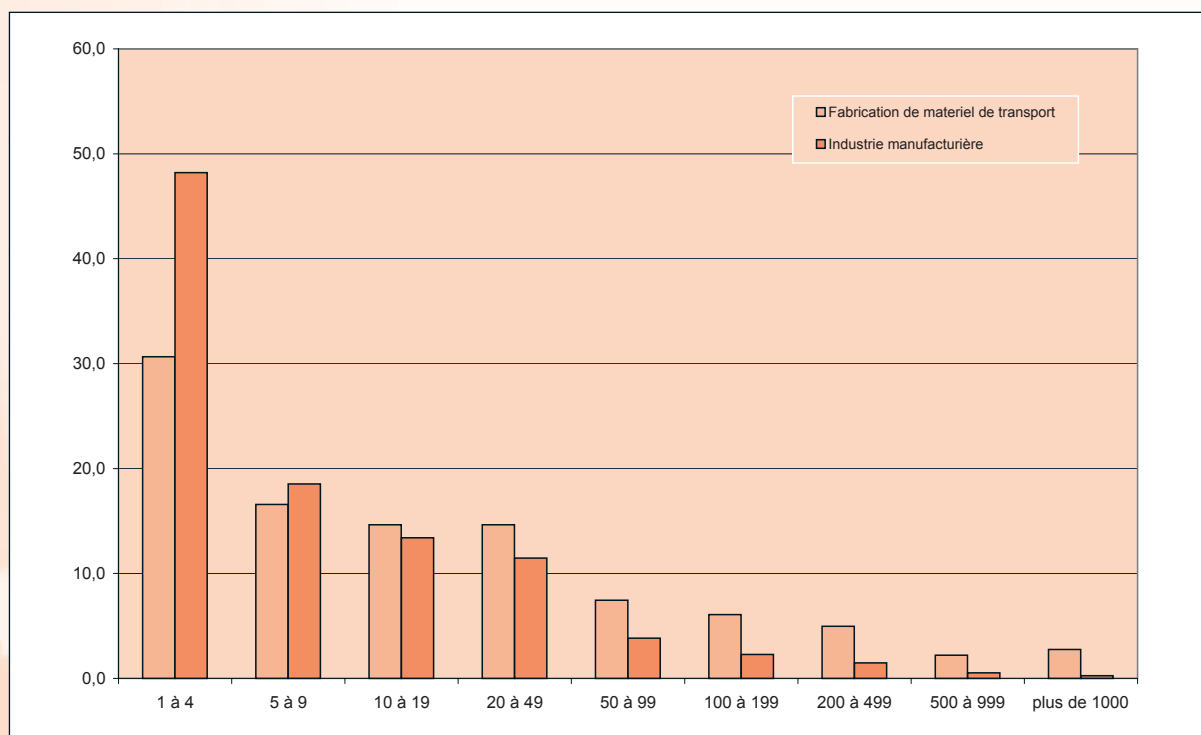
Classe de personnel	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	>1000	Total
Nombre d'employeurs	111	60	53	53	27	22	18	8	10	362
Nombre d'emplois	222	409	769	1.690	1.926	3.106	5.128	5.662	32.859	51.771

Source : ONSS.



Graphique IV.35 Comparaison de la répartition du nombre d'employeurs par classe de personnel en 2004 entre le secteur de la fabrication de matériel de transport et l'industrie de transformation

(deuxième trimestre)
(en %)

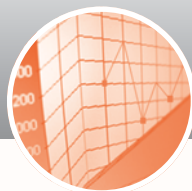


Source : ONSS.

Le tableau IV.23 et le graphique IV.35 indiquent la présence dans la fabrication de matériel de transport de nombreuses PME, même si la part des grandes entreprises est bien plus importante que pour l'ensemble de l'industrie de transformation.

Les dix entreprises principales emploient presque 33.000 personnes (63 % du total des emplois).

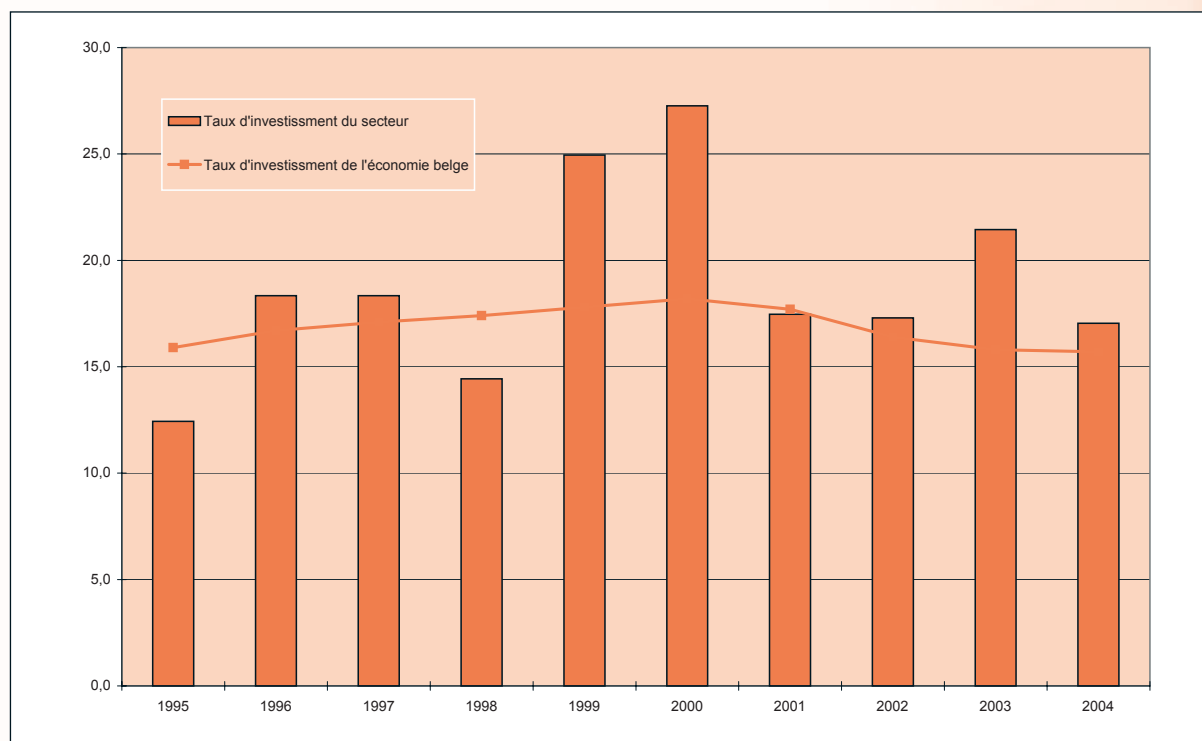
La répartition du nombre de travailleurs par employeur est beaucoup plus étendue dans ce secteur : la part des entreprises de moins de 50 travailleurs atteint 76 % alors qu'elle est de 91 % dans l'industrie de transformation.



IV.5.6 Investissements et santé financière

Graphique IV.36 Taux d’investissement dans la fabrication de matériel de transport et dans l’économie belge³²

(en %)



Source : ICN.

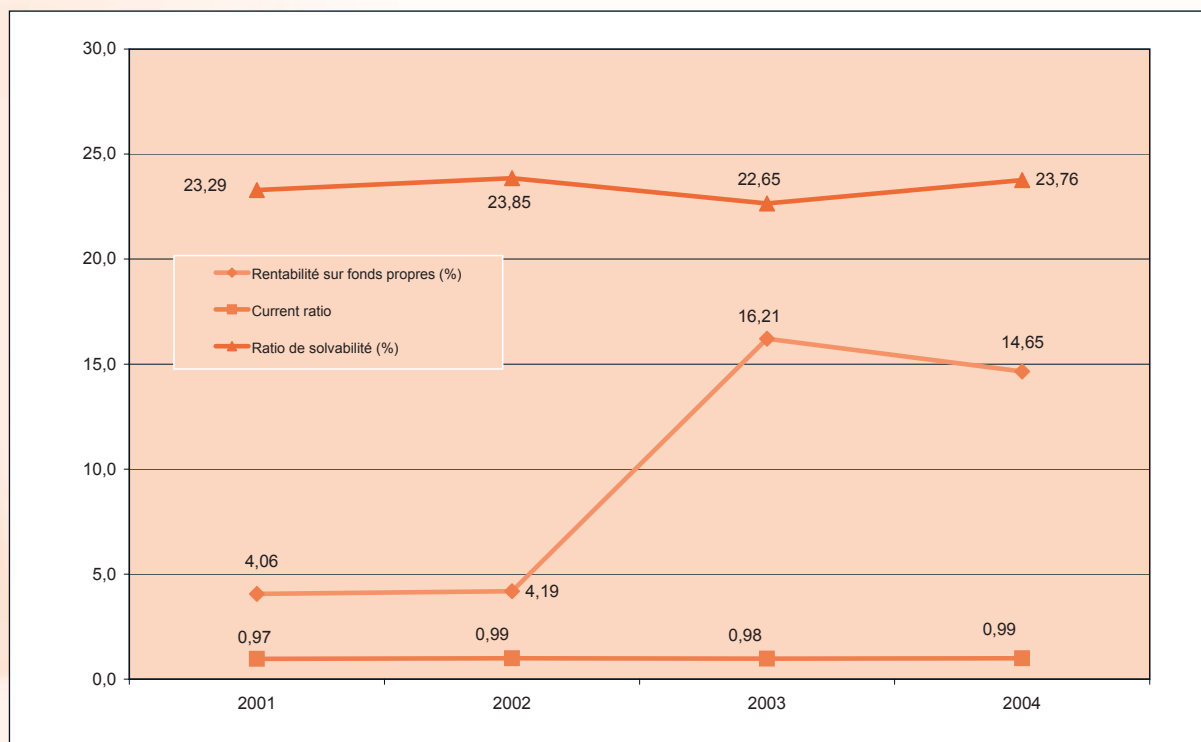
Le graphique IV.36 illustre un taux d’investissement dans la fabrication de matériel de transport qui fluctue autour du taux d’investissement de l’économie belge durant la période 1995–2004.

Le taux d’investissement de l’économie belge est stable alors que celui du secteur est plus changeant. Cette variabilité des investissements est indiscutablement liée aux périodes de forts investissements consentis lors du démarrage de nouvelles lignes de production.

³² Le taux d’investissement est égal à la formation brute de capital fixe par rapport à la valeur ajoutée. Pour l’économie belge, il n’a pas été tenu compte du poste “logements”.



Graphique IV.37 Évolution de la santé financière du secteur de la fabrication de matériel de transport³³



Source : Belfirst – Bureau Van Dijk.

Le graphique IV.37 montre que les ratios moyens du secteur sont stables : le ratio de solvabilité et le ratio courant fluctuent respectivement autour de 23 % et se situent juste en-dessous de 1.

La rentabilité des recettes propres marque une forte hausse en 2003 et est positive de 2001 à 2004.

³³ Les ratios ont été obtenus par une analyse de globalisation du secteur 34 dans Belfirst. Pour 2004, les comptes annuels de 480 entreprises (environ 600 les années précédentes) étaient disponibles à la publication.

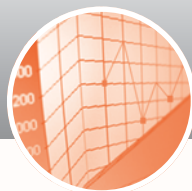
Les ratios suivants ont été utilisés:

Rentabilité des recettes propres : $((70/67)/(10/15))*100$

Ratio de solvabilité: $((10/15)/(20/58))*100$

Current ratio: $29/58 / (42/48)+(492/3)$

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



L'industrie aérospatiale

L'industrie aérospatiale (NACE 353) se concentre sur le développement et la fabrication d'avions, tant à finalité civile que militaire, d'hélicoptères, d'ULM, d'engins spatiaux, de fusées porteuses, ... Elle concerne aussi la fabrication et l'assemblage de pièces comme les coques, les vis et les moteurs ainsi que la construction d'équipements et de systèmes de pilotage.

Ce secteur est en expansion. La Commission européenne a noté pour l'Union européenne une croissance annuelle moyenne de 7,4 % dans le trafic aérien depuis 1980. L'industrie a profité de cette croissance, mais a vu d'autre part chuter les commandes militaires. Au cours de cette dernière décennie, l'industrie aéronautique européenne a amorcé un rattrapage de sa concurrente américaine. Le secteur a connu une évolution très cyclique, caractérisée par une nette période de ralentissement après le 11 septembre 2001. Cette époque semble révolue et une nouvelle expansion est attendue. La concurrence accrue sur les marchés internationaux exerce toutefois une pression sur les prix de vente, ce qui réduit la rentabilité. Une spécialisation plus poussée est la réponse à ce problème.

Le secteur se caractérise par une grande exigence en matière de qualité et par un degré élevé de technologie. La compétitivité dépend fortement des résultats de la recherche industrielle. La recherche et le développement de nouvelles technologies – qui demandent des capitaux importants – sont dès lors vitaux pour les firmes. Les résultats de ces investissements ne se constatent que quelques années après, mais peuvent parfois donner lieu à des applications performantes en dehors de l'aviation. La seconde caractéristique porte sur la structure du marché assez fermé et donc difficile d'accès pour les nouveaux entrants. Les compensations industrielles dans le cadre des achats militaires par l'armée belge (e.a. F16) ont été un levier vital pour les firmes belges.

En Belgique, l'industrie aéronautique a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de presque 1 milliard d'euros et une valeur ajoutée de 475 millions euros³⁴. Même si ces chiffres sont inférieurs à ceux notés quelques années auparavant, ils signifient toutefois une forte hausse par rapport à 2003 (+ 12 %). Vu la nature spécifique des produits, une grande partie des ventes a lieu à l'étranger (pour certaines entreprises, 99 %). Les activités représentent une forte valeur ajoutée avec un ratio valeur ajoutée/recettes fluctuant autour de 45 %. Le ratio courant est passé depuis 2001 de 1,78 à 2,31 tandis que la solvabilité, pour la même période, s'est dépréciée de 37 % à 25 %. Le rendement net des avoirs propres s'est par contre amélioré (10 %) après quelques années marquées par des ratios de rentabilité négatifs.

En 2004, le secteur occupait 6.025 emplois full-time, ce qui est moins qu'en 2003 (6.224 unités temps plein). Cette baisse se poursuit depuis plusieurs années. Outre les firmes dont l'activité principale est la construction d'avions, il faut aussi prendre en compte de nombreux sous-traitants. Le tout représente environ 150 firmes belges dont l'effectif total varie de 1 à 1.800 (SA-BCA).

L'industrie aérospatiale belge est concentrée dans quelques clusters. A Charleroi se trouvent les firmes aéronautiques "classiques" telles la Sonaca et la Sabca et le producteur électronique Alcatel Etcet. A Liège sont implantés Techspace Aero, seul producteur belge de moteurs d'avions, ainsi qu'un immense cluster aérospatial qui a pour but d'intensifier la coopération dans la recherche et le développement entre les établissements de recherche et les diverses firmes de la région actives dans l'industrie spatiale. Les environs de l'aéroport de Bruxelles-National abritent également un pôle de l'industrie aérienne avec notamment deux firmes importantes : Technics et Asco Industries. Au cours de la dernière décennie, plusieurs sous-traitants de l'industrie aérienne se sont implantés en Flandre et spécialisés dans quelques niches (certaines matières plastiques, écrans, logiciels spéciaux, composants mécaniques ou électroniques, ...).

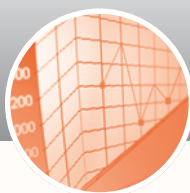
³⁴ Cette statistique et les autres statistiques citées dans ce paragraphe ont été obtenues en additionnant les données des entreprises occupées principalement dans l'industrie aérospatiale (NACE 35.3) – (Source: Belfirst – Bureau Van Dijk). Elles ne concernent donc que l'industrie aérospatiale stricto sensu.



La participation à des projets internationaux est cruciale pour l'industrie belge. Depuis le début des années 80, notre industrie aéronautique a participé au développement de différents Airbus. En 1979, SONACA, ASCO Industries et Eurair ont créé le consortium Belairbus pour développer et produire des parties d'ailes de l'Airbus A310, l'objectif étant d'assumer aussi cette fonction pour les programmes suivants. Progressivement, la contribution belge s'est intensifiée lors des programmes de développement A320, A330-A340 et A340-500/600, avec entre autres la production de moteurs par Techspace Aero. Entre-temps, notre pays a participé pleinement à la recherche et au développement consacrés au superjumbo A380 qui doit être le plus grand avion passagers du monde. Environ 4 % de l'A380 seront donc fabriqués par les constructeurs belges.

Alors que la contribution belge se limitait auparavant aux firmes aéronautiques 'classiques' telles la SABCA, Belairbus et FN Moteurs (devenu Techspace Aero), 14 firmes participeront au programme A380 : pièces du dispositif d'atterrissage (ASCO), traitement du coating des hublots et du textile, mousse des sièges (Eurosplasma), garnissage en cuir des sièges (FENO), displays (Barco), soudures pour conduites (Advanced Products), plaquettes de circuits imprimés pour le confort des passagers (Electronic Apparatus) ; appareils de test (Xenics et FOS&S), logiciel et systèmes de mesurage pour le développement de l'avion (LMS international ; LSCG et Verhaert) et appareils de navigation (Septentrio). En octobre 2005, Airbus a lancé le développement de l'A350. Ce projet offre aussi de nombreuses possibilités pour les sous-traitants belges qui, en outre, fournissent également d'autres constructeurs comme Boeing, Embraer et Bombardier.

La Belgique a, pour un petit pays, une excellente réputation dans le domaine de l'aéronautique. Sa participation à des projets internationaux via l'Agence spatiale européenne (ASE) est à cet égard essentielle. Une quarantaine de firmes sont actives sur ce terrain, ce qui représente environ 1.500 emplois au total. Elles jouent un rôle important dans les programmes concernant les fusées porteuses, la navigation, la télécommunication et l'observation de la terre. Notre industrie fournit ainsi 7 % de la fusée porteuse d'Ariane-5 et la firme belge Verhaert a développé le satellite PROBA 1 qui a été lancé fin 2001.



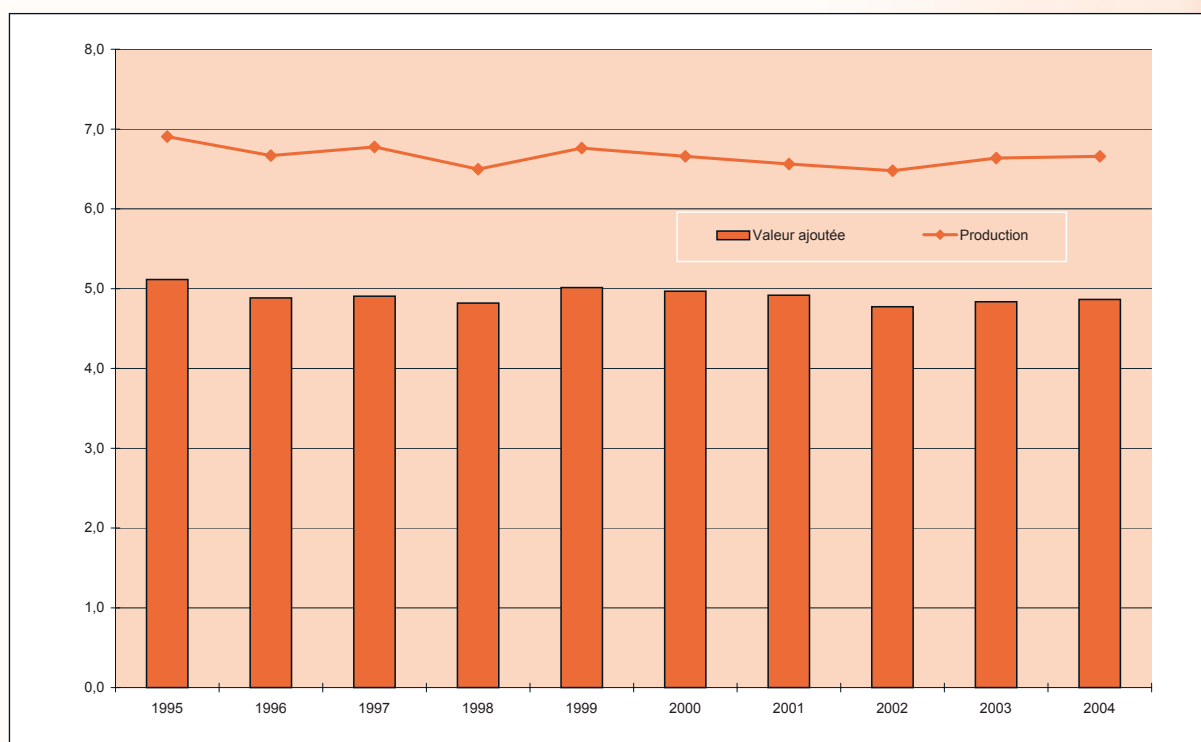
IV.6 Construction

Le secteur de la construction (NACE 45) comprend les activités suivantes : préparation des sites (451), construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil (452), travaux d'installation (453) et de finition (454) et location avec opérateur de matériel de construction (455).

IV.6.1 Position dans l'économie belge

Graphique IV.38 Valeur ajoutée et production du secteur de la construction

(en % de la valeur ajoutée totale et de la production totale de l'économie belge)



Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

En 2004, la valeur ajoutée brute du secteur de la construction s'élève à 12.460,3 millions d'euros et la production à 39.848 millions d'euros.

A prix courants, la valeur ajoutée brute (VAB) du secteur de la construction représentait en 2004 près de 5% de la VAB de la Belgique.

La production du secteur la même année s'élevait à près de 7% du total des activités productives du pays.

La dynamique du secteur de la construction est connectée à la conjoncture économique générale, qui a été globalement favorable en 2004 - 2005. Les activités de construction ont connu en 2004 une croissance ininterrompue.

Les premiers mois de 2005 ont cependant été moins porteurs. Le fait que la croissance du PIB a fléchi à 1,8% au premier trimestre 2005 n'y est sans doute pas étranger. L'année 2005 pourrait se clôturer sur un certain ralentissement de l'activité.



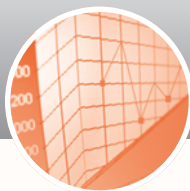
IV.6.2 Activités principales

Tableau IV.24 Evolution et poids de la production du secteur de la construction et de ses sous-secteurs
(en millions d'euros)

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
45	Construction	14.462,8	15.072,5	4,2	7.857,5	7.867,2	0,1	100,0
	construction	6.653,0	7.039,4	5,8	3.779,3	3.744,2	-0,9	46,7
	Parachèvement	4.635,4	4.612,7	-0,5	2.370,5	2.382,2	0,5	30,6
	Génie civil	3.174,3	3.420,4	7,8	1.707,6	1.740,7	1,9	22,7
451	Préparation des sites	412,1	435,7	5,7	224,7	211,4	-5,9	2,9
	construction	103,6	96,8	-6,5	57,2	44,7	-21,8	
	Parachèvement	0,1	0,0	-100,0	0,0	0,0	0,0	
	Génie civil	308,4	338,8	9,9	167,5	166,7	-0,4	
452	Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	9.442,7	10.040,1	6,3	5.284,7	5.273,3	-0,2	66,6
	construction	6.446,8	6.786,7	5,3	3.645,8	3.614,0	-0,9	
	Parachèvement	152,1	195,9	28,8	112,0	94,8	-15,4	
	Génie civil	2.843,8	3.057,5	7,5	1.526,9	1.564,6	2,5	
453	Travaux d'installation	2.705,6	2.631,4	-2,7	1.334,6	1.361,3	2,0	17,5
	construction	11,3	15,5	37,1	9,1	8,6	-4,8	
	Parachèvement	2.674,1	2.593,3	-3,0	1.313,1	1.343,9	2,3	
	Génie civil	20,2	22,5	11,4	12,4	8,8	-29,5	
454	Travaux de finition	1.780,5	1.844,5	3,6	955,7	191,2	-80,0	12,2
	construction	29,8	21,3	-28,6	10,4	4,3	-58,5	
	Parachèvement	1.750,7	1.823,2	4,1	945,3	186,9	-80,2	
	Génie civil	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
455	Location avec opérateur de matériel de construction	121,9	120,9	-0,9	57,7	64,0	10,8	0,8
	construction	61,5	119,1	93,6	56,8	63,2	11,2	
	Parachèvement	58,5	0,2	-99,7	0,1	0,1	12,7	
	Génie civil	1,9	1,6	-15,7	0,8	0,7	-17,8	

Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E4.

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



La valeur des commandes du secteur considéré dans son ensemble est passée de 14.463 millions d'euros en 2003 à 15.072 millions d'euros en 2004, soit une augmentation de 4,2 %.

La part la plus importante des commandes relève de la section 452 « construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil » ; ce qui peut s'expliquer par l'importance des activités comprises dans cette sous-section ³⁵.

Les commandes relatives aux activités classées dans la rubrique « génie civil » sont passées de 3.174 millions d'euros en 2003 à 3.420 millions d'euros en 2004, soit une augmentation de 7,8 %. Cette dynamique positive s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2004. Les premiers mois de 2005 semblent indiquer un certain fléchissement qui tient sans doute au fait que ces activités sont étroitement dépendantes des commandes publiques, et donc du contexte des finances publiques. L'approche des élections communales d'octobre 2006 devrait amplifier le volume des investissements publics en travaux d'infrastructure et relancer la demande de travaux.

³⁵ La section 451 comprend la démolition d'immeubles et les terrassements, le déblayage des chantiers, les sondages et forages d'essai et les carottages pour la construction ainsi que pour les études géophysiques, géologiques et similaires et l'exécution de forages horizontaux pour passages de câbles ou de canalisations.

La section 452 comprend :

- les travaux de construction y compris ouvrages d'art (maisons individuelles, immeubles résidentiels, immeubles de bureaux, bâtiments à usage industriel, commercial ou agricole, tunnels, ponts, viaducs, canalisations à longue distance, réseaux de télécommunication, lignes de transport d'énergie) ;
- la réalisation de charpentes et de couvertures ;
- la construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives ;
- le génie hydraulique (travaux de dragage, construction de ports, de bassins, de barrages, de digues, de canaux et d'autres voies navigables, d'écluses et autres ouvrages de régularisation ; de bassins de décantation et d'autres ouvrages pour l'épuration des eaux usées ; des travaux sous-marins de toute nature) ;
- les autres travaux de construction spécialisés (activités qui concernent un aspect commun à différents ouvrages et requièrent des compétences ou du matériel spécialisé).

La section 453 comprend les travaux d'installation électrique, les travaux d'isolation, la plomberie, etc....

La section 454 comprend la plâtrerie, la menuiserie, le revêtement des sols et des murs, la peinture et la vitrerie, etc....

La section 455 comprend la location de grues avec conducteur.



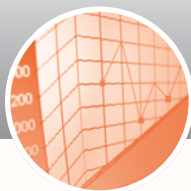
IV.6.3 Emploi

Tableau IV.25 Evolution et poids de l'emploi dans le secteur de la construction

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 pre-miers mois 2004	6 pre-miers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
45	Construction							
	Nombre d'ouvriers	100.510	97.055	-3,4	97.563	95.429	-2,2	
	Nombre d'employés	22.836	22.567	-1,2	22.583	22.724	0,6	
	Total	123.346	119.622	-3,0	120.146	118.153	-1,7	100,0
451	Préparation des sites							
	Nombre d'ouvriers	2.703	2.561	-5,3	2.633	2.320	-11,9	
	Nombre d'employés	335	342	2,0	346	323	-6,6	
	Total	3.038	2.902	-4,5	2.978	2.643	-11,3	2,4
452	Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil							
	Nombre d'ouvriers	62.639	60.806	-2,9	61.230	60.293	-1,5	
	Nombre d'employés	12.792	12.881	0,7	12.855	13.145	2,3	
	Total	75.431	73.687	-2,3	74.086	73.438	-0,9	61,6
453	Travaux d'installation							
	Nombre d'ouvriers	18.678	17.673	-5,4	17.623	17.332	-1,7	
	Nombre d'employés	6.692	6.342	-5,2	6.377	6.254	-1,9	
	Total	25.370	24.016	-5,3	24.000	23.586	-1,7	20,1
454	Travaux de finition							
	Nombre d'ouvriers	15.906	15.426	-3,0	15.474	14.853	-4,0	
	Nombre d'employés	2.882	2.873	-0,3	2.870	2.882	0,4	
	Total	18.787	18.300	-2,6	18.343	17.735	-3,3	15,3
455	Location avec opérateur de matériel de construction							
	Nombre d'ouvriers	585	588	0,4	604	597	-1,1	
	Nombre d'employés	135	129	-4,7	135	130	-4,2	
	Total	720	716	-0,5	739	727	-1,7	0,6

Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E4.

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Le secteur de la construction est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Le secteur se caractérise par un manque structurel de main-d'œuvre qualifiée et par une concurrence importante de la main-d'œuvre étrangère. La production a un faible contenu en importations de sorte qu'il existe peu de possibilités de délocalisation par rapport aux autres secteurs.

La proportion d'employeurs, indépendants et aidants dans l'emploi total est élevée, et la part des salariés est dès lors inférieure à celle constatée dans les autres secteurs.

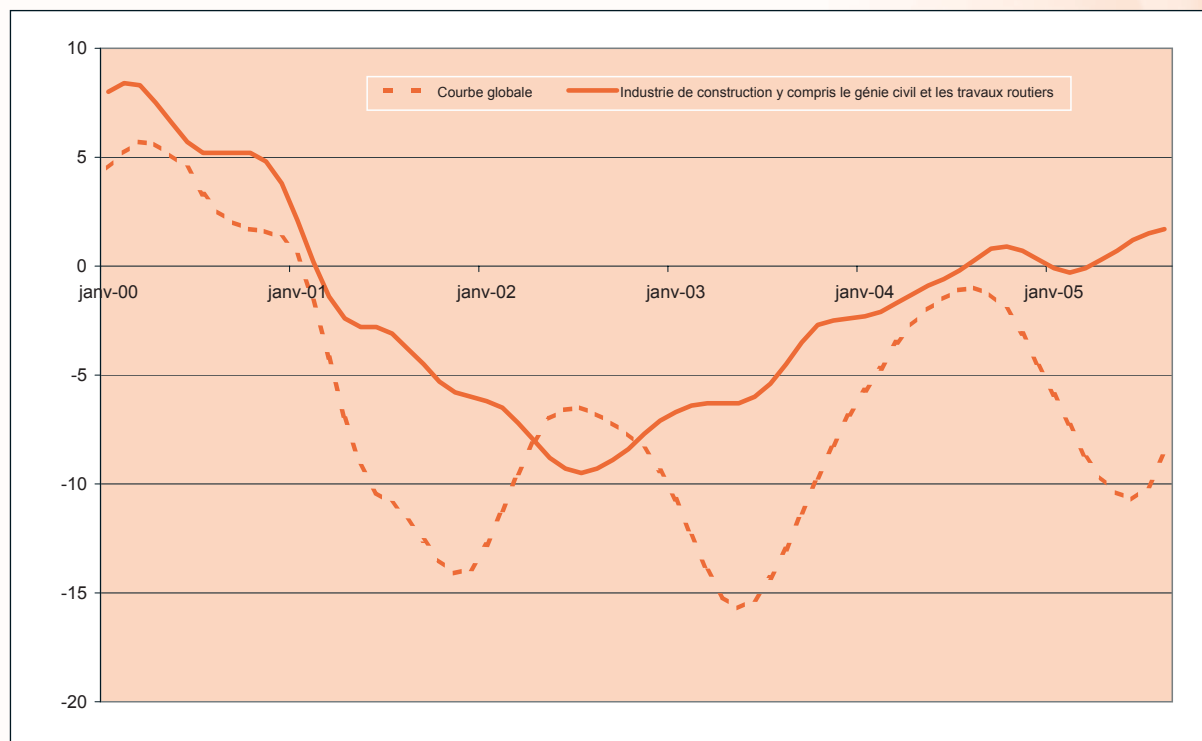
L'emploi global, nonobstant l'activité soutenue en 2004, s'est contracté de 3 % en 2004. Il est prépondérant dans la construction d'immeubles. Le ralentissement de l'activité en 2005 se traduit à période correspondante par une baisse de 11,3 % dans la démolition.

L'accès au marché du travail pour les travailleurs venant des pays d'Europe centrale et orientale est réglé par leur traité d'adhésion à l'UE.

Les gains de productivité importants qui ont eu lieu dans les activités facilement mécanisables (génie civil, gros-œuvre...) peuvent expliquer certaines baisses de l'emploi.

IV.6.4 Vitalité du secteur

Graphique IV.39 Courbes synthétiques – Indicateur d'activité (série lissée)



Source : BNB.

La courbe synthétique globale lissée, calculée par la Banque nationale de Belgique, reflète avec un retard de quelques mois, l'évolution fondamentale de la conjoncture par élimination des valeurs extrêmes. Dans l'industrie manufacturière, l'indicateur brut a progressé en octobre et novembre 2005, confirmant ainsi son redressement de septembre. Le climat conjoncturel s'est raffermi mais la construction enregistre une quasi-stabilisation alors que les entrepreneurs avaient affiché depuis deux ans plus d'optimisme que les chefs d'entreprises des autres secteurs.



Tableau IV.26 Permis de bâtir délivrés

	2003	2004	Δ (%)	6 pre-miers mois 2004	6 pre-miers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
Bâtiments résidentiels							
nombre de bâtiments	25.183	28.233	12,1	15.080	16.595	10,0	
nombre de logements	45.014	52.105	15,8	27.418	30.589	11,6	
Bâtiments non résidentiels							
nombre de bâtiments	3.883	4.258	9,7	2.189	2.170	-0,9	
moins que 3.000 m ³	2.346	2.520	7,4	nd	nd		59,2
3.000 à 9.999 m ³	1.000	1.078	7,8	nd	nd		25,3
10.000 à 19.999 m ³	271	323	19,2	nd	nd		7,6
20.000 à 49.999 m ³	175	207	18,3	nd	nd		4,9
50.000 m ³ et plus	91	130	42,9	nd	nd		3,1
Transformation de bâtiments résidentiels							
nombre de bâtiments	28.692	27.930	-2,7	14.790	14.610	-1,2	

Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E4.
nd : non disponible.

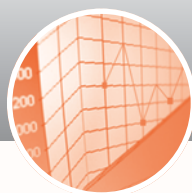


Tableau IV.27 Bâtiments commencés

	2003	2004	Δ (%)	5 premiers mois 2004	5 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
Bâtiments résidentiels							
nombre de bâtiments	23.051	25.049	8,7	11.059	10.623	-3,9	
nombre de logements	41.099	45.014	9,5	19.990	19.159	-4,2	
Bâtiments non résidentiels							
nombre de bâtiments	3.658	3.796	3,8	1.623	1.403	-13,6	
moins que 3.000 m ³	2.236	2.223	-0,6	nd	nd		58,6
3.000 à 9.999 m ³	927	973	5,0	nd	nd		25,6
10.000 à 19.999 m ³	241	289	19,9	nd	nd		7,6
20.000 à 49.999 m ³	162	201	24,1	nd	nd		5,3
50.000 m ³ et plus	87	112	28,7	nd	nd		3,0
Transformation de bâtiments résidentiels							
nombre de bâtiments	25.647	25.602	-0,2	11.258	9.768	-13,2	

Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E4.
 nd : non disponible.

Construction résidentielle

Il existe un lien entre l'évolution du sous-secteur de la construction résidentielle et celle de la conjoncture économique générale dans la mesure où l'investissement en logements croît parallèlement à l'augmentation du revenu disponible réel des ménages.

En 2004, 52.105 permis de bâtir ont été délivrés pour des logements contre 45.014 en 2003, ce qui traduit une augmentation de 15,8 %. Le nombre de logements commencés est passé de 41.099 en 2003 à 45.014 en 2004, ce qui traduit une augmentation de 9,5 %. Le niveau de 2004 n'avait plus été atteint depuis longtemps. Une progression régulière et forte des autorisations de construire dans le sous-secteur des immeubles à appartements explique l'augmentation. Le nombre de nouveaux logements de ce type a connu une progression qui, en base annuelle, aurait atteint 50 % de mars 2002 à mars 2005.

Le nombre des logements unifamiliaux neufs autorisés à la construction n'a augmenté que de 14 % au cours de la même période.

Les logements en appartements représentent donc un peu plus de la moitié du total des logements neufs autorisés. La demande d'appartements neufs s'amplifie aussi, ce qui témoigne d'une modification des besoins ou des préférences. La diminution des projets de transformation d'immeubles à vocation résidentielle indique sans doute que certains changements de comportement sont en cours.

La forte augmentation, en 2004, du nombre de nouveaux logements autorisés est imputable à la baisse des taux hypothécaires. Elle pourrait aussi être expliquée par la part grandissante que prennent parmi les crédits hypothécaires les crédits à taux révisibles annuellement. Ceux-ci impliquent une mensualité initiale moindre qui augmente la capacité d'emprunt des ménages.



Non résidentiel

En 2004, 4.258 permis de bâtir ont été délivrés pour des bâtiments à usage non résidentiel (administration, agriculture, commerce, industrie) contre 3.883 en 2003, ce qui traduit une augmentation de 9,7 %. Le nombre de logements commencés est passé de 3.658 à 3.769, ce qui représente une progression de 3,8 %.

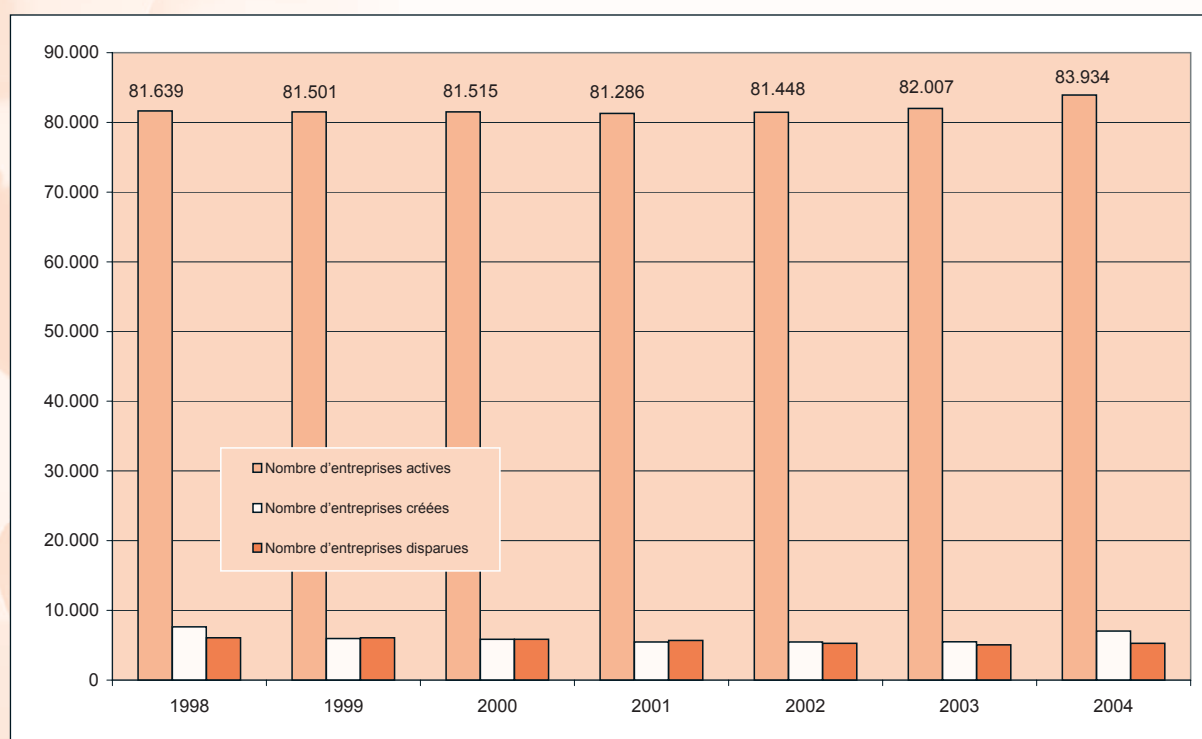
La hausse des autorisations de bâtir en 2004 s'explique par une forme de rattrapage après deux années de sévère recul.

L'essoufflement de la demande dans le bâtiment non résidentiel constaté en 2005 est compensé par la tonicité persistante de la demande dans le logement neuf. Ce sont donc les investissements en logements qui constituent le moteur de l'activité de bâtiment, et non plus les investissements en immobilier d'entreprise.

IV.6.5 Démographie des entreprises

IV.6.5.1 Nombre d'entreprises

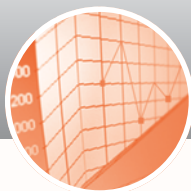
Graphique IV.40 Evolution du nombre d'entreprises dans le secteur de la construction



Source : SPF Economie-E8.

De 1998 à 2002, le nombre d'entreprises est resté stable, oscillant entre 81 et 82.000. En 2003, il a dépassé la barre des 82.000 et en 2004, il a augmenté fortement, passant à 83.394, soit 1.927 entreprises de plus par rapport à l'année précédente.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



IV.6.5.2 Taille des entreprises

Tableau IV.28 Nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans le secteur de la construction

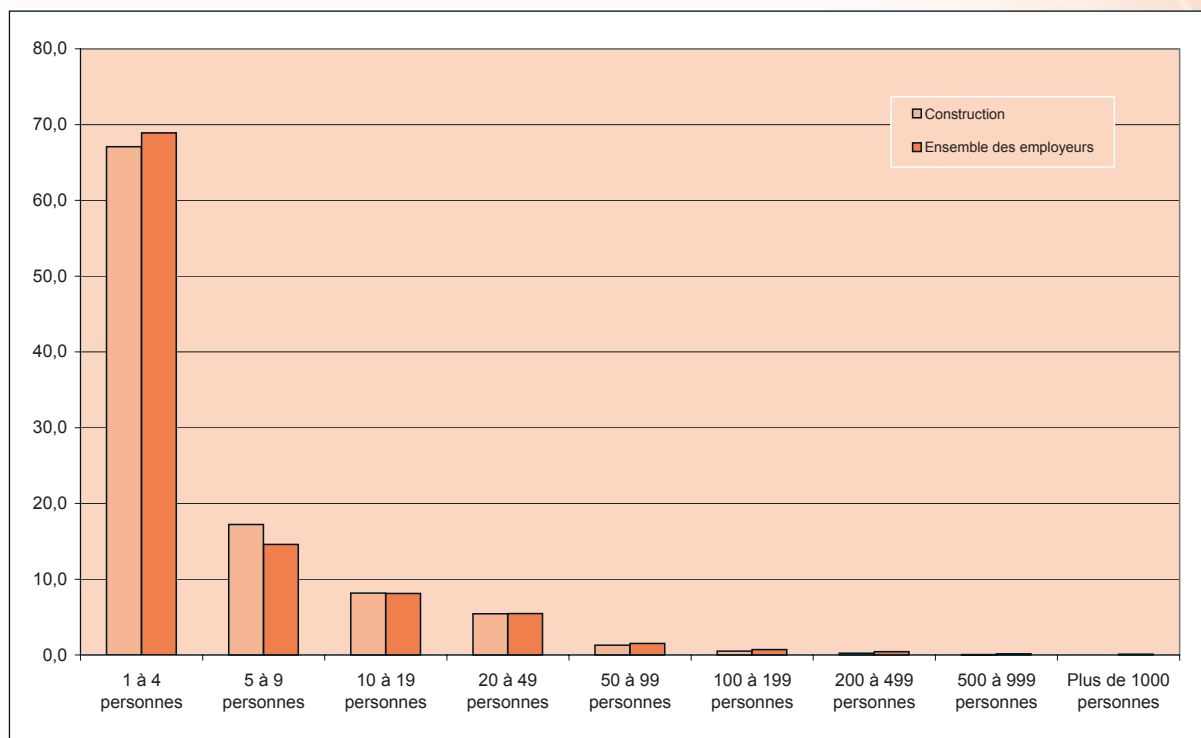
(deuxième trimestre 2004)

Nombre d'établissements employant	2004	Proportion (%)
1 à 4 personnes	16.260	67,1
5 à 9 personnes	4.173	17,2
10 à 19 personnes	1.982	8,2
20 à 49 personnes	1.318	5,4
50 à 99 personnes	311	1,3
100 à 199 personnes	125	0,5
200 à 499 personnes	54	0,2
500 à 999 personnes	11	0,0
Plus de 1000 personnes	3	0,0
Total	24.237	

Source : ONSS et calculs SPF Economie-E4.

Graphique IV.41 Distribution du nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans le secteur de la construction, en comparaison avec l'ensemble des employeurs par classe de travailleurs

(deuxième trimestre 2004)
 (en %)



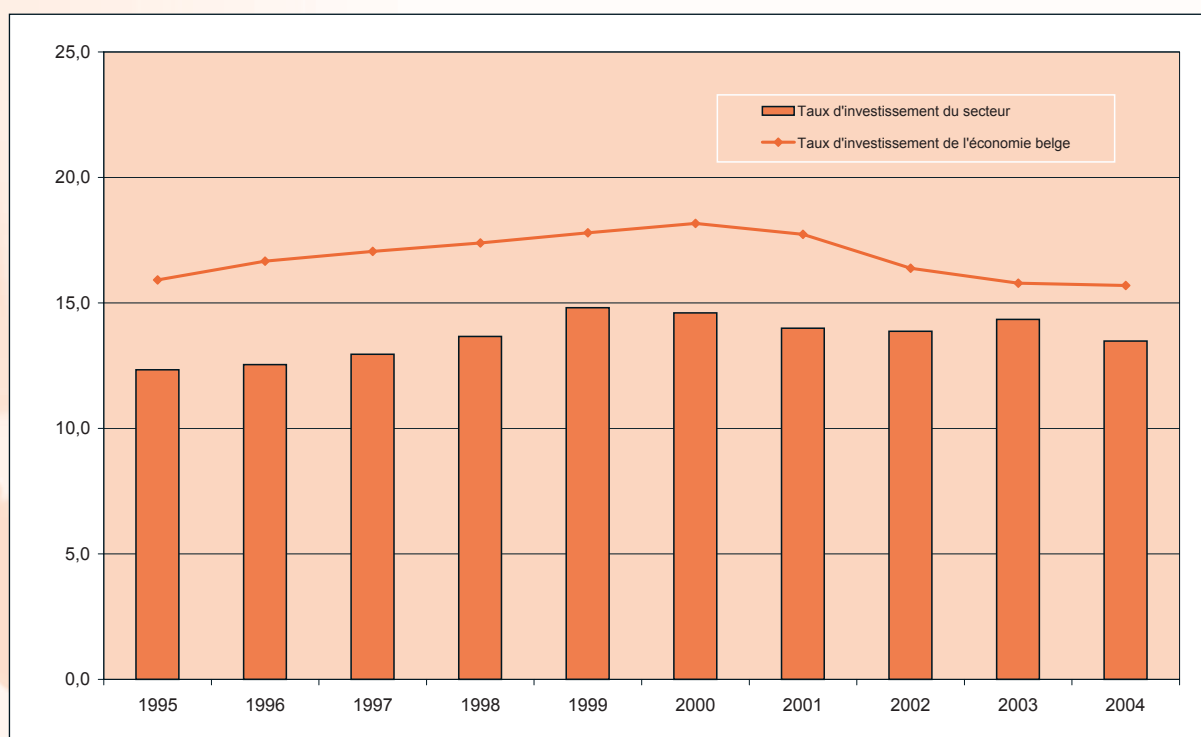
Source : ONSS.



Le tableau IV.28 et le graphique IV.41 relatifs à la taille des entreprises mettent en évidence deux spécificités du secteur : d'une part la prépondérance des entreprises de moins de 10 personnes et le nombre élevé d'entreprises unipersonnelles, d'autre part la forte concentration de l'emploi dans les entreprises de plus de 50 personnes.

IV.6.6 Investissements et santé financière

Graphique IV.42 Taux d'investissement du secteur de la construction et de l'économie belge³⁶ (en %)

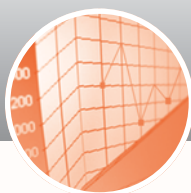


Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

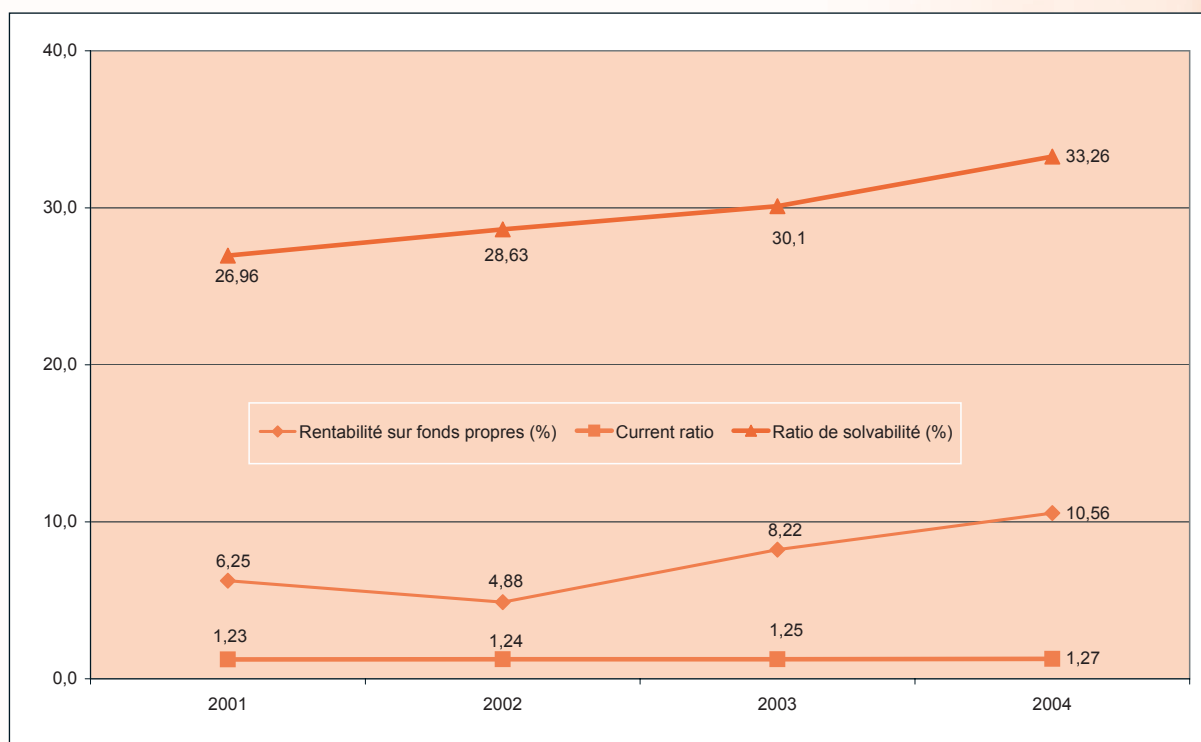
Le taux d'investissement du secteur de la construction est inférieur à celui de l'ensemble de l'économie belge tout en suivant une évolution assez semblable. Le secteur a connu un accroissement de ses investissements en 2003 avant de reprendre la tendance à la baisse amorcée en 1999.

³⁶ Le taux d'investissement est égal à la formation brute de capital fixe sur la valeur ajoutée. Pour l'économie belge, il n'est pas tenu compte du poste «logements».

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Graphique IV.43 Evolution de la santé financière du secteur de la construction ³⁷



Source : Belfirst-Bureau Van Dijk.

L'amélioration de la rentabilité constatée ces deux dernières années est essentiellement due au redressement significatif du résultat net après impôts. Le secteur bénéficie de la confiance des consommateurs.

Les entreprises du secteur possèdent globalement suffisamment de liquidités pour faire face à leurs échéances à court terme, le current ratio reste stable à 1,2.

La solvabilité du secteur s'améliore grâce à l'augmentation des capitaux propres. Les entreprises améliorent de ce fait leur indépendance financière.

IV. 7 Distribution (Commerce de détail)

Le secteur de la distribution est couvert par la NACE 52 : commerce de détail, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles. Il est composé des sept sous-secteurs : commerce de détail en magasins non spécialisés (521), commerce de détail alimentaire en magasins spécialisés (522), commerce de détail de produits pharmaceutiques, parfumerie et de produits de beauté (523), autres commerces de détail de produits neufs en magasins spécialisés (524), commerce de détail de biens d'occasion et d'antiquités en magasins (525), commerce de détail hors magasins (526) et réparation d'articles personnels et domestiques (527).

³⁷ Les ratios sont obtenus par globalisation dans Belfirst des entreprises appartenant au secteur NACE 45. Pour l'année 2004, la publication des comptes annuels reprend 22.370 entreprises dont l'activité primaire est liée au code NACE 45.

Les ratios financiers suivants ont été utilisés :

Ratio de rentabilité : Rentabilité nette des capitaux propres après impôt $((70/67)/(10/15))*100$

Current ratio : $29/58 / ((42/48) + (492/3))$

Ratio de solvabilité : Capitaux propres / Ensemble des moyens d'action $((10/15)/(20/58))*100$



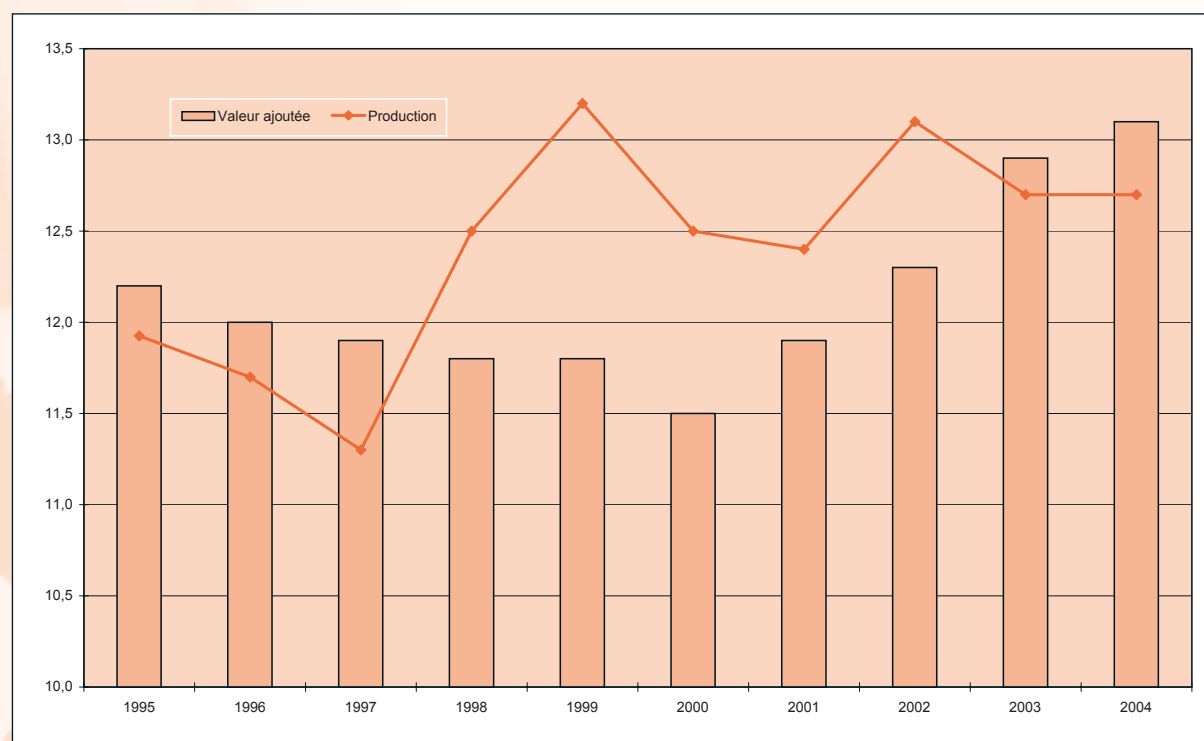
La distinction au sein de la section G de la NACE (commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques) n'a pu être réalisée pour les graphiques IV.44 et IV.47. Y sont intégrés, outre le secteur 52, les secteurs 50 (commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; commerce de détail de carburants) et 51 (commerce de gros et intermédiaires du commerce, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles). Ces trois NACE représentent ce que l'on appelle communément le secteur « Commerce et Distribution ».

IV.7.1 Position dans l'économie belge

Graphique IV.44 Valeur ajoutée et production du secteur du commerce et de la distribution

(NACE G)

(en % de la valeur ajoutée totale et de la production totale de l'économie belge)



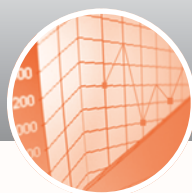
Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

En 2004, les montants de la valeur ajoutée et de la production des secteurs du commerce et de la distribution s'élevaient respectivement à 33,5 et 75,9 milliards d'euros.

La valeur ajoutée produite par le secteur a globalement régressé jusqu'à l'année 2000 pour ensuite augmenter considérablement et atteindre, en 2004, 13,1 % de la valeur ajoutée totale du pays.

La production du secteur du commerce et de la distribution a suivi un parcours plus irrégulier, fait de hausses et de baisses successives. Elle s'établit à 12,7 % de la production totale de la Belgique en 2004.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



IV.7.2 Activités principales

Tableau IV.29 Evolution et poids du chiffre d'affaires du secteur du commerce de détail et de ses sous-secteurs

(en millions d'euros)

NACE	Intitulé	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
52	Commerce de détail	59.447.700	62.543.365	5,2	30.373.189	31.117.353	2,5	100,0
521	Commerce de détail en magasins non spécialisés	24.546.040	25.818.816	5,2	12.614.516	12.834.028	1,7	41,3
522	Commerce de détail alimentaire en magasins spécialisés	4.540.234	4.626.836	1,9	2.245.848	2.184.253	-2,7	7,4
523	Commerce de détail de produits pharmaceutiques, parfumerie et de produits de beauté	5.203.773	5.595.133	7,5	2.735.458	2.891.287	5,7	8,9
524	Autres commerces de détail de produits neufs en magasins spécialisés	22.913.330	23.922.098	4,4	11.481.637	12.093.885	5,3	38,2
525	Commerce de détail de biens d'occasion et d'antiquités en magasins	270.926	282.703	4,3	123.581	132.357	7,1	0,5
526	Commerce de détail hors magasins	1.598.512	1.925.201	20,4	985.920	799.254	-18,9	3,1
527	Réparation d'articles personnels et domestiques	374.886	372.577	-0,6	186.228	182.289	2,1	0,6

Source : SPF Economie-E8.



Le tableau IV.29 souligne la nette évolution du chiffre d'affaires dans le commerce de détail en 2004 (5,2 %). La hausse la plus notable provient du sous-secteur du commerce de détail hors magasin, soit la vente par correspondance, avec 20,4 %. Les ventes liées au commerce électronique (e-business) n'y sont certainement pas étrangères.

Les sous-secteurs commerces de détail non spécialisés à prédominance alimentaire et autres et commerces de textile, habillement, chaussures, meubles, équipements du foyer, électroménager, matériaux de construction, librairie et autres, représentent près de 80 % du chiffre d'affaires total du secteur du commerce de détail.

La légère hausse du chiffre d'affaires du secteur (+2,5 %) constatée au premier semestre 2005 confirme le ralentissement conjoncturel observé au dernier trimestre 2004. Cette hausse moindre est imputable au tassement de la croissance de la demande intérieure, elle-même conditionnée par les effets défavorables de la hausse des prix de l'énergie sur la croissance des revenus disponibles réels.

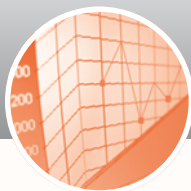
IV.7.3 Emploi

Tableau IV.30 Evolution et poids de l'emploi dans le secteur du commerce de détail

Nace	Statut	2002	2003	Δ (%)	6 pre-miers mois 2003	6 pre-miers mois 2004	Δ (%)	Poids relatif en 2003
52	Total	210.332	219.821	4,5	212.210	216.907	2,2	100,0
52	Ouvriers	35.326	36.430	3,1	36.039	35.919	-0,3	16,6
52	Employés	175.006	183.390	4,8	176.171	180.988	2,7	83,4

Source : ONSS.

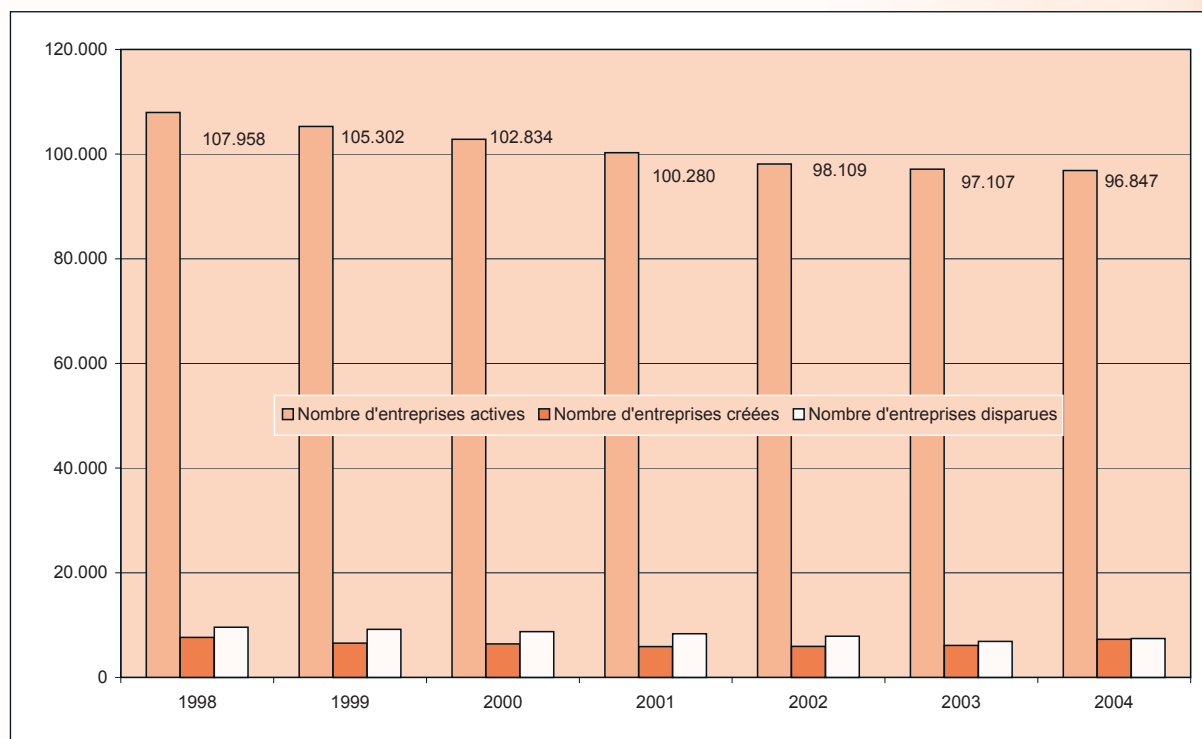
Le tableau IV.30 montre que le commerce de détail génère beaucoup d'emplois et notamment pour le statut d'employé. En 2003, il y a 5 fois plus d'employés que d'ouvriers dans le secteur.



IV.7.4 Démographie des entreprises

IV.7.4.1 Nombre d’entreprises

Graphique IV.45 Evolution du nombre d’entreprises dans le secteur du commerce de détail



Source : SPF Economie-E8.

Le nombre d’entreprises dans le secteur du commerce de détail est en constante diminution pour la période passée sous revue dans le graphique IV.45, tombant de 107.958 à 96.847. Cette diminution de 10,3 % est imputable, pour l’essentiel, aux cessations d’activité observées dans le secteur du petit commerce de détail indépendant.

IV.7.4.2 Taille des entreprises

Tableau IV.31 Nombre d’employeurs par classe de travailleurs dans le secteur du commerce de détail
 (deuxième trimestre 2004)

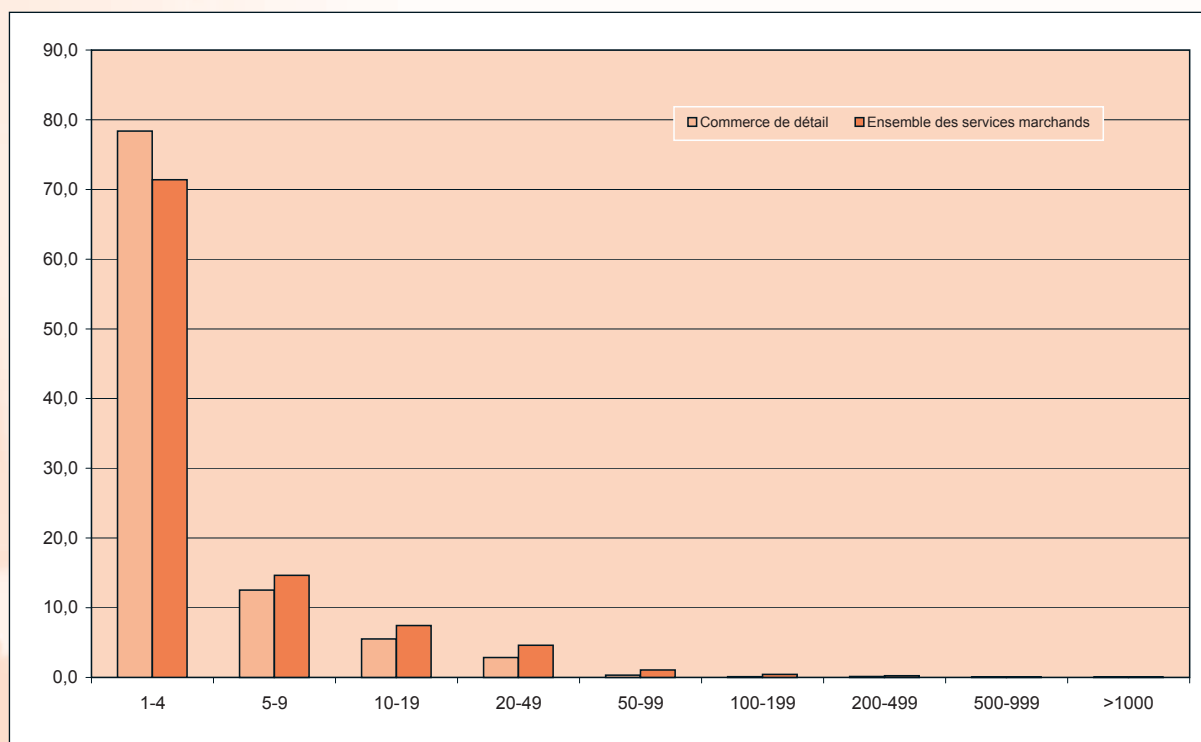
Classe de travailleurs	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	>1000	Total
Nombre d’employeurs	23.838	3.810	1.682	866	99	36	38	26	16	30.411
Nombre d’emplois	42.133	24.224	22.812	25.997	6.558	5.254	11.673	17.340	65.478	221.479

Source : ONSS.



Graphique IV.46 Distribution du nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans le secteur du commerce de détail, en comparaison avec le nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans l'ensemble des services marchands

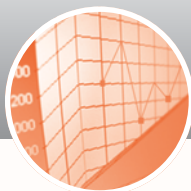
(deuxième trimestre 2004)
(en %)



Source : ONSS.

Les PME de moins de 50 personnes représentent 99 % des entreprises du secteur du commerce de détail et 52 % de l'emploi dans le commerce de détail. La proportion d'indépendants et des très petites entreprises (1-4 travailleurs) y est plus élevée que pour l'ensemble des services marchands.

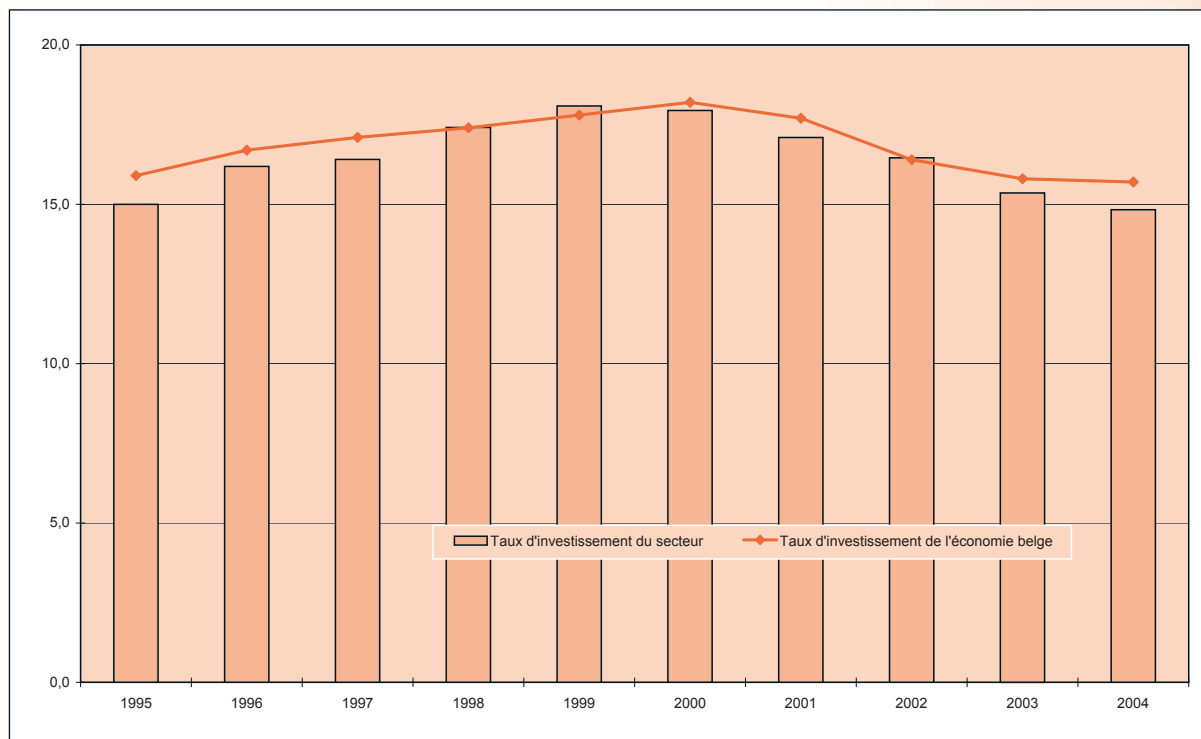
En définitive, le commerce de détail est représenté essentiellement par des PME, qui emploient près de 50 % des travailleurs du secteur. Mais l'emploi est, pour une grande part également (quelque 25 %), le fait des grandes entreprises (>1000 travailleurs).



IV.7.5 Investissements et santé financière

Graphique IV.47 Taux d’investissement du secteur du commerce et de la distribution (NACE G) et de l’économie belge ³⁸

(en %)



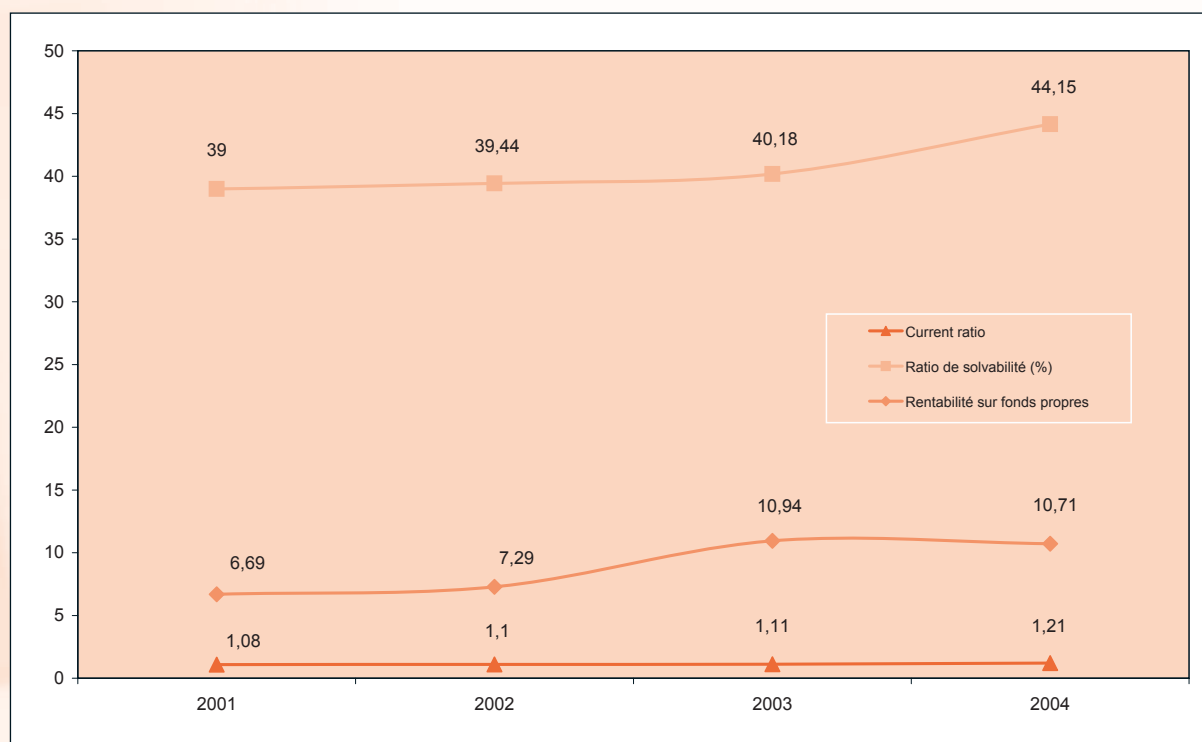
Source : ICN.

Le graphique IV.47 montre que le taux d’investissement du secteur du commerce et de la distribution, durant la période 1995 - 2004, est toujours légèrement moins élevé (hormis en 1999), tout en suivant le même type de variations, que celui de l’économie belge dans son ensemble.

³⁸ Le taux d’investissement est égal à la formation brute de capital fixe sur la valeur ajoutée. Pour l’économie belge, il n’est pas tenu compte du poste “logements”.



Graphique IV.48 Evolution de la santé financière du secteur du commerce de détail³⁹



Source : Belfirst – Bureau Van Dijk.

Le graphique IV.48 montre que le current ratio évolue favorablement, depuis 2001, pour atteindre 1,21 en 2004. Les créances à court terme sont ainsi couvertes par l'actif mobilisable.

La rentabilité des fonds propres (10,7 % en 2004) a augmenté depuis 2001, malgré un léger tassement de 2003 à 2004.

Le ratio de solvabilité du secteur a connu une importante progression de 2003 à 2004, passant de 40,18 % à 44,15 %.

³⁹ Les ratios ont été obtenus via un système de globalisation du secteur 52 dans Belfirst. Pour l'année 2004, n'étaient disponibles que les comptes de 27.366 entreprises dont l'activité primaire est liée au code NACE-Bel 52 (pour 33.814 entreprises référencées).

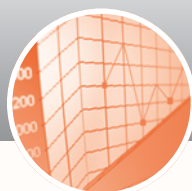
Les ratios suivants ont été utilisés :

Rentabilité des fonds propres : $((70/67)/(10/15))*100$

Ratio de solvabilité : $((10/15)/(20/58))*100$

Current ratio : $29/58 / (42/48)+492/3$

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”



IV.8 Structure de la moyenne et grande distribution

Le service de la Planologie de la Direction générale de la Politique des PME effectue un recensement, quasi exhaustif et arrêté au 31 décembre de chaque année, du commerce alimentaire en libre service en Belgique. Ce recensement est ventilé selon le format des établissements, à savoir les hypermarchés (surface de vente minimale de 2.500 m²), les supermarchés (entre 400 et 2.499 m²) et enfin, les supérettes (entre 100 et 399 m²).

En raison du développement, plus récent mais rapide, des chaînes de distribution spécialisées essentiellement non alimentaires, le champ d’investigation a été étendu depuis 2003 à cet univers. Ce dernier recensement est encore non-exhaustif mais offre déjà une appréciation correcte des grandes tendances qui traversent le secteur.

IV.8.1 Le commerce alimentaire en libre service

Tableau IV.32 Evolution du nombre d’établissements et de leur surface selon les formats

Années	Hypermarchés		Supermarchés		Supérettes		Total	
	Nombre	m ²	Nombre	m ²	Nombre	m ²	Nombre	m ²
1996	94	574.425	2.131	1.914.525	1.596	310.305	3.821	2.799.255
2000	92	576.725	2.042	1.912.945	1.389	273.800	3.523	2.763.470
2004	87	537.725	2.223	2.049.015	1.291	252.600	3.601	2.839.340
Δ 1996-2004	-7,4 %	-6,4 %	4,3 %	7,0 %	-19,1 %	-18,6 %	-5,7 %	1,4 %

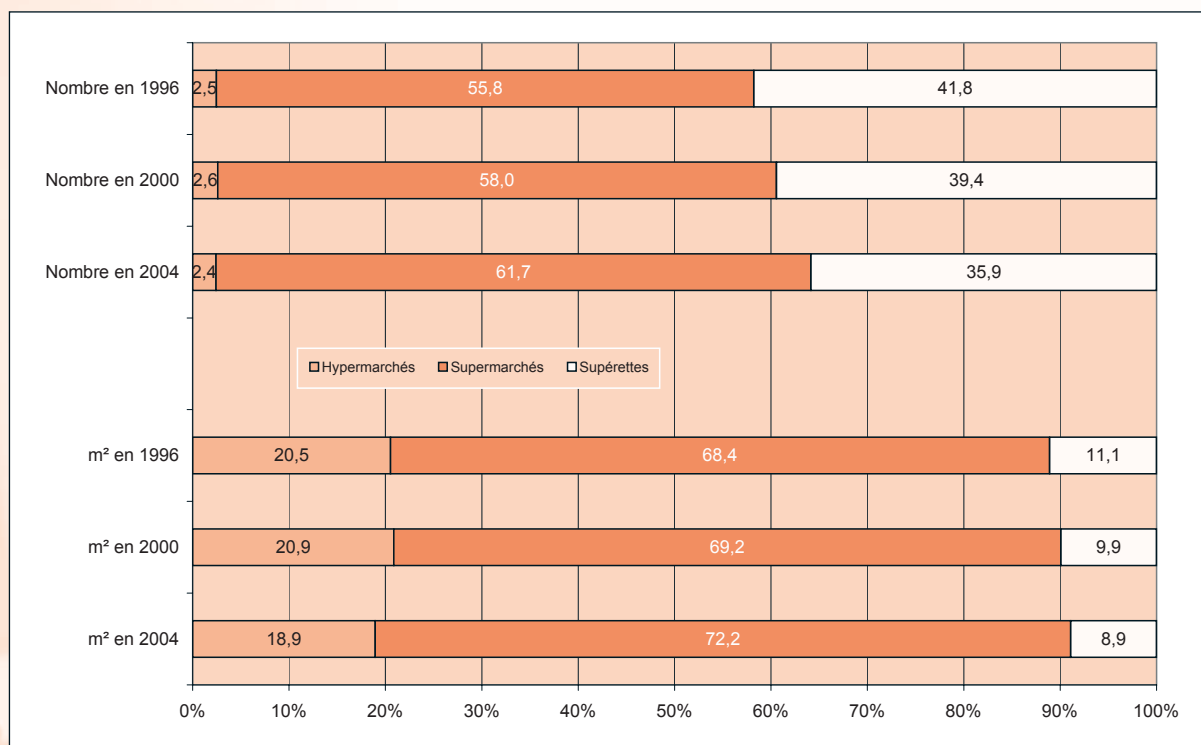
Source : SPF Economie-E5.

Entre 1996 et 2004, le nombre total d’établissements a diminué de 5,7 %, la surface totale n’augmentant que légèrement de 1,4 % dans le même temps, soit de quelque 40.000 m². L’accroissement de la taille moyenne des commerces qui résulte de ce double mouvement a essentiellement profité aux supermarchés. Leur nombre, déjà important, a en effet progressé de 4,3 % sur la période tandis que leur superficie s’est accrue de 7 %. Les deux autres types de commerces ont enregistré une baisse aussi bien du nombre d’établissements que de leur surface, mais de façon nettement plus marquée pour les supérettes que pour les hypermarchés.



Graphique IV.49 Parts relatives des établissements et des surfaces selon les formats

(en %)



Source : SPF Economie-E5.

Parmi les 3.601 établissements dénombrés en 2004, 61,7 % sont des supermarchés, le restant étant essentiellement constitué de supérettes (35,9 %) et d'hypermarchés (2,4 %) qui sont des formats plus stables. En termes de superficie, les supermarchés dominent plus encore aujourd'hui avec près de trois quarts de la surface commerciale (72,2 %), suivis cette fois des hypermarchés (18,9 %) et des supérettes qui sont descendues sous la barre des dix pour cents (8,9 %) des surfaces occupées.

Ainsi, la répartition qui prévalait au milieu de la décennie précédente entre les supermarchés et les supérettes s'est assez fortement détériorée depuis au détriment de ces dernières.

On retiendra aussi la faible augmentation globale des surfaces sur une petite décennie qui, tous formats confondus, totalise un peu plus de 40.000 m². Un maximum semble ainsi atteint dans l'offre de moyennes et grandes surfaces alimentaires en libre service, face à une consommation alimentaire atone. C'est désormais à l'intérieur de ce stock stabilisé de m² que les modifications de structure s'opèrent, comme en témoignent les glissements importants de parts relatives constatés entre les supermarchés et les supérettes.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”

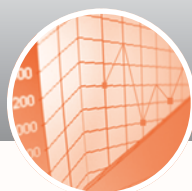


Tableau IV.33 Evolution régionale des établissements et des surfaces selon les formats

	1996		2004		Δ 1996-2004 (%)	
	Nombre	m ²	Nombre	m ²	Nombre	m ²
Flandre						
Hypermarchés	48	249.800	46	231.650	-4,2	-7,3
Supermarchés	1.301	1.118.460	1.294	1.165.075	-0,5	4,2
Supérettes	1.146	223.415	818	164.180	-28,6	-26,5
Total	2.495	1.591.675	2.158	1.560.905	-13,5	-1,9
Wallonie						
Hypermarchés	37	268.975	32	243.275	-13,5	-9,5
Supermarchés	701	655.845	787	728.965	12,3	11,1
Supérettes	389	74.970	392	72.445	0,7	-3,4
Total	1.127	999.790	1.211	1.044.685	7,4	4,5
Bruxelles						
Hypermarchés	9	55.650	9	62.800	0,0	12,8
Supermarchés	129	140.220	142	154.975	10,1	10,5
Supérettes	61	11.930	81	15.975	32,8	33,9
Total	199	207.800	232	233.750	16,6	12,5

Source : SPF Economie-E5.

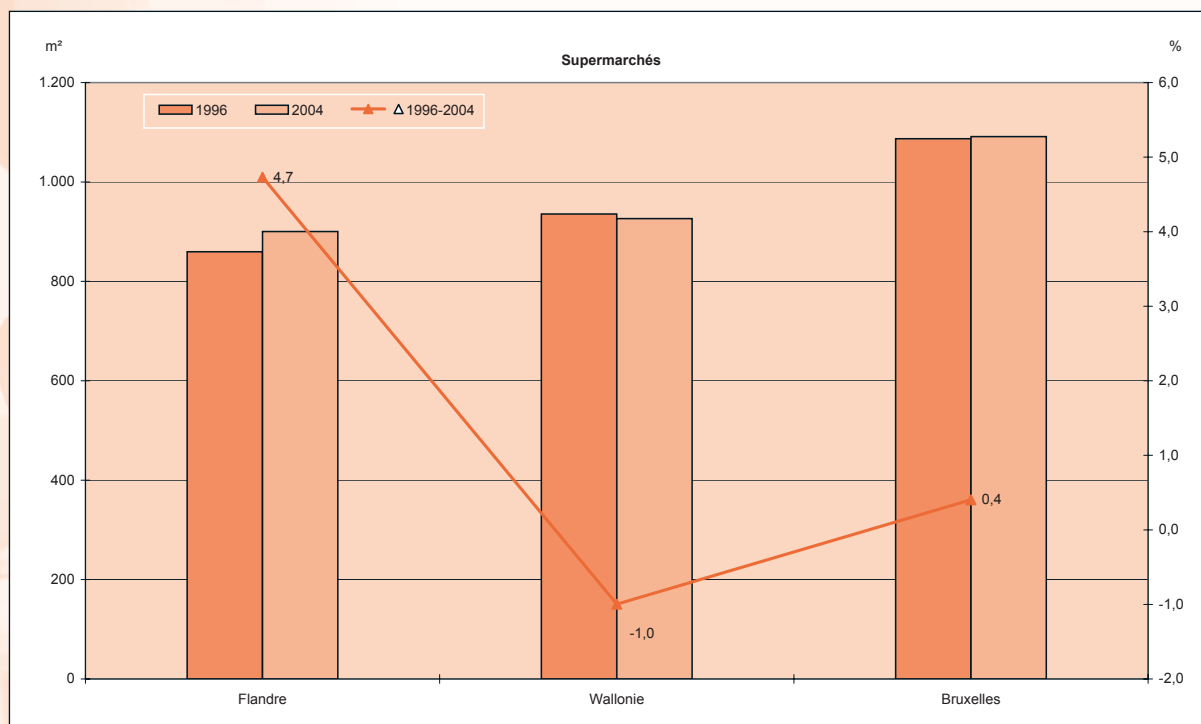
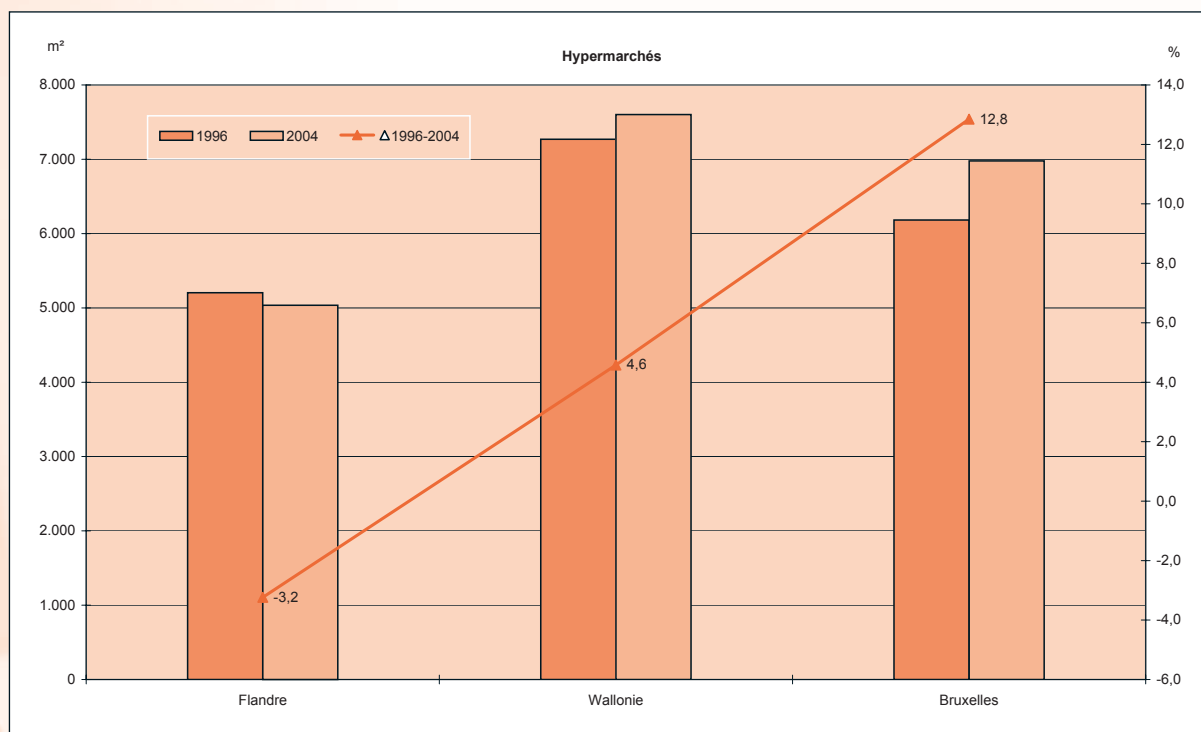
En 2004, la ventilation régionale du *nombre* d'établissements, toutes formes confondues, en localise 60 % en Flandre (2.158 unités), 34 % en Wallonie (1.211 unités) et 6 % à Bruxelles (232 unités). La situation est évidemment différente selon les formats commerciaux : par exemple, le nombre d'hypermarchés en région flamande tombe à 53 % du total national, contre 10 % à Bruxelles. Les différences sont encore plus marquées s'agissant des *surfaces* commerciales puisque la Wallonie totalise alors le plus de m² d'hypermarchés.

En termes de nombre d'établissements, la part relative des différents formats est assez comparable d'une région à l'autre (plus de 2 % d'hypermarchés, plus de 60 % de supermarchés et plus de 30 % de supérettes). En termes de surface, le poids relatif des hypermarchés est nettement plus important en Wallonie et à Bruxelles, tandis que celui des supermarchés et des supérettes est plus marqué en Flandre.

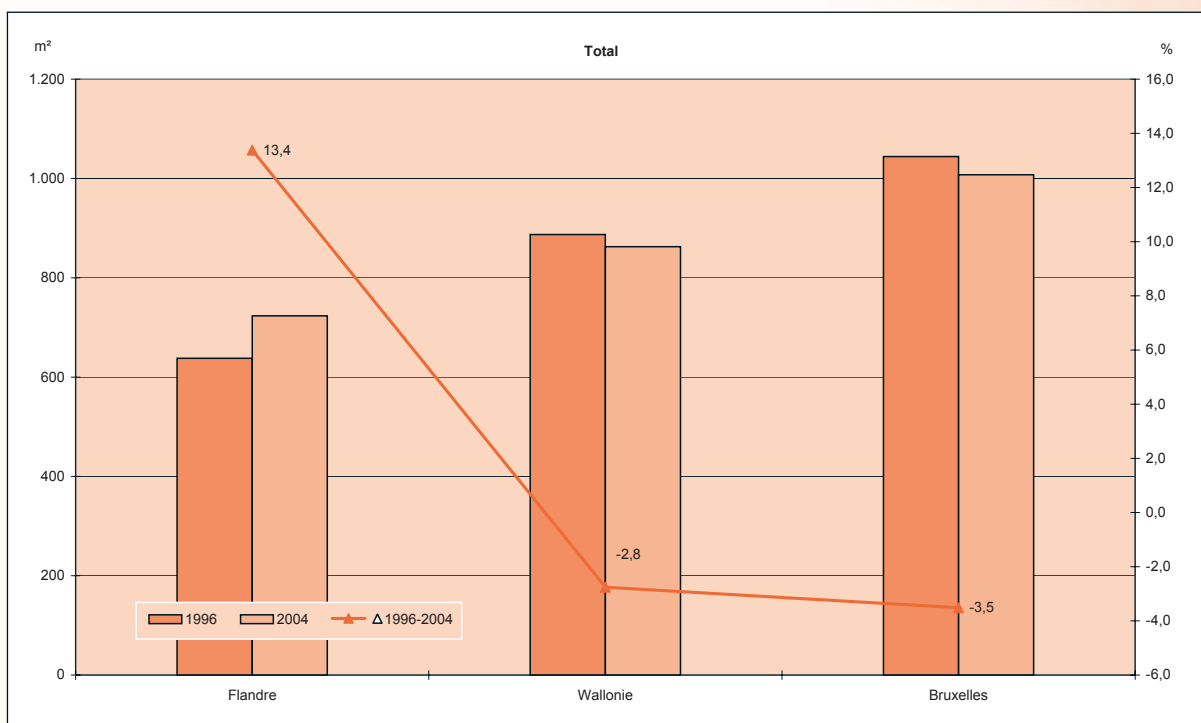
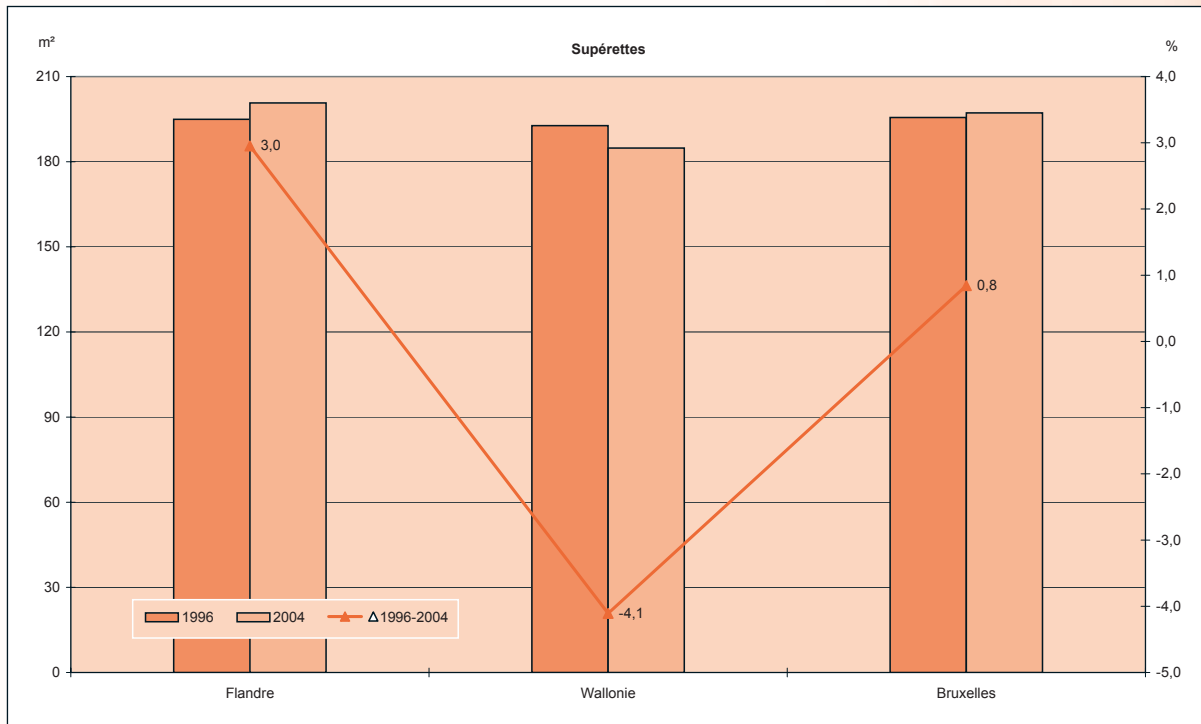
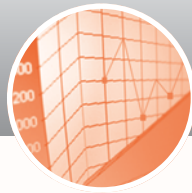
Les évolutions sur la période 1996-2004 révèlent que la région flamande a perdu 13,5 % de ses établissements et 1,9 % de ses surfaces tandis que les régions wallonne et bruxelloise ont au contraire vu croître aussi bien leur nombre de points de vente, de respectivement 7,4 % et 16,6 %, que leurs surfaces de 4,5 % et 12,5 % respectivement. En Flandre, c'est principalement la diminution du nombre de supérettes qui est à souligner. En Wallonie, la forte croissance du nombre de supermarchés a plus que compensé la diminution des hypermarchés. Enfin dans la région bruxelloise, le nombre de supermarchés mais, surtout, de supérettes a progressé sur la période.



Graphiques IV.50 Surface moyenne au niveau régional selon les formats
(m²/établissement à gauche, variation en % à droite)



“ Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré ”



Source : SPF Economie-E5.



Panorama de l'économie belge 2004-2005

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Les graphiques IV.50 présentent, au niveau régional, la taille moyenne des différents formats d'établissements en 1996 et 2004 (cf. échelle de gauche) et son évolution sur la période envisagée (cf. échelle de droite). Le concept de « surface moyenne » est évidemment une fiction statistique qui ne correspond pas à la réalité des formats commerciaux. Il offre toutefois une photographie qui révèle des schémas planologiques différents selon les régions.

Au niveau *global*, on constate que Bruxelles offre la surface moyenne la plus élevée (autour de 1.000 m² par établissement), devant la Wallonie (autour de 900 m²) et la Flandre (autour de 700 m²). Toutefois, c'est uniquement en Flandre que la surface moyenne totale est en hausse sur la période (+13,4 %).

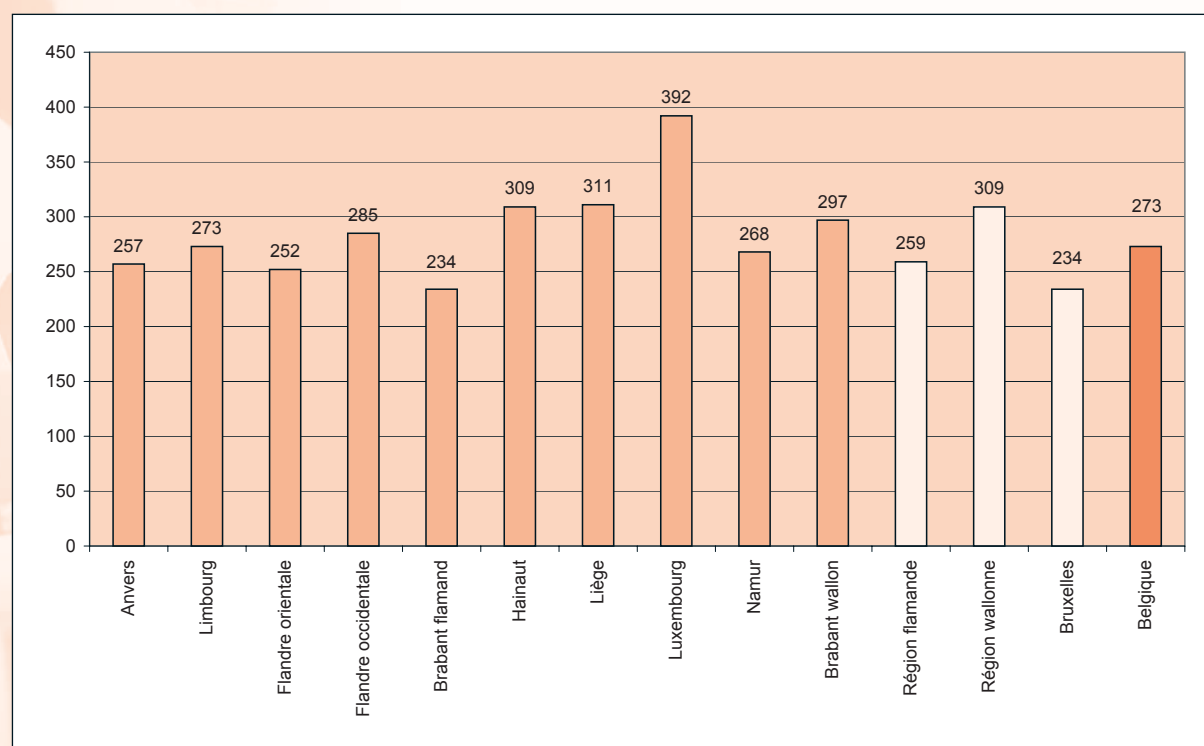
En matière d'*hypermarchés*, la Wallonie présente les surfaces moyennes les plus élevées et celles-ci sont en croissance sur la période. L'hypermarché moyen compte ainsi en 2004 7.602 m² en Wallonie pour seulement 5.036 m² en Flandre où la surface a par ailleurs diminué entre 1996 et 2004 (- 3,2 %). Bruxelles se positionne entre les deux autres régions avec environ 6.000 m² en 1996 mais enregistre ensuite une forte croissance lui permettant de se rapprocher de la Wallonie en 2004.

S'agissant des *supermarchés*, les surfaces moyennes wallonnes, mais surtout bruxelloises, sont supérieures à celles de Flandre, même si les écarts régionaux sont ici assez faibles puisque les valeurs vont d'environ 850 à 1.050 m². Au cours de la période 1996-2004, seule la région flamande voit la taille de ses supermarchés augmenter nettement (+4,7 %), Bruxelles n'évoluant pratiquement pas et la Wallonie diminuant même légèrement.

Enfin, alors qu'en 1996, la taille moyenne des *supérettes* était quasiment identique d'une région à l'autre (autour de 195 m² par établissement), des évolutions régionales différentes ont abouti à des écarts en 2004. La Flandre a progressé de 3 % sur la période pour atteindre 200 m², devançant ainsi Bruxelles qui a crû de seulement 0,8 %. De son côté, la Wallonie qui offrait déjà la superficie moyenne la plus faible en 1996 a encore perdu 4,1 % sur les huit années considérées.

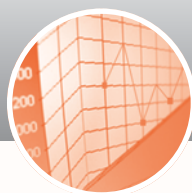
Graphique IV.51 Densité commerciale selon la zone géographique en 2004

(m²/1.000 habitants)



Source : SPF Economie-E5.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”

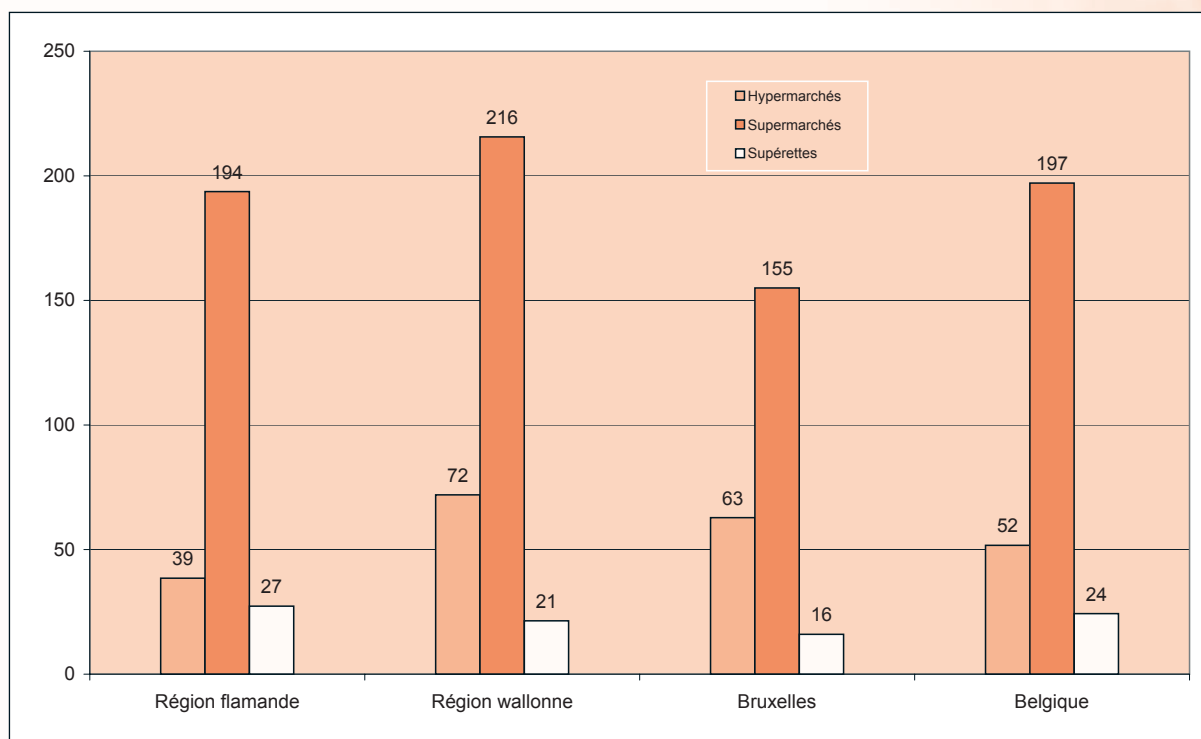


L’analyse de la densité commerciale ($m^2/1.000$ habitants) des trois formats commerciaux confondus révèle que la province la plus équipée est celle du Luxembourg. Elle dépasse largement les autres provinces avec $392 m^2$ par millier d’habitants contre 311 pour Liège, 309 pour le Hainaut et moins de 300 pour les autres provinces. Toutes les provinces wallonnes, à l’exception de Namur, ont des scores supérieurs à la moyenne nationale. La région flamande connaît une situation exactement inverse, seule la province de Flandre occidentale dépassant la moyenne nationale.

Au niveau régional, c’est la Wallonie qui apparaît dès lors la plus équipée en établissements alimentaires par rapport à la taille de la population avec $309 m^2$ pour 1.000 habitants. Cette densité est largement supérieure à la moyenne belge qui est de $273 m^2$. La région flamande suit avec $259 m^2$, puis Bruxelles avec $234 m^2$.

Graphique IV.52 Densité commerciale selon les formats et les régions en 2004

($m^2/1.000$ habitants)



Source : SPF Economie-E5.

Globalement, le supermarché apparaît comme le format vedette, suivi de beaucoup plus loin par les hypermarchés et les supérettes. Avec des intensités variables, ce classement est identique dans les trois régions. La Wallonie occupe le premier rang, aussi bien pour les densités de supermarchés que d’hypermarchés. Par contre, les supérettes y occupent une densité plus faible que la moyenne nationale. En Flandre, la densité d’hypermarchés est la plus faible du pays, tandis que celle des supérettes est la plus importante. Enfin, Bruxelles se caractérise par une densité en hypermarchés plus élevée que la moyenne nationale et par une très faible densité des supérettes.

IV.8.2 Le commerce spécialisé en libre service

Les « grands magasins » implantés dans le cœur des principales villes du pays ont été les premières grandes surfaces non alimentaires en libre service. Ils ont, avec des assortiments larges mais relativement peu profonds, ouvert une voie que la moyenne et grande distribution spécialisée a ensuite développée, sur une échelle et dans des localisations spatiales fort différentes.



Si la moyenne et grande distribution alimentaire en libre service est entrée depuis quelques années déjà dans une phase de consolidation, le développement parfois très rapide d'enseignes spécialisées, est certainement le phénomène qui influence le plus la structure actuelle de la distribution.

Afin de mieux connaître cet univers, une centaine d'enseignes parmi les plus importantes qui sont établies en Belgique, font actuellement l'objet du recensement annuel arrêté au 31 décembre. Sans être exhaustif, celui-ci permet néanmoins de dégager des tendances significatives.

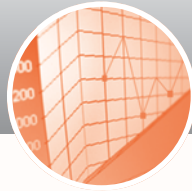
Tableau IV.34 *Etablissements des chaînes de distribution spécialisées répartis selon le secteur d'activité en 2004*

Secteurs d'activité	Nombre	m ²
Alimentation spécialisée	105	58.970
Soins de la personne, produits d'entretien	258	77.895
Equipement de la personne, dont :	1.360	801.280
Vêtements	942	555.705
Chaussures	418	245.575
Equipement de la maison, dont :	715	542.590
Electroménager, matériel électrique, luminaires	278	168.975
Ameublement général	116	194.880
Articles de ménage et de décoration intérieure	321	178.735
Bricolage et aménagement de la maison, dont :	787	1.465.885
Bricolage et outillage général	342	890.180
Revêtements murs-sols, matériaux de construction	202	393.000
Cuisines équipées et équipement sanitaire	29	17.675
Jardineries	214	165.030
Loisirs, dont :	569	375.035
Librairies, papeterie, articles de bureau	62	49.120
Matériel Hi-fi, vidéo, informatique, etc.	105	19.570
Sport et aventure	139	127.780
Jouets	169	139.620
Animaux domestiques et accessoires	94	38.945
Magasins à rayons multiples	103	193.570
Articles d'occasion	39	30.685
Total	3.936	3.545.910

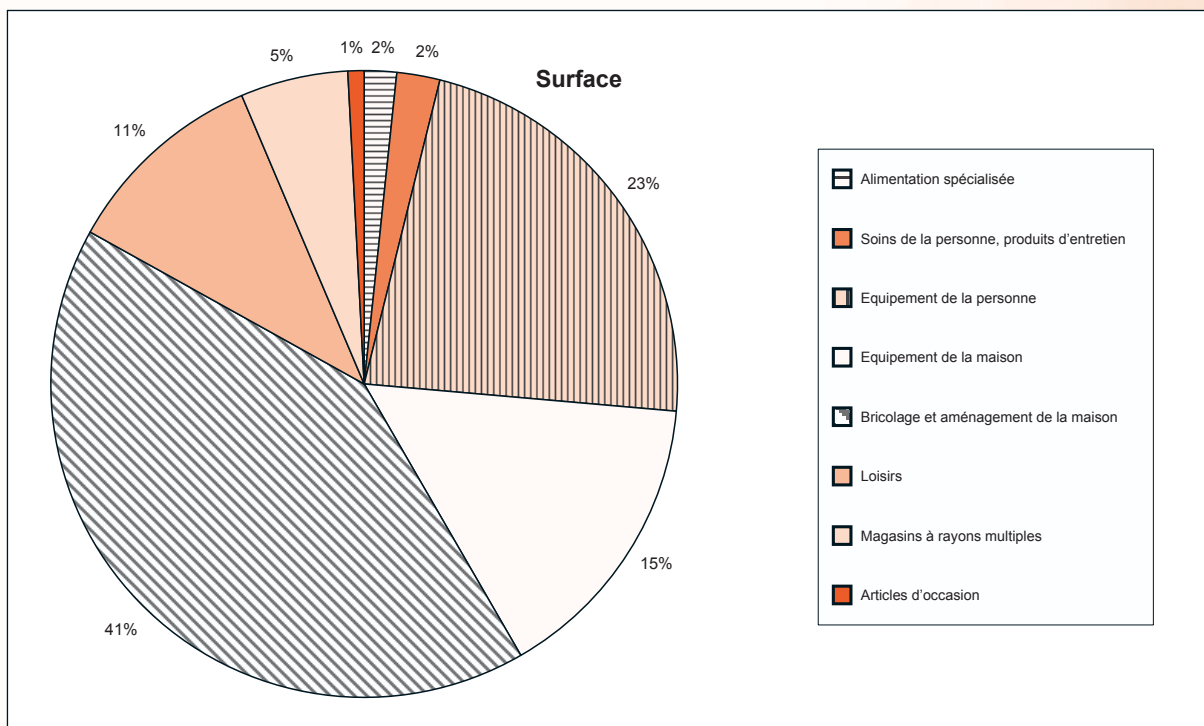
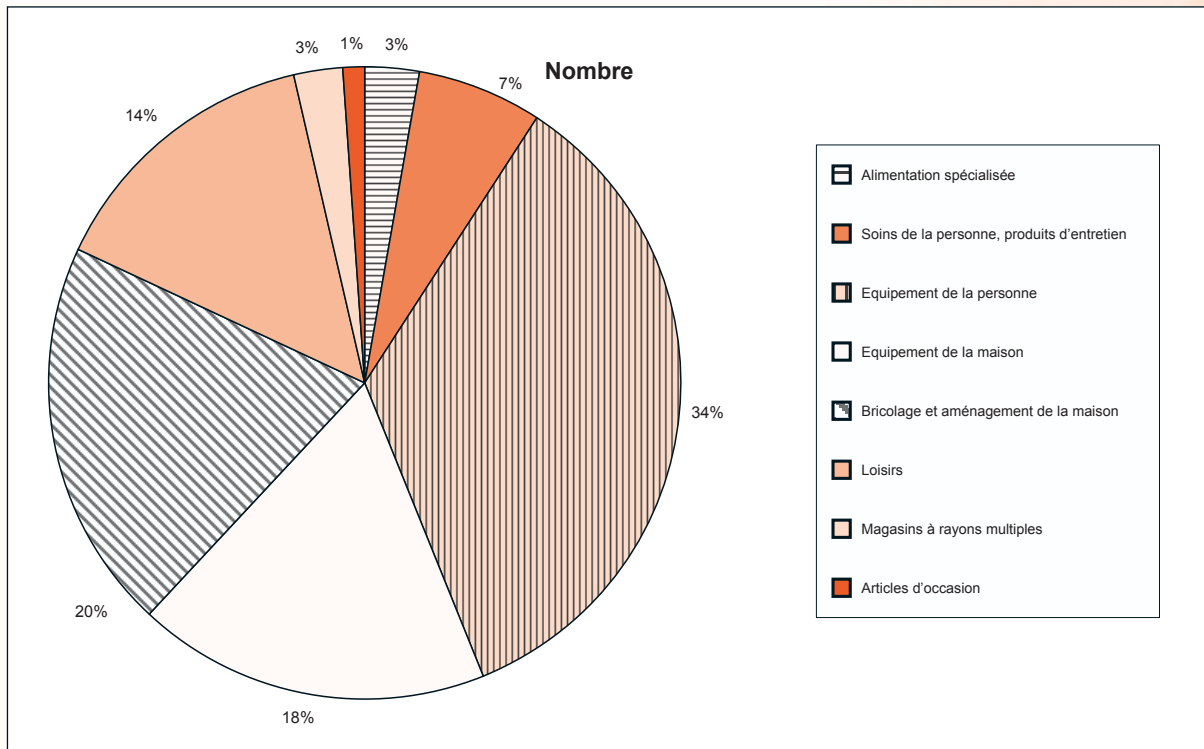
Source : SPF Economie-E5.

En 2004, la *surface* totale disponible pour le commerce spécialisé est de 3.545.910 m². C'est nettement supérieur aux 2.839.340 m² recensés au tableau IV.32 en matière de commerce alimentaire. De plus, la surface de vente du commerce spécialisé en libre service a augmenté de 4,6 % entre 2003 et 2004 contre 1,5 % pour le commerce alimentaire. En termes de *nombre* d'établissements, on recense 3.936 points de vente en 2004, soit 4,8 % de plus que l'année précédente. Ces évolutions des chaînes de distribution spécialisées, tant en valeur absolue qu'en taux de croissance, révèlent à suffisance les transformations structurelles en cours.

“ Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré ”



Graphiques IV.53 Chaînes de distribution spécialisées réparties selon le secteur d'activité en 2004
(parts en %)



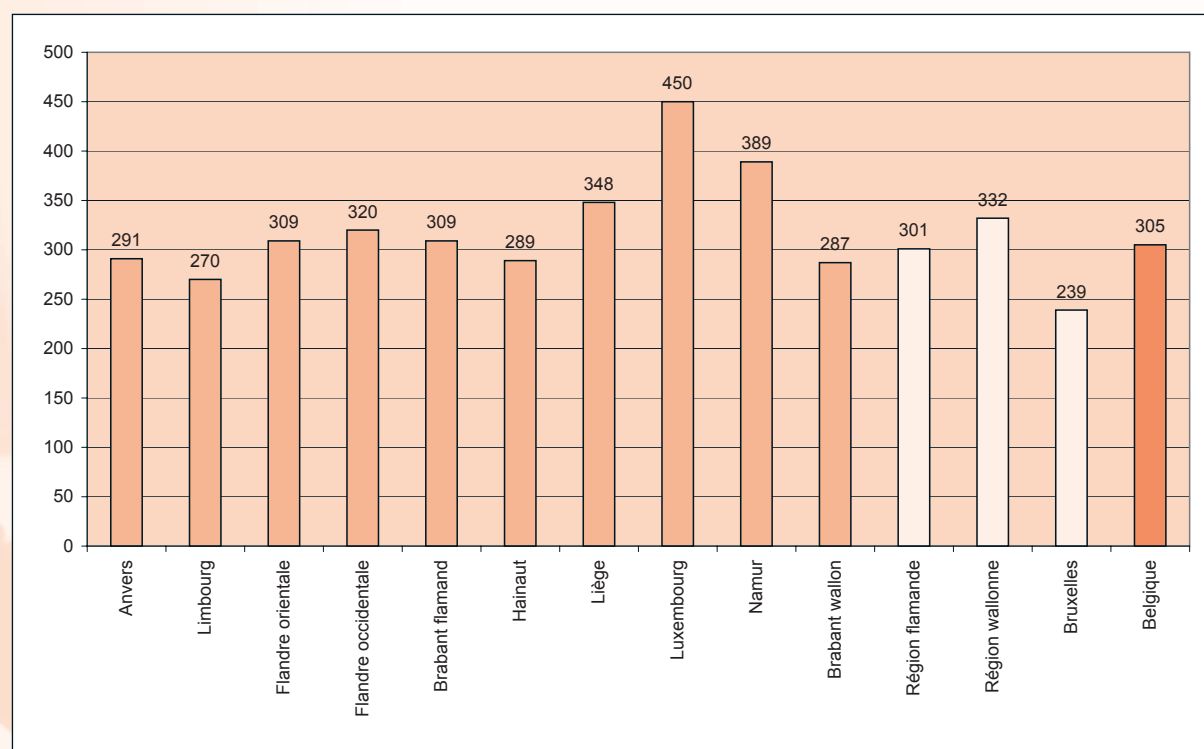
Source : SPF Economie-E5.



Si on distingue les secteurs d'activité (cf. graphiques IV.53), 34 % du total des points de vente relèvent de l'équipement de la personne (24 % pour les vêtements et 10 % pour les chaussures), 20 % du bricolage et de l'aménagement de la maison, 18 % de l'équipement de la maison et 14 % des loisirs.

En termes de surfaces de vente, le poids du bricolage est de 41 %. Suivent l'équipement de la personne (23 %), l'équipement de la maison (15 %) et les loisirs (11 %).

Graphique IV.54 Densité de la distribution spécialisée selon la zone géographique en 2004
(m²/1.000 habitants)

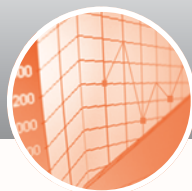


Source : SPF Economie-E5.

La province du Luxembourg se caractérise par la plus forte densité en chaînes de distribution spécialisées (450 m²/1.000 habitants). Le même constat avait déjà été établi plus haut au niveau de l'équipement en commerces alimentaires en libre service. Deux provinces wallonnes suivent, Namur et Liège, avec un ratio de respectivement 389 et 348 m² pour 1.000 habitants. Le Hainaut et le Brabant wallon atteignent des densités nettement moins élevées de 289 et 287. La disparité est moins grande au niveau des provinces flamandes : la Flandre occidentale vient en tête avec une valeur de 320 contre 309 pour le Brabant flamand et la Flandre orientale, 291 pour Anvers et enfin 270 pour le Limbourg.

Au niveau des régions, c'est à nouveau la Wallonie qui apparaît la plus densément équipée en chaînes de distribution spécialisées, affichant une densité de 332 m² par millier d'habitants, supérieure à celle de la Flandre (301) et davantage encore de Bruxelles (239). La densité moyenne belge s'établit à 305 m²/1.000 habitants.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



IV.9 Horeca

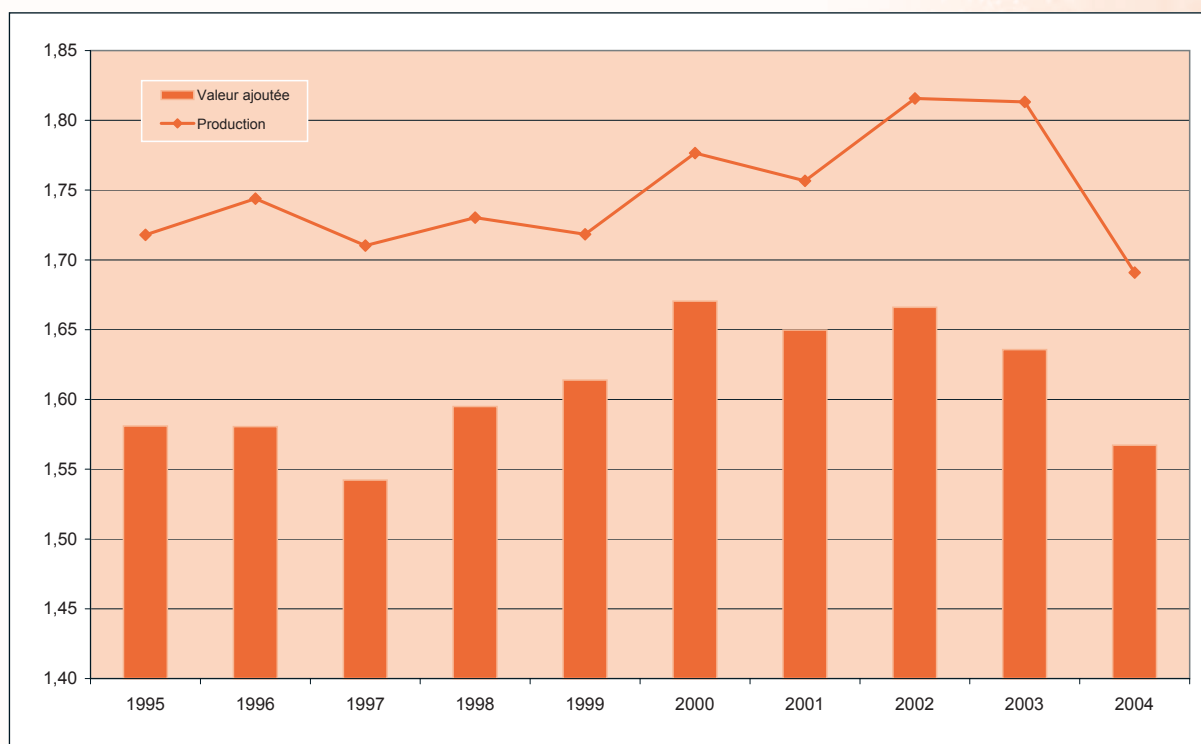
La branche d’activité des hôtels, restaurants et cafés (abrégé : horeca) correspond à la classification NACE 55, qui comprend les activités suivantes : hôtels (5510), auberges de jeunesse et refuges de montagne (5521), terrains de camping (5522), autres accommodations de séjour (5523), restaurants (5530), cafés (5540), cantines (5551), catering et traiteurs (5552).

Ce secteur fournit à la clientèle des logements et/ou des repas préparés, des snacks et des boissons pour consommation immédiate.

IV.9.1 Position dans l’économie belge

Graphique IV.55 Valeur ajoutée et production du secteur de l’horeca

(en % du total de la valeur ajoutée et de la production totale de l’économie belge)



Source : SPF Economie–E8 et calculs SPF Economie–E4.

Le graphique IV.55 démontre que ce secteur présente une corrélation entre la production et la valeur ajoutée brute. En 2004, une nette diminution de la production a été enregistrée, qui se traduit également dans une baisse de la valeur ajoutée. La participation du secteur (environ 1,5 %) dans le total de la valeur ajoutée de l’économie belge est faible.



IV.9.2 Activités principales

Tableau IV.35 Evolution et poids du chiffre d'affaires de l'horeca et de ses sous-secteurs
(en millions d'euros)

NACE	Description	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
55	Horeca	8.477,5	8.757,3	3,3	4.221,2	4.323,3	2,4	100,0
5510	Hôtels	1.273,9	1.297,2	1,8	623,4	640,8	2,8	14,8
5521	Auberges de jeunesse et refuges	4,6	5,3	15,2	2,6	2,9	11,5	0,1
5522	Exploitation de terrains de camping	99,9	115,3	15,4	60,6	58,4	-3,6	1,3
5523	Moyens d'hébergement divers n.d.a..	241,3	189,4	-21,5	92,3	97,2	5,3	2,2
5530	Restaurants	4.180,1	4.355,0	4,2	2.096,2	2.148,5	2,5	49,7
5540	Cafés	1.477,3	1.479,8	0,2	710,8	718,0	1,0	16,9
5551	Cantines	42,8	45,3	5,8	21,4	23,0	7,5	0,5
5552	Traiteurs	1.157,6	1.270,0	9,7	613,9	634,5	3,4	14,5

Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E4.

La tableau IV.35 montre que l'horeca a connu en 2004 une croissance de 3,3 %. Ce sont essentiellement les terrains de camping (+15,4 %) et les auberges de jeunesse (+15,2 %) qui ont connu une hausse plus importante comparée à 2003.

En 2004, le sous-secteur des restaurants représente environ la moitié (49,7 %) de l'ensemble de l'horeca, suivi par les sous-secteurs des cafés (16,9 %), des hôtels (14,8 %) et finalement du catering et des traiteurs (14,5 %).

Au premier semestre 2005 (en comparaison avec la même période en 2004), le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'horeca a augmenté de 2,4 %.

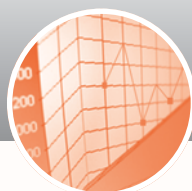
IV.9.3 Emploi

Tableau IV.36 Nombre d'assujettis (indépendants et aidants)

	2000	2004	Evolution
Total des indépendants	789.580	853.663	+8,1 %
Secteur Horeca	33.664	36.117	+7,3 %
Répartition par régions			
Flandre	20.451	22.495	+10,0 %
Wallonie	10.725	11.256	+4,9 %
Bruxelles	2.488	2.366	-4,9 %

Source : INASTI.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Le nombre total d’assujettis dans le secteur horeca représente 4,2 % du total des indépendants. Cette part relative est assez stable depuis 2000. En quatre ans, leur nombre a augmenté de 7 %. Cette hausse se manifeste dans l’ensemble du pays à l’exception de la Région de Bruxelles-Capitale.

Tableau IV.37 Employeurs del’horeca répartis par classes d’emploi

Classes d’emploi	2000	2003	Evolution
De 1 à 49 travailleurs	19.942	21.311	+ 6,9 %
50 travailleurs et plus	138	149	+ 8,0 %
Total	20.080	21.460	+ 6,9 %

Source : ONSS, secteur privé, statistiques centralisées.

Le secteur de l’horeca est constitué en quasi totalité de PME. Moins de la moitié des entreprises de l’horeca sont des employeurs. Ceux-ci ont augmenté de 6,9 % en trois ans.

Tableau IV.38 Travailleurs employés dans l’horeca répartis par classes d’emploi

Classes d’emploi	2000	2003	Evolution
De 1 à 49 travailleurs	81.318	83.894	+ 3,2 %
50 travailleurs et plus	25.285	27.384	+ 8,3 %
Total	106.603	111.278	+ 4,4 %

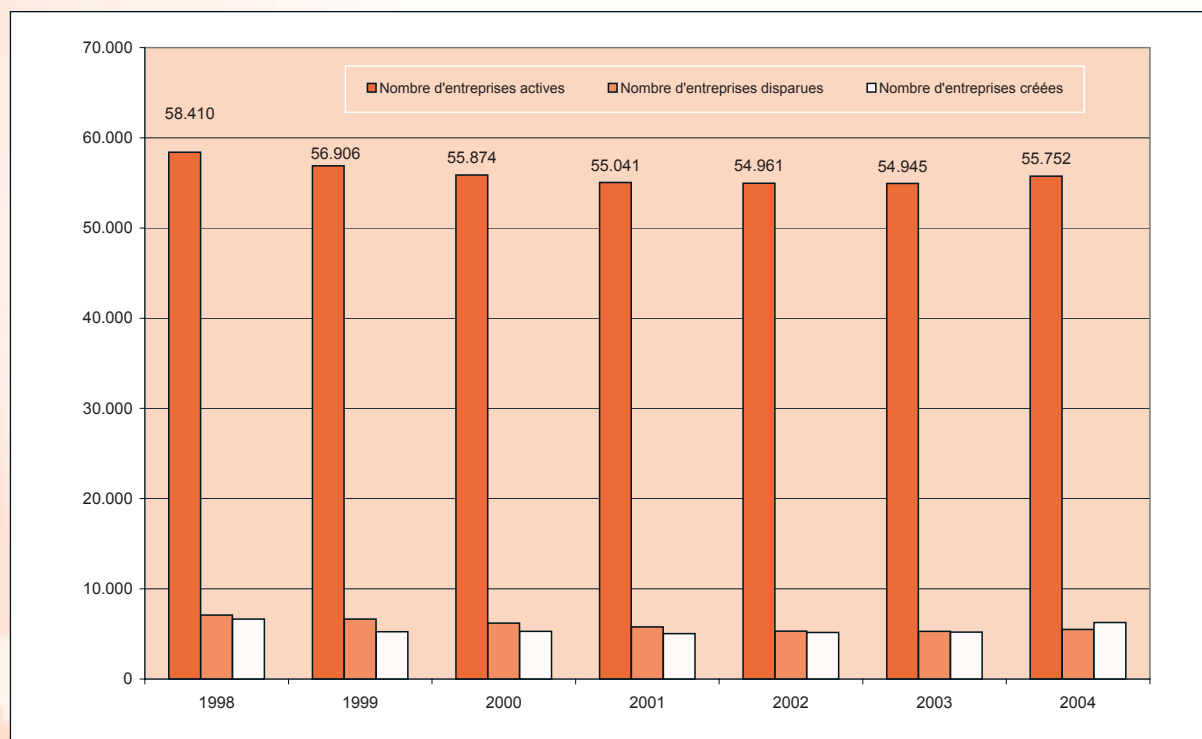
Source : ONSS, secteur privé, statistiques centralisées.

On constate une augmentation de 4,4 % du nombre de travailleurs employés dans le secteur des hôtels et restaurants depuis 2000. Trois quarts d’entre eux sont occupés dans des PME.



IV.9.4 Démographie des entreprises

Graphique IV.56 Nombre d'entreprises dans l'horeca



Source : SPF Economie-E8.

Le nombre d'entreprises dans l'horeca a enregistré depuis 1998 une tendance continue à la baisse jusqu'à plus ou moins 55.000 en 2003. En 2004 toutefois, ce nombre est passé à 55.752 unités, ce qui représente une hausse de 1,5 % vis-à-vis de 2003.

Il est toutefois intéressant de souligner que les sous-secteurs évoluent différemment : les hôtels ainsi que les restaurants connaissent une tendance à la hausse, tandis que les cafés enregistrent une évolution à la baisse.

Evolution des sous-secteurs dans le cadre de la réglementation d'accès à la profession

Les deux plus grandes branches dans le secteur horeca sont les cafés (36,7 % du total du secteur) et les restaurants de type traditionnel (26,2 % du total). Toutes deux font l'objet d'un accès à la profession spécifique : les exploitants de cafés doivent apporter la preuve de connaissances en gestion, les exploitants de restaurants de type traditionnel doivent en outre prouver des connaissances professionnelles spécifiques.

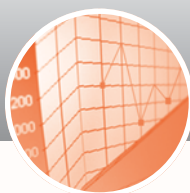


Tableau IV.39 Nombre de cafés (code NACE 55401)

	2000	2003	Evolution
Nombre d’entreprises actives	22.741	20.163	- 11,3 %
Nombre de PME actives	22.738	20.161	- 11,3 %
Nombre de créations	2.066	1.837	- 11,1 %
Nombre de radiations	3.202	2.480	- 22,5 %
Nombre	457	472	+ 3,3 %

Source : SPF Economie-E8, Données TVA.

Le sous-secteur des cafés comptait en 2003 un total de 20.163 entreprises dont la quasi-totalité est constituée de PME (moins de 50 travailleurs). En trois ans, leur nombre a diminué de 11 %. Le nombre de nouvelles inscriptions à la TVA a diminué en parallèle (-11 %). Cette évolution s’explique en partie par l’introduction de l’exigence de la preuve en connaissances de gestion en 1999 qui a découragé de nouvelles activités dans ce sous-secteur de l’horeca. Par ailleurs, le nombre de radiations a fortement diminué sur la période (-22,5 %).

Tableau IV.40 Nombre de restaurants de type traditionnel (NACE 55301)

	2000	2003	Evolution
Nombre d’entreprises actives	13.256	14.386	+8,5 %
Nombre de PME actives	13.240	14.364	+8,5 %
Nombre de créations	1.187	1.264	+6,5 %
Nombre de radiations	1.011	952	-5,8 %
Nombre de faillites	448	395	-11,8 %

Source : SPF Economie-E8, Données TVA.

Les restaurants de type professionnel font l’objet d’une réglementation d’accès à la profession depuis de nombreuses années. En 2003, on en compte 14.386 qui sont presque tous des PME. Dans ce sous-secteur, l’évolution depuis 2000 est caractérisée par une hausse (+8,5 %). Le nombre de nouvelles inscriptions à la TVA est en augmentation de 6,5 % depuis 2000 ; l’augmentation a été particulièrement manifeste en 2003 (+169 par rapport à 2002). Le nombre de radiations est en baisse tout comme le nombre des faillites sur la période envisagée.

Tableau IV.41 Nombre d’hôtels et motels, avec restaurant
(principalement des professions réglementées -
code NACE 55110 en 2000 et 55101 en 2003)

	2000	2003	Evolution
Nombre d’entreprises actives	1.600	1.540	- 3,75 %
Nombre de PME actives	1.552 (97 %)	1.486 (96,5 %)	- 4,25 %
Nombre de créations	59	66	+11,8 %
Nombre de radiations	81	75	-7,4 %
Nombre de faillites	20	18	-10,0 %

Source : SPF Economie-E8, Données TVA.



Les hôtels et motels avec restaurant représentent 2,8 % du total du secteur horeca. En 2003, 96,5 % d'entre eux sont des PME. Depuis 2000, on constate une évolution à la baisse du nombre d'entreprises présentes dans ce sous-secteur d'activité.

En ce qui concerne les nouvelles inscriptions à la TVA, elles sont en hausse depuis 2000 (+11,8 %).

Tableau IV.42 Evolution des faillites

	2000	2003	Evolution
Total des secteurs	6.791	7.593	+11,8 %
Dont le secteur horeca	1.165	1.239	+6,3 %

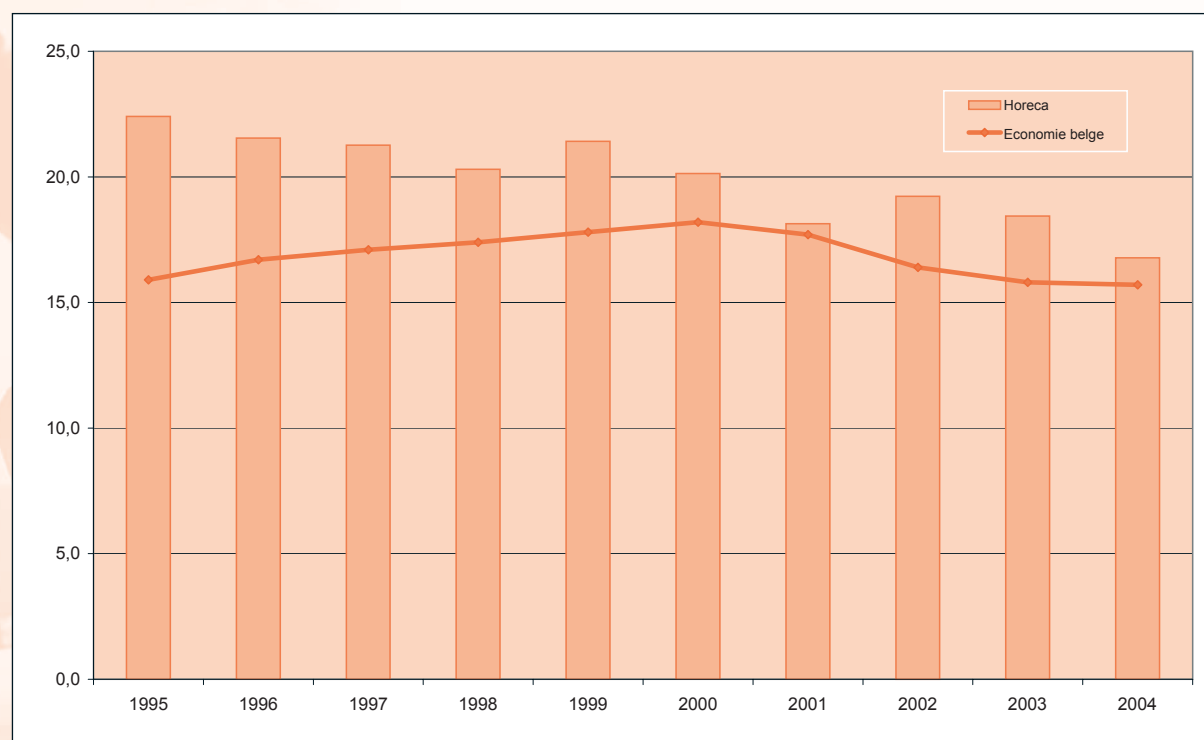
Source : SPF Economie-E8.

Les chiffres du tableau IV.42 montrent une hausse du nombre de faillites qui se vérifie pour la seule année 2003. Jusqu'en 2002, la tendance était légèrement à la baisse. Toutefois en part relative de l'économie belge, les faillites dans le secteur horeca ne représentent en 2003 plus que 16,3 % du total des faillites contre 17,1 % en 2000.

IV.9.5 Investissements

Graphique IV.57 Taux d'investissement de l'horeca et de l'économie belge⁴⁰

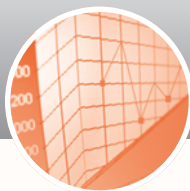
(en %)



Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E4.

⁴⁰ Le taux d'investissement est égal à la formation brute de capital fixe avec la valeur ajoutée. Pour l'économie belge, le poste "logements" n'a pas été pris en considération.

“
Nous sommes les garants
d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Les investissements dans l’horeca ont connu une baisse continue depuis 1995, mais sont restés nettement plus importants vis-à-vis du reste de l’économie, tel qu’il ressort du graphique IV.57.

IV.10 Transports

Le secteur des transports fait partie de la section I de la classification NACE transports, entreposage et communications. Cette section comprend les divisions suivantes : transports terrestres (60), transports par eau (61), transports aériens (62), services auxiliaires des transports (63), postes et télécommunications (64).

Le secteur des transports analysé dans ce chapitre contient les NACE 60, 61, 62 et 63.

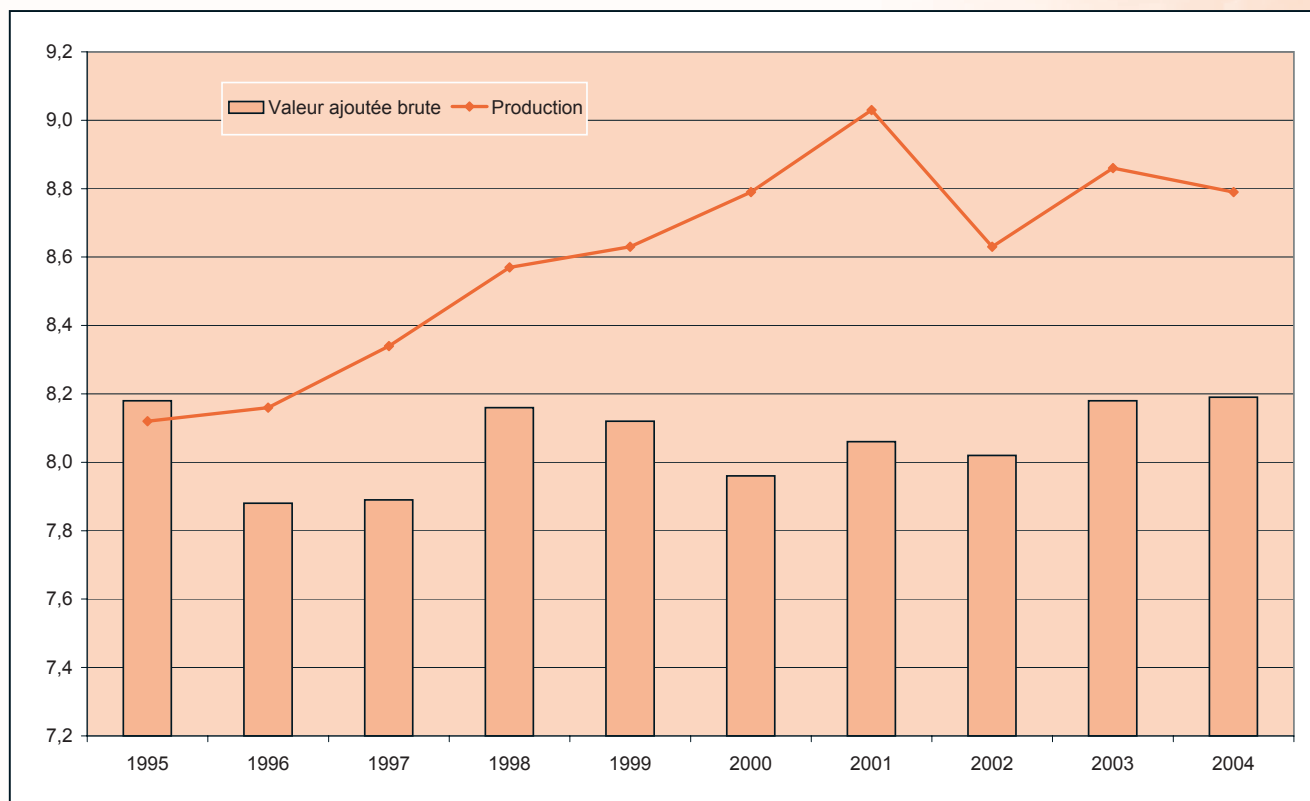
Selon les indicateurs (production, valeur ajoutée brute, taux d’investissement), la distinction n’a pas pu être faite au sein de la section I de la NACE, transports, entreposage et communications, entre les transports (NACE 60, 61, 62, 63) et les services postaux et de télécommunication (NACE 64).

Ce secteur très important pour l’économie ouverte belge est caractérisé par les éléments suivants :

- le port d’Anvers se charge d’approximativement les deux tiers des exportations des marchandises de l’UEBL et de la moitié de ses importations ;
- le transport maritime et fluvial reste dominé par le cabotage ;
- le transport par route profite surtout à la région anversoise (environ 20 % pour la province d’Anvers) et à la périphérie bruxelloise (15 % pour Bruxelles-Halle-Vilvorde), et sensiblement moins à la Région wallonne, qui ne se prévaut que d’un bon cinquième de l’économie de ce sous-secteur.

IV.10.1 Position dans l’économie belge

Graphique IV.58 Valeur ajoutée et production du secteur des transports et communications (NACE I)
(en % du total de la valeur ajoutée et de la production totale de l’économie belge)



Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.



En 2004, selon le graphique IV.58, la production et la valeur ajoutée brute du secteur des transports et communications s'élevaient à 52,6 milliards d'euros et 20,9 milliards d'euros, soit respectivement 8,8 % de la production nationale et 8,2 % de la valeur ajoutée nationale.

La valeur ajoutée du secteur a évolué en dents de scie entre 1995 et 2004. Elle a toutefois connu une croissance de 37 % sur la période passant de 15,3 milliards d'euros (en 1995) à 20,9 milliards d'euros (en 2004).

Par contre, la production du secteur pour la même période est en progression continue. Elle est marquée par une forte croissance de 1995 à 2004, avec un léger tassement en 2002, passant de 33,6 milliards d'euros à 52,6 milliards d'euros, soit une croissance de 56,5 % entre les deux périodes.

Cela étant, le poids du secteur dans l'économie nationale reste constant, par rapport à son niveau de 1995, tant en termes de production que de valeur ajoutée.

IV.10.2 Activités principales

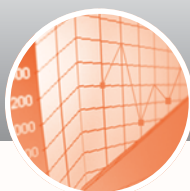
Tableau IV.43 Evolution et poids du secteur des transports, en termes de chiffre d'affaires sur base des déclarations TVA

(en millions d'euros)

NACE	Intitulés	2003	2004	Δ (%)	6 premiers mois 2004	6 premiers mois 2005	Δ (%)	Poids du secteur en 2004 (%)
60 à 63	Total Transports	49.259,8	53.448,1	8,5	25.576,5	28.646,8	12,0	100,0
60	Transports terrestres	12.614,6	12.540,8	-0,6	5.941,9	6.186,5	4,1	23,5
601	Transports ferroviaires	2.214,4	1.192,9	-46,1	488,5	517,6	6,0	2,2
602	Transports urbains et routiers	10.343,5	11.265,9	8,9	5.423,3	5.631,4	3,8	21,1
603	Transports par conduite	56,7	81,9	44,6	30,2	37,5	24,3	0,2
61	Transports par eau	2.233,5	2.880,4	29,0	1.303,6	1.595,3	22,4	5,4
611	Transports maritimes et côtiers	1.985,2	2.648,0	33,4	1.201,2	1.455,5	21,2	5,0
612	Transports fluviaux	248,3	232,3	-6,4	102,3	139,8	36,7	0,4
62	Transports aériens	2.616,7	2.143,6	-18,1	1.060,8	1.497,1	41,1	4,0
621	Transports aériens réguliers	1.546,8	1.607,0	3,9	763,5	1.049,0	37,4	3,0
622	Transports aériens non réguliers	1.069,9	536,6	-49,8	297,4	448,1	50,7	1,0
63	Services auxiliaires de transports	31.795,0	35.883,3	12,9	17.270,2	19.367,8	12,1	67,1
631	Manutentions & entépôts	7.031,1	7.746,3	10,2	3.878,7	4.091,8	5,5	14,5
632	Autres services annexes de transports	1.680,4	1.668,3	-0,7	793,9	1.035,4	30,4	3,1
633	Agences de voyage & tours operators	4.640,7	5.007,3	7,9	2.361,9	2.739,4	16,0	9,4
634	Organisation du transport par fret	18.442,8	21.461,4	16,4	10.235,6	11.501,2	12,4	40,2

Source : SPF Economie-E8.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



La lecture du tableau IV.43 montre qu'en 2004 le sous-secteur services auxiliaires de transports représente à lui seul 67,1 % du chiffre d'affaires du secteur des transports, l'organisation du transport par fret étant la principale activité du sous secteur avec (40,2 %) suivi par l'activité manutention et entreposage (14,5 %).

Le sous-secteur transports terrestres représente 23,5 % de l'ensemble du chiffre d'affaires du secteur des transports.

Par contre, les sous-secteurs transports par eau et transports aériens ne représentent respectivement que 5,4 % et 4,0 % de l'ensemble du chiffre d'affaire du secteur en 2004.

Entre 2003 et 2004, le chiffre d'affaires du secteur est passé de 49,3 milliards d'euros à 53,5 milliards d'euros, soit une croissance de 8,5 %. Cette croissance est soutenue pour l'essentiel par deux activités du secteur, les transports par eau (29,0 %) et les services auxiliaires de transports (12,9 %).

Quant à l'activité transports par conduite, bien qu'ayant 44,6 % de croissance dans cette même période, elle ne représente qu'un poids relatif moyen de 0,13 %.

Il est intéressant de signaler que le sous-secteur services auxiliaires de transports comprend notamment les activités de manutention (en particulier portuaire) et d'entreposage, mais aussi les activités d'organisation du transport (qui représentent à elles seules plus de 40 % des activités du secteur des transports).

Au cours des six premiers mois de 2005, et en comparaison avec le premier semestre de 2004, les « transports aériens » et les « transports par eau » ont connu les plus grandes hausses du secteur des transports, soit respectivement 41,1 % et 22,4 %. Les transports terrestres connaissent également une croissance de 4,1 % dans la même période.

IV.10.3 Emploi⁴¹

Tableau IV.44 Evolution et poids de l'emploi dans le secteur des transports

NACE	Statuts	2002	2003	Δ (%)	6 premiers mois 2003	6 premiers mois 2004	Δ (%)	Poids du secteur en 2003
60, 62, 63	TOTAL	176.750	179.294	1,4	180.406	181.916	0,8	100,0
	Ouvriers	85.302	87.534	2,6	87.932	90.204	2,6	48,8
	Employés	48.416	49.775	2,8	49.739	50.232	1,0	27,8
	Fonctionnaires	43.032	41.985	-2,4	42.735	41.480	-2,9	23,4

Source : ONSS.

Le tableau IV.44 montre que l'emploi total du secteur des transports n'a augmenté que de 0,8 % entre les premiers semestres 2003 et 2004, alors qu'il avait augmenté de 1,4 % entre 2002 et 2003.

⁴¹ Le champ d'analyse du présent paragraphe se limite aux travailleurs soumis à la sécurité sociale et donc déclarés à l'ONSS. Il ne comprend donc pas les travailleurs qui relèvent des autres institutions publiques, notamment les travailleurs occupés par les pouvoirs locaux (qui ressortissent à l'ONSSAPL), ou encore les marins de la marine marchande (qui dépendent de la CSPM).
 Vu le mode d'agrégation des données par l'ONSS, il n'a pas été possible de dégager une répartition de l'emploi entre les sous-secteurs.



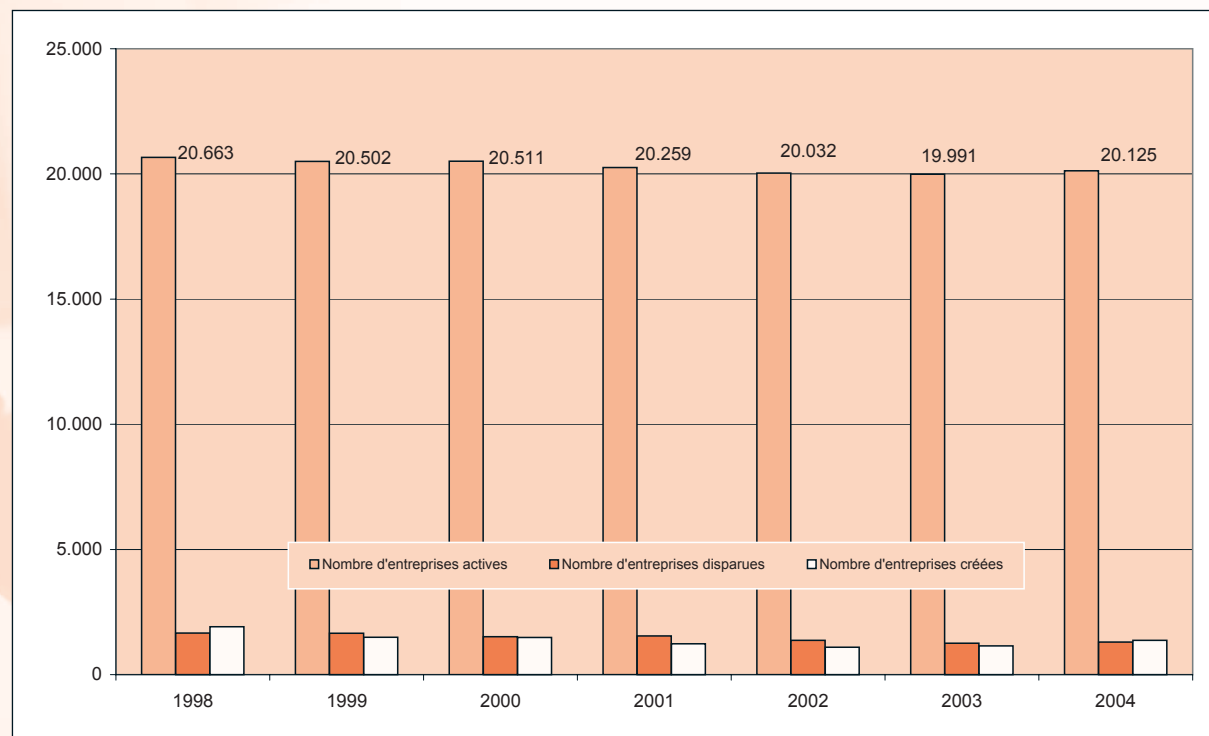
Les ouvriers représentent 48,8 % de l'emploi du secteur des transports, alors que les employés et les fonctionnaires ne représentent respectivement que 27,8 % et 23,4 % de l'emploi du secteur. Cette proportion reste inchangée pendant le premier semestre 2004.

Le nombre de fonctionnaires affecté au secteur des transports diminue depuis 2002, alors que le nombre d'ouvriers et d'employés évolue globalement dans l'autre sens.

IV.10.4 Démographie des entreprises

IV.10.4.1 Nombre d'entreprises

Graphique IV.59 Evolution du nombre d'entreprises dans le secteur des transports



Source : SPF Economie-E8.

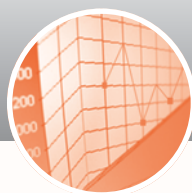
Le graphique IV.59 montre qu'entre 1998 et 2004, le secteur a connu une légère diminution du nombre d'entreprises actives. Le nombre d'entreprises actives est passé de 20.663 à 20.125, soit une diminution 2,6 %.

Le secteur des transports représente 2,9 % de l'économie belge en termes d'entreprises actives en 2004.

Le nombre de disparitions d'entreprises a cependant diminué sensiblement d'année en année, puisque 1.300 entreprises disparaissaient en 2004 contre 1.661 en 1998.

Par rapport à l'économie belge, le secteur des transports représente 2,4 % en termes de création d'entreprises pour l'année 2004. Mais, en 1998 il y a eu création de 1.916 entreprises. En 2004 le secteur n'a créé que 1.373 entreprises.

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



IV.10.4.2 Taille des entreprises

Tableau IV.45 Nombre d'employeurs et de postes de travail par classe de travailleurs dans le secteur des transports⁴²

(deuxième trimestre 2004)

Classe de travailleurs	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	>1000	Total
Nombre d'employeurs	4.269	1.525	1.135	1.006	272	100	38	12	11	8.368
Nombre de postes de travail	8.319	10.121	15.622	31.637	18.597	14.223	11.655	8.063	66.082	184.319

Source : ONSS.

Le tableau IV.45 montre que le secteur des transports est caractérisé par les petites et moyennes entreprises (PME) qui représentent plus de 95 % des entreprises du secteur (PME, définition sur base de la limite des travailleurs, soit 50 travailleurs).

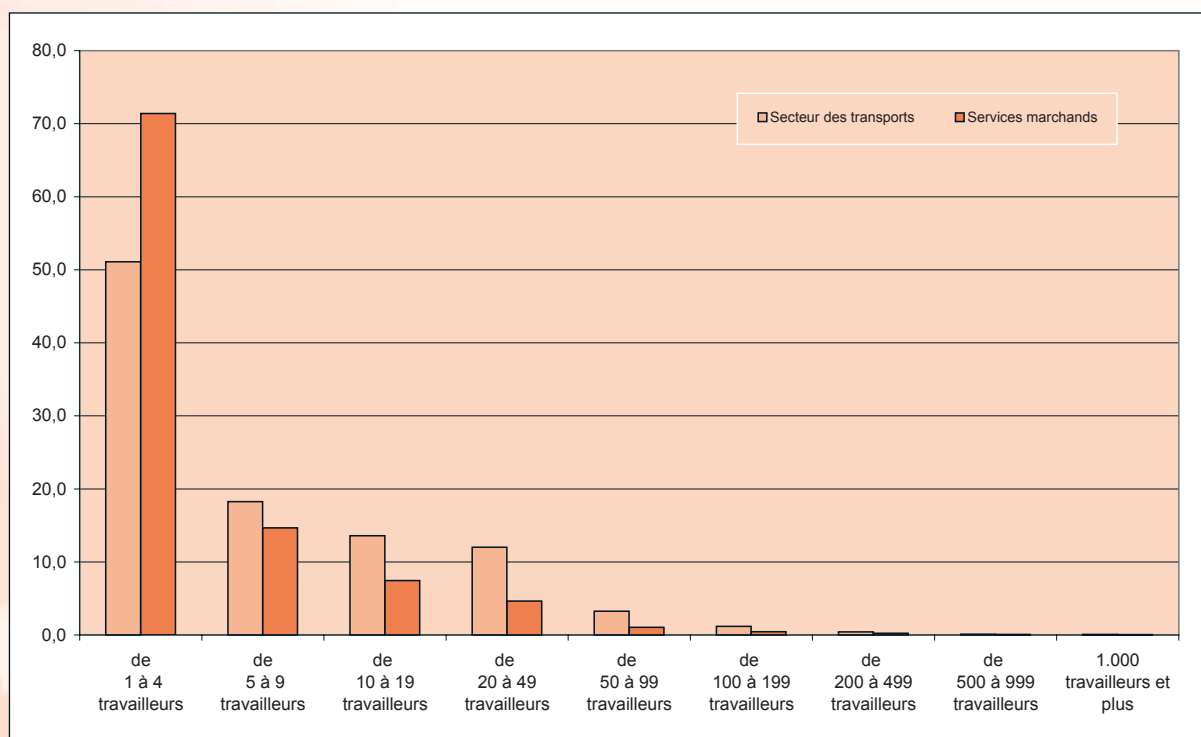
Le secteur représente 3,9 % du nombre d'entreprises établies en Belgique.

⁴² L'unité statistique étudiée est « la dimension de l'employeur », laquelle dépend du nombre total des postes de travail occupés et est répertoriée en neuf classes. Il s'agit des employeurs qui, au cours de la période concernée, ont occupé des travailleurs assujettis à l'ONSS. Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.



Graphique IV.60 Distribution du nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans le secteur des transports, en comparaison avec le nombre d'employeurs par classe de travailleurs dans l'ensemble des services marchands

(deuxième trimestre 2004)

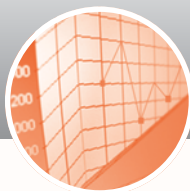


Source : ONSS.

Le graphique IV.60 montre que l'ensemble des secteurs des services (construction, distribution, commerce, horeca, services financiers, transports) est couvert par les entreprises de moins de 50 personnes. 98 % des entreprises de Services sont des PME.

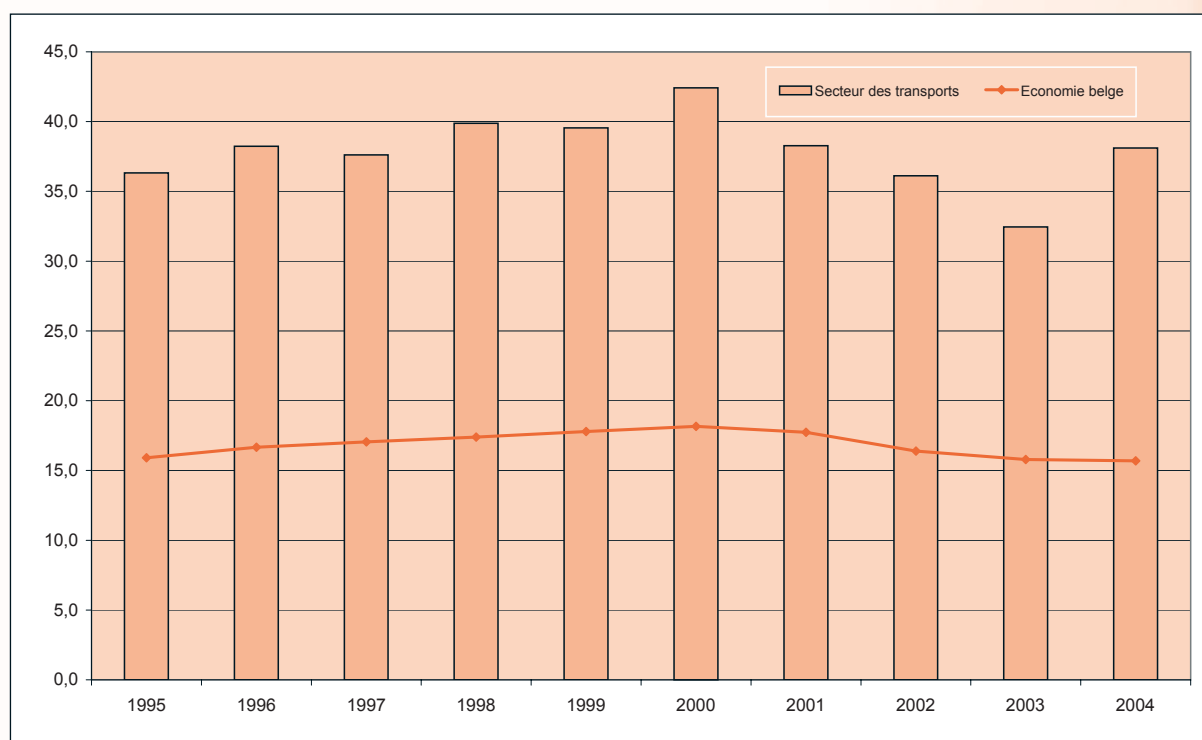
Pour l'ensemble des services, les employeurs occupant moins de 5 travailleurs représentent 71,4 %, les employeurs occupant de 5 à 9 travailleurs 14,6 %, les employeurs occupant de 10 à 19 travailleurs 7,4 % et les employeurs occupant de 20 à 49 travailleurs 4,6 %.

Pour le secteur des transports, ces pourcentages pour les quatre premières classes sont respectivement de 51,1 %, 18,3 %, 13,6 % et 12 %.



IV.10.5 Investissements et santé financière

Graphique IV.61 Taux d’investissement du secteur des transports et des communications (NACE I) et de l’économie belge⁴³



Source : ICN et calculs SPF Economie-E4.

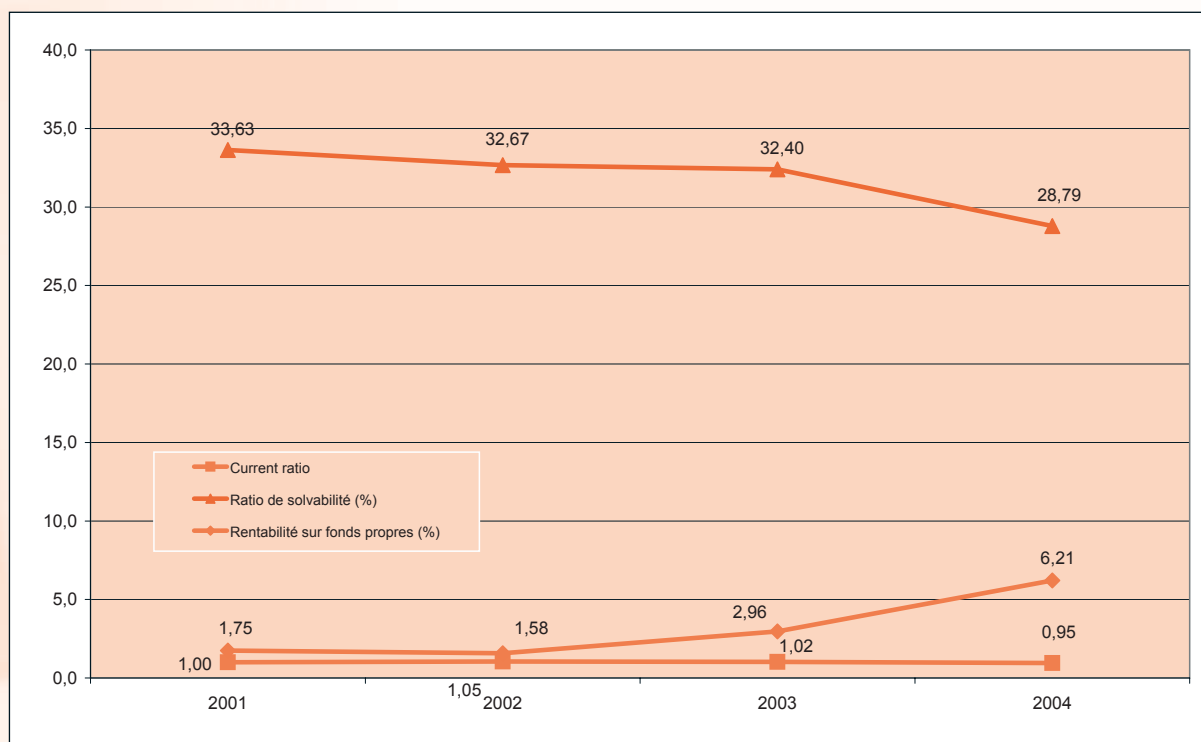
Le taux d’investissement du secteur des transports et communication est remarquable par rapport au même taux calculé pour l’ensemble de l’économie belge. Le graphique IV.61 montre que le secteur transports et communication est un secteur à forte intensité capitalistique.

Entre 1995 et 2004, le taux d’investissement du secteur des transports et communications est en hausse. Il passe de 36,3 % à 38,1 %, soit une croissance de 5 %. Ce taux est même passé momentanément à 42,3 % en 2000, de toute façon très largement au-dessus de la moyenne nationale (23,4 points de pourcentage).

⁴³ Le taux d’investissement est égal à la formation brute du capital fixe sur la valeur ajoutée. Le calcul de ce taux pour l’économie belge, ne tient pas compte du poste « logement »



Graphique IV.62 Evolution de la santé financière du secteur des transports⁴⁴



Source : Belfirst – Bureau Van Dijk.

Le graphique IV.62 montre qu'avec un current ratio (ratio de liquidité générale) proche de 1 et même inférieur à 1 en 2004, le secteur des transports doit faire face à des problèmes de liquidité ou de fonds de roulement.

L'endettement des entreprises du secteur augmente par rapport à 2001. Ce constat reste sans effet à ce jour sur la grande indépendance des entreprises du secteur des transports vis-à-vis des tiers.

Il ressort du graphique IV.62 que la rentabilité des fonds propres⁴⁵ du secteur des transports passe, malgré une très légère diminution en 2002, de 1,75 % en 2001 à 6,21 % en 2004 (fois 2,5).

⁴⁴ Les ratios ont été obtenus via un système de globalisation du secteur des transports (NACE 60, 61, 62, 63) dans Belfirst. Pour l'année 2004, n'étaient disponibles que les comptes de 12.434 entreprises dont l'activité primaire est liée aux codes NACE 60, 61, 62, 63 (pour 12.815 entreprises référencées).

Les ratios suivants ont été utilisés :

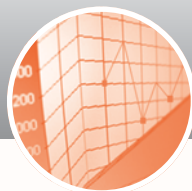
Rentabilité des fonds propres : $((70/67)/(10/15))*100$

Ratio de solvabilité : $((10/15)/(20/58))*100$

Current ratio : $29/58 / (42/48)+492/3$

⁴⁵ Notons que l'évolution de ce ratio peut provenir aussi bien d'une bonne gestion que d'une insuffisance relative des fonds propres

“
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré”



La logistique de fret

Anvers est particulièrement mis en évidence ci-dessous car représentatif de l'évolution dynamique de la fonction logistique. De nouvelles capacités se développent ailleurs en marge, à Zeebrugge, Gand et Liège.

La logistique de fret permet le mouvement et la fourniture des marchandises, et comprend en passant par la chaîne de production les matières premières jusqu'à la livraison des produits finis. Il peut également s'accomplir par le biais de divers modes de transport, ainsi que d'activités liées telles que l'entreposage.

Formules de distribution

Quand bien même certaines entreprises multinationales ont développé des capacités d'entreposage, ainsi que leur propre réseau de distribution, la majorité des firmes préfèrent utiliser les services de partenaires locaux spécialisés. Ceux-ci proposent au client un choix étendu de services : assemblage, étiquetage, contrôle de qualité, gestion des stocks, inventaire, services après-vente et maintenance. Les partenaires locaux fournissent de leur côté l'espace d'entreposage requis.

La chaîne de fourniture logistique intégrée dépasse cependant le cadre de ces contrats précédemment décrit. Elle veille à l'acheminement correct des biens et au maintien de la qualité tout au long de la chaîne d'acheminement des produits vers le destinataire final. L'informatique et les technologies de l'information jouent un rôle décisif en la matière.

De nouvelles capacités

Anvers peut se prévaloir de 480 ha d'espace d'entreposage, soit bien plus que la plupart des autres ports européens : Rotterdam 190 ha ; Hambourg 130 ha ; Amsterdam 100 ha ; Brême 50 ha.

La plupart de ces capacités d'entreposage ont été conçues pour répondre aux besoins de certains modes de commerce : céréales, café, ciment, matières plastiques, sable, vins, jus de fruits, tabac, sucre, produits chimiques, kaolin, bois, etc. Des capacités frigorifiques sont en outre également disponibles pour les fruits tropicaux, les viandes, les poissons, les produits laitiers, les huiles et graisses, etc.



Tableau IV.46 Port d'Anvers - Trafic de fret par barges en 2004

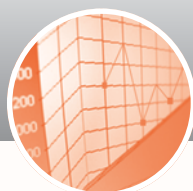
(en tonnes)

	Importations	Exportations	Total
Produits agricoles Animaux vivants	332.062	366.460	698.522
Produits alimentaires Fourrages	1.284.898	725.178	2.010.076
Combustibles solides	244.728	5.948.466	6.319.759
Produits pétroliers	8.382.473	16.663.770	25.046.243
Non-ferreux	388.171	2.016.963	2.405.134
Métaux	3.050.317	1.497.704	4.548.021
Matériaux de Construction	4.826.430	2.397.811	7.224.241
Engrais	1.031.224	1.387.602	2.418.826
Produits chimiques	4.222.826	6.353.745	10.576.571
Machines et Véhicules	489.671	334.881	824.552
Containers	11.716.712	7.299.008	19.015.720
Total	35.969.512	45.969.918	81.939.430
Marchés concernés			
Belgique	6.286.648	16.716.543	23.003.191
Pays-bas	17.015.039	15.588.973	32.604.012
France	1.378.672	2.700.805	4.079.477
Allemagne	10.392.711	9.883.993	20.276.704
Suisse	682.133	690.756	1.372.889
Autres pays	214.309	388.848	603.157

Source : Antwerp Port Authority.

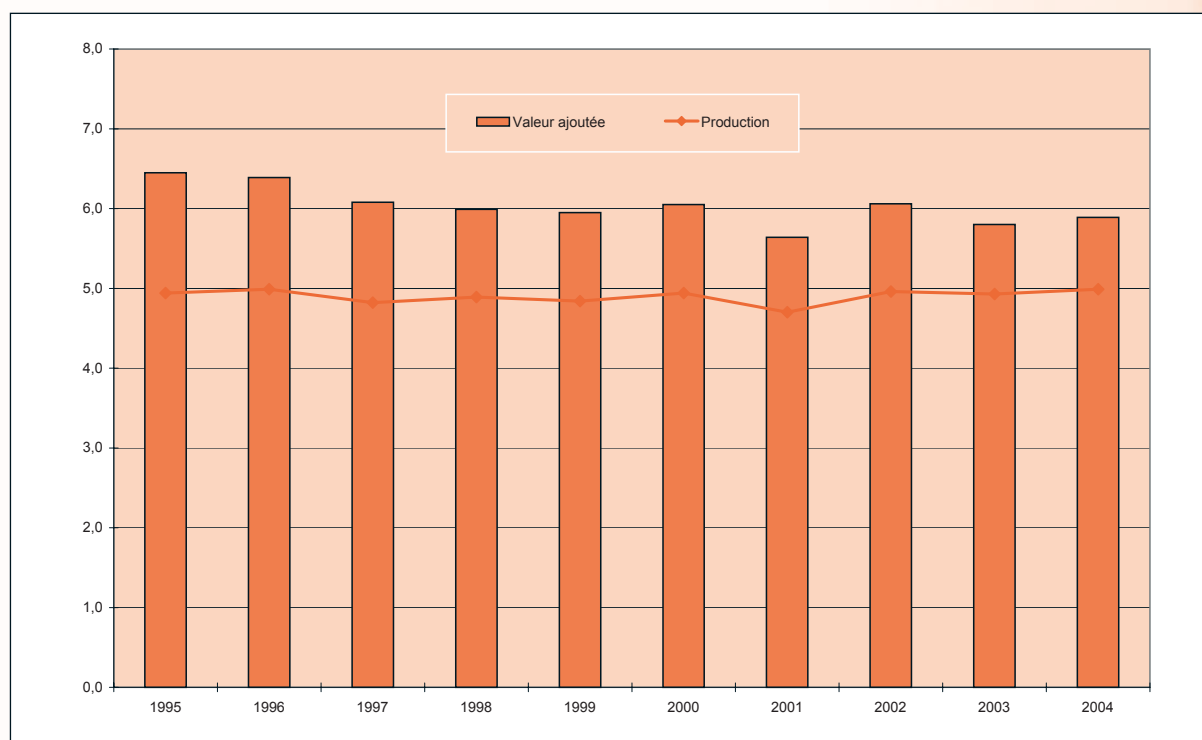
IV.11 Activités financières

Le secteur des activités financières comprend trois grandes divisions, les institutions financières, à l'exclusion des assurances et des caisses de retraite (NACE 65), les assurances et les caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires (NACE 66) et les activités auxiliaires des institutions financières et des assurances (NACE 67).



IV.11.1 Position dans l'économie belge

Graphique IV.63 Evolution de la valeur ajoutée et de la production du secteur des activités financières
 (en % du total de la valeur ajoutée et de la production totale de l'économie belge)



Source : SPF Economie-E8.

En 2004, le secteur des activités financières a réalisé une valeur ajoutée (à prix courants) de 15,1 milliards d'euros, tandis que la production s'élevait à 29,9 milliards d'euros.

La part des activités financières dans la valeur ajoutée de l'économie belge a atteint entre 6,5 % et 5,8 % au cours des dix dernières années. Entre 1995 et 2000, la part de ce secteur dans la valeur ajoutée a diminué pour atteindre moins de 6 %; une légère reprise a été enregistrée en 2000, suivie d'une évolution plus erratique au cours des années suivantes.

IV.11.2 Emploi

Tableau IV.47 Evolution de l'emploi dans le secteur des activités financières
 (données annuelles au 30 juin)

	1995	2000	2002	2003	2004
Activités financières	142.200	147.700	145.700	142.200	138.800
Economie belge	3.869.000	4.091.700	4.144.200	4.140.900	4.164.700
Part du secteur financier (en %)	3,5	3,5	3,4	3,4	3,4

Source : ICN.

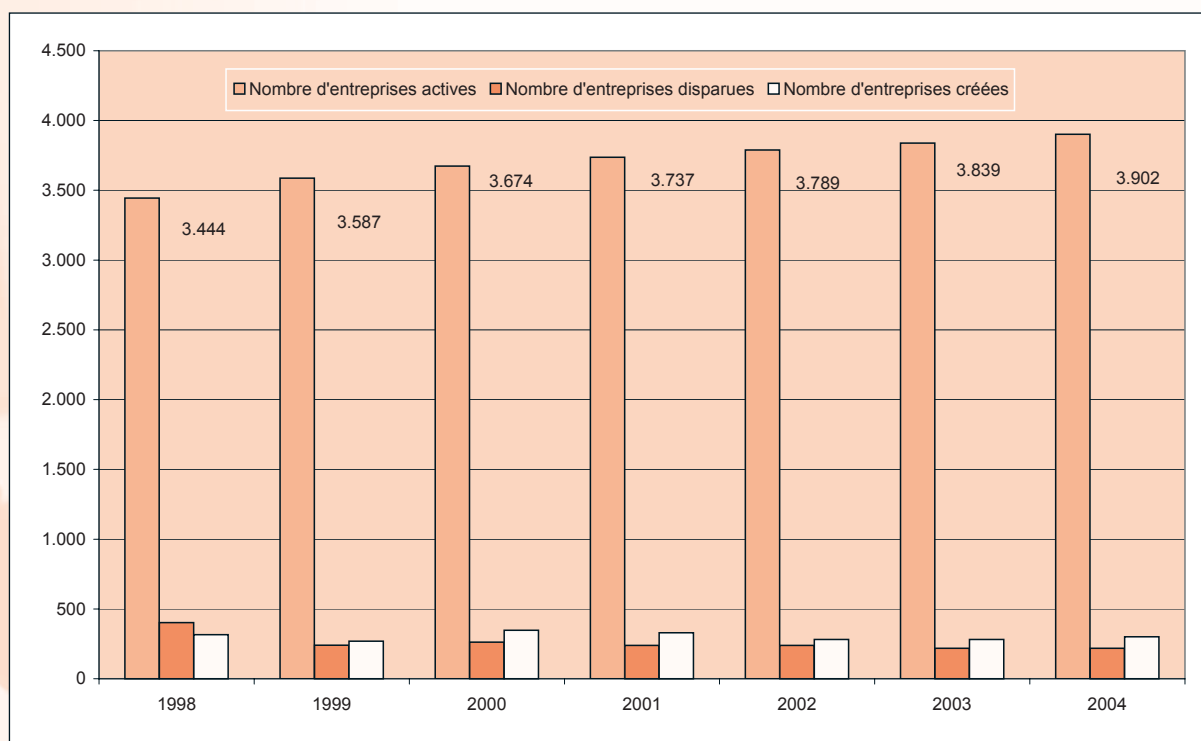


Le nombre de personnes occupées dans le secteur financier a enregistré une hausse ininterrompue jusqu'en 1998 compris. A partir de 2001, ce nombre a diminué d'année en année. La part du secteur dans l'emploi en Belgique s'élevait à 3,4 % au cours des années précédentes.

IV.11.3 Démographie des entreprises

IV.11.3.1 Nombre d'institutions financières

Graphique IV.64 Evolution du nombre d'institutions financières actives assujetties à la TVA



Source : SPF Economie-E8.

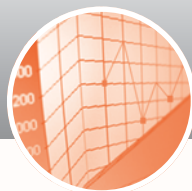
Le nombre d'institutions financières actives assujetties à la TVA en Belgique n'a cessé de croître au cours des dernières années, passant de 3.444 entreprises en 1998 à 3.902 entreprises en 2004.

IV.11.3.2 Taille des entreprises

Tableau IV.48 Nombre d'employeurs par classe de travailleurs du secteur des institutions financières (deuxième trimestre 2004)

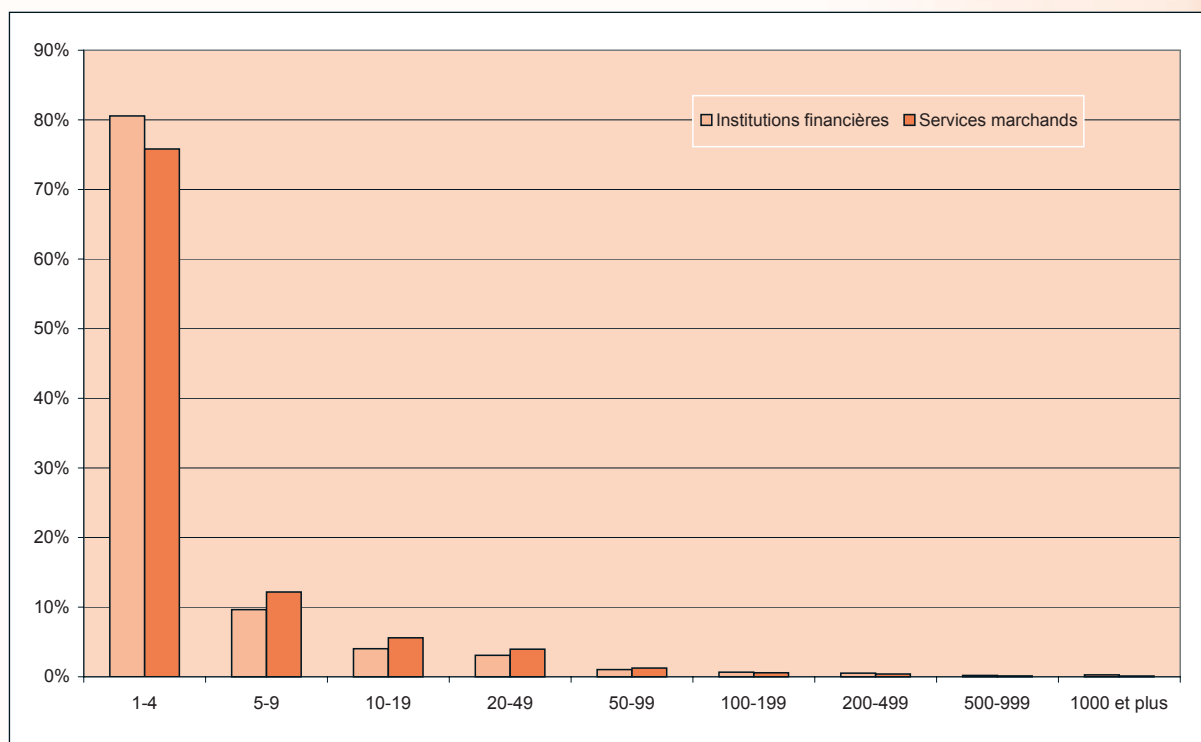
Classe du personnel	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	>1000	Total
Nombre d'employeurs	4.994	598	250	191	64	41	32	12	17	6.199
Nombre d'emplois	8.874	3.753	3.434	5.419	4.671	5.675	9.476	8.065	79.246	128.616

Source : ONSS.



Graphique IV.65 Répartition du nombre d’employeurs par classe de travailleurs du secteur des activités financières, comparée à la répartition du nombre d’employeurs par classe de travailleurs dans les services du marché

(deuxième trimestre 2004)
(en %)



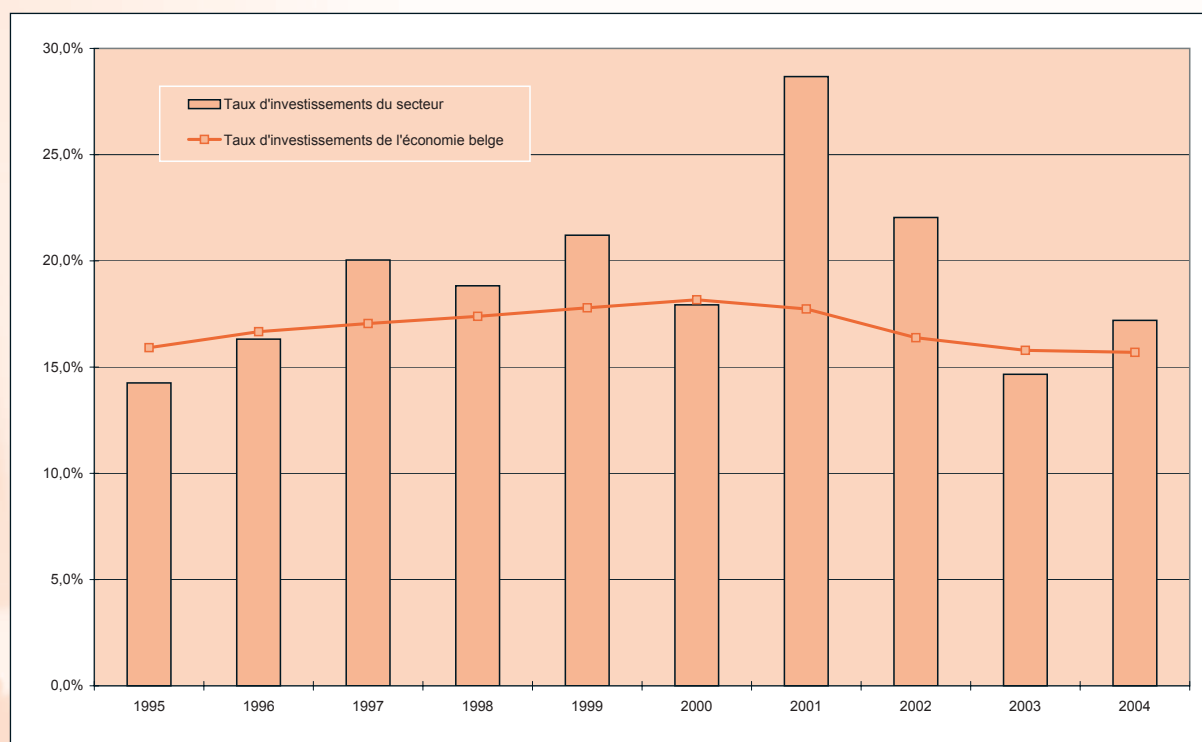
Source : ONSS.

Selon les données de l’Office national de la Sécurité sociale (ONSS), 80 % des employeurs du secteur des activités financières occupaient cinq ou moins de cinq personnes au deuxième trimestre de 2004. Ces petites institutions se situent essentiellement dans la branche des entreprises auxiliaires des institutions financières. A titre de comparaison : pour l’ensemble des services marchands (commerce de gros et de détail, réparation, horeca, transport, entreposage et communication, institutions financières; et biens immobiliers, location et services à l’économie), la part des employeurs comptant cinq ou moins de cinq travailleurs de personnel s’élevait à presque 76 %.



IV.11.4 Investissements

Graphique IV.66 Taux d'investissement du secteur des activités financières et de l'économie belge ⁴⁶
(en %)



Source : ICN.

La part des investissements bruts dans la valeur ajoutée a été assez variable dans le secteur financier au cours des dernières années : une hausse remarquable a été enregistrée en 2001, suivie toutefois d'une diminution sensible en 2002 et 2003. En 2004, une certaine reprise a été notée.

Le secteur bancaire

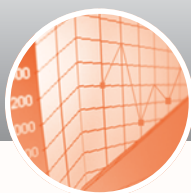
1. Evolution du nombre de banques en Belgique

Le nombre de banques établies en Belgique a systématiquement diminué au cours des quinze dernières années, de 151 en 1993 à 104 fin 2004. Cette diminution est due presque exclusivement à la baisse du nombre de banques de droit belge, de 112 en 1993 à 61 fin 2004. Le nombre d'institutions bancaires à participation majoritaire belge dans le capital a diminué au cours de cette période de 71 à 33. Cette baisse est essentiellement une conséquence du mouvement de consolidation qui s'est manifesté dans le secteur bancaire belge ayant entraîné la fusion ou la reprise de plusieurs établissements bancaires.

Par contre, le nombre d'institutions de crédit de droit étranger a augmenté au cours de cette même période et n'a quasiment pas changé entre 2000 et 2004. La plupart d'entre elles opèrent essentiellement sur le marché interbancaire et ne s'adressent pas au grand public, et n'ont donc pas développé un réseau important de points de vente dans notre pays.

⁴⁶ Le taux d'investissement correspond à la formation brute de capital fixe par rapport à la valeur ajoutée. Pour l'économie belge, le poste "logements" n'a pas été pris en compte.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Les banques de droit étranger représentaient fin 2004 3,6 % du total du bilan de l'ensemble du secteur bancaire en Belgique.

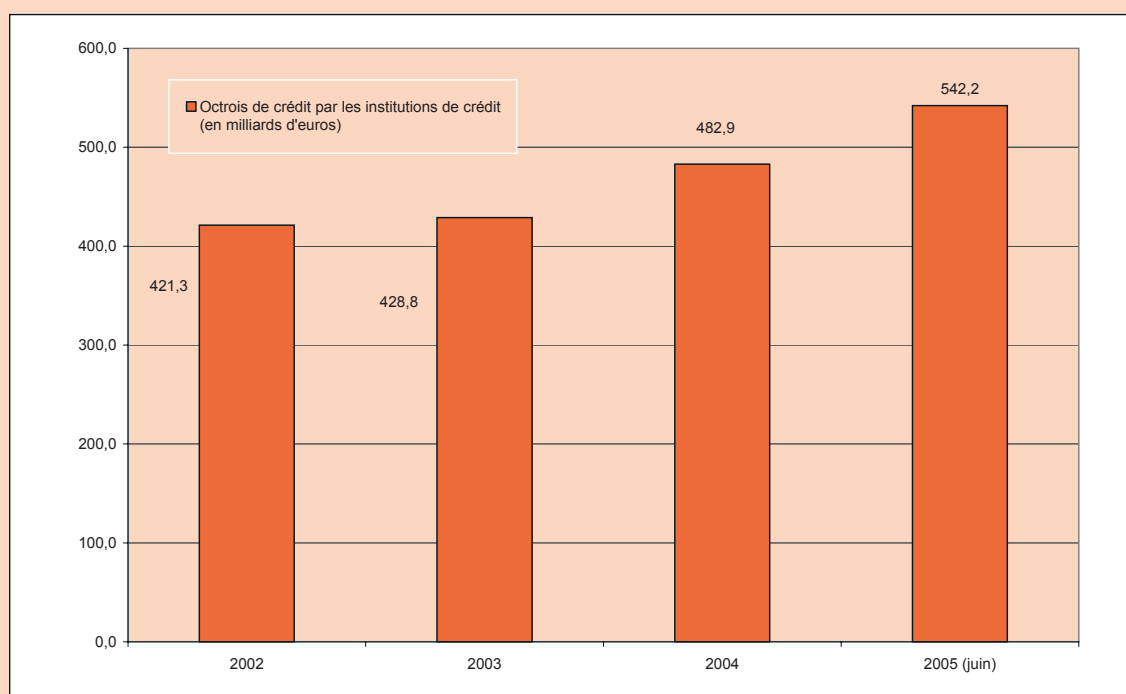
Tableau IV.49 Nombre d'institutions de crédit en Belgique

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
1. de droit belge	75	72	67	65	61	59
2. de droit étranger	44	47	46	46	48	45
2.a – des pays de l'UE	30	34	35	36	38	36
2.b – des pays hors UE	14	13	11	10	10	9
Total (1. + 2.)	119	119	113	111	109	104

Source : CBFA.

2. Octroi de crédits par le secteur bancaire

Graphique IV.67 Attribution de crédit par le secteur bancaire



Source : CBFA.

L'octroi de crédits par les institutions de crédit n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Fin 2005, un montant de 542 milliards d'euros de crédits a été utilisé auprès des institutions de crédit.

La hausse des crédits octroyés à l'étranger est remarquable. Fin 2000, les institutions de crédit comptaient 174,7 milliards d'euros de crédits à l'étranger; fin juin 2005, ce montant avait grimpé jusqu'à un peu plus de 300 milliards d'euros, indication de l'internationalisation croissante des activités du secteur bancaire belge.



3. Résultats du secteur bancaire en 2004

En 2004, le secteur bancaire a réalisé un bénéfice consolidé de 5,19 milliards d'euros, une augmentation de 30,4 % comparée à 2003. Cette croissance des bénéfices pouvait e.a. être attribuée :

- à une augmentation des revenus provenant de l'entreprise bancaire ('produit bancaire') de 5,9 % à 24,18 milliards d'euros;
- aux frais d'exploitation (+3,1 %) ayant évolué moins vite que le produit bancaire;
- au fait que les banques ont globalement comptabilisé moins de corrections de valeur qu'en 2003 (baisse de près de 70 %).

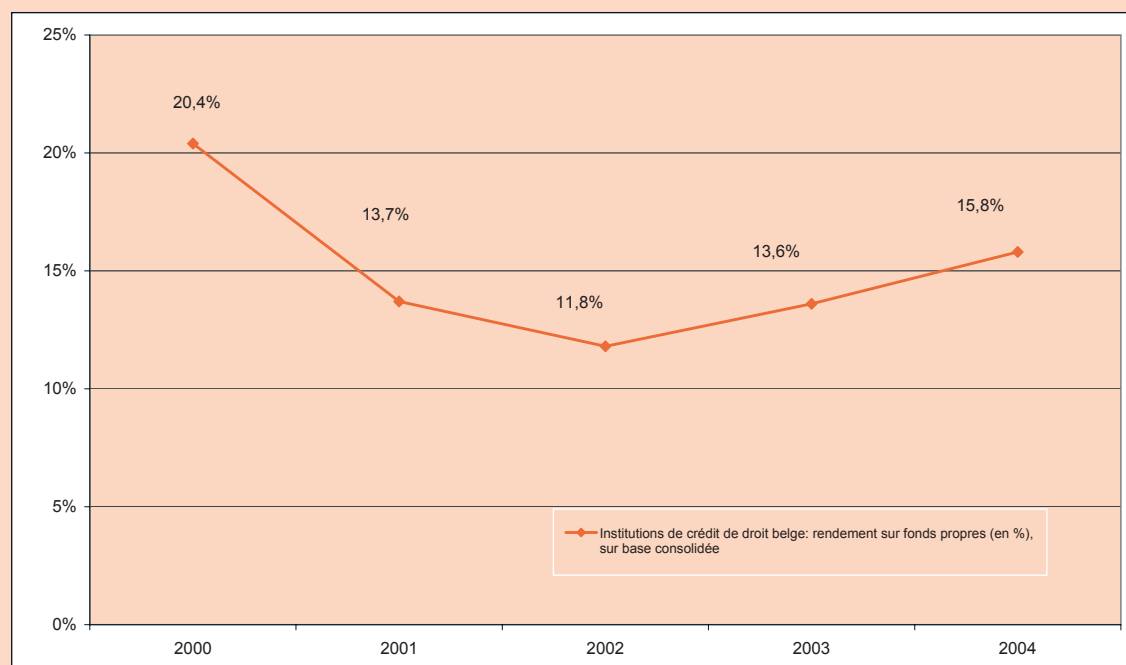
Tableau IV.50 *Eléments de base du compte des résultats des institutions de crédit*
(sur base consolidée)
(en milliards d'euros)

	2002	2003	2004
Produit bancaire	24,59	22,84	24,18
Charges d'exploitation (dont frais de personnel)	18,36	16,89	17,41
Résultat brut d'exploitation	6,24	5,95	6,77
Résultat net d'exploitation	4,08	4,46	6,31
Impôts	1,57	1,11	1,56
Résultat consolidé	3,19	3,98	5,19

Source : CBFA, BNB.

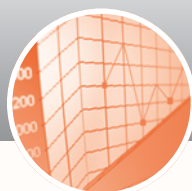
Le rendement des fonds propres des institutions bancaires de droit belge est passé de 13,6 % en 2003 à 15,8 % en 2004, mais reste encore inférieur au niveau de l'année 2000.

Graphique IV.68 *Rendement des fonds propres des institutions bancaires de droit belge sur base consolidée*



Source : CBFA, BNB.

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”



Le total du bilan de l’ensemble du secteur bancaire belge (sur base consolidée) s’élevait à 1143,2 milliards d’euros fin 2004, soit une augmentation de 10,7 % comparée à 2003.

Cette hausse de l’actif est due essentiellement à une forte croissance des créances aux clients (+12,6 %) et en premier lieu des crédits hypothécaires et des prêts à long terme. Les prêts hypothécaires et les prêts à terme représentent fin 2004 presque 80 % de l’activité totale du secteur bancaire en matière de crédits. Le portefeuille-titres a augmenté de 7,4 %, une hausse essentiellement due à la valeur augmentée des titres déjà détenus.

Le passif du bilan a enregistré surtout une croissance des dettes vis-à-vis des clients (+12,2 %) et des dettes interbancaires (+9,4 %). Les dettes vis-à-vis des clients comprennent principalement des dépôts (presque 80 % fin 2004).

Tableau IV.51 *Le secteur bancaire en Belgique : postes de bilan principaux, sur base consolidée*

	2003 (en millions d’euros)	2004 (en millions d’euros)	2004 en % du total du bilan
Trésorerie et créances interbancaires	210.355	217.355	19,0 %
Créances sur la clientèle	428.824	482.885	42,2 %
Valeurs mobilières	300.989	323.104	28,3 %
Immobilisations	17.474	18.950	1,7 %
Autres actifs	75.371	100.943	8,8 %
Total des actifs	1.033.014	1.143.237	100,0 %
Dettes interbancaires	257.340	281.558	24,6 %
Dettes envers la clientèle	511.814	574.428	50,2 %
Bons de caisse, emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre	115.209	113.932	10,0 %
Dettes subordonnées	23.868	23.697	2,1 %
Fonds propres	32.152	35.037	3,1 %
Autres passifs	92.631	114.585	10,0 %
Total des passifs	1.033.014	1.143.237	100,0 %

Source : CBFA.

Le secteur des assurances

1. Evolution du nombre d’entreprises d’assurances en Belgique

Tel qu’il ressort du tableau IV.52, le nombre d’entreprises d’assurances dont le siège social est établi en Belgique n’a cessé de diminuer au cours des dernières années. En 1996, on en comptait 158, en 2004 ce nombre était passé à 118.

Même le nombre d’entreprises d’assurances sans siège social en Belgique, mais ayant des succursales dans notre pays, a diminué de 99 en 1996 à 63 en 2004.



Tableau IV.52 *Evolution du nombre d'entreprises d'assurances en Belgique selon le lieu d'implantation du siège social*

	1996	1998	2000	2002	2003	2004
Belgique	158	150	130	123	118	118
Hors de Belgique	99	84	79	79	71	63
Total	257	234	209	202	189	181

Source : CBFA.

Tableau IV.53 *Nombre d'entreprises d'assurances, selon la spécialisation*

	1996	1998	2000	2002	2003	2004
Assurances-vie	37	34	29	30	31	31
Assurances non-vie	177	160	145	140	127	122
Entreprises mixtes	43	40	35	32	31	28
Total	257	234	209	202	189	181

Source : CBFA.

La diminution du nombre d'entreprises d'assurances ayant leur siège social ou des succursales en Belgique se situe surtout dans la branche des assurances non-vie.

2. Résultats des entreprises d'assurances en Belgique

Le rétablissement des résultats des entreprises d'assurances s'est poursuivi en 2004. En 2004, les entreprises d'assurances contrôlées par la CBFA ont enregistré un résultat net de 1.703,5 millions d'euros. En 2002, ces entreprises avaient encore une perte totale de 821 millions d'euros. Le rendement des fonds propres a augmenté à 18 % en 2004.

Tableau IV.54 *Résultats des entreprises d'assurances en Belgique contrôlées par la Commission bancaire, financière et des Assurances*

	1998	2000	2002	2003	2004
Résultat sur base sociale (en millions d'euros)	2.908,4	1.734,3	-812	641,4	1.703,5
Rendement des fonds propres (en %)	34,2	21,5	-10,4	7,3	18,0

Source : CBFA.

3. Evolution du total du bilan du secteur des assurances

Le total du bilan des entreprises d'assurances, contrôlées par la CBFA n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années pour atteindre 163,7 milliards d'euros fin 2004.

La majeure partie de l'actif du secteur des assurances est composée d'investissements, dont la part dans le total du bilan variait ces dernières années entre 86 et 88 %. Les chiffres démontrent également le succès des produits d'assurance de la branche-23 jusqu'en 2001.

Le passif du secteur comprend pour la majeure partie des provisions techniques : elles s'élevaient à 137,8 milliards d'euros fin 2004 et représentaient 84 % du passif total.

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”

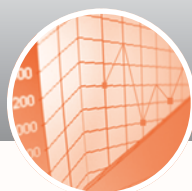


Tableau IV.55 Principaux éléments du bilan des entreprises d’assurances contrôlées par la CBFA

(chiffres à la fin de la période mentionnée, en milliards d’euros; sur base des sociétés)

	1998	2000	2002	2003	2004
Placements	75,0	94,9	110,3	125,2	143,3
Dont:					
Autres activités que branche 23	71,8	81,7	94,6	107,9	124,4
Branche 23	3,2	13,2	15,8	17,2	18,9
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4,1	4,8	6	6,2	6,6
Créances et autres actifs	7,5	8,6	9,8	11,1	13,7
Total des actifs	86,6	108,3	126,1	142,4	163,7
Fonds propres	8,5	8,1	7,9	8,8	9,4
Provisions techniques	68,4	88,8	106,9	120,9	137,8
Dépôts reçus des réassureurs	2,1	2,0	2,3	2,4	2,5
Dettes	5,7	6,9	6,9	8,2	11,8
Autres passifs	1,9	2,6	2,2	2,2	2,1
Total des passifs	86,6	108,3	126,1	142,4	163,7

Source : CBFA.

IV.12 Professions libérales

Trois raisons principales motivent de réserver une analyse particulière aux professions libérales. Tout d’abord, ce secteur incarne assez bien ce que la « société de la connaissance » peut vouloir dire pour les titulaires et les salariés de ces activités, souvent hautement qualifiés. Ensuite, parce que le monde traditionnel des « professions libérales » connaît une mutation et une diversification des activités qui lui confèrent une nouvelle visibilité dont il convient de présenter les différentes facettes. Enfin, parce qu’aussi bien l’augmentation du nombre d’administrateurs de sociétés que la concentration structurelle observée dans certaines activités semblent indiquer que « l’indépendance » qui caractérise nombre de prestations intellectuelles doit aussi trouver de nouvelles marques.

On utilisera toutefois le terme générique de « professions libérales » dans les analyses qui suivent, tout en ayant à l’esprit qu’actuellement une formidable diversité de prestataires de services intellectuels complète les quelques professions « traditionnelles » qui ont labellisé l’acception depuis des décennies, sinon des siècles pour certaines.

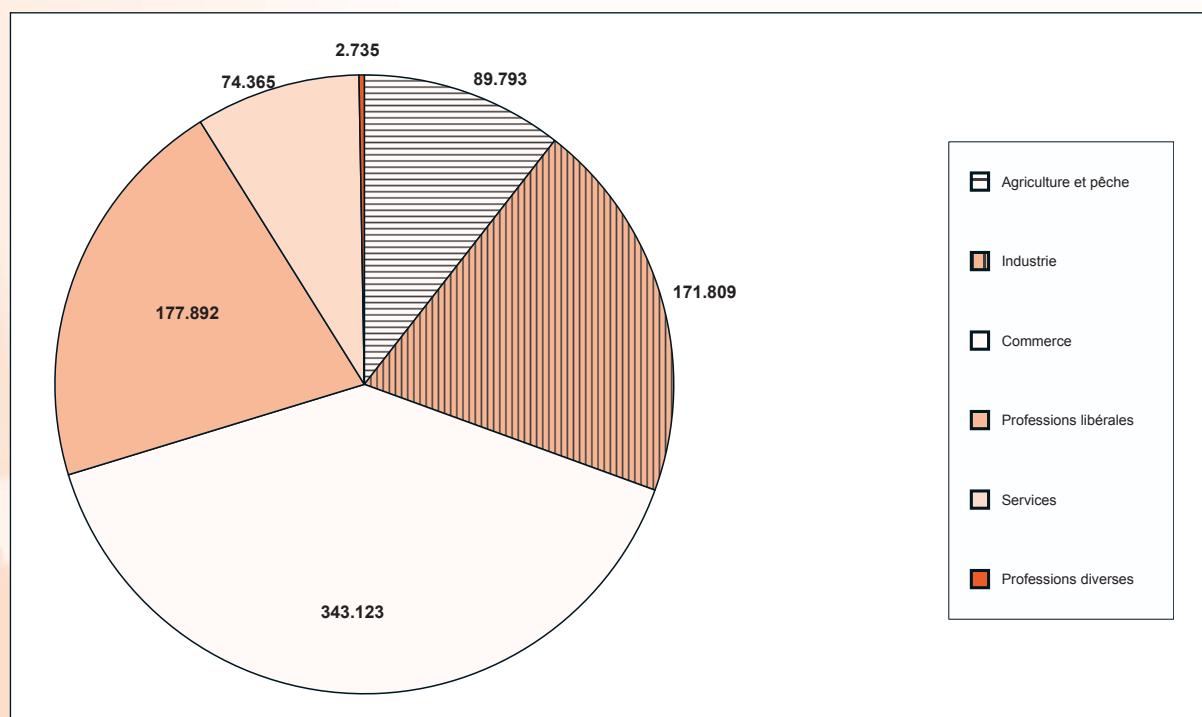
Trois sources de données sont utilisées pour cerner l’apport de ce secteur à notre économie : une entrée sur l’entrepreneuriat indépendant via les statistiques sociales de l’INASTI. Une double approche plus économique qui, par la compilation de nombreux sous-secteurs d’activités de la NACE, identifie d’une part les assujettis à la TVA – notamment en termes de stock d’effectifs, d’entrées/sorties ou de faillites – et, d’autre part, la taille des employeurs et leur intensité en emplois salariés via l’ONSS. Le détail des secteurs retenus dans les différentes nomenclatures utilisées est présenté dans l’annexe.



IV.12.1 L'entrepreneuriat indépendant dans les professions libérales

En 2004, les professions libérales représentent en nombre le second groupe homogène d'indépendants (177.892) après celui des divers commerçants qui en compte près du double (343.123) sur un total de 859.717 assujettis. Ces professionnels représentent aujourd'hui plus d'un cinquième de tous les indépendants assujettis.

Graphique IV.69 Total des assujettis INASTI répartis par branche d'activité en 2004



Source : INASTI.

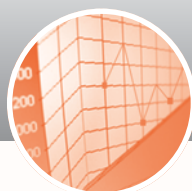
Parallèlement à une forte diversification de leurs types d'activités, les professions libérales ont enregistré une croissance de 15,2 % entre 2000 et 2004, contre 8,2 % pour l'ensemble des indépendants.

Tableau IV.56 Assujettis exerçant une profession libérale répartis par statut et entrée/sortie

	Professions libérales	Statut		Entrée/sortie	
		Indépendants	Aidants	Créations	Cessations
2000	154.642	151.740	2.902	12.589	5.665
2001	158.004	155.151	2.853	12.250	5.611
2002	161.116	158.314	2.802	11.568	5.918
2003	172.661	161.788	10.873	12.117	5.442
2004	177.892	167.819	10.073	14.329	5.294

Source : INASTI.

“
 Nous sommes les garants
 d'un marché compétitif, durable et équilibré”



Dans le secteur des professions libérales, la catégorie des indépendants équivalait encore à 98 % du total des assujettis pour l'année 2000, le faible reste étant constitué d'aidants. En 2004, ce pourcentage a cependant diminué à 94,3 %. L'augmentation de la part des aidants dans le total s'est manifestée de manière brutale en 2003 suite à l'introduction du mini-statut obligatoire pour les conjoints-aidants. Cette hausse résulte majoritairement de nouvelles affiliations dans la catégorie des femmes aidantes. On retiendra que, dans les professions libérales, le nombre d'aidants a ainsi plus que triplé durant cette période, tandis qu'il a doublé pour l'ensemble des travailleurs indépendants.

L'évolution annuelle des créations d'assujettis était jusqu'en 2002 légèrement orientée à la baisse, mais toujours à un niveau élevé puisque situé à près du double de celui des cessations. Il conviendra de vérifier si la forte progression (18 %) enregistrée en 2004 est passagère ou structurelle. Le nombre d'indépendants qui cessent leur activité est en régression sur la période.

Le différentiel entre le nombre de créations et cessations d'assujettis au sein des professions libérales est positif sur l'ensemble de la période, atteignant un maximum en 2004 avec 9.035 créations nettes. Par rapport au stock d'assujettis de 2003, cela représente un taux de création nette de 5,2 %. Ce taux est sensiblement supérieur à celui calculé pour la totalité des indépendants, tous secteurs confondus, qui est de 3,7 %.

Tableau IV.57 Assujettis répartis selon la nature de l'activité et par sexe

	Professions libérales	Nature de l'activité			Sexe	
		Principale	Accessoire	Actif après la pension	Hommes	Femmes
2000	154.642	115.330	31.545	7.759	95.940	58.702
2001	158.004	116.593	33.588	7.821	97.600	60.404
2002	161.116	117.985	35.122	8.009	98.936	62.180
2003	172.661	127.602	36.996	8.063	100.753	71.908
2004	177.892	129.801	39.649	8.442	103.940	73.952

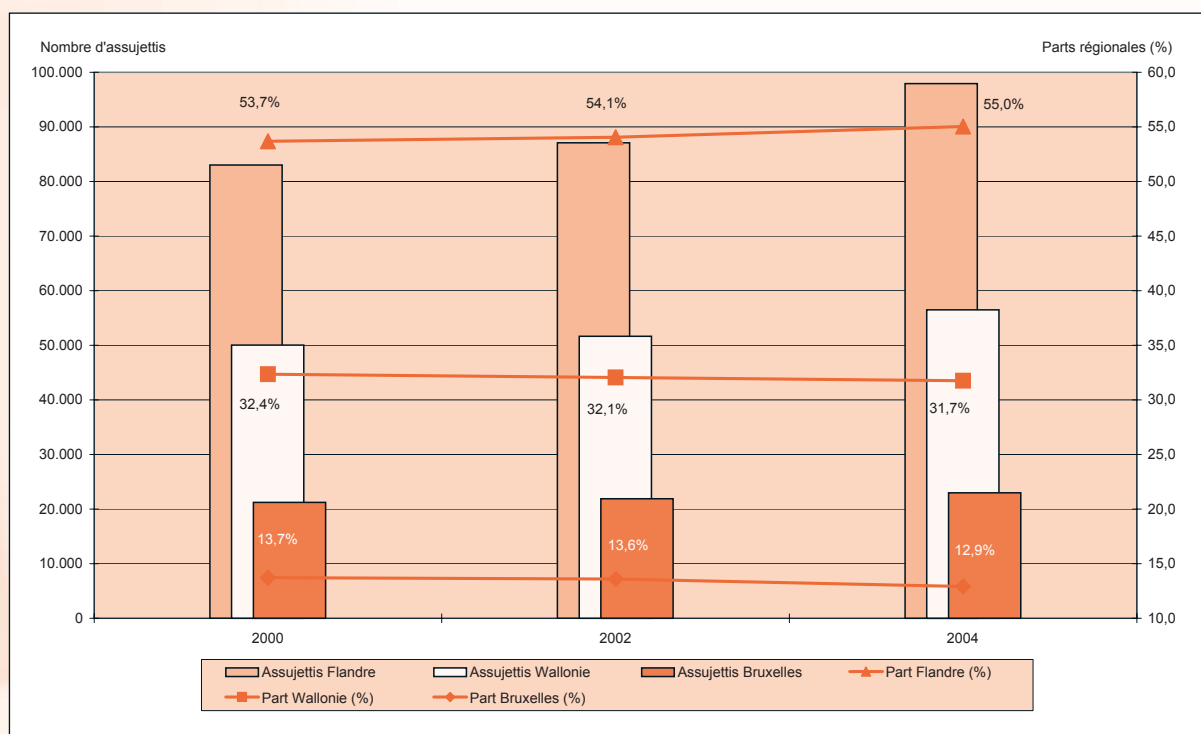
Source : INASTI.

En 2000, 74,6 % des indépendants (aidants compris) qui exercent une profession libérale le font en activité principale et 20,4 % en activité accessoire. En 2004, ces pourcentages sont respectivement de 73 % et de 22,3 %. La part des indépendants qui exercent une profession libérale à titre accessoire est donc en augmentation depuis 2000.

Sur la période 2000-2004, on constate une féminisation croissante des professions libérales : la part relative des femmes passe de 38 % à 41,6 % du total du secteur. En termes absolus, leur nombre a augmenté de 26 % sur la période, pour 8,3 % chez les hommes. Cette tendance trouve notamment sa source dans un accès plus large des femmes aux études supérieures et à la possibilité de flexibilité horaire de ces professions plus compatible avec les obligations familiales.



Graphique IV.70 Assujettis répartis par région



Source : INASTI.

En 2000, les professions libérales se répartissent de la façon suivante dans le pays : 53,7 % en région flamande, 32,4 % en région wallonne et 13,7 % en région bruxelloise. Quatre ans plus tard, ces parts régionales relatives sont devenues respectivement 55 %, 31,7 % et 12,9 %. Au sein de chaque région, les évolutions sont toutes positives durant la période considérée, avec toutefois des vigueurs différentes : 18 % en Flandre, 13 % en Wallonie et 8,2 % à Bruxelles.

“
 Nous sommes les garants
 d’un marché compétitif, durable et équilibré”

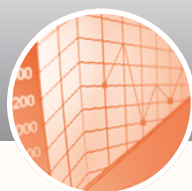


Tableau IV.58 Assujettis répartis par activité professionnelle

Catégories	2000		2004		2000-2004
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Δ (%)
Médecins	26.388	17,1	28.780	16,2	9,1
Dentistes	6.990	4,5	7.420	4,2	6,2
Pharmaciens	4.574	3,0	4.535	2,5	-0,9
Vétérinaires	3.266	2,1	3.948	2,2	20,9
Paramédical	31.179	20,2	34.200	19,2	9,7
Enseignement privé	6.352	4,1	8.039	4,5	26,6
Sciences	1.179	0,8	1.421	0,8	20,5
Lettres	5.562	3,6	5.666	3,2	1,9
Arts	7.782	5,0	8.797	4,9	13,0
Avocats	12.797	8,3	14.847	8,3	16,0
Notaires	1.529	1,0	1.688	0,9	10,4
Huissiers de justice	717	0,5	802	0,5	11,9
Métiers de la fiscalité et de l'immobilier	10.768	7,0	10.703	6,0	-0,6
Architectes	12.163	7,9	13.751	7,7	13,1
Professions diverses	20.750	13,4	24.439	13,7	17,8
Administrateurs ⁽¹⁾	2.646	1,7	8.856	5,0	234,7
Total	154.642	100,0	177.892	100,0	15,0

⁽¹⁾ Les administrateurs de société ne peuvent pas être distingués selon leur activité professionnelle.
 Source : INASTI.

En termes de parts relatives, les secteurs d’activité qui comptent en 2004 le plus grand nombre d’indépendants sont le paramédical (19,2 %), la médecine (16,2 %) et les professions intellectuelles diverses (13,7 %). Suivent dans une moindre mesure les avocats (8,3 %), les architectes (7,7 %) et les activités liées à la fiscalité et à l’immobilier (6 %). Le poids relatif de ces différentes catégories a très peu évolué depuis 2000 : les sept premiers secteurs d’activité sont restés les mêmes et dans l’ordre initial, bien qu’il faille relever la baisse du poids relatif des deux plus importants d’entre eux.

Par rapport à l’augmentation du nombre total d’indépendants actifs dans les professions libérales entre 2000 et 2004 qui s’établit à 15 %, on relève que les secteurs suivants dépassent cette valeur pivot : l’enseignement privé (26,6 %), les vétérinaires (20,9 %), les sciences (20,5 %), les professions intellectuelles diverses (17,8 %) et les avocats (16 %). Deux secteurs connaissent une légère diminution du nombre de prestataires, il s’agit des pharmaciens (-0,9 %) et des métiers de la fiscalité et de l’immobilier (-0,6 %).

En ce qui concerne les administrateurs, il n’existe pas d’information détaillée permettant d’expliquer la forte croissance de leur effectif au cours de la période 2000-2004. Cette évolution traduit à tout le moins une tendance lourde de mise en société au sein des professions libérales.



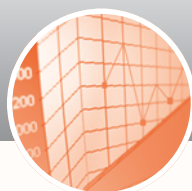
Tableau IV.59 Assujettis répartis par activité professionnelle et par sexe

Catégories	2000		2004		Δ 2000-2004 (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Médecins	18.585	7.803	17.645	11.135	-5,1	42,7
Dentistes	4.149	2.841	3.896	3.524	-6,1	24,0
Pharmaciens	2.271	2.303	2.063	2.472	-9,2	7,3
Vétérinaires	2.385	881	2.377	1.571	-0,3	78,3
Paramédical	11.157	20.022	11.406	22.794	2,2	13,8
Enseignement privé	3.138	3.214	3.990	4.049	27,2	26,0
Sciences	551	628	588	833	6,7	32,6
Lettres	3.077	2.485	3.043	2.623	-1,1	5,6
Arts	5626	2156	6156	2641	9,4	22,5
Avocats	8.042	4.755	8.666	6.181	7,8	30,0
Notaires	1.268	261	1.211	477	-4,5	82,8
Huissiers de justice	580	137	583	219	0,5	59,9
Métiers de la fiscalité et de l'immobilier	9.124	1.644	8.738	1.965	-4,2	19,5
Architectes	9.100	3.063	9.697	4.054	6,6	32,4
Professions diverses	14.963	5.787	17.651	6.788	18,0	17,3
Administrateurs	1.924	722	6.230	2.626	223,8	263,7
Total	95.940	58.702	103.940	73.952	8,3	26,0

Source : INASTI.

Le tableau IV.57 révélait déjà les tendances générales au sein des prestataires masculins et féminins sur la période 2000-2004 : + 8,3 % d'hommes et une forte progression de 26 % des femmes. Chez ces dernières, l'évolution est à la hausse dans tous les secteurs d'activité avec souvent des taux de croissance très supérieurs à la moyenne (cf. tableau IV.59). C'est notamment le cas dans les métiers du droit et de la médecine. Du côté des hommes, on ne relève pas de taux de croissance aussi élevés, ni généralisés. Par contre, on note une tendance baissière dans presque la moitié des secteurs d'activité (tout le médical, le notariat, ...). Les seuls secteurs qui connaissent un accroissement masculin significatif sont l'enseignement privé (+27 %) et les professions intellectuelles diverses (+18 %).

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



En termes de parts sectorielles relatives pour l'année 2004, les hommes sont répartis principalement dans les secteurs de la médecine (17 %), des professions intellectuelles diverses (17 %), du paramédical (11 %), des architectes (9 %), de la fiscalité et de l'immobilier (8 %) et des avocats (8 %). De leur côté, les femmes sont essentiellement concentrées dans les secteurs paramédical (31%) et médical (15 %), dans les professions intellectuelles diverses (9 %) et chez les avocats (8 %). Sur la période envisagée, leur présence s'est accrue relativement dans le secteur médical mais a légèrement baissé en termes relatifs dans le secteur paramédical, ce qui révèle une élévation qualitative professionnelle.

IV.12.2 Les entreprises dans les professions libérales

Pour identifier les « assujettis TVA actifs » dans les professions libérales, 43 codes d'activités de la nomenclature NACE sont pris en considération et regroupés en six secteurs : les activités financières, comptables, juridiques, immobilières, médicales et les activités diverses à caractère intellectuel. Ce regroupement est basé sur celui de la « Federatie voor Vrije en Intellectuele Beroepen ». Bien qu'utilisé ici pour sa commodité, on y observe toutefois que le secteur des « Autres activités », de résiduel qu'il devrait être, en devient principal. Cela n'aide guère à la compréhension des tendances qui traversent l'univers des professions libérales. Il faut enfin préciser que les univers statistiques de l'INASTI et de la TVA ne se recouvrent que très partiellement puisque nombre de professions libérales ne sont pas assujetties à la TVA.

Tableau IV.60 Assujettis par secteur d'activité

Secteurs	2000	2004	Δ 2000-2004 (%)
Activités financières	2.437	2.518	3,3
Activités comptables	15.275	14.825	-2,9
Activités juridiques	1.016	1.081	6,4
Activités immobilières	30.254	33.033	9,2
Activités médicales	11.137	12.341	10,8
Autres activités	53.473	63.553	18,9
Total	113.592	127.351	12,1

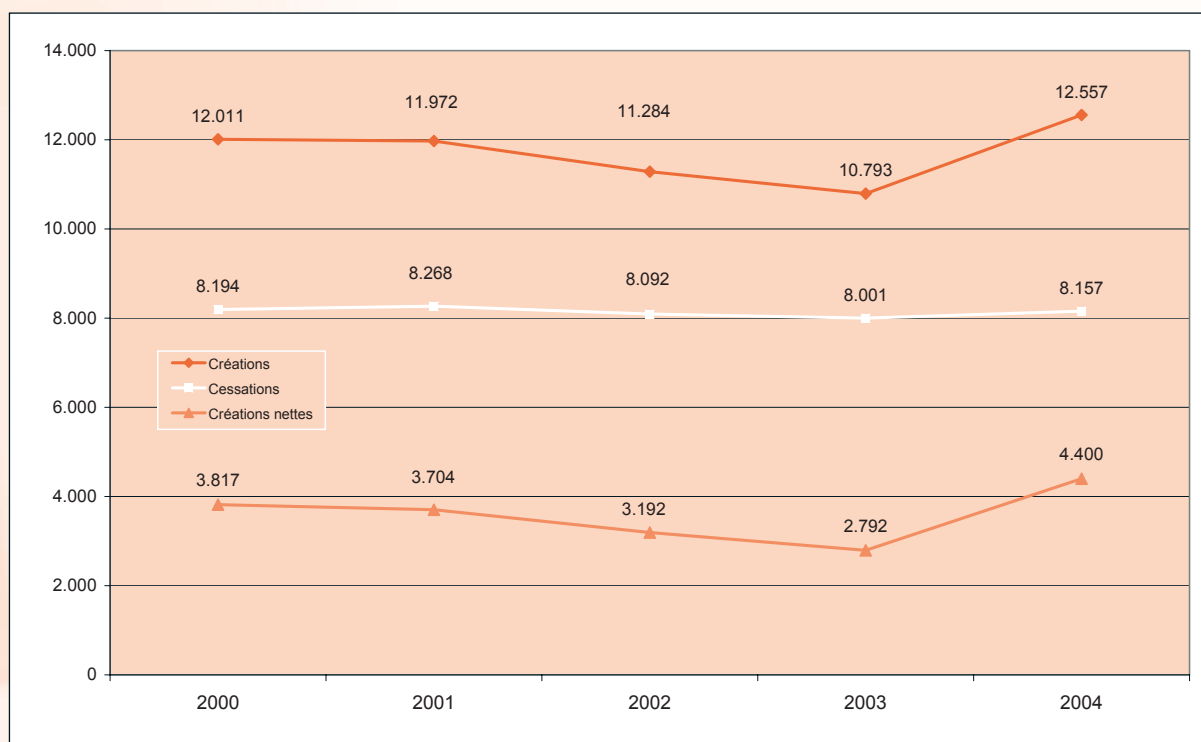
Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E5.

Entre 2000 et 2004, le nombre d'assujettis dans les professions libérales a augmenté de 12,1 %. Cette croissance soutenue est dix fois plus élevée que celle enregistrée pour l'ensemble des assujettis TVA actifs, tous secteurs confondus, dont l'effectif est passé de 689.453 à 697.817 unités sur la même période. La tendance qui avait été observée dans les chiffres INASTI (+15 %) est donc bien confirmée ici, mais dans une moindre ampleur.

En termes d'évolution démographique des professions libérales assujetties à la TVA, le graphique IV.71 montre que les cessations sont restées relativement stables sur la période 2000-2004, légèrement au-dessus des 8.000 unités. En revanche, le nombre de créations a connu une baisse sensible entre 2000 et 2003, passant de 12.011 à 10.793 unités, avant de repartir à la hausse en 2004, pour atteindre 12.557 unités. Le solde du total des créations et cessations, soit la dynamique nette du nombre d'assujettis, a donc logiquement suivi cette même tendance. L'année 2003 a ainsi constitué un creux avec seulement 2.792 créations nettes, suivie d'une progression importante en 2004 à hauteur de 4.400 unités.



Graphique IV.71 Créations, cessations et créations nettes d'assujettis



Source : SPF Economie-E8.

Par rapport aux mouvements des entrées/sorties constatés chez les assujettis INASTI du tableau IV.56, on relève que si les créations TVA sont assez semblables (autour des 12.000 unités en 2004), il n'en va pas de même pour les cessations TVA. Ces dernières sont plus élevées que les sorties INASTI qui tournent autour des 5.000 unités. On peut penser que les professions libérales assujetties à la TVA sont ainsi plus sensibles à leur environnement économique et concurrentiel que les autres activités libérales non commerciales.

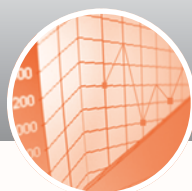


Tableau IV.61 Créations, cessations et créations nettes réparties par secteur d’activité

Secteurs	2000	2004	Δ 2000-2004 (%)
Créations			
Activités financières	203	184	-9,4
Activités comptables	821	747	-9,0
Activités juridiques	173	158	-8,7
Activités immobilières	2.554	2.836	11,0
Activités médicales	882	1.146	29,9
Autres activités	7.378	7.486	1,5
Total	12.011	12.557	4,5
Cessations			
Activités financières	159	128	-19,5
Activités comptables	903	774	-14,3
Activités juridiques	117	123	5,1
Activités immobilières	1.882	1.901	1,0
Activités médicales	638	686	7,5
Autres activités	4.495	4.545	1,1
Total	8.194	8.157	-0,5
Créations nettes			
Activités financières	44	56	27,3
Activités comptables	-82	-27	-67,1
Activités juridiques	56	35	-37,5
Activités immobilières	672	935	39,1
Activités médicales	244	460	88,5
Autres activités	2.883	2.941	2,0
Total	3.817	4.400	15,3

Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E5.

Le tableau IV.61 révèle une répartition inégale des secteurs dans leur contribution à la dynamique de l’ensemble des assujettis TVA actifs. Sur la période 2000-2004, trois secteurs sur six ont contribué positivement au nombre total de créations, à savoir principalement l’immobilier et le médical et, dans une moindre mesure, les autres activités. Les trois secteurs restants ont enregistré une diminution d’environ 9 % de leurs créations d’assujettis.

En ce qui concerne les cessations, la nette diminution enregistrée dans les activités financières (-19,5 %) et comptables (-14,3 %) a permis de compenser la hausse intervenue dans les quatre autres secteurs, si bien qu’en définitive, le nombre total de cessations a reculé de 0,5 % entre 2000 et 2004.

Enfin, au niveau de la dynamique nette, les activités immobilières, médicales et autres contribuent le plus en termes absolus au nombre total de créations nettes. L’immobilier et surtout le médical ont de surcroît enregistré une augmentation importante de leurs créations nettes de 2000 à 2004 (+39,1 % et +88,5 % respectivement). Seules les activités comptables affichent un solde négatif, toutefois en réduction sensible sur l’ensemble de la période.

Globalement, le solde des créations/cessations d’assujettis TVA actifs en 2004 est positif de 4.400 unités pour l’ensemble du secteur des professions libérales. Par rapport au stock d’assujettis de l’année précédente au sein de ce secteur, cela représente un taux de création nette de 3,6 %. Un tel taux apparaît élevé lorsqu’on le compare à celui calculé pour l’ensemble des assujettis TVA, tous secteurs confondus, qui n’atteint que 1,5 %.



Tableau IV.62 Faillites réparties par secteur d'activité

Secteurs	2000	2004	Δ 2000-2004 (%)
Activités financières	31	32	3,2
Activités comptables	66	53	-19,7
Activités juridiques	4	3	-25,0
Activités immobilières	126	131	4,0
Activités médicales	21	15	-28,6
Autres activités	300	495	65,0
Total	548	729	33,0

Source : SPF Economie-E8 et calculs SPF Economie-E5.

Le nombre de faillites a augmenté de 33 % entre 2000 et 2004 en raison d'une hausse spectaculaire de celles-ci dans le secteur des activités diverses (+65 %). Les activités comptables et médicales enregistrent de leur côté une baisse respective de 19,7 et 28,6 % des faillites. Dans les autres secteurs, l'évolution de cet indicateur est plus limitée.

Le rapport entre les faillites et les cessations d'assujettis est de 8,9 % en 2004 chez les professions libérales. A titre de comparaison, il s'établit à 16,5 % pour l'ensemble des assujettis TVA, tous secteurs confondus. La faillite n'apparaît dès lors pas comme un mode particulièrement important de fin de vie économique d'une entreprise en profession libérale. Toutefois, le secteur des «autres activités» dont le poids relatif est de plus en plus significatif, pourrait se démarquer de cette thèse générale.

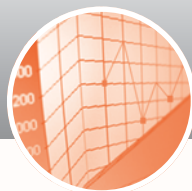
IV.12.3 Les employeurs et l'emploi salarié dans les professions libérales

Les données de l'ONSS permettent notamment de cerner les tailles d'employeurs dans les professions libérales ainsi que leur intensité d'emplois. Comme les modifications structurelles dans ces variables ne sont pas perceptibles sur de brèves périodes de temps, on a choisi une année de référence plus ancienne (1995 au lieu de 2000). Ces professions libérales sont identifiées par les mêmes 43 codes d'activités de la nomenclature NACE utilisés sous IV.12.2.

Tableau IV.63 Employeurs répartis par classe d'emploi

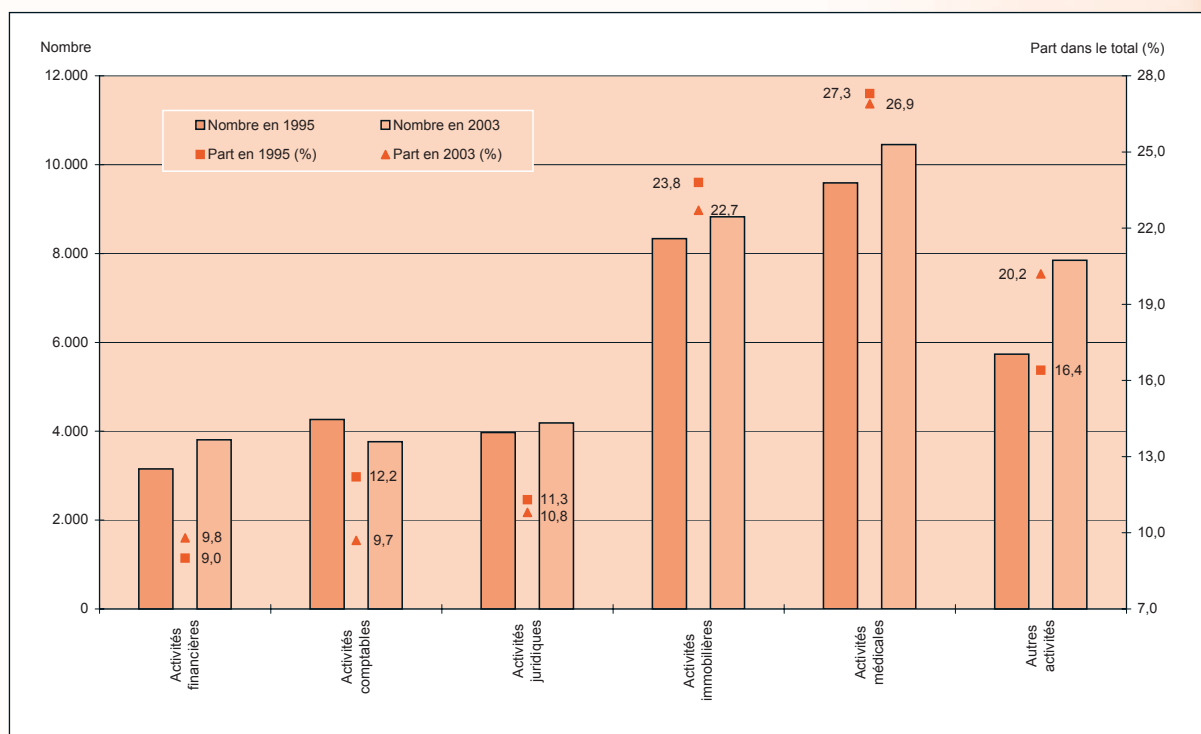
Classes d'emploi (selon le nombre de travailleurs)	1995		2003		1995-2003
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Δ (%)
De 1 à 4	29.475	84,1	31.583	81,2	7,2
De 5 à 9	3.218	9,2	4.136	10,6	28,5
Total moins de 10	32.693	93,3	35.719	91,8	9,3
De 10 à 19	1.304	3,7	1.648	4,2	26,4
De 20 à 49	739	2,1	1.036	2,7	40,2
Total 10 à 49	2.043	5,8	2.684	6,9	31,4
Total moins de 50	34.736	99,1	38.403	98,7	10,6
Plus de 50	316	0,9	481	1,2	52,2
Total	35.052	100,0	38.884	100,0	10,9

Source : ONSS, statistiques décentralisées et calculs SPF Economie-E5.



Le nombre total d'employeurs dans les professions libérales a augmenté de presque 11 % entre 1995 et 2003. Si les petites entreprises comptant moins de 10 travailleurs occupent toujours une place relative prépondérante dans le total des employeurs (près de 92 % en 2003), on relève que ce sont surtout les moyens et grands employeurs qui augmentent leur représentativité : les taux de croissance internes de ces deux classes de taille sont respectivement de 31,4 % et 52,2 % ! Ces chiffres indiquent une certaine tendance à la concentration chez les employeurs.

Graphique IV.72 Employeurs répartis par secteur d'activité



Source : ONSS, statistiques décentralisées et calculs SPF Economie-E5.

Entre 1995 et 2003, le nombre d'employeurs est en hausse dans tous les secteurs à l'exception des activités comptables (cf. graphique IV.72, échelle de gauche). La progression la plus forte se marque dans les secteurs des activités diverses (de 5.736 à 7.846 employeurs, soit +37 %) et financières (de 3.153 à 3.807, soit +21 %). En termes de parts relatives, ces deux branches sont d'ailleurs les seules à améliorer leur position par rapport à 1995 (cf. échelle de droite). Les activités diverses voient notamment leur part passer de 16 à 20 % sur la période. Le secteur des activités médicales reste prépondérant (avec une part stable autour de 27 %, suivi de l'immobilier (23 % en 2003).



Tableau IV.64 *Travailleurs salariés répartis par classe d'emploi*

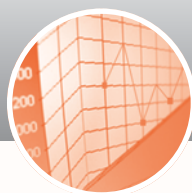
Classes d'emploi (selon le nombre de travailleurs)	1995		2003		1995-2003
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Δ (%)
De 1 à 4	47.528	32,1	51.574	26,9	8,5
De 5 à 9	20.421	13,8	25.839	13,4	26,5
Total moins de 10	67.949	45,8	77.413	40,3	13,9
De 10 à 19	17.177	11,6	21.441	11,2	24,8
De 20 à 49	22.200	15,0	31.306	16,3	41,0
Total 10 à 49	39.377	26,6	52.747	27,5	33,9
Total moins de 50	107.326	72,4	130.160	67,8	21,3
Plus de 50	40.881	27,6	61.837	32,2	51,3
Total	148.207	100,0	191.997	100,0	29,5

Source : ONSS, statistiques décentralisées et calculs SPF Economie-E5.

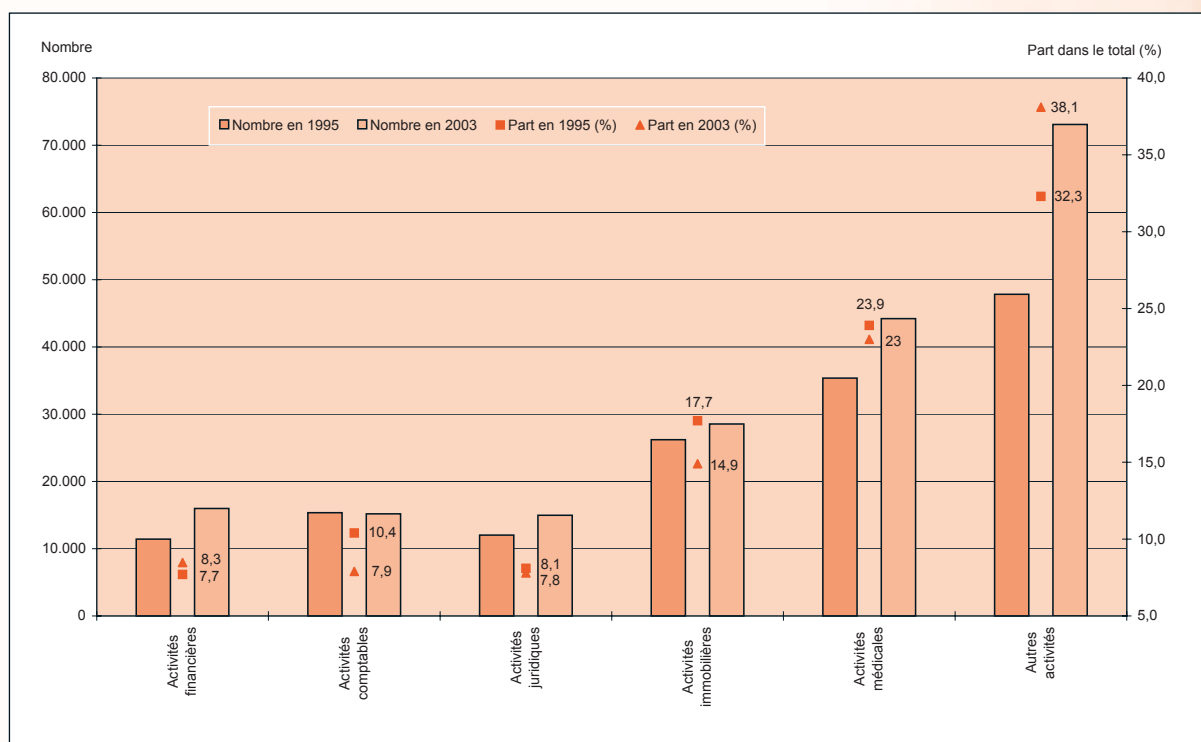
L'emploi salarié occupé dans le secteur des professions libérales s'est accru de 29,5 % depuis 1995. Le nombre de travailleurs recensés dans les petites entreprises a augmenté de 13,9 % et de 33,9 % dans celles de taille moyenne. Globalement, au sein des PME, l'augmentation du nombre de travailleurs occupés depuis 1995 est de 21,3 %. La progression la plus spectaculaire de l'emploi concerne toutefois les entreprises de plus de 50 travailleurs (+51,3 %).

En termes de position relative, les entreprises moyennes et surtout les grandes entreprises ont augmenté leur part dans l'emploi salarié, passant respectivement de 26,6 à 27,5 % et de 27,6 à 32,2 % au cours de la période 1995-2003. A l'inverse, la part des petits employeurs a diminué de 45,8 à 40,3 % dans le même temps.

La comparaison du taux de croissance du nombre total de travailleurs salariés (29,5 % au tableau IV.64) à celui des employeurs (10,9 % au tableau IV.63) indique que la taille moyenne des entreprises a augmenté entre 1995 et 2003. Cette progression relève uniquement du fait des entreprises occupant moins de 50 personnes pour lesquelles, à une croissance de 21,3 % des travailleurs, correspond un accroissement plus faible de 10,6 % des employeurs.



Graphique IV.73 Travailleurs salariés répartis par secteur d'activité



Source : ONSS, statistiques décentralisées et calculs SPF Economie-E5.

Au cours de la période 1995-2003, le graphique IV.73 (cf. échelle de gauche) montre que tous les secteurs, excepté les activités comptables, ont enregistré une augmentation plus ou moins sensible du nombre de travailleurs. Parmi les plus fortes progressions, l'emploi est passé de 47.834 à 73.092 unités dans le secteur des activités diverses (+53 %) et de 11.420 à 15.980 unités dans celui des activités financières (+40 %). Le nombre de salariés a encore progressé de près de 25 % dans les activités juridiques et médicales. Le poids relatif du secteur des activités diverses en termes de travailleurs occupés s'accroît sensiblement sur la période, passant de 32,3 % en 1995 à 38,1 % en 2003 (cf. échelle de droite). Seul le secteur des activités financières voit également sa position relative se renforcer bien que plus modérément (de 7,7 à 8,3 %).

Tableau IV.65 Travailleurs salariés répartis par secteur d'activité et par sexe

Secteurs	1995		2003		Δ 1995-2003 (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Activités financières	4.257	7.163	6.266	9.714	47,2	35,6
Activités comptables	5.564	9.792	4.713	10.470	-15,3	6,9
Activités juridiques	2.217	9.808	2.520	12.457	13,7	27,0
Activités immobilières	15.031	11.173	16.092	12.451	7,1	11,4
Activités médicales	6.036	29.332	6.671	37.551	10,5	28,0
Autres activités	24.647	23.187	42.970	30.122	74,3	29,9
Total	57.752	90.455	79.232	112.765	37,2	24,7

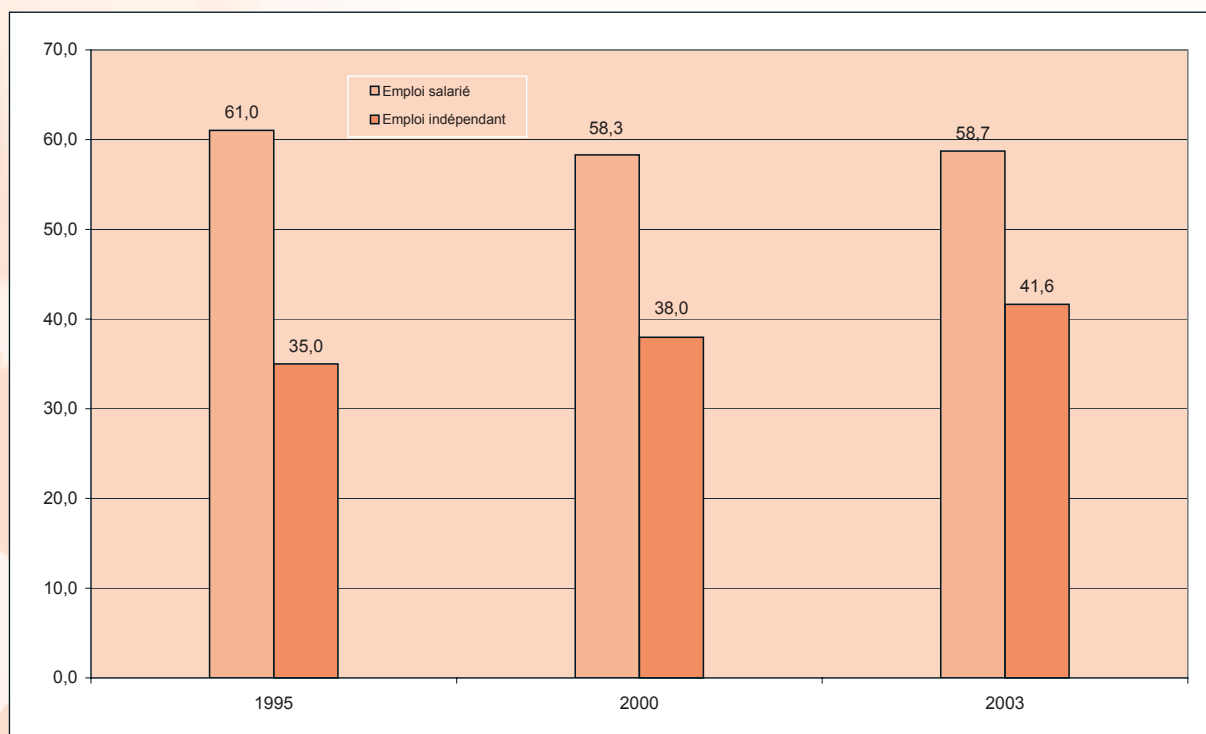
Source : ONSS, statistiques décentralisées et calculs SPF Economie-E5.



Le nombre total de travailleurs masculins occupés dans le secteur des professions libérales a augmenté de 37,2 % depuis 1995. La progression est de 24,7 % chez les femmes. Au niveau des secteurs, le nombre d'hommes a fortement augmenté dans les activités diverses (74,3 %) et financières (47,2 %) mais a en revanche diminué dans les activités comptables (-15,3 %). En ce qui concerne les femmes, leurs effectifs se sont accrus de 35,6 % entre 1995 et 2003 dans les métiers de la finance. La progression féminine a également été soutenue (un peu moins de 30 %) dans les secteurs des activités juridiques, médicales et diverses.

En termes de parts relatives, les deux secteurs d'activité qui concentrent en 2003 le plus grand nombre de travailleurs masculins sont les activités diverses (54,2 %) et les activités immobilières (20,3 %). Pour les travailleuses, les deux secteurs les plus intensifs en main-d'œuvre sont les activités médicales (33,3 %) et les activités diverses (26,7 %).

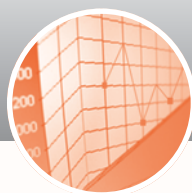
Graphique IV.74 Part des femmes dans l'emploi salarié et indépendant au sein des professions libérales (%)



Sources : INASTI et ONSS, statistiques décentralisées.

La part des femmes salariées dans les professions libérales reste à un niveau élevé sur toute la période, situé autour des 60 %. On semble ici avoir atteint un plafond. Par contre, la féminisation de l'emploi indépendant de ces secteurs connaît une progression très importante sur la période (+6,6 points entre 1995 et 2003) pour atteindre près de 42 % du total des assujettis en 2003.

//
Nous sommes les garants
d'un marché compétitif, durable et équilibré //



Annexe

Sous-secteurs d'activité de l'INASTI et regroupement propre utilisé pour cerner le secteur des professions libérales à partir de la nomenclature NACE.

Nomenclature de l'Inasti des professions libérales et intellectuelles

Médecins, Chirurgiens
Dentistes
Pharmaciens
Vétérinaires
Paramédical : psychologues, infirmiers, accoucheuses, thérapeutes, masseurs, ...
Enseignement privé : professeurs, répétiteurs, précepteurs, ...
Sciences : géologues, chimistes, physiciens, préparateurs, ...
Lettres : gens de lettres, journalistes, traducteurs, interprètes, bibliothécaires particuliers, publicistes, ...
Arts (à partir du 01/07/2003) : fourniture de prestations artistiques et/ou production des œuvres artistiques dans le secteur de l'audiovisuel et des arts plastiques, de la musique, de la littérature, du spectacle, du théâtre et de la chorégraphie
Avocats
Notaires
Huissiers de justice
Métiers de la fiscalité et de l'immobilier : géomètres, ingénieurs, comptables, experts fiscaux et immobiliers, ...
Architectes
Professions diverses à caractère intellectuel : conseillers, informaticiens, bureaux de service, ...
Administrateurs de sociétés

Codes de la nomenclature Nace des professions libérales

Activités financières

67.120 Gestion de portefeuilles et de fortunes, conseil en placements
130.130 Autres auxiliaires financiers
67.201 Agents et courtiers d'assurances
67.202 Experts en dommages et risques
67.203 Autres auxiliaires d'assurances

Activités comptables

74.121 Comptables
74.122 Experts-comptables
74.123 Réviseurs d'entreprises
74.124 Conseillers fiscaux

Activités immobilières

70.311 Agences immobilières et intermédiaires en achat, vente et location de biens immobiliers
70.312 Estimation et évaluation de biens immobiliers
70.321 Administration d'immeubles résidentiels
70.322 Administration d'autres biens immobiliers
74.201 Bureaux d'architectes
74.202 Bureaux de géomètres
203.203 Etudes techniques et activités d'ingénierie
74.874 Décorateurs d'intérieurs (code 74.844 avant 2003)

Activités juridiques

74.111 Cabinets d'avocats et conseillers juridiques
74.112 Etudes de notaires
74.113 Cabinets d'huissiers
74.114 Autre assistance juridique



Activités médicales

- 52.310 Pharmacies
- 85.120 Pratiques médicales
- 85.130 Pratiques dentaires
- 85.141 Laboratoires médicaux
- 85.142 Ambulances
- 85.143 Activités paramédicales sauf kinésithérapeutes
- 85.144 Kinésithérapeutes
- 85.146 Autres activités relatives aux soins de santé
- 85.200 Activités vétérinaires

Activités intellectuelles diverses

- 72.100 Conseil en systèmes informatiques
- 72.220 Réalisation de logiciels (code 72.200 avant 2003)
- 72.300 Traitement de données
- 74.131 Bureaux d'études de marché
- 74.132 Organisation de sondages
- 74.141 Bureaux de relations publiques
- 74.142 Autres conseils pour les affaires et le management
- 74.401 Agences de publicité
- 74.501 Sélection de personnel et placement
- 74.852 Services de traduction et interprètes (code 74.832 avant 2003)
- 74.873 Recouvrement de factures et évaluation de la solvabilité (code 74.843 avant 2003)
- 74.879 Autres services aux entreprises (code 74.849 avant 2003)
- 92.311 Artistes indépendants